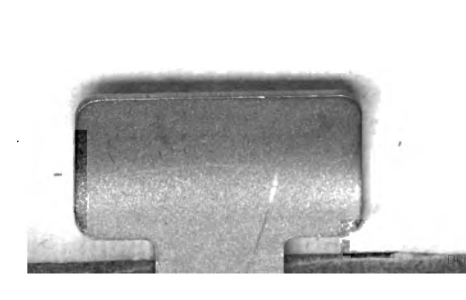




Moitey in. del.   St. Fessard sculp 1757

Voyez les pages 148 et 149. Ire. Partie.

L'AMI DES HOMMES,

OU

TRAITÉ DE LA POPULATION.

NOUVELLE ÉDITION CORRIGÉE.

PREMIERE PARTIE.



A AVIGNON.

M. DCC. LXII.

AVERTISSEMENT.

J'Entreprends de traiter ici le plus utile & le plus intéressant de tous les objets d'ici-bas pour l'humanité, *la Population.* Presqu'autant de gens pensent en connoître les principes moraux, qu'il y en a qui en employent les ressorts physiques; & cependant j'annonce que mes principes, que je crois vrais, sont, ainsi que mes conséquences, diamétralement opposés à presque toutes les idées que j'ai trouvées dans le monde sur ce chapitre.

Toutes les fois que dans les conversations j'ai hazardé d'avancer quelques-unes de mes idées à cet égard, j'ai vu d'abord qu'elles étoient regardées comme le plus étrange paradoxe : quand ensuite mes Auditeurs, ou ma propre vivacité, m'ont donné le temps d'établir mes principes, & d'en motiver les conséquences, j'ai vu très-promptement l'effet de la démonstration dans ceux qui m'écoutoient. Mais ce n'est point ainsi que les idées générales peuvent être déracinées : je le sais, & en conséquence n'ayant jamais consacré mon loisir qu'à l'utilité, je crois pouvoir mettre au nombre des Ouvrages qui sont sortis de ma plume inconnue, & qui m'ont donné le secret plaisir de les voir

quelquefois réuſſir, un Traité ſur cette matiere, où mes idées ſoient en quelque ſorte développées. C'eſt ici qu'on pourra me juger. Qui m'aura lu juſqu'au bout, me lira peut-être enſuite par parcelles; qui ne me lira point, me met au nombre de tant de bons Ecrivains, que je l'en remercie d'avance.

La Population eſt-elle utile ou non? Il ſemble, au premier coup d'œil, que cette queſtion ſoit l'équivalent de celle-ci : *Le ſoleil éclaire-t-il ou non?* Mais on verra que j'arriverai d'inductions en inductions juſqu'à une morale ſi auſtere, que je révolterai bien des gens. Je vais créer une infinité d'hommes; que d'embarras pour les gouverner! Je vais les rendre laborieux & riches; combien de gens m'ont dit ſagement qu'il ne falloit pas que le Peuple connût une aiſance qui le rendroit inſolent! Je vais diminuer le nombre des chevaux & des équipages, & mettre leur augmentation au niveau de l'incendie & du parricide; je vais prouver enfin, oui, démontrer, que le luxe eſt, proportion gardée, l'abyme d'un grand Etat plutôt encore que d'un petit. En ſuppoſant donc que mes principes ſoient avoués, qu'ils ſe trouvent exactement liés les uns aux autres, & que les conſéquences en ſortent naturellement, combien de gens, en qui la

corruption du cœur n'a pas offusqué les lumieres de l'esprit, voudroient peut-être revenir en arriere, & soutenir, attendu qu'ils tiennent dans l'Etat actuel le haut bout, que l'homme est plus heureux étant au large, comme on est aujourd'hui, que s'il se trouvoit serré par ma nouvelle peuplade! Mes très-chers & très-doux Epicuriens, vous êtes plus dangereux en France que par-tout ailleurs où la mollesse abrutit; ici elle rend l'esprit faux & délicat, & c'en est assez pour être Prophete parmi nous.

C'est à vous donc que je parle; & je dis qu'il est bon d'être plusieurs ensemble : 1°. de peur d'être mangés des loups; 2°. afin que les bons Cuisiniers soient moins rares. 3°. Que de belles voix & de jolies filles naîtront parmi cette colonie que j'annonce! Voilà tout ce qu'il vous faut, je vous le promets; soyez tranquilles, & nous laissez spéculer, nous qui ne valons pas la peine de nous aimer nous-mêmes, mais qui aimons nos freres & leurs neveux, qui aimons l'homme comme le plus utile, le plus aimable & le plus reconnoissant des animaux, & le plus propre à tout genre de plaisirs, de travail, d'embellissement & d'utilité.

La voix de l'humanité qui reclame ses droits, demandoit un plus digne organe;

je l'ai ſenti : mais mes idées ne ſont point celles d'un autre. La vérité eſt infinie. Je ne penſe pas avoir ouvert la carriere ; je me flatte encore moins de la fermer. Le dirai-je ? L'*incognito* que je garde, me facilite une ſorte de relâchement. C'eſt avouer que la charité eſt moins active que l'amour-propre. O mes ſemblables, ſondez ſur cet article votre propre cœur, avant de me jetter la pierre.

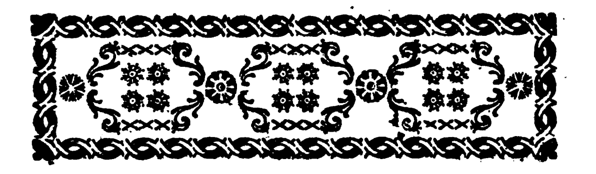
Je me ſuis preſcrit de tout temps de ne rien donner au Public qui pût n'avoir trait qu'à moi, c'eſt-à-dire, à la ſorte de conſidération qu'il eſt naturel qu'un Auteur eſpere retirer de ſon travail. En cela j'ai plus conſulté la prudence & ma pareſſe, que la modération. Habitué à écrire très-incorrectement, les ſoins néceſſaires pour retravailler un ſtyle quelquefois original, mais toujours louche & défectueux, ſeroient une fatigue pour moi, qui ſuis ſur-tout ennemi de la peine. Ce vice de l'eſprit, qui porte ſur toutes ſes opérations, doit naturellement ſe faire ſentir, plus déſavantageuſement encore que par-tout ailleurs, dans un Ouvrage de longue haleine, & qui roule ſur des queſtions de raiſonnement autant que ſur des points de fait. Le ſtyle de ce Traité fourmille de ce genre de défectuoſités ; je le ſens autant que mes Lecteurs : mais mes

affaires & mes amis ont besoin de moi; & le peu de temps qu'on me laisse, est mieux employé à composer, qu'à m'appesantir sur des révisions de style. Parmi tous les défauts de celui-ci, on trouve des traits & des vérités. Celles qui font le fonds de cet Ouvrage, sont d'une importance trop absolue pour l'humanité, pour que mon amour-propre se soit cru autorisé à les ensevelir dans l'oubli.

Ce n'est pas que je regarde le plan entier que je sebmle présenter, comme un systême absolument praticable dans toutes ses parties; je suis peut-être le moins imaginaire de tous les hommes dans le fait. Je pense que tous les principes établis dans cet Ouvrage sont vrais, & je serois fort aise d'avoir à les défendre; mais il est sur-tout des points principaux, dont la nécessité est urgente & absolue.

Je n'offre pas ici une lecture d'amusement. Indépendamment du sérieux du sujet, il demeure, dans la façon dont il est traité, un air de désordre que je n'ai pas eu la force de corriger. Outre ce que mon naturel y a apporté de ce genre d'imperfection, il est dû encore aux variations survenues dans la contexture du plan. Je l'entrepris d'abord dans la forme d'un Commentaire libre sur un Ouvrage excellent que je possédois alors en manus-

crit, & que je voulois donner au Public. Cet Ouvrage parut avant que j'eusse entrepris la troisieme Partie; cela me détermina à changer la forme de mon Ouvrage, & à rassembler sous des titres à moi des morceaux épars & négligés que j'avois laissé couler de ma plume. La premiere Partie se sent sur-tout beaucoup de cette réfaction, & je crains que la sorte de désordre qui y regne ne rebute mes Lecteurs. C'est pour eux plutôt que pour moi que je les prie d'aller jusqu'au bout, & d'attendre du moins à la troisieme Partie à me juger définitivement.



L'AMI DES HOMMES.

CHAPITRE PREMIER.

Société, Richeſſes.

CECI n'eſt qu'une introduction, où j'établirai quelques principes fondamentaux très-abrégés, attendu qu'ils ſont preſque tous rebattus, mais indiſpenſables avant d'entrer ſérieuſement en matiere.

Si l'homme pouvoit voler, je dirois qu'il eſt la plénitude du regne animal, le plus vivace des animaux ; il eſt encore le plus courageux, le plus fort, le plus adroit, le plus abſtinent, & celui de tous qui fait le plus aiſément pâture de tout.

On diviſe communément le regne animal, pour parler le langage des Phyſiciens, en deux genres principaux ; *animaux ſauvages*, & *animaux domeſtiques.* Cette diviſion eſt défectueuſe, en ce qu'il eſt peu d'animaux domeſtiques qui ne puiſſent devenir ſauvages ; mais en les conſidérant d'un autre ſens, on peut les diviſer

en deux classes; *animaux solitaires*, *animaux sociables*. L'homme est assurément de ces derniers. Il n'y a pas de vérité mieux démontrée, que celle qui l'est par les faits. Par-tout où l'on a vu des hommes seulement, on les a assurément trouvés ensemble en même gîte ou repaire.

L'instinct de l'animal solitaire lui montre son avantage à être seul. L'instinct de l'animal sociable le porte à faire nombre avec ses semblables. Jusques-là l'homme n'est qu'animal; mais tout animal est avide, & c'est en cela que l'instinct de l'homme commence à se distinguer, & à s'étendre jusques à l'intellect. L'animal est avide du présent, & du présent momentané; l'homme est avide du présent, & sans bornes: il l'est du passé, dans lequel il se cherche des titres de possession, des aïeux, des annales: il l'est encore du futur, qu'il ambitionne au-delà de son existence. Il est avide de tout; & tandis que la nature d'une part le force à se réunir à son semblable, l'intellect lui fait d'autre part sentir qu'il s'appuye sur son rival, sur l'ennemi naturel de toutes ses prétentions.

Ce n'est pas ici le lieu de considérer cet intellect comme un présent de la Divinité, destiné primitivement à des fonctions toutes nobles & dignes de son origine. La trace de cette institution premiere se montre à la réflexion, plus encore qu'à la foi. L'homme le plus barbare, démêlé par des yeux perçants, laisse voir au spectateur le germe de vertus qui ne tiennent rien de la nature animale. La générosité, la constance, le respect pour les veillards, l'amour filial, & tant d'autres, sont des plantes étrangeres sur un sol passager nécessité à un entretien journalier, & qui marche à chaque inf-

tant vers la destruction ; mais c'est l'homme brute que nous considérons uniquement en cet instant.

Il ne seroit donc pas étonnant que le meurtre se fût trouvé entre les deux premiers hommes égaux en âge & en dignité ; en effet les plus anciennes Annales de l'humanité nous l'annoncent comme le premier des crimes contre la Société.

Il résulte de ces deux principes contraires, & tous les deux dans la nature, desquels l'un rapproche l'homme de son semblable, l'autre le lui fait regarder comme ennemi, que les Loix concernant le partage des biens ont dû être les premieres de toutes & les plus indispensables.

On en trouve en effet la trace dans toutes Sociétés présentes & passées, même les plus informes. Dans les Sociétés errantes, comme les hordes de Tartares, les camps d'Indiens, &c. qui transmigrent avec leurs familles & leurs bestiaux, le Chef qui les conduit regle les limites de chacun autour du camp. Les Conquérants partagerent le territoire de leur conquête, les Fondateurs celui de leur Ville. En un mot, le partage des biens est la premiere Loi de la Société, & le tronc, pour ainsi dire, de toutes les autres Loix. Qu'on ne m'oppose pas l'exemple des Sauvages qui vivent en commun de la chasse & de la pêche : ces Peuples doivent être regardés comme une seule & même famille qui jouit d'un territoire immense, & qui en dispute les limites par des guerres cruelles avec des familles voisines. On pourroit même assurer que les Sauvages les plus brutes ont des *propriétés* reconnues entre eux, des arcs, des fleches, des cabanes, &c. La petitesse de ces sortes d'objets

proportionnés au peu de besoins de ces Peuples, les a dérobés aux yeux de ceux qui en ont parlé autrement.

La propriété une fois établie a ses abus comme tout ici-bas, & l'inégalité des fortunes en est une suite indispensable. La force, l'industrie, le bonheur, l'économie grossissent un héritage, & les défauts contraires diminuent l'autre. C'est ainsi que le territoire entier de la Société passe dans les mains d'un petit nombre, & que tout le reste vit dans une sorte de dépendance de ce petit nombre, soit à ses gages, soit comme entrepreneur du maniement des fonds & de leur produit.

Telle est la Société naissante & croissante. Voyons-la maintenant s'étendre & prendre la forme d'Etat. Les Incas, seuls Souverains qui se soient fait un grand Empire au profit incontestable de l'humanité, réunirent plusieurs de ces familles errantes & sauvages, dont nous parlions tout-à-l'heure, donnerent à chaque Canton des Loix utiles, leur enseignerent l'Agriculture, les rassemblerent en un mot, & firent un corps immense. Mais vainement voudroit-on maintenir un corps sans aliments. La nourriture de l'homme ne se peut tirer que de la terre; la terre ne produit que peu ou rien qui nous soit propre, sans le travail de l'homme. La Population & l'Agriculture sont donc intimement & nécessairement liées, & forment ensemble l'objet principal d'utilité premiere d'où naissent tous les autres. Considérons d'abord la Population sous son premier point de vue.

Les Hameaux & les Villages sont l'habitation des Cultivateurs des champs, & de ceux d'entre les Propriétaires qui sont obligés de les faire va-

loir eux-mêmes. Les Bourgs sont d'une part des Villages, dont le territoire est plus considérable; de l'autre, ils sont le séjour des petits propriétaires qui peuvent s'écarter de leurs fonds, & qui en ont assez pour que la rente que leur en fait l'Entrepreneur ou Fermier les fasse subsister dans le voisinage, comme ils sont aussi l'entrepôt du troc intérieur du Canton, & de l'échange du superflu avec le nécessaire, qui est l'ame de la Société. Les Villes sont de gros Bourgs, domicile de l'espece des Propriétaires qui sont encore plus dans l'indépendance que les premiers, qui se rassemblent pour le plaisir ou pour les affaires. Les Villes sont aussi la demeure des Tribunaux de Justice, & de tous les Entrepreneurs de détail qui sont employés à fournir les nécessités & commodités aux Habitants & aux Etrangers que de semblables motifs plus passagers attirent à cette espece de rendez-vous. Les Capitales enfin sont le séjour du Prince, des grands Propriétaires qu'attirent la faveur & les emplois dans le Gouvernement : elles le sont des grands Tribunaux, des Arts, de la magnificence, du superflu.

Tel est le tableau extérieur de la Population. C'est ainsi que tout ici-bas va par hiérarchies & par échelons, comme les marches d'un escalier, qui toutes sont nécessaires également à la perfection, mais dont les plus basses, indépendamment de l'utilité commune, sont destinées à supporter tout le faix & l'ensemble, & conséquemment méritent plus d'attention à proportion de ce qu'elles se rapprochent de la base.

Après avoir considéré la Société dans le physique, examinons-la maintenant dans le Moral.

La réunion forcée des deux mêmes principes

antipathiques que j'ai notés ci-dessus, savoir, la sociabilité d'une part, & la cupidité de l'autre, cause ici-bas les mêmes contradictions. Ce sont deux troncs qui se ramifient à l'infini; l'un porte les vertus, & l'autre les vices.

La sociabilité a inventé & placé par ordre l'attachement à ses proches, à ses amis, au Public, à la Patrie, au Gouvernement, & à toutes les vertus de détail qui illustrent la vie privée, & rendent l'héroïsme aimable.

La cupidité vomit au contraire l'envie, l'orgueil, la violence, la fraude, la cruauté, & tous les vices qui deshonorent l'humanité, & la rendent plus profondément incompréhensible encore en mal qu'en bien. On verra dans la suite que loin de proscrire entiérement la cupidité, projet idéal sans doute, puisque rien de ce qui est dans la nature ne peut être détruit, je lui trouve une direction utile à la Société. En effet, l'Etre suprême n'a rien mis en nous d'entiérement mauvais; mais dans la spéculation présente je ne considére la cupidité que telle qu'elle se montre à nous par ses effets les plus ordinaires.

Ce point de vue nous méneroit à l'idée du bon & du mauvais principe; erreur pardonnable à l'ancienne Philosophie, qui n'avoit pas comme nous l'avantage d'être guidée dans ses recherches à travers le cahos de la nature humaine par un trait perçant de lumiere révélée. Nous savons aujourd'hui que ces deux principes du bien & du mal, si distants en apparence, partent néanmoins de la même souche, savoir, d'un arrêt de dégradation forcée, qui nous laissant toute l'étendue & tout le ressort d'une ame préparée pour une destination tout autrement

noble & pure, & y ajoutant encore l'inquiétude proportionnée au déplacement actuel, nous a livrés d'autre part à l'épaissiſſement, aux besoins, aux erreurs de la matiere; de ſorte que l'illuſion eſt toujours en préſence de nos deſirs à côté de la vérité. De ces deux objets le ſecond mene au bien, l'autre au mal: ainſi notre ardeur à courir dans des routes ſi diverſes part du même principe, dirigé par la vérité, ou égaré par l'illuſion, c'eſt-à-dire, de l'immenſité de l'ame.

C'eſt ce qui a fait penſer avec quelque raiſon que le ſcélérat & le héros étoient en quelque ſorte de la même étoffe, & que l'excès dans chacun de ces genres ſi oppoſés ſuppoſoit une égale force de reſſorts, de la direction deſquels un rien a ſouvent décidé.

Cette vérité de ſpéculation eſt, de toutes les connoiſſances, la plus utile dans la pratique. D'une part, elle nous rend dans la Société compatiſſants pour les vicieux, moins auſteres, moins durs, plus humains, moins préſomptueux, moins ſuſceptibles d'orgueil; de l'autre, elle nous fait ſentir dans les Places que les ſoins & les travaux du courant ne ſont qu'un bas détail en comparaiſon du premier des ſoins, qui eſt le maintien des mœurs.

En effet, dès que le Souverain, (que je ne cite ici que comme la plénitude de la puiſſance, comprenant ſous ſon nom tout ce qui a de l'autorité parmi les hommes) dès que le Souverain, dis-je, ſera perſuadé que la ſociabilité & la cupidité exiſtent & ſe combattent comme deux éléments contraires dans tous les hommes; qu'il aura compris encore que les mœurs, uſages, opinions, décident en général l'inquiétude humaine vers

celle de ces deux affections rivales qui se trouve en vogue dans la Société; que marchant par gradation, il aura senti que c'est lui qui peut enchaîner celui de ces deux éléments qu'il voudra, & donner carriere à l'autre; certainement le résultat de cette spéculation aussi simple que sérieuse sera de ne se connoître qu'un devoir, qui est de marcher en tout & par-tout & jusques dans ses moindres actions vers la sociabilité, & de se détourner, même avec affectation, s'il est possible, de la cupidité. Celle-ci n'est jamais riche de ce qu'elle possede; elle est toujours pauvre de ce qu'elle desire. Dans les vues de la sociabilité, au contraire, comme il n'est question que de se réunir, chacun apporte tranquillement son contingent à la masse; riche de ce qu'il y fournit, il n'est pauvre que de ce qui manque à son confrere; & comme malgré toute habitude de confraternité, nos besoins situés en la personne d'autrui sont toujours très-bornés, il ne faut pour nous satisfaire sur cet article que la vie & le vêtement. Il n'est qu'un moyen d'enrichir un Peuple; c'est de le tourner vers la sociabilité. Ouvrez les Annales de l'humanité; vous y verrez que de tous les Peuples, & dans tous les temps, aucuns n'ont vécu plus durement, n'ont cependant été plus attachés à leur façon d'être, & ne se sont en conséquence estimés plus riches, que ceux qui ont vécu le plus en commun.

Ce n'est pas assez sans doute de poser des principes, il faut sur-tout les démontrer. Celui qui attribue à la cupidité tous les maux qui ravagent la Société, trouve à chaque instant sa preuve dans les faits. En effet, si l'on en excepte quelques passions brutales (& encore dans celles-

celles-ci certain point d'abrutissement) on verra que tout le reste vient de la cupidité, du desir de s'approprier les biens de goût ou d'opinion.

La suite de cet Ouvrage, dont l'objet n'est point du tout de faire un traité de morale, me donnera occasion de prouver cette vérité dans toutes ses branches. Mais j'attaque en ce moment la cupidité dans son fort, & je vais démontrer qu'elle nous égare, même dans la recherche de ceux des avantages physiques dont elle fait le plus de cas; je veux dire, de la Richesse. Il résultera de cet examen une définition précise de ce que c'est que Richesse pour un Etat; ce qui remplira en entier l'objet de ce Chapitre.

Qu'est-ce que la Richesse? Ce devroit être la possession des biens d'ici-bas. Si c'est cela, la sociabilité est toujours riche, & la cupidité jamais.

Le nécessaire, l'abondance & le superflu, sont, en fait de biens, ce que sont, en style de Grammaire, le positif, le comparatif & le superlatif. Le premier est la base des deux autres, qui sans lui portent en l'air. Examinez les calculs de la cupidité; ils prennent l'échelle à rebours. Ces trois ordres de biens sont de telle nature, qu'on ne les voit que du bas en haut. C'est dans les entraves de la nécessité, que le nécessaire est un objet d'ambition. Le nécessaire desire l'abondance, & l'abondance le superflu; mais ce dernier, d'autant moins satisfait qu'il devroit le plus l'être, voit & desire au-delà de ce qu'il possede, sans avoir jamais senti ni l'abondance, ni le nécessaire. Quel est le Riche, interrogé sur ce qu'il lui faut, qui répondra : le pain, le vin à suffisance, un habit de laine l'Hyver, & de toile l'Eté?

S'il s'en trouve un qui réponde de la ſorte, examinez ſes actions, & ne l'en croyez ſur ſa parole que quand vous aurez vu de près que tout ce qu'il poſſede au-delà eſt aux ſiens, à ſes amis, à la Société plutôt qu'à lui; que loin de ſonger à accroître ſon bien, il eſt prêt à le ſacrifier au beſoin d'autrui. Ce Riche-là, s'il en eſt, jouit véritablement de ce qu'il poſſede, puiſqu'il connoît le néceſſaire, l'abondance & le ſuperflu; mais l'exemple eſt trop rare pour faire regle.

Sortons de la theſe particuliere, & portons nos ſpéculations ſur le corps entier de la Société, ſur ce qu'on appelle l'Etat. Les trois ordres de biens établis ci-deſſus ſont & ſeront, de l'aveu de tout homme ſenſé, l'Agriculture, le Commerce, les tréſors. L'on y trouve les mêmes qualités de proportion & de progreſſion que j'ai notées dans leur emblême; le néceſſaire, l'abondance & le ſuperflu.

Cette vérité une fois poſée, écoutons les leçons de tous les prôneurs de l'intérêt, examinons le détail des ſoins des différents Gouvernements. Vous y verrez préciſément ce que je diſois tout-à-l'heure, l'échelle priſe à rebours. L'argent, l'argent, diront-ils: le Commerce utile eſt celui qui apporte de l'argent; le Commerce ruineux eſt celui qui ſe ſolde en argent. A les entendre, l'Etat le plus riche ſeroit celui qui auroit trouvé une mine inépuiſable d'or; & s'ils pouvoient à leur gré gouverner les éléments, pour s'épargner le travail de la mine ils obligeroient l'air & le feu de le mettre en fuſion, & de le vomir, comme le Véſuve pouſſe des matieres enflammées, juſqu'à ce que la lave eût couvert & endurci toute la ſurface du territoire

de la Patrie, & qu'ils fussent parvenus au sort du Roi Midas.

Mais, diront-ils, votre comparaison peche précisément dans le point le plus essentiel. Vous avez dit tout-à-l'heure que le possesseur du superflu ne regardoit jamais en arriere, & méconnoissoit l'abondance & le nécessaire; & il faut avouer que cette imputation a quelque vérité. Si votre figure étoit juste, il faudroit que ceux qui en matiere d'intérêt d'Etat en calculent la puissance d'après la quotité de son argent, n'eussent aucunes vues relatives au Commerce & à l'Agriculture. Or, c'est précisément ici le contraire. Nous ne voulons de l'argent que parce qu'il est le suc nourricier du Commerce, le représentatif des facilités du troc. Le Commerce vivifie l'Agriculture, en donnant un prix & des débouchés à ses productions. Ainsi la comparaison de votre échelle renversée cloche à tous égards. L'argent est la seve de l'Industrie & de l'Agriculture, loin d'en être le superflu.

Tout est-il dit, Messieurs? Est-ce bien là votre systême? Fixons-le, afin de ne point varier. Voici maintenant le mien à moi. L'argent n'est rien du tout de sa nature: il est seulement devenu signe de convention représentatif des biens de la vie. Loin que la multiplication du signe donne des facilités pour le troc & pour la production de la chose signifiée, il ne fait qu'embarrasser l'un & l'autre. Un plus gros volume du signe en représente un moindre de la chose signifiée; c'est d'abord une incommodité. L'inconvénient seroit peu considérable jusques-là; mais voici des maux réels.

La commodité du signe une fois établi comme nature de biens dans l'Etat, fait tomber tou-

tes les autres. Les biens naturels de l'Agriculture & du Commerce, à ſavoir, les denrées & les marchandiſes, ſont pénibles à acquérir, ſujets au dépériſſement, difficiles & embarraſſants à garder, n'ont de prix que pour celui qui en a beſoin. Votre ſigne au contraire ſe trouve dans les mines, s'acquiert en volant & en tendant la main, arts de facile exercice : il ne dépérit même point; un coffre-fort ſuffit pour raſſembler la plus groſſe fortune : le débit en eſt aſſuré à l'inſtant, & il prend au gré du poſſeſſeur toutes ſortes de formes. Il eſt donc dans la plus exacte raiſon que le ſigne prenne dans l'eſtime humaine le pas à tous égards ſur la choſe ſignifiée, & que la banque faſſe négliger le Commerce & l'Agriculture.

Ce n'eſt pas ici le lieu de démontrer tous les inconvénients tant moraux que phyſiques de cette nature de biens; combien elle échappe au régime des Loix; dans quelle impoſſibilité elle met le Prince, les Loix, la police, & enfin tous les moyens humains d'empêcher le monopole & la vénalité de la Loi même & de la conſcience; quelles ſecouſſes elle peut donner à l'Etat, en ſauvant les Grands coupables, ou leur donnant du moins la facilité d'aſſocier leur fortune à leur proſcription; combien elle eſt peu capable de tenir lieu des autres biens dont elle uſurpe la place; combien elle détruit la dépendance où le riche eſt du travail du pauvre, ſeul palliatif du mal véritable de l'inégalité des fortunes; combien elle rend fautif & ruineux le tarif de la ſubvention réciproque entre le Gouvernement & les Sujets, tarif qui fait la principale artere de la circulation dans un Etat; combien enfin elle rompt tous les liens de la ſocia-

bilité entre les Citoyens, & établit la dureté, l'intérêt & la bassesse : toutes ces choses viendront naturellement & d'elles-mêmes dans la suite de mon Ouvrage.

Il me suffit maintenant d'avoir fait douter un instant du principe de mes antagonistes : je lui donnerai encore une attaque, seulement en établissant sur des notions, même triviales, ce que c'est que la vraie Richesse.

La nourriture, les commodités, & les douceurs de la vie sont la Richesse. La terre la produit, & le travail de l'homme lui donne la forme. Le fonds & la forme sont la terre & l'homme. Qu'y a-t-il par delà ? Par-tout la forme est nécessaire au fonds, ici plus qu'ailleurs. *Tant vaut l'homme, tant vaut la terre*, dit un proverbe bien sensé. Si l'homme est nul, la terre l'est aussi. Avec des hommes on double la terre qu'on possede, on en défriche, on en acquiert. Dieu seul a su de la terre tirer un homme : en tous temps & en tous lieux on a su avec des hommes avoir de la terre, ou du moins le produit; ce qui revient au même. Il s'ensuit delà que le premier des biens, c'est d'avoir des hommes, & le second de la terre.

La multiplication des hommes s'appelle *Population*. L'augmentation du produit de la terre s'appelle *Agriculture*. Ces deux principes de Richesses sont intimément liés l'un à l'autre. Je l'ai dit; je le prouverai dans le Chapitre suivant.

On peut résumer de celui-ci que la base des loix positives est le partage des biens & avantages de la Société, & le maintien des droits de chaque individu à cet égard; & que la base des loix spéculatives est la direction de l'inquiétude & de l'avidité humaine vers la sociabilité

& la vérité, & le soin continuel de les détourner de la cupidité & de l'illusion.

Princes, quelques-uns d'entre vous ont aimé qu'on leur dît qu'ils étoient les maîtres absolus des biens de leurs Sujets : si jamais quelqu'autre qu'un Charlatan découvre réellement ce secret-là, faites pendre le démonstrateur, comme l'on fit autrefois celui qui avoit rendu le verre malléable.

Mais il est une autre sorte de bien qui vous appartient, & qui vous assure tous les autres; ce sont les hommes : vous aurez tout, si vous savez tirer parti de ce bien. L'art de le gouverner, étendu dans le détail, est très-borné dans le principe. Animez la sociabilité, opprimez la cupidité ; l'une est la corne d'abondance, l'autre est la boëte de Pandore. Il ne tient qu'à vous de verser, ou d'ouvrir.

CHAPITRE II.

La Mesure de la Subsistance est celle de la Population.

LA Population une fois reconnue pour le premier des biens de la Société, il est question de savoir d'où on la tire, & les moyens de se procurer cette sorte de Richesse.

Dieu créa au même temps tous les germes, & leur donna la faculté de se reproduire & de se multiplier; mais il les rendit tous dépendants des moyens de subsistance : c'est une vérité Physique, & dont la démonstration est répandue sur toute la surface de l'Univers. Tout germe se

desseche & meurt, si les sucs alimentaires qui lui sont propres n'entourent & n'échauffent les organes de sa croissance, & ne fournissent à sa subsistance.

C'est de ce principe simple & vrai qu'il faut partir pour calculer juste sur la Population, sur les moyens de l'étendre, sur les vices qui la restreignent & la font languir.

Il est singulier combien de tout temps on a raisonné peu conséquemment sur cet article. Toutes les fois qu'un grand Etat est tombé dans la corruption des mœurs, on s'est plaint de la dépopulation. Les Spéculateurs ont cherché le remede, les Législateurs l'ont ordonné, & toujours inutilement. Pourquoi? c'est qu'on vouloit traiter le mal sans en connoître le principe. On ordonnoit des mariages, on récompensoit la paternité, on flétrissoit le célibat; c'est fumer, c'est arroser son champ sans le semer, & en attendre la récolte.

Demandez encore aujourd'hui à nos Spéculateurs, pourquoi la plupart des Etats de l'Europe se dépeuplent visiblement: les uns nieront le fait; ce qui est la méthode la plus courte en tout genre de dispute & la moins digne de replique: le plus grand nombre convenant du fait trop visible pour être contesté de bonne foi, en accusera le célibat des Moines & des Religieuses, la guerre, le grand nombre de troupes réglées, la navigation, les transmigrations dans le nouveau monde, & autres prétendus vices de constitution, dont la plupart sont au contraire de nouvelles racines de la Population, comme j'espere le démontrer

Quelle est donc, selon vous, me dira-t-on, la vraie cause de la dépopulation? La voici.

C'est la décadence de l'Agriculture, d'une part; de l'autre, le luxe, & le trop de consommation d'un petit nombre d'Habitants, qui seche dans la racine le germe de nouveaux Citoyens.

Je sais combien de préjugés établis cette opinion choque diamétralement. Que de Citoyens entendus en espaliers, & qui dépensent en serres chaudes, croyent l'Agriculture aussi moderne en Europe que la Philosophie des Dames, perfectionnée de nos jours plus que jamais! Combien de Calculateurs élégants démontrent que la consommation même de la prodigalité, & ce qu'on appelle luxe, fait la prospérité d'un grand Etat! Ce n'est pas encore ici le lieu de combattre toutes les illusions de détail; leur tour viendra. Maintenant il est question de démontrer mon principe, à savoir, *que la mesure de la Subsistance est celle de la Population.*

Si la multiplication d'une espece dépendoit de sa fécondité, certainement il y auroit dans le monde cent fois plus de loups que de moutons. Les portées des louves sont très-nombreuses, & aussi fréquentes que celles des brebis qui n'en portent qu'un. L'homme condamne au célibat des armées de moutons; & je n'ai pas ouï dire qu'il fît aux loups cette espece d'injustice. Il tue beaucoup plus de moutons que de loups; & cependant la terre est couverte de la race des premiers, tandis que celle des autres est très-rare. Pourquoi cela? C'est que l'herbe est fort courte pour les loups, & très-étendue pour les moutons.

Les Sauvages d'Amérique qui ne vivent que de la chasse, sont réduits à la condition & presqu'à la Population des loups. Un très-petit peuple de ces Sauvages occupe un territoire, qui,

bien cultivé, fourniroit à la subsistance d'un Peuple immense; & ces foibles Nations se sont encore souvent entr'elles de cruelles guerres pour les limites: mais leur Population, qui n'est gênée, ni par célibat, ni par aucune regle de continence, se proportionne naturellement aux seuls moyens de subsistance qu'ils savent se procurer. Un ancien Romain, toujours prêt à retourner & labourer son champ, vivoit lui & sa famille du produit d'un arpent de terre; un Sauvage, qui ne seme ni ne laboure, consomme seul le gibier que cinquante arpents de terre peuvent nourrir: conséquemment *Tullus Hostilius* avec mille arpents de terre pouvoit avoir cinq mille Sujets, tandis qu'un Chef de Sauvages, tels que les ai représentés, borné au même territoire, auroit à peine vingt hommes.

Telle est la disproportion immense que l'Agriculture peut établir dans la Population. C'en sont ici les deux extrémités. Un Etat se dépeuple en proportion de ce qu'il s'éloigne de l'une & se rapproche de l'autre: en proportion de ce qu'on y cultive les terres, & qu'on les employe à produire ce qui est de la nourriture essentielle de l'homme, l'espece augmente en nombre; en proportion de ce qu'on les laisse en friche, ou qu'on les employe en inutilités ou productions de consommation précaire, l'espece diminue invinciblement malgré tous Edits & Loix d'encouragement ou de rigueur en faveur des mariages.

Il suit delà que les consommations en superfluités sont un crime contre la Société, qui tient au meurtre & à l'homicide; d'autant que ce qui est luxe en naissant, devient usage & décence dans la suite. D'où naît que la principale atten-

tion du Gouvernement doit être de porter, par l'aiguillon de l'honneur & par la force de l'exemple, l'orgueil humain vers la frugalité & une sorte de modestie relative à chaque profession. Mais il n'est pas temps encore d'entamer cette matiere.

Mr. David Hume, Auteur Anglois, l'un des plus respectables Ecrivains politiques que nous connoissions, tant par son érudition également saine & profonde, que par la sagesse de ses raisonnements & une modestie bien rare en ce temps-ci, a fait un Traité complet sur la question de la Population ancienne comparée à celle de notre temps. Ce seroit dommage que nous n'eussions pas ce morceau également savant & raisonné; & je lui rends toute justice sur le mérite d'homme de Lettres & de Citoyen, qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître à un point éminent dans l'Auteur: mais en convenant de plusieurs des principes renfermés dans ce Traité, je ne suis pas de son avis sur les conséquences en général. On pourroit le suivre dans les détails, & lui en disputer un grand nombre; mais on le feroit avec désavantage : de fait, en ce qu'il est bien difficile d'en savoir plus que lui; de droit, en ce que cette sorte de controverse seroit au moins fade, & peut-être odieuse. Mais d'après les principes établis ci-dessus, dont un homme d'aussi bon esprit que Mr. Hume conviendroit sans doute, principes qui abregent la question autant qu'ils la fixent, elle se réduit à savoir si la consommation actuelle de chaque individu, & sur-tout celle des riches, est plus considérable qu'elle n'étoit autrefois.

Le faste des anciens Asiatiques, & l'étendue excessive de l'Empire du Grand Roi, devoient

sans contredit avoir fort dépeuplé cette partie du monde; mais la barbarie du Gouvernement Turc & Persan l'ont extrêmement dévastée, & sur les ruines de tant de Villes célebres de l'antiquité l'on ne trouve plus que de vastes déserts à peine praticables pour les caravanes. On en peut dire autant de la partie de l'Afrique, jadis célebre sous les Charthaginois, les Rois Numides, &c. & qui sous le bas Empire même contenoit jusqu'à quatre cents Villes Episcopales, ayant chacune son district, Contrées arides aujourd'hui, & disputées aux lions & aux tigres par des hommes plus féroces qu'eux. Les Pays connus sous le nom de Grece, tant dans le Continent que les Isles & terres adjacentes, ne sont aujourd'hui que des roches désertes; & ces Isles autrefois si célebres par des Temples fameux, des Ecoles, des Hommes illustres, & une Peuplade immense, ne sont que des écueils. J'excepte de mes calculs toute cette partie de la dévastation générale, comme relative à des causes Morales; & nous ne traitons ici que du Physique. Il faut pareillement en retrancher l'Amérique. Si d'une part l'invasion de la partie méridionale de l'Amérique par les Espagnols, & l'abus qu'ils firent de leur victoire, a fait rentrer dans la terre des Peuplades immenses d'hommes; si la mollesse & le Gouvernement tyrannique des nouveaux colons a tenu ces fertiles Contrées dans cet état de dévastation; on peut dire que les différentes Colonies des autres Nations de l'Europe, dans tout le reste de cette partie du monde, ont compensé cette perte pour l'humanité; si c'est compenser que de mettre un à la place de vingt-cinq. Mais cette partie du monde n'existant pas pour nous dans les temps

que nous prènons ici en comparaison, il est inutile d'en faire mention. C'est donc l'Europe uniquement qui peut à cet égard entrer en question. Nous pourrions encore en excepter l'Italie, qui notoirement nourrissoit vingt-six-millions d'ames dans ses temps de splendeur, par le moyen des bleds d'Egypte qui ne nourrissent plus personne. L'Italie qui en nourrissoit peut-être le double de son propre produit dans les premiers âges de Rome, à en juger du moins par la multiplication de différents Peuples qu'on voit sans cesse en armes contre les Romains dans ces temps belliqueux; l'Italie, dis-je, contient à peine aujourd'hui cinq millions d'habitants. Mais sans entrer dans les spéculations historiques, examinons seulement si les hommes dans les premiers temps consommoient autant de produit de terre qu'ils en consomment aujourd'hui; & pour ne point sortir des portions de consommation auxquelles je me suis borné dans ce Chapitre, brûloit-on autant de bois que de nos jours? J'en doute, puisque depuis moins de dix ans la consommation de Paris, seulement à cet égard, a augmenté de deux cents mille voyes; ce qui constitue presqu'un tiers de crue. Je ne crois pas qu'on prétende que le nombre des Habitants ait augmenté de cela. Chacun sait que les recherches du luxe, de la mollesse, & la vanité mal entendue, sont la cause de cet excès. Tel maison n'avoit, il y a dix ans, du feu que dans les chambres & antichambres de chaque appartement, qui a des poëles aujourd'hui dans tous les cabinets, garde-robes & escaliers. Les femmes suivantes de cette maison ont toutes en particulier leur chambre, leur feu, leur lumiere. En un mot, tout a doublé de la sorte. Il faut

cependant du terrein, employé à ne porter que du bois, pour fournir à cette consommation. Le bois devenant la marchandise du meilleur débit, chacun se hâte d'en planter, & de dérober ainsi une portion de son héritage à la nourriture des hommes. Y avoit-il chez les anciens autant de voitures qu'aujourd'hui? il faut du bois aussi pour leur entretien. Les cuirs, les graisses, tout ce qu'on tire des bestiaux, se consommant au double, & presque toujours en pure perte, le pâturage a pris le dessus sur le labourage; & depuis long-temps le proverbe est établi, qui dit: *Qui change son champ en pré, augmente son bien de moitié.* Le pré cependant ne porte en général qu'une bonne récolte par an, & ce n'est que du second bond qu'il sert à la nourriture des hommes; autre soustraction faite à l'humanité. Je sais qu'on peut me dire que les forêts étoient immenses alors, mais mal gouvernées, au moyen de quoi elles dévastoient plus, & servoient moins; que les prairies n'étoient que des marais, qui ne fournissoient qu'un médiocre entretien aux bestiaux, &c. S'il étoit dans mon plan de prendre la contrepartie du systême que propose Mr. Hume sur ce point, ce seroit à moi à me retourner sur ces objections, & à démontrer que les prétendus déserts en question n'existoient que chez des Peuples barbares encore, & tels à peu près que l'étoient les Habitants de l'Amérique septentrionale, quand nous l'avons découverte; que, par conséquent, ces Contrées doivent encore être exceptées, comme celles ci-dessus, du point de comparaison dont il s'agit: je devrois établir enfin que l'Agriculture étoit chez les Nations policées portée pour le moins au point où elle est de nos jours,

donc.... Mais mon but principal ici n'étant que de recommander cet Art & cette Science, mere de l'humanité, il me suffiroit d'avoir amené mon antagoniste à raisonner en conséquence, pour que mon dessein fût rempli. Somme toute; convenons que les anciens connoissoient aussi-bien l'Agriculture que nous, & l'honoroient davantage : Mr. Hume prouveroit cela mieux que moi. Ils consommoient moins en général & en particulier; il le démontreroit encore: donc ils étoient en plus grand nombre.

Ce n'est pas encore ici le lieu de considérer la Population relative au travail; nous y viendrons dans le temps, & dirons en quel sens le travail second peut être utile à la Population. Suivons encore quelques considérations qui résultent de la partie actuelle de notre sujet.

Les hommes multiplient comme les rats dans une grange, s'ils ont les moyens de subsister. C'est un axiome que je n'ai pas inventé, & qu'il est temps qu'on prenne pour base de tout calcul en ce genre. En ce sens, le mot de Mr. le Prince, après la boucherie de Senef, qui parut barbare à ses Officiers étonnés, & qui n'étoit peut-être chez lui qu'un effet de cette audace militaire qui nâquit & mourut avec lui, *une nuit de Paris remplacera cela*; ce mot, dis-je, pouvoit être un axiome politique bien raisonné.

A moins qu'il ne survienne quelqu'augmentation de subsistance étrangere & nouvelle dans l'Etat, il ne sauroit s'élever une seule plante de plus dans ce jardin garni de toutes ses parties, qu'une autre ne lui fasse place. En vain travaille-t-on à Paris toutes les nuits, si les maladies, la guerre, la mer, &c. ne font des places vacantes.

Les batailles & massacres ne nuisent point à la Population, si d'ailleurs elles ne nuisent à l'Agriculture; & l'on remarque avec étonnement qu'après des temps de troubles & de calamités, un Etat est tout aussi peuplé qu'il l'étoit auparavant, tandis que les édifices, les chemins, tout enfin ce qui désigne la prospérité apparente, se ressent visiblement de l'interruption de l'ordre & de la police. Pourquoi cela? C'est que l'homme n'a qu'une seule & véritable racine, qui, comme toute autre, se nourrit du suc de la terre.

Ce n'est pas cependant que les temps de guerre, & plus encore ceux de trouble, n'interrompent & ne détruisent l'Agriculture dans certains Cantons; mais elles la vivifient dans d'autres, en accélérant le débit de ses productions. On voit d'ailleurs que ce ne sont pas les calamités dont le Laboureur voit le principe en réalité & la fin en espérance, qui rebutent sa précieuse activité. Le Fermier en Flandres seme de nouveau, derriere l'armée qui vient de fourrager son champ. En troisieme lieu, si la guerre dévaste quelques Provinces, elle les fume en même-temps; & d'autre part, ses nécessités & ses dépenses mettent peu-à-peu tout le monde dans le cas de retrancher de sa dépense particuliere, & conséquemment de sa consommation. Cette diminution de luxe profite plus à la Population que le gouffre dévorant de la guerre ne lui nuit, pourvu toutefois que cela dure. Remarquez à ce sujet que jusques au siecle de Louis XIV. la Nation a toujours été en guerre; soit étrangere, qu'elle alloit chercher ailleurs, quand elle ne l'avoit pas chez elle; soit interne, par les guerres des Gentilshommes, dont les derniers soupirs ont été les duels. Ces guerres ne dépeuploient pas, parce qu'el-

les tenoient le reste de la Nation en nécessité; & comme nous fûmes, sommes & serons toujours glorieux, nous en faisions vertu. Le Roi du siecle passé a le premier mis sur pied des armées exorbitantes, en a nécessité la mode, & conséquemment la briéveté des guerres, qui dès lors dépeuplent beaucoup, & ne peuplent pas, en ce qu'elles n'affaissent le luxe que pour un temps, & le labourage pour toujours.

En général donc & dans le principe, ce ne sont, ni les guerres, ni les épidémies qui dépeuplent un Etat; mais si vous mettez un cheval de plus dans l'Etat, toutes autres choses demeurant égales, vous êtes certain d'y tuer quatre hommes au moins. Mais, me dira-t-on, les bestiaux fument, & cet engrais vivifie d'autres portions de terre, qui sans cela seroient incultes. J'en conviens. Aussi ai-je dit, *toutes autres choses demeurant égales*. J'ajoute que l'entretien des bestiaux qu'autrefois on appelloit *plantu-rage*, est un des principaux arcs-boutants d'une florissante Agriculture. Mais prenez garde que je n'attaque ici que la sorte d'animal dont le luxe peut faire abus, & qui, bien que d'une utilité singuliere, est le moins rapportant de tous les animaux domestiques à la campagne. Le nombre en augmente chaque jour à la Ville, où les fumiers sont si abondants qu'ils ne valent presque pas la peine d'être enlevés, & où la consommation que font ces animaux monte au double & au triple de ce qu'elle seroit s'ils étoient entretenus sur les lieux, parce qu'elle nécessite l'entretien de l'énorme quantité de chevaux de trait nécessaires pour leur apporter leur nourriture à Paris.

Revenons au grand & unique axiome en cette ma-

matiere, *la mesure de la subsistance est celle de la Population.* En ce sens il est vrai de dire que plus il y a de consommation dans un Etat, plus cet Etat est puissant; mais il faut bien entendre ce principe. Si vous entendez par-là que la vraie puissance d'un Etat consiste à avoir beaucoup de consommateurs, je suis de votre avis; mais, par la même raison, beaucoup de consommation faite par un petit nombre de consommateurs est une corrosion continuelle & toujours croissante du nerf de la Population.

Cessons de nous égarer sur ce principe. Ce n'est ni le célibat, ni la guerre, ni la navigation, qui dépeuplent un Etat; au contraire. Je vais entreprendre la démonstration de ce paradoxe sur celui de ces trois ordres de choses qu'on abandonne le plus aisément en ce genre à une sorte d'anathême public.

Les Auteurs Politiques Protestants (il faut avouer que ce sont les meilleurs) ont tous attribué au Monarchisme la dépopulation de l'Espagne, de l'Italie, & des autres parties de l'Europe qui suivent le Rite Romain; & pour répéter ici les paroles d'un des plus habiles hommes & des plus profonds Ecrivains * en ce genre: *Les Moines*, dit-il, *ne sont d'aucune utilité ni ornement en paix, ni en guerre, en deçà du Paradis, comme l'on dit.... L'expérience fait voir que les Etats qui ont embrassé le Protestantisme en sont devenus visiblement plus puissants.* Nos Politiques ont non-seulement pris condamnation sur cet article, mais ils ont encore quelquefois enchéri: il s'en faut bien que je sois de cet avis.

J'ai habité dans le voisinage d'une Abbaye à

* Essai sur la nature du Commerce par Mr. Cantillon.

la campagne. L'Abbé, qui partageoit avec les Moines, en tiroit 6000 livres. Je veux bien que la portion conventuelle fût plus forte, mais de peu de chose ; car Messieurs les Commandataires ne sont pas dupes. Sur les 6000 livres de rente restantes, ils étoient trente-cinq ; à savoir, quinze de la maison, & vingt jeunes Novices étudiants, attendu qu'il y avoit un Cours dans cette maison. Ces trente-cinq maîtres avoient en comparaison peu de domestiques ; mais ils en avoient au moins quatre. Or je demande si un Gentilhomme, vivant dans sa terre de 6000 livres de rente, en auroit eu davantage ? Ainsi entre lui, sa femme & quelques enfants, à peine auroient-ils vécu dix sur ce territoire ; & en voilà quarante d'arrangés en vertu d'une institution particuliere. En conséquence donc du principe établi, qu'il ne sauroit s'élever de nouveaux habitants dans un Etat qu'à proportion des moyens de subsistance ; que plus cette subsistance est volontairement resserrée par ceux qui occupent le terrein, plus il en reste pour fournir à une nouvelle peuplade ; il seroit impossible de nier que, toutes autres choses mises à part, les établissements des maisons Religieuses ne soient très-utiles à la nombreuse Population. Que ce soit de par le Roi, de par saint Benoît ou saint Dominique, qu'un grand nombre d'individus s'engagent volontairement à ne consommer que cinq sols par jour ; toujours est-il vrai que ces sortes d'institutions aident fort à la Population, simplement en donnant de la marge, & laissant du terrein à d'autres plançons. Que tous les Moines vivent ainsi, que toutes les Communautés soient nombreuses en proportion de leurs revenus, c'est ce que je n'ai garde de soutenir, & ce qui

est étranger à la question. Je m'ingérerai moins encore à dire les moyens de maintenir dans leur vigueur les institutions dont je parlois tout-à-l'heure, & dont le relâchement est au moins une lepre dans l'Etat. Je dis seulement que selon le maintien de la maison que j'ai citée, & de plusieurs autres en ce genre que j'ai connues, loin de nuire à la Population, elles y servent, toutes plaisanteries cessantes; car je ne les aime ni folles, ni triviales.

A l'égard de l'objection, qu'un Seigneur est utile dans l'Etat, ou du moins y sert d'un grand ornement, au lieu que les Moines n'y sont ni l'un ni l'autre, l'Auteur que j'ai cité, quoique Protestant, met du moins à son axiome le correctif *en deçà du Paradis*. Il fait en cela la critique de certains misérables libelles gauchement plâtrés d'un vernis de dissertation sur le droit public, & cependant bien accueillis depuis quelques années chez nous, où l'on osé avancer que les Ministres de la Religion ne sont d'aucune utilité dans l'Etat. L'Auteur ne parle ici que des Moines; ce qui fait encore une différence bien grande : & à vrai dire, n'étant que calculateur, il lui est permis de mettre tout au même poids & mesure; ce qui est, au contraire, un délire pour un Politique. Mais je puis répondre encore à cette double objection sans rien forcer. Examinons d'abord l'article de l'utilité, je serai court; ensuite celui de l'ornement, je le serai plus encore.

Les Moines de fait étudient, prêchent, instruisent, travaillent, desservent les Paroisses de campagne. En outre, ils ont tous, ou la plupart, dans leur institution, quelqu'objet d'utilité; je dis plus, de nécessité. S'ils ne le remplissent

pas, c'est l'affaire du Législateur & de la Police. Eh quoi! je suppose que la Milice fût relâchée & tombée dans la mollesse, la Magistrature dissipée, la Noblesse sans mœurs & sans délicatesse, faudroit-il pour cela supprimer le Militaire, les Magistrats, & les distinctions héréditaires? L'invention de supprimer & de détruire est le contraire absolu de l'Art de gouverner; c'est la magnanimité du suicide. Un Chirurgien ignorant fait couper la jambe; Esculape l'eût traitée & guérie. Quatre traitements comme celui du premier, il ne reste plus que le tronc. Je n'ai rien à dire de plus sur l'utilité morale; je n'aime pas à m'étendre sur des points étrangers à mon sujet: passons à l'utilité physique.

Chacun sait que la plupart de ces grands établissements Monastiques, si riches aujourd'hui, n'étoient autrefois que des déserts, & que nous devons aux premiers Cénobites le défrichement de plus de la moitié de l'intérieur de nos terres. Mais sans nous prévaloir de l'authenticité du titre, article si sacré en saine Politique & si hors de mode aujourd'hui, considérons les choses dans l'état présent. On n'ignore pas, & il est passé en proverbe, que les Bénédictins, par exemple, mettent cent sur leur territoire pour lui faire produire un. Je connois dans leurs biens telle chaussée d'étang ou contre des rivieres, tel autre ouvrage enfin utile ou nécessaire, qui a certainement coûté trois fois le fonds de l'Abbaye entiere sur lequel la construction est faite. Ces travaux longs & dispendieux, qui sont une sorte d'ambition & de joye pour des Corps qui se regardent comme perpétuels, toujours mineurs pour aliéner, toujours majeurs pour con-

ferver, font au-deſſus des forces des Particuliers. L'Etat ne peut envifager que les objets généraux; & quand fes fecours defcendroient quelquefois jufques aux détails, il faut encore une adminiſtration puiſſante & toujours préfente pour l'entretien. Ou le Seigneur poſſeſſeur du fonds eft riche & grand Propriétaire; en ce cas il ne confomme pas fur les lieux qui font négligés, & qui fe ruinent petit à petit: ou s'il eft obligé d'y réfider, il eft foible, accablé de faux fraix, de dettes antérieures; fon adminiftration eft intermittente, & tout languit fous fon fils, fi ce n'eft fous lui. Or, il n'eft pas contefté que ces travaux ne foient un bien particulier qui reffortit au bien général, & qui l'établit. Il en eft de même des bâtiments; même folidité, même entretien. Une des Eglifes de l'Abbaye dont j'ai parlé d'abord, eft connue dans notre Hiftoire par une époque fameufe depuis fept cents ans: elle eft abfolument au même état où elle étoit alors. Quels font les bâtiments des Particuliers qui ont une pierre de ce temps-là?

Quant à l'ornement, avouons que le Seigneur de 6000 livres de rente que nous avons établi, remplaçant les quarante Moines cités dans notre premier exemple, ne feroit pas d'un luftre bien fameux dans fon Château. Nous prenons, il eft vrai, fur ce domaine la portion du Commandataire qui partage avec eux, comme feroit un Seigneur avec fon Fermier-Général. Or, fi le brillant & le fafte étoient de mon fujet, je demanderois fi les Cardinaux de Rohan & de Polignac à Rome, & tant d'autres ailleurs, n'ont pas fait autant de ce genre d'honneur à la Nation, qu'euffent pu faire des Sei-

gneurs laïques. S'il est vrai de plus, comme le dit le même Auteur, que *le point qui semble déterminer la grandeur comparative des Etats, est le corps de réserve qu'ils ont*, quelles richesses en vaisselle & ornements d'Eglise, tableaux, manuscrits, bibliotheques, bâtiments même, ces fortes Maisons Religieuses ne tiennent-elles pas en magazin, dont on ne trouveroit pas trace dans les Pays Protestants ?

A l'égard des Mendiants, je serois parfaitement de l'avis du même Auteur, s'ils étoient aujourd'hui tels dans la force du mot. Ce n'est point à moi à examiner si la mendicité a jamais été permise à aucune Société Religieuse, autrement que comme moyen de subsistance au milieu des travaux, dont le fruit est totalement destiné aux vues de la charité ; mais il est de fait qu'attendu que le métier ne vaut plus ce qu'il valoit autrefois, tous ou peu s'en faut, prévoyant, comme Joseph, les années de stérilité, ont fait provisions de revenus, & qu'au moyen d'un léger arrangement de police de la part du Gouvernement, on ne verroit plus de besaces. C'est tant pis, s'écrie-t-on ; car ils se feroient des revenus aux dépens des Sujets de l'Etat.... Eh ! point du tout pour une grande partie. La moitié des maisons du Fauxbourg Saint-Germain, & de plusieurs autres Quartiers de la Ville de Paris, par exemple, appartiennent à des Corps : les ont-ils achetées ? Non, & à cet égard on a grande raison de leur lier la bourse. Mais ils ont bâti des places vagues qui leur furent données dans le temps, n'étant de presqu'aucune valeur. Aujourd'hui cela fait une magnifique Cité, & un revenu considérable pour l'Etat comme pour eux, qu'ils ont tiré

de la terre. Que les Carmes Déchaussés ayent, comme l'on dit, cent mille livres de rente; ils ne les ont prises à personne : & pourvu qu'ils vivent toujours selon leur observance, il faudra bien, aujourd'hui qu'ils n'ont plus de terrein à bâtir à Paris, que leur excédent aille bâtir ailleurs, ou entretenir d'autres Carmes vivant tout aussi pauvrement, mais toujours individus réels dans l'Etat.

Si les Etats Protestants sont plus peuplés & plus florissants que ceux où la discipline Ecclésiastique de la Communion Romaine est aussi exactement observée & réglée qu'elle l'est en France, (fait, à tout prendre, dont je voudrois d'autres preuves que des allégations) je crois qu'il seroit aisé d'en donner d'autres raisons que la suppression des Moines. 1°. La prétendue Réforme fit universellement des révolutions dans tous les Etats; & il est certain qu'il est des secousses qui avivent les esprits politiques, & régénerent les ressorts du Gouvernement & de l'industrie. La Suede changea entiérement son Gouvernement en embrassant la prétendue Réforme; mais qui l'eût considérée après les regnes durs & absolus de Charles XI. & de Charles XII. eût été bien étonné d'y voir si peu de Moines, & tant de dépopulation & de misere. Ce n'est pas le rétablissement des Moines qui a fait tomber de moitié le commerce & la richesse de la Hollande depuis le commencement de ce siecle; mais le luxe y a enfin engrené, la consommation y a doublé, & le commerce diminué. Ces célebres Danois d'autrefois, qui ont fait trembler toute l'Europe, sont morts; mais depuis deux cents ans qu'ils ont chassé les Moines, il seroit temps de voir cette antique pepiniere se

repeupler de Héros. Henri IV. & Louis XIV. ensuite, trouverent le moyen de rétablir leur Royaume sans rien changer à la Religion établie. Je vois que le judicieux David Hume, & plusieurs autres Anglois se plaignent que leur Patrie se dépeuple ; ils en cherchent des raisons de détail, faute d'avoir touché au vrai point, qui est que l'Angleterre est devenue riche, que la richesse augmente la consommation, & diminue en conséquence d'autant la Population.

Quand je suis devenu l'apologiste des Institutions Monastiques, article sur lequel je me suis étendu sans doute avec trop de détail en suivant seulement l'excellent Auteur que j'ai cité ci-dessus, on s'attend bien que je serai, & plus abondant, & plus fort en raisons sur l'article des troupes soudoyées, des gens employés à la navigation, &c. Somme totale, multipliez la subsistance, vous multiplierez les hommes sans que tant de gens s'en mêlent, à beaucoup près. Mais, direz-vous, tous ceux de l'ordre des célibataires qui ne font rien pour gagner leur vie, diminuent d'autant le travail dans un Etat; & comme le travail est le seul moyen d'étendre la subsistance, vous la rétrecissez précisément par la sorte d'emploi que vous tolérez à ceux qui jouissent des fruits de la terre, & qui devroient travailler à les multiplier. Ceci sort de la question. C'est seulement dans l'ordre des Maîtres & Propriétaires que j'ai considéré les Communautés Religieuses. On verra dans la suite de ce Traité, qu'il s'en faut bien que je prêche l'inaction. J'ai voulu seulement dire dans ce Chapitre que la subsistance est la mesure de la Population; qu'en conséquence, tous ordres de gens qui se vouent à vivre d'un petit pro-

duit de terre, favorisent la Population, loin de lui nuire, en ce qu'ils se resserrent volontairement, & font place à d'autres. S'agit-il ensuite de décider quelle est, de toutes les professions qui composent la société, celle qui mérite la préférence d'estime & de protection; c'est ce que nous verrons dans le Chapitre suivant. Finissons celui-ci par où nous l'avons commencé.

Augmentation de subsistance, accroissement de Population; nous allons voir comment accroissement de Population doit faire augmentation de subsistance.

CHAPITRE III.

L'Agriculture, qui peut seule multiplier les subsistances, est le premier des Arts.

QUelques hommes assez follement présomptueux, d'autres inquiets & impatients de toute espece de joug, pensant échapper à la vue toujours présente de la Divinité, cherchent à se perdre dans la foule des brutes, & ne reconnoissent dans l'homme de supériorité sur les animaux que celle que nous donne une construction mieux organisée. De tous les délires de l'esprit humain, c'est-là, je crois, celui qui mérite le moins d'être attaqué; puisque si sur cent de ses partisans, il en est un de bonne foi, du moins est-on certain qu'aucun de ses prôneurs n'a réfléchi sur les conséquences de l'adoption de son systême. Bien est-il qu'entre les preuves de fait dont on peut l'accabler, aucune ne

me paroît aussi forte que l'Art de l'Agriculture.

Après avoir dit que l'homme imbécille & né tel est encore l'animal de tous le mieux organisé, l'on passe de ce point de fait à l'énumération de tout ce que l'homme a inventé & acquis par delà au physique, de tout ce qu'il conçoit, craint, espere au moral, pour en composer le territoire d'une ame intellectuelle, soumise d'une part à procurer à la machine la pénible jouissance des biens d'ici-bas, tendante de l'autre vers un bonheur dont elle ne connoît autre chose, sinon que la matiere est insuffisante pour le lui procurer, & dont elle n'a d'autre sentiment qu'un attrait inhérent à sa substance, qui dégénere en inquiétude & lui prohibe le repos.

Dans la premiere de ces deux portions d'un territoire pour lequel l'homme seul est privilégié, l'invention de l'Agriculture me paroît celle de toutes qui porte le plus ce titre exclusif.

J'ai dit que l'homme étoit de tous les animaux celui qui faisoit le plus aisément pâture de tout. En effet, il n'est rien ou bien peu de chose dont aucune sorte d'animal se nourrisse, qui ne puisse au besoin lui servir de nourriture. Mais l'instinct des animaux les plus forts & les plus adroits s'est borné à chercher & reconnoître sa proye, à lui tendre des pieges pour la surprendre, & l'attirer quand la force & la vélocité ne suffisoient pas; l'homme seul a cherché, appris, & imité le secret de la nature, & par un travail assidu il est venu à bout de multiplier celles de ses productions qui lui étoient nécessaires ou utiles. C'est à cette multiplication qu'il doit celle de sa propre espece, qui, comme nous l'avons dit, est le premier des biens.

Si donc un art est estimable en partie à pro-

portion de la beauté de l'invention, il n'en eſt aucun qui doive flatter l'amour-propre de l'homme plus que l'Agriculture, & qui mérite plus ſon eſtime. Mais cet avantage n'eſt rien en comparaiſon de ſon utilité : nous l'avons déja démontrée, ſuppoſé que la choſe eût beſoin de démonſtration.

Une façon sûre pour le Gouvernement d'apprécier les différents travaux des hommes, c'eſt de regarder chaque claſſe d'hommes relativement à la dépendance où elle eſt des autres claſſes. Ce coup d'œil fera ſentir au Prince que les derniers doivent être les premiers dans ſa bienfaiſante attention. Le Chevalier Temple compare un Gouvernement éclairé à ces pyramides dont la baſe eſt fort large & occupe un grand terrein, & dit que l'autorité venant à ſe terminer au pouvoir d'un ſeul homme, fait alors la pointe la plus parfaite de la pyramide, & forme ainſi la figure la plus ferme & la plus aſſurée qu'il puiſſe y avoir. Si le Prince, au contraire, ou le Gouvernement protegent & laiſſent étendre les rangs plus élevés privativement aux plus bas, inſenſiblement la pyramide devient tour, & puis cône renverſé, qui ne ſe ſoutient plus que par miracle.

Il eſt à conſidérer encore que chaque rang ſupportant plus de faix à meſure qu'il eſt plus près de la baſe, chaque pierre de notre bâtiment politique voudroit quitter l'état le plus pénible, aimant mieux courir le riſque d'être expoſée aux coups de la tempête & de l'orage, que de ſouffrir l'affaiſſement continuel que lui préſente ſa poſition. C'eſt donc cette portion de l'Etat qui doit être la plus ſoutenue par les reſſorts de la protection & de l'encouragement : nous en détaillerons dans le temps les moyens.

Nous l'avons dit ailleurs : chez les Sauvages, le plus vil Chaſſeur peut conſommer le produit de cinquante arpents de terre. Voilà où nous en ſommes, quand nous négligeons l'Agriculture. Diſtribuez enſuite le terrein du Royaume, & voyez ce que nous devenons quand nous abandonnons une portion du territoire de l'Etat. Plus au contraire nous tendons à exciter cet Art utile & à multiplier la production, plus nous nous éloignons de cet état de décadence & d'affoibliſſement.

Il eſt indifférent à la terre de nourrir des chevres ou des hommes, diſoit ſouvent l'Auteur d'un excellent traité en ce genre, dont j'ai adopté tous les principes; mais elle veut être honorée & ſoignée comme une bonne mere. En effet, la terre n'eſt marâtre nulle part, du moins dans nos climats. Le ſable ici nous préſente une ſurface deſſéchée; mais tranſporté dans des terres humides, il les féconde en tempérant leur âcreté : ailleurs il ſe couvrira de bois ſemés & fumés avec ſoin, & l'herbe croîtra ſous ces bois; plus près, à force d'engrais & de terreau, il devient d'un grand rapport, & par-tout il aide aux bâtiments, à la ſolidité des pavés, &c. La terre n'offre ici que de la mouſſe; vous trouverez dans ſon ſein de la marne, qui, répandue ſur ſa ſurface, la féconde; des carrieres, des mineraux : plus loin le grès, dont l'aſpect eſt la teinte de la ſtérilité, caſſé, devient le plus utile des matériaux pour la ſolidité & la facilité des communications. Ces marais ſtériles qui infectent l'air, peuvent devenir des rivieres, fournir de la tourbe; ou, deſſéchés, être changés en poſſeſſions les plus abondantes. En un mot, tout a ſon utilité ; je le répete, tout

terrein peut produire au moyen du travail: *Labor omnia vincit improbus.* La ſtérilité ne ſe montre nulle part que par la faute des hommes.

Un arpent de terre en friche n'occupe perſonne; tout au plus un berger y menera-t-il ſon troupeau deux fois dans l'année, & ce troupeau n'en retirera preſque rien. Si cet arpent eſt en bois, il faut le clorre, le garder, & tous les vingt ans on vient le couper, y faire les fagots, l'écorce & le charbon : mais s'il eſt en prés, on l'étaupe, on le fume, on l'arroſe, & on le fauche; & tout cela employe du monde, quoiqu'en petite quantité, & ſeulement en deux ſaiſons de l'année. Un champ occupe plus de monde; on le laboure à pluſieurs repriſes, on le fume, on le ſeme, on le herſe, on le ſarcle, on le moiſſonne enfin. Là où il y a des champs, il y a des hommes, fuſſent-ils ſous la terre. Là où les champs rapportent le plus, il y a plus d'hommes. Mettez cet arpent en jardins appellés marais à Paris : vous y verrez, dans toutes les ſaiſons de l'année, continuité de travail & de récolte; tout eſt mis en valeur; à peine un ſentier d'un pied de largeur permet-il la communication d'une portion à l'autre de ce fécond domaine; on éleve des murs & des ados pour les productions qui rampent moins que les autres; & le Cultivateur ſe procure un terrein perpendiculaire pour étendre ſon terrein horizontal, & par conſéquent ſon Royaume; il acquiert une Province à dix pieds de terre, qu'aucune Puiſſance n'a droit de lui diſputer.

Par une liaiſon de conſéquences, plus il y a d'hommes, plus auſſi la terre rapporte. L'induſtrie tire du roc le ſuc nourriſſier des meilleures plantes. Voyez de loin le terroir de Mar-

feille; vous n'appercevrez que des montagnes grises d'un escarpement affreux. Approchez; vous trouverez la fécondité dans son Royaume, & dix mille huttes ou maisons plus ou moins grandes, qui ont chargé ces rochers de verdure, d'herbes & de fruits. Vous y verrez creuser dans le roc vif des tranchées de six pieds de profondeur, les remplir de couches de terre & de pots cassés, & planter ensuite dans ces fosses des vignes qu'on ne renouvelle que tous les cent ans.

Mais ceci nous meneroit à des matieres qui ressortissent à d'autres Chapitres. Revenons au principe fondamental qui ne peut être nié: *Plus vous faites rapporter à la terre, & plus vous la peuplez.*

L'Agriculture cependant, cet Art par excellence, qui peut se passer de tous les autres, tandis qu'aucun d'eux ne sauroit exister sans lui; l'Agriculture, dis-je, est encore dans son enfance. Les premiers hommes de chaque Société l'ont tous honorée: les seconds se sont, pour ainsi dire, hâtés de la négliger. La fable du chien qui laisse le corps pour courir après l'ombre, a toujours dépeint l'humanité en général. Eh! quel Art mérita jamais d'être étudié & perfectionné avec plus de soin?

S'il n'y a jamais que la même étendue de terre labourée & cultivée dans un Village, il n'y aura jamais que le même nombre de Laboureurs & de Cultivateurs, toutes autres choses étant égales. Il semble donc que la Population de ce Village, & par conséquent celle de l'Etat entier pris Village par Village, ait des bornes que toute l'attention & la protection possible ne peuvent étendre.

Il n'est pas temps encore de traiter des moyens

d'augmenter la Population, qui ne tiennent que de l'induſtrie: moyens plus importants à pratiquer pour les petits lieux & éloignés des voyes naturelles du commerce, qu'ils ne le ſont pour les lieux où l'induſtrie nait d'elle-même, & a de toutes autres facilités. Nous ne traitons maintenant que de l'Agriculture iſolée & priſe purement en ſoi.

En ſuppoſant tout le territoire de ce villlage cultivé, je demande ſi le plus ou le moins d'expérience dans l'Agriculture n'eſt pas capable de l'étendre. Il y a un proverbe commun dans le labourage, qui eſt que les bonnes terres rapportent à proportion de la quantité de labours qu'on leur donne. *Donnez-lui deux rayes*, diſent-ils, *elle vous rendra pour deux rayes; donnez-lui-en quatre, elle vous rendra pour quatre.*

Peut-être la fructification de cette bonne terre s'étendroit-elle plus loin encore, à proportion du travail: mais en la laiſſant au point ci-deſſus démontré par l'expérience, voilà toute la bonne portion de votre territoire doublée par le travail; & au lieu de deux lieues de terrein, nous en avons quatre dans le fait, ſorte de conquête dont il ne ſera parlé dans aucun Congrès. Ce double rapport nourrira le double d'hommes; augmentation de Population, & conſéquemment de travail.

Cependant combien les plus ſimples détails de cet art ne ſont-ils pas inconnus aux gens mêmes les plus intéreſſés à s'en inſtruire? Combien d'hommes aujourd'hui très-éclairés, combien peut-être d'entre mes Lecteurs penſent, quand on leur parle d'une terre qui rend vingt fois la ſemence, & d'une autre qui n'en rend que cinq, que la premiere porte vingt charges

de bled à la récolte, tandis que l'autre n'en rapporte que cinq ! Ils ignorent que, communément parlant, toute la différence entre ces deux terres consiste en la quantité de semence; de sorte que celui qui possede la premiere de ces terres ne seme sur son champ qu'un septier de grain qui lui en rapporte vingt, & qui ne lui rendroit rien s'il en semoit davantage, attendu que tout monteroit en herbe : le possesseur de l'autre champ est obligé de semer quatre septiers pour en recueillir vingt; en sorte que tout l'avantage du premier ne consiste qu'en la semence. J'ai rapporté cet exemple, comme ayant vu souvent des gens instruits se tromper sur cet article, & croire de bonne foi que les terres Léontines & celles d'Afrique, que les Anciens citent comme rendant cent & cent vingt fois la semence, rapportoient vingt fois plus de grain réel que nos terres communes, qui donnent environ, à prendre l'une dans l'autre, six fois la semence.

D'autre part, les terres médiocres, par exemple, ne rapportent que du seigle; & les Propriétaires, riches sur-tout, ne se déterminent à les semer de cette sorte de grains, que quand ils y sont forcés, & que leurs terres se refusent au froment. La raison de cette répugnance est que le seigle est toujours évalué d'un quart au-dessous du froment; mais un peu de lumieres, d'expérience & de calcul leur apprendroit que le seigle, bien moins sujet par lui-même à la nielle & aux autres accidents que ne l'est le froment, rend, par la grosseur de ses épis, un tiers plus de grain que le froment. Or, trois mesures de seigle à 15 livres valent mieux que deux de froment à 20 livres. Le calcul est court & clair.

Je

Je ne donne pas cette derniere induction comme une certitude, & comme un principe propre à tous les Pays. Je m'en sers seulement comme d'un exemple qui démontre, ainsi que bien d'autres, que l'Agriculture, quoique de tous les Arts le plus anciennement & le plus continuellement exercé, est peut-être de tous celui qui est le plus offusqué de préjugés & d'ignorance. Pourquoi cela? C'est que les lumieres naissent de l'aisance & d'une honnête liberté.

Les premiers hommes, dont l'Histoire tant sacrée que profane nous conserve la connoissance, étoient plus habiles que nous sur cet article. Cette assertion est prouvée par ce qui nous reste des annales des anciens Egyptiens. Les Patriarches passoient leur vie à la tête de leurs troupeaux, qu'ils faisoient multiplier à l'infini. Jacob savoit varier, par un artifice naturel, la couleur & la laine de ses agneaux. Bien peu de pâtres de nos jours seroient capables de ce genre d'attention.

L'esprit de conquête, & l'oppression qui en est la suite, bannirent bientôt les vertus & les soins pacifiques. Les Arts passerent de l'Asie dans la Grece, Pays sec de sa nature & de peu de rapport. Les Grecs, Peuple ingénieux, & porté à tout ce qui est du ressort de l'imagination, négligerent bientôt l'essentiel, pour s'attacher aux subtilités de l'esprit. Ils devinrent Législateurs, Philosophes, Poëtes, Orateurs, Médecins, &c. & l'Agriculture, qui leur étoit moins nécessaire qu'à tout autre Peuple, fut abandonnée aux esclaves. Ces Athéniens, dont la politesse a passé en proverbe sous le nom d'Atticisme, & dont les progrès dans les beaux Arts font depuis tant de siecles l'admiration de la postérité, passoient

leur vie au Théâtre, ou dans la Place publique, à guetter les fautes de Grammaire de leurs Rhéteurs; & leurs Magiſtrats étoient chargés du ſoin de leur faire venir des vivres par la mer. Les Lacédémoniens, dont on vante la vertu ſauvage & cynique, laiſſoient aux Ilôtes, qu'ils traitoient en eſclaves, ou plutôt comme des bêtes de ſomme, le ſoin de les nourrir. Les premiers Romains, forcés par la néceſſité, cultivoient avec ſoin leur territoire, & ne furent jamais plus véritablement grands que quand ils ſurent ſe contenter de leurs propres légumes, & mêler les ſoins du labourage à ceux de la Magiſtrature & du Généralat. Mais l'eſprit de conquête qui ne les abandonna jamais, leur fit bientôt négliger les mœurs auſteres de leurs ancêtres. Les campagnes d'Italie furent livrées à des eſclaves, & les Ecrivains de cette Nation en ont fait paſſer les plaintes juſqu'à nous. Affligés de tous les maux inſéparables d'une proſpérité ſuivie & de la grandeur démeſurée, ils ne gouvernerent leur vaſte Empire que pour le ravager, & l'Agriculture & le Commerce furent également bannis du monde connu.

Des Barbares, ou, pour ainſi dire, une nouvelle création d'hommes, dévaſterent cet Empire affoibli, & formerent de nouvelles Puiſſances. Ces Conquérants ne firent attention aux Arts que pour en éteindre juſqu'au ſouvenir, en établiſſant le Gouvernement militaire, & par conſéquent l'oppreſſion. L'eſclavage, & de droit, & de fait, fut le partage en Europe de la plus utile portion de l'humanité.

Ce n'eſt point ici le lieu de remarquer ce qu'il eſt ſorti de loix utiles & de principes fondamentaux du ſein de cette barbarie; (car le propre

des choſes humaines eſt d'être un mélange continuel de bien & de mal.) Les loix féodales, les aſſemblées de la Nation dominante pour y traiter des principaux objets du Gouvernement, & autres uſages que les Nations les plus policées regrettent encore, ſont & ſeront toujours des preuves que les plus ſaines lumieres de l'eſprit humain & de la loi naturelle percent à travers les plus épais nuages de l'ignorance & de la barbarie. Les principes d'honneur de l'ancienne Chevalerie ne laiſſent pas même à la Philoſophie moderne l'avantage d'en être le maſque.

Mais on ne nie pas que l'Agriculture & le Commerce ne fuſſent l'objet de leur mépris. Il s'en faut bien cependant que ce fût au même degré. Ces braves Nations ne connoiſſoient gueres de vertus, dont la valeur ne fût le principe & le point central; la généroſité, la franchiſe, la bonne foi, l'hoſpitalité, la nobleſſe, vertus ſi précieuſes à ces anciens preux, prenoient leur ſource dans la force de l'ame & du corps, & dans l'indépendance de l'eſprit : ils regardoient le Commerce comme propre à abâtardir l'une & l'autre, & n'attribuoient pas les mêmes effets à l'Agriculture, dont ils ſentoient d'ailleurs l'indiſpenſable néceſſité. Auſſi voit-on qu'ils excepterent, des points nombreux de dérogeance établis parmi eux, l'Agriculture exercée ſur ſon propre champ. Mais enfin tout ce qui n'avoit pas trait à l'exercice des armes, leur paroiſſoit un acte de renonciation à la gloire & à toute prééminence; & cet injuſte préjugé s'eſt ſoutenu bien plus long-temps que n'a duré la trace de leurs vertus. Depuis près de cent ans, le Gouvernement en France a eu grande attention à établir & encourager le Commerce; mais il n'a

D 2

encore rien fait de direct pour l'Agriculture. Je sais que l'un de ces objets tient à l'autre; nous le dirons assez dans la suite de ceci: mais l'Agriculture est la racine, & cela se sent.

Je n'ai pas prétendu, par l'énumération vague que je viens de faire, démontrer que l'Agriculture est un Art naissant; la chose parle assez de soi. J'ai voulu dire seulement, que si parmi nous l'autorité tournoit sa protection sur cette partie intéressante, elle trouveroit la carriere neuve encore.

Indépendamment des bonnes terres & des médiocres, qui pourroient être extrêmement bonifiées par une culture plus assidue & plus éclairée, il n'en est aucune, dans ce qu'on met au rang des mauvaises, qui ne pût être mise en rapport par l'industrie & la patience de l'homme. La nature nous démontre, par ses seuls efforts, qu'on peut tirer parti de tout. Il est peu de terreins sablonneux qui ne soient couverts de brandes, & où il ne croisse des pins & autres arbres. Les montagnes les plus élevées, du moins dans nos climats tempérés, se couvrent d'elles-mêmes d'arbres & de verdure, & mille exemples nous montrent que les roches les plus arides peuvent être fertilisées par le travail.

Le Malthois, attaché à un gouvernement doux & uniforme, va chercher en Sicile de la terre dont il charge ses bâtiments, pour en couvrir un rocher brûlé du soleil d'Afrique qu'il change en jardins.

L'Agriculture est non-seulement de tous les Arts le plus admirable, le plus nécessaire dans l'état primitif de la Société; il est encore, dans la forme la plus compliquée que cette même Société puisse recevoir, le plus profitable & le

plus rapportant : c'eſt le genre de travail qui rend le plus à l'induſtrie humaine avec uſure ce qu'il en reçoit.

La mer attend tout de la terre, & de celui qui la fait valoir ; il eſt inutile de le répéter : mais je ſoutiens que les profits de l'Agriculture ſont plus ſûrs & plus conſidérables que le Commerce maritime, même que la recherche de l'or.

Quant à ce dernier, la ſuite de cet Ouvrage démontrera que l'or n'eſt richeſſe que de proportion ; que, ſemblable au vif argent, il s'échappe des mains qui le poſſedent, & entraîne avec lui tout ce qui a pu l'arrêter au paſſage : on ne peut le fixer qu'en l'enſéveliſſant ; uſage pour lequel ce n'étoit pas la peine de l'arracher des entrailles de la terre.

A l'égard du Commerce maritime, je mets en fait qu'en ſuppoſant qu'un Propriétaire de terres ſe donnât la même peine pour faire valoir ſes fonds, ſur ſon propre ſol ou ſur celui d'autrui, par les ſoins de l'Agriculture, que s'en donne un Négociant pour bien conduire ſon Commerce ; que ce Propriétaire prenant pour baſe de ſa conduite perſonnelle la même économie, ſans laquelle il n'y a point de Commerce aſſuré, eût d'ailleurs autant d'attention journaliere à ne pas perdre un inſtant, à ne rien laiſſer arriérer, à ſpéculer pour fournir de nouvelles branches de production relativement aux changements arrivés dans la conſommation, à être averti des premiers, à tenir des comptes en regle ; &c. je mets en fait, dis-je, qu'il feroit profiter ſes ſoins, ſes fonds & ſon travail, au double de ce que peut produire aujourd'hui le Commerce le plus lucratif.

Autre objet important, ſi l'on veut ſe ſou-

venir de la diſtinction que j'ai établie au commencement de cet Ouvrage entre la ſociabilité & la cupidité.

L'Agriculture eſt de tous les Arts le plus ſociable. Quelle nobleſſe, quelle généreuſe hoſpitalité, dans les mœurs de ceux qui paſſerent leur vie à la tête de leurs moiſſonneurs & de leurs troupeaux! Mais, ſans aller ſi loin, entrez dans le jardin d'un pauvre homme; il vous offre gratuitement, & ſans oſtentation, ce que l'artiſan étale & farde pour le vendre. Qu'un Agriculteur faſſe une découverte; il ſe hâte de la communiquer à ſes voiſins: toutes celles des autres Arts ſont des ſecrets, qu'il a fallu voler, ou acheter bien cher.

Je ne parle ici morale, qu'autant qu'elle eſt relative à l'intérêt bien entendu; &, à dire vrai, la morale la plus exacte eſt en tout & par-tout l'intérêt le plus réel. Mais, ſans entrer dans cette diſcuſſion, n'eſt-ce rien dans un Etat que l'habitude du travail & de l'innocence? Fouillons les annales des Arts, nous rougirons des excès dont l'envie & l'intérêt y ont deshonoré la nature. Peut-on rien reprocher de ſemblable aux Agriculteurs?

Il eſt, je crois, décidé dans la ſpéculation que l'état le plus innocent eſt le plus heureux; mais daignez l'eſſayer dans la pratique, Courtiſans diſgraciés, & vous Favoris de la Société, à qui l'âge enleve chaque jour quelques-uns des arcs-boutants de votre mérite. En vain les uns affectent & jouent les dehors de la conſidération qui leur échappe; en vain les autres cherchent à ſe rajeunir, ne ſe montrent qu'aux bougies, &c. tout les avertit durement qu'ils ne ſont plus ce qu'ils ont été. Un arbre, une fleur, ni même leurs

Cultivateurs ne ſavent point faire cette différence; ils ſe prêtent aux ſoins de l'exilé comme à ceux du favori, & traitent le vieillard comme dans la fleur de l'âge.

L'Agriculture eſt donc le premier des Arts, comme le plus honorable à l'homme, le plus néceſſaire, le plus utile, le plus innocent : mille gens l'ont dit avant moi; l'exemple des Peuples Agriculteurs, & de la partie de chaque Peuple qui eſt livrée à l'Agriculture, le démontre. Il étoit peu néceſſaire de m'étendre ſur cet article; il le ſera davantage de montrer ce qui en arrête chez nous le progrès, & quels ſeroient les moyens de l'encourager. Mais, avant d'en venir là, je crois qu'il eſt utile de mettre ſous les yeux un précis des avantages dont jouit en ce genre notre heureuſe Patrie.

CHAPITRE IV.

Avantages de la France relativement à l'Agriculture.

L'Auteur de la nature a, comme je l'ai dit, donné à l'homme la faculté de faire, au beſoin, aliment preſque de tout; il a donné d'autre part à la terre de nourrir & vivifier dans ſon ſein preſque toutes ſortes de germes, de plantes & de fruits : mais il faut encore que ce ſein maternel ſoit attendri, réchauffé, humecté par les concours des autres éléments.

Ce concours lui eſt favorable preſque partout, mais plus ou moins; l'induſtrie humaine en accroît encore les influences, & aide de la

ſorte à la nature. Il eſt cependant des lieux où elle ſe refuſe à nos ſoins, & preſqu'à toute eſpece de production.

Le Samoyene & le Lapon, cachés ſous des neiges éternelles, ne ſauroient multiplier la mouſſe qui ſert de nourriture aux rennes, dont le lait & la chair ſont leur unique ſubſiſtance. L'Africain, errant dans des ſables brûlants, travailleroit en vain à les rendre féconds. Le climat & le ſol ſe refuſent également dans ces diverſes Contrées; en quelques autres, le climat aideroit, & le ſol manque.

Les deux points que j'ai cités ſont les deux extrémités de la température. En partant de l'une & de l'autre, & ſe rapprochant vers le centre, les biens & les dons de la nature ſe préſentent ſelon les lieux; de façon que ce qui manque à un Canton de ce qu'un autre poſſede, y eſt remplacé par des productions d'un autre genre, preſqu'également analogues aux néceſſités & commodités de la vie humaine. Mais s'il eſt un Pays qui puiſſe jouir également de toutes ces productions, celui-là ſans doute eſt le favori de la nature.

La France réunit tous ces avantages plus qu'aucun autre Etat du monde. Les Romains qui poſſédoient trois parties de l'Univers, qui les parcouroient, gouvernoient & ravageoient également tour-à-tour, rendoient ce témoignage à la Gaule, telle qu'elle étoit alors relativement à ſa Population, à la température de ſon climat, & à la multitude de rivieres dont elle eſt arroſée. Ils ne connoiſſoient pas les avantages de la mer ſi importants aujourd'hui, & que nous poſſédons d'une façon preſqu'unique. Ce n'eſt pas encore ici le lieu d'en parler.

En considérant notre climat, la fécondité de la plupart de nos terres, ces montagnes qui d'une part nous servent de frontieres, & de l'autre placées au centre distribuent des eaux dans toutes les parties de cette heureuse Contrée, l'industrie & l'activité naturelle aux Habitants, la fécondité de leurs femmes, & autres avantages Physiques, l'on conçoit aisément que la France doit être la Patrie de la Population & de l'abondance.

Les eaux qui sortent des montagnes, qui arrosent de toutes parts les vastes Provinces de ce Royaume, forment les rivieres & les fleuves qui les portent à la mer. Il n'est presqu'aucune de ces eaux, qui par le travail le plus simple, & le soin seulement de les reprendre assez haut & d'en détourner une partie pour les répandre sur les terres, ne fertilisassent les campagnes qui en paroissent les plus éloignées. Les Chinois, Peuples chez lesquels il est de fait, malgré les relations exagérées, que presque tous les Arts sont inconnus, ont néanmoins sur l'article de l'Agriculture des lumieres pratiques qui nous feroient honte, d'autant plus que toutes leurs machines sont simples : ils élevent les eaux par des roues, & les transportent sur leurs campagnes. Où voit-on de ces machines-là en France ? Et dans quel Pays du monde auroit-on plus de facilité pour cela ?

Le célebre Constructeur du canal de Languedoc, homme auquel la Patrie devroit des statues, n'a formé les bassins qui fournissent à la navigation immense & continuelle de son canal, que de ruisseaux recueillis dans les montagnes, & qui se perdoient dans les vallées, sans que personne en profitât.

D'autre part, la température du climat permet que dans toutes les Provinces du Royaume on puiſſe cultiver les productions utiles ou agréables des quatre parties du monde, de façon qu'elles y viennent comme dans leur Patrie naturelle. Le détail à cet égard ſeroit ſuperflu.

La nature des terres enfin eſt telle en France, qu'à la réſerve de quelques dunes au bord de la mer, & de quelques roches eſcarpées en petit nombre, il n'y a peut-être pas un pouce de terrein qui ne pût être mis en valeur.

On ſait l'offre que firent les Maures chaſſés de l'Eſpagne, de venir habiter les landes de Gaſcogne, & l'on eſt aujourd'hui ſurpris du refus qu'on leur fit de ces déſerts. Il faudroit ſe tranſporter aux temps, avant de blâmer un gouvernement auſſi éclairé que celui d'Henri IV, & de ſon Conſeil. L'autorité Royale n'étoit pas alors auſſi reconnue, & la police auſſi-bien établie, qu'elles le ſont aujourd'hui. A regarder les choſes de ce ſens-là, une colonie de huit cents mille ames étoit uu peu forte pour un Royaume qui renfermoit encore le germe des troubles civils. Cependant Sully, le grand & digne Sully, qui voyoit tout, & dans le préſent, & dans l'avenir, vouloit qu'on les reçût. Si pareille choſe arrivoit aujourd'hui, il y a apparence que les Sous-Fermiers de la Capitation l'emporteroient au Conſeil. Mais en ſuppoſant que des raiſons contraires prévaluſſent, & que les Anglois & leur naturaliſation leur fermaſſent leurs portes, je doute que le Roi de Pruſſe les laiſſât retourner en Afrique.

Quoi qu'il en ſoit, ces terribles landes, ou l'on ne découvre trace d'homme que par des ſentiers pendant quarante lieues de Pays, ſeroient

aujourd'hui habitées autant qu'aucune autre Contrée du Royaume. Et qu'on ne m'oppose pas que je mets ici en fait ce qui est en question: ces landes portent des pignadas ou bois de pins très-beaux, mêlés de chênes blancs; elles sont presque par-tout couvertes de brandes fort élevées. Toute terre qui porte, peut être fécondée par la culture & l'engrais, & fournir aux nécessités de l'homme. L'air, dit-on, y est fort mal sain, ainsi que les eaux; mais il y vit des Habitants, quoiqu'en petit nombre: les bestiaux y sont petits; mais ils peuplent considérablement: & d'ailleurs cette température vicieuse ne pourroit-elle pas être corrigée par l'écoulement donné aux eaux pluviales, qui séjournent tout l'Hyver dans ces plaines sablonneuses? Enfin, j'ai vu moi-même dans un enclos à portée d'une des huttes de ces bonnes gens le bled de très-belle espece fraichement coupé & encore entassé en gerbes dans les sillons, tandis que le petit mil ou millet succédant à cette récolte étoit déja haut de plus d'un pied & demi. Ce double produit me parut un phénomene; mais mon étonnement ne venoit que de mon ignorance, & de ce que je ne savois pas qu'ils sement au pied du froment cette espece de petit bled qui leur fait un double produit, & les sauve de la disette, en cas que la grêle ou quelqu'autre malheur détruise la premiere récolte.

Conséquemment ces terres sont propres à produire. Il n'en est aucune de laquelle l'homme ne tire des richesses. J'ai déja cité l'exemple du terroir de Marseille; je pourrois citer encore les environs de Paris. Les plaines de Grenelle, du long-boyau, de Saint-Denys même, & les environs de Versailles ne porteroient seule-

ment pas des brandes, si elles étoient éloignées de l'habitation des hommes. La preuve en est dans la nature de la terre, & dans celle des gazons mousseux qui bordent les avenues des maisons & chemins. L'extrême Population seule & l'abondance des engrais qu'elle occasionne, forcent la nature marâtre à s'y montrer dans toute la pompe de la fertilité.

Je le répete donc, il n'y a pas un seul canton du Royaume où, proportion gardée & relativement aux besoins du Pays, tant pour sa consommation intérieure que pour son exportation extérieure, on ne pût porter au même point la production & les efforts de l'Agriculture. Petit à petit nous en viendrons aux moyens; & dans la totalité de ces réflexions on trouvera, à ce que j'espere, que je ne systématise sur rien, & que je n'offre que des objets d'une utilité premiere, & des moyens faciles.

Aux avantages du sol & du climat s'en rapportent plusieurs autres, dont l'expérience seule nous montre la connexité avec ceux dont nous traitions tout-à-l'heure.

Nos montagnes, par exemple, heureux réservoirs de la nature, outre les avantages déja cités, comme le nombre des sources, l'abondance des pâturages & des bestiaux, en ont encore de plus remarquables. La fécondité de l'espece humaine n'est nulle part plus marquée que dans ces âpres retraites. Les hommes rendus laborieux par la difficulté, non-seulement exposent à nos yeux des prodiges d'Agriculture, mais encore, sortant en forme de colonies de leurs Pays, quand les neiges mettent fin à leurs travaux, ils descendent de toutes parts dans les plaines; & leur laborieuse & frugale économie

met à contribution, non-seulement les Contrées voisines, mais les plus éloignées, & jusqu'aux Pays étrangers.

Les Habitants des Pays de Comminge & de Foix se répandent pendant l'Hyver dans les plaines du Haut-Languedoc & de la Gascogne. Les Auvergnacs, les Limosins, les gens de la Marche inondent tout le Royaume, & font jusqu'en Espagne tous les gros travaux. On voit partout, sous le nom de Savoyards, les montagnards du Dauphiné & de la Provence. Ces gens-là multiplient à l'infini; le travail ne les lasse jamais : ils vivent de si peu, qu'ils amassent des sommes considérables des plus petits grains multipliés; & l'air de santé qu'on leur voit à tous, prouve que le régime le plus dur, quand il est volontaire, est le plus salutaire à l'homme.

D'autre part, quel genre d'industrie possible ne germe pas dans cette Nation active! Egalement propre à tous les Arts libéraux & méchaniques, elle renferme dans son sein une multitude de Nations différentes, réunies par une longue habitude de reconnoître une même domination & de concourir aux mêmes objets rélatifs, mais qui cependant different entr'elles de génie, de tempérament & de propriétés : de sorte que, fraternisées d'une part entr'elles par le gouvernement & le mélange inévitable entre les différentes parties du même Etat, elles participent d'autre part à toutes les propriétés des Nations étrangeres par le moyen des diverses Provinces qui sont limitrophes de chacunes d'elles. Ainsi le Provençal a le feu & la vivacité de l'Italien, le Haut-Languedocien participe en quelque sorte de la gravité Espagnole, le Breton tient de l'Anglois, le Flamand du Ba-

tave, l'Alsacien de l'Allemand, le Comtois du Suisse, &c. & ces diverses natures viennent se rafiner dans le creuset de la douceur & de la politesse Françoise, qui sert de tempérament aux Nations du centre du Royaume; vertus de la médiocrité, si l'on veut, mais alliage excellent pour amalgamer & diriger vers le bien général les propriétés diverses & quelquefois excessives qu'apportent au centre commun les Nations plus décidées.

Pour revenir à l'industrie, il n'est pas temps de parler de celle qui est relative au Commerce proprement dit; mais, sans sortir du genre de l'Agriculture, je me rappelle d'avoir vu un Paysan renforcé, Fermier en même-temps de la grande tréforerie de Malthe auprès de Corbeil, d'une grosse terre au-dessus d'Auxerre, & d'une autre plus forte encore en Picardie. Il me détailla les différents rapports de production & de secours que se prêtoient mutuellement ces trois établissements en apparence si éloignés & si divers, & je fus étonné des lumieres que je trouvai sous cette grossiere écorce. Il se forme dans Paris des compagnies pour les fermes de terres situées jusques dans les Pyrenées, pour peu qu'elles soient de quelque considération. En un mot, généralement parlant, l'oisiveté & la misere ne sont jamais que forcées chez ce Peuple industrieux.

Je ne sais dans quel conte des Fées j'ai lu que l'isle Gelée étoit autrefois très-florissante: on y labouroit, on y bâtissoit; le commerce & les Arts y étoient en honneur, & ce Peuple-là jouoit un rôle dans le monde. Comme chacun faisoit valoir son talent, un homme habile prouva par beaux dits que le génie & l'activité étoient contribuables, comme tous autres biens d'ici-

bas : en conséquence on taxa toute induſtrie, & tant fut procédé d'après cette ingénieuſe ſpéculation, que ce beau Pays devint l'iſle Gelée.

Quand à l'induſtrie dont je parle, il eſt convenu parmi toutes les Nations policées qu'un des principaux ſoins du Gouvernement doit être de la répandre dans la Société ; mais, pour remplir ce devoir, il ſuffiroit d'animer par des honneurs & des récompenſes le zele de ceux qui conſacrent leurs études & leurs travaux à des recherches dont le but eſt de l'étendre & de l'éclairer : quant au ſoin de l'exciter, on peut s'en rapporter à l'aiguillon du beſoin. L'induſtrie eſt un don du Ciel aſſez généralement départi à tous les hommes, chacun dans ſon genre ; mais ce don ne ſauroit être développé que par la néceſſité.

Ne confondons point : il y a deux ſortes de néceſſités ; l'une de pénurie, l'autre d'abondance. L'une fait les mendiants, l'autre a fait les deſtructeurs de l'Empire Romain ; l'une eſt ſans reſſources, l'autre les a toutes. La dépopulation fait la premiere, l'extrême Population fait la ſeconde ; mais l'extrême Population ne peut venir que de l'extrême Agriculture. Songeons donc uniquement à rendre à la campagne ſes habitants, à les éclairer dans leurs travaux, à les protéger, les ſoulager dans leurs malheurs, à mettre enfin en vigueur & en honneur leur utile profeſſion.

Voudriez-vous me nier le principe, & me dire que rien ne fût plus Peuplé que la Hollande, & que rien n'eut jamais moins de produit ? La réponſe eſt aiſée. Si je prêchois l'Agriculture, & proſcrivois le Commerce, je ferois naître des hommes ſans bras. Quand un Etat

n'a point de Territoire, il eſt inutile de lui enſeigner à le cultiver. La Hollande, priſe dans l'état où vous me la citez, n'eſt qu'une Ville entiere, telle que je les demande, comme je le dirai ailleurs; c'eſt-à-dire, ſituées à portée des exportations & importations étrangeres, & où tout le monde eſt occupé à vivre de ſon travail & non de ſes rentes : mais doutez-vous que ſi nous donnions aux Hollandois la plus rude de nos montagnes ou la plus aride de nos landes, elle ne fût bientôt en rapport? En ce cas, vous ne connoiſſez gueres cette Nation induſtrieuſe & intéreſſée.

Ces conſidérations me jetteroient hors de mon ſujet actuel: elles viendront en foule dans le temps, & ſe rangeront par claſſe ſelon l'ordre des matieres, autant du moins qu'il m'eſt poſſible d'en mettre dans ce que j'écris. Venons maintenant aux points principaux de ce premier Livre, & conſidérons quels ſont les inconvénients qui font languir l'Agriculture parmi nous; enſuite nous traiterons des moyens de l'encourager.

CHAPITRE V.

Inconvénients qui font languir l'Agriculture.

LA proſpérité eſt aux Etats, ce qu'eſt la maturité aux fruits de la terre; elle en annonce, elle en néceſſite preſque la putréfaction, Nous avons dit que l'inquiétude eſt inhérente à notre ſubſtance, & fait partie de la nature humaine : le propre de l'inquiétude eſt de chercher

cher toujours le mieux, & la recherche du mieux nous pousse au-delà du bien. Plus on court après le premier, plus on s'éloigne du second; la même action des ressorts physiques, qui a changé la verdeur en maturité, pousse celle-ci jusqu'à la pourriture.

En conséquence, le premier état de l'homme, qui est l'Agriculture, étant pour lui le point du bien, il est tout simple que son inquiétude l'en arrache. Plus il s'en éloigne, plus il croit approcher du mieux, & plus en effet il dépasse le bien; ce qui est pis encore que de n'y pouvoir pas atteindre. Considérons maintenant, à l'appui de ces généralités, en combien de façons la prospérité de l'Etat a fait parmi nous décheoir l'Agriculture.

Plus une Société s'étend, plus elle est tranquille au-dedans, plus elle est vivifiée par différentes sortes d'industries, & plus aussi le jeu de la fortune y a de liberté. Dès-lors les grandes fortunes deviennent des colosses, & les gros héritages absorbent les petits. Quelle différence cependant de la fertilité d'un petit domaine, qui fournit à la subsistance d'une famille laborieuse, à celle de ces vastes campagnes livrées à des fermiers passagers, ou à des Agents paresseux ou intéressés, chargés de contribuer au luxe de leurs Maîtres, plongés dans la présomptueuse ignorance des Villes! *Laudato ingentia rura*, disoit Virgile, *exiguum colito.*

Le territoire d'un Canton ne sauroit être trop divisé: c'est cette répartition, cette différence *du tien* au mien, principe de tous les maux, disoient autrefois les Poëtes, qui fait toute la vivification d'un Etat.

Je me promenois un jour sur une terrasse rus-

tique; deux voyageurs passoient au bas dans le chemin : Je parie, dit l'un, regardant un enclos qui étoit au-dessous, que ce bien appartient au Seigneur. Oui, Monsieur, se hâta de dire un Paysan, qui peut-être de sa vie n'avoit trouvé occasion d'enseigner que cela. (Nous aimons tous à endoctriner, & peut-être en suis-je moi-même en ce moment un exemple assez ridicule.) Je m'en étois bien douté, reprit le voyageur, à le voir couvert de ronces & d'épines. Je fus un peu honteux; car j'étois ce Seigneur-là : mais je me corrigeai, en subdivisant mon enclos à plusieurs Paysans qui y devinrent laborieux, déracinerent les épines, y ont bien fait leurs affaires, & doublé mon fonds.

Les gros brochets dépeuplent les étangs; les grands Propriétaires étouffent les petits. Qu'une terre dans une Province éloignée tombe par héritage dans une grosse Maison; toute une famille de gens de condition y vivoit honnêtement, élevoit ses enfants, les poussoit au service, entretenoit maisons & jardins, & consommoit le revenu dans le Pays : au lieu de cela, c'est une goutte d'eau dans la riviere; à peine l'Agent a-t-il dequoi s'entretenir; les chouettes s'emparent du donjon, les colimaçons du jardin; on coupe les bois, & le nouveau Seigneur n'en est pas plus riche.

Quand dans un Etat il arrive que par quelque exception fondée sur la stérilité naturelle du sol, ou sur l'éloignement du séjour des grands Propriétaires, les terres se trouvent réparties en différents petits héritages, chaque ménage tire du sien des ressources qui le font vivre de ce qui ne seroit pas même fumier dans un grand; les fruits réels payent les charges de l'Etat; l'industrie &

l'économie font vivre le Propriétaire cultivateur, qui croit devoir sa subsistance à son champ, & qui l'en estime davantage. Mais, au contraire, plus ces petits héritages engloutis, pour ainsi dire, dans les grands, perdent de cette fertilité que leur donnoit la présence & l'attention continuelle du Maître, plus la subvention due à l'Etat devient à charge au Propriétaire déja dévoré par tous les sous-ordres du luxe & de la paresse; plus, en conséquence, la valeur des terres baisse dans l'estime publique & particuliere. Or, s'il est vrai que plus nous prisons une chose, plus nous y donnons de soins; s'il l'est encore que la terre ne peut valoir que par nos soins & notre travail, qu'on juge quel vice c'est dans un Etat, que la diminution de la valeur des terres dans l'estime publique. Qu'on réduise au produit de cette spéculation simple, & dont la démonstration est sous les yeux de tout le monde, l'estime que méritent les soins d'un Gouvernement éclairé, qui, au lieu de tendre par tous moyens doux à la subdivision des fortunes & héritages, autoriseroit & appuyeroit au contraire les réunions de convenance, & pousseroit l'imprudence jusqu'à forcer celles qui sont sous sa main. Un Bénéficier, un Dignitaire demande & motive, par les raisons les plus spécieuses, la réunion à sa Place de plusieurs autres Abbayes ou Bénéfices qui sont à sa bienséance; il fait en cela sa charge; peut-être fait-il aussi le bien de son Eglise; mais il ne fait assurément pas celui de l'Etat : on démolit d'antiques monuments, dont l'entretien auroit été à charge au nouveau Propriétaire; on retire dans les Villes des Desservants qui faisoient vivre la campagne, ou, pour mieux dire, on les fait rentrer dans

la terre; car leur dépouille n'accroît point le nombre, mais seulement les commodités de ceux qui les engloutissent : l'Etat y perd des Sujets, la campagne des Habitants aisés, si nécessaires à l'entretien du pauvre, & la terre l'œil du Maître.

Il n'est rien de si fou que la raison humaine ne puisse regarder comme sagesse. Un temps viendra peut-être où l'on verra des bureaux, dont les fonctions pourroient être exprimées par ce titre : *Tribunal de la dévastation* L'objet en seroit de détruire des maisons ruinées, & d'en réunir les revenus à d'autres plus dignes d'être conservées. S'il nous est permis de pousser plus loin la prévoyance, nous pourrions presque prédire les moyens habiles & sûrs dont on se serviroit pour former le tableau des proscriptions. On écriroit d'abord dans les Provinces, que le dessein du Gouvernement est d'aider les maisons obérées; & par cette ruse, aussi utile que noble, on obtiendroit un état des revenus & des dettes de chaque maison : état fidele sans doute comme le moyen qui l'auroit procuré. Sur cela la fatale liste seroit dressée précisément dans la direction contraire à l'objet de tout bon Gouvernement, qui est d'appuyer le foible contre le fort; au lieu qu'ici les maisons protégées seroient aidées de tout le poids de l'autorité à envahir les biens des maisons voisines. Mais si jamais nos neveux voyent établir le funeste abus d'une politique destructive, voici à peu près les raisons dont ils pourroient combattre cet étrange systême. Vous soutenez, diroient-ils à ses Auteurs, que tant de Maisons Religieuses multiplient inutilement le célibat, qu'elles sont à charge à l'Etat, à qui elles demandent sans cesse des secours; que ruinées par les révolutions pas-

ſées, la miſere y introduit le relâchement, & qu'elles ſcandaliſent au lieu d'édifier; que la plupart, ſoumiſes à des Supérieurs incapables de ſe conduire eux-mêmes, affectent une indépendance des Supérieurs Eccléſiaſtiques, qui eſt de mauvais exemple; qu'elles vivent enfin miſérablement & dans la pareſſe. Reprenons chacune de ces objections. A l'égard du célibat, vous ne ſupprimez encore que des maiſons de filles, & je vois dans l'Etat ſix fois plus de filles nubiles que d'hommes qui veuillent ſe marier. Elles ſont à charge à l'Etat? qu'il ſupprime entiérement ſes ſecours: les maiſons qui ne peuvent s'en paſſer, tomberont d'elles-mêmes, ou chercheront d'autres reſſources dans leur travail, dans l'ordre & l'économie de l'intérieur. Dans toutes les autres claſſes de Citoyens, le Gouvernement s'embarraſſe-t-il d'examiner ſi plus de gens embraſſent une profeſſion qu'elle n'en peut nourrir? La réforme ſe fait d'elle-même, & le nombre s'en proportionne bientôt tout naturellement aux moyens de ſubſiſtance. Quant au relâchement, c'eſt à la police Eccléſiaſtique & civile à y pourvoir; il eſt plus aiſé de les ſoumettre aux Supérieurs les plus dignes, que de les détruire: & pour ce qui eſt de la pareſſe monaſtique, je la crois au moins auſſi établie dans les maiſons riches, que dans les pauvres. Si cela eſt ainſi, c'eſt un vice qui tient au relâchement auquel nous avons pourvu-ci-deſſus. Voilà vos raiſons combattues; daignez maintenant écouter les nôtres. Ces Maiſons que vous ſupprimez, ſervoient de retraite, pauvre, il eſt vrai, mais à de pauvres filles élevées pauvrement; & conſéquemment tout à cet égard ſe trouvoit de niveau & à ſa place: au lieu qu'elles

n'ont pas dequoi se faire admettre dans celles que vous conservez. Elles élevoient les filles du Bourg & du voisinage, dont elles se chargeoient pour de très-petites pensions; & c'est quelque chose que l'éducation, même telle quelle, pour qui n'est pas en état d'en recevoir chez soi, ni de s'en procurer dans les grosses Maisons. Ces Maisons pauvres entretenoient des bâtiments que vous ne sauriez réunir à celles qui les dévorent, & qui, devenus inutiles dans des lieux déja mal habités, ne font qu'accroître les ruines. D'entre leurs revenus, même les plus solides, la plupart viennent à rien entre les mains de possesseurs plus éloignés & moins attentifs; ce sont de petites rentes, qui souvent ne valent pas les fraix de collecte; des enclos très-rapportants en ce qu'ils fournissoient à leur subsistance, devenus friches par la chûte de la maison, &c. Les petites libéralités des parents & leur industrie faisoient le reste : de ces Maisons, les unes élevoient des vers à soye, d'autres faisoient des ouvrages à la main, des liqueurs, des toiles, &c. Tous ces menus détails sont des riens; mais n'aurez-vous d'attention à ces riens que pour les détruire? O réformateurs à coups de coignée, vous êtes les plus mal-habiles des Jardiniers.

Cette digression, qui m'a mené loin, paroîtra déplacée d'abord & prématurée ensuite; mais j'en crois le fonds de quelque importance, & peut-être l'aurois-je oublié ailleurs. Revenons.

Les grandes fortunes sont cependant, comme je l'ai dit, une suite naturelle de la prospérité d'un Etat; l'accroissement des besoins du Fisc & des facilités qu'il a d'étendre ses rameaux sur tout le territoire, en est pareillement un effet nécessaire, d'où s'ensuit que, par un enchaînement

ſimple, le diſcrédit des terres naît, ſi l'on n'y prend garde, de la proſpérité même d'un Etat.

Il eſt des Pays où l'induſtrie du Fiſc a, pour ainſi dire, faſciné les yeux du Cultivateur, au point qu'il ſe regarde encore comme Propriétaire abſolu, tandis qu'il n'eſt pas même Fermier à titre honnête. Ce doit être le *nec plus ultrà* de l'organiſation des finances : une entrepriſe, une opération de plus, peut tout-à-coup déſſiller les yeux, ou du moins jetter, par ſes effets, dans l'accablement.

Le Mogol eſt Propriétaire des terres dans ſon Empire immenſe ſemé de déſerts ; & le peu de Sujets qui lui reſtent, eu égard à la Population des Pays vivifiés, vit au jour le jour, & enterre l'or qu'il a pu ramaſſer, ſans ſe ſoucier de rien édifier ni planter.

Du diſcrédit des terres, dont je traiterai plus au long ci-deſſous, naît naturellement le dégoût de la profeſſion d'Agriculteur. L'économie de campagne, ſorte de travail également attrayant & actif, n'offre ni à l'ambition l'eſpoir d'une fortune rapide dont on voit tant d'exemples dans un grand Etat, ni aux paſſions l'appas trompeur des voluptés, ni les diſtinctions promiſes à la politeſſe & aux Arts. L'urbanité une fois établie primera toujours parmi les hommes ; le citadin ſe met au moins à ſon aiſe avec l'Agriculteur, celui-ci ſera au moins embarraſſé devant le citadin : l'homme cependant aime à primer. Ainſi donc la cupidité, la pareſſe & l'orgueil ſont d'accord pour faire mépriſer la profeſſion d'Agriculteur dans un grand Etat.

Une fois, en voyageant bien loin, je me trouvai par hazard dans un Royaume, où, ſans le ſavoir, l'on alloit à peu près ce train-là. J'y vis

un homme considérable qui cherchoit en même-temps un Sécrétaire pour lui, & un Econome pour faire aller une terre voisine de la Ville où il habitoit, & où il vouloit entretenir un gros ménage d'Agriculture pour en tirer ses provisions. Pour le premier de ces deux emplois, il se présenta une infinité de jeunes gens bien mis, bien élevés, ayant fait leurs études, & avec des connoissances sur l'Histoire, &c. la plus belle main du monde, sachant faire des lettres sur un mot, enfin tout ce qu'il falloit, & cela à choisir pour 500 livres. Quant à l'économe, il ne lui vint que des crasseux, des ignorants & des frippons: un seul me parut entendu, homme de bon sens & capable; mais il demandoit 1500 livres d'appointements. Peuple de Caméléons, leur dis-je, vous prétendez donc un jour vivre de l'air?

D'autrepart, l'administration d'un grand Etat incline naturellement vers des vices de constitution qui inquietent sans cesse le Laboureur, & le gênent jusques dans le choix de son travail & le débit de ses fruits. Nous traiterons ailleurs cette matiere au long.

Je conversois un jour avec un homme qui disoit avoir été condamné en Afrique à chercher une route pour traverser cet immense Contient. Il passa quelque temps parmi les Peuples barbares de cette Contrée; & s'étant sauvé depuis, il prétendoit avoir trouvé des traces qu'il y avoit eu autrefois quelques sortes de notions chez ces Peuples qui ont à peine aujourd'hui figure d'hommes. Il assuroit qu'ils avoient jadis connu l'Agriculture & le travail; mais que bientôt on la leur fit oublier par deux arrangements politiques dignes de l'entendement actuel de ces Peuples malheureux. L'un étoit qu'aussi-tôt qu'un

Propriétaire faiſoit quelque nouvel établiſſement ſur ſon fonds, qu'il y bâtiſſoit, plantoit, &c. les Receveurs de l'Etat groſſiſſoient la cote proportionnelle de cet homme, comme étant plus en état de la ſupporter qu'un autre. Le ſecond arrangement étoit que ſous prétexte de conſerver les denrées dans l'Etat en cas de famine, il étoit défendu non-ſeulement d'en faire ſortir de chez eux, mais même d'en faire paſſer d'une Province à l'autre ſans des permiſſions néceſſairement ſujettes à toutes ſortes de monopoles : de façon que quand les grains étoient communs, les inſectes, ſi voraces en Afrique, les mangeoient dans les greniers ; & quand ils étoient rares, le profit étoit pour les Monopoleurs, & la diſette pour tout le monde. Cela découragea le Peuple, qui redevint Hottentot. O cerveaux brûlés, m'écriai-je, que nous ſommes heureux de vivre dans des climats où l'on ait le ſens commun, & où l'on ſache s'en ſervir !

Nous l'avons dit, le *plus ultrà* eſt la deviſe de l'homme : ſes deſirs le déplacent au phyſique ainſi qu'au moral. Le Villageois habiteroit un Bourg, s'il pouvoit perdre ſon champ de vue ; le Bourgeois n'aſpire qu'à s'établir à la Ville, & l'homme de Ville envie le ſort de l'Habitant de la Capitale. Ce deſir univerſel tend cependant, comme je l'ai dit ailleurs, à faire perdre à l'Etat la forme de pyramide, pour prendre celle de cône renverſé. La proſpérité d'un Etat aide encore à cette fâcheuſe propenſion.

L'étymologie du mot nous apprend qu'une Capitale eſt auſſi néceſſaire à un Etat, que la tête l'eſt au corps ; mais ſi la tête groſſit trop, & que tout le ſang y porte, le corps devient apoplectique, & tout périt.

Chaque Propriétaire des terres doit une portion de son produit au Souverain ou à l'Etat. L'industrie de chaque homme lui doit encore plus ou moins selon les loix ou usages fiscaux d'un Pays, par les droits établis sur les consommations, sur les exportations, sur les matieres premieres, sur les ouvrages, &c. Toutes ces sommes immenses, relativement à tout autre revenu dans l'Etat, sont en partie consommées dans la Capitale. Les grands Officiers de la Couronne ou de l'Etat, les Officiers des Tribunaux supérieurs, & autres Employés dans le nombre infini de Charges que demande l'organisation supérieure, y résident nécessairement, & conséquemment y consomment, non-seulement le produit destiné à leurs appointements & profits, mais encore celui de leurs propres fonds : ajoutez encore le produit qui subvient aux fraix de l'éducation des enfants, &c. tout cela fait un bloc prodigieux, & qu'il est bien difficile de tenir dans la proportion nécessaire à l'harmonie, relativement à la force constitutive des autres lieux qui devroient former des échelons proportionnés pour arriver à la Capitale.

Que sera-ce donc, si en abandonnant les Provinces à une sorte de dépendance directe, & ne regardant leurs Habitants que comme des regnicoles du second ordre, pour ainsi dire, si en n'y laissant aucuns moyens de considération & aucune carriere à l'ambition, l'on attire encore tout ce qui a quelques talents à cette Capitale ? Si, par une continuation d'aveuglement, on ouvroit la porte aux évocations des Tribunaux des Provinces à la Capitale ; si l'on y prodiguoit les récompenses aux moindres services, soit d'utilité, soit d'agrément ; si l'on permet-

soit enfin que par une infinité de petites séductions de détail, l'inférieur en Province eût toujours le droit de tenir tête à son Supérieur, pourvu qu'il eût quelque connoissance en sous-ordre dans les Employés au détail du Gouvernement; si le moindre Bourgeois ou Officier pouvoit parler au loin *d'écrire en Cour*, *&c.* dès lors, par un bout ou par l'autre, tout tendroit à cette Capitale, qui étoufferoit du sang arrêté dans les autres parties.

Si d'autre part, sous prétexte de veiller à leur perfection, on y attiroit les Manufactures, au lieu de les répandre dans les lieux où la vivification, nécessaire par-tout, n'a aucune des ressources ci-dessus; si l'on y établissoit les Maisons communes de charité & de retraite, au lieu de les envoyer aux lieux où le produit est plus abondant & la consommation moins assurée, l'accroissement de cette Capitale seroit sans bornes; & cet accroissement devroit être pris pour une preuve d'abondance dans l'Etat, à peu près comme d'énormes loupes le sont de la santé du corps.

La prospérité d'un Etat établit dans son sein une infinité de rameaux d'industrie & de natures de biens, qui tous paroissent, au premier coup d'œil, plus commodes & plus disponibles que ne l'est la possession des terres; appas trompeurs qui séduisent & détournent l'humanité en général: l'homme, toujours prompt à se redresser, ne semble pouvoir être courbé vers la terre que par la nécessité.

Les Propriétaires des terres, qui supportent d'abord les plus grandes & les plus onéreuses des charges publiques, & qui sont moins en état de s'y soustraire que personne; qui, dufe-

cond bond, ressentent le contre-coup nécessaire de toutes celles qui sont établies sur les consommations, sur les débouchés, entrées, &c. ont encore une infinité de fleaux & d'embarras que n'ont point les Rentiers & Possesseurs de toute autre sorte de biens fictifs & de revenus réels. Les intempéries du climat & les incertitudes des saisons, qui souvent au dernier jour détruisent toutes leurs espérances, sont d'abord un poids toujours plus incliné du côté de la crainte que de celui de l'espérance. Cet article, dira-t-on, regarde plus les Entrepreneurs de leurs revenus, nommés *Fermiers*, que les Propriétaires. Mais outre que je considere ici le Propriétaire dans son état primitif, il est toujours vrai de dire que le Fermier proportionne sa rente aux risques de son entreprise, & conséquemment que ces risques sont toujours à la charge du Propriétaire. J'en dis autant des mortalités de bestiaux; fléau qui diminue le fonds de moitié, & souvent du tout, si le Propriétaire n'a des fonds en réserve pour remonter ses étables. Ajoutez à cela l'assujettissement, les procès, & autres embarras: tout concourt dans l'Etat politique, tel qu'il est aujourd'hui constitué chez les Nations policées, à rendre le sort du Propriétaire des terres plus malheureux, proportion gardée, que celui de tous les autres membres de l'Etat.

Il est en conséquence très-commun d'entendre dire que tout homme, quelque riche qu'il soit, ne sauroit jouir d'une certaine aisance, si tout son bien est en fonds de terre. La chose n'est que trop vraie, attendu la folie & la vanité des Propriétaires, qui dépensent toujours plus qu'ils n'ont. Il est même très-certain que

tandis qu'un Rentier, qui montera exactement ſa dépenſe ſur ſes revenus, ſe ſoutiendra longtemps ſur le même pied ſans être obligé d'altérer ſes fonds; ſon voiſin, dont le revenu eſt en fonds de terre, ne ſera pas dix ans ſans manger un tiers de ſon fonds, s'il a fait le même calcul, attendu que les cas fortuits, les réparations, &c. enlevent ſouvent un quart, & quelquefois la moitié de ſes revenus, & que, la dépenſe allant toujours, néceſſairement la boule de neige groſſit.

Mais ce n'en eſt pas moins un mal que cette opinion ſe ſoit établie. Elle n'a au fond que l'apparence, qu'on peut détruire par mille raiſons tout autrement réelles.

1°. Il eſt dans la nature de l'homme de travailler ſolidement, & de chercher à ſe perpétuer dans ſes propres ouvrages. Plus l'on remonte aux premieres inſtitutions de l'humanité, plus l'on en trouve des preuves; & ce principe ne peut être diſputé. La frivolité de la nation d'une part, l'abondance de l'or, grand corrupteur de la nature de l'autre, ſemblent nous avoir entiérement inclinés vers l'intérêt perſonnel & momentané, qu'on appelle jouiſſance. On place ſon bien à fonds perdu, on bâtit, on ſe meuble, on vit enfin uniquement pour ſoi; mais cet *on* que j'admets ici, & qu'un petit nombre d'individus habitants de cette folle Capitale regarde comme général, eſt cependant très-rétreci. Les Provinces entieres, & à Paris même tout ce qu'il y a de gens de travail, d'honnêtes bourgeois, d'hommes d'une profeſſion grave, de nobleſſe attachée à ſon nom & à ſa famille, tous les honnêtes gens enfin, loin de ſuivre cette méthode monſtrueuſe d'é-

teindre son patrimoine en même-temps que le dernier flambeau de ses funérailles, ne la tolerent que dans les gens qui, n'ayant point d'enfants ni de suite, & disposant d'un bien qu'ils ont acquis, se procurent une aisance qu'ils supposent nécessaire, & dont ils n'ont de compte à rendre à personne. Mon dessein n'est pas ici de blâmer; mais je dis que chacun aime à placer solidement sa fortune, & l'on convient qu'il n'y a pas de possession plus solide que les terres une fois bien liquidées. Rien n'emporte le fonds en totalité; & au pis aller, dans des temps de calamité elles offrent un asyle & une subsistance assurée, qui peuvent manquer au possesseur de tout autre sorte de biens.

2°. Elles donnent toujours une sorte de lustre & de rang, indépendamment de la prééminence & jurisdiction des fiefs sur leurs Habitants; invention, qui, quoique Gothique, n'en est pas moins admirable, par mille raisons qui ne sont pas de mon sujet actuel. Le Propriétaire des fonds a naturellement une jurisdiction de dépendance sur les Cultivateurs, une considération & un rapport naturel dans le Pays, au lieu que le Possesseur de contrats n'est connu que du Procureur qui veille à la conservation de son hypotheque; & l'homme, dont le bien est en maisons, n'a de rélation pour cela qu'avec son Entrepreneur Maçon, & le Notaire qui passe les baux.

3°. Le prix des terres & leur valeur doit naturellement recevoir une augmentation proportionnelle à celle du prix des denrées. Tel homme acheta, il y a cent ans, une terre cent mille livres : si ses enfants la possedent aujourd'hui, elle vaut presque le double, toutes autres choses étant égales, & le revenu en a monté presque

dans la proportion. Si, au contraire, cet homme eût fait un contrat à six pour cent, sorte d'intérêt alors usité, son contrat, supposé qu'il subsiste encore, chose presqu'inouie, a d'abord certainement diminué au taux du Prince d'un sixieme de revenu, & par conséquent de fonds. Il y a grande apparence qu'il diminuera dans peu d'un cinquieme encore, en supposant qu'il ait échappé à la révolution du systême qui a mis à trois, deux, & quelquefois un pour cent, tous les contrats qui ont été conservés : mais en admettant qu'il eût échappé à toutes ces révolutions, chose impossible, six mille livres de rente, il y a cent ans, valoient mieux que douze aujourd'hui, tant à cause du haussement du marc d'argent, que relativement à celui du prix de toutes les denrées & marchandises. La moitié de la fortune de cet homme s'est donc fondue par le laps de temps.

4°. Chacun compte sur son industrie. Il est certain que les terres offrent un vaste champ d'amélioration; on jouit de ce qu'on espere presqu'autant que de ce qu'on possede : & dans le fait, l'homme le moins entendu n'a qu'à se prêter aux vues des colons & habitants de la campagne, mettre les profits de son économie sur son fonds, il en doublera & triplera le produit, bien plus rapidement que ne pourroit faire le plus avare possesseur de contrats en employant les revenus à en faire d'autres.

5°. Il y a toujours des profits & des revenants-bons dans les terres, & jamais dans les autres biens : des ventes de bois, des mutations de fiefs, &c. font des ressources inconnues ailleurs, & qui sont souvent de la plus grande utilité.

6°. Enfin, un contrat, ou tout autre empla-

cement, eſt ſujet au rembourſement, s'il eſt bon, dans le temps où le remplacement eſt le plus difficile; & à la banqueroute, s'il eſt mauvais, ſans qu'on puiſſe jamais exiger ſon fonds quand on en auroit beſoin. On ne ſauroit lier les mains d'un héritier diſſipateur ſur des effets de cette eſpèce; on ne peut les perpétuer dans ſa famille. En un mot, toutes les raiſons ſolides ſont pour la propriété des terres, & l'on ne finiroit pas ſi on vouloit les énumérer en détail.

Cependant ſans s'arrêter à l'opinion publique, article ſur lequel tout le monde eſt ſujet à ſe méprendre, le fait parle & nous indique le vrai dans ce point-ci. Que le Clergé, que les Pays d'Etats, que les Princes & les Particuliers mêmes cherchent des emprunts; la foule y eſt, & c'eſt à qui prendra date pour être reçu à porter ſon argent. On ſait pourtant que les placements les plus ſolides en France deviennent chaque jour moins sûrs, en proportion de ce que la ſomme des engagements s'accroit. D'autre part, les plus belles terres ſont dans les Affiches, & cela à choiſir en tout genre, Pays & coutume; & l'on ne vend rien, ou difficilement. Ce n'eſt plus aujourd'hui le temps de dire que les gens à argent n'oſent faire des placements d'éclat: chacun oſe & jouit maintenant à ſa guiſe du fruit de ſes travaux & de ſon bonheur; mais le fait eſt qu'on ne veut point des terres. Examinons en paſſant les cauſes de cet engourdiſſement ſi fatal à l'Etat.

La premiere ſans contredit, & la plus réelle, eſt le prodigieux gonflement de la Capitale; tout l'argent y vient par les raiſons déduites ci-deſſus. L'homme ſuit le métal, comme le poiſſon ſuit le courant de l'eau, & tout vient à Paris.

Les

Les délices & les préjugés de la Capitale tendent tous à établir la molleſſe & l'éloignement du travail pour qui peut s'en paſſer. Les terres demandent des ſoins & quelque réſidence du moins paſſagere; on ne veut point de cela : les Campagnards ſont ſi rebutants; quelle Société! (car à force de parler ſociété, nous deviendrons tout-à-fait inſociables :) les parcs de nos peres ſont ſi raboteux; point d'arbres en boule, ni de treillage en bois dans les dehors; moins encore d'entreſoles, d'appartements, de bains, & de lieux à l'Angloiſe dans les maiſons : que faire ſans tout cela? Il s'agit donc de ce qu'une terre rend franc & quitte à Paris. L'ancien Poſſeſſeur mettoit tout à profit, connoiſſoit ſon monde, organiſoit ſa beſogne; le riche qui lui ſuccede, attend qu'on le vienne chercher, qu'on ait payé ſon portier & ſes valets pour avoir audience de Monſeigneur, & obtenir la Ferme à bas prix. Ce ne ſera point une économe & honnête Laboureur qui ſe donnera ces mouvements-là; la Ville l'effraye, & l'inſolence des ſous-ordres le rebute. Voilà donc un intrigant, & ſouvent un frippon, devenu Fermier, & chargé en outre de la confiance du Maître : il fait la portion de l'Intendant, il envoye des pâtés au Maître-d'Hôtel & des fromages au Suiſſe; tout chante ſes louanges dans la maiſon. De ſon côté il ſait où reprendre tous ces fraix; il vexe les Habitants, excite des refus & des procédures qui produiſent des non-valeurs, article le plus rapportant de ſon compte. D'autre part, comme on s'en fie à lui, & qu'on n'y vient jamais, il arrive malheurs ſur malheurs, cas fortuits, réparations, & le Maître ne trouve, au bout de l'an, que du papier en recette & dépenſe. Voilà pour les terres éloignées.

Celles qui ſont à portée, ont l'honneur de voir le Patron. Il arrive; l'avenue eſt trop étroite, & de côté; il faut en marquer une autre, deux contre-allées, trente toiſes de largeur, & autant que la vue peut s'étendre: le terrein d'une bonne métairie devient avenue, & le produit zéro. Le parc, les charmilles, le quinconge, le labyrinthe, les arbres en boule, autre zéro: trois cents arpents en ce genre, ne ſont pas trop. Le potager étoit trop étroit; il faut des ados, des murs de partage, une pompe pour amener des eaux, des ſerres chaudes, une orangerie. Les terraſſes ſablées, les élagueurs, tondeurs, l'entretien de ces potagers dont il arrive quelques primeurs à la Ville, le ſoin d'entretenir & ratiſſer toutes les allées du parc, de maintenir les pompes, &c. ſi tout cela ne coûte que 10000 livres, ce n'eſt pas trop. Dans la maiſon, les meubles, les vernis, &c. demandent un Concierge. Si ce pauvre homme, ſa famille & les frais d'entretien ne coûtent que cent piſtoles, c'eſt bon marché. La terre valoit 15000 livres de rente, elle revient à 400000 livres avec les frais: on y en a dépenſé 60 pour la rendre digne du maître; le terrein mis en décoration, a diminué la Ferme de 4000 livres; il en coûte onze d'entretien: reſte à rien pour Monſeigneur. Mais ſon voiſin dans la place Vendôme, & lui-même quelquefois, compte: Cette terre, dit-il, me tient lieu de 23000 livres de rente, & ne me rend rien; d'où lui & ſes ſemblables concluent, *ce ſont de mauvais biens que les terres.*

Une autre raiſon du diſcrédit des terres, eſt le manque de confiance & de bonne foi: on s'en plaint, je crois, dans le commerce & partout; mais cela n'eſt pas de mon ſujet. Il eſt

de fait que jamais il n'y eut moins de confiance, parce que jamais il n'y eut plus d'or & plus d'avidité pour l'or chez les Grands & les Petits. Jamais aussi il n'y eut entre les Propriétaires des terres & les Cultivateurs moins de ces rapports d'intérêts & d'honnêteté, qui forment l'union & établissent la confiance.

On a beau dire; l'homme est un insecte de telle nature, qu'on ne sauroit tant le presser, qu'il ne se retourne pour piquer le talon qui l'écrase: mais il est pareillement sensible aux bienfaits, & il n'est férocité & malice humaine que la vertu & la bienfaisance n'apprivoisent.

Les gens de plume & d'écritoire qui ont à force de projets, d'ordonnances & de réglements, changé la constitution subalterne de l'État, & qui eux-mêmes enveloppés des foibles débris de leur édifice ont, aussi promptement que la haute Noblesse, fait place à tous les potirons que la haute faveur, l'intrigue, la rapine & l'industrie élevent de toutes parts, ont établi un préjugé contre l'ancienne constitution de la Monarchie; & cette opinion de malice chez eux l'est devenue d'ignorance dans tout le reste de la Nation, & même parmi ceux qui y ont le plus perdu. Le Peuple, disent-ils, avoit autrefois mille Tyrans au lieu d'un Maître. Si l'on entend par cet *autrefois* les temps du Roi Robert & de quelques-uns de ses Successeurs, la chose ne peut être disputée; l'anarchie étoit générale, ainsi que la férocité: mais ces temps de convulsion pour le corps politique ne sont point ceux que nos Docteurs ont en vue; il nous en reste trop peu de traces, & les malheurs d'un tel renversement de toute Société sont trop reconnus pour qu'il soit nécessaire de les citer. Les siecles écou-

lés depuis ſaint Louis juſqu'à nos guerres de Religion, ſont plus débrouillés; & s'il étoit queſtion de diſputer ſur la force intérieure de notre conſtitution d'alors, je défierois les Juriſconſultes les plus habiles en droit public de m'y démontrer les maux de la tyrannie, dont les effets ſont toujours parlants. Qui de nous ſe chargeroit aujourd'hui de faire dire à un Auteur Anglois ce que dit Mathieu Paris en parlant de ſaint Louis : *Le Seigneur Roi des François, qui eſt le Roi des Rois de la terre, tant en vertu de ſon onction céleſte, que par la ſupériorité de ſa Milice....* Eût-on reſpecté de la ſorte le Souverain d'un Peuple livré aux brigandages de l'anarchie?

Le dénombrement de la France fait ſous Charles IX. portoit * dix-neuf millions d'Habitants, & celui fait ſous Louis XIV. n'en donne que dix-ſept. Nous n'avions cependant ni le Rouſſillon, ni le Bearn & la partie de la Navarre qui nous demeure, ni la Breſſe, le Bugei, ni la Franche-Comté, l'Alſace & les trois Evêchés, la Principauté de Sedan; la Somme étoit notre frontiere du côté de la Picardie : le Royaume enfin étoit d'un grand cinquieme moins étendu. L'on me dira que le dénombrement de Charles IX. étoit fautif; mais je réponds que nous ne nous y prenons pas aujourd'hui de façon à en faire de plus exacts. Or, ou toutes les regles ſont fauſſes, ou jamais un Peuple tyranniſé ne ſera nombreux.

Avant de finir l'article de l'anarchie des ſiecles paſſés, je prierai ceux qui regardent mon opinion comme un paradoxe, de rechercher dans les Auteurs inſtruits & contemporains de ces temps prétendus malheureux, l'opinion qu'on

* Voyez Bocalin.

avoit alors de la conſtitution de la Monarchie Françoiſe, & de l'ordre qui regnoit au dedans. On en trouvera des traces dans pluſieurs ouvrages. Je me contenterai de placer ici quelques endroits que j'ai notés autrefois en liſant les réflexions de Machiavel ſur la premiere Décade de Tite-Live. On n'accuſe pas cet Auteur d'être mal inſtruit; & ſi ſon cœur eût été auſſi droit que ſon eſprit étoit éclairé, ſa réputation ne ſeroit pas étrangement mêlée. Tel qu'il eſt, ſon plan de politique n'eſt aſſurément pas de maintenir l'anarchie; & s'il eſt en quelques endroits pour le gouvernement violent, c'eſt au Prince & à la République qu'il le conſeille, & toutes ſes vues tendent à établir non-ſeulement la ſoumiſſion, mais l'obéiſſance paſſive parmi les Sujets. Ecoutons-le parler cependant ſur la France dans le quinzieme ſiecle. Je n'ai pas tout noté dans le temps, & je n'ai pas aujourd'hui celui de relire.

Chapitre 16. Diſcours ſur la premiere Décade. " C'eſt ainſi que ſubſiſte le Royaume de
" France, auquel on ne vit en repos & en ſûreté que par le moyen des Loix qui y ſont,
" leſquelles les Rois ſont tenus de garder, &
" qu'ils gardent ſaintement.

Dans le Chapitre 19. " Delà je conclus qu'un
" Prince commun ou foible ſe peut bien porter après un excellent; mais deux ou trois
" ſemblables l'un après l'autre ſans difficulté
" ruineroient tout, ſi ce n'étoit comme en
" France, où l'ordre & la police ancienne ſoutiennent le faix de la Monarchie.

Dans le Chapitre 58. " Ce Royaume-là (la
" France) eſt trop bien réglé & gouverné;
" même mieux, à mon avis, qu'autre qui ſoit
" dans l'univers.

Dans le Chapitre 10. du troisieme Livre : „ Les Royaumes ont aussi pareillement besoin „ de se renouveller & de ramener leurs Loix „ à leurs principes, & on voit le grand bien „ que cela rapporte au Royaume de France, „ qui est le Royaume qui vit sous les Loix & „ les Ordonnances plus que pas un autre, des-„ quelles les Parlements sont les gardiens & les „ protecteurs, spécialement celui de Paris ; les-„ quelles sont renouvellées par lui toutes les „ fois qu'il fait une exécution contre un Prince „ du Royaume, & qui condamne le Roi en ses „ Arrêts.

Dans le 41. Chapitre : " Ce que les François „ imitent en paroles & en actions, quand il „ est question de la Majesté de leurs Rois & de „ la puissance & autorité de leur Royaume ; & „ il n'y a rien qu'ils supportent avec moins de „ patience que de leur faire voir que tel ou tel „ moyen ne tourne pas à l'honneur du Roi, „ disant que leur Roi n'encourt aucune honte „ ni aucun déshonneur, quelque conseil qu'il „ suive, soit dans la bonne ou mauvaise for-„ tune, & perte ou gain. *Il n'importe, tout* „ *cela est ordonné par le Roi.*

Je laisse à considérer, d'après ces citations, si notre Gouvernement de ce temps-là étoit regardé comme la réunion d'une infinité de petits tyrans. Il est encore à remarquer que le commerce auquel les Florentins étoient très-adonnés, faisant en France tout celui de notre Royaume, les mettoit à portée de bien connoître nos mœurs & usages ; que Machiavel vivoit dans le temps de nos premieres expéditions dans sa Patrie ; qu'elle étoit alors République, forme de Gouvernement qui tourne tous les esprits du côté de ces

ſortes de recherches, & que Machiavel a toujours paſſé pour un des plus habiles hommes de ſon temps en ce genre.

Quoi qu'il en ſoit de mon opinion relativement à ce qu'on voudroit appeller le bon ordre & police, & qui, ſelon moi, reſſemble aſſez à celle qu'on fait obſerver dans le Serrail, il eſt au moins certain que les Seigneurs d'autrefois demeurant dans leurs terres, ceux qui vexoient leurs Habitants les vexoient en perſonne & non par Procureur, ce qui certainement vaut mieux; qu'ils conſommoient ſur les lieux le fruit de leurs prétendues extorſions, & ne ſouffroient pas que d'autres qu'eux les vexaſſent. Ceux, au contraire, d'un eſprit ſolide & d'un caractere bienfaiſant, ayant moins d'occaſions de beſoins ſuperflus & plus d'objets de commiſération devant les yeux, ſoutenoient, protégeoient, encourageoient les Habitants de la campagne. Les pauvres, les malades étoient ſecourus du château; les orphelins y trouvoient leur ſubſiſtance, & devenoient domeſtiques. Il y avoit, en un mot, un rapport direct du Seigneur à ſon Sujet, & par conſéquent plus de liens & moins de léſion de part & d'autre, ſans celle du tiers.

En paſſant dans un Canton de traverſe en Querci, je m'arrêtai dans un aſſez gros lieu, où couloit un ruiſſeau conſidérable ou petite riviere que je remarquai toute pleine d'écreviſſes. Je demandai à l'Aubergiſte combien de Gardes avoit le Seigneur pour que la pêche fût ainſi conſervée. *Ah! Monſieur*, me dit le bon homme, *ceci appartient à Mr. le Marquis de D. B. Ce ſont les meilleurs Seigneurs du monde que nous avons depuis deux cents ans, & qui viennent ſouvent dans le Pays. Il n'y a pas un de nous qui, loin de*

lui rien prendre, ne fût le premier, en pareil cas, à dénoncer son voisin. Un homme de qualité d'une Province peu éloignée de celle-là, donna, pendant la disette de l'année 1747, le pain & le couvert dans ses granges à mille pauvres durant six mois. *Allez, mes enfants*, leur dit-il à la Saint-Jean, *allez tâcher d'en gagner : je vais en ramasser pour l'année prochaine, si la disette dure.* Certainement cet homme, quoique d'un mérite & d'une probité distinguée, est un Seigneur Châtelain dans la force du mot : quelque bienfaisant qu'il puisse être, il n'eût jamais poussé jusques-là les effets de la commisération, s'il eût habité à Paris.

Ne fût-ce enfin, comme je l'ai dit, qu'en faisant travailler de pauvres gens, les Seigneurs dans leurs terres faisoient des biens infinis. On sait à quel point étoit l'habitude, &, pour ainsi dire, la manie des présents continuels que les Habitants faisoient à leurs Seigneurs. J'ai vu de mon temps cette habitude cesser presque partout, & à bon droit : car tout bienfait doit être respectifici-bas; & si la balance peut l'emporter, le surpoids doit être naturellement du côté le plus fort. Les Seigneurs ne leur sont plus bons à rien : il est tout simple qu'ils en soient oubliés, comme ils les oublient. Et qu'on ne dise pas que c'étoit un reste de l'ancienne servitude; ou l'on se tromperoit fort, ou l'on parleroit de bien mauvaise foi. Dans les lieux où cela se pratique encore, ces bonnes gens, & les plus pauvres, seroient très-mortifiés si l'on refusoit leurs présents, & plus encore si par une étrenne proportionnée ou plus forte on prétendoit les indemniser; je l'ai vu cent fois.

Les vestiges de la tyrannie de nos Peres prou-

vent au moins que les Payſans connoiſſoient leur Seigneur, & en étoient connus. Or, quoi qu'on diſe de la malice des hommes, c'eſt un axiome reçu & démontré par l'expérience, que ceux qui nous connoiſſent & ont quelque habitude avec nous nous traitent moins mal que ceux pour qui nous ſommes entiérement étrangers. Le ſentiment & la réalité de ce principe eſt un des grands motifs du *dulcis amor Patriæ.* Il s'enſuit delà que perſonne ne connoiſſant plus le Seigneur dans ſes terres, tout le monde le pille, & c'eſt bien fait.

Une autre raiſon encore qui n'eſt qu'une branche de celle-ci, c'eſt la mutation preſque continuelle des fiefs, & leur tranſlation ſur la tête d'hommes nouveaux.

Du petit au grand, de même qu'un Etat n'eſt jamais ſi ferme dans ſa conſtitution que quand la ſucceſſion y eſt perpétuée dans une même maiſon, il en eſt ainſi de ſes membres. Les conſidérations politiques ne ſont pas de mon ſujet actuel; je rampe & laboure la terre: mais je ne puis m'empêcher de dire en paſſant que le reſpect de la vieille ſouche, toutes autres choſes étant égales, entretient la ſubordination & l'ordre parmi les Habitants de la campagne. J'ai vu quelques exemples que je pourrois citer, de Communautés qui ſe ſont rachetées de leur Seigneur qui vouloit les vendre, pour ſe rendre à lui. J'en ai vu mille déſolées du ſeul bruit de ce changement, & plus encore, qui demeuroient tranquilles & ne diſputoient rien à leur ancien Seigneur, qui ſe ſont jettées dans des procès infinis avec le nouveau. A plus forte raiſon, quand ce nouveau Seigneur eſt le petit-fils de Jacques un Tel, ſurnommé Lafontaine: il a beau dire que Mr. ſon pere

s'appelloit Monſeigneur dans les Requêtes ; les Payſans ont l'oreille maligne & la mémoire bonne, & toujours répetent que leur Seigneur ne vaut pas plus qu'eux, & que, s'il eſt plus riche, c'eſt qu'il a mieux ſu faire ſa main ; au ſurplus, qu'il n'a qu'à dîner deux fois.

De cette ſemence de mécontentement & de mépris naît bientôt la fraude & la rapine qu'ils ſe croyent permiſes ; & l'on ne ſauroit croire combien cela nuit à la jouiſſance tranquille, & conſéquemment au prix des terres, qui jettent nos Pariſiens, les ſeuls riches du Royaume aujourd'hui, dans la néceſſité de plaider au loin, ou de devenir clients à Paris, choſe inſupportable à un homme d'or accoutumé à la clientelle d'autrui.

Je n'examinerai pas ſi la ſurcharge des terres, & la façon d'y percevoir les Impôts, n'eſt pas une autre cauſe de leur diſcrédit. J'ai déja dit que je ne politiquois pas ; & il y a à tout cela tant de pour & de contre, que je ſerois fort embarraſſé. Je ne prétends pas cependant par ce pour & contre faire entendre que je connive en mon particulier à l'axiome des idiots, ou des gens de ſac & de corde, qui prétendent qu'il faut que le Payſan ſoit miſérable pour qu'il travaille, ſans quoi il devient pareſſeux & inſolent. Outre l'indigne inhumanité d'un tel propos, que je ſuis obligé d'avouer à ma honte avoir oui tenir plus ſouvent à la Campagne qu'à la Ville ; propos auquel il n'y a rien à répondre que le mot de ce fameux Romain à ſon fils qui lui offrit de prendre une Ville en perdant trois cents hommes : *Voudrois-tu être un de ces trois cents ?* outre l'inhumanité, dis-je, il eſt de toute fauſſeté. La miſere n'entraîne que le découragement, nous l'avons dit, & le découragement

la paresse. A cela ils répondent, qu'il faut un milieu; & où est-il ce milieu, misérables aveugles? Sera-ce vous, qui vous chargerez de le trouver? Je vous réponds, moi, qu'il y a long-temps qu'il est passé. Ils ajoutent que, quand les Paysans sont bien, ils ne veulent plus travailler. Je me rappelle qu'ayant un jour disputé sur cette révoltante allégation sur laquelle je me défendois, comme ayant parcouru la Suisse & l'ayant trouvée cultivée autant & aussi-bien qu'elle le peut être, on me cita le Comtat d'Avignon qui n'étoit qu'à cinq lieues delà. J'y entrai le même jour; je fus surpris d'y voir un jardin par-tout; & m'étant informé de la force & vivacité des travailleurs, j'appris que dans les cantons de Provence, voisins de ce pays-là, on payoit un Manœuvre du Comtat 30 sols par jour, contre 15 un de ceux du pays. C'est ainsi qu'on soutient les principes les plus erronés, & qu'on les autorise par des exemples controuvés, qui sont d'autant moins disputés qu'il seroit plus aisé d'en vérifier la fausseté.

Mais en supposant que l'aisance empêchât les Paysans de travailler, ce n'est jamais de travailler leur propre bien. Les Bourgeois de Village & de petite Ville, gens qu'on appelle vivants de leur bien, race occupée à médire & à mal-faire, & dont je conseillerois de purger la société jusqu'à ce qu'ils s'appliquassent tous à quelque honnête profession, s'il n'étoit contre mes principes de conseiller la violence en quoi que ce puisse être, voulant faire travailler leur bien, tenir les Paysans dans la sujétion, & ne leur payer leurs journées que sur les prix anciens, sans considérer que les objets de consommation ayant haussé il faut que le salaire

du mercenaire hausse; ces gens-là, dis-je, se plaignent que le Paysan aisé ne veut plus travailler. Je répons à cela : 1°. que le mal n'est pas grand : 2°. que je leur offre une prochaine consolation. En effet, le Paysan riche éleve nombre d'enfants, au lieu que ceux du pauvre dessechent & rentrent dans la terre. Ces enfants partagent, épuisent l'aisance du pere, le forcent au travail, bientôt l'y secondent, & faute de fonds deviennent mercenaires. Le Suisse est aisé, comme je l'ai dit; cependant il refuse si peu le travail, qu'il se dévoue plus volontairement au plus dur de tous, qui est d'aller vendre son sang & sa liberté dans une terre étrangere.

Une derniere raison, mais infiniment moins problématique que toutes les autres, du discrédit des terres en France, c'est le haut prix de l'intérêt de l'argent. La paresse, sœur du luxe, comme je le démontrerai, quoi qu'on en dise, par pieces probantes en bonne & due forme, & tous les deux, enfants de l'habitation des Villes; la paresse, dis-je, fait que tous ses partisans préferent un intérêt fixe, qu'ils envoyent recevoir par un barbet à l'échéance, à tout le soin & maniement que demandent les terres, & renoncent, en faveur de leur tranquillité, aux avantages du temps, de l'industrie & de la solidité. Plus cet intérêt est haut, moins ses avantages sont sensibles. Si je voulois faire un livre de ce que j'ignore, je saurois bien où prendre cent raisons & autant de calculs, pour prouver que cet intérêt est trop fort chez nous; & me mettant ensuite mon propre ouvrage dans la tête, je deviendrois docteur *in utroque jure:* mais ici il n'est encore question que de ce que je sais, & sans croire m'écarter, j'établirai le

principe que toute forme qui tend à faire vivre une portion de Citoyens ſans action ni juriſdiction eſt nuiſible, & qu'on ne ſauroit trop s'attacher à déraciner le diſcrédit des terres & à le tranſporter ſur des effets fictifs.

La proſpérité d'un Etat nuit encore à l'Agriculture, en établiſſant un ordre des mœurs, un genre de magnificence & de décoration, qui en dégoûte, & la repouſſe au loin.

Les Chinois, dit-on, perſuadés que de l'emploi des terres dépendent, comme on n'en peut douter, les moyens de ſubſiſtance qu'on en retire, que l'étendue des moyens de ſubſiſtance eſt l'exacte meſure de la Population, & que la Population eſt l'unique richeſſe réelle d'un Etat, regardent comme un crime l'emploi des terres en maiſons & jardins de plaiſance, comme ſi l'on fraudoit par-là les hommes de leur nourriture.

Ce genre de crime eſt, je crois, un peu trop étendu en France. Les parcs, il eſt vrai, peuvent avoir leur utilité, en ce qu'ils renferment des prés & des bois qui ſont devenus très-néceſſaires : mais indépendamment de ce que cette néceſſité eſt relative à la trop grande & inutile conſommation de bois que le luxe a introduite, & qui, au moyen des inductions démontrées dans ce Chapitre, eſt un très-grand mal, on les perce d'ailleurs tellement, que les parcs & les forêts ne ſont preſque que des chemins bordés de liſieres de bois.

Sans m'arrêter ſur de ſemblables détails qu'il ſuffit de déſigner, je noterai ſeulement les avenues, ſorte de décoration qui enleve des Provinces entieres au Royaume. Il eſt ſingulier que le moindre Particulier, ſinge des Princes & des Souverains, prétende avoir à ſa maiſon de cam-

pagne des avenues doubles & triples, qui dévaſtent & mettent en friche une partie de ſon domaine, & quelquefois le tout. Indépendamment même des avenues à chaque percée, il faut que la perſpective ſoit continuée par des allées à perte de vue. Celles-ci en rejoignent d'autres dans la campagne, & le point de jonction eſt marqué par des eſplanades en rond, dont l'étendue fourniroit à la ſubſiſtance d'un hameau : delà partent quatre ou huit allées, ſelon l'étendue du terrein, avec leurs contre-allées, &c. & je vois d'un coup d'œil cent mille livres de rente réduites à rien, & perdues pour tout le monde, En vain m'oppoſeroit-on qu'on laboure celles de ces allées qui ne ſervent pas de chemin: peine perdue; le grain ne vient jamais bien ſous les arbres, l'herbe y eſt aigre. Encore ſi l'on faiſoit le ſacrifice de la récolte à des arbres fruitiers, ou autres qui ſervent directement ou indirectement à la nourriture de l'homme, je dirois toujours que c'eſt réduire un écu à dix ſols : mais c'eſt le tilleul, c'eſt l'ormeau ſtérile, qui couvrent & ruinent nos campagnes; arbres très-utiles pour le charronnage, dit-on, & c'eſt ce dont je me plains.

Il y a quatre fois plus de voitures en France qu'il n'en faudroit; & ſi d'une part le nombre en étoit borné au néceſſaire & à l'utile, & que de l'autre nos grands chemins fuſſent bordés d'ormeaux dans tout le Royaume, comme ils le ſont aux environs de Paris, le charronnage ne manqueroit jamais en France : car d'ailleurs on a bien des ormeaux dans les campagnes, les Payſans en font des feuillards pour les beſtiaux, & cet arbre opiniâtre revient de chacune de ſes racines. Mais voir de toutes parts dans la

campagne, à vingt lieues à la ronde autour de Paris, les ormeaux répandre leur ombre ſur toutes ces campagnes ſi propres à la fertilité par l'excès des engrais & fumiers dont on eſt embarraſſé à Paris, tandis qu'ils ſont ſi rares ailleurs; les voir, dis-je, multiplier à l'infini dans tous les ſens que je détaillois tout-à-l'heure; cela fait ſaigner le cœur d'un Citoyen éclairé.

C'eſt, dit-on, ce qui fait la magnificence des environs de Paris. Je pourrois répondre que je ne calcule pas la magnificence, mais la proſpérité & la population : cependant je doute encore de cette allégation. Sans doute qu'il ſeroit ridicule de demander à la Capitale d'un Royaume opulent les dehors de Salente, ou de Lacédémone : il faut des Palais pour les Grands, & du faſte pour les Princes. Mais j'arrive à Fontainebleau; je traverſe deux lieues d'un Pays aride & incapable abſolument de rien produire; je le trouve couvert d'une belle forêt qui m'accompagne auſſi loin en ſortant : loin de trouver ici des traces de dévaſtation, je vois que le ſéjour du Souverain y fait vivre les Habitants d'une Ville conſidérable, & féconde dix lieues de Pays inhabitable; je bénis la Providence & ſon Prépoſé ici-bas. J'en ſors : je vois de toutes parts des campagnes fertiles, accablées du poids d'habitations immenſes, ſeules, iſolées, & qui de leurs racines arides deſſechent une Province entiere; & mon poſtillon qui m'en nomme les maîtres ſur cent ne me déſigne pas trois noms de ma connoiſſance : ce coup d'œil, frappant au loin, devient triſte & froid à méſure qu'on approche; les plus agréables me repréſentent les Champs Eliſées, où quelques ombres ſe promenent en ſilence, & boivent des eaux du fleuve Léthé.

Je me rappelle alors le coup d'œil de la chaussée de Loire, celui des bords de la Garonne, de Villeneuve d'Avignon, la Viste à Marseilles, les côtes d'Alsace & autre Pays véritablement vivants, les environs d'Orléans, de Lyon, de Marseille, &c. Cet amas de maisons particulieres qui ne sont presque séparées que par leur vigne & leur verger, ce Peuple agissant pendant le jour, dansant au clair de la lune, tandis que le bruit de la beche de quelque vigilant, qui revenant de journée travaille son propre bien, interrompt la mesures de leurs musettes & de leurs tambours. Je conclus alors que là fut la prospérité, ici le luxe, son indigne fils & son implacable ennemi.

J'en appelle aux seuls environs de Paris. Partout où l'habitation des riches a laissé quelque place à l'Agriculture, elle y est poussée au plus haut degré d'industrie & de perfection. Qu'on parcoure ces Cantons privilégiés, je ne dis pas les Villages de Montreuil & de Bagnolet seulement, mais par-tout à quatre lieues à la ronde, & qu'on me dise ensuite si l'œil n'est pas plus satisfait, si l'ame n'est pas plus émue à l'aspect de ces côteaux qu'à la vue du plus beau parc. A la rangée de vigne succede celle d'arbres fruitiers; les groseillers occupent l'entre-deux; les pois & les artichauts naissent au pied des arbres, & les fossés d'asperges entourent le champ. On parle par-tout de la vallée de Montmorenci; ce n'est que cela.

Mais il n'est pas question ici du plaisir simplement de la population. Il est certain qu'autant de terrein inculte, autant de Sujets enlevés sans ressource à l'Etat. Or, l'excès dont nous venons de parler, dévaste la valeur d'une Province entiere du meilleur terrein. Le remede, dira-

dira-t-on? Le voici : *Chériſſez, animez l'Agriculture.* Bientôt les riches vous imiteront; ſinges d'abord, ils s'y connoîtront enſuite; chacun ceſſera d'être rentier de ſon domaine, & en deviendra Propriétaire. Pourquoi les riches ſont-ils ſi ennuyés de leurs magnifiques châteaux, qu'il leur faudroit preſqu'autant de maiſons que de chemiſes? c'eſt que l'art y a tout fait, & la nature rien. Je ne les blâme pas de s'y ennuyer, eux qui y ſont à demeure, puiſque, ſi j'y vais par curioſité, dès que j'ai tout parcouru, il me tarde d'en ſortir. Quelques-uns s'y attachent; ce ſont ceux qui créent : mais cette terraſſe, cette piece d'eau entrepriſe & conduite à grands fraix, eſt à peine achevée, qu'elle leur devient auſſi étrangere que celle que fit leur grand-pere, s'ils en ont. Il faut entreprendre quelqu'autre embelliſſement. D'échelons en échelons cependant, la maiſon, le parc, tout devient immenſe & ruineux d'entretien. Alors, tandis que l'Etranger, tandis que le Bourgeois curieux admire cet amas de beautés & de dépenſes, & croit, environ pendant dix-ſept minutes, qu'il ſeroit au comble du bonheur de poſſéder cela, le maître accablé d'habitude & d'ennui ne peut plus s'y ſouffrir, & cherche à décorer quelque guinguette dont il jouit en imagination, & qu'il dédaignera en réalité.

Qu'on ne diſe pas que c'eſt l'inconſtance humaine ; cette inconſtance eſt un bien en ſoi, comme toute autre qualité de notre ame. Elle ne devient un mal, qu'à meſure qu'on s'éloigne de la nature. Cet homme curieux de plantes étrangeres revient toujours avec un nouveau plaiſir à ſon jardin; mais cet attrait particulier à quelques hommes, eſt preſqu'univerſel pour

ce qui concerne l'Agriculture en général. Comme les moiſſons & les fruits ſe renouvellent ſans ceſſe, le travail de nos peres, en ce genre, ne fait que faciliter le nôtre. Indépendamment du goût attaché par la nature aux occupations & aux détails champêtres, le profit, auquel tout le monde eſt ſenſible, éveille encore l'induſtrie, & attire l'affection. L'avenue principale exceptée, toutes les autres tomberont; les maiſons de Fermiers & de Payſans couvriront les campagnes. L'ombre jadis empoiſonnée de ce Château, deviendra ſalutaire alors; car, en général, nous ſommes tous charitables & compatiſſants. Les Riches ne ſont durs, que parce que l'ordre corrompu des mœurs les tient éloignés de l'indigence; ils la banniront de leurs entours, ne fût-ce que pour n'être pas affligés. Chaſſez de deſſous l'humble toit les maladies & la faim; ce ſera le territoire & la Patrie de la joye ſimple & bruyante. De proche en proche elle gagnera les baſſes-cours du Château, & pénétreroit juſqu'au ſallon, ſans la double anti-chambre gardée par la pareſſe.

Je le répete, *chériſſez, animez l'Agriculture.* Vous bannirez tous les maux de l'Etat, ſuppoſé qu'il y en ait, oppreſſeurs, intrigants, frippons, fainéants, politiques à rebours, faiſeurs de Traités ſur la Population; que ſais-je? Ou ſi ces gens-là ſont dans la plénitude d'un Etat floriſſant, comme des puces & des punaiſes dans l'ordre de la création, du moins y ſeront-ils ſi confondus & ſi offuſqués par un Peuple agiſſant & occupé de choſes tout autrement ſolides, que, l'oiſiveté devenant honteuſe, ils perdront toute conſidération, & en conſéquence ſentiront amortir leur mobile principal, je veux dire,

l'orgueil. Mais il me semble que ces allées me menent vraiment bien loin; revenons. Si j'avois promis d'éviter les écarts, je manquerois souvent de parole.

Le même inconvénient de perte inutile de terrein que nous venons de remarquer en allées, &c. se trouve encore dans une sorte d'ouvrage plus utile en son objet, mais aussi abusif au moins par la forme, le projet & l'exécution; je veux dire, les *chemins*. A ce mot, je vais m'attirer anathême; car c'est, de tous les arrangements de police intérieure, celui où notre siecle a le plus donné d'attention. Mon intention, je le répete, n'est point de blâmer; mais en tout on peut dire le mieux.

Je sais qu'on a fait de notre temps, en ce genre, des Ouvrages admirables, tels que la montée de Juvisy, celle de Bouron, celle de Tarare, & bien d'autres. Mon dessein n'est pas non plus d'objecter qu'on a négligé de donner à ces sortes d'Ouvrages, faits pour l'éternité, la solidité qu'y donnoient les Romains; que la plupart de nos chemins sont détruits avant d'être achevés; que la corvée, qui seule a servi à la construction de presque tous les chemins éloignés de la Capitale, n'est propre qu'à ruiner la campagne, & à faire des routes qu'une médiocre colonie de taupes peut détruire en un an de temps. Tout cela n'entre pas dans mon objet actuel; ce n'est que leur largeur & leur multiplicité que j'envisage.

Ces célebres voyes Romaines qui ont résisté, par la solidité de leur construction, à tant de siecles & de ravages, qui ont plus illustré cet Empire prodigieux que tous les autres miracles de sa fortune, de sa valeur & de sa politique;

ces voyes Militaires, dis-je, dont les principales alloient du centre du monde à ſa circonférence, n'avoient, les plus conſidérables, que ſoixante pieds de largeur, & les autres que vingt, & quelquefois huit. On n'en comptoit en tout que quarante-ſept dans toute l'Italie. Venons à nous maintenant, & conſidérons l'inutile largeur de nos grands chemins.

Je ſens qu'il convient que quelques-unes de nos principales avenues de la Capitale uniſſent la décoration à l'utilité; que le même avantage peut être attribué aux avenues des grandes Villes de Province, & même à quelques routes principales: mais aujourd'hui chaque Adminiſtrateur particulier multiplie à l'infini dans ſon reſſort ces ſortes de travaux. La moindre communication entre chaque petite Ville eſt tracée ſur le plan, ou peu s'en faut, de la grande allée de Vincennes au Trône. Le chemin eſt marqué dans ce ſens-là, la dévaſtation ordonnée & exécutée par les corvoyeurs; & comme les fonds manquent pour tant d'ouvrages à la fois, les ponts, les enſablements dans les lieux marécageux, & autres ouvrages indiſpenſables demeurent à faire. Ces remuements de terre, loin d'attirer les voitures, les éloignent; & comme le chemin eſt inutile, vu le peu de communication qu'il y a entre les Villes champêtres dans ces Cantons reculés, le petit nombre de Pélerins, Marchands de balle, Meſſagers à pied & gens de cette eſpece, qui ſont accoutumés de frayer cette route, ſe contente d'un des foſſés latéraux pour ſon paſſage, tandis que le prétendu chemin ſe couvre de ronces.

Ce que je dis là, je l'ai vu en pluſieurs endroits. Mais je veux que ces chemins de tra-

verſe ſoient mis en tout état de perfection, & auſſi ſolides que ceux des Romains; toujours ferois-je en droit de dire qu'il faut que la route ſoit proportionnée à la fourmilliere, & qu'il eſt inutile de condamner à la ſtérilité un terrein immenſe dans ſon étendue, dont la cinquieme partie ſuffiroit à l'objet d'utilité qu'on eut en vue. Remarquons encore que ce que je ſuppoſe ici de leur perfection, ſera toujours d'autant plus dans les eſpaces imaginaires, que l'objet d'entretien ſera plus conſidérable: car enfin, l'Etat ne peut ſuffire à tout; & de même que, toute proportion de ſolidité étant égale, un Palais coûte plus d'entretien qu'une maiſon médiocre, ainſi des chemins. Je ſuis perſuadé que cette marotte des grands chemins d'une largeur immenſe, multipliés à l'infini, coûte encore deux Provinces à l'Etat.

Autre inconvénient notable en ce genre, c'eſt la rage des alignements. Il eſt certain que c'eſt un ornement conſidérable, & qui doit être recherché avec ſoin, en ſuppoſant l'égale qualité du terrein. Je dis plus; dans les routes principales & aux lieux où cela abrege de beaucoup, les édifices & autres embarras de détail n'y doivent pas être épargnés, ſauf le dédommagement du tiers, comme en uſent les Pays d'Etats pour leurs chemins. Car malheur à ces Adminiſtrateurs cruels & dédaigneux, qui, ſous le prétexte que tout doit céder à l'utilité publique, écraſent tout ce qui ſe trouve devant eux. La colere du Ciel ne fait magaſin que des pleurs du pauvre opprimé, & je renvoye toujours ces hommes de ſang & de limon à ces mots déja cités: *Voudrois-tu être un de ceux-ci?* Mais cet inconvénient eſt aiſé à faire entrer dans les fraix d'un objet principal.

Cependant il eſt un point que je voudrois qu'on reſpectât dans les plus grandes routes ; c'eſt la différence des terreins. Ce terrein ſec ou ſablonneux, preſque de nulle valeur, devient d'un produit réel quand vous y faites paſſer le chemin, puiſqu'en aſſurant une communication & un débouché à vos bonnes terres, il vous épargne la dépenſe qu'euſſent demandé celles-ci pour en rendre le ſol capable de ſervir de baſe à un chemin. Au lieu de cela, votre alignement traverſe les prairies, les bonnes terres, jardins & chenevieres d'un Village ; vous perdez, non-ſeulement cette portion ſi rapportante du territoire d'un Village, mais encore tout le reſte médiocre & mauvais. Le bon faiſoit valoir l'autre : le Payſan ruiné n'a plus la force de ſoutenir ſon ménage, & abandonne le tout. Or, calculez toujours ces ſortes de pertes à l'infini, ſeule meſure actuelle de vos grands chemins.

Evitons d'ailleurs, comme, la peſte, tout ce qui porte au découragement ; car c'en eſt une en effet. Les gens de la campagne ſont tous aux portes de l'abattement ; un rien les accable : & n'eſt-ce rien que de ſe voir enlever la meilleure piece de ſon bien, même avec dédommagement ? En un mot, *chériſſez, animez l'Agriculture* ; bientôt elle vous dira que le terrein lui eſt précieux.

Mais ceci nous conduit au Chapitre ſuivant, qui doit traiter de la néceſſité & des moyens d'encourager l'Agriculture. Il s'en faut bien que j'aye épuiſé celui-ci, ni même que je l'aye traité par ordre dans toute ſon étendue. J'ai déſigné quelques points principaux, j'en ai trop étendu d'autres, ſelon que ma plume a couru. La ſuite des différents objets traités dans cet Ou-

vrage en préfentera plufieurs autres; car tout fe tient dans la machine politique, ainfi que dans la maffe phyfique.

CHAPITRE VI.

De la néceffité & des moyens d'encourager l'Agriculture.

TOut mon Ouvrage n'a d'autre objet que de traiter de la Population, de fes avantages, & des moyens de l'étendre à l'infini. Or, comme je ne penfe pas qu'elle puiffe avoir d'autre principe que l'Agriculture, je pourrois dire que mon Ouvrage entier traite des moyens d'encourager l'Agriculture. Cependant, comme ce n'eft point la Société des anciens Egyptiens que je confidere, mais celle des Nations policées de notre fiecle, qui eft tellement compliquée d'acceffoires que le principal y eft prefqu'entiérement oublié, je traiterai pied à pied de toutes les branches de la ramification politique; mais j'y trouverai fouvent des branches de ce Chapitre-ci, je ne les rejetterai point alors: maintenant je vais préfenter en gros les premieres idées qui s'offrent à moi fur cet article.

J'ai dit que la profpérité d'un Etat établiffoit les grandes fortunes, qui bientôt en envahiffoient tout le territoire. Quel remede à cela, dira-t-on? Non pas fans doute celui qu'employoit Tarquin fur les grands pavots de fon jardin; j'aurois bien perdu mon temps, fi jamais je prêchois la tyrannie : mais *aimez* les Grands, *appuyez* les médiocres, *honorez* les petits qui font

laborieux & qui ont de l'induſtrie. Prenez garde, s'il vous plaît, à l'application de chacun de ces Verbes; je ne me trompe point, c'eſt préciſément ce que j'ai voulu dire. Chacun d'eux peut ſans doute être appliqué aux trois différents grades dont je parle ici; mais ne voulant leur attribuer à chacun qu'un ſeul de ces ſentiments, c'eſt avec réflexion que je les ai répartis ainſi.

En effet, *aimez* les Grands; vous leur apprendrez, par l'exemple ſuprême, à aimer auſſi leurs inférieurs; vous les rappellerez au principe ſi naturel & ſi démontré, qu'une illuſtre famille eſt plus étayée par les Sujets qui naiſſent dans ſon ſein, que par les grands biens qu'une vanité dénaturée deſire d'accumuler ſur une ſeule tête; vous vous intéreſſerez à l'établiſſement de leurs enfants aînés & cadets: les races ſe multiplieront, ſe diviſeront; ils demeureront grands par le cœur, & ſe piqueront d'honneur, dès qu'ils ne pourront plus ſe piquer de richeſſes.

Appuyez les médiocres; c'eſt la pépiniere de l'Etat. Les exemples domeſtiques, les vieux papiers, la vanité provinciale les gonflent de cet amour-propre téméraire & flexible dont l'Etat ſait tirer tant de parti; mais ils ſont pauvres, & ſeroient ridicules dans un Etat corrompu: leurs prétentions leur ferment une quantité de portes à la fortune & à l'induſtrie; le déſeſpoir les feroit déroger ou vivre dans la plus oiſive obſcurité, ou s'expatrier enfin. C'eſt pour eux que ſont faits les emplois de vos armées, les libéralités de vos menus plaiſirs, le ſuperflu des Grands de votre Etat. *Appuyez*-les; pour qu'ils ſecourent la pénible vieilleſſe de leurs peres, pour qu'ils excitent la fécondité domeſtique,

pour qu'ils se chargent de leurs neveux. La rage des pauvres pour le mariage, est le premier des bienfaits de la Providence pour un Etat. Il n'y a malheureusement point de milieu ; la débauche ou le mariage : l'une est stérile, l'autre est fécond. Craignez que la destructive Philosophie des voluptueux insensés ne devienne une prudence de nécessité pour les autres ; en un mot, *appuyez* les médiocres.

Honorez les petits. Les larmes me viennent aux yeux, quand je songe à cette intéressante portion de l'humanité, ou quand, de ma fenêtre, comme d'un trône, je considere toutes les obligations que nous leur avons, quand je les vois suer sous le faix, & que, me tâtant ensuite, je me souviens que je suis de la même pâte qu'eux.

Le Peuple est ingrat, dira-t-on, il est volage, il est brutal.... Eh ! quelle est la portion de l'humanité, dont on ne puisse dire la même chose ? Mais je soutiens, moi, que cela n'est pas vrai. J'ai fait peu de bien, (je ne suis pas en état d'en faire beaucoup, & je n'ai pas fait à beaucoup près tout celui que j'aurois pu) j'ai trouvé des marques de reconnoissance qui m'ont étonné. Mille fois plus de bienfaits se sont perdus en montant, qu'en descendant. Le Peuple est volage ! reproche de factieux, reproche fait à la multitude oisive & déplacée, & je n'en veux que de laborieuse & occupée. Il est brutal enfin ; mais peut-être est-il malheureux, persécuté, méprisé, en bute à l'oppression, en tout genre, de tous les autres ordres de l'Etat. S'il en est ainsi, ne reprochons rien aux misérables ; remédions à la cause de leurs maux : je me trompe, si l'aisance & l'exacte police ne les civilisent.

Mais tout ceci ne vient pas encore au point que je leur ai attribué dans l'attention publique; oui, je voudrois que les petits fussent honorés: *Sacerrima res, homo miser*. Mais indépendamment de ce principe de morale dont il n'est pas question ici, dès qu'il est une fois décidé que l'art de tirer les richesses de la terre, & celui de les ouvrer & distribuer, sont les deux pivots de la Société, est-ce un paradoxe que de vouloir qu'on honore ceux qui professent ces Arts si nécessaires? Le sel doit entrer dans tous les mêts, l'honneur dans toutes les professions; mais s'il en est où ce véhicule d'opinion soit nécessaire, c'est, sans contredit, à celles qui sont pénibles de leur nature, ou périlleuses. Tant que vous n'honorerez pas les basses classes de l'humanité, il est impossible d'y maintenir l'abondance nécessaire à l'émulation & aux progrès. On se plaint que personne ne veut demeurer dans son état, & que de grade en grade, cette ambition déplacée, & toujours peu mesurée, épuise les basses classes, & surcharge les premieres qui doivent, par mille raisons, être peu nombreuses par proportion: d'où vient cela? c'est que personne ne veut vivre dans l'abjection, ou ne s'y tient que par nécessité; & ce qu'on fait par force, on le fait toujours mal: *Honorez donc les petits*. On sent bien que je n'ai pas voulu dire à Guillot: *Seigneur, montez au trône, & commandez ici*. Mais le mépris n'est fait que pour le vice; nous nous devons tous une estime réciproque & relative à l'utilité respective: je dis plus; quoi encore? le respect.

Mais ce qu'il faut sur-tout honorer, c'est l'Agriculture, & ceux qui l'exercent & l'encouragent. Dans tous les biens d'ici-bas, *la terre est la matiere, & le travail est la forme*. Il semble

inutile d'établir que multiplier la matiere, c'est multiplier le travail. Mais de combien une extrême attention & une protection attentive & mêlée de récompenses pourroit accroître la production de la matiere premiere, c'est ce qu'il est impossible de calculer & même d'imaginer que par des inductions relatives, du moins pour un Etat qui a un territoire vaste & avantagé de la nature.

Un Propriétaire qui est assez riche pour se racheter du travail personnel par le travail d'autrui, est indigne de sa fortune s'il ne s'en sert que pour vivre dans l'oisiveté, & seroit à charge à l'Etat, si dans mes idées le membre le plus inutile de la Société n'étoit toujours un profit pour l'Etat.

Mais s'il employè son loisir à acquérir des connoissances relatives à la bonification de son patrimoine & de son superflu, s'il s'applique à les mettre en valeur, il remplit son devoir & tient sa place ; ce qui est la vertu.

J'ai lu dans le Mémoire envoyé par ordre de Mr. le Duc de Bourgogne aux Intendants, l'article qui suit au sujet de la Noblesse : *S'ils cultivent leurs terres par leurs mains, ou s'ils les donnent à des Fermiers, étant une des plus essentielles marques de leur humeur portée à la guerre, ou à demeurer dans leurs maisons.* Celui qui dressa ce Mémoire, crut sans doute être un grand Grec d'avoir trouvé cétte marque distinctive. Indépendamment de la puérilité d'entretenir de semblables & si moviles détails, un Prince destiné à commander à vingt millions d'hommes, & dont la conduite doit influer sur le sort de toute l'Europe, indépendamment encore de ce qu'une semblable inquisition a de ty-

rannique, je soutiens qu'au lieu de faire regarder au Prince avec mépris celui qui se tient chez soi, on devroit le lui présenter sous un point de vue opposé.

Un Philosophe diroit que celui qui nourrit les hommes, fait mieux que celui qui les tue; mais je ne suis ici que calculateur. De deux choses l'une : ou l'Etat est servi par des troupes soudoyées, ou chaque Citoyen est obligé, en cas d'allarmes, de se porter au secours.

Dans le premier de ces cas, le métier de la guerre convient bien mieux à celui qui n'ayant pas de fonds est aux gages d'autrui, qu'à celui qui pour courir en Flandres & en Allemagne laisse en friche un Canton de l'Auvergne ou du Languedoc. Mais, dira-t-on, vous ne faites donc plus servir l'Etat que par des mercénaires? Point du tout : le frere, le fils du Cultivateur sont d'aussi bonne race que lui; mais ils n'ont affaire qu'à la guerre, & c'est là leur métier.

Dans le second cas, de qui tirerez-vous un meilleur service, ou de celui qui noirci sous le soleil qui dore ses guérets ne connoît de plaisirs que la chasse, & de travaux que ceux de la campagne, qui habitué à jouir personnellement de ses champs va défendre l'arbre qu'il a planté, le troupeau qu'il a élevé; ou de celui qui accoutumé à tirer en argent le produit de ses contracts d'acquisition ou de ses partages de famille, n'estime que ce qui rend de l'argent sonnant, qu'il consomme au milieu des plaisirs oisifs & mols de la Ville? Allez attaquer chez eux les Peuples Agriculteurs, les Suisses, par exemple; & le problême ne sera pas long à résoudre.

Optima stercoratio gressus domini, disoient les Anciens, & personne depuis ne les a démentis.

Que penser donc d'un Gouvernement, dont l'effet seroit d'attirer chacun hors de chez soi ?

Le plus habile Agriculteur, & le Protecteur le plus éclairé de l'Agriculture, sont, toutes autres choses étant égales, les deux premiers hommes de la Société. Au lieu de cela, le titre de Gentilhomme de campagne est presque devenu un ridicule parmi nous, comme s'il y en pouvoit avoir de Ville. Le nom de Provincial est une injure, & les gens du bon air sont offensés quand on demande de quelle Province est leur famille, comme si être Dauphinois ou Poitevin, n'étoit pas être François. Cette sotte & misérable supériorité de l'Habitant de la Capitale sur celui des Provinces, est rendue en monnoye en Province par le Citadin au Villageois & au Campagnard.

Voyons donc ce que la Société, ce que les occupations des Habitants des Villes ont de préférable à celles de la campagne.

Je les y retrouve enfin les Maîtres de tant de champs dévastés que j'ai rencontrés sur ma route. Voyons quels plaisirs, quelles délices les obligent à se priver de celui de jouir de la propriété des biens que la Providence leur a départis : travaillent-ils à leur fortune, & la décevante ambition les a-t-elle attachés à son char ; ou, curieux de cultiver leurs talents, cherchent-ils à perfectionner des connoissances auxquelles la Société ajoute le poli, comme le frottement le donne aux cailloux dans les rivieres ? Rien de tout cela. J'ai suivi ces hommes choisis dans leurs plaisirs & dans leurs plus importantes affaires : lignes tangentes tirées d'une porte à l'autre, & qu'on appelle bienséances, spectacles, nouvelles, tracasseries, médisances, duels de

l'intérêt qu'on nomme jeux; voilà leurs travaux & leurs plaisirs. O oisiveté! faudra-t-il donc bruler tes asyles, pour rendre l'humanité à ses goûts & à ses devoirs naturels? Non; mais honorons ce qui est honorable, méprisons ce qui est méprisable, & tout sera dit.

Un Espagnol blâmoit Miguel de Cervantes d'avoir nui à sa Patrie en ridiculisant la Chevalerie dans son Don Quichotte. La Chevalerie étoit tombée d'elle-même, disoit-il, malgré tous les efforts fantastiques du Duc de Lerme pour la relever: mais on a été au-delà du but, en faisant tomber le délire de la valeur & de la générosité; on a émoussé ces vertus dans leur principe. On pourroit faire le même reproche à Moliere & à ses imitateurs: en ridiculisant les Gentilshommes campagnards, les Barons de la crasse, les Sottenville, &c. ils ont cru n'attaquer que la sotte vanité & la plate ignorance des Seigneurs châtelains; mais les mots de *Campagnard* & de *Provincial* sont devenus ridicules. La crainte du ridicule feroit passer un François à travers le feu; tout le monde a voulu devenir homme de Cour ou de Ville, & adieu les champs.

Mon dessein n'est pas d'entrer encore dans les détails des inconvénients de l'urbanité générale, & quand j'y serai, il s'en faudra bien que je les épuise. Il y auroit des Volumes à faire sur cet article. Si les Campagnes sont nécessaires à la Ville, les Villes le sont aussi à la Campagne; & l'on verra dans la suite de mon plan, qu'après avoir couvert la Campagne d'autant d'Habitants qu'elle en peut porter, je voudrois de mon superflu former des Villes, dont l'industrie attirât le suc alimentaire de l'Etranger. Mais, selon mon plan, les Villes seroient plus

grosses encore qu'elles ne sont, quand elles n'auroient d'Habitants à demeure que les Officiers employés dans les différentes Cours de Judicature qui s'y trouvent, la jeunesse élevée dans les Maisons & Universités qui s'y rencontreroient, ainsi que les gens destinés à les enseigner, les Bourgeois propriétaires des fonds enclavés dans le territoire de cette Ville, les Ouvriers & Artisans que ses Habitants & tous ceux du ressort feroient vivre, & ceux encore qui employés à des manufactures & Ouvrages relatifs aux productions du Pays & à son industrie porteroient la matiere premiere au point de perfection dont la valeur doit être le prix de leur subsistance, & qui fournissant leur contingent au Commerce étranger attireroient en échange le produit de l'Etranger pour leur nourriture, seul genre de conquête qui ne soit pas contre le droit public.

A considérer un Pays dans son état primitif, comme isolé & vivant de sa propre substance, on ne peut nier que *tous les ordres & hommes d'un Etat subsistent aux dépens des Propriétaires des terres*; c'est un principe reçu. Une source qui sort à la tête des terres & dans un terrein élevé, arrose & féconde ses environs autant que la quantité de ses eaux peut s'étendre: celle, au contraire, qui naît dans un bas fond, ne fait qu'un marais, jusqu'à ce qu'elle se soit frayée une route basse pour s'aller perdre dans la premiere riviere, sans aucune utilité pour les champs voisins.

Je compare à cette source le Propriétaire des terres, que j'ai dit ci-dessus être le pivot de toute l'industrie qui l'environne. S'il est à la tête de la production, dont naturellement il doit

être l'ame, & à laquelle perſonne n'a plus d'intérêt que lui, il anime & vivifie tout le Canton, il protege l'Agriculteur iſolé; ou, ſi la ruſticité de la campagne le prive de ces vues honnêtes & éclairées, ce qui n'eſt plus à craindre aujourd'hui, encore fera-t-il, par la néceſſité de ſa poſition, une partie des biens qu'on en doit attendre. Si, au contraire, il eſt au centre de la conſommation, il devient la ſource baſſe & marécageuſe, & contribue à noyer un terrein déja de lui même trop ſpongieux.

On dit communément qu'un Gentilhomme dans ſa terre vit mieux avec dix mille livres de rente, qu'il ne feroit à Paris avec quarante mille. Qu'appelle-t-on, dans ce cas, vivre mieux? Ce n'eſt pas épargner plus aiſément dequoi changer tous les ſix mois de tabatieres émaillées, avoir des voitures vernies par Martin, &c. C'eſt donc conſommer davantage, & l'on dit vrai; mais comme on ne ſauroit dîner deux fois, & qu'à Paris on prend au moins autant d'indigeſtions qu'ailleurs, ce ſurplus de conſommation n'eſt pas pour lui. L'on entend donc qu'il fait vivre plus de monde; & en effet, on entretiendra plus aiſément à la campagne quinze domeſtiques groſſiers, vêtus & payés à la façon du Pays, avec dix mille livres de rente, qu'on n'en entretiendra dix à la Ville avec quarante mille livres. C'eſt donc ſoixante hommes, indépendamment de la famille, qui vivront ſur les quarante mille livres de rente, au lieu de dix.

Il ſeroit inutile d'objecter ici que cet homme fait vivre à la Ville, outre ſes Domeſtiques, tous les Ouvriers qui ſervent à ſa dépenſe, les Marchands, les Fabriquants, les Tailleurs, Brodeurs, Selliers, Charrons, & autres Ouvriers né-

ceſſaires,

ceſſaires, & de plus, les Traiteurs, Parfumeurs, Muſiciens, Gens de Théâtre, Filles, &c. qui tous ne laiſſent pas d'être du Peuple; & que, puiſque je ne regarde ici que la Population, il faut rendre toutes choſes égales.

Je pourrois répondre à cette objection que je ne traite point encore ici de ce qui regarde le Commerce: mais comme il s'en faut bien que je n'obſerve un ordre bien ſuivi, je répondrai que, quant à ce qui concerne l'article des Ouvriers néceſſaires, ſoixante perſonnes, quoique vêtues groſſiérement, font certainement travailler plus d'Artiſans que dix à Paris dans l'état de domeſtiques où je les ai pris; & pour ce qui eſt de ceux de l'ordre, qu'on peut appeller dans un Ouvrage de calcul *impedimenta*, ſi le Propriétaire de terres donne dans ce genre de dépenſes, il deviendra bientôt, lui ou les ſiens, Mithridate ou Burrhus, vendra ſes terres, & ma leçon ſera faite pour un autre.

Ce ne ſont point les Propriétaires des terres dans l'état naturel qui font vivre ce genre de ſupplément à la Société, à moins que les grandes Charges & les bienfaits du Roi ne les mettent dans l'ordre des gens gagés, dont il ſera parlé ci-deſſous. Sans eux, une Ville opulente ſera aſſez pleine d'Etrangers, de gens enrichis des gains de la Finance ou du Commerce, de jeunes gens & de diſſipateurs de toute eſpece, dont le reflux & les folles dépenſes entretiennent toutes les mouches de l'Etat.

Revenons. Indépendamment de cette augmentation de conſommation que procure la réſidence du Seigneur dans ſes Terres, il eſt de l'homme de s'attacher à ſon ſéjour. Néceſſairement les bâtiments habités ſont mieux entre-

tenus que ceux qui ne le sont pas : on aime à travailler, à embellir sa résidence, à améliorer les Terres qu'on a sous ses yeux. Le premier Ouvrage en ce genre, est un encouragement pour le second. J'ai visité en ma vie peut-être mille Châteaux ou Gentilhommieres; à peine en citerois-je trois, où le maître ne m'ait fait remarquer quelqu'embellissement ou améliorissement de sa façon.

On dit assez communément que les campagnards sont ivrognes, brutaux & chasseurs, & ne sont que cela. C'est un vieux reproche du temps, où les gens de Ville étoient Carillonneurs, Brelandiers & tires-soye. Je ne nierai cependant pas que l'on ne boive fort dans les Provinces où il y a encore de la Noblesse à la campagne, & qu'on n'y chasse beaucoup; mais qu'on n'y fasse que cela, c'est ce que je nie.

Je pourrois encore établir ici deux paradoxes à ce sujet: l'un est, que cette ivrognerie qui dégoûte tant les buveurs d'eau, n'est point un mal; l'autre, qu'à tout prendre, (car il faut toujours me permettre de regarder le Peuple comme des hommes) il y a plus d'ivrognerie à Paris que dans les campagnes, proportion gardée, & qu'elle y est plus nuisible.

Quant au premier point, que l'on pourroit croire pillé des Oeuvres posthumes du feu Duc de la Ferté, je dirai moins bien qu'il n'eût fait; mais je dirai pourtant qu'on buvoit trop autrefois, & que boire jusqu'à s'abrutir, est mal fait: témoin la brûlure de Persépolis, la méprise d'Holopherne, & autres grandes calamités, sans compter quelques-unes qui sont arrivées à gens que je connois bien; en un mot, mon Curé le dit, & ce n'est pas à moi à le contredire, quoi-

que ce ſoit aſſez la mode aujourd'hui (mode entre nous qui ne vaut rien, & qui n'étoit pas du temps de nos ivrognes;) mais boire un peu ſec, & ſeulement juſqu'à chanter, rire, & s'embraſſer, épanouit la rate, bannit les inimitiés, & lie la Société.

J'ai connu un vieux Gentilhomme, d'un nom, d'un âge, & d'une probité reſpectables: le bon homme contemporain des Vaillacs & des Girardins, ne déſivroit pas; mais au milieu de tout cela, il accommodoit toutes les affaires de famille, d'intérêt & d'inimitié entre les Gentilſhommes à vingt lieues à la ronde. Auſſi-tôt qu'il s'en élevoit quelqu'une, il ſe faiſoit apporter les titres & papiers de part & d'autre; il conſultoit ſur la forme les gens de Loi, tant bons que mauvais, en qui il avoit confiance; & puis ſur ſa bonne judiciaire il formoit ſon arrêt. Il appelloit enſuite à ſon Châtel les Parties, & la révérence due au Patron faiſoit qu'on n'entamoit pas les propos contentieux ſans ſa licence. C'étoit au deſſert, & le verre à la main, qu'il rappelloit les queſtions à decider; il énumeroit, conſidérant attentivement les intéreſſés: le premier qui étoit tenté de l'interrompre, étoit arrêté par un ordre abſolu: *Un verre de vin à Monſieur*. L'ordre étoit exécuté, & le verre avalé. Le nouveau Rhadamante le regardoit avec cet air de pere & de conciliateur, qu'une longue habitude de conſidération de Canton donne naturellement, & que toute la morgue du Barreau joue gauchement. *Monſieur en veut-il encore*, diſoit-il? Si le plaideur agacé vouloit finir ſa période, on l'écoutoit tranquillement, & il ſubiſſoit un ſecond verre de vin au bout pour ſon franc-parler. Il eſt à remarquer pour vous au-

tres qui ne le ſavez pas, & qui feriez tout auſſi bien de l'apprendre que de politiquer ou théologiſer tout le long du jour, comme vous faites; il eſt à remarquer, dis-je, qu'en ſemblable occaſion un verre de vin de pénitence, & qui ne nous eſt compté pour rien, eſt un grand déſavantage. Ce ſecond verre bu, l'Aréopagite reprenoit ſon dire, toujours attentif à faire boire les mutins, juſqu'à ce qu'appercevant que le bruit, la joye & la confiance gagnoient du terrein, & que le démon de l'intérêt barbouillé de lie ſe ſauvoit en voyant les cœurs s'attendrir, le vieillard aimable prononçoit ſon arrêt définitif, maudiſſoit formellement les vignes de tout réfractaire, & finiſſoit en leur tendant les bras de l'air de tendreſſe, de confiance & de joye, dont Silene diſoit aux enfants de l'Eglogue : *Solvite me, pueri.* Tous accouroient alors, tous s'embraſſoient, & lui proteſtoient une entiere ſoumiſſion à ſes ordres. Le Notaire étoit prêt, & la tranſaction dreſſée, on ſignoit; puis ſe remettant à table, on caſſoit des verres en guiſe d'amende honorable de tous les faits & geſtes d'Huiſſiers & de Procureurs.

On me dira ſans doute qu'il eſt ſingulier que j'attribue au vin le don d'appaiſer les querelles, lui qui les fait. Je réponds que je n'ai pas prétendu le louer préciſément par-là : mon hiſtoire m'eſt venue en penſée, comme aſſurément une des plus honorables pour ce genre de vie; je l'ai placée comme telle, & non comme argument. Mais je dis encore que le vin n'eſt querelleur que chez les Peuples qui le ſont. Les bas-Bretons & les Limouſins s'eſtropient, après avoir bu enſemble; mais ils ſavent très-bien ſe battre ſans avoir bu : & les Allemands fortent

ſtres de l'eſtaminet auſſi tranquillement que les Chartreux du Chœur.

Cependant il s'en faut bien que je veuille être Prédicateur d'excès ; mais je répete que le genre de vie de la Nobleſſe campagnarde d'autrefois, qui buvoit trop long-temps, dormoit ſur de vieux fauteuils ou grabats, montoit à cheval, & alloit à la chaſſe de grand matin, ſe raſſembloit à la Saint-Hubert, & ne ſe quittoit qu'après l'octave de la Saint-Martin ; que cette vie, dis-je, faiſoit peu de Muſiciens, moins de Géometres, de Poëtes, & d'Acteurs de parade : mais on n'avoit pas beſoin de la Nobleſſe pour cela. Cette Nobleſſe menant une vie gaye & dure volontairement, coûtoit peu de choſe à l'Etat, & lui produiſoit plus par ſa réſidence & ſon fumier ſur les terres nourricieres, que nous ne lui valons aujourd'hui par notre goût, nos recherches, nos coliques & nos vapeurs. Ils ne ſavoient rien en comparaiſon de nous : car nous connoiſſons les regles du Théâtre, les différences eſſentielles de la muſique Italienne à la Françoiſe ; nous jugeons les Géometres, nous faiſons des cours d'Anatomie & de Botanique, pour faire rire les gens de l'Art ; nous nous connoiſſons en voitures, en vernis, en tabatieres, en porcelaines ; nous n'ignorons ni le menſonge, ni l'intrique, ni l'Art de faire des affaires, ni celui de demander l'aumône en talons rouges, ni ſur-tout ce que vaut le bien d'autrui, l'argent & les argentiers. Eux au contraire faiſoient conſiſter toute leur ſcience en ſept ou huit articles : reſpecter la Religion, ne point mentir, tenir ſa parole, ne faire rien de bas, ne rien ſouffrir, mettre ſon cheval ſur le bon pied, connoître & diſcerner la voye, ne crain-

dre ni la faim ni la soif, ni le chaud ni le froid, & se souvenir que si César n'eût pas su bien faire le coup de pistolet, il n'eût jamais échappé de tant d'entreprises hazardeuses.

Cependant ces corps-là, tout ignorants qu'ils étoient, ne laissoient pas de bien & mieux servir l'Etat dans l'occasion : ils avoient même quelquefois d'assez belles idées de la vraie gloire ; préjugés auxquels notre Philosophie a substitué la science des calculs, plus utile pour les Particuliers, mais qui l'est, je crois, moins pour le Public. Par exemple, Henri IV. qui fut élevé & nourri, jusqu'aux temps où il grisonna, en vrai Gentilhomme campagnard, fit, à peu de choses près, aussi-bien sa charge de Roi qu'un autre.

En voilà assez sur la prétendue dissolution de nos peres : c'est un écart que je me suis permis, & non un livre que j'aye voulu faire sur cet article. Mais quant à mon second paradoxe, à savoir, qu'il y a plus d'ivrognerie à Paris, proportion gardée, que dans les Provinces, il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à voir les guinguettes. Tout le Peuple sort de Paris les jours de Fêtes, & la Bourgeoise même est dans l'habitude d'y courir en famille, & d'y mener de bonne heure ses enfants. La moitié du Peuple revient ivre, gorgé de vin frélaté, paralytique pour trois jours, & dans peu de temps blasé pour toute sa vie. Le vin du cru, dont se gorge le Paysan, ne fait point ces terribles effets : il revient ivre le Dimanche au soir, je le veux, (quoiqu'à dire vrai, il ne soit que trop guéri aujourd'hui de ce pauvre superflu) mais il trouve sa femme de sang froid ; (différence énorme pour l'honnêteté publique & pour la Société, où la dissolution du sexe en ce genre est le plus honteux de tous les

maux,) & le lendemain de bon matin il eſt à l'ouvrage. En eſt-il de même à Paris ? Je m'en rapporte aux Maîtres-Ouvriers. Les détails à cet égard ſe trouveront aux Chapitres ſuivants.

Un grand Seigneur en France (on le connoîtra ſans que je le nomme) bienfaiſant d'abord pour ſa Maiſon comme de droit, l'eſt encore pour la pauvre Nobleſſe de ſon Pays : il place les uns, il ſoutient les autres, il leur trouve des débouchés. On n'accuſera pas les gens conſidérables aujourd'hui de faire ces choſes-là par intérêt. Il fait plus : il a changé, dans une Province éloignée, l'orangerie de la maiſon de ſes peres en une Manufacture de ſoye, où cette denrée lui coûte le triple de ce qu'elle vaut, attendu l'éloignement des Cantons où cette ſorte d'induſtrie eſt en vogue ; & cela, pour faire vivre les pauvres gens, & les accoutumer peu-à-peu à ce genre de commerce. Il a fait planter un nombre conſidérable de mûriers, tant ſur le champ d'autrui que ſur le ſien. Il fait lever des plans & terriers généraux de tout le Canton, pour que chacun puiſſe à l'avenir trouver dans ce répertoire public ſes confronts, & la contenance de ſon domaine. Il fait enfin des biens infinis ; tandis que ſes propres affaires proſperent en un ſiecle, où, par bons moyens, tout le poſſible eſt de ſe maintenir. Si je diſois ſon nom, qui ne fut jamais aſſurément en trois lettres ; ah ! me diroit-on ; c'eſt un fort honnête homme, fort juſte, & qui a le ſens fort droit, mais d'ailleurs un eſprit uni. Que Dieu veuille m'en accorder un ſemblable, à moi & à mes enfants juſqu'à la derniere génération ! mais ce n'eſt pas ce dont il eſt ici queſtion. Ce digne homme, au fond, eſt un Gentilhomme cam-

pagnard, autant qu'un Seigneur peut l'être en France. Il a une grande Charge à la Cour qu'il a faite; mais d'ailleurs la plus grande partie de sa vie s'est passée dans ses terres: il les connoît toutes, les visite souvent, voit & ordonne tout par lui-même, & a fait en sa vie plus de bien à sa famille, à ses voisins, aux pauvres, à l'Etat enfin dans sa Patrie, que les plus beaux esprits n'en ont imaginé.

Ici l'intérêt particulier, au lieu de nuire à l'intérêt public, lui sert. Plus un homme fait valoir ses domaines, & en multiplie les productions, plus il fait vivre d'hommes, plus il augmente la subsistance de l'Etat. Je résume enfin ceci, en disant que, si les extrêmes étoient nécessaires, il vaudroit infiniment mieux que la Noblesse ressemblât au Baron de la Crasse qu'aux Marquis de la Comédie; avec cette différence encore, que les Arts, le Commerce & les connoissances ont pour long-temps banni les ridicules de grossiéreté, & ne feront peut-être que rendre plus communs ceux de la fausse élégance.

La nécessité de renvoyer la Noblesse à la campagne par moyens doux & pris dans les mœurs, n'échappa pas au Restaurateur de la France. Quand Henri IV. fut paisible Possesseur de son Royaume, *il déclara hautement aux Nobles*, dit Perefixe, *qu'il vouloit qu'ils s'accoutumassent à vivre chacun de son bien, & pour cet effet qu'il seroit bien-aise, puisqu'on jouissoit de la paix, qu'ils allassent voir leurs maisons, & donner ordre à faire valoir leurs terres.* " Ainsi il les soulageoit de grandes & ruineuses dépenses de la Cour, en les renvoyant dans les Provinces, & leur apprenoit que le meilleur fonds que l'on puisse faire, est celui d'un bon mé-

„ nage. Avec cela, ſachant que la Nobleſſe
„ Françoiſe ſe pique d'imiter le Roi en toutes
„ choſes, il leur montroit, par ſon propre exem-
„ ple, à retrancher la ſuperfluité des habits;
„ car il alloit ordinairement vêtu de drap gris,
„ avec un pourpoint de ſatin ou de taffetas, ſans
„ découpure, paſſement, ni broderie. Il louoit
„ ceux qui ſe vêtoient de la ſorte, & ſe rioit
„ des autres qui portoient, diſoit-il, leurs mou-
„ lins & leurs bois de haute futaie ſur le dos.

Le luxe de la Nobleſſe épuiſe néceſſairement ſes biens fonds; car nous démontrerons que le produit de la terre du plus grand rapport, réduit en luxe, revient à preſque rien. La Nobleſſe entoure le Souverain, & lui perſuade que les richeſſes de l'Etat n'étant faites que pour gliſſer des mains du Prince dans celles de ſes Sujets, la plus digne libéralité eſt celle qui gratifie ſa Nobleſſe. Le nombre des demandeurs groſſit chaque jour. Celui qui obtient ſix mille livres de penſion, reçoit la taille de ſix Villages. Le Fiſc, déja diminué par le profit des Receveurs, s'épuiſe en libéralités; & cette même Nobleſſe, qui chez elle feroit l'avantage, la force & le luſtre de l'Etat, en eſt, ſans le ſavoir, la véritable ſangſue.

Guichardin, au ſujet des deux Rois de ſon temps, que l'Hiſtoire note d'avarice (Louis XII. & Ferdinand le Catholique) obſerve que les Sujets ne ſont jamais ſi heureux que ſous des Princes de ce caractere. Leur Cour eſt, à la vérité, fort déſerte, comme l'étoit celle de Louis XII. mais elle coûte peu. Les excès cependant ſont condamnables : ce n'eſt pas à moi à le dire, & moins encore à parler de la conduite des Souverains; mais il eſt permis de

dire que la Nobleſſe ſert mieux l'Etat chez elle qu'à la Cour & à la Ville, & qu'on doit, par tous moyens doux & agréables, faire refluer dans les campagnes les Habitants de la Capitale & des Villes.

Rappellons-nous ſans ceſſe le chemin que voudroit faire le Peuple entier d'une Nation que les apparences d'une proſpérité paſſagere ont éveillée. Nous paſſons des Villages aux Bourgs, des Bourgs aux Villes, des Villes à la Capitale, & c'eſt à quoi tendra toute une Nation, ſi le Gouvernement n'eſt attentif à lui donner une propenſion contraire.

Cette opération n'eſt pas ſi mal-aiſée qu'on croiroit bien. Les hommes ont tous un penchant naturel pour la liberté, & les occupations de la campagne. Ce n'eſt qu'en forçant la nature, qu'on les caſemate dans les Villes. Que les Villageois ſoient heureux, & aſſujettis ſeulement à des loix ſimples, ſoit de Police, ſoit de Fiſc, qui aſſurent le ſort du ſolitaire comme de l'homme protégé, qui ne les obligent pas à devenir clients à l'Election ou au Bailliage; qu'on retire de deſſus leur territoire ces Vampires errants, nommés porteurs de contraintes, archers de corvées, &c. qu'on les excite & encourage au travail; & bientôt ils ne feront plus vicieux.

Si à cela on ajoute quelques-uns de ces divertiſſements d'exercice, tels que les anciens Légiſlateurs les avoient ſi bien inventés, tels que Charles-Quint en avoit établi en Flandres pour civiliſer les Habitants & unir les Contrées voiſines, & tels qu'on en trouve encore des traces dans nos Provinces méridionales, des danſes, des courſes, &c. ils ne feront plus curieux de venir ſe noircir des boues des Villes.

Mais si, au lieu de tout cela, il se trouvoit que dans les campagnes, par l'absence de leurs Seigneurs, ils ne pussent jamais espérer aucune grace ni protection; que traînés languissants aux corvées les plus dures & les plus répétées, décimés pour les milices, voyant arracher leurs haillons de dessus les buissons par les Collecteurs, s'ils tardent à payer les impôts; doublés à la taille l'année d'après, s'ils payent, pour leur apprendre à ne pas endurer la contrainte, utile récolte des Receveurs; si toutes les fois qu'ils ont manqué, il étoit question de les punir par la bourse; si le Procureur, l'Avocat, le Juge, l'Agent du Seigneur, les gens du Fisc, si tout cela, dis-je, les regardant en tout & par-tout comme victimes, ne leur laissoit la peau sur les os que supposé qu'elle ne fût pas bonne à faire un tambour, faudroit-il en ce cas s'étonner s'ils périssent par milliers dans l'enfance, & si dans l'adolescence ils cherchent à se placer par-tout ailleurs qu'où ils devroient être? Et quand la protection de l'Agriculture demanderoit du Gouvernement un soin continuel & d'un détail embarrassant, quel autre objet dans la Société entiere peut lui paroître plus digne de son attention?

La production de la matiere premiere est d'une nécessité indispensable; l'art d'ouvrer cette matiere n'est que d'une nécessité d'habitude & seconde. L'on verra, dans la suite de ceci, qu'il s'en faut bien que je prétende ramener la Société aux besoins des Patriarches; mais enfin l'on ne peut me nier ce principe. Cela posé, pourquoi ne pas donner au moins autant de soins à protéger l'Agriculture, à instruire les Agriculteurs, à les secourir, & défendre leurs immunités, qu'on en met à protéger les Arts & Métiers?

Un homme considérable me voyant un jour sur un habit de velours des boutons de la même étoffe, me dit que je fraudois la loi. Et quelle loi, lui dis-je? Celle, répondit-il, qui défend de porter des boutons de la même étoffe que son habit. Et au profit de qui cette loi, lui demandai-je? Au profit des Boutonniers, dit-il. Permettez-moi, repris-je, de vous demander, si pendant le temps que vous avez assisté au Conseil, parmi toutes les futilités de ce genre que vous y avez vu passer, on a proposé beaucoup d'ordonnances en faveur du labourage & du nourrissage des bestiaux, qui sont les vrais arcs-boutants d'un Etat.

En effet, les Arts, Métiers & sous-Métiers sont protégés, ordonnés, policés, maintenus: à voir la quantité de rhabillages continuels qu'il faut aux ordonnances qui les concernent, on diroit que le Gouvernement n'a autre chose à faire qu'à pourvoir à leurs privileges, exclusions & immunités. C'est fort bien fait; ce superflu fait sans doute un fonds de richesses: prenons garde seulement qu'il n'amene bientôt l'indigence. Les Métiers sont tous moins pénibles à exercer que le véritable Métier de l'homme, je veux dire, l'Agriculture. Les Artisans se multiplient & meurent de faim, & la terre se dépeuple; la campagne, seule source de la Population, devient déserte: l'Agriculture languit, & en conséquence les Arts & Métiers languissent aussi.

Répétons ici les propres termes d'un Auteur * dont j'ai déja emprunté quelques expressions.

„ Mais, dit-on, l'Agriculture va d'elle-même;

* Mémoire sur l'utilité des Etats Provinciaux.

„ c'eſt un Art qui ſe tranſmet par tradition, que „ la nature enſeigne, & auquel elle a attaché „ une ſorte de douceur, au lieu qu'il n'en eſt „ pas de même des autres profeſſions. C'eſt „ avoir bien peu étudié cette partie intéreſſan„ te, que de raiſonner ainſi. L'Agriculture, „ telle que l'exercent nos Payſans, eſt une vé„ ritable galere. Il eſt auſſi difficile à un de ces „ pauvres gens d'être bon Agriculteur, qu'à un „ forçat d'être bon Amiral. Si l'Agriculture „ n'eſt encouragée, ſi elle n'eſt animée avec „ un ſoin & des attentions continuelles, elle „ languira toujours, & après elle tous ces Arts „ & Métiers eſtimés ſi néceſſaires. De l'aiſance „ du Laboureur, au contraire, viendra la nom„ breuſe Population; le ſuperflu des campagnes „ ſe répandra dans les Villes & dans les ar„ mées, au lieu que des Villes & des armées il „ ne revient rien à la campagne. Je dis une at„ tention continuelle, parce qu'aucune profeſ„ ſion n'eſt ſujette à d'auſſi fréquents & d'auſſi „ accablants accidents que celle-là. Les mala„ dies épidémiques d'hommes & de beſtiaux, „ la malice des Gens de Ville & de chicane, la „ dureté des maîtres, leur éloignement, & la „ fripponnerie de leurs Agents, mille autres in„ convénients dignes d'être cités, ſi je les dé„ taillois; tout, dis-je, dérange & détourne les „ Gens de la Campagne. Un Horloger laiſſe une „ roue imparfaite; il l'acheve quinze jours „ après : mais un jour manqué fait ſouvent tout „ perdre au Laboureur.

Quant aux moyens de protection, ce n'eſt pas ici le lieu de les déduire, & au fond on n'a rien à apprendre en France. Les plus utiles ordonnances qui ayent jamais été conçues, ſont

ſignées de la main de nos Rois; mais malheureuſement nos loix ſont preſque comme nos modes. C'eſt l'affection ſeule, c'eſt le goût naturel & la perſuaſion de la néceſſité de la part du Gouvernement, qui peuvent lui donner le degré d'attention néceſſaire pour que la vivification de cette partie ſoit entrepriſe & ſoutenue. Eh! pourquoi ce goût ne prendroit-il pas? Nous avons eu de grands Rois en tout genre, & qu'il ſeroit difficile de ſurpaſſer; je ne ſais que le titre de *Roi Paſteur*, qui puiſſe diſtinguer nos Maîtres futurs.

Vainement cependant formeroit-on, quand on le pourroit, des Ecoles d'Agriculture; vainement indiqueroit-on des prix & des récompenſes à ceux qui y auroient le mieux réuſſi; des honneurs pour les Auteurs de certaines découvertes utiles; des encouragements pour les eſſais, &c. Ce n'eſt qu'une ſorte d'abondance relative, qui eſt la mere d'une induſtrie noble. L'Agriculteur ne tentera rien, s'il n'a la force de perdre ſes avances, & ſi l'eſtime attachée à ſa profeſſion n'engage les hommes riches & éclairés à lui faire part des lumieres acquiſes, & à le ſoutenir dans ſes travaux. Enfin, cet Art par excellence, cet Art ſi noble & ſi utile, a beſoin, comme tout autre, & plus qu'aucun autre, pour être pouſſé à un certain degré de perfection, de deux pivots néceſſaires à tout; à ſavoir, étude & expérience, ou théorie & pratique: ſans cela, il languira ſans ceſſe.

La néceſſité, dit-on, *eſt mere de l'induſtrie*; proverbe en vogue, parce qu'il tranquilliſe la fauſſe conſcience des riches & des puiſſants. Remontons un peu le principe: perſonne ne niera que la pareſſe n'engendre la néceſſité; en con-

ſéquence, *pareſſe* & *induſtrie* ſeront donc de même lignée. Ce n'eſt ſans doute pas cela que le proverbe a voulu dire. Voici ce que c'eſt. Néceſſité de force eſt mere d'induſtrie; je le ſais, & j'y cours: néceſſité de foibleſſe engendre l'engourdiſſement & la mort; trop d'Etats l'ont prouvé.

Quoique je me ſois certainement trop étendu ſur quelques-uns des détails que je viens de traiter, je n'ai néanmoins fait que déſigner les principaux, & j'en ai tant omis, & de ſi néceſſaires, que ceci ne paroîtra qu'une ébauche: mais, je le répete, preſque tout l'Ouvrage ſervira de ſupplément à ce qui manque à ce Chapitre; & ſur-tout le reſte de cette premiere Partie & toute la ſeconde ne ſont autre choſe que le développement de ceci. Le titre ſeul du Chapitre ſuivant prouve que ce n'eſt qu'une continuation de celui-ci.

CHAPITRE VII.

L'emploi que l'on fait des terres dépend des Mœurs & Uſages.

„ LE nombre des Habitants dans un Etat dé„ pend des moyens de ſubſiſter; & com„ me les moyens de ſubſiſtance dépendent de „ l'application & uſage qu'on fait des terres, „ & que ces uſages dépendent principalement „ des volontés, goûts & façons de vivre des „ Propriétaires des terres, il eſt clair que la „ multiplication ou décroiſſement des Peuples „ dépendent d'eux.

Ces paroles sont tirées de l'Ouvrage de Mr. Cantillon, qui a été imprimé l'année passée. Ce fut, sans contredit, le plus habile homme sur ces matieres qui ait paru. Ce morceau, qui a passé dans la foule de ceux de ce genre que la mode produit aujourd'hui, n'est que la centieme partie des Ouvrages de cet homme illustre, qui périrent avec lui par une catastrophe aussi singuliere que fatale. Celui-ci même est tronqué, puisqu'il y manque le supplément auquel il renvoye souvent, & où il avoit établi tous ses calculs. Il en avoit lui-même traduit la prémiere Partie pour l'usage d'un de ses amis; & c'est sur ce manuscrit qu'il a été imprimé plus de vingt ans après la mort de l'Auteur

Le principe qu'il établit ici, n'est qu'une suite d'inductions démontrées, & tellement liées l'une à l'autre, qu'il est impossible de leur échapper. J'y renvoye ceux qui me nieront les principes. J'aurois pu les répéter, ou les extraire : mais d'une part le rôle de plagiaire ne me va pas; de l'autre, tout est tellement lié dans cet Ouvrage, qu'il n'y a pas une pensée à déplacer. On ne peut douter d'ailleurs que la sécheresse de cette lecture n'ait été la cause de l'indifférence avec laquelle on a laissé passer dans la foule un Ouvrage tellement hors de pair. Je dois avoir plus de ménagement, en proportion de ce que j'ai moins de mérite. Mes écarts, presque toujours déplacés, prouveront moins sans contredit; mais ils lasseront moins aussi : & comme il ne s'agit point ici de vérités nouvelles & jusqu'à ce jour inconnues, mais simplement de l'application de principes connus à notre état présent, & de rassembler sous certains points de vue les relâchements & changements de mœurs qui

qui pourroient devenir maux de l'Etat, & démontrer, dans les choses les plus simples en apparence, les chaînons par lesquels la fausse prospérité tient inséparablement à la décadence, je me pardonne des incursions qui ne me menent jamais hors de mon sujet, par la raison qu'il renferme tout.

Le principe de cet Auteur une fois établi, voyons où il nous conduira. Il est donc de fait, que si le Prince & les Propriétaires aiment les chevaux, ou, pour mieux dire, s'ils employent beaucoup de chevaux (car les aimer roule plus sur la qualité que sur la quantité) il y aura plus de prairies dans l'Etat, & moins de champs employés à la subsistance de l'homme; que s'ils consomment plus de bois, il faudra plus de terrein destiné à être en forêts en coupe réglée; que la mode des boulingrins, charmilles, parcs, grandes avenues, chemins d'une largeur extraordinaire, &c. ôtent tout autant de terrein à la nourriture de l'homme, qu'il y en a d'employé à toutes ces inutilités.

Si au contraire les mœurs du Prince & des grands Propriétaires les portent à entretenir beaucoup d'hommes, la pâture des chevaux décroîtra en proportion.

Autrefois les grands Seigneurs entretenoient un beaucoup plus grand nombre d'hommes. A la vérité, le bas domestique consommoit infiniment moins qu'aujourd'hui, qu'on les habille comme des Comédiens, qu'on les nourrit, qu'on les couche comme les Maîtres; mais les grandes Maisons étoient pleines de commensaux d'un tout autre ordre, qui leur faisoient plus d'honneur & plus d'avantage, qui leur coûtoient moins que des mercénaires, & qui les

obligeoient à une décence extérieure de mœurs, utile au maintien de la caſe comme à la Société, & honorable en gros à la Nation comme en détail à leur Maiſon. Les Dames avoient auprès d'elles des Demoiſelles, les Seigneurs des Gentilshommes, ſouvent d'auſſi bonne maiſon qu'eux, & les uns & les autres des Pages, des Ecuyers, &c. C'étoit un débouché pour la pauvre Nobleſſe, qui n'en a point aujourd'hui, qui tombe dans les plus viles dérogeances, faute d'emploi, ou, pour mieux dire, qui n'exiſte preſque plus, en comparaiſon du nombre qu'il y en avoit autrefois.

Il n'eſt pas de mon ſujet d'examiner ſi c'eſt un avantage dans un Etat militaire en ſa conſtitution, d'avoir une nombreuſe Nobleſſe; mais je dis, ſans crainte d'être démenti, que les pauvres laborieux ſont, dans quelqu'état que le Ciel les ait fait naître, la portion la plus utile de la Société. Je differterai moins encore, pour établir ce que c'eſt que la Nobleſſe; mais ſoit que ce genre de diſtinction ſoit une illuſion abſolue ou non, je crois qu'on peut la définir : *La partie de la Nation à laquelle le préjugé de la valeur & de la fidélité eſt le plus particuliérement confié.* Ces deux opinions ſervant à la défenſe & au maintien de la Société, il eſt très-important de ne les pas laiſſer éteindre. Les ſervices de l'intérêt coûtent trop cher à l'Etat: ceux de la vanité & de l'honneur ſe payent en monnoye qui ne manque jamais à un Gouvernement éclairé, & économe de diſtinctions. Cependant ce genre d'orviétan ne prend pas également ſur tous les tempéraments. J'ai dit, & je m'en ſouviens, que l'honneur doit entrer dans toutes les profeſſions; mais il en eſt pluſieurs, où l'on n'y ſauroit pen-

ser qu'après le profit, & où l'on dit de bonne foi, comme Petit-Jean : *Mais sans argent l'honneur n'est qu'une maladie.* Quelque ridicule que l'affluence de l'or arrivé en Europe depuis deux cents ans ait jetté sur l'honneur dévalisé, & quoique ce principe de corruption aille toujours en augmentant, il est cependant vrai que rien n'est si aisé que de porter la pauvre Noblesse à se piquer d'honneur, & à se passer d'argent, pourvu sur-tout qu'on l'éloigne des professions où l'on en gagne ; car ce seroit être de mauvaise foi que de désavouer que rien n'est si rare dans les Annales de l'humanité, que les duels de l'honneur & de l'intérêt où le premier ait remporté la Victoire. L'or est corrupteur dans toutes les professions : il corrompit Judas ; & si l'on écoute les Militaires subalternes, ils vous diront que leurs Majors l'ont presque tous pris pour patron. La Noblesse employée dans des Métiers d'argent n'en vaudra donc pas mieux, & vraisemblablement en vaudra moins ; car ayant une fois mis à quartier la vanité domestique, elle ne dérogera pas pour peu. Le Garde-scel noble n'a point appris dans les foyers paternels ce vénérable axiome : *Cent francs au denier cinq, combien font-ils?* Mais une fois qu'il est entré dans sa tête, accompagné de tous ses rameaux, il regarde ses vieux peres comme de grossiers idiots, & méprise tout le reste de leurs documents. Si, au contraire, il marche de plein pied à sa naissance, il se rappelle sans cesse que son vieux oncle lui a répété que le grand-pere s'étoit distingué à tel assaut, qu'un autre ayant été élevé dans une telle maison sauva son jeune Maître dans une embuscade, & refusa de s'attacher à tel & tel qui lui offroient une fortune. Ces idées

germent dans son cœur, & le *Laridon* des Fermes devient le *César* d'un Régiment.

Cependant quelque multiplié que soit aujourd'hui le Militaire en France, il s'en faut bien que la pauvre Noblesse n'ait de ce côté-là le même débouché qu'elle avoit autrefois. Nos anciennes troupes, & sur-tout la Cavalerie, étoient alors presqu'entiérement composées de Gentilshommes. Dans l'Infanterie même, Montluc nous dit qu'il n'eut jamais de Compagnie où il n'en eût quarante à la tête. Il la leur faisoit casser à bon marché, en leur disant qu'il n'avoit jamais connu besogne bien faite que de Gentilshommes. Henri IV. Chef pendant long-temps d'un parti proscrit, obligé de vendre tout son bien piece à piece pour subsister, & qui déja Roi de France se plaignit long-temps d'avoir tous ses pourpoints percés au coude, se vantoit néanmoins d'avoir toujours eu quatre mille Gentilshommes autour de lui, quand il avoit voulu les y appeller. La Cour d'Henri III. cependant n'étoit pas déserte; celle des Guises, & de tant de Chefs de parti qui existoient alors, l'étoit encore moins, proportion gardée. Sully, qui n'étoit encore que Carabin, entretenoit, dit-il, douze Gentilshommes à la guerre, à deux cents livres chacun. On n'auroit pas aujourd'hui un cocher à ce prix. Ce n'est pas de quoi il est ici question. Les douze Gentilshommes de Sully faisoient partie des quatre mille hommes d'Henri IV. mais je mets en fait que dans cent soixante mille hommes d'Infanterie que le Roi a sur pied, on y trouveroit à peine ce nombre de Gentilshommes. Pourquoi cela? La pauvreté est devenue ridicule, & dans celle de toutes les professions où l'on devroit le moins la craindre; puisqu'on

s'y dévoue à tout perdre au premier signal, il faut du bien. On a chargé de faux fraix toutes les garnisons; la moitié des appointements va en abonnement de Comédies, de fauteuils, de chevaux de ronde, &c. Les Régiments se piquent d'enchérir sur la dépense les uns des autres. On appelle brillants ceux qui payent les plus cheres auberges, & qui sont en état d'être reçus dans les maisons. Il faut de grosses pensions pour soutenir tout cela; & les Chefs, sans songer qu'il faudra un jour mener ces gens à la guerre, se hâtent de faire retirer les vieux soldats, & de les remplacer par des gens en état de se soutenir. La vénalité s'est introduite dans les emplois : en supposant qu'un pauvre Gentilhomme soit en état d'en acheter un à son fils, la pension en souffre; il faut donc des Gens de Ville. Je veux croire qu'ils seront aussi bons devant l'ennemi que des Campagnards; mais il s'en faut bien qu'ils les égalent pour la fatigue, & par l'attachement à leur emploi, que ces derniers regarderoient comme leur patrimoine. Quoi qu'il en soit, la cherté du service ôte ce genre de débouchés à la pauvre Noblesse. La Maison du Roi leur reste : demandez cependant ce qu'il faut de pension à un Gendarme, ou a un Garde du Corps; les plus modérés vous diront six cents livres : & où sont les pauvres Gentilshommes qui peuvent donner cela à leurs Cadets?

Il s'ensuit de cette énumération trop longue, mais que j'ai cru importante, relativement à la prééminence naturelle à l'espece de gens dont je parle, que loin de tourner en ridicule les gens de qualité riches, qui par vanité voudroient consommer en ce genre de faste ce que les au-

tres perdent en luxe inutile à l'Etat & ruineux pour eux, on devroit les y encourager.

Les gens dont vous parlez, me dira-t-on, nourrissoient plus de chevaux qu'on n'en éleve aujourd'hui : la Noblesse étoit toujours à cheval; les noms de Connétable, de Maréchaux, de Chevaliers, d'Ecuyers, l'habitude où l'on est encore de dire un beau Cavalier, un aimable Cavalier, aller bride en main dans les affaires, broncher à chaque pas, & mille autres locutions usitées, sont des restes de l'intime Société de nos Peres avec leurs chevaux. J'en conviens; mais il ne s'ensuit pas delà qu'ils eussent plus de chevaux que nous. Outre que la Cavalerie réglée est devenue beaucoup plus nombreuse à commencer par le Prince, le dénombrement de ses écuries excede de beaucoup celles de ses prédécesseurs : on avoit quelques chevaux de main; mais, à cela près, on n'en nourrissoit point d'inutiles. Une grande Dame de ce Pays-ci, à qui je vis des chevaux de remise, me répondit : *Ce n'est pas qu'il n'y en ait soixante & dix dans nos écuries; mais il n'y en a point qui ait pu aller aujourd'hui.* Quand Bassompierre rencontra cette Lingere du Pont-neuf, dont il fait une singuliere histoire, il n'avoit qu'un cheval entre ses jambes : c'étoit l'homme le plus brillant de son temps; aujourd'hui le plus pauvre allant en fiacre, en occupe deux. Il est à remarquer encore que les chevaux répandus alors dans les campagnes où leurs maîtres habitoient, engraissoient de leur fumier la prairie qui les devoit nourrir, & consommoient la denrée sur les lieux : tous rassemblés aujourd'hui dans les Villes, leur nourriture entraîne celle des chevaux de trait qui y ont amené le fourrage.

Mais revenons. On ne doit point être étonné que traitant de la Population, je cave à fond, quand cela se présente, les objets qui peuvent y servir & y nuire ; & puisque je suis à la Noblesse, il me reste encore beaucoup à dire sur cela. Elle est très-nombreuse en Allemagne, & à tel point, que les Seigneurs & les Princes, même des plus grandes Maisons, sont au service des Maisons regnantes, souvent moins illustres & moins anciennes que les leurs. Le droit de primogéniture & la réversion des fiefs assurée aux Cadets, quand les branches ainées tombent en quenouille, sont un appas qui oblige tous ces Cadets à se marier, & à épouser des filles pauvres & de haute naissance comme eux. Les enfants de ces Princes & Seigneurs n'en sont pas moins des Sujets pour l'Etat, des ressources pour leur Maison : & fournissant toujours de nouveaux successeurs, ils empêchent l'inconvénient notable de la réunion des biens de plusieurs Maisons en une seule.

Aux Etats d'Orléans, sous François II. & Charles IX. il fut question de faire passer en Loi dans le Royaume l'admission des substitutions graduelles & perpétuelles, comme en Italie ; & par une de ces contrariétés qui constatent la bizarrerie de la nature humaine, & qui seule a gravé ce fait dans ma mémoire, il arriva que le tiers-Etat y ayant consenti, ce fut la Noblesse qui s'y opposa. Si l'on proposoit aujourd'hui un pareil expédient comme capable de soutenir la Noblesse, & d'en encourager la multiplication, & conséquemment comme avantageuse à l'Etat, on seroit sifflé de toutes parts ; & ceux qui daigneroient répondre au raisonneur, l'accableroient d'allégations, dont les moindres se-

roient que ce projet nuit au Commerce, & prive le Roi de ses droits de suzerain aux mutations. Examinons en détail ces deux objections, comme les principales.

Le Commerce est l'échange des nécessités & commodités de la vie, & nullement celui des propriétés. Quand à Paris les Loix & les mœurs assujettissent tout à l'encan, on s'écrie que c'est bien fait; que cela fait circuler les meubles & l'argent; que les gens de Justice, les industrieux du bas Commerce, les curieux, les inconstants, tout enfin y gagne: & moi je dis, que, par mille raisons, c'est un usage pernicieux; & je le prouve. 1°. Que font donc tous ces gens amassés, qui jouent au plus fin dans le rez de chaussée dévasté de cet Hôtel, qui, huit jours auparavant, brilloit de meubles utiles & superflus? Les Huissiers hurlent, les Procureurs écrivent, & ce Peuple avide de brocanteurs se tend des pieges adroits, tandis que les gens les plus riches n'ont pas honte de s'associer aux usuriers de profession en ce genre de passe-temps, & de venir y braver les quolibets des revendeuses du quartier. De toute cette foule de gens amassés de la sorte en mille endroits de Paris, il n'y en a pas un qui ne cherche à attraper l'autre, & la bonne foi est bannie de la pensée de tous les individus qui remplissent ces dignes assemblées. Voilà pour les Agents. D'autre part, le Propriétaire bannissant toute décence & toute antique superstition de respect, vend jusqu'à la robe que sa mere portoit quatre jours auparavant: sachant d'autre part que la même chose arrivera après lui, il incendie comme inutiles & propres à alonger son inventaire, mille papiers curieux & souvent utiles à la postérité, mille choses qu'on

laisseroit à ses enfants volontiers, mais qu'on ne veut pas exposer à la curiosité des Préposés à la Justice : la mere ne se soucie point de faire des meubles, comme faisoient ses devancieres laborieuses ; tout sera vendu, dit-elle, & servira à des Etrangers. La maison est appauvrie d'autant, & l'Etat aussi, puisqu'il n'est autre chose qu'un amas de maisons particulieres ; & que le travail d'une infinité de dignes matrones d'autrefois réduit en partie de cavagnole, est autant de perdu pour lui. Mais, dit-on, ce changement de meubles, ces achats & reventes continuelles avivent le Commerce, & font travailler les ouvriers ; & moi je dis que non : non, mille fois, non. Ces meubles vendus dans la rue de Bussy, vont être transportés dans la rue Dauphine ; on ne les use point en chemin ; ils servent à quelqu'un : ils sont, à la vérité, plutôt passés ; mais c'est que celui qui les fit le premier, prévoyant leur sort, les avoit faits à vie. La mal-façon n'est un gain pour personne, & je soutiens qu'on fait plus de meubles dans les Pays où on les conserve, que dans ceux où ils ne passent jamais une génération. Entrez dans la maison de ces nouveaux établis : un appartement brille de fraîcheur, de dorure & de boiserie une fois faite, tout le reste est nud. Voyez des Palais dans le Pays où le mobilier fait partie de la bonne maison : les murs sont couverts par-tout, tout est plein, & les garde-meubles le sont aussi : cependant on y travaille toujours ; le temps use & prend plus sur la quantité que sur le peu ; on remet à la mode, on remplace le vieux ; à peine est-on meublé d'Hyver à fond, qu'on veut l'être d'Été. Après les meubles ordinaires, on amasse ceux des occa-

sions, des noces, des couches, &c. Les Châteaux viennent après les Maisons de Ville : l'on se pique du superflu, & une maison est aussi riche de ce qui est en reserve, que de ce qui paroît; en un mot, on y travaille sans cesse, tandis qu'à la réserve des foux, ce n'est qu'une fois dans la vie qu'on se meuble à Paris, où ce prétendu revirement de meubles ne fait vivre que des frippons, qui, éveillés comme ils le sont, eussent été utiles en quelqu'autre profession.

Cet exemple que je crois vrai de très-bonne foi, & que j'ai été chercher dans la partie de l'industrie la moins contestée, pourroit faire douter si l'on ne se trompe pas très-fort en honorant du nom de commerce tout ce qui est mouvement. Ce n'est qu'un esprit faux & un cœur gâté qui peut regarder comme commerce l'agio, le courtage, l'intrigue, le maquerellage, & autres trames de l'intérêt de la malice & de la mauvaise foi; autrement le Diable seroit le premier des Commerçants.

Je pourrois prouver également que le revirement continuel des biens & des fortunes n'est point un avantage pour le Commerce; mais il n'est question ici que des fiefs. Quel mal feroit au Commerce, que les fiefs fussent assurés dans les races? J'ai déja dit que cela perpétuoit les vieilles souches, en engageant les Cadets à se marier; maintenoit l'esprit de subordination & d'union parmi les Habitants de la campagne, par l'antique respect pour le sang du Seigneur; le goût de propriété dans les familles, & la splendeur dans celles que les exemples domestiques engagent le plus à tâcher de mériter de la Patrie. Qui donc y perdroit? Les Notaires, & les gens qui vivent de procès.

On dira peut-être que cela ôte l'émulation dans la partie industrieuse des Sujets; que chaque barriere mise à l'ambition, en est une au travail : dites mieux, à la cupidité; mais je le nie. Les Hollandois, qui ont jadis poussé le Commerce & ses succès plus loin qu'aucune autre Nation, n'avoient point en vue de devenir Mr. le Marquis un tel; & l'on sait que, sans Marquisats ni Comtés, de simples Particuliers de cette florissante République offrirent de faire la guerre au Roi de Dannemarck à leurs dépens.

On se plaint à bon droit, & l'on regarde comme un vice très-nuisible à la constitution de la Monarchie, l'ambition générale que chacun a en France de faire son fils Noble, & conséquemment inutile à tout bien en un Pays où il ne reste de débouché à la Noblesse que celui de sous-entendre les neuf dixiemes de ses enfants, pour qu'il reste au fils unique dequoi vivre selon ce que la vanité du pere appelle son *état*. Le Magistrat veut prendre l'épée, parce qu'il est établi que l'état de juger les hommes ne convient pas à la haute Noblesse. Le Négociant veut devenir Magistrat, pour faire ensuite le même saut. Le Financier, à qui l'or fournit la plus brillante & la plus unie des perspectives, prend le plus court, & appelleroit volontiers le plus étourdi de ses enfants Mr. le Ministre ou Mr. le Conseiller d'Etat, comme on désigne quelquefois Mr. l'Abbé dès l'âge de cinq ans. Le fils du Paysan devient Procureur, & celui du laquais Employé. Si, au lieu de cela, le Magistrat ambitieux & secondé de la fortune dans son état, recommandoit uniquement à sa famille de penser à l'illustrer, en donnant à l'Etat des du Harlay, des de Thou, des Lamoi-

gnon, des Talon, &c. le Négociant, des Crozat; le Financier, des Jacques Cœur; le Manufacturier, des Van-Robès : si le Paysan ne songeoit qu'à améliorer son bien, & rendre ses enfants habiles & laborieux; tous deviendroient plus industrieux, plus accrédités, plus en état de se soutenir, & de profiter des fondements jettés par leurs peres. Chaque profession élevée dans la modestie & dans une tournure de mœurs uniforme & propre à son état, n'en donneroit pas moins des Sujets à la Patrie : mais le fils cadet d'un Magistrat ne dédaigneroit pas de paroître au Barreau; celui du Négociant, de devenir Armateur; celui du Financier occuperoit les emplois de détail; le Fils du Manufacturier chercheroit à établir des Métiers où il n'y en a point; & le fils du Laboureur iroit en journées. Loin que les pépinieres de l'État fussent affoiblies par la modération des peres, elles deviendroient plus abondantes. La nature inspire d'aimer ses enfants; l'orgueil, de les craindre; & le surabondant de chaque Profession fourniroit aux portions stériles de la Société, comme soldats, matelots, &c.

Sans que je m'épuise en dialectique, tout homme de bonne foi sentira la vérité de ce que je dis ici; & les gens sensés se plaignent chaque jour que la folie d'autrui les mene beaucoup plus vite qu'ils ne voudroient.

Ce n'est pas que dans mes rêveries je prétendisse faire revivre la Police intérieure des anciens Egyptiens, où, par une Loi fixe, personne ne pouvoit exercer que l'état de son pere. Indépendamment des inconvénients de ce genre d'esclavage prescrit à la nature, je sais que les Loix ne sont rien sans les mœurs. Si j'avois à

dire mon avis sur celle-ci, je l'aurois conservée en partie & abrogée en l'autre. Il n'eût jamais été permis de monter, mais toujours de descendre, chacun selon son talent. Mais les Etats ne se gouvernent pas par des spéculations; & à cet égard, je reviens au principe que j'ai établi ci-devant, & qui ne sera pas contesté, je crois, par les gens de bon sens : c'est que, sans contraindre personne, il faut honorer chaque profession relativement au degré d'utilité premiere; & bientôt ce moyen doux éteindra plus de la moitié de cette ambition destructive, qui fait que chacun ne demeure dans son état que par force, & ne regarde le travail que comme un passage épineux pour arriver à la jouissance.

Il résulte de ces spéculations, que l'exclusion des fiefs pour la roture, & conséquemment l'extention des Loix privilégiées propres à les conserver dans les familles, ne seroit point un mal pour le Commerce : au contraire, aussi-tôt qu'un Commerçant, qu'un Financier, &c. a acheté des terres, il prend goût à l'esprit de supériorité, il dédaigne lui-même sa premiere profession, moyen sûr de la faire dédaigner aux autres; son argent & son industrie sortent du Commerce, & tout y perd. Il ne s'agit donc plus que de répondre à la lésion & diminution des droits du Roi.

Il est certain que la vassalité devant des droits à la mutation, tout ce qui interrompt ces mutations intercepte ces droits. Il en est d'autres de centieme denier, contrôle, insinuation, &c. sur les acquisitions; le tout ensemble fait un objet considérable. Je réponds à cela : 1°. Que les principaux de ces droits ne sont pas sans doute

si rapportants qu'on le dit, puisque des Charges très-peu financées en exemptent, & donnent encore la Noblesse par-dessus le marché; & qu'en supposant que ces Charges ayent été créées dans des temps de nécessité, du moins auroit-on songé à les rembourser depuis & à les éteindre, si les exemptions qu'elles multiplient à l'infini, attendu qu'elles passent sur la tête de presque tous les forts acquéreurs, étoient si nuisibles.

2°. Que loin de grossir les substitutions en les étendant, je les diminue en effet; car le plan sur lequel je raisonne, ne comprend que les fiefs, & ce qu'on peut appeller biens féodaux; au lieu que dans l'état actuel un homme substitue tout son héritage, tant fiefs que biens ruraux, maisons, & souvent même les meubles: c'est là ce qui est fait pour être mis dans le Commerce, & non les fiefs qui, tels que je les représente dans mon exception, ne sont presque autre chose qu'autorité, droits & prééminences.

3°. Si, se conformant sur cet article aux loix de l'ancienne féodalité encore en vigueur en Allemagne, il étoit établi qu'au défaut de la ligne masculine, la réversion des fiefs viendroit au Roi, & que Sa Majesté s'en réservant la nomination voulût s'astreindre à ne les point donner à des Maisons déja établies, mais à des Cadets de bonnes Maisons, avec obligation de prendre le nom & armes du fief; ce droit de nomination, qui dans des Etats d'une aussi vaste étendue que les siens remettroit sans cesse de nouvelles graces de ce genre dans ses mains, & lui attacheroit plus particuliérement encore la Noblesse, s'il étoit possible, n'équivaudroit-il pas une partie du revenant-bon en argent qu'on prétend que cela diminueroit, & que je nie?

4°. S'il est vrai que la Population soit une richesse pour tout le monde, comme la chose est démontrée; puisque où il y a plus de gens obligés de vivre de travail, les services de nécessité respective pour tous les hommes deviennent à meilleur marché, à plus forte raison l'est-elle pour le Prince, qui de tous est celui qui paye le plus de services. Or, diminuer le prix des services, n'est-ce pas augmenter ses revenus? Cet arrangement est, selon moi, un moyen de multiplier sa Noblesse: elle seule alors rempliroit ses armées, sa garde, sa marine Militaire, &c. Elle se pique d'honneur naturellement. Il ne faut à cette monnoye-là d'autre garde du trésor, qu'un Gouvernement économe d'honneurs, & prodigue de considération & de louanges; & cependant c'est le plus puissant des mobiles, & le plus inépuisable des trésors.

Mais, dit-on, l'épuisement continuel des vieilles souches se répare par de nouveaux Nobles, qui dans la suite se confondent avec les anciens. C'est précisément l'inconvénient dont nous nous plaignions tout-à-l'heure. Mêlez du vinaigre avec du vin, vous les gâtez l'un & l'autre. La haute Noblesse, qui n'a presque plus, il faut l'avouer, conservé de l'antique générosité de ses ancêtres qu'une fade ostentation de ses vieux titres, ne consentira jamais à reconnoître les intrus comme étant de son corps; le préjugé même de la Nation l'y autorise, & à la réserve de certains noms illustrés par de grands hommes & de dignes commencements, tout le reste est rejetté, & tel homme est lui-même dans le cas, qui en établira le principe devant ceux à qui il croira en imposer. D'ailleurs, ces portes d'ennoblissement ont été si fort multipliées,

que le ridicule s'en eſt mêlé, playe incurable chez les François. Qu'eſt-il arrivé de cela? que l'une & l'autre Nobleſſe eſt tombée dans le mépris, & que la conſidération de l'argent, maladie plus redoutable pour un Etat que la peſte & la famine, regne aujourd'hui ſans rivale. Retenons chacun dans ſon état; n'employons à les multiplier que les moyens qui ſont propres à chaque profeſſion. Dès qu'on voudra ſe rappeller en pratique où gît le véritable honneur, il s'en trouvera aſſez pour tout le monde.

Les Chapitres d'hommes & de filles ſont encore une reſſource pour la pauvre Nobleſſe d'Allemangne, reſſource très-eſtimée & peu coûteuſe, L'orgueil de la naiſſance & la diſtinction de l'ordre & du genre ſont plus de la moitié des avantages des perſonnes admiſes dans ces corps reſpectables; & s'il y a quelques places lucratives, le grand nombre l'eſt très-peu: mais la Nobleſſe eſtime ces débouchés qui ſont un état pour ſes enfants, & dans la crainte de s'en fermer l'entrée, y vient chercher des femmes à qui leur naiſſance ſert de dot. La Nobleſſe en France a, au lieu de ce ſecours, celui des méſalliances. On peut dire de ce joli mot ce que Mr. Boſſuet diſoit de la fréquentation des ſpectacles: *Il y a de grands exemples pour, & de fortes raiſons contre.* Examinons encore cet article.

Ces alliances, dit-on, relevent l'ancienne Nobleſſe, dégraiſſent les gens à argent, les civiliſent d'une part, & de l'autre rapprochent de la Société privée la morgue de la Nobleſſe; remettent en circulation l'argent engorgé dans un petit nombre de caiſſes, & diminuent inſenſiblement l'oppoſition & la haine invétérée entre

tre deux ordres d'autant plus difficiles à amener à la concorde, que la Profession bien analysée de l'un est de tout demander, & celle de l'autre de tout prendre.

Voilà, je crois, tout ce qu'on peut dire en faveur des mésalliances; du moins ai-je presque sué pour en trouver tant, & cependant j'ai envie de rire du poids de ces puissantes inductions.

Mon dessein ici, ni nulle part, n'est pas de scandaliser personne; & si quelqu'un se trouve blessé, je le prie de croire cependant que j'ai crayonné mes tableaux le plus légérement que j'ai pu, & que persuadé que les playes en écrit demeurent, je tâche d'écrire comme je voudrois l'avoir fait le jour qu'il me faudra rendre compte à Dieu.

En conséquence, sans faire distinction entre certaines mésalliances d'opinion, & d'autres qui sont honteuses par la source des richesses que l'on partage, je dirai qu'en général, & par les raisons & principes que nous avons déduits ci-dessus, on ne sauroit trop accoutumer les différentes classes à s'allier entr'elles, & à conserver comme un dépôt sacré les mœurs & usages de leur état; je dis les bons, & je pourrois même, à certains égards, dire qu'il vaut mieux que les mauvais se concentrent que s'ils se répandent. Par exemple, si le fils d'un voleur épouse la fille d'un frippon, au fond il n'y aura qu'un ménage de gâté, au lieu qu'ils auroient été très-propres à en gâter deux.

Ce Magistrat qui épouse une fille de la Cour, se désallie (si l'on ne veut appeller cela se mésallier) aussi désavantageusement que son voisin, qui devient gendre d'un Financier. La Demoi-

ſelle met ſur ſon vernis d'impertinence natale, une doſe du gourmé de la Préſidence, & bientôt elle dédaigne la Maiſon où elle eſt entrée, parce qu'elle ne peut aller à la Cour : elle tranſplante les grands airs; elle diſtingue les couſins titrés; ſes enfants maudiſſent ſa ſimarre qui ne va pas avec des talons rouges; le titre de Préſident les offenſe, quoiqu'ils ne veuillent pas perdre la Charge; ils ſont Marquis, & s'ils n'en peuvent avoir l'accoûtrement qu'à la campagne, du moins en ont-ils la fatuité & l'équipage. Tout cela conſomme; l'ancienne gravité ſe perd avec l'étude, & la ſalle d'audience des peres n'eſt plus fréquentée que par des Créanciers & des Muſiciens. D'autre part, le voiſin enfinancé a reçu un petit bijou, qui n'a plus rien de l'accent Picard ou Gaſcon de Mr. ſon pere; le Couvent & les Maîtres y ont mis bon ordre : elle eſt pleine de talents, accoutumée aux flatteries des valets, & farcie de ces hauts axiomes de généroſité, qu'il ne faut porter ſes robes qu'une ſaiſon, que des deſſeins nouveaux, tout donner à ſes femmes, avoir un garçon perruquier pour ſes gens, afin qu'ils ſoient en état de paroître dans l'appartement, un plumet, des rênes & des harnois de couleur, des chevaux neufs, du vernis de Martin, & ce qui s'enſuit. La belle-mere qui avoit compté que 400000 livres font 20000 livres de rente, qu'une femme doit coûter dans une maiſon réglée 6000 livres par an, & que les 14 autres ſeroient accumulées pour l'établiſſement des enfants à venir, qu'elle voit déja par douzaines autour de ſon fauteuil, laiſſe patiemment paſſer les jours d'enjouement de noces, hoche la tête, quand on parle de Spectacles, de Bals, de l'Opéra, &c. mais eſpere que cela fini-

ra : tout ſe ſuccede cependant ; elle prend mal ſon temps, hazarde ſes axiomes, & l'on bâille. Tandis que l'imprudente maman va réfléchir après coup, & conſidere charitablement avec quelques amies qu'elle a fait une ſottiſe par telle & telle raiſon, on démeuble dans le bas : les lampes économes qui éclairoient ſon antichambre, font place à des bras dorés ; les porcelaines, les vernis l'éblouiſſent de toutes parts ; la cuiſiniere vigilante eſt remplacée par un chef qui ſe réſerve trois jours par ſemaine, & qui les quatre autres fait travailler ſon aide ; les valets fideles du vieux temps fuyent en pleurant tant de dégâts ; bientôt leur maîtreſſe les ſuit, & va dans un appartement étranger déplorer les vices du temps. Les premieres couches la rappellent ; on lui annonce une fille : *Nous aurons un garçon une autre fois*, dit la vieille mere. *Oh ! pour celui-là, je vous demande excuſe*, répond l'accouchée, *le métier n'en vaut rien, & je ne ſuis pas d'humeur à me ſacrifier pour ma poſtérité. J'aime déja cette petite à la folie, & je veux qu'elle ſoit héritiere* ; & faquins d'applaudir. La même choſe leur étoit arrivée la veille chez la Demoiſelle, qui avoit eu l'inſolente cruauté de dire que ce n'eſt pas la peine de faire des enfants quand on n'a pas un nom à leur donner. Laquelle des deux vaut le mieux pour la famille où elle eſt entrée, & pour y conſerver l'ordre, la décence & les mœurs ?

Les principes dans leſquels j'écris, me font ſupprimer beaucoup d'autres raiſons & de détails. Je conclus que mélanger ainſi les états, c'eſt tout détruire, tout avilir, & ne relever rien que l'or & l'argent. Or un état, où la cupidité & les richeſſes ont la prééminence non diſputée, eſt une aſſemblée de voleurs publics ou dégui-

sés, de brigands civilisés, dont les uns sont en pleine chasse, d'autres à l'affût, & qui dans le fait occupés à s'entre-détruire, feront bientôt justice les uns des autres, sans que la foudre s'en mêle.

Dans un Etat constitué comme la France, il faut que la Noblesse soit fiere, brave, pauvre, & s'en pique; que la Magistrature soit grave, juste, austere, économe, & s'en pique; que le Commerçant soit laborieux, entreprenant, franc, indépendant, simple, & en fasse gloire; que la Finance se confonde & se répande dans le Commerce, loin de l'opprimer & de le mépriser; que l'Artisan soit industrieux, vigilant, réglé dans ses mœurs, borné dans sa consommation; que le Laboureur enfin & l'Agriculteur (cet ordre d'hommes précieux par lesquels j'aurois dû commencer) soit infatigable, honoré, chéri, protégé, soulagé, encouragé de façon qu'il fasse envie à tous les autres Etats par son bonheur, sa liberté, sa joye, sa tranquillité, & par cette pureté Patriarchale de mœurs, dont la Campagne est la véritable & l'unique Patrie.

Cette digression sur la Noblesse paroîtra certainement longue, & peut-être partiale. J'ai assez témoigné ci-devant quel cas je faisois des petits, & combien je les honorois, pour n'être pas à cet égard accusé de prédilection. Je finis même cet écart, en rentrant dans l'universalité des classes de Citoyens. Je n'ai traité de cet état-ci en particulier, que parce que c'est assurément de tous le plus inconnu en un Pays où la pauvreté devient vice, ou *bien pis*, comme disoit quelqu'un, & parce qu'il est le plus utile après l'Agriculteur, dans un Etat où l'on connoît le prix de l'honneur & de la gloire. Revenons.

J'ai dit que la multiplication des chevaux dans un Etat est un mal, & que nous étions atteints de ce mal. Il m'est quelquefois venu dans la tête un projet qui pourroit être bon, & qu'au pis aller je donne au Public pour ce qu'il me coûte.

On a de tout temps regardé la Capitation comme un impôt très-onéreux. J'ai oui & lu force déclamations, où l'on disoit que c'est vendre l'air au Citoyen; que cet impôt, connu sous les Empereurs Romains, fut un des signaux de la décadence de l'Empire, & l'une des causes de l'aliénation des Provinces, qui bientôt aimerent mieux recevoir les Barbares, & jouir de leur prétendue franchise sous l'Empire le plus dur & le plus absolu, que de se voir rongées & dévorées en tous les sens par les exacteurs publics d'un Empire fiscal. Le Prince même, qui, forcé par la nécessité, établit parmi nous cette sorte de tribut, en avoit un tel dégoût, que dans les temps les plus calamiteux des fins de son regne il pressa souvent son Conseil des Finances de trouver les moyens de lui faire tenir sa parole en le supprimant, sans que ses coffres, alors si épuisés, en souffrissent trop. Ces sortes de discussions me sont défendues, & par goût, & par devoir de Sujet; mais en supposant que la chose parût ainsi au Prince, & à ceux qui sous lui ont le droit de l'examiner, j'ai un projet tout simple à proposer à cet égard.

Je transporterois la capitation de l'homme sur les chevaux. Je me vois siffler; car, me dira-t-on, on a trouvé moyen de capiter l'orgueil ici-bas. Ce Gentilhomme qui fait un procès verbal, où il transforme des buissons en Paroisses pour faire ériger son fief en Marquisat,

ſollicite & paye la permiſſion d'avoir cent cinquante livres de capitation pour ſa ſeule perſonne. Ce Marquis bruyant, qui promene, en gliſſant ſur le parquet de Verſailles, les talons rouges que ſon petit-fils payera, qui ſe met en quatre pour devenir Duc, demande deux mille livres de capitation. Or, votre ſomme deviendra courte d'autant; car on ne ſauroit titrer un cheval.

Je ſoutiens que la ſomme pourroit devenir égale à peu près. Penſez-vous que ces Marquis & ces Ducs ſoient abſolument dupes en cela, & qu'ils ne ſachent pas ſe retourner de façon que la Cour leur rende au centuple ce qu'elle leur prend? Je vous le demande. Je voudrois donc qu'on capitât les chevaux: ceux de labourage très-bas; ceux de charette formeroient la ſeconde claſſe; ceux de bât & de tranſport, la troiſieme; ceux de voitures Publiques, meſſagers, de voyage actuel en un mot, la quatrieme; ceux de monture, de parade & de courſe, la cinquieme; ceux de trait enfin pour le carroſſe feroient la plus haute claſſe.

Mais, me direz-vous, vous mettrez tant de monde à pied, que la capitation en deviendra à rien. Je réponds à cela : 1°. qu'il n'en feroit rien. La vanité eſt plus forte que la raiſon, & même que l'avarice. Voyons-nous, lorſqu'il arrive des chertés exceſſives de fourrage, choſe très-commune à Paris, que les réformes de chevaux ſoient en nulle proportion avec l'augmentation de leur dépenſe? A l'égard de leur taxe, chacun en garderoit du moins au prorata de ce qu'il paye aujourd'hui de capitation.

2°. Suppoſons un moment que cela diminuât conſidérablement le nombre des chevaux; ſup-

posons encore que cette diminution fût un mal, tandis qu'il est déja démontré que ce seroit un bien : si cela fait cet effet sur les chevaux, on ne peut nier qu'il ne le fasse sur les hommes, & tout est dit dans mon systême en avouant cela.

Je ne doute pas que plusieurs d'entre ceux qui me lisent, ne pensent intérieurement qu'il vaut mieux pour un Etat, ou du moins pour les individus qui les composent, qu'il y ait moins d'hommes, mais aisés & consommants à leur fantaisie, qu'un plus grand nombre nécessités à la sobriété & à la modestie. Ce petit sentiment honnête est bon au même usage que le sonnet du Misanthrope ; mais outre qu'il est infame & cruel, je prouverai tantôt qu'il est faux & erroné. On m'objectera encore, que depuis que la capitation est établie dans le Royaume, loin que la recette en ait baissé, elle a toujours été en augmentant, preuve que la Population est accrue. Que quiconque ramene à la preuve le contraire des faits, aille faire des terriers & recevoir des reconnoissances dans la campagne ; il trouvera un mauvais Village où il y avoit une petite Ville, un Hameau à la place d'un Village, une masure désignant un Hameau : *Et campos ubi Troja fuit.* Il y a plus de champs défrichés dans plusieurs Cantons, j'en conviens ; mais moins de maisons : d'où vient cela ? C'est qu'on gratte les friches & côteaux pour en tirer la subsistance de quelques années, & les laisser ensuite appauvris & pelés pour jamais, au lieu qu'ils étoient du moins autrefois couverts de bois ; mais le fonds du territoire est moins cultivé, moins fumé, & rend infiniment moins, généralement parlant.

Si la recette de la capitation a augmenté, c'est

que ; 1°. ces sortes de régies se perfectionnent en vieillissant, & que tel qui savoit autrefois s'y soustraire, ne peut échapper aujourd'hui ; qu'on avoit d'ailleurs certains ménagements alors pour accoutumer les Peuples, & sur-tout les Nobles, à la premiere imposition personnelle inventée depuis l'établissement des Peuples du Nord. 2°. Que les taxes particulieres ont crû arbitrairement.

Mais je mets en fait que le nombre des capités a beaucoup diminué, à prendre le tout ensemble. Ce n'est pas cet impôt que j'accuse de la diminution. En général, je ne suis pas trop porté à regarder les impôts comme des principes de dépopulation ; sitôt qu'on aura soin de faire retrouver au Paysan le fruit de son travail en sus de ce qu'il paye pour acheter tranquillité & protection : mais en admettant que dans l'exécution de mon projet il diminuât le nombre des chevaux, c'est un bien ; si le nombre d'hommes en augmente ; & en supposant que les choses demeurent comme elles sont, le Fisc y gagne toujours l'honnêteté du procédé avec ses semblables.

Il n'est qu'une seule & unique façon de juger de la stable & solide prospérité relative d'un Etat ; & cette façon-là quelle est-elle ? Est-ce par la redoutable puissance de ses armées ? En ce cas les Tartares sont les plus heureux Peuples de l'Univers. Est-ce par l'autorité du Prince & la pompe de sa Cour ? J'en doute ; car le siecle de Néron eut plus que tout autre ce genre de prospérité. Est-ce par le nombre des Places fortes qui défendent ses frontieres ? Foibles appuis si l'intérieur est vuide, force comparable à celle des pyramides, masses effrayantes au-

dehors & qui ne renferment que des cadavres. Est-ce une marine puissante ? Mais Carthage, que ses propres Sujets mirent à deux doigts de sa perte ; Carthage, qu'une seule bataille donnée sous ses murs abattit pour jamais, eut ce genre d'avantage plus que tout autre. Est-ce enfin d'y voir fleurir les Arts ? Sans doute ; mais il reste à savoir lesquels : & sans entrer à présent dans cette discussion, c'est l'Agriculture ; c'est elle seule qui au coup d'œil donne l'air de prospérité à un Pays, & qui dans le fait la démontre.

Par-tout où le Peuple est heureux & tranquille, la campagne sera riante, peuplée, abondante, couverte de bestiaux & de fourrages. Par-tout où vous la verrez ainsi, comptez que le goût de propriété, celui du Pays, du Canton, &c. est très-vif dans le particulier ; que chaque individu s'intéresse, sans même le savoir, au bien public ; que le Gouvernement est affermi ; que l'Etat enfin est, proportionnément à ses avantages naturels, en pleine prospérité.

Les Anglois admirent, dit-on, nos Villes & nos chemins, & pleurent sur nos campagnes, si jamais Anglois sut pleurer nos désavantages. Je crois le premier point pour une douzaine de nos Villes principales. A l'égard des chemins, j'en ai dit autre part mon avis. Mon dessein n'est pas d'examiner, & encore moins de dire, si les Etrangers se gouvernent mieux que nous ; mais de présenter quelques objets où nous pourrions mieux faire. Je remarque seulement en passant, que Paris même, cette Ville prodigieuse où le luxe & l'industrie semblent rivaliser & se disputer l'empire, quoiqu'en effet le premier gagne du terrein chaque jour ; Paris, ce gouffre de la France & des François, dont le territoire

réel s'étend à deux cents lieues à la ronde, & qui, secondé d'une armée de colifichets, impose des tributs à tous les esprits frivoles du monde entier; Paris enfin, malgré toute sa magnificence, ne montre nulle part ces traces d'amour du Public, dont les moindres Villes des Anciens étoient décorées.

Ces Portiques, ces Places, ces Théâtres, ces Aqueducs, ces Bains publics, & autres monuments dont les restes, après deux mille ans, font encore notre étonnement, étoient presqu'uniquement pour l'usage du Peuple, & souvent dans des Villes médiocres. Chacun alors s'approprioit les ouvarges & commodités publiques, & les croyoit à soi, comme un honnête Bourgeois de Paris se croit possesseur des revenus de la Paroisse dont il est Marguillier.

Si l'on en excepte les Quais & quelques Ponts de Paris, y voit-on rien qui porte la même empreinte? Il y a trois Spectacles: deux sont des jeux de paume, le troisieme est un monument de l'amour parternel du Cardinal de Richelieu pour une piece de Théâtre qu'il avoit adoptée, & aucun n'a ni la grandeur, ni les commodités & issues convenables. L'Hôtel-de-Ville conviendroit à peine à une Ville du troisieme ordre; nul emplacement destiné aux fêtes publiques; nulle fontaine digne par ses eaux d'un Hameau décoré: les beautés en un mot de cette grande Ville sont toutes dispersées, sans que l'une donne du lustre à l'autre, comme on le remarque à Rome, & sont toutes dues au luxe & à la vanité des Princes & des Particuliers. Quelle différence cependant de l'honneur qu'eût fait au Prince & à la Nation la prodigieuse dépense faite à la machine de Marly, si les eaux

qu'éleve cette machine, au lieu d'aller ſe perdre dans les vaſtes déſerts de Verſailles, étoient deſtinées à deſcendre en fleuve dans les rues de Paris, & y former des fontaines telles que celle de la place Navonne!

Si Louis XIV. fût né dans une Nation moins gothique que ne l'eſt encore la nôtre ſur tout ce qui eſt amour du Public & intérêt bien entendu, certainement ce Prince, à qui tout ce qui avoit l'air grand ſaiſiſſoit l'imagination, auroit au moins autant goûté ce faſte public, dont il nous a même laiſſé pluſieurs monuments, tels que ſes Arſenaux, les Invalides, les Portes de Paris, que cette magnificence privée, à laquelle il a ſacrifié tant de tréſors, & qu'on lui reproche à bien des égards dès aujourd'hui.

On a voulu l'accuſer d'un ſentiment aveugle & barbare, en ſuppoſant qu'il regardoit la France entiere comme ſon patrimoine acquis & réuni par les armes de ſes ancêtres, & que croyant à ſa Couronne des droits plus étendus qu'à toute autre, il imaginoit que tout étoit à lui. On ne peut diſculper ce Prince, ſi grand d'ailleurs, d'avoir eu des notions trop fieres de ſon autorité, de ſon titre, & du droit public. Il ſeroit difficile de prouver auſſi que toute la France n'eſt pas au Roi, comme le Roi eſt à la France : il n'y a, à cet égard, qu'à s'entendre. Le droit & le fait parlent aſſez ſans énumérer davantage; mais ſi l'on entend par ſon idée de domination, qu'il croyoit exclurre toute autre propriété, on le ſuppoſe fou, & jamais homme ne le fut moins.

Cependant quand il ſe ſeroit cru propriétaire de l'Etat entier, il n'en auroit été que plus aiſé de le porter à décorer ſa Ville de Paris, à faire

jaillir des eaux dans les Places publiques plutôt que dans des bosquets, à faire des canaux d'arrosage plutôt que des perspectives pour son Château.

La vanité d'ailleurs l'a emporté à se graver sans cesse dans ses monuments, & à se nommer en marbre le Divin Louis, l'Homme immortel, &c. Ce fut la faute des hommes de son temps. Je voudrois quelquefois que le Roi pût entendre l'idiome d'un Barbare. " Sire, lui dirois-je, Votre Majesté n'a-t-elle jamais pensé „ que l'air impératif & dédaigneux qu'on donne „ à vos statues, est, ou puérile, ou fâcheux? „ César, Cromwel & autres, nés simples Particuliers, & qui, à force de crimes & de travaux, étoient parvenus à commander à toute „ leur Nation, pouvoient être flattés de graver „ en bronze cette domination, qui étoit leur „ ouvrage. Mais vous, Sire, qui, dès l'âge de „ six mois, receviez les hommages des Ambassadeurs, qui à cinq ans donniez des Loix par „ droit de naissance & d'amour des Peuples, „ qui n'avez jamais enfin connu un égal, vous „ avez mille vertus; mais n'en eussiez-vous aucune, tout le monde vous obéiroit également. „ Il est donc inutile de commander en piédestal. Ordonnez qu'on vous y place, tendant les mains à une populace empressée, la „ regardant avec des yeux de pere, & lui distribuant vos trésors, & qu'on lise en inscription au-dessous : *Louis élevé pour mieux voir* „ *les besoins de son Peuple*. Qu'un canal de communication de la Saone à la Loire ait pour „ toute inscription celle-ci : *Louis a voulu que* „ *ses enfants de telle & telle Province connussent* „ *l'abondance, & ils l'ont connue*. Qu'un Edit

„ mesuré occasionne une Médaille, & qu'on
„ y lise : *Louis trouva dans son Royaume la ca-*
„ *pitation sur les hommes ; il délivra ses freres,*
„ *& capita les chevaux.*

J'imagine que le Prince regarderoit comme un animal rare celui qui lui tiendroit ce langage, & avoueroit que, malgré sa singularité, les idées de cet homme lui en auroient fait naître de tout autrement douces que celles qu'il avoit eues jusqu'ici.

C'est cependant à-peu-près ce que je dis moins en bref dans la totalité de ces réflexions ; mais revenons.

Il est donc de fait que notre Capitale n'a presque rien de digne de l'admiration des Etrangers : à plus forte raison en peut-on dire autant de nos Villes du second ordre ; & s'il est vrai que les Anglois les admirent, c'est en les comparant aux leurs, qui, à leur Capitale près, ne sont presque que des Villages riches & bien bâtis.

Mais ces Villes enfin, qui ont quelqu'air de splendeur, & qui tous les jours s'aggrandissent & se décorent, aux dépens de combien de Villes champêtres, de Bourgs, de Villages & de Hameaux reçoivent-elles cet accroissement fictif ? Je dis fictif, parce qu'à la réserve de quelques-unes d'entr'elles que le Commerce a enrichies, toute cette augmentation n'est qu'en murs & en pierres. Paris, qui depuis la mort d'Henri IV. s'est exactement accru des deux tiers, n'a cependant dans le réel de son dénombrement qu'à peu près le même nombre d'Habitants qu'il avoit alors ; mais quatre familles de gens considérables occupoient alors une maison, qui ne suffiroit pas aujourd'hui à un Artisan. Le même travail qui suffiroit à la consommation d'une

famille de douze perſonnes ſelon la façon de vivre d'alors, n'en entretiendroit pas deux ſelon celle de nos jours; & quant à la Nobleſſe, je ſoutiens qu'il y en habitoit plus qu'aujourd'hui.

Cet énorme paradoxe étonnera d'abord tout Lecteur inſtruit. On ſait que toute la Nobleſſe de France attirée à la Capitale par l'ambition, le goût du plaiſir, & la facilité de réaliſer ſes revenus en argent depuis que les métaux ſont devenus plus communs, chaſſée des Provinces par l'exemple de ſes voiſins, par la chûte de toute conſidération dans ſon Canton, & par le dégoût d'obéir à certains Prépoſés de l'autorité, s'eſt tranſplantée, autant qu'elle a pu, dans la Capitale, & qu'il n'eſt demeuré dans l'éloignement que ceux qu'un reſte d'habitude ou la pauvreté y a retenus. J'en conviens, & cependant je perſiſte dans mon opinion.

Pour juger en effet ſi j'ai tort, qu'on ouvre les Annales des temps dont je parlois tout-à-l'heure : quelle affluence de Nobleſſe d'une part au Louvre, de l'autre à l'Hôtel de Condé! Chaque grand Seigneur en outre traînoit après lui un nombre toujours prêt de parents, d'amis & de vaſſaux; & la moindre querelle entre gens conſidérables, vous repréſente les rues de Paris pleines de gens qui alloient s'offrir chacun de leur côté. J'avoue que dix hommes qui paſſent dix fois en un jour dans une rue, tiennent plus de place que ſoixante qui n'y paſſent qu'une, & qu'en conſéquence les temps d'activité multiplient en quelque ſorte l'effet de la Population: mais ſi nous n'allons plus à la ſuite des Princes, nous allons tous aux ſpectacles. Qu'on dénombre les trois ſpectacles le jour de l'année où ils ſont le plus ſuivis, qu'on en ſépare les

vers-luiſants qui sûrement ne paroiſſent pas dans les ſortes de foule dont je parlois tout-à-l'heure; que, raſſemblant le reſte, on leur donne à chacun un cheval, & un autre pour un Page ou Palefrenier: ſi le tout enſemble remplit les cours de l'Hôtel de Condé, j'ai perdu.

Le fait eſt, que toute cette Nobleſſe accoutumée à la durée des mœurs antiques, aux armes & aux champs, conſommoit peu, n'occupoit qu'un recoin en guiſe de chambre, & quelques écuries aux Fauxbourgs; au lieu qu'aujourd'hui il n'y a pas une ſeule maiſon de gens de qualité établis à Paris, qui n'en ait englouti dix, & quelques-unes cent de celles qui ſervoient autrefois de pépiniere à l'Etat. Le luxe & les néceſſités de la vie, de la conſommation, du logement, chauffage, &c. ſe ſont ſi fort étendus, que ce qui ſuffiſoit à dix familles autrefois, n'en ſauroit entretenir une. A cette déprédation inſenſible & de néceſſité, il s'en joint même une autre volontaire : la nature gémit des moyens que le luxe ſuggere pour éviter l'embarras d'une nombreuſe famille.

Nous traiterons de ces détails ailleurs. Ceci ſuffit pour démontrer, par le fait & par le principe, la vérité de ce qui paroiſſoit d'abord un paradoxe.

Paris donc s'eſt étendu en pierres & jardins, glaces, parquets, marbres, mais nullement en hommes; & c'eſt ici ſeulement ce dont il eſt queſtion. A ce ſujet qu'on ſe ſouvienne, par parentheſe, que celui qui ſe vantoit d'avoir trouvé Rome toute de brique, & de la laiſſer toute de marbre, la laiſſa par ſucceſſion aux plus odieux des maîtres & aux plus vils des eſclaves. Mais quoi qu'il en ſoit, Paris a fort embelli ſes

environs, à commencer par ses Fauxbourgs & ses Guinguettes, où la plupart des Propriétaires de ces vastes hôtels, dont ils occupent cinq fois par an les entre-sols, embellissent, sous le nom de petites maisons, des réduits dédiés à l'indécence & au désordre. Les maisons de campagne ensuite, & les terres enfin, jusqu'à dix, quinze & même vingt lieues à la ronde, se ressentent du voisinage de l'opulence. Mais combien ce petit nombre de maisons, en comparaison de la totalité d'un grand Etat, a-t-il fait tomber en ruine de châteaux & de maisons autrefois habitées par des Maîtres dont la consommation vivifioit tout le Pays!

Sans parcourir la France, on peut s'assurer de ce fait par le seul raisonnement que qui est ici, ne sauroit être là. Il n'y a pas une seule terre un peu considérable dans le Royaume, dont le Propriétaire ne soit à Paris, & conséquemment ne néglige ses maisons & châteaux. Le même air de désertion & de décret qui regne sur les maisons principales, s'étend sur les Fermes & moulins. Les maisons des Particuliers, les murs, Eglises, clochers dans les Villages, sont pareillement en masures & couverts de lierre.

Les Pays ne sont pas cultivés en raison de leur fertilité, mais en raison de leur liberté, dit un homme de génie, & dont l'érudition immense est d'autant plus sûre, qu'elle est presque toujours de bonne foi & sans cesse spéculative. On peut voir dans son Livre de l'Esprit des Loix, comment il prouve cet axiome frappant de lui-même; & quoique ce génie, trop vif pour être toujours méthodique, s'écarte souvent du principe dans les conséquences, on ne sauroit trop

recom-

recommander aux véritables Politiques la profonde méditation d'un Ouvrage où toutes les idées sur tous genres de droit se trouvent rassemblés, & dont nous ne serons jamais que les foibles commentateurs.

Les petites Républiques, qui divisoient les Gaules à l'infini, étoient libres; leurs terres étoient en conséquence fort cultivées: d'où s'ensuit qu'elles étoient nécessairement très-peuplées. Ce principe n'a pas échappé au judicieux David Hume. " Avant l'augmentation, dit-il, „ de la puissance Romaine, ou plutôt jusqu'à son entier établissement, presque toutes les Nations dont parle l'ancienne Histoire étoient partagées en petits territoires, ou Républiques peu considérables, où prévaloit une grande égalité de fortunes; & le centre du Gouvernement étoit toujours près de ses frontieres. Telle étoit la situation des choses, non-seulement en Grece & en Italie, mais aussi en Espagne, dans les Gaules, en Allemagne, & dans une grande partie de l'Asie mineure. Il faut avouer qu'aucune institution ne pouvoit être plus favorable à la propagation du genre humain.

Tout ce que cet Auteur ajoute relativement à la démonstration de ce principe, est également judicieux & conséqnent. Nous avons prouvé ci-devant que tous les calculs à ce contraires qu'il établit ensuite, fondés sur la multiplicité & la cruauté des guerres, plus fréquentes parmi ces petits Peuples qu'entre de grands Etats, sont étrangers à la question, quand nous avons démontré que la Population est toujours proportionnée aux moyens de subsistance relative à la façon de vivre & à la consomma-

tion établie ſelon les mœurs. Ainſi donc, quand Mr. Hume eſt convenu que l'ancien monde étoit diviſé en petits Etats, qu'il a compris que les terres y étoient mieux cultivées, & que l'égalité de fortune y néceſſitoit l'égalité & la médiocrité dans la conſommation, il a jugé la queſtion, qu'il débat ſi ſavamment, ſi le monde ancien étoit plus peuplé que le nôtre. Tout ce qu'il dit des vengeances, maſſacres, & proſcriptions ſans nombre de ces Pays inépuiſables en hommes & en forfaits, ſert de preuve à l'affirmative, plutôt que de raiſons pour balancer. En effet, tant de ſang répandu & tant de calamités ſouvent générales ne purent diminuer le nombre des Habitants de ces Contrées ſéditieuſes. Si quelque déſaſtre fameux dépeuploit un Canton, auſſi-tôt une nombreuſe colonie de voiſins venoit en partager & cultiver les terres, ſans que la diſette d'hommes ſe fît ſentir aux lieux d'où ils ſortoient. De tous les Peuples que les Romains ſoumirent ou par force ou par adreſſe, ils n'en égorgerent aucun, ſi ce n'eſt les Juifs au ſiege de Jéruſalem, qui s'entre-déchiroient tandis que l'ennemi étoit à leurs portes. La Grece au contraire parut plutôt aſſociée à l'Empire, que ſoumiſe. L'autorité des Romains y fit ceſſer les maſſacres, les ſéditions, les exils, &c. Aſſujettie d'abord, elle tomba; eſclave enſuite, elle n'eſt plus.

L'Hiſtoire & les Annales des petits Peuples doivent ſeulement nous faire faire une réflexion; c'eſt qu'autant les Monarchies trop étendues ſont deſtructives pour l'humanité par la diſproportion entre les néceſſités du Gouvernement & la force de ſes reſſorts, par l'engourdiſſement, la foibleſſe, & les abus moraux de toute eſpece,

mais sur-tout par le mal physique qui provient de l'inégalité des fortunes, autant aussi les petits Etats sont en proye à tous les maux que le défaut de police & le jeu des passions humaines peuvent occasionner. Un Etat arrondi & correspondant dans toutes ses parties, également civilisé & connu dans toute son étendue, assez fort pour être respecté de ses voisins, avantagé en tout genre des dons de la nature ; un Etat dont le produit est immense, & l'industrie plus considérable encore, qui a comme dans la main tous les moyens d'exportation, étape naturelle par sa situation de toutes les Nations policées ; cet Etat, dis-je, lié par des Loix civiles qui sont d'une part le fruit d'une longue suite de siecles passés sous l'empire d'une race de Princes presque tous généreux, débonnaires, & dont le plus méchant ne fut qu'un Roi capricieux & intéressé, & de l'autre l'effet du génie & de la douceur de ses Habitants, est, sans contredit, le plus heureux de tous ceux que les annales entieres de l'humanité puissent nous faire connoître. Cet Etat est la France d'aujourd'hui.

Les maux qui affligent les petits Etats, y ont été prévenus plus qu'ailleurs ; ses ordonnances de justice & de police sont des chefs-d'œuvre : malheureusement rien n'y est permanent ; mais ses plus passageres Loix ont trouvé dans la flexibilité de la Nation, une ressource contre sa légéreté ; elles ont changé & adouci les mœurs. Pour une Nation dure & opiniâtre, il faut des Loix qui lui ressemblent. Dieu l'a dit à son Peuple, & la raison nous le fait sentir ; mais chez un Peuple flexible, docile, plein d'ame & de volonté, à la réserve de certaines Loix & Constitutions fondamentales, les autres doivent flé-

chir & varier en proportion avec les mœurs. Cela arrive même ſans effort & ſans raiſonnement, quand cette Nation eſt aſſez heureuſe pour avoir ſes Compatriotes pour Maîtres & pour Miniſtres; c'eſt où nous en ſommes.

Parfaitement donc à l'abri des convulſions qui attaquent les petits Pays, nous avons tout à craindre des abus qui affaiſſent les grands Etats. Eh! pourquoi un bon Citoyen, un fidele Sujet du plus doux des Princes (car je défie perſonne d'être plus cela à découvert que je le ſuis en ſecret, moi, qui me cache) pourquoi, dis-je, déguiſeroit-il que nous pouvons craindre l'engourdiſſement, puiſqu'il eſt une ſuite de la proſpérité? Quels maux ſont le plus à craindre dans une grande Monarchie? 1°. La diſproportion entre les néceſſités du Gouvernement & ſes reſſorts. 2°. L'inégalité des fortunes. Ces deux-là réuniſſent tous les autres. Quelles ſont les néceſſités du Gouvernement? C'eſt ſans doute l'exacte organiſation dans toutes les parties d'un Etat, & la diſtribution éclairée de la Police, Juſtice & Finance.

Suppoſé que par la méthode actuelle tout ſoit établi de façon que les Provinces ne ſouffrent, ni de l'éloignement, ni de la proximité; que chacune ait, pour l'exportation & l'importation, les facilités relatives à ſa poſition, à ſon produit & à ſes beſoins; que la juſtice y ſoit en tous les cas rendue ſur les lieux, ſans que la juriſdiction des Compagnies à ce deſtinées ſoit jamais enfreinte; que la Police y ſoit tellement obſervée, que la faveur y ſoit même inutile, & que la plainte de l'opprimé trouve un vengeur & un Juge ſur les lieux : ſi la diſtribution & répartition des charges & impôts eſt ſoumiſe

à des regles ſi invariables que chacun voye ſon tarif, & que les murmures à cet égard ne puiſſent être motivés & appuyés par la marche inégale & arbitraire d'une perception qui tient à un cahos d'interprétations & de déciſions; ſi ſur-tout on eſt attentif à faire retrouver partout à l'Habitant des campagnes le fruit de ſes travaux par le prix de ſes denrées, pour le mettre en état de fournir de nouveau aux beſoins de l'Etat; en ce cas, tout eſt au point de perfection, & il n'y a plus qu'à penſer à ne pas dégénérer.

Cette décadence eſt choſe poſſible. Ne nous laiſſons point, à cet égard, endormir par la proſpérité. Nous pouvons dégénérer, & voici comment.

La proſpérité jette dans l'excès; celle de la fortune dans l'orgueil, celle des richeſſes dans le luxe, celle de l'eſprit devient raffinement: la proſpérité d'un Etat y établit les Arts, les connoiſſances, & tout ce qui aiguiſe les reſſorts de l'eſprit, qui ne ſe mêle d'abord que des choſes de ſon diſtrict, & laiſſe au bon eſprit, qui eſt toute autre choſe, les matieres qui reſſortiſſent à l'utilité publique, la Politique, les Loix, le Commerce, &c. Mais bientôt devenu bizarre & dédaigneux à force de ſe méconnoître & de chercher la nouveauté, il s'ingere à décider de tout, & introduit par-tout le raffinement. Or, en fait de Gouvernement, le raffinement peut cauſer autant de maux que le délire.

Si, par exemple, ce défaut gagnoit un jour le nôtre, il enchériroit ſur les moyens qui ont établi l'admirable organiſation que nous venons d'y reconnoître. Certaines évocations, par leſquelles on borna jadis le pouvoir des Compa-

gnies, deviendroient ſi communes, que toute affaire litigieuſe reviendroit, ou par la forme, ou par le fond, à la Capitale, où, parmi un million d'ames & dix millions d'affaires, le bon droit a néceſſairement bien de la peine à trouver ſeulement l'étiquette des rues. Peu à peu, à force d'attirer les affaires à ſoi, le Gouvernement, au lieu de la ſuprématie qui ſeule lui convient, auroit l'intendance & le diſtrict des détails qui l'abſorberoient, & réduiroient ſes Chefs à être de ſimples Commis aux ſignatures, tandis que les intrigants, dans leur air natal ſitôt qu'ils nagent en eau trouble, aſſiégeant les Commis & leurs ſous-ordres, faciliteroient le cours des choſes vers l'anarchie & le renverſement. D'autre part, les prépoſés ambulants de la Cour, autrefois ſurveillants dans les Provinces, y deviendroient les maîtres abſolus. Le Gouvernement obligé de décider de tout, & en garde contre les repréſentations devenues trop communes chez un Peuple où chacun a ſon poids & ſa balance; s'habitueroit à les conſulter & à les croire, leur attribueroit tout en tout genre, les rendroit arbitres ſouverains des Charges publiques, des travaux du Peuple, de leur liberté, ſans ſonger que ces hommes paſſagers, ſurchargés comme les Miniſtres & entourés de même, ne peuvent tout voir. Au milieu de cette eſpece de révolution ſourde, les Provinces ſe verroient dépeuplées de leurs notables, de tous intrigants, gens d'affaires, & de ce qu'on appelle gens d'eſprit, de tous ceux enfin qui auroient quelque moyen foncier ou précaire de ſubſiſter à la Capitale, qui tous viendroient tâcher d'y prendre part aux affaires, aux intrigues & à la faveur.

De ce dérangement de circulation proviendroit nécessairement un état de suffocation & d'engorgement dans la tête, de langueur dans les membres, qui opéreroit l'engourdissement, la foiblesse, & les abus moraux que nous avons cités ci-dessus. Le Gouvernement, oppressé & fatigué de la foule & de la multiplicité d'affaires, prendroit pour effet de l'abondance ce qui en seroit un de la disette & du déplacement, à peu près comme un Médecin ignare croit que son malade a trop de sang parce que le sang lui porte à la tête. La Justice & la Police verroient éclorre arrêts sur arrêts, tous de commande & la plupart contradictoires; la Finance édits sur édits, explications, interprétations, adjonctions; le Commerce gêné par des réglements sans nombre, qui tous pour fermer la voye à un abus l'ouvriroient à vingt autres, ne sauroit jamais quel est le Code du jour; les Manufactures soumises à des Inspecteurs forts de théorie, foibles de pratique, verroient prohiber leurs anciens usages, sans obtenir des secours pour en établir de nouveaux; tout tombant en langueur, les crises de détail devenant plus fréquentes, les hommes même de génie à la tête des affaires en seroient réduits aux registres de l'imagination pour trouver des palliatifs.

Les palliatifs sont, sans contredit, la pire des recettes pour le régime d'un Etat; mais c'est la seule qui reste, quand à l'oubli des principes fondamentaux se réunit l'accablement du travail journalier qui distrait des réflexions profondes, joint à l'impossibilité de reconnoître le caractere moral d'une Nation, boussole des premiers Législateurs, mais perdue pour les Chefs d'un Peu-

ple qui n'a plus de caractere. Delà viendroient les prohibitions de détail, la clef des greniers mise aux mains de l'autorité dans l'espoir de conserver une denrée précieuse, & confiée en effet à celles du monopole, malgré ceux mêmes qui en ont la disposition primitive; les surcharges établies dans des lieux déja ruinés par le défaut de vivification, & qui ne sont surcharges, que parce qu'elles partent d'après un plan fait sur des proportions qui n'ont lieu qu'aux Cantons où tout l'or d'une part, & toute la consommation de l'autre, se rassemblant à la fois, le tarif des valeurs augmente chaque jour, tandis qu'il déchoit ailleurs : delà viennent enfin tous les maux résultants de l'ignorance forcée & de l'action nécessaire, qu'il seroit inutile de détailler plus au long.

Ce cercle d'inconvénients idéaux & fictifs aujourd'hui peut aisément devenir réel pour nos neveux ; mais si ces objets nous touchent peu, comme trop éloignés, il n'en doit pas être de même de ceux qui ont pour principe l'inégalité des fortunes; car il faudroit être aveugle pour ne pas voir que nous y touchons. Les maux qui en résultent, ont été mis en fait de tout temps par tous les hommes d'Etat, par tous les Citoyens, & sentis même dans un autre genre par les tyrans. Mais il est nécessaire de les remettre en question à certains égards, & d'en esquisser quelques détails.

Je l'ai dit ailleurs; les grosses fortunes sont dans un Etat ce que sont les gros brochets dans un étang. " Un homme dont la fortune est augmentée, dit le judicieux David Hume que " je ne puis m'empêcher de transcrire encore " ici, ne pouvant consommer plus qu'un au-

„ tre, est forcé de la partager avec ceux qui „ dépendent de lui ou qui le servent. Cependant la possession de ceux-ci étant précaire, „ ils n'ont pas le même encouragement pour „ le mariage, que si chacun avoit une petite fortune sûre & indépendante. D'ailleurs, des „ Villes trop grandes sont destructives pour la „ Société, engendrent des vices & des désordres de toutes especes, affament les Provinces, & s'affament elles-mêmes par la cherté „ du prix ou elles font monter les denrées.

Il dit encore quelques lignes au-dessous. " Ce „ sont les obstacles qui naissent de la pauvreté „ & de la nécessité, qui empêchent les hommes „ de doubler en nombre à chaque génération.

Il faut être arrivé par les calculs à ce principe, pour savoir s'y tenir. Avant de passer aux autres détails concernant les inconvénients des fortunes exorbitantes, je veux placer ici une réflexion relative à la population des Villes, puisque ce qu'en dit Mr. Hume m'y conduit tout naturellement.

J'ai déja dit qu'il n'étoit point dans mes principes de proscrire les grandes Villes; au contraire. Je désirerois seulement qu'uniquement attentif à peupler les campagnes, on s'en reposât, pour la population des Villes, sur le penchant naturel qu'ont les hommes de se rapprocher des commodités de la vie, des plaisirs & de la fortune; mais que tout ce qui a trait à la campagne, & sur-tout les grands Propriétaires des terres, fussent encouragés & excités par tous moyens doux & agréables à y faire leur principale résidence.

Je dis plus, à l'égard des vices & désordres de toutes especes qu'engendrent les grandes Vil-

les, ou du moins qu'elles facilitent : c'eſt que je doute que ceux qui leur en attribuent l'invention, ayent conſidéré la choſe dans toutes ſes proportions. Or, je mets en principe, qui, je crois, ne me ſera pas conteſté, que ſi la Population eſt la force d'un Etat, la Police en eſt le régime. Plus un état eſt peuplé, plus il eſt aiſé d'y établir une bonne Police. Ce ne ſont pas les hommes qui ſe communiquent les vices, ce ſont les hommes oiſifs qui les inventent & les multiplient. Mais, ſelon mon plan, ils ſeront dans peu ſerrés de ſi près, qu'obligés de s'évertuer pour vivre, ils auront moins le temps & l'habitude de ſonger au mal. Qui doute qu'il n'y ait plus de ſûreté dans Paris que dans une forêt? Je ſais, encore un coup, qu'il eſt des déſordres que les grandes Villes occaſionnent en les facilitant : auſſi n'eſt-ce pas proprement pour elles que je parle. Je ſoutiens cependant qu'il ſe fait plus de crimes dans vingt Villes priſes enſemble de dix mille ames chacune, que dans Paris qui en contient quatre fois autant.

Je le répete, de crainte de paroître perdre de vue mon objet primitif : c'eſt la campagne que je veux peupler. L'aridité du ſol, la rigueur du climat (obſtacles qui, comme je l'ai dit, ſe trouvent moins chez nous que par-tout ailleurs) cedent au bon Gouvernement. Malthe n'eſt qu'un rocher qui ne ſauroit nourrir la vingtieme partie de ſes Habitants : attirés par l'appas d'un Gouvernement doux & permanent, ils vont, pour couvrir leur roc, chercher de la rerre en Sicile, la plus heureuſe Contrée de l'Europe par nature, & cependant la plus déſerte.

La police, je l'ai dit, eſt un des principaux points de protection, & cet article demande-

roit peut-être autant de vigilance que jamais. Le ſiecle des oppreſſeurs particuliers eſt paſſé ; mais celui de la fraude, du vol & du tour de bâton, pourroit prendre la place.

Je ne crois donc pas que les grandes Villes ſoient auſſi deſtructives pour l'humanité que Mr. Hume paroit vouloir l'établir, pourvu néanmoins qu'elles ne ſoient que l'égoût du ſuperflu des campagnes, & s'il ſe peut même qu'elles ſe repeuplent aux dépens de l'Etranger. Ce n'eſt pas que je ne penſe, comme lui, que les grandes Villes ſont un gouffre énorme pour la Population, & c'eſt là le principe de ce flux perpétuel d'Etrangers vers la Capitale des Nations dominantes dont ce ſavant Anglois a raſſemblé les traces dans ſon Traité de la Population. Mais, ſans m'engager dans une diſſertation & des citations à cet égard, où je ne pourrois être que ſon copiſte, examinons ſeulement Paris dans ce ſens-là.

La légéreté de la Nation fait que les poſſeſſeurs précaires, dont parle Mr. Hume dans l'endroit de ſon Ouvrage que j'ai tranſcrit, n'ont pas ici la prudence qu'il ſuppoſe avec raiſon en général à ces ſortes de gens. Tout le monde s'y marie : domeſtiques, gens à gages, Ouvriers, viagers, gens qui n'ont que des emplois ou des bienfaits du Roi ; tout ſe met en ménage. Que devient leur génération ? Je l'ignore ; mais frappez à toutes les portes depuis le plus bas Peuple juſqu'au plus grand, vous entendrez parler toutes les Langues, Eſpagnol, Anglois, Hollandois, Allemand, Italien, &c. tous les Idiômes, Breton, Normand, Picard, Champenois, Provençal, & ſur-tout Gaſcon ; & je mets en fait que ſur trente perſonnes vous n'en trouverez

qu'un qui ſoit né à Paris. Que ſont-ils donc devenus? Se ſont-ils répandus dans les Provinces? J'en doute. Rarement de l'embouchure d'un fleuve un filet d'eau remonte-t-il vers ſa ſource. Mais pour m'en inſtruire par le fait, j'y vais : j'y vois quelques Etrangers tous Gaſcons ou Savoyards; mais de Pariſiens, s'il en eſt deux dans chaque Province, c'eſt tout; quoique d'ailleurs ce ſeul nom y porte vertu, & que, quelque mal-adroit que puiſſe être un perruquier ou un tailleur expatrié ſous le titre de Pariſien, il ait toute la vogue du Canton. Mais, en effet, il ne s'en trouve, du moins en nombre, ni dans les armées, ni à la mer, ni établis ailleurs, Artiſans, Négociants, & moins encore Fermiers ou Laboureurs.

La molleſſe, la ſottiſe, & l'enfance perpétuelle des hommes nés au milieu de l'aiſance & de l'oiſiveté des Villes, forment une mauvaiſe école pour réuſſir aux différents travaux auxquels notre ſubſiſtance eſt attachée.

En un mot, il eſt de fait que la génération des grandes Villes eſt comme en pure perte pour l'humanité, & que tout cela s'éteint ſans qu'on puiſſe ſavoir ce qu'il devient. Mais il ne s'enſuit pas delà qu'elles ſoient deſtructives pour l'humanité en général. Qu'on ſe rappelle ce que j'ai dit des cauſes Phyſiques de la Population, toutes relatives aux moyens de ſubſiſtance. Il eſt certain que les Villes ſont le ſéjour de l'Induſtrie, qui, après l'Agriculture, eſt le ſecond de ces moyens, en tant ſur-tout que cette induſtrie ſert à attirer le ſuc alimentaire de l'Etranger, & que les grandes Villes ſont, autant qu'il ſe peut, approviſionnées du produit de ſon territoire.

Cet article doit être traité au long dans la seconde Partie ; mais il faut se rappeller fréquemment le principe, que dans quelque lieu que l'on place la pépiniere de l'Etat, elle sera toujours assez abondante pour porter la Population au plus haut degré possible, relativement aux moyens de subsistance qui se trouveront solidement fondés dans l'Etat, & au genre de consommation qui sera établi par l'usage. S'il étoit à notre choix de marquer cette pépiniere aux lieux de convenance, sans contredit elle vaudroit mieux à la campagne, où les hommes naissent plus sains, sont élevés plus durement, & où, moins étayés par le voisinage des préjugés & des notions factices de la Société, ils sont de bonne heure accoutumés à faire ressort sur eux-mêmes ; ce qui leur rend l'activité plus naturelle, la tête plus forte, & le jugement plus sain : mais la nature en a décidé de la sorte sans nous consulter, & la campagne est & toujours sera l'unique objet de la Population.

Après cette digression, devenue plus longue que je ne pensois, venons aux inconvénients de l'inégalité de fortune. Il faut de deux choses l'une ; ou qu'une grande fortune soit en fonds de terre, ou en argent comptant. J'ai fait ailleurs le tableau de la sorte de déprédation qui provient de la réunion de plusieurs grands domaines dans la même main, & j'en étendrois le paysage à l'infini, sans crainte de me répéter ; mais je crois en avoir dit assez, & qui ne m'aura pas compris alors ne m'entendroit pas mieux à présent, Si, au contraire, cette fortune est en argent comptant, elle n'est rien, & d'elle-même elle ne rapporte rien. Mais cette façon d'avoir un trésor endormi à côté de soi, qu'on dit être

celle de quelques Espagnols, n'est point du tout la nôtre, & Dieu nous en préserve; ce seroit alors que l'engourdissement seroit devenu léthargique. Ne croyons pas pourtant que ce soit chose impossible : l'usage de mettre son bien à fonds perdu, devenu si fort à la mode en France, est un pas, selon moi, fort considérable vers cette autre sorte d'incurie qui nous paroît si brutale aujourd'hui. A quoi tient-il que dans un ordre de Société, où la vanité & la paresse ont tellement étouffé la nature qu'il y est d'usage qu'on se départe de son fonds en faveur de la cupidité d'autrui au moyen d'une rente plus ou moins forte, & que l'on y recherche les moyens de sacrifier cette douce illusion de propriété à cette autre insatiable chimere appellée aisance ; à quoi tient-il, dis-je, que la mode n'y vienne de se coucher auprès de son coffre-fort, & de tirer delà, seulement à une petite diminution de confiance? Les facilités de l'or, dont la quantité va toujours en augmentant en Europe, augmenteront aussi les dissipations & le mauvais ménage de ceux dont la fortune est assez fondée pour être un objet de sûreté aux prêteurs en viager.

Qui pourroit, d'une part, mettre sous les yeux du Public la colonne des emprunts en France, & de l'autre celle des temboursements, verroit tout d'un côté & rien de l'autre. Cette allégation ne manquera pas de contradicteurs effrayés : les avares m'objecteront que tous les jours on les menace de remboursement sitôt qu'ils ont fait un placement sûr, je le sais; mais quand ils l'ont reçu ce remboursement, sont-ils long-temps à replacer leur argent? Les pieds leur grillent de le savoir mort, & ils se hâtent

de le prêter de nouveau, soit à un intérêt plus bas, soit avec moins de sûreté. Somme totale, on emprunte de par-tout & sans cesse : cependant à mesure que les emprunts grossissent, les effets qui leur servent d'hypotheque, diminuent en proportion. Cette proportion calculée sans un grand effort d'Algebre, peut fixer, à un petit nombre d'années, relativement du moins à la durée naturelle du corps politique, l'époque du revirement en ce genre, qui réalise l'axiome de Pantagruel dans son Chapitre des prêteurs & des emprunteurs.

Mais sans être Cassandre à cet égard, & sans présager une révolution aussi violente qu'immanquable, du train dont nous allons, la moindre petite secousse relative à ce grand ébranlement peut très-bien opérer la léthargie en question. Puisque tout me manque, diront nos habiles neveux qui auront sûrement cent fois plus d'esprit que nous, mon coffre-fort ne me manquera pas; je tirerai delà, vivrai indépendant, (car l'indépendance fut toujours une des idoles de la paresse, & même de la gueuserie sa sœur) & *après moi le déluge*.

Ce doux & sociable proverbe est déja le plus commun de tous parmi nous; & moi qui suis animal réfléchissant, j'imagine que cet axiome nous menera à la confusion des langues, comme autrefois le contraire y mena ceux de ce temps-là. Pourquoi non? les extrêmes se touchent. En effet, si la campagne se dépeuple, si les Arts méchaniques dégénerent en clinquant & bagatelles, les Arts libéraux en grimaces; si les Loix s'oublient, si les Hiérarchies se perdent, si tout enfin s'use & s'affoiblit; *après moi le déluge*; tout cela durera assez pour moi. Si nos peres

avoient pensé de la sorte, ils nous auroient rendu plus dignes d'être Philosophes que nous ne le sommes, plus approchants du sort de Bias. Je ne dis pas que ceux qui établissent ces beaux principes, fassent par leur apathie grand tort à la Société actuellement. Quand au lieu de barbouiller ces pages critiques, je promenerois en ce moment un cabriolet sur le Boulevard, l'Etat n'en iroit ni plus ni moins. On le croit, & je crois le contraire. Les opinions des gens oisifs dénotent le fond des mœurs du Citoyen, si elles ne l'établissent. Petit à petit tout un Peuple échappe de la sorte aux anciens principes de son Gouvernement; & comme la Police, qui en fait une des principales portions, doit décliner selon les mœurs, cette portion entraîne les autres. Prenons-y garde: personne ne gouverne, qui ne soit aussi gouverné.

Le génie & l'activité de la Nation, me dirat-on, nous garantiront toujours de cet assoupissement léthargique dont vous parlez. J'en doute encore. Les Espagnols n'étoient & ne sont point du tout faits pour cela. Ce Pays si difficile à subjuguer, & qui, pour dire mieux, ne le fut jamais bien, contenoit cinquante-deux millions d'Habitants du temps de César: Population immense, & qui prouve que l'Agriculture y étoit portée au degré de perfection. Malgré ses guerres, ses révolutions, & les autres maux internes dont quelques-uns la ravagent encore, on ne trouve dans ses mœurs aucune trace de cette folle paresse qui l'anéantit aujourd'hui, jusqu'aux temps où les sources de l'or se répandirent dans son sein.

L'or est toujours dévasteur, par des raisons physiques que nous étendrons ailleurs; mais il l'est

l'eſt encore par des raiſons morales qui ont plus ou moins de force ſelon le génie & le naturel de chaque Peuple, comme auſſi ſelon le plus ou le moins d'étendue d'un Etat. L'Eſpagnol naturellement fou de ſang froid, glorieux & ſuperbe, n'étoit point propre à faire de l'or le ſeul uſage qui puiſſe le rendre paſſagérement utile; il le perdit, & ſe perdit lui-même en projets idéaux & vains. Rentré nul dans ſon eſpece de continent, le type romaneſque de ſa ſuprématie imaginaire lui demeure encore; il s'endort à l'ombre de ſon prétendu trophée, & jouit d'un Empire immenſe, puiſqu'il n'a de bornes que celles de ſon ignorance.

Examinons, ſans prévention, notre propre caractere, & voyons s'il n'eſt pas par certains endroits ſuſceptible de dégénérer à ce point-là. Du côté de la valeur, de la nobleſſe & de la générosité, les Eſpagnols ne nous cedent aſſurément en rien; mais nous ſommes vains, légers, peu propres aux opérations qui demandent de la ſuite & de la patience, confiants dans le préſent, peu prévoyants de l'avenir. Nos vices, à la vérité, plus mélangés & moins uniformes que ceux des Eſpagnols, ſont moins dangereux, & même quelquefois utiles; mais il n'en eſt pas moins vrai que notre génie n'admet guères plus que le leur les qualités propres à tirer de l'or les avantages dont il eſt ſuſceptible, & que nous ſommes peut-être plus capables d'en abuſer. Prenons par le détail, & l'une après l'autre, ces deux propoſitions.

Nous ſommes, à la vérité, actifs & induſtrieux, & les Eſpagnols ne le ſont point du tout, à moins que ce ne ſoit en grand. Ils dédaignent le diſtrict de la bagatelle, qui eſt un Pérou pour

nous; mais il faut considérer à cet égard, que notre genre d'industrie n'a pas besoin de l'abondance de l'or pour se faire valoir, puisqu'elle en est elle-même la source.

Quel usage peut-on faire de ces métaux précieux pour l'utilité d'un Pays où ils regorgent? Je n'en connois d'autre que ces grands établissements de Commerce étranger, qui multiplient à l'infini au-dehors les forces intérieures & naturelles d'une Nation, & qui y font des colosses de fortune bien & loyalement acquise au-dedans. Or, remarquons qu'en ce genre nous entreprenons beaucoup, & faisons peu. Comparons les fortunes de nos plus gros Négociants, leurs établissements au-dehors, leurs correspondances, leur crédit, leurs entreprises, avec les choses toutes semblables qu'on voit chez les autres Nations commerçantes, & nous serons étonnés de la disparité. Mais notre étonnement doublera encore, si nous voulons faire entrer dans cette comparaison celle des proportions entre ces Etats & le nôtre. Nous sommes industrieux; mais nous ne sommes, ni constants, ni tenaces, & ces deux dernieres qualités sont aussi nécessaires pour les grands établissements de Commerce, que la premiere l'est pour la vivification intérieure, partie pour laquelle nous avons des ressources supérieures.

Je dis plus; nous perdrions peut-être à gagner de ce côté-là. Les succès d'un certain ordre pour lesquels nous n'avons jamais eu d'égaux, nous échapperoient, & nous atteindrions difficilement aux autres. Je m'explique. Une Nation militaire, noble, gaye, qui naturellement ne fait que servir, & ignore la servitude, perdra l'ame de tous ses ressorts, si jamais l'esprit de calcul & l'ambi-

tion du gain y dominent. Or, d'anciennes chimeres, une vieille constitution qui l'a menée si loin & si glorieusement, doit être précieuse aux yeux d'un Gouvernement sage & éclairé.

D'ailleurs, l'esprit dominant du Commerce est la liberté. On ne vit jamais fleurir l'un à un certain point sans l'autre. Chacun entend à sa guise ce grand mot de liberté, susceptible d'autant de définitions qu'il y a de têtes. Ce n'est pas que je prétende dire que ce soit un être de raison, à Dieu ne plaise; mais il est de fait que la vraie liberté consiste dans l'autorité des Loix, dans la sagesse du Gouvernement, & dans le bonheur des Peuples : il est certain aussi que la liberté est au génie des Peuples, ce qu'est le régime aux tempéraments; ce qui fait la santé de l'un, seroit le poison de l'autre. Oh! pensons-nous être susceptibles du genre de Gouvernement qui constate la liberté des Puissances commerçantes? je n'en crois rien. Je dis plus, je prouverois le contraire par des raisons tirées de l'intrinseque de nos mœurs, de notre constitution, & des exemples de notre Histoire, s'il étoit ici question de cela. Qui me prendroit en ceci pour un vil flatteur de l'autorité, ne se seroit pas donné la peine de me lire.

Il résulte de ce que dessus, par le raisonnement, que nous perdrions peut-être à être de gros Commerçants, & par le fait, que nous ne le sommes ni ne le pouvons être. Cette façon d'être, est cependant la seule qui puisse compenser les maux infinis que la trop grande abondance de l'or peut faire dans un Etat. Ce n'est pas encore ici le lieu de les analyser en détail; je n'en dirai qu'un mot rélativement à la seconde proposition que j'ai établie ci-dessus, à savoir, que

nous sommes peut-être plus capables que les Espagnols d'abuser de l'abondance de l'or.

L'Espagnol enrichi d'abord, est devenu paresseux par vanité; nous le deviendrons par mollesse & par découragement absolu. De ces deux façons de cesser d'être, la premiere conserve toujours quelques ressources; mais la mollesse n'en a point. On tourne des têtes vaines d'un côté utile, & le mouvement reprend. On réveille les héros enchantés d'Amadis: mais on tonneroit vainement sur des catacombes pour rendre à ces ossements le mouvement & la vie.

L'oppression fut Espagnole, le péculat est François: on achete les Charges en Espagne; mais la subvention est mise dans les patentes pour services rendus de tant.... En France tout se donne; mais en supposant le temps de la domination de l'or, le Chef, le Ministre, vendu dans son redoutable cabinet, seroit tout étonné d'avoir fait mille graces, & de n'avoir pas une créature, pas un ami de sa personne, mais seulement de sa Place, parce qu'il ne voudroit pas se persuader qu'il seroit mis à l'enchere par ses entours, & qu'on vendroit ses audiences, son repas, son sommeil, ses distractions, &c. En vain il feroit alors maison neuve & nouveau cabinet à tous égards; les mouches qui succéderoient, plus avides que les premieres, l'assiégeroient plus étroitement encore. Pût-il réussir à faire venir de Congo des Commis & sous-Commis muets & sourds, endurcis enfin à toute contagion de l'or; (on en voit, & qui ne viennent pas de si loin) l'intrigue & la corruption alors descendront d'un cran; les valets vendront les sous-ordres, les sous-ordres le premier, & celui-ci le Chef, tous sans le savoir. S'il se pou-

voit qu'un homme fût assez rigide, assez singulier, assez vigilant, assez heureux enfin pour établir au milieu d'un Peuple livré au pouvoir de l'or une famille entiere de gens incorruptibles, ce seroient eux qu'il faudroit flétrir, puisque l'homme vraiment dangereux dans la Société est celui qui y intercepte l'ordre reçu.

C'en est assez pour un prélude, & pour faire naître quelques idées sur une matiere que je traiterai plus à fond quand nous y serons : c'en est assez, dis-je, pour faire soupçonner aux gens réfléchissants que je n'ai pas avancé un paradoxe, en disant que l'abondance de l'or peut faire à la France d'aussi grands maux qu'elle en a fait à l'Espagne, & des maux plus irréparables encore.

Dans l'état actuel parmi nous, il n'y a point encore de fortune endormie, comme celle dont nous avons parlé ci-dessus. On pourroit néanmoins en excepter les sommes immenses employées en mobilier de pure fantaisie, qui n'a de prix réel en quelque sorte que par la mode; mais dans la question présente, ces fonds sont regardés dans l'Etat, comme un corps de réserve qui en augmente la richesse fonciere. Retranchons encore les viagers qui ont eu leur article, quoiqu'en effet ils fassent aujourd'hui un corps énorme de rentiers dans la Capitale. Toutes autres especes de richesses, dès que nous en avons ôté les biens en fonds de terres, ne peuvent être qu'en contrats, maisons, &c. Pour ce qui est foncier, charges & bienfaits du Roi pour la partie amovible, examinons l'un après l'autre ces sortes de biens, pour voir si leur entassement sur la même tête n'est pas un mal physique, seul objet que nous envisageons ici, en attendant qu'il soit question du mal moral.

Les biens en contrats ſur les Particuliers ne ſont autre choſe qu'une hypotheque ſur les terres. Il importe peu qui ſoit le poſſeſſeur d'une telle terre ; il eſt queſtion de ſavoir qui en tire le revenu. Or, celui qui a un contrat de cent mille francs ſur une terre de cent mille écus, poſſede réellement en fonds le tiers de cette terre ; mais comme l'intérêt en France eſt ſur un pied beaucoup plus haut que les fonds ni l'induſtrie ne le peuvent porter (abus que l'on corrigera apparemment quand on croira qu'il en eſt temps,) il eſt de fait que celui à qui une terre de cent mille écus doit cinq mille livres de rente clair & net, ſans entretien, cas fortuits, ni réparations, poſſede réellement les deux tiers de cette terre, & retombe dans la claſſe des inconvénients que nous avons dit être attachés à la réunion des grands fonds de terres ſur la même tête.

Mais, dira-t-on, le principal de ces inconvénients, tels que vous les avez déduits, eſt que les fonds ne voyant jamais le Maître, & livrés à des Agents pareſſeux, frippons & preſſés par les beſoins continuels qui aſſiegent cent fois plus les grandes maiſons que les petites, tombent en dégradation, & ne rapportent pas la moitié de leur produit poſſible & proportionnel. Au lieu de cela, les fonds qui doivent rente à des riches Particuliers, n'en appartiennent pas moins au poſſeſſeur réel. La rente qui le reſſerre, excite ſon induſtrie, & le force au travail où il eſt porté par le goût de propriété, quoiqu'idéale dans le fait, & dont ſon indépendance réelle lui facilite les moyens. Pure ſpéculation que tout cela : c'eſt ainſi que les choſes devroient être ; mais ce n'eſt pas ainſi qu'elles ſont. On

ſait aſſez que cet axiome a lieu dans toutes les choſes humaines ; voici comment elles vont dans celle-ci.

De deux choſes l'une ; ou la rente eſt accablante pour le fonds, ou elle eſt légere. Dans le premier cas, le découragement s'en mêle & entraîne bientôt le déſordre ; la terre eſt ſaiſie. Qu'on voye dans les bureaux à ce prépoſés, combien il y a de terres en France à bail judiciaire. Tout le temps qu'elles demeurent ainſi, l'on y fait à peu près comme pourroit faire l'ennemi. *Une terre en décret* eſt devenue proverbe, pour figurer l'excès du délabrement. Mettez enſemble toutes les terres qui ſont en ce cas dans le Royaume ; vous en compoſerez de grandes Provinces, qui ſont en conſéquence dans un état de dévaſtation abſolue. La vente forcée ſuccede enfin : l'hypothécaire ſe fait adjuger la terre à la moitié de ſon prix actuel, qui n'eſt que le quart de ſa valeur réelle, & petit à petit, de rentier qu'il vouloit être, il devient Propriétaire de néceſſité. Mais cet homme, qui par principes dédaignoit les terres comme incapables de lui procurer la ſorte d'aiſance qu'il recherche, qui par habitude n'eſt plus propre qu'à numéroter ſes contrats dans des cartons, & à minuter exactement des quittances, regarde ſes nouvelles acquiſitions comme les débris forcés de la ſorte de fortune qu'il ambitionnoit ſeule, & eſt encore moins propre à les faire valoir que le dérangé qui les a perdues.

Dans le cas, au contraire, où la rente eſt légere, le Propriétaire la néglige, calcule ſes revenus, monte ſa dépenſe en conſéquence, & ne penſe aux charges que comme on dit : *Un bon mariage payera tout.* Les facilités que lui

procure sa qualité de Propriétaire, servent à l'entretenir dans cette sorte de délire; les intérêts s'accumulent, il contracte de nouvelles dettes, les mobiliaires succedent, puis les dettes criardes; tout abyme enfin à la fois, & il revient au même point que le premier.

J'étois un jour chez un des fameux Notaires de Paris; nous vimes passer, à grand bruit, le carosse d'un Brillant que nous connoissions. Combien, me dit-il, croyez-vous que cet homme ait de revenu? Mais, dis-je, il passe pour avoir quatre-vingt mille livres de rente. Il le croit aussi, reprit le Notaire; mais au fait il en a quatorze. Ceci, direz-vous, conclut contre les mœurs, & non contre les rentiers. Oui, en un sens; mais quand je n'induirois delà que cette vérité, que le regorgement des métaux qui donne ces ruineuses facilités aux Propriétaires est un mal, je ne sortirois pas de l'objet général de ce Chapitre. Cependant pour me renfermer dans la question actuelle, qui est que les grandes fortunes en contrats sont un inconvénient, il suffit que j'aye démontré d'une part qu'elles ne sont autre chose qu'une grande fortune en fonds de terres, & de l'autre qu'elles menacent d'une prompte & ruineuse révolution les fortunes subsidiaires, pour avoir prouvé qu'elles sont dangereuses dans un Etat. Je répete que je n'envisage point ici les inconvénients de l'abondance des métaux du côté moral, qui sont tels cependant qu'ils se réduisent promptement au physique. Ceci n'a déja que trop d'étendue; passons aux autres sortes de fortunes citées ci-dessus.

Il est encore une autre espece de bien foncier, qui proprement n'est un objet que dans

la Capitale & quelques autres Villes principales en petit nombre : ce ſont les revenus en maiſons. C'eſt un article conſidérable ici ; & à dire vrai, ſi les inconvénients moraux d'une fortune trop conſidérable en ce genre de bien ſont les mêmes que ceux des autres eſpeces de fortunes, il n'en eſt pas de même des inconvénients phyſiques. Celui qui a employé ſon ſuperflu ou ſes fonds en argent à tirer de la terre des matériaux informes, pour les faire ſervir à l'ornement de ſa Patrie, & à la commodité de ſes Concitoyens, a bien mérité d'en retirer les fruits, dont une partie d'ailleurs eſt due au maintien de l'induſtrie & du travail par les fraix de l'entretien.

S'il eſt des inconvénients de trop grande conſommation à l'extenſion extraordinaire donnée aux logements aujourd'hui, c'eſt un examen qui appartient au Chapitre du luxe, & nullement à celui-ci ; mais il eſt bon de conſidérer que je n'ai jamais prétendu diſcuter ici la juſtice des poſſeſſions de chacun.

Mon principe politique, s'il m'appartient d'en avoir un, ſeroit de reſpecter tellement le droit public, que tout titre de propriété, même la plus mal acquiſe quant au paſſé, en fût un de poſſeſſion aſſurée & paiſible ; que tous engagements, même les plus onéreux & forcés, fuſſent ſacrés dans la Société : & ce n'eſt que par des moyens juſtes & doux, que je voudrois engager chaque Particulier à diviſer volontairement ſa propre fortune pour ſe procurer d'autres avantages plus précieux & plus eſtimés. Il ne s'agit donc ici nullement du titre, mais de l'uſufruit ſeulement. Or, d'une part on ne ſauroit nier que les prix exceſſifs des loyers & logements qui n'ont point de trait aux commodités du Com-

merce ſont un ſigne évident que dans un Etat on fait trop de cas de l'habitation des Villes, & trop peu de celles des campagnes; de l'autre, que c'eſt une preuve du baiſſement de prix des fonds de terre dans l'eſtime publique.

Louis XIV. ſur les fins de ſon regne, ayant appris qu'un Nonce avoit loué mille écus une maiſon à Paris, en parla pluſieurs fois avec étonnement & réflexion, lui qui parloit peu. Les maiſons de cette eſpece ſont aujourd'hui à quinze mille livres. Je demande ſi, depuis ce temps-là, la proportion du hauſſement des Fermes des fonds de terre a ſuivi ce taux-là.

D'autre part, ſi un Particulier qui raſſembleroit ſur ſa tête une grande quantité de ces ſortes de biens, s'entendant avec cinq ou ſix de ſes ſemblables, vouloit tout-à-coup rehauſſer conſidérablement le prix des loyers, ne ſeroit-il pas le maître de porter un coup inviſible & ſûr à la Société? Les Italiens, beaucoup plus habiles uſuriers que nous, quand ils s'en mêlent, n'y manqueroient pas.

En un mot, de quelque nature de biens fonciers que ſoit compoſée une fortune énorme, elle eſt nuiſible dans l'Etat par le phyſique, & plus encore par le moral, dont nous parlerons dans ſon temps. Paſſons au détail des différentes ſortes de revenus qui ne ſont point héréditaires.

Les Charges ſont encore aujourd'hui en France une portion de la fortune des Citoyens. Revenons à l'étymologie de ce mot, qui eſt devenu ſynonyme chez nous à celui d'Emplois & de Dignités; on trouvera la trace de la façon dont ces choſes ſont regardées dans les Sociétés d'hommes non encore corrompus. Ce ſont vraiment des Charges, à les enviſager dans leur vé-

ritable point de vue, Quand les Prélats se regarderont comme les administrateurs des biens des pauvres, & devant répondre de l'instruction d'un Peuple immense ; quand les Magistrats craindront d'avoir part à toutes les injustices qui se font dans leur ressort ; quand les Généraux se considéreront comme répondants de tous ceux des maux de la guerre qu'ils auroient pu éviter ; les Ministres, de l'oppression des Peuples, &c. il n'y aura pas tant de presse à solliciter les Emplois ; & tout homme doué par la Providence du nécessaire absolu, regardera comme une véritable charge la destination que le Prince aura faite de lui pour ces différents objets.

On comprendra dès-lors comment, dans des temps de régénération, il s'est pu faire que, sans singularité, des hommes très-sensés ayent fui les Dignités avec plus d'opiniâtreté que nous n'en avons à les poursuivre aujourd'hui, Il y a eu de ces sortes d'exemples de tout temps, & même sous nos yeux. On en trouve, qui plus est, parmi des hommes ambitieux, & déja excités par l'habitude de la Cour & des affaires, & l'on vit Sully refuser opiniâtrement de nouveaux emplois dont la confiance de son Maître vouloit l'honorer, Ce digne Ministre disoit avoir plus de besogne qu'il n'en pouvoit faire.

Ce seroit connoître mal la nature humaine, que de croire qu'il fût possible de faire exercer les emplois nécessaires au maintien de la Société, par des hommes que le motif seul du devoir engageât à se sacrifier ainsi pour elle. Mais l'ordre naturel des choses a pourvu à cet inconvénient de la foiblesse humaine ; & dans le principe, tout ce qui donne de l'autorité & des détails donne aussi de la considération parmi ses

femblables. C'eſt dans le champ vaſte, ou pour mieux dire ſans bornes, de la conſidération, qu'il eſt permis de s'étendre ſans nuire à ſoin voiſin. C'eſt là le tréſor qui ne coûte rien à l'Etat qu'une diſpenſation juſte & attentive, & qui cependant bien ménagé peut payer abondamment tous les ſervices, chacun en ſon genre.

Les vrais Légiſlateurs, les habiles hommes d'Etat, ont ſenti les conſéquences & la force de ce mobile; ils en ont organiſé les reſſorts, & multiplié les reſſources. Delà ſont venus tant d'uſages relatifs aux vues de porter les hommes vers l'ambition de la renommée; les éloges après la mort, chez les Egyptiens; les couronnes, les ſtatues & les triomphes, chez les Grecs & les Romains; les prérogatives & les marques de Chevalerie, chez les Nations modernes, &c. Je m'étends déja trop en raiſonnements, & je ne finirois point ſi je me répandois encore en citations hiſtoriques; mais il ſeroit aiſé de démontrer par les exemples que les Princes les plus ſages & dont le Gouvernement à fait le plus d'honneur à l'humanité, ont été les plus ſoigneux à fonder & remettre en vigueur ces ſortes d'inſtitutions, & les plus retenus à en accorder les avantages à la faveur & à l'importunité.

Mais il arrive auſſi que dans ces ſortes de Gouvernements, à meſure que ces diſtinctions ſont plus eſtimées à cauſe de la difficulté qu'on a eue à les obtenir, choſe aiſée à comprendre, les charges inférieures rehauſſent auſſi à proportion dans l'eſtime publique, & que tous les moyens qui conduiſent aux honneurs ſont appréciés en conſéquence. L'aſpirant eſt ſoutenu d'une part par les avantages d'une poſition actuelle déja enviée, & excité de l'autre par l'aiguillon d'une

eſpérance haute & vive, qui eſt la choſe du monde qui ſe laſſe le plus difficilement en nous.

Au lieu de cela, quand l'or devient commun dans une Nation, & qu'en conſéquence la corruption s'en empare, d'ordinaire toutes les diſtinctions d'honneur s'y aviliſſent, d'une part par leur multiplicité, & de l'autre par leur pauvreté. Il arrive delà qu'il faut néceſſairement, ou les voir mépriſer, ou les appointer en proportion de l'eſtime qu'il eſt néceſſaire qu'on y attache. Dans le premier de ces deux cas elles ſont nulles, & il eſt inutile de traiter ici du rien. On rempliroit ſix pages de cet Ecrit des différents noms de Charges en France, qui ſont de cette claſſe. Dans le ſecond, quel poids énorme pour l'Etat! quelle proportion entre ce que ces Charges coûtent à la Société, & ce qu'elles leur valent!

Xénophon s'engageant avec ſix mille Grecs au ſervice d'un Prince de Thrace, ſtipule dans ſon traité que chaque ſoldat recevra une darique par mois, chaque Capitaine deux, & lui comme Général quatre. Les exemples de cette modicité d'appointements pour les Charges les plus importantes, fourmillent dans les temps de force & de vertu des Peuples anciens, dont les annales nous ſont demeurées. Il en eſt même des traces encore dans certains Pays, & l'Avoyer de Berne, premier Magiſtrat très-reſpecté d'une très-reſpectable République, ne coûte gueres plus de quatre mille livres à l'Etat. Mais indépendamment de la ſurcharge qu'établit néceſſairement ſur les Peuples le hauſſement des appointements & honoraires, il occaſionne encore des abus d'une toute autre importance.

1°. Cette méthode anéantit tout ce que les Charges ont d'honorifique & d'eſſentiel, pour

n'attacher l'estime uniquement qu'à la Finance. Qu'on jette les yeux sur les exemples de cela, sans me donner la peine de les transcrire : pour moi je me souviens d'avoir été étonné, tant j'étois jeune, de voir, parmi des gens du premier ordre, préférer hautement dans une conversation le gouvernement du Château-Trompette, qui n'est qu'un Fort, à celui de la Marche, qui est une Province, parce que l'un rendoit cinq mille livres de rente de plus que l'autre.

2°. De cet esprit mercenaire, qui se répand dans toutes les classes de la Société, résulte nécessairement l'extinction de tout principe noble, & conséquemment de toute action généreuse. On en vient à mépriser toutes les prérogatives non susceptibles de transmutation en or, à négliger toutes fonctions qui ne peuvent avoir trait a cela, soit pour soi, soit pour les siens & ayant cause. Or, comme les opérations réductives en or ne sont autre chose au fond que rapacité, péculat & usure, sous quelque forme qu'elles se déguisent, cette sorte de gangrene gagne bientôt tout le corps de l'Etat, d'une façon d'autant plus incurable, qu'elle vient des parties nobles.

Il s'ensuit de ce que dessus, & d'une infinité d'inductions à ce relatives que j'ai supprimées volontairement, que la disproportion dans les fortunes, qui peut provenir par les Charges, est encore plus nuisible que toute autre. Cet article eût dû naturellement comprendre les bienfaits du Roi : mais il en est, & en grand nombre, qui n'ont trait à aucune Charge ; & en général ce mot de bienfaits, si usité & si mal entendu, mérite bien un article à part.

On accuse un grand Prince d'avoir dit à un

pauvre Officier estropié qui lui demandoit du pain sous le titre de Justice : *Tout est grace dans mon Royaume.* Ses ennemis lui en ont bien prêté d'autres, & le fait ne mérite aucune croyance, attendu que ce Prince ne fut jamais personnellement dur, & moins encore insensé. Mais il pourroit se faire, dans un Etat où l'abondance de l'or ameneroit la corruption, que cet axiome devînt très-véritable. Chaque service mérite son salaire ; c'est la justice : mais le genre de service décide du genre de salaire. L'amitié se paye par l'amitié, la confiance par la confiance, l'honneur par l'honneur, l'argent par l'argent. En conséquence si nous demandons tous de l'argent, il faut savoir si nous en avons acquis au Prince. A moins de cela, tout ce qu'il nous en donne par-delà notre nécessaire absolu, s'il nous manque, est purement grace. Il pourroit arriver qu'on ne disputât pas sur le terme, & qu'à quelque titre que ce fût, la question fût seulement d'obtenir *rem, quocumque modo rem.* Mais en ce cas je regarderois cette extinction de toute délicatesse pour une grande marque de corruption. Eh, quoi ! l'élite & les principaux d'une Nation entiere auroient le front de substituer à leurs fonctions naturelles de Citoyen celle de quêteur & demandeur constant & perpétuel, d'assiéger l'antichambre du Prince & le cabinet de ses Ministres, avec le sentiment intérieur & découvert de n'avoir pas mérité ce qu'ils demandent ! C'est cependant le point où l'on en viendroit, & dont peut-être on trouveroit des exemples sans remonter aux Cours d'Artaxerxès & de Darius. Celui qui obtient une pension de six mille livres, pense-t-il qu'il enleve la Taille de six Villages, comme je l'ai dit ;

& si le Prince ignore avec quelles convulsions de détail il faut arracher la perception de cette Taille, est-il permis à lui Particulier de l'oublier?

Mais, dit-on, si je ne l'obtiens, un autre l'obtiendra, & le Peuple n'en sera pas moins foulé. Beau raisonnement! Cet homme va se perdre dans cette forêt, il y sera certainement assassiné & volé; autant vaut que je l'assassine & vole. Mais les bienfaits du Prince sont faits pour sa Noblesse; ses Fermiers s'enrichissent à l'excès; il pensionne les Arts, & quelquefois les plus frivoles : il n'en exclura donc que sa Noblesse qui a un droit naturel sur ses dons?.... Eh! où avez-vous pris cela? Ces Nobles sont les fils de ceux qui ont bien servi ses prédécesseurs : ils furent, ou récompensés par les honneurs, ou moins heureux, (car j'en connois) ils manquerent la fortune, mais non la gloire ni l'honneur. Le Prince doit à leurs descendants souvenir du mérite des peres, occasion de faire comme eux, solde raisonnable selon les emplois, protection dans leurs affaires & pour l'établissement de leurs familles, & sur-tout distinction & faveur selon leur mérite. Mais entre-t-il dans tout cela cet or que vos desirs avares & votre prodigue vanité voudroient engloutir en quantité pareille à celle que la terre en vomit? Les Fermiers s'enrichissent; eh! faites-vous leurs fonds, leur travail? Bravez-vous la haine publique, les bons mots du Théâtre, les quolibets des chantres du Pont-neuf? A ce prix, il vous est permis de vous enrichir. Renoncez au nom de vos aïeux, à leurs titres, à leurs prérogatives, courez vous perdre dans la foule des intrigants du bas détail & des donneurs d'avis, & devenez riches, *bene sit*; mais

si

ſi d'une part vous voulez l'argent, & de l'autre les honneurs, les diſtinctions, vous êtes volontairement le Vampire univerſel de la Société, vous perdrez l'honneur, & l'argent vous perdra. Bientôt vos neveux avilis & méconnoiſſables ambitionneront les emplois les plus vils, envahiront ſous des titres vains les récompenſes des valets de chambre, & en doubleront & tripleront le monopole ſous le nom de droits, ſolliciteront des intérêts dans les Fermes; & d'autre part guettant la premiere héritiere du plus obſcur malheureux qui aura amaſſé des ſommes immenſes, ils ſaliront leurs titres dans ce tas de fange, de ſang & d'iniquité, juſqu'á ce qu'un nom jadis cher à la Nation, mais alors flétri de mille manieres, diſparoiſſe d'une Société dont il eſt devenu le ſcandale & l'opprobre.

Tel eſt l'avenir que ſe préparent les grandes familles dans un Etat où l'or a pris le deſſus, & le ſort que leur procure la libéralité du Prince. La ſoif de l'or eſt celle de l'hydropique; on l'a dit il y a long-temps.

Un malheureux axiome, par lequel les Peuples ont toujours été plus à plaindre ſous le regne des Princes doux & bienfaiſants que ſous celui des Rois d'un caractere oppoſé, c'eſt que le Prince doit attirer à lui toutes les finances d'un Etat pour les rendre enſuite; que par ce moyen il vivifie le Commerce & la Société, & s'attache ſes Sujets par les liens de l'eſpoir & ceux de la reconnoiſſance. Je ne crois pas qu'il y ait un principe plus déteſtable & plus faux que celui-là, ſi l'on ne le modifie: nous en parlerons dans le Chapitre de la vivification.

Les ſervices de toute eſpece, relatifs au bien de la Société, & conſéquemment à l'avantage

du Prince dans un Pays où il eſt l'ame de cette Société; voilà ce qu'il faut que le Prince retire avec ſoin du moindre de ſes Sujets, chacun ſelon ſon état & ſes forces : la police, sûreté & protection juſqu'aux lieux les plus reculés de ſon Empire; voilà ce qu'il faut qu'il leur rende. L'or n'eſt repréſentatif d'aucune de ces choſes. Henri IV. n'avoit pas un ſol quand il fut adoré de ſon Peuple. Quand notre Maître d'aujourd'hui fut à l'extrémité à Mets, (moment à jamais mémorable & flatteur pour un Prince par l'attendriſſement & la conſternation ſinguliere qui ſe répandit dans tout le Royaume) de qui vit-on couler les larmes? Quels furent ceux qui aſſiégeoient les Autels? Tous gens qui par leur état n'eurent jamais de part à ſes bienfaits perſonnels, & qui ne pouvoient en eſpérer au futur.

Les Princes apprendront-ils un jour enfin dans l'Hiſtoire, qui le leur dit à chaque page, que leurs bienfaits pécuniaires n'ont jamais fait que des ingrats? Qu'on ne s'y trompe pas; les véritables ſangſues du Peuple ſont ceux qui perſuadent au Maître que l'adminiſtrateur des deniers publics peut & doit donner à toutes mains.

Mais ce n'eſt pas la peine d'alonger ce volumineux Chapitre, pour me faire des ennemis de tous les frêlons de Cour. Je leur répete qu'ils n'aiment ni n'honorent leur Prince comme je fais; & ſi ſont-ils mieux payés que moi pour cela. Mais puiſque je veux peupler le monde, on ne me doit pas ſoupçonner du deſſein formé de ſonner le tocſin contre les intrigants, les cupides, les prodigues, les hommes durs & intéreſſés, ni même les frippons : ce ſeroit prendre la route toute oppoſée. Mon objet, au contraire, eſt que *tout le monde vive*, axiome gé-

néralement reçu; mais que chacun vive de fon travail, & foit chargé de contribuer aux moyens d'en faire vivre d'autres.

Après avoir ainfi déduit les divers inconvénients des groffes fortunes dans les points qui peuvent les conftituer telles, revenons aux principes que j'ai prétendu établir. Plus l'Etat fera peuplé, mieux on vivra & à meilleur marché. 1°. Parce que les productions de la terre feront plus communes. 2°. Parce que les travaux de l'induftrie feront moins chers. Faites broder une paire de manchettes en Gafcogne; elle vous coûtera quatre fois autant qu'à Paris: l'on y vit cependant à bien meilleur marché; mais l'immenfe population de la Capitale excite l'induftrie, la néceffité, & la met au rabais.

L'engourdiffement dans les refforts politiques & l'inégalité des fortunes font contraires à la population: voilà ce que j'ai prétendu avancer, & que je crois avoir prouvé. L'abondance de l'or eft très-propre à établir ces deux fortes de viciations dans un Etat: c'eft encore ce qui parle de foi-même. D'où il s'enfuit que l'abondance des métaux n'eft pas un fi grand bien dans un Etat qu'on fe l'imagine.

L'inégalité des fortunes, & la difproportion entre les néceffités d'un Gouvernement & fes refforts, ainfi que tous les autres vices d'un Etat, font une fuite de la profpérité & de la puiffance. L'un & l'autre cependant n'en dérivent indifpenfablement, qu'autant que cette forte de richeffe fictive qui provient de l'abondance des métaux s'y établit & s'y multiplie. L'or perdant par fon abondance fa qualité premiere de repréfentatif uniquement, pour fe fubftituer par un défordre monftrueux à toute autre forte

de biens, & ne pouvant remplir les fonctions d'aucuns d'eux en particulier, ne peut, à plus forte raison, suffire à les remplacer tous.

Le respect, la considération, l'autorité, la prééminence, &c. sont des biens de tout temps très-précieux à l'opinion humaine; mais ces biens se distribuent graduellement sur la surface d'un Etat, en animent les ressorts, gagnent à se répandre, & perdent à s'amonceler. L'or, au contraire, une fois mis à la place de toutes ces choses, n'en donne qu'une fausse apparence, ne s'attire que des hommages forcés, ne met ordre à rien, insinue même le désordre par-tout. Semblable d'ailleurs à l'argent-vif, dont les parcelles séparées n'ont aucun repos qu'elles ne soient rejointes au bloc, il racornit en substance la masse entiere d'un Etat, & en obstrue tous les ressorts. D'autre part, il opere seul la disproportion ruineuse des fortunes, & donne la facilité de les grossir aux dépens du Public. Charlemagne, au milieu de ses conquêtes immenses, fit bien de grands Seigneurs d'autorité, de jurisdiction, &c. mais il n'en enrichit aucun, & en conséquence ne dépeupla point son Empire. Un colosse d'argent établi en Saxe l'eût plus sûrement dévastée, que ne firent les exécutions sanglantes & redoublées qu'il fit chez ces Peuples rebelles, & toujours assez forts pour troubler le repos du Conquérant.

Cette idée sera développée par le détail dans toute la seconde Partie de cette Ouvrage. Terminons celle-ci par quelque considération sur les métaux & le travail.



CHAPITRE VIII.

Travail & Argent.

LEs Partiſans du luxe & les amateurs du ſuperflu, même en convenant avec moi que la trop grande inégalité des fortunes eſt un mal, me diront que la richeſſe d'un Etat & l'abondance des métaux donnant plus de fantaiſie aux riches, en proportion du plus de facilités de les ſatisfaire, fait ſubſiſter aux dépens de l'opulence une infinité d'Ouvriers & d'Artiſans; que cet arrangement ſubdiviſe les groſſes fortunes dans le fait, en les laiſſant ſubſiſter dans le droit, & qu'il oblige le riche à entretenir un grand nombre de pauvres avec d'autant plus d'avantage pour l'Etat, qu'au lieu que ſelon ma méthode ces derniers étoient aux gages & dans une dépendance directe du premier, ici l'aſſujettiſſement diſparoît, & prend la forme d'un commerce relatif & d'une communication de néceſſités & de ſervices.

Avant de répondre à cette objection, ſur laquelle, ainſi que dans preſque toutes les diſputes, il ne s'agit que de s'entendre, il eſt néceſſaire de traiter certains points propres à fixer nos idées ſur les différents degrés d'eſtime qu'il eſt de droit & de juſtice d'attacher à tous les travaux humains.

On ne ſauroit nier qu'après le premier travail, & l'unique qui ſerve à la production de la matiere premiere, ceux qui tendent à la mettre en œuvre & enſuite à la perfectionner ne ſoient très-précieux dans un Etat pour les né-

ceſſités & commodités du Citoyen, & que la proſpérité relative ne ſoit toujours en proportion de ce que les Arts tant méchaniques que libéraux fleuriſſent dans une Société. Mais à cet égard il eſt plus important qu'on ne ſauroit dire, de ne point confondre.

Si tout vient de la terre, l'homme qui s'applique avec le plus de ſuccès à en tirer les productions eſt le premier homme de la Société. Cela eſt effrayant à dire; mais le Roi, le Général d'armée, le Miniſtre ne ſauroient ſubſiſter ſans l'Agriculteur, & l'Agriculteur ſubſiſteroit ſans eux.

En ce cas, me dira-t-on, vous bouleverſez tout, & l'homme qui détache la pierre dans les carrieres aura le pas ſur les *Praxiteles* & les *Michel-Ange.* Qui en doute, répondrois-je ſans crainte d'être accuſé de barbarie : ne nous falloit-il pas des pierres avant des ſtatues? Mais je range ſous la même claſſe ces deux eſpeces d'hommes; & de même qu'à la baſe de la ſtatue que j'érigerois, ſi j'étois le maître, au Philoſophe de nos jours qui conſacre ſon loiſir & ſes études à la perfection de l'Agriculture, je mettrois aux quatre coins la figure du Laboureur, du Jardinier, du Pâtre & du Vigneron le plus célebre de ſon temps: ainſi *Puget* auroit à ſes pieds le Tailleur de pierre, & les différents Ouvriers qui donnent aux métaux la forme d'outils du Sculpteur. Et de quoi accompagneriez-vous un Poëte célebre? D'êtres fantaſtiques ſans doute. Mais ſi cet homme avoit employé ſes talents à chanter les Dieux & encourager les Héros, à perfectionner la Langue de ſa Nation, à la rendre célebre chez les Etrangers, leur donner le goût de l'apprendre, & conſéquemment

la facilité de se plaire au milieu d'elle, & de venir l'enrichir de son travail ou de son superflu; un Poëte, dis-je, de cette espece trouveroit au moins autant de considération chez un Peuple fraternisé selon mes principes, que chez les Partisans du luxe & des plaisirs. Les premiers hommes étoient tous Agriculteurs, Pasteurs, &c. Ils n'ont gueres divinisé que ceux qui leur avoient enseigné l'usage des dons de la nature, Cérès, Bacchus, Triptoleme, &c. Voyez le cas que ces hommes faisoient des talents : *Le divin Demodocus*, dit Homere.

Il est naturel, il est utile même que chacun estime ici-bas sa profession, plus même qu'elle ne vaut. Au fond les touches d'un clavessin contribuent toutes également à l'harmonie, quoique l'une n'ait que de foibles sons, tandis que d'autres en ont de forts. Le Gouvernement est le maître qui touche l'instrument. Si la main est habile, tout concourt au jeu plein & merveilleux; si, au contraire, elle est dure & vacillante, rien ne va, le clavier souffre, & l'instrument est bientôt discord.

Cependant de même qu'indépendamment de toutes dispositions naturelles, il est des principes d'harmonie sans lesquels on n'est jamais sûr de ne rien faire contre les regles de l'art, il est aussi des principes de Gouvernement simples, mais décisifs, auxquels il faut réduire toute la marche politique; sans quoi l'on ne va qu'au hazard, & dans le risque continuel de s'égarer. La base de ces principes est de fixer d'abord le degré d'estime qu'on doit à chaque Profession, & même à chacun des soins & des Arts qui les partagent; & la conséquence en doit être un systême & un plan suivi de conduite, qui attribue

l'honneur & la considération à celles de ces professions qui doivent être menées par ces nobles ressorts, l'encouragement & la protection à celles qni ont des vues & des fonctions moins nobles, & qui évite sur-tout & par-tout d'ôter à l'argent sa qualité de moyen, pour lui attribuer follement celle de recompense.

Qu'on se rappelle ici la division que j'ai faite entre la sociabilité & la cupidité. Toutes les distinctions pécuniaires portent vers cette derniere, tous les aiguillons d'honneur & de considération nous en écartent, pour nous tourner vers la sociabilité.

Pour fixer le degré d'estime dû à chaque profession, il est nécessaire d'analyser l'objet de ses fonctions, & leur rapport avec cette derniere vertu.

A bon droit les Ministres de la Religion ont-ils le premier rang dans une Société bien ordonnée. La Religion est sans contredit le premier & le plus utile frein de l'humanité; c'est le premier ressort de la civilisation : elle nous prêche, & nous rappelle sans cesse la confraternité, adoucit notre cœur, éleve notre esprit, flatte & dirige notre imagination, en étendant le champ des récompenses & des avantages dans un territoire sans bornes, & nous intéresse à la fortune d'autrui en ce genre, tandis que nous l'envions presque par-tout ailleurs.

Après les Ministres de la Religion, viennent de droit les Défenseurs de la Partie. Dans les Sociétés rétrecies, aux lieux même où la valeur militaire étoit un mérite de nécessité par le besoin de défendre ses propres foyers, cette vertu néanmoins fut toujours des plus estimées, parce qu'après la liberté, la sûreté est le premier des

biens, & que l'inſtitution du guerrier eſt de procurer l'un & l'autre à ſa Patrie. A plus forte raiſon, ſitôt que dans une Société formée & étendue l'élite des hommes ſe dévoue volontairement & par honneur aux périls, & renonce à toute autre fonction dans l'Etat qu'à la gloire de le défendre, cette profeſſion doit-elle être ſinguliérement eſtimée & flattée par des avantages de conſidération & de prééminence qui excitent ſa généroſité, élevent ſon amour-propre, & la détournent de ſe baiſſer vers les objets de la cupidité que la force de ſa conſtitution naturelle la mettroit à portée de ravir. Quelques Nations jalouſes de leur liberté, & regardant le Militaire comme le ſatellite de l'oppreſſion, ont porté toutes leurs vues à le mépriſer, à le tenir bas, & à déprimer ce genre de vertu. Il leur eſt arrivé delà (& il doit leur arriver toujours) que la guerre leur eſt toujours fatale, & altere leur conſtitution. De deux choſes l'une : ou elles ſont mal ſervies par des mercenaires ſoudoyés, & de tout temps traités comme tels ; ou ceux-ci prennent le deſſus, & ſe vengent par une domination dure & une révolution douloureuſe, de l'abjection ſi contraire à leur nature dans laquelle ils ont été tenus. Eh! quelle eſt, après tout, cette liberté, l'idole de tous les Peuples turbulents depuis que le monde eſt monde? Si c'eſt la tranquillité publique, la modération particuliere & l'empire des Loix, j'ai beau parcourir l'Hiſtoire & les Annales de l'univers, je ne la trouve en temps ni lieu que chez les Suiſſes : mais je m'écarte; revenons.

Sans la Religion, les aſſemblées d'hommes n'euſſent jamais pris forme de Société; ſans la valeur de ſes défenſeurs, la Société eût été auſſi-

tôt dispersée qu'établie; sans les Loix, les passions & le ferment intérieur l'auroient détruite aussi promptement que les efforts extérieurs. Ceux qui sont préposés au maintien & à l'exécution des Loix, ont donc, après les deux Ordres ci-dessus, une prééminence fondée en droit & en raison indispensable. Viennent ensuite en foule, mais par degrés, tous ceux qui composent & maintiennent la Société, qui la vivifient, qui l'honorent par leurs talents, ou dont l'industrie multiplie à l'infini les biens de nécessité, les commodités, les agréments de la vie, & surtout les moyens féconds de subsistance, en ce que cela seul multiplie les Sujets de l'Etat, son unique richesse réelle.

On s'étonne quelquefois de l'inébranlable constitution & solidité de la Monarchie Françoise, qui est telle en effet, qu'ayant perpétué sa durée fort au-delà de l'âge naturel des Etats, à en juger du moins par le sort de tous les autres, elle a résisté aux chocs les plus violents, aux maladies les plus aiguës, & cela au point qu'elle semble renaître des efforts même qu'on fait pour l'altérer. N'en cherchons point d'autre cause que l'heureux rapport du naturel & du tempérament de ses Habitants avec les principes fondamentaux de l'Etat, qui, par un effet de la solide politique de nos peres, se trouvoient dirigés dans l'ordre que j'établis ici.

En effet, les trois Corps qui composoient les véritables assemblées de la Nation, ne sont autre chose que le Clergé, le Militaire & la Magistrature; trois corps différents, ayant chacun à part la voix délibérative, & qui réunis n'en formoient qu'un ayant voix consultative auprès du Prince, qui ne cessa jamais d'être l'a-

me de l'Etat, si ce n'est dans les temps d'anarchie. Qu'y a-t-il en effet de plus sensé & de plus conforme aux notions naturelles sur l'ordre politique, que cette forme mélangée qui renferme tous les degrés de force & de sagesse dont les conseils des hommes peuvent être susceptibles?

Vainement les ennemis du Clergé voudroient-ils prouver par des déclamations & des exemples, qu'il est hors de regle & dangereux que les Ministres de la Religion ayent aucune part aux affaires du Gouvernement. Ceux qui prétendent les réduire au spirituel absolu, sentent aussi-bien que tous autres, & mieux, que c'est précisément les reléguer dans les espaces imaginaires. Indépendamment de leurs droits à l'administration temporelle, comme possédant fiefs, jurisdiction & autres biens, guides naturels des mœurs, tout est de leur ressort en fait de consultation, & c'étoit toute la jurisdiction attribuée à nos Etats en présence du Souverain.

Le Militaire ne paroit de sa nature propre au Conseil que pour les affaires de son métier: l'expérience a cependant démontré que les meilleures têtes de cabinet sortent souvent de cette profession; soit que l'habitude des grands inconvénients qui forcent l'esprit à imaginer les grandes ressources, lui donnent de l'étendue; soit que les motifs brillants, les fatigues outrées, soient propres à donner à l'ame le plein jeu de ses organes; soit aussi que la gravité militaire, la plus naturelle & la plus imposante de toutes, asservisse son propre représentant, & l'enchaîne des liens de la vraie prudence qui n'est autre chose que la force tempérée. Mais indépendamment de cet avantage de fait, quand le Militaire ne seroit dans les Conseils que ce qu'est l'assaison-

nement dans les ragoûts, il n'y seroit pas moins nécessaire.

Depuis qu'on perd de vue les vrais principes, on diroit que le tiers-Etat en étoit la partie abjecte; & je ne doute pas qu'en lisant ceci, Messieurs les Magistrats n'ayent regardé comme un blasphême le rang que je leur assignois parmi cet ordre respectable. Toute Société où la prééminence mene à la suite l'envie, & où la déférence marche à côté du mépris, court rapidement vers sa ruine totale. Mais c'est moins ici qu'en aucun autre Pays; & nos préjugés sur l'ancienne forme de notre Gouvernement sont à mille lieues de la vérité. La Nation, vous dit-on, ne fut d'abord composée que des Conquérants, tout le reste étoit serf; le respect & leur superstitieuse ignorance admirent le Clergé à leurs assemblées, & lui donnerent le premier pas : le Clergé, jaloux de la Noblesse, donna les exemples des affranchissements, & en fit peu après un point de Religion; les Villes se formerent, obtinrent des privileges, & parvinrent enfin, à force d'empiéter sur les Seigneurs, à faire admettre leurs Députés dans les assemblées générales de la Nation, mais toujours comme soumis & marqués encore du sceau primordial de la servitude. Sans nier les faits sur lesquels assez d'autres ont disputé & disputeront sans moi, je les mets tous d'accord dans ce Traité; c'est l'ouvrage d'un homme qui se range avec un mouvement de respect intérieur devant le porteur d'eau dans la rue parce que ce pauvre homme est chargé, qui ne sut jamais se déplacer devant un fat par un sentiment de supériorité, ni s'enorgueillir à côté d'un mendiant, dont l'odeur infecte & les haillons lui re-

prochent une fraternité méconnue : cet homme parle pour l'humanité & la vérité ; il lui siéroit également mal d'appuyer & de combattre les suppositions & les annales de la vanité. Je dis donc que les détails de la Police intérieure du camp des anciens Francs nous importent aussi peu, relativement à mon sujet actuel, que ceux de l'armée de Totila ; & je ne regarde la Monarchie comme établie, & prenant forme d'Etat, que du moment où les assemblées de la Nation reçurent leur plénitude par l'adjonction des représentants des Villes & des Communes.

Mais en quoi l'on se tromperoit lourdement, ce seroit d'imaginer que jamais ces Députés ayent paru dans nos assemblées comme des Sujets qui viennent implorer la clémence, & réclamer leurs droits à l'humanité de leurs maîtres. Ils y furent reçus comme inférieurs en dignités & en prérogatives, comme égaux en substance ; & le tiers-Etat, qui dans sa dénomination ne signifie que troisieme Etat, ne voyoit d'autre distance entre la Noblesse & lui, que celle qu'on admettoit déja entre le Clergé & la Noblesse, *premiers entre pairs.* La même liberté se trouvoit dans les délibérations, le même concours dans les suffrages, avec une prééminence marquée, à la vérité, de dignité & de considération pour les deux premiers Ordres, mais peu ou point de différence de pouvoir & d'autorité.

D'après cette allégation qui gît en faits, il est aisé de concevoir que ce ne put être cette foule d'hommes affaissés sous le poids de la nécessité, & ce qu'on appelle la lie du Peuple, que nos fiers Aïeux consentirent à admettre au partage de la plus noble & de la plus essentielle de

leurs fonctions, & que nos Rois reçurent dans leurs Conſeils. Quelle que pût être la forme de la Magiſtrature des Villes, la néceſſité des prépoſés au maintien des Loix & Ordonnances, tant de Juſtice que de Police, eſt la premiere qui ſe fait ſentir à toute Société. Il falloit des Magiſtrats aux Villes en naiſſant, c'eſt-à-dire, en ſortant de la tyrannie; & ce furent ces Magiſtrats qui en devinrent les repréſentants naturels dans les aſſemblées de la Nation.

A meſure que l'autorité du Prince & l'ordre actuel ſe ſont établis, l'épée a paru un tranchant qui pouvoit couper le fourreau, & la Magiſtrature a étendu ſon pouvoir & plus encore l'exercice de ſes droits naturels. Mais ſeroit-il juſte, d'une part, de la regarder comme étant d'un ordre aſſujetti dans les temps où ne formant nulle prétention pour ſiéger au-deſſus du tiers-Etat elle avoit néanmoins dans ſon corps des Sujets ſortis des meilleurs Maiſons de la Nobleſſe; & de l'autre, de vouloir l'en tirer aujourd'hui, que la vénalité des Charges en a chaſſé preſque toutes les anciennes ſouches?

Diſons mieux; il n'y a qu'un Maître dans l'Etat. Il y a enſuite trois Ordres conſultants; le Clergé, le Militaire, & la Magiſtrature: tout le reſte obéit & travaille. Ce dernier Ordre étoit néceſſaire pour former la plénitude du Conſeil: conſervateur fidele des Loix, des formes, des anciens uſages, il borne l'ambition du Clergé ſujette à vouloir établir le plus dangereux des preſtiges; il émouſſe le tranchant du Militaire, dont le vice tourne vers l'oppreſſion; il oppoſe le dédale des formalités & l'utile tableau des conſéquences aux entrepriſes des uns, à la violence des autres, & reçoit d'eux l'élévation dans

les vues, & la célérité dans les décisions, qui lui manquent.

Quoique cet ancien ordre de Conseils soit maintenant suspendu, que le Militaire, ou, si l'on veut, la Noblesse, qui n'étoit autre chose dans son institution, n'ait plus aucune sorte de jurisdiction ni de prérogative réelle dans l'Etat; cependant le goût de la Nation détermine l'opinion générale, maîtresse absolue des mœurs & usages, vers cette gradation d'estime si conforme aux regles naturelles d'une bonne constitution. Le Militaire a dans l'opinion publique & particuliere le pas sur les autres Etats, auxquels est demeurée, avec une jurisdiction réelle, la portion de considération qui en est inséparable. Ainsi le naturel & l'inclination des Peuples étaye le bâtiment, & le préserve des accidents dont le menace la vétusté des fondements; & c'est là la vraie fontaine de Jouvence qui régénere le corps politique, & le maintiendra dans sa vigueur, jusqu'à ce que notre tempérament ait été détruit par l'amour de l'or, seul poison qui morde sur tout.

Après ces Ordres primitifs d'un Etat, distincts & séparés par le genre de leurs fonctions, & qui sont de l'essence absolue & de la constitution du bâtiment politique, il faut ensuite le décorer, le rendre logeable, commode, agréable & brillant. Les Sciences, les Beaux-Arts, les Arts libéraux & méchaniques n'ont ou ne doivent avoir d'autre objet que celui-là, & méritent estime & considération en proportion de ce qu'il faut de talents privilégiés pour y réussir, de ce que ceux qui les cultivent ont mis de travail pour les faire valoir, mais sur-tout de ce que leur travail est plus ou moins dirigé vers la

ſociabilité, c'eſt-à-dire, vers l'utilité publique.

J'ai déja traité de l'Agriculture : on lui feroit tort de la confondre avec les autres Arts de quelqu'ordre qu'ils puiſſent être. Celui-ci, ſelon notre foi, eſt d'inſtitution divine; il eſt viſiblement à notre exiſtence ce qu'y eſt la reſpiration. Il honore, il intéreſſe, il amuſe le Général d'armée, le Magiſtrat & le Miniſtre, comme le dernier Citoyen; il vivifie, il anime en nous le reſpect pour le culte adreſſé à l'Etre dont la main bienfaiſante multiplie les fruits de ſes travaux, l'amour & l'admiration pour le Guerrier qui ſe dévoue à ſa défenſe, l'attachement & la reconnoiſſance pour les Interpretes des Loix qui lui aſſurent une poſſeſſion tranquille : l'Agriculture, en un mot, eſt l'Art univerſel, l'Art de l'innocence & de la vertu, l'Art de tous les hommes & de tous les rangs.

Je parlerai ailleurs du Commerce, & ferai voir que ce n'eſt point un état à part, qu'il eſt uniquement le frere de l'Agriculture. C'eſt l'honorer beaucoup; mais tout eſt frere dans mes principes : revenons en bref ſur les autres Arts que j'ai établi tout-à-l'heure les décorateurs d'un Etat.

Les Sciences ſont la pâture de l'ame & l'exercice de l'eſprit : par elles l'homme gravit péniblement vers le faîte de gloire & de lumieres, dont il fut autrefois précipité dans la perſonne de ſon premier pere. Il eſt deux routes qui paroiſſent y tendre également : l'une eſt celle de l'orgueil qui nous a perdus, & qui égare tous les jours ceux qui la ſuivent; l'autre eſt celle du travail & de la ſoumiſſion, qui nous eſt permiſe & recommandée. Les vrais Savants ſuivent cette route; ce ſont, de tous les hommes privés, ceux qui exigent le moins & qui méritent le plus.

Les

Les Arts libéraux ſont aux beaux Arts ce que le corps eſt à l'ame, divers en fonctions, unis de deſtination, eſtimables en proportion de ce qu'ils ſervent à élever l'ame & le cœur des Citoyens, mépriſables s'ils aident à les corrompre.

Les Arts méchaniques enfin, à les prendre en corps comme nous les conſidérons ici, ſont tellement liés à tout le reſte, que ſans eux il ſeroit impoſſible que la Société ſubſiſtât, & qu'il eſt vrai de dire qu'elle ne fleurit au phyſique qu'autant qu'ils ſe perfectionnent. C'eſt la chaux & le ſable du bâtiment politique, qui lie tout, ſert à tout, & ne domine ſur rien. Il ſuit delà que ces Arts doivent être protégés, & que les talents de ceux qui s'y diſtinguent méritent d'être honorés.

Mais il faut en ceci ſur-tout prendre garde de ſe laiſſer égarer par le penchant naturel de l'homme pour le merveilleux : le point dégéneratif des Arts en tout genre, c'eſt la recherche. Eſtimons les Arts méchaniques en proportion de leur utile ſolidité, laiſſons voler de leurs propres ailes les Arts mercenaires du frivole & de la vanité; ils n'ont beſoin du ſecours de perſonne : la folie humaine les mettra toujours aſſez en vogue, & leur ſolde leur tient lieu d'honneurs & de récompenſes.

Après ce tarif raccourci des différents emplois qui partagent la Société, il eſt temps de répondre à l'objection qui commence ce Chapitre, & d'examiner ſi les démembrements des groſſes fortunes occaſionnées par les fantaiſies des riches & l'abondance des métaux vont au profit de la Société, comme le feroit la ſubdiviſion des fortunes que ces mêmes métaux ont ſeuls amoncelées.

Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner ſi les Nations où la richeſſe privée eſt le plus en vogue, ſont celles où l'on conſerve le plus de reſpect pour la Religion, de conſidération pour le Militaire, d'attachement pour la Magiſtrature & les Loix; où les Savants ſont plus recherchés que les hommes à talents frivoles, où les travaux des Arts portent l'empreinte du noble & du grand. Toutes ces choſes ſeront traitées ailleurs. Voyons ſeulement dans les Arts méchaniques, qui ſont en général ceux qui font vivre le Peuple, ſi ce ſont les plus utiles & les plus ſolides qui reçoivent le tribut deſtiné à mi-partir la fortune du coloſſe d'or en queſtion.

Il eſt impoſſible, on le ſent par le raiſonnement, on le voit par l'expérience, que ce ſoit dans les premiers Ordres de l'Etat que s'accumulent & ſe conſervent les groſſes fortunes dont nous venons de parler : en conſéquence, le faſte Polonois, qui conſiſte à faire vivre un grand nombre d'Officiers & de Domeſtiques, &c. eſt prohibé au Propriétaire. D'ailleurs, vous venez de condamner ce genre de dépenſe, comme chargeant le pauvre des liens d'une dépendance trop directe envers le riche. Quant à moi, je ne ſache pas avoir encore recommandé cela: j'ai dit ſeulement qu'il ſeroit à ſouhaiter que les grands Seigneurs conſommaſſent à l'entretien de la pauvre Nobleſſe ce qu'ils dépenſent à fournir un odieux ſuperflu à des valets, & en d'autres déprédations de déſordre & de luxe; & j'ai ſur-tout montré l'avantage de la ſubdiviſion des fortunes. Mais, en effet, le genre de faſte ci-deſſus eſt interdit aux riches de métaux. Quel uſage peuvent-ils donc faire des revenus qui leur ſont attribués? J'en excepte ceux

qui en servent le Commerce & l'Etat au besoin, & c'est de leurs enfants dont je parle : ils ne sauroient dîner deux fois, comme disent les bonnes gens ; les nécessités de l'opulence, les superfluités même de la décence ont des bornes très-rétrecies en proportion de la fortune. A qui donc en attribuer l'excédent ? Aux fantaisies ? Vous l'avez dit : fantaisie, pagode hideuse de sa nature & contrefaite, mais qui sera monstrueuse & détestable tant qu'il y aura d'autres hommes pressés de la nécessité ; que dis-je ? accablés sous le poids de la plus affreuse misere.

Mais enfin feront-elles vivre les ouvriers du genre le plus utile & le plus pénible ? Une voiture coûtera seize mille francs de vernis, une boîte mille écus de façon, & l'on en changera souvent ; je demande si c'est là protéger les Arts méchaniques dans la progression que nous avons établie ci-dessus.

J'entends d'ici la foule d'objections qui me seront faites sur la nécessité d'encourager les Arts du superflu, pour accoutumer les Etrangers à venir soudoyer notre luxe, entretenir nos ouvriers, &c. Ce n'est pas encore ici le lieu d'entamer & d'approfondir ces questions. J'espere qu'on verra dans la suite de cet Ouvrage, que je n'aurai rien omis de mauvaise foi : toutes mes erreurs appartiendront à mon ignorance, & au peu de justesse de mes vues. Revenons aux principes généraux.

Le moyen premier & indispensable de subsistance est l'Agriculture, qui nous donne la matiere premiere. Le moyen second est le travail ; & de même que la direction du premier moyen doit être déterminée vers la multiplication de

la production, celle du second le doit être vers l'accroissement du travail.

Nous avons en ce genre éprouvé une sorte de détriment, qui pourroit encore s'accroître par le relâchement des mœurs.

On se plaint que le prix de toutes sortes d'ouvrages augmente journellement à Paris, & de façon qu'il est aujourd'hui presqu'impossible d'atteindre à cette espece de nécessaire usuel & abusif qu'on accroît cependant chaque jour. Il est certain qu'une des causes de cette augmentation est le regorgement des métaux, qui arrivent sans cesse en Europe des mines du Pérou & du Potose; de sorte que si le Commerce dévorant des Indes d'une part, & de l'autre l'abondance de meubles & bijoux de ces sortes de métaux qui se repandent & se multiplient à l'infini dans la Société, n'en absorboient une partie, l'or & l'argent deviendroient si communs, qu'il faudroit chercher une autre sorte de représentatif du troc dans le Commerce.

Une autre cause physique encore de ce dérangement, c'est la diminution ou moindre quantité des matieres premieres: la terre d'une part moins cultivée en produit moins, & de l'autre la consommation considérablement augmentée, au moins en proportion du nombre d'individus, en demande davantage; ce qui nécessairement en fait hausser le prix.

Mais une troisieme cause certaine, & qui est la seule dont je veux traiter ici, c'est la diminution proportionnelle du travail de chaque individu.

Il est certain que le goût des fortunes est venu de proche en proche à tout le monde, attendu qu'il n'est porteur d'eau dans la Ville, ni ma-

maischer sur les chemins, qui n'ait au moins un cousin germain ayant Suisse à sa porte. Rapine, bonheur, industrie, trois fantômes réalisés, offrent à chacun, selon son caractere, des chemins ouverts par lesquels plusieurs arrivent; d'autres s'abyment en chemin, sans jamais se croire noyés; & tous enfin s'accoutument à vivre d'espérance, & sortent des voyes de modération & d'équité relatives à leur profession. La principale de ces voyes, & celle de toutes qu'on a le plus perdu de vue, c'est l'économie & la sobriété. Le défaut d'économie jette dans un accroissement de dépense, que le surtaux des marchandises & ouvrages peut seul acquitter; car il n'est aucun Entrepreneur qui ne préleve toujours son entretien & celui de sa famille sur son travail, avant de compter son profit. C'est chose juste dans son principe; mais sitôt que cet entretien devient arbitraire & proportionné à la fantaisie & à la vanité, c'est une fripponnerie manifeste.

Remarquez cependant que dans les derniers rangs, comme dans les premiers, ce qui eût été folie autrefois devient usage, & presque nécessité aujourd'hui. Chez les gens de qualité il faut voiture pour Monsieur, & carrosse pour Madame, voiture de campagne, chevaux de chaise, désobligeante, &c. C'est devoir d'état, que de vivre ainsi aux dépens de qui il appartient. Qui voudroit rentrer en soi-même, & se considérer isolé de l'appui des usages, auroit bien de la peine à se faire une fausse conscience, assez endurcie pour n'avoir aucuns remords sur les déprédations, qu'on justifie comme dépenses nécessaires pour vivre avec décence & selon son état. Je tremble encore en regardant le portrait

de mon pere : il reconnoiſſoit la même ſupériorité dans le ſien, & celui-ci dans mon biſaïeul. Je n'entends pas par-là les tranſes du reſpect filial, mais uniquement l'effet d'une ſupériorité de ſentiment & de dignité, dont les mœurs d'aujourd'hui ont abſolument dégénéré. Je conclus en conſéquence, que ſi mon biſaïeul reparoiſſoit dans ſa maiſon, je me trouverois bien petit devant lui. Cependant il eſt du devoir de mon état de vivre à cent lieues de mon gazon, & dans une Ville qu'il regardoit comme les Antipodes, d'avoir nombre de laquais fainéants & mangeurs, au lieu de quelque palefrenier hériſſé qui lui ſuffiſoit, d'un Page fréquemment ſans culotte, quoique ſon couſin, (car il faut bien que, comme Montagne, chacun ait le ſien) d'une Demoiſelle laborieuſe, & de quelques petits garçons appellés *bamboches* pour ſa femme. Soit : chacun a ſon état, & doit ſe conformer aux mœurs de ſon temps, c'eſt bien dit ; mais il s'enſuit que ce Marchand qui dort aujourd'hui la graſſe matinée, & ſe fait remplacer dans ſa boutique par un garçon de ſurcroît chérement loué, dont la femme porte couleurs, rubans, dentelles & diamants, au lieu du noir tout uni qu'elle ne mettoit encore qu'aux bons jours, qui brûle de la bougie, (quoique feue Madame la Ducheſſe de Bourgogne avouoit n'en avoir vu dans ſon appartement que depuis qu'elle étoit en France) qui prend le caffé, & fait journellement ſa partie de quadrille ; il s'enſuit, dis-je, que ce Marchand, obligé, pour vivre ſelon ſon état, de fournir toutes ces choſes à ſa très-digne moitié, & de ſon côté de figurer comme les autres, (car c'eſt le mot) peut en conſcience prélever cette dépenſe ſur ſes fournitures. Il

faut encore qu'il gagne dequoi faire à ses enfants élevés dans ce train-là un établissement à peu près pareil à sa propre fortune : on sent à quel taux tout cela porte le prix de la main d'œuvre. Même calcul pour l'Artisan, même, qui pis est, pour le Fabriquant : ce qui porte le prix de nos ouvrages & marchandises à un taux que les Etrangers, obligés de payer argent comptant, trouvent encore plus rude que les Citoyens qui laissent le tout à payer à leurs enfants ; abus qui petit à petit oblige les Danois mêmes à se faire des Manufactures, & à se passer de nous.

Si le mépris & l'oubli de toute économie ouvrent la porte à mille inconvénients dont je ne fais qu'ébaucher quelques-uns, un des plus considérables est le défaut de sobriété. On n'en connoît plus dans cette Ville bruyante, où le *sui profusus*, *alieni appetens*, est devenu la devise de tout le monde, du plus grand au plus petit. Outre que la consommation intérieure a sextuplé par-tout, la partie du Peuple destinée au travail dépense tout son gain en parties, courses & guinguettes. Chaque Bourgeois commerçant, Artisan même un peu aisé, a sa maison de campagne où tout va par écuelles, comme l'on dit. Les Ouvriers du premier ordre, comme Joyalliers, Orfevres & autres, font les Dimanches & Fêtes des dépenses en collations, où les vins muscats, étrangers, &c. ne sont pas épargnés. Les femmes & filles de ce genre de société y assistent & donnent le ton ; tout s'y consomme ; & si quelque jeune Ouvrier plus sensé veut éviter ces sortes de dépenses, la coutume contraire a tellement prévalu, qu'il se verroit isolé & frappé d'une sorte d'excommunication parmi les gens de sa profession. Le bas Ar-

tisan court à la Guinguette, sorte de débauche protégée, dit-on, en faveur des Aides. Tout cela revient ivre, & incapable de servir le lendemain. Les Maîtres-Artisans savent bien ce que c'est, pour leurs garçons, que le Samedi court jour, & le Lundi lendemain de débauche; le Mardi ne vaut pas encore grand'chose; & s'il se trouve quelque Fête dans la huitaine, ils ne voyent pas leurs garçons de toute la semaine.

Je ne prétends pas examiner & noter ici les inconvénients de cet accroissement de consommation inutile & nuisible relativement aux principes établis dans les Chapitres précédents, mais seulement dans l'objet de la diminution de travail qui en provient. La mollesse dans les aisés, la paresse pour les pauvres, est la suite nécessaire de l'intempérance; cette suite, nous y sommes, & marchons de notre mieux au progrès.

Les Écoles les plus rigides de Paris, les Colleges les plus sains de cette célebre & sévere Université, donnent par jour trois heures de moins de travail à leurs Écoliers, qu'ils ne faisoient il y a quarante ans, & par semaine un jour de plus de congé. A l'Académie, on montoit autrefois de regle quatre chevaux chaque matin, & quatre reprises sur chaque cheval; on n'en monte aujourd'hui que trois, à trois reprises chacun: il n'y avoit de jours de congé, que le Mercredi & le Dimanche; on y a ajouté le Samedi. Calculez, & vous verrez qu'un an d'Académie alors en valoit deux d'aujourd'hui. Ce ne sont là que de menues branches d'un relâchement qui est devenu général, & à tous égards; mais il n'est question ici que du travail.

De vieux Bourgeois de Paris m'ont dit autrefois que si de leur temps un Ouvrier n'eût pas

travaillé deux heures à la lumiere, soit le matin, soit le soir, dans les plus longs jours, il auroit été noté comme un paresseux, & n'eût pas trouvé à s'établir. Ce fut le 12 de Mai 1588. qu'Henri II. fit occuper divers postes dans Paris par ses troupes. Les Habitants, dit Davila, avertis par le bruit des tambours, commencerent à fermer leurs portes & leurs boutiques, qui, selon l'usage de cette Ville de travailler avant jour, étoient déja ouvertes. *Comincio à Radunarsi s'errando le porte delle case, è chiudendo le porte delle botteghe, che conforme all'uso della citta di lavorare innanzi giorno, gia serano commin-ciate ad aprire.* Il dit positivement en ce même endroit, que toute cette émeute s'étoit faite avant le jour. Or, il est jour à trois heures au mois de Mai. En 1750. je traversai à pareil jour tout Paris à six heures sonnantes à la Sorbonne; je traversai, dis-je, depuis les Chartreux jusqu'au bout du Fauxbourg Saint-Martin, partie marchande & populeuse de la Ville, & je n'y vis d'ouvertes que quelques échoppes de vendeurs d'eau-de-vie. Voilà les faits.

Considérons-nous maintenant relativement à nous-mêmes, & voyons ce que nous avons perdu de notre propre fonds. Un Ouvrier qui travaille six heures de plus dans une journée, & qui consomme la moitié moins, en vaut trois; & s'il est vrai que *plus il y a de travail dans un Etat, plus l'Etat est censé riche naturellement*, nous avons à cet égard perdu les deux tiers de notre richesse intérieure. Il est possible qu'il y ait plus d'ouvrages faits aujourd'hui, attendu la multiplicité d'Arts & de Manufactures nouvelles établies depuis cent ans; mais il n'en est pas moins certain que si nos Ouvriers actuels étoient

aussi laborieux qu'autrefois, ils consommeroient moins en superfluités, & feroient plus d'ouvrages, au moyen de quoi ces ouvrages seroient à un prix plus bas & plus commerçable.

Les maux les plus difficiles à réparer, sont ceux qui proviennent de l'affaissement des mœurs. L'homme réputé alors le plus paresseux, s'il réparoissoit aujourd'hui en conservant les usages de son temps, seroit le plus vigilant d'entre nous. *Dormant à la Françoise jusqu'à huit heures*, dit Sully, en parlant de la garnison d'Amiens qui se laissa surprendre. Dormir alors jusqu'à huit heures du matin, étoit une lâcheté pour un homme du monde; se lever à cette heure-là, est presque une singularité de nos jours. Qui de nous, voyant un Artisan misérable ainsi que sa famille, penseroit que c'est sa faute de ne pas commencer son travail dès les quatre heures du matin? Les vices & les vertus sont de proportion, comme toute autre chose. Les Loix ne peuvent rien sur la portion des mœurs qui tourne vers l'inexistence. Où donc est le remede? L'exemple & l'encouragement.

Peut-être me direz-vous qu'en attendant que j'aye fait recevoir ma nouvelle peuplade, je traite assez mal celle qui m'environne. Prenez-y garde; une telle imputation seroit odieuse & mal fondée. Je peins nos mœurs, mœurs dont tout le monde fait gloire. Mon plan est toujours de ne rien forcer, de ne rien détruire : je prêche au contraire d'édifier. *Chérissez, animez l'Agriculture*; bientôt le travail deviendra en honneur : l'économie & la sobriété sont ses compagnes. Ces vertus tiennent l'esprit tranquille, & le corps sain. L'activité & la tempérance des mœurs champêtres passeront à la Ville avec les

nombreuſes colonies que les campagnes y enverront, à la différence qu'il faudroit peut-être d'autres topiques qui ne ſont pas de mon ſujet, pour rétablir les mœurs à la Ville, ſéjour corrupteur, au lieu qu'à la campagne paix & protection, & tout eſt dit; c'eſt le Code entier de vos loix ſomptuaires.

Le retour à l'Agriculture porté dans cette exclamation, au moment où nous ſommes le plus enfoncés dans les détails du travail, paroîtra étranger à la queſtion; mais je tiens que le plus puiſſant remede des mœurs eſt de remettre en honneur cette profeſſion maternelle, nourriciere & vertueuſe, & d'en donner le goût généralement à tous les Citoyens. La ſimplicité naît de l'aiſance de la campagne, & l'économie eſt une ſuite de la douce peine qu'on eut à en recueillir les biens : la vue de l'énorme quantité de bled qui entre dans une belle tabatiere, dégoûteroit le plus hardi diſſipateur.

Revenons au travail. La Réforme ſe vante d'en avoir accru la ſomme dans les Etats qui l'ont embraſſée, par la ſuppreſſion des Fêtes. Je crois, par les raiſons de calcul déduites ci-deſſus, que c'eſt autant de gagné, ſur-tout en certains temps précieux pour les travaux & récoltes de la campagne : auſſi en ſupprime-t-on beaucoup dans le Culte Catholique. Mais qu'on ſe ſouvienne toujours qu'une Fête ſupprimée n'eſt jamais que neuf heures ajoutées dans l'an tout au plus; au lieu qu'une heure de ſommeil en compoſe trois cents ſoixante-cinq. Il ne faut pas croire d'ailleurs que toutes les Fêtes fuſſent en pure perte : l'homme veut du délaſſement, & il lui eſt ſi néceſſaire, que Dieu ordonna dans l'inſtitution premiere un jour de repos en ſept. Ce

jour redonne des forces à l'homme courbé ſous le poids du travail hebdomadaire : cet intervalle de relâche lui donne le temps de la réflexion ſi néceſſaire à tout, & qu'un travail méchanique affaiſſe à la longue ſans reſſource.

Outre le repos, il nous faut encore de la joye & des rapports d'union & de Société : examinez nos Fêtes dans leur inſtitution, & en y joignant ce que l'antique ſimplicité y avoit ajouté d'uſages & de pratiques habituelles, vous verrez que tout y concourt à ces deux objets vraiment politiques.

Les vues de l'Egliſe ſont toutes ſpirituelles dans le culte qu'elle nous preſcrit; mais elle a ſu condeſcendre aux ménagements que l'union de l'ame avec la machine nous rend néceſſaires, & a permis que l'ordre & les uſages civils y introduiſiſſent une variété & une action propres à nous intéreſſer. Cette déférence a même influé ſur ſes propres cérémonies; à la réſerve d'une demi-ſemaine dans l'année toute conſacrée à la priere & au recueillement, & dont les pratiques ne ſont pas même d'obligation pour les gens de travail, tout le reſte a pour objet des occaſions de joye & d'allégreſſe. Les Fêtes de Noël, des Rois, de Pâques, de la Pentécôte, toutes les grandes Fêtes, en un mot, ſont de cette eſpece.

Examinons enſuite ce que la coutume de nos Peres avoit ajouté d'uſages particuliers à ces Solemnités. A Noël, la famille raſſemblée, la ſouche de la veillée & le braſier qui l'entouroit, ſervant à cuire les marrons pour le vin blanc, enſuite le reveillon, &c. Aux Rois, la feve, les cris, & *le Roi boit*. A Pâques, les œufs qu'anciennement le Pere de famille diſtribuoit à toute

sa maison jusqu'au moindre domestique, faisoient une sorte de communion profane, précieux usage. Je suis tenté quelquefois de descendre à la table de mes gens, de couper leur pain, de boire en même tasse, pour me rappeller que nous sommes tous d'une seule souche, que je dois les considérer, & les contraindre à m'aimer. Cette méthode réussiroit mal aujourd'hui : les valets sont aussi insensibles, aussi méprisants que leurs maîtres; mais c'est tant pis. A Pâques donc, les œufs, le jambon, &c. à la Pentecôte, les premiers fruits; la Saint-Hubert, la Saint-Martin, toutes ces Fêtes sont dans l'année, sauf respect, ce qu'est l'avoine à midi dans la journée du cheval.

Ces sortes d'assemblées d'ailleurs, ces révolutions à temps marqué, unissent la Société, & y établissent les rappports & la confiance : bien différentes en cela de l'intempérance journaliere dont j'ai parlé ci-dessus, qui bientôt entraîne la satiété, le désordre & la paresse; celles-là réveillent, font oublier les peines passées & futures, réunissent la jeunesse, mais sous les yeux paternels, font naître les unions de convenance, les propositions de mariage, rappellent les souvenirs d'antique fraternité & parenté.

Bien à propos les hommes avoient-ils inventé les cérémonies bruyantes & autres agencements futiles & passagers d'une vie très-passagere, mais qui nous paroîtroit peut-être trop longue encore, si nous la regardions sous son vrai point de vue. L'homme ne naît que pour travailler, pondre, souffrir & mourir. Nous avons orné ce tronc informe & cadavereux de feuillages empruntés, mais sans cesse renouvellés, & qui jouent, à des yeux enclins à se tromper eux-mêmes, la ver-

dure naturelle & durable. Les baptêmes, la robe virile, les noces, jusqu'aux funérailles même, tout a pris par les soins des Législateurs, hommes réfléchissants, un air de décoration, & cette perspective variée & trompeuse nous cache le mur. Tout donc ce qui peut être une remede contre l'accablement, est au aiguillon un travail; nous l'avons dit ci-dessus: tout aussi ce qui réunit la Société, & nous fait sentir la nécessité & l'utilité des rapports que nous avons les uns aux autres, est un nouvel encouragement.

Les cailloux dans les rivieres deviennent ronds & polis par le frottement, les hommes se civilisent par la Société ; c'est un axiome que je n'ai pas inventé. Les Fêtes votives, Processions, Pélerinages du Canton en un lieu dont on fête le Saint, & qui se tient prêt à donner la revenche à ses voisins, ont été encouragés par d'habiles Princes, comme Charles-Quint en Flandres, en Artois, & autres. Je veux qu'il ait pu y avoir de l'abus à ces sortes de choses dans des temps grossiers & ou l'on prenoit tout à la lettre; mais aujourd'hui ne tombons-nous pas dans le défaut contraire?

On est tout étonné, quand il y a des illuminations dans Paris, de ne voir que des promeneurs dans les rues, & autour des fontaines de vin cinq ou six malheureux porteurs d'eau ivres, & rien de plus. Quelques gens à refrein disent: *C'est la misere* qui attriste le Peuple. Passe pour la campagne; mais à Paris le Peuple n'est misérable que volontairement: tout y trouve à travailler & à gagner beaucoup; mais c'est que tout le monde est devenu *Monsieur*. Il me vient le Dimanche un homme en habit de droguet de soye noire & en perruque bien poudrée; & tan-

dis que je me confonds en compliments, il s'annonce pour le premier Garçon de mon Maréchal ou de mon Bourrelier : un tel Seigneur ira-t-il s'encanailler à danser dans les rues ?

Il est certain que ce Peuple-là est bien plus commode pour la Police. Cependant au fond la Guinguette va son train, Guinguette si ruineuse, comme je l'ai dit, pour l'Ouvrier, si pénible à l'Artisan en chef qui ne peut jouir de ses Garçons, si pernicieuse même pour le lendemain ; car on ne sauroit croire combien de Garçons Maçons, Charpentiers & Couvreurs périssent le Lundi en voulant s'exposer la tête encore chargée de vin. J'en ai une fois rencontré trois en un même jour de Lundi sur la civiere en différents quartiers de Paris : & quand dans un bâtiment considérable, on ne perd que dix ou douze hommes de la sorte ce n'est pas trop. Mais je veux enfin que tout ce Peuple soit réellement Philosophe ; tant pis si d'ailleurs il consomme davantage, s'il est plus languissant, s'il travaille moins. Or, ces trois *si* ne sont plus en question

En voilà assez, & plus qu'il n'en faut, pour prouver que les Fêtes ne nuisent au travail qu'autant que la tournure des mœurs de simple devient composée. Si nous pouvions aller sans cesse comme des machines, il faudroit au pouce & à la ligne calculer le temps & n'en pas perdre la minute ; mais il n'en est pas ainsi, & quelque haut que ce ressort fût monté, peut-être y perdrions-nous : car si d'une part la nature demande du relâche, de l'autre l'imagination & ses ressources nous font quelquefois doubler le pas, de façon que nos succès ne sont en nulle proportion avec nos forces. Les chevaux en-

ont plus que nous. Montluc, célebre meneur d'hommes & de chevaux, assure qu'il a souvent vu le bout de sa monture, & qu'alors il n'y a plus que soin & repos pour la faire aller; qu'au contraire, il a souvent vu des hommes las, recrus & mourants de lassitude au bout de vingt-quatre heures de traite, sans subsistance, se réveiller sur une espérance de gloire ou de butin, & doubler la dose de fatigue, comme s'ils eussent été frais. Encourageons donc le travail, & nos hommes auront quatre bras : c'est le seul & unique secret; car tout est jour de Fête pour un paresseux.

Après ces incursions sur les détails du travail, reprenons le sommaire de ceux de mes principes que j'ai établis jusqu'ici sur la qualité distinctive des métaux. Si vous leur permettez de s'établir comme richesse, vous errez dans le principe, vous périrez par les conséquences; si vous les regardez, au contraire, comme Agent dont le ministere est nécessaire, & dont la masse doit être en proportion de la quantité de matieres dont il doit accélérer la production en aidant à les débiter, vous êtes dans le vrai. Le sang qui circule dans les veines, est le principe de la nutrition universelle; mais s'il surabonde & forme dépôt, il entraîne la corruption & la mort.

Détournez donc la vue des lieux où l'on recherche les mines & la poudre d'or; laissez aux aveugles le soin de s'ensevelir dans les entrailles de la terre; c'est sa surface qu'il faut couvrir & vivifier.

Les richesses se trouvent par-tout où il y a des hommes. A la réserve de quelques foibles mines d'argent & de plusieurs mines de fer, l'ancienne

cienne Gaule n'avoit que peu ou point de métaux. Environnée de toutes parts, ou de Barbares comme elle, ou des Romains, qui toujours frappés du souvenir des anciennes invasions des Gaulois, auroient voulu que les barrieres qui les séparoient fussent à jamais impénétrables, elle n'avoit pareillement aucun Commerce, si l'on en excepte le plomb & l'étaim de la Bétique, que les Nations commerçantes tiroient par les ports de la Méditerranée, & qui conséquemment devoient être entrés dans la Gaule par ses ports sur l'Océan. Cependant, lorsque César en fit la conquête, il en tira assez d'or pour corrompre sa Patrie avant de l'avoir soumise, & pour acheter tant de Partisans dans Rome déja enrichie de tous les trésors de l'Afrique, de la Macédoine, & sur-tout de l'opulente Asie. César, quoique l'homme de son temps le moins scrupuleux sur les moyens, ne nous a pas été transmis comme concussionnaire : il le fut réellement, si l'on considere les choses avec les vues de justice & d'humanité qui nous sont familieres aujourd'hui; mais par comparaison avec l'usage reçu par ses Contemporains, & par tous les Grands de cette insatiable République, il peut à cet égard passer presque pour modéré. Les Gaules lui furent toujours fidélement attachées dans les différentes vicissitudes de sa rapide fortune; ce qui prouve qu'il n'en avoit pas tyrannisé les Peuples. En un mot, on ne voit point de traces de ses rapines dans les Gaules; & Cassius, son meurtrier, quoique parvenu jusqu'à nous avec la faveur d'un libérateur de la Patrie, passe pour avoir cruellement pillé l'Asie, pour parvenir au maintien de son parti. On peut répondre que César qui

donnoit tout pour tout acquérir, & qui ſavoit donner avec les graces ſupérieures de la nature & de l'eſprit dont il étoit doué, faiſoit de rien quelque choſe, & qu'il ſortit des Gaules tellement pauvre, qu'il fut obligé, pour ſon début, de choquer tous les préjugés de ſa Patrie, en forçant & pillant le tréſor public. Sans entrer dans cette diſcuſſion de détail, je me contente de renvoyer au récit de ſes quartiers d'Hyver à Rimini, où Rome entiere venoit groſſir ſa Cour, & s'en retournoit comblée; aux détails des diſſipations de ſes principaux ſatellites, les Oppius, les Balbus, les Antoine, les Dolabella. Céſar conquérant & Céſar politique ſont deux hommes : la fortune le mena plus loin qu'il ne penſoit aller; comme conquérant, le fer & l'activité furent ſes ſeules armes; comme politique, il ſemble avoir trouvé les ſources de l'or.

D'où venoient donc ces richeſſes dans des Pays encore iſolés? Uniquement de l'immenſe Population qu'il y trouva établie. On eſt effrayé des détails de cette eſpece qu'on lit dans ſes Commentaires. Je le répete : par-tout où il y a des hommes, il y a des richeſſes, les richeſſes n'étant que les choſes néceſſaires à la vie, ou leur repréſentatif. Les métaux ne ſont que le ſigne des valeurs : où il n'y a point d'hommes, il n'eſt de valeur à rien; & ſi les métaux ſe trouvent dans des climats déſerts, ils courent bien vite ſe répandre aux lieux où la néceſſité du troc leur fera trouver leur place.

Dans la Partie ſuivante nous allons entrer dans l'examen des différents uſages qu'on peut & qu'on doit faire de l'or, & traiter des moyens d'accélerer ſa rapidité, de la diriger de façon

qu'il circule sans cesse, sans corroder ni faire dépôt. La carriere va s'ouvrir, & les grands objets se développer progressivement à notre vue : qu'il me soit permis de finir cette Partie-ci comme je l'ai commencée, en recommandant la Population & l'Agriculture.

Les finances sont le nerf d'un Etat, il est vrai; mais l'or n'est qu'un métal : il ne devient richesse qu'en passant par les mains des hommes. Donnons des hommes à un Etat; s'ils n'ont de l'argent, ils en feront venir. Des tonnes d'or ne bougeront de place, si personne ne les remue. Un homme, comme les B*** & les P***, fournira à son Prince des facilités pour lever & entretenir des armées en Suede. Ce mot suffit pour rappeller la réflexion, qu'il entre plus d'hommes que d'argent dans ce qu'on appelle les finances.

Les Espagnols, on le sait, ont eu seuls pendant long-temps les sources de l'or. A quoi leur ont-elles servi, qu'à se perdre en projets imaginaires, & à se dépeupler de façon à ne s'en relever de long-temps ? Si les Gascons & les Limousins ne vont faire la récolte en Espagne, les naturels du Pays mourront de faim; s'ils y vont, ils en emportent tout l'or, & ainsi du reste. Quand le Pays fourmillera d'hommes, les services y seront payés moins, puisqu'il y aura plus de gens ayant besoin d'emploi : augmentation de finances. Ces inductions suffisent pour faire sentir que c'est mal entendre les finances, que de croire les améliorer par l'augmentation des revenus de l'Etat, si elle n'est une suite de l'accroissement de sa force; que cette force consiste uniquement dans la Population; & qu'un Prince qui s'appauvriroit pour

aider cette Population, mettroit son argent à un bien gros intérêt. Or, j'ai trouvé ce secret; je le donne gratis, & l'exécution n'en coûtera qu'un peu d'attention : *Aimez, honorez l'Agriculture*; c'est le foyer, ce sont les entrailles & la racine d'un Etat. Nouveau Cadmus, les hommes sortiront pour vous du sein de la terre, & ne se battront pas comme firent ceux de ce temps-là.

Fin de la premiere Partie.

TABLE

Des Chapitres contenus dans cette premiere Partie.

Fin de la Table de la premiere Partie.

L'AMI DES HOMMES,

OU

TRAITÉ

DE LA

POPULATION.

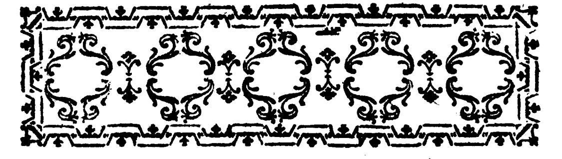
NOUVELLE ÉDITION CORRIGÉE.

SECONDE PARTIE.



A AVIGNON.

M. DCC. LXII.



L'AMI DES HOMMES.

CHAPITRE PREMIER.

Le Commerce.

A L'ARMÉE qui faisoit le siege du Fort de Kell à la fin de 1733. les terres du Comte d'Hanaw dans lesquelles on se trouvoit, fourmilloient de gibier qu'il n'avoit pas réservé pour les menus plaisirs des Gascons : toutefois, attendu la convenance, ceux-ci en userent peu sobrement ; & nos héros, qui avoient plus de bonne volonté que d'argent, venoient dans les ordinaires un peu mieux réglés échanger poids pour poids, le chevreuil contre du bœuf pour faire la soupe, & tout le monde étoit content.

Voilà la Noblesse commerçante trouvée vingt-deux ans avant qu'on en eût fait un Livre. Je ne sais si, en y regardant de plus près, on ne remonteroit pas plus haut encore, & je crois avoir lu dans un Auteur contemporain, que Caïn & Abel, qui certainement étoient nobles de leur temps, échangeoient avant leur brouillerie, l'un

ses fruits, l'autre ses troupeaux, avec l'excédant de la portion de son frere.

Ce n'est pas la faute de l'Auteur de la Noblesse Commerçante, si ce morceau se trouve ginguet : c'étoit de sa nature un joli Discours préliminaire de quelque Traité de Commerce écrit légérement; au lieu de cela, l'avidité publique en a fait un Livre, & dès lors il prête le flanc de par-tout : encore un coup ce n'est pas sa faute.

Il est cependant vrai de dire que les matieres d'une importance absolue ne devroient jamais être traitées légérement. Quelques Auteurs profonds nous ont donné des Précis en différents genres, qui sont des trésors. Ce n'est pas la grosseur du Volume qui fait le mérite de l'Ouvrage; mais il faut avoir connu sa matiere à fond, l'avoir considérée dans tous ses rapports, & comprise dans toute son étendue, pour pouvoir la traiter en peu de mots : c'est alors un chef-d'œuvre de main de maître, & non des périodes de déclamateur. Qui donc ici, par exemple, abandonnant les points de critique choquants pour l'amour-propre de l'Auteur, lui faisant grace sur le fautif des citations, sur le désordre de la Dialectique, sur le déplacé de certaines plaisanteries ameres & injustes, se seroit rejetté sur les vices du fonds, auroit eu encore trop à dire. Vainement eût-il démontré à l'Auteur qu'il combat une chimere, puisqu'en France la Noblesse & les plus grands Seigneurs commercent, non-seulement de leurs denrées, comme tous autres possesseurs de fonds, mais encore en s'intéressant aux entreprises de Commerce tant extérieur qu'intérieur que font les Négociants & les Entrepreneurs en titre; qu'indépendamment

de la Nobleſſe, le Commerce ne manquera jamais de Sujets, quand il ſera riche & appuyé, puiſque la finance qui eſt certainement moins honorée au fond, en regorge; qu'il n'eſt aucun axiome de Politique plus conſtant que celui qui dit que tout état & profeſſion verra le nombre des Sujets qui la cultivent s'accroître en proportion de ce qu'elle leur fournit des moyens de ſubſiſter; à telles enſeignes que les délateurs & les bourreaux, métiers en horreur, ſont néanmoins en bien plus grand nombre ſous les tyrans que ſous les bons Princes : toutes ces raiſons, dis-je, & mille autres ſeroient ſuperflues. Je me contenterois de demander à l'Auteur, s'il a ſenti que ſon ſyſtême tendoit invinciblement à renverſer tous les principes fondamentaux de la Monarchie, & à leur en ſubſtituer d'autres. Je doute qu'il convînt du fait; mais je ne ſerois pas en peine de le lui prouver ſelon les principes établis dans le dernier Chapitre de ma premiere Partie, & par quelques conſéquences plus étendues qui ſe préſentent en foule à l'appui de cette démonſtration. Sans doute qu'après cet examen, il conviendroit avec moi que l'eſprit ſeul ne ſuffit pas pour traiter les matieres politiques, & qu'il faut pour cela beaucoup de connoiſſances & d'expériences mûries par de profondes réflexions.

Il eſt plus que poſſible, & même apparent, que je voye louche & trouble; mais certainement, ſi je me trompe ſur la nature des objets dont je traite, ce ne ſera pas pour avoir négligé de les conſidérer ſous toutes les faces. Ma premiere méthode d'érudition fut (ainſi, je crois, que celle de bien des gens) d'apprendre d'abord les grands mots pour en pouvoir parler vaguement

comme les autres. J'ai voulu connoître ensuite & déterminer le sens & l'étendue de leur signification, & cette seconde étude m'a fait sentir qu'on apprécie ou déprime d'ordinaire arbitrairement les choses en proportion de ce qu'on les connoît moins. Cette ignorance, & cette confusion sur la nature des objets & sur leur étendue, m'a paru venir sur-tout de ce que le premier point de vue sous lequel on les envisage est vague & trop étendu; d'où résulte que l'étude qu'on en fait ensuite, n'aboutit qu'à les compliquer & les embarrasser. La route la plus apparente de la vérité, est donc de simplifier les objets & de les reprendre à la racine; & c'est à cette troisieme partie de mes études que j'en suis depuis long-temps. Qu'on me permette de transcrire ici mes thêmes sur l'article du Commerce.

Qu'est-ce que c'est que le Commerce?

Le Commerce est le rapport utile & nécessaire de tout Etre sociable avec son semblable. En ce sens le Moral est de son territoire ainsi que le Physique, & tout est Commerce ici-bas.

Quelle est l'ancienneté du Commerce?

Aussi-tôt qu'il y a eu deux hommes, il y eut entre eux un commerce réciproque de services & d'utilité, & jamais il n'y eut de Société sans commerce.

En ce sens quelle a été la marche du Commerce?

D'homme à homme, il créa les familles; de famille à famille, il forma les Sociétés; de Sociétés à Sociétés, il réunit les Empires; d'Empires à Empires, il rapproche le monde entier.

Dans l'état actuel des choses, combien y a-t-il de sortes de Commerces?

Deux principales : à ſavoir, le Commerce intérieur, & le Commerce extérieur ou étranger ; le premier établit & maintient la Société entre Citoyens, le ſecond la lie de Nation à Nation.

Quels ſont les rameaux du Commerce intérieur ?

Les voici. Les mœurs, uſages & préjugés nationaux ; les loix politiques, qui ſont les rites & engagements généraux dont on compoſe le droit public d'une Nation ; les loix civiles, ou engagements particuliers qui fixent le ſort de chaque individu, & leur aſſurent la propriété ou l'uſufruit de leurs droits reſpectifs ; l'échange enfin qui comprend différents objets, comme la Finance, le Commerce proprément dit, les Manufactures, & tous autres rameaux de l'induſtrie.

Que reſte-t-il donc au Commerce extérieur ?

Préciſément tous les mêmes objets, mais déterminés plus en grand, & ſans leſquels le repaire des tigres & des lions ſeroit moins dangereux pour une Société d'hommes que ne le ſont ſes voiſins.

Pourquoi donc dit-on que certaines Nations ont mépriſé le Commerce, & que d'autres l'ont eſtimé & cultivé ?

Ceux qui parlent ainſi confondent les êtres, & ne comprennent ſous le nom de Commerce, qu'une de ſes dernieres ſubdiviſions.

Je vous l'ai déja fait voir ; le Commerce proprement dit, & comme on l'entend ordinairement, n'eſt qu'un des rameaux de l'échange, qui n'eſt lui-même qu'une des dernieres branches du Commerce intérieur, à ſavoir, l'échange, du ſuperflu contre le néceſſaire ; mais celui-ci ſe ſubdiviſe encore.

Et comment?

Je divise l'objet général compris sous le nom de Commerce proprement dit, selon l'usage courant, en deux branches principales : à savoir, Commerce de Propriétaire, qui est l'échange que fait celui-ci de l'excédant du produit de son fonds contre les choses qu'il ne lui fournit pas, & dont il a besoin; & le Commerce de Mercenaire, qui trafique du produit d'autrui, & qui trouve sa subsistance & souvent de gros grains en n'étant que l'entremetteur de l'échange.

Les Puissances qu'on dit avoir négligé le Commerce, sont celles qui n'ont ni protégé ni excité le Commerce mercenaire; celles qu'on appelle Puissances commerçantes au contraire, sont celles qui ont regardé cette portion du courtage & de l'*agio* comme le principe de la prospérité d'un État, & qui en conséquence ont tourné de ce côté-là la principale attention du Gouvernement. Ainsi donc vous voyez qu'on a pris dans cette définition la partie pour le tout, & que dire que telle Nation n'a point de Commerce, parce qu'elle néglige ou le Commerce maritime, ou les Manufactures, ou la Banque, c'est errer, à peu près comme si l'on concluoit, de ce qu'il y a des hommes sanguins, que ceux qui ne le sont pas n'ont point de sang dans les veines.

J'imagine que le Lecteur en sait assez sur le cours de mes études; je lui ferai donc grace du reste de mes thêmes : mais ce que j'en ai transcrit ici étoit nécessaire, en ce que, par l'exposition de ma façon d'envisager le Commerce sous un point de vue général, on conçoit pourquoi je vais toucher dans la suite de cet Ouvrage presque toutes les cordes de l'harmonie politique.

A l'égard du Commerce proprement dit, res-

ſont toutefois d'une importance abſolue dans un Etat, il ſe trouvera par-tout ſous mes pas comme objet principal, mais qui doit être étayé de tous les autres.

Nous allons entrer dans le détail des moyens d'étendre la Population par les reſſources de l'induſtrie; mais je ne perdrai pas de vue mon principe, que je réduis en une comparaiſon étrange, mais expreſſive.

L'Etat eſt un arbre, les racines ſont l'Agriculture, le tronc eſt la Population, les branches ſont l'Induſtrie, les feuilles ſont le Commerce proprement dit & les Arts. C'eſt de ſes racines que l'arbre tire le ſuc nourricier; elles jettent une infinité de rameaux & de chevelées même imperceptibles, qui tous attirent la ſubſtance de la terre: cette ſubſtance devient ſeve; le tronc ſe renforce, & jette à une certaine hauteur une quantité de branches, qui, lorſque la ſeve eſt abondante, proſperent en proportion de la vigueur du tronc, & ſont tellement vivifiées, qu'elles ſembleroient pouvoir ſe paſſer des racines, dont l'opération & le travail ſont ſi éloignés que le rapport en eſt preſqu'inconnu aux branches; mais ſi quelque cauſe funeſte venoit à les déranger, la branche ingrate ſeroit la premiere à ſe reſſentir de la langueur qui ſe répandroit dans l'arbre entier. Le ſuc alimentaire finit ſa courſe par la production des feuilles, qui ſont la partie de l'arbre la plus brillante & la plus agréable, qui lui ſont néceſſaires comme étant propres à recevoir & attirer les influences de la pluye & de la roſée, ſecours étrangers au ſol naturel, mais favorables à la nutrition & proſpérité de l'arbre. Cette partie brillante cependant eſt la moins

solide, & la plus exposée aux coups de l'orage. Le hâle suffit pour la dessécher & la détruire.

Cependant cette impression étrangere n'a qu'un temps; & si les racines conservent leur vigueur, la seve répare bientôt le désordre, de nouvelles feuilles poussent de toutes parts, & remplacent celles qu'une influence maligne avoit desséchées : mais si ce désordre extérieur arrive par une cause interne, si quelqu'insecte ennemi a piqué les racines dans les entrailles de la terre, il faut que l'arbre & les feuilles sechent sans ressource. Vainement attendroit-on que le soleil & la rosée vivifiassent ce tronc desséché : c'est aux racines qu'il faut porter le remède, détruire le ver, rafraîchir les racines encore saines, leur fournir l'engrais nécessaire, leur donner moyen de s'étendre & de se rétablir; sinon l'arbre périra.

Il en est ainsi du corps politique : un Etat qui a un produit considérable, & qui se trouve affaissé par quelque cause étrangere ou interne, (car presque toujours ces deux concourent ensemble) ne se relevera ni par le Commerce ni par les Arts; c'est arroser l'arbre par les feuilles. Il faut connoître le mal au tronc, *la Population*, & chercher le remede dans les racines, *l'Agriculture.*

Mais comme c'est pour nous que je parle, & que nous sommes moins affaissés, quoi qu'en pensent les Etrangers, que sur le point de le devenir, prenons d'un autre sens notre comparaison.

Il arrive presque toujours qu'un arbre planté en trop bon terrein, & dont la seve est trop active & vigoureuse, jette dans le temps de la réproduction plus de branches qu'il n'en sauroit

nourrir en proportion de ses forces & du terrein qui fournit à sa subsistance. Si un Jardinier habile ne retranche de ces branches gourmandes pour contenir la seve & perpétuer la durée de l'arbre, bientôt cette prospérité apparente desseche le tronc, épuise les racines, & l'arbre languit & meurt. Il arrive encore qu'un Jardinier imprudent, ambitieux, ou forcé par les circonstances, aura mis au pied de l'arbre un engrais trop brûlant, & l'aura poussé à doubler de seve & d'efforts : cet arbre dans le temps aura donné une récolte précoce, brillante, & aura étonné par sa singuliere fécondité ; mais épuisé par cet abus de ses forces, il languit ensuite visiblement. Si semblable aux Orientaux, qui après s'être animés par de l'opium, se trouvant affaissés par les suites de son effet, en reprennent une plus forte dose, & passant ainsi de réveil en réveil en viennent à s'abrutir pour toujours, le Jardinier ravive son arbre par les mêmes moyens qui l'avoient excité la premiere fois, il se procurera encore deux ou trois fausses récoltes, au bout desquelles l'arbre périra.

Prenons que cet arbre soit l'ancienne Espagne : si cet Etat eût eu des voisins, il n'en seroit plus parlé ; mais si nous considérons la perte de tant de possessions qu'il avoit en Europe, l'établissement dans son sein d'un petit coin de terre en Royaume, isolé de tout autre continent que du sien, sa décadence en un mot à la fin du dernier siecle, nous pouvons dire, *il mourut*. Les sots & les enfants diront : c'est l'expulsion des Maures, c'est l'Inquisition, ce sont les Moines ; & le vrai Politique dit : *l'or du Pérou* fut la chaux au pied de l'arbre. Le Jardinier imprudent & ambitieux fut Philippe II. il bouclois

l'Italie, & y regnoit presque comme en Espagne, corrompoit l'Allemagne, bouleversoit la France, envoyoit sa flotte invincible en Angleterre : cela fut beau ; l'arbre tomba en langueur. Tout ce qu'y surent ses Successeurs, fut de faire venir de la chaux des Indes pour ranimer de nouveau l'Espagne mourante ; & tant a été procédé, que les mines la dépeuplerent, & que malgré le génie tenace, transcendant, & fait pour le grand, de la Nation, ce ne fut plus qu'un cadavre.

Je suppose que les Espagnols, semblables au castor, se fussent retranché volontairement ce que les Nations avares cherchent avec tant d'avidité à leur enlever, qu'ils eussent fermé tous leurs ports, & que, loin de vouloir retenir l'or, ils n'eussent laissé sortir que cela de chez eux : bientôt ces Pirates civilisés, qu'on appelle Nations commerçantes, les auroient abandonnés, & l'on n'eût plus vu d'autre Commerce en Espagne que la communication intérieure, & le trop du produit d'une Province avec celui d'une autre Province. Toutes les commodités de la vie les eussent fui d'abord ; je le veux, en supposant qu'il n'y eût plus chez eux aucune sorte de Manufactures, ce qui n'est pas exactement vrai, à beaucoup près : mais au fond, auroient-ils pu moins avoir de ces commodités, que leur dépopulation & leur foiblesse réelle ne leur en laissoit.

Ce Peuple privé d'or & de Commerce étranger, n'eût plus été vexé pour la perception d'impôts qui ne pourroient avoir lieu, faute de représentatif de ces sortes de levées. Dès lors tous se fussent vu forcés à travailler pour vivre, & tout autre objet de travail leur manquant, il eût

fallu cultiver la terre. Le sol & le climat sont admirables, toutes les productions nécessaires pour l'aliment & pour les commodités de la vie y sont communes & d'une nature excellente; les grains & les fruits y sont bons, les soyes presque dans leur climat originaire, les laines de la premiere qualité, &c. Bientôt ils fussent venus à bout d'ouvrer eux-mêmes toutes ces choses : le cultivateur, le pasteur, l'ouvrier & le débitant, tous auroient vécu sur le produit de l'Etat; & malgré l'Inquisition, Moines, poux & guitarres, bientôt cette fertile contrée auroit contenu autant d'hommes qu'elle en pouvoit nourrir.

On ne doute pas, je crois, qu'en cet état tout ce continent n'eût été bientôt réuni, & qu'attendu les prétentions de la Maison regnante alors en Espagne, les vastes Royaumes de Portugal & des Algarves ne fussent venus prendre leur coin dans l'écusson d'Espagne auprès de ceux de Grenade & de Leon. En cet état, si le Roi d'Espagne n'eût été connu & redouté au loin que par sa sagesse & le bonheur de vivre sous ses loix, du moins il eût été chez lui le plus tranquille & le plus inattaquable de tous les Souverains. Ces Puissances maritimes qui prétendent enchaîner le monde entier, en envoyant des hommes dans des boëtes menacer la terre de cracher dessus, n'eussent osé seulement regarder ses côtes, aussi redoutées que le fut jadis l'isle des Cyclopes.

La Population étant une fois portée en Espagne au plus haut point qu'elle peut aller, relativement au produit de son continent; (hé! qui sait évaluer à quel point la Population peut porter le produit des terres?) s'il eût pris en-

vie au Roi d'Espagne de nourrir un plus grand nombre d'Habitants aux dépens de l'Etranger, c'est-à-dire, du produit de leurs terres, il pouvoit ouvrir ses ports à tout vaisseau apportant des denrées, & n'exportant en échange que des matieres ouvrées dans les Manufactures d'Espagne. En ce cas, le pis-aller eût été d'être comme l'on étoit; mais on peut s'en fier à la cupidité du Commerce. Les ouvrages de Manufactures établies chez une Nation très-peuplée & qui a peu d'argent, seroient infiniment à meilleur marché que dans tout le reste de l'Europe inondée d'or, & l'on accourroit les enlever dans l'espérance de les revendre avec profit ailleurs. Je sais que le Commerce apporteroit petit à petit l'or & ses inconvénients, & que la prospérité apparente prendroit la place de la prospérité réelle, jusqu'à ce qu'on en revînt à fermer de nouveau les ports, & retourner à la terre.

Mon intention n'est pas de pousser plus loin cette induction idéale; mais elle suffit pour faire comprendre que le principe invariable d'où je pars, & auquel je reviendrai souvent, est que c'est la racine de l'Etat qu'il faut cultiver & amender sans cesse, que les branches doivent être proportionnées au tronc, & qu'il n'appartient qu'aux plantes aquatiques & marécageuses de s'étendre en feuilles flottantes & sans appui, tandis que le tronc est nul, & que les racines ne tiennent à rien.

CHAPITRE II.

Circulation.

ENtrons dans les détails relatifs à la Circulation : c'eſt l'ame du mouvement intérieur ſans lequel un Etat ne peut ſubſiſter. L'importance de l'objet doit me faire pardonner la longueur des détails.

Un grand Etat ſe fonde par les conquêtes & réunions; mais il ne peut ſe ſoutenir que par les rapports & liens intérieurs. Un Etat fondé par les conquêtes, n'eſt autre choſe qu'une étendue de pays où l'on a fléchi ſous la loi du plus fort en ſa préſence, & où l'on obéit en ſon abſence par la crainte de ſon retour. Dans cette façon d'être, il n'y a de repos, ni pour le Maître, ni pour les Sujets, & cet Etat forcé ne dure qu'autant que la crainte ſubſiſte; ce qui, vu la viciſſitude des choſes humaines, ne ſauroit être trop long.

Tout Conquérant, ou s'eſt fait aux Loix & uſages des pays conquis, ou y apporta celles du ſien, ou a été Légiſlateur lui-même, ou ſemblable à un torrent qui emporte tout dans ſa courſe, a diſparu ſans laiſſer de traces que ſes ravages. Cyrus & les Tartares conquérants de la Chine, ont été dans le premier de ces cas; les Nations du Nord qui ont détruit l'Empire Romain, dans le ſecond; les Incas, Charlemagne, & quelques-autres, dans le troiſieme; les Scherifs, & tant d'autres Barbares, dans le dernier.

Nulle autorité ne peut avoir de fondement ſolide, que dans l'avantage de celui qui obéit.

Il ne faut pas avoir beaucoup approfondi l'histoire du cœur humain & les annales de l'humanité, pour convenir de ce principe. On voit par-tout que les vices, quoiqu'ayant des succès qui leur sont propres, n'en eurent jamais que de passagers; que la violence, la cruauté, la fraude, la corruption, l'avarice retombent toujours sur leurs auteurs, à moins que les hommes ambitieux que ces vices ont élevés, n'ayent, pour se conserver, mis des vertus en usage.

A parcourir l'Histoire entiere, Cromwel se trouve le seul scélérat heureux jusqu'au bout; mais si l'on veut considérer combien cet homme célebre & facile aux grands crimes fut se maîtriser sur les petits, quelle police & tranquillité intérieure il entretint dans l'Etat; si l'on veut voir en lui l'homme jaloux de la gloire de sa Nation, éclairé sur ses véritables intérêts, protecteur du Commerce & des colonies, Maître de Dunkerque, Auteur du célebre Acte de Navigation, &c. on conviendra que Cromwel, parvenu par des vices, se maintint par des vertus.

La force, la justice, la générosité, la douceur fondent, au contraire, un Empire durable & sûr; & pourquoi? C'est que nulle autorité ne peut avoir de fondement solide, que dans l'avantage de celui qui obéit. La force & la justice sur-tout établissent cet avantage; elles promettent protection & sûreté. Aussi loin qu'un Gouvernement peut étendre ces deux choses, il peut se promettre un empire durable : mais où sa justice ne peut atteindre, son empire s'arrête aussi; & s'il veut regner au-delà, ce ne sera que sur des déserts.

C'est ainsi qu'en établissant des principes généraux,

néraux, on viendroit à bout de fixer l'esprit humain sur les objets mêmes, & dans les sujets les plus propres à fournir matiere aux courses idéales de l'imagination.

Le principe ci-dessus, par exemple, fera comprendre pourquoi la France moderne a crû en puissance en croissant en étendue, & pourquoi la France ancienne perdit si promptement ses conquêtes en Italie, en Espagne & en Allemagne; pourquoi les branches de la Monarchie d'Espagne lui ont coûté la santé du corps; pourquoi le Prince de Piémont seroit mille ans Roi de Sardaigne, sans être plus fort que d'un titre, &c. Par-là les Nations de l'Europe pourroient prendre des vues justes sur la nature & le rapport de leurs colonies avec le corps de l'Etat, sur l'importance & la nécessité de ces colonies, sur les loix qu'on peut & doit leur imposer.... & la plupart de ces vues seroient peut-être le contraire de celles que la cupidité & le préjugé ont établies chez les Nations mêmes les plus éclairées sur l'intérêt. Revenons.

La force & la justice peuvent donc seules maintenir un Empire, parce qu'elles établissent seule protection & sûreté. On sait en quoi consiste la force; mais on varie sur la justice, ou du moins, avec des notions claires & même distinctes sur cette vertu, l'on semble ignorer ce qu'elle exige respectivement des différents membres du corps Politique.

La justice que le Souverain doit à son Peuple, n'est autre chose qu'amour, protection contre l'Etranger, jugement & Police entre Citoyens. Le Peuple doit à son Prince amour réciproque, respect & soumission. Voilà toute la dette respective. L'Etat où elle est le mieux

acquittée, est le plus puissant de tous, hors même de toutes proportions d'autres avantages Physiques.

Mais supposer que ces choses aillent d'elles-mêmes, c'est établir la République de Platon. Le Prince ne peut payer sa dette que par une vigilance & une attention continuelles : le Peuple ne peut s'acquitter que par une subvention qui mette le Prince en pouvoir de soutenir les charges de l'Etat, de se faire craindre des Etrangers, & respecter au-dedans.

La circulation de ces deux payements, à savoir, protection d'une part, & services de l'autre, doit sans cesse être en mouvement du centre de l'Etat à ses extrémités les plus reculées; c'est un principe Mathématique du droit public. L'or & l'argent sont aujourd'hui le représentatif presqu'unique de cette circulation; c'est uniquement aussi ce qu'on considere aujourd'hui. Qu'il me soit permis d'embrasser plus d'objets dans mes raisonnements.

Il est certain qu'on ne voit & calcule maintenant la circulation que dans les métaux, & c'est à bon droit. Le Prince paye en argent ceux qu'il entretient pour le service de ses Peuples; le Peuple fournit en argent le service qu'il doit à l'Etat : il ne doit donc plus être question que d'argent.

Il faut avouer même que ce truchement universel frappé d'une marque commune, dont le transport, aisé de soi-même, est devenu de la plus grande facilité par le moyen des lettres de change, a plus servi que tout le reste à lier & mettre en correspondance un grand nombre de sociétés d'hommes, & par conséquent à former de grands Etats. Si l'or eût été commun en

Allemagne, avant que les différentes Maiſons qui l'ont diviſée fuſſent parfaitement établies, & que cette ſorte de droit public & politique, particulier à cette ſinguliere Oligarchie, devînt préjugé dans la Nation, je doute que la Germanie eût été long-temps ſans être réduite en Monarchie. Dire & prouver que l'or eſt corrupteur, c'eſt dire qu'il eſt ennemi de la liberté. Cet axiome ſeroit aiſé à prouver par les faits, ſi je voulois entamer des citations hiſtoriques.

Il eſt un Peuple ardent & enthouſiaſte qui ſuit avec fureur deux chimeres : l'une eſt la liberté dont il eſt eſclave plutôt qu'amateur, l'autre le Commerce qu'il veut envahir tout entier, c'eſt-à-dire, attirer à ſoi toutes les richeſſes de l'univers. C'eſt prétendre allier le feu & l'eau. Un tel plan ne mérite de la part des Puiſſances menacées, qu'une attention exacte aux circonſtances du moment, & les laiſſer faire. Quand le Chevalier Guillaume Petti avance froidement que les Anglois peuvent faire le Commerce de tout le monde, & doivent avoir cet objet, je ſuis tenté de lui répondre : *Les François peuvent boire toute l'eau qui eſt dans la Manche, & vous aller combattre de pied ferme.* Toutes les choſes humaines ont un période; & le période du projet ci-deſſus, le voici. Sans liberté, point d'activité; ſans activité, point de Commerce. Votre liberté devoit donc vous rendre de grands Commerçants, & vous l'êtes. Par le Commerce les richeſſes, par les richeſſes la corruption, par la corruption l'eſclavage, & dans l'eſclavage miſere & pauvreté, & point de Commerce. Vous y viendrez, Maîtres de la mer, ou de vous-même vous ébrancherez votre Commerce; ce dont je doute.

L'or eſt donc la ſeule choſe qu'un Calculateur puiſſe examiner en circulation; mais ne pourrions-nous pas nous ſervir encore de certains principes moraux dans cette ſpéculation? Le peu de certitude des calculs ſur cette matiere peut du moins nous y autoriſer. Eſſayons.

Quoique l'or, une fois connu & répandu dans l'Europe, ſoit abſolument néceſſaire dans un Etat pour en animer les reſſorts, & qu'un corps politique ſoit aujourd'hui languiſſant dans toute ſon organiſation en proportion de ce qu'il eſt pauvre de métaux, il eſt pourtant vrai de dire que les Etats ont autrefois ſubſiſté ſans cela. La dette alors du Souverain ne pouvoit s'acquitter que par des Prépoſés, dont l'entretien étoit aſſigné ſur les lieux en des prérogatives & moyens de ſubſiſtance. Dès-lors ces Prépoſés pouvant ſe payer par eux-mêmes, obligés de conſommer ſur les lieux pour jouir, & de s'appuyer du conſentement des Peuples & des prérogatives de leur place, étoient moins dans la main du Souverain. D'autre part, les Peuples ne pouvant payer leur ſervice au Souverain que de leurs perſonnes ou de leurs denrées, toutes choſes infiniment moins tranſportables que ne ſont aujourd'hui les métaux, n'avoient de ſubvention à payer à l'Etat que facile par ſa nature, & en proportion avec le payement que faiſoit le Prince. Pour parler en termes de Commerce, *le change étoit au pair entre le Maître & les Sujets*; mais il étoit languiſſant, rare, & ſes rapports preſque par-tout interceptés.

L'or, ſemblable en propriétés ſur le corps politique au mercure ſur le corps phyſique, a pénétré dans les différentes veines de ce Commerce reſpectif, & y a établi une circulation li-

bre & facile : nous en parlerons tout-à-l'heure. Mais n'oublions pas la définition ci-dessus; elle est fondamentale dans la question actuelle. Sitôt que la balance de cette sorte de charge se perd dans un Etat, si c'est le Gouvernement qui l'emporte, le Gouvernement devient tyrannie; si c'est le peuple, il dégénere en anarchie; c'est un principe sûr, & dont la vérité gagnera toujours à être examinée. Continuons maintenant notre spéculation. C'est de cette sorte de comparaison, que naîtra la clarté que je dois répandre sur le plan qui résulte de mes principes.

Je suppose que dans l'Etat privé de métaux, tel que je l'ai établi, le Souverain n'eût point de domaines en propre, & que tous les revenus de Fisc fussent, comme ils le sont à peu près aujourd'hui, fondés sur la subvention subsidiaire des Sujets; cette subvention ne pourroit être, comme nous l'avons dit, qu'en corvées & services personnels, en grains, fourrages, lins, draps, & autres matieres de consommation, pour l'entretien du Prince, de sa maison, de ses troupes, &c. En cet Etat, les Provinces éloignées de sa résidence seroient moins taxées pour les magasins Royaux, que ne le seroient les pays voisins de son séjour; mais d'autre part aussi elles jouiroient moins des biens que procure le voisinage du Souverain, d'une police exacte, d'une attention momentanée aux travaux publics & aux autres avantages de la Société, des bienfaits du Prince, des honneurs, des charges, &c. Elles seroient plus à portée des invasions de l'ennemi, & plus éloignées de la protection.

Dans le cas d'invasion cependant, le Gouvernement faisant marcher des armées pour les

couvrir & les défendre, dès lors c'est une partie du Souverain qui se déplace en leur faveur. Le change politique, dont nous avons parlé ci-dessus, hausse en faveur du Peuple. Il faut, pour le remettre au pair, que nous avons dit être absolument nécessaire dans ce genre de Commerce, que la dette du Peuple grossisse & s'acquitte en proportion. Cela se fait tout naturellement : les magasins, qui n'étoient ci-devant que de la quotité nécessaire à l'entretien des Officiers de Justice & de Police employés au Gouvernement, ainsi qu'à celui de leurs adjoints, doivent grossir en proportion de l'augmentation survenue par la consommation des troupes qu'il faut dès lors entretenir sur les lieux. Les corvées & autres services personnels deviennent plus nombreux, & de proche en proche la subvention grossit dans la mesure des rapports que chaque Canton a avec celui où le Souverain fournit la mise. Mais tandis que ces Provinces achetent le bon ordre & la sûreté qui vont être établies chez elles, les autres, plus languissantes en l'absence du Prince, trouvent aussi la compensation aux maux de cette sorte de langueur dans le soulagement que leur procure une moindre subvention.

Cette induction développe le systême général d'où il faut partir pour l'organisation intérieure d'un Etat, qui ne sauroit vivre sans la circulation. Je le répete, la vraie circulation n'est autre chose que le flux & reflux des deux dettes que j'ai analysées ci-dessus : dette du Prince ; dette du Peuple. L'or a, comme je l'ai dit, facilité ce flux & reflux, & par conséquent lié les Etats ; mais au fond il n'est autre chose que le représentatif de cette circulation.

Il semble avoir ajouté un moyen de subsis-

tance & de richesse de plus, & plus indépendant que les autres des deux subventions ci-dessus, en animant le Commerce. Je n'ai pas nié qu'il n'eût perfectionné les ressorts de l'organisation politique; mais il n'en a créé aucun. On trafiquoit autrefois par échange; mais cette discussion est étrangere à mon sujet actuel : il me suffit d'établir que le Commerce n'est point d'un ordre particulier dans l'Etat, & qu'il est, ainsi que tout le reste, assujetti aux deux subventions ci-dessus. Que seroit le Commerce sans la protection du Prince? Ce qu'est celui de la Corse. Et d'autre part, que pourroit la rapacité de la finance pour le Fisc sans le secours du Commerce? Rien, qu'entasser du sang & des ossements.

Revenons au grand principe établi ci-dessus. La perfection de l'organisation politique d'un Etat consiste dans le pair du change entre deux Places principales, *le Prince & le Peuple*. L'oppression du Peuple peut dans les détails consister dans la forme par laquelle il fournit la subvention. La cruauté des Gabelles, l'indéchiffrable grimoire de l'inquisition des Aides, sont des traces des temps de barbarie ou de nécessité, que l'habitude ne sauroit rendre moins monstrueuses à l'examen, ainsi que dans le fait journalier. Ces choses ne sont pas de mon sujet. Il n'en est pas moins de fait que l'oppression ne consiste pas en ce que le Peuple paye plus ou moins, mais seulement en ce qu'il paye plus qu'il ne reçoit.

Une Province pourroit ne payer rien du tout, & cependant être très-misérable. La Comté de Bourgogne devint la Franche-Comté sous la domination de l'Espagne, qui voulut s'attacher cette Province isolée de toutes ses autres

possessions, par des franchises, &c. En cet état la Franche-Comté qui ne donnoit ni ne recevoit rien, étoit également dans la barbarie & la pauvreté, à peu de chose près. La France la conquit, la fortifia, la poliça. Si d'une part les rameaux du Fisc s'étendirent dans son territoire, de l'autre, l'industrie Françoise la gagna de toutes parts. J'y ai vu encore de vieux Habitants, Espagnols dans le cœur, regretter le temps où ils étoient francs de tout, & même de l'assujettissement de se faire les ongles tous les quinze jours; mais tout en regrettant leur ancienne liberté, & détestant leurs richesses modernes, ils ne pouvoient s'empêcher d'avouer qu'ils voyoient plus d'argent en un an, depuis qu'ils appartenoient à la France, qu'en trente, tandis qu'ils étoient Espagnols. Que le vieux Coursier de la Fable ait regretté sa liberté, c'est chose simple; mais aujourd'hui ses descendants ne tiennent rien de cette antique générosité, & s'ils se trouvent en liberté dans un pâturage, ils regagnent d'eux-mêmes l'écurie quand le jour baisse.

Il est donc de fait que la Franche-Comté ne payant rien, étoit plus pauvre qu'elle ne l'est aujourd'hui, chargée comme les autres Provinces du Royaume. Pourquoi cela? Cette Province est frontiere, le Roi y tient des troupes qui y apportent leur paye, & consomment les denrées & fourrages du pays. Le Commerce protégé là, comme ailleurs, y a pris racine, les barrieres avec le reste du Royaume ont été levées, les grands chemins établis par-tout facilitent les mouvements, cette Province de cul-de-sac est devenue passage, & a totalement changé de face.

Or, supposons que la prospérité de nos ar-

mes fût telle que nous en vinſſions un jour à conquérir les landes immenſes qui ſe trouvent entre Bordeaux & Bayonne; bientôt la domination Françoiſe y apporteroit les mêmes avantages. Il eſt vrai qu'il faudroit ici quelques moyens de détail de plus qu'il n'en a fallu dans la Franche-Comté, l'Alſace, &c. Ces Provinces étoient peuplées & abondantes en produit; il ne falloit que les faire à nos mœurs & y exciter l'induſtrie. Dans les landes, au contraire, incultes, & par conſéquent déſertes, il faut créer des hommes, & ce qui s'enſuit, la fertilité. Mais les mêmes moyens à peu près produiroient, avec un peu plus de temps, les mêmes effets.

On commenceroit ſans doute par ouvrir & aſſurer deux grands chemins pour les deux grandes routes principales qui traverſent ces déſerts; ſongeant enſuite à en vivifier l'intérieur & à multiplier les débouchés, on examineroit ſur cette côte aride & dangereuſe les différentes anſes & petits ports qui peuvent y être rendus praticables pour le cabotage; on en aſſureroit l'établiſſement par des travaux proportionnés, & l'on y attireroit des Habitants par quelques petites franchiſes. Rentrant enſuite dans l'intérieur des terres, on chercheroit & l'on trouveroit les moyens de donner un écoulement aux eaux qui forment des lacs & des marais tout au long de la côte, & dont l'engorgement retenu l'hyver ſur la ſurface de ces plaines ſablonneuſes rend l'air mal-ſain. On deſſécheroit les unes, on réduiroit les autres en canaux. Cela paroit mal-aiſé dans des terreins de ſables mouvants; mais l'induſtrie Françoiſe apprendroit bientôt à ces pauvres gens que l'immenſe quan-

tité de pins hauts & droits dont ces déserts sont couverts, peut fournir des rondins, qui disposés & liés ensemble soutiendroient les terres.

Toutes ces communications sont les veines du Commerce qui se glisseroit dans le pays; il y présenteroit sa sœur la police, qui bientôt détruiroit efficacement ce qu'il reste d'usages barbares parmi ces especes de Sauvages. Ces cruelles avaries, où l'on a vu quelquefois courir les Prêtres mêmes avec leurs Paroissiens pour dévaliser & emporter les débris d'un naufrage, & quelquefois égorger ceux qui s'en étoient sauvés pour ôter toute trace de leur crime, seroient proscrites comme elles le méritent, & l'on ne craindroit plus ces funestes parages qu'à cause des inconvénients inévitables de la mer.

Le produit des terres ayant un débouché, on ne seroit plus contraint de l'aller chercher au loin, & quelquefois à vingt lieues de son canton; la culture augmenteroit en proportion, & conséquemment le nombre des habitations. On privilégieroit quelques Paroisses pour des foires ou marchés. On feroit revivre en faveur de ces nouveaux colons, un Edit d'Henri IV. si digne d'un Roi dont la mémoire sera à jamais précieuse à l'humanité, par lequel il exempte de toute charge pour un certain nombre d'années, toute possession d'un terrein inculte remis en valeur. Peu à peu, mais très-promptement, eu égard à l'importance de ce changement, les Habitants se rassembleroient & se multiplieroient; ils oublieroient le singulier axiome que je leur ai oui dire à eux-mêmes : *Sian qué trop dé moundé din queuestou païs : Nous ne sommes que trop de monde dans ce pays-ci;* & ils diroient, comme disent par-tout ailleurs les gens

de campagne, qu'il leur manque des travailleurs.

L'on en viendroit enfin jusqu'à établir de petites Manufactures propres à la consommation du pays. Elle y est si bornée, qu'il ne faut pas supposer une forte industrie, ni des fonds considérables pour y suffire ; & c'est toujours un grand bien pour un pays pauvre, de mettre sous la main de l'Habitant ce qu'il ne peut s'empêcher de consommer. Or, toutes ces choses une fois établies & achevées insensiblement, la finance qui suit toujours & doit suivre le commerce & la police, la finance, bon valet & mauvais maître, trouvera dequoi glaner sans déraciner, & le Prince sera content d'avoir conquis une belle Province au lieu d'un désert.

Si quelque vieillard acariâtre se rappelloit que jadis ils ne payoient que quarante sols *de denier de pied de taille*, comme on parle en ce canton, au lieu de douze livres qu'on en payeroit alors ; que sa Paroisse n'étoit imposée que pour vingt arpents, parce qu'il n'y avoit que cela de cultivé, au lieu qu'elle le seroit pour deux mille aujourd'hui ; s'il en concluoit qu'une Paroisse, qui au lieu de vingt livres par an seroit cotée pour 24000 livres, est étrangement vexée ; on seroit en droit de lui répondre, oui : mais vous alliez nuds pieds & couverts de haillons aussi usés que vos barets, & vous êtes maintenant vêtus & chaussés ; vous couchiez dans des chaumieres de branchages, & vous habitez de bonnes maisons ; vous étiez seuls & exposés aux attaques des loups, vous êtes actuellement dans une Province peuplée, policée, vivante ; l'air chez vous étoit mal-sain, les eaux mauvaises & croupissantes, la nature y étoit racornie, les bestiaux & les hommes petits, & ne parvenant

jamais à la vieilleſſe : tout cela eſt maintenant réparé ; il eſt juſte de reconnoître tant de ſignalés ſervices ; il eſt néceſſaire de ſoutenir la main qui vous a tant gratifiés. Tout dans l'univers, à commencer par la Divinité, exige un tribut en reconnoiſſance de ſes bienfaits.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, & à cet égard je reviens à mes anciens principes, que je n'ai jamais perdus de vue ; ce n'eſt qu'en ſongeant aux moyens de ſubſiſtance, qu'on peut établir la population. En vain eût-on reçu dans ces landes les huit cents mille Maures, qui, dit-on, les demanderent du temps d'Henri IV. & dont nous avons parlé ailleurs : ou cette énorme peuplade excitée par la néceſſité, auroit fait toutes les choſes que je viens d'énoncer, à quoi il y a grande apparence ; ou elle eût péri promptement dans ces déſerts, ou elle ſe fût diſperſée dans les Provinces voiſines. Sans ſubſiſtance, point de population ; ſans population, point de ſubſiſtance. Vous, qui ne cherchez que l'argent, ſans prendre garde où il va ni d'où il vient, vous êtes les vrais Miniſtres du cahos.

Pouſſons plus loin nos conquêtes, & ſemblables à Pyrrhus, ſans nous arrêter, joignons encore au corps du Royaume le Berri. Cette Province ſi peuplée du temps de Céſar, eſt auſſi dans le cas de pouvoir y être réunie, ſans qu'une trop grande extenſion des membres relativement aux proportions du corps nous la rende à charge plutôt qu'à profit. Celle-ci même a tous les avantages du ſol, que l'autre n'a pas. Elle n'eſt point, à la vérité, Province maritime ; mais bordée par la Vienne, & cette admirable Loire, traverſée par le Cher, & coupée de pluſieurs autres petites rivieres, elle a toutes les

facilités pour le Commerce qui sont refusées à la premiere. Entourée, d'autre part, de voisins industrieux, ou du moins plus vigilants, tels que les gens du Limousin, de la Marche, du Nivernois, &c. elle est d'ailleurs, quoique singuliérement dévastée quant à la culture des terres, peuplée, ornée de Villes, Villages & beaux édifices tout autrement que ne le sont les landes.

Cependant la vivification intérieure y manque absolument, & tout y est ouvert de brandes & de forêts qui n'ont aucun débouché, tandis qu'on manque de bois presque dans tout le Royaume. Bien des gens éclairés ont été à même de voir cela. Interrogez-les sur cet article, ils conviendront du fait, & n'en donneront d'autre raison que celle qu'ils ont apprise sur les lieux, à savoir, que les gens du Pays sont d'une ineptie & d'une paresse dont rien ne peut les tirer.

En cela leur génie est différent de celui des Habitants des landes, qui, quoique gênés en tout sens par l'ingratitude du sol, ne laissent pas d'avoir leur sorte d'industrie & d'activité. Quant à la paresse, je ne nie pas que ce ne soit un grand mal, sur-tout quand elle vient de la misere, ou qu'elle l'a engendrée; car l'invincible paresse des Sauvages n'est point celle-là.

Laissons à des hommes fertiles en paradoxes, & ingénieux dans l'Art de les faire valoir, à discuter la question, s'il est nécessaire ou non pour le bonheur de l'humanité, qu'elle soit civilisée & nécessitée au travail. Nous traitons de la prospérité d'un Etat, & conséquemment il faut commencer par mettre en fait que tout ce qui tend à sa dissolution ne peut que nuire. En supposant donc que le Peuple Berrichon soit de sa na-

ture inepte & pareſſeux, je dis & j'affirme qu'on le guérira de ces deux maux, en uniſſant cette Province au corps de la Monarchie Françoiſe, & la conduiſant ſelon les maximes de ſon gouvernement.

Cette Province eſt naturellement abondante en laines, en mines de fer, en bois pour leur exploitation, & le ſera bientôt en grains, ſi l'on protege le Laboureur, & ſi l'on uſe d'abord, pour les défrichements conſidérables, de la méthode d'exemptions portées par l'Edit d'Henri IV. dont j'ai parlé ci-deſſus; mais ces défrichements languiroient bientôt ſans l'établiſſement des débouchés & la conſommation intérieure.

Or, comme il ne nous en coûte pas plus ici pour vivifier les Etats que pour les conquérir, voyons ce que le Roi Paſteur, dont je ſuis le Miniſtre, feroit dans ſa nouvelle acquiſition du Berri pour remplir ces deux objets.

En commençant par le premier, il établiroit d'abord de grands chemins pour les grandes routes, & des communications pour les traverſes, ainſi que d'un lieu à un autre. Mais comme les Habitants de cette Province ne ſont pas en aſſez grand nombre pour pouvoir faire eux-mêmes ces chemins, & que d'ailleurs le Roi Paſteur regarderoit les corvées comme l'abomination de la déſolation ſur les campagnes, ils employeroit ſes troupes à cette ſorte d'ouvrage, & il en a tant de déſœuvrées ſur les frontieres, que ce ſeroit l'affaire d'une campagne.

Conſidérant enſuite ſa nouvelle conquête en Ingénieur, & entouré de gens à projets, il remarqueroit qu'elle eſt au levant & au midi appuyée à des Pays de montagnes d'où viennent les eaux, & ouverte au couchant & au nord vers

des Pays de plaines, où elles se jettent pour aller se perdre dans la mer. Il ordonneroit alors qu'on lui traçât des plans de canaux de communication. Les eaux prises vers leurs sources moins chargées & moins dangereuses en naissant, rassemblées dans de grandes retenues, ne s'échapperoient plus à leur volonté, c'est-à-dire, par la route la plus courte & la plus basse; mais soutenues avec économie, & portées aux lieux marqués, elles ne perdroient pas un pouce de pente qu'elles n'eussent eu leur objet & leur utilité.

Dès lors les colons voyant à leur porte un débouché sûr & peu coûteux pour leurs denrées dans la Loire, & delà les Provinces & Cantons du Royaume où la consommation est la plus forte & la plus assurée, s'empresseroient à tirer de la terre ces denrées; & bientôt la campagne s'embellissant d'une part de cette nouvelle culture, vivifiée par la facilité des arrosages, & de l'autre par le coup d'œil des chemins & des canaux réguliérement bordés d'arbres, offriroit le paysage le plus riant & le plus fertile, au lieu des brandes, des marais & des campagnes seches & pierreuses qui couvrent aujourd'hui tout le Pays.

J'ai dit assez que cette accroissement de culture entraîneroit celui des Habitants. D'autre part, ces nouveaux Berrichons, sûrement moins indolents que les premiers, apprendroient bientôt à fabriquer eux-mêmes sur les lieux leurs Laines, &c. La protection du Roi Pasteur & quelques secours pécuniaires ne manqueroient pas pour aider aux établissements de ceux qui s'industrieroient de la sorte; & bientôt en état de voler de leurs propres ailes, ils rendroient au centuple au Souverain, en subsides peu onéreux, ce

que sa bonté leur auroit accordé d'avances premieres.

Tout ce tableau de vivification imaginaire n'est point un être de raison. Des hommes plus que sauvages dans leur origine, arriere-branche cadette de l'humanité, & ne tirant de lumiere que de la Loi naturelle bien défigurée, ont fondé un Empire immense de la sorte. Ils l'avoient tellement gouverné par ces principes, que le Pays le plus éloigné de leur Empire leur étoit aussi attaché que le pourroit être sa banlieue à un petit Prince, & l'avoient consolidé de façon qu'il a fallu l'invasion d'ennemis miraculeux selon leurs foibles notions, jointe aux circonstances d'une révolution intérieure, pour l'ébranler. Je parle de l'Empire des Incas. Qu'on lise leur Histoire dans *Garcilasso de la Vega*, & qu'on juge après de la vérité d'un de mes principes, à savoir, que *les bienfaits sont le bras droit de l'autorité.*

Après cette ébauche tracée d'une partie des soins de notre Conquérant, à savoir, de ceux qui sont relatifs à l'établissement des débouchés, passons à l'autre qui concerne la consommation intérieure. Il est impossible d'établir le premier de ces objets, sans qu'il entraîne l'autre tout naturellement. En effet, ce surplus d'Habitants à la campagne, de voituriers, & gens employés, & par terre, & par eau, à l'exportation, les hommes qui travaillent à l'entretien & exploitation des canaux & chemins, ces nouveaux Manufacturiers, leurs garçons; tout cela, dis-je, doit consommer dans le pays. Les Habitants y trouveront les matieres ouvrées nécessaires à leur entretien, & n'auront pas besoin de les aller chercher ailleurs. En un mot, la con-

consommation y sera tout autrement active & considérable.

Mais le Conquérant attentif à multiplier les avantages de sa domination en faveur de ses nouveaux Sujets, établira un Parlement à Bourges, pour qu'ils ne soient pas obligés d'aller chercher au loin la justice qui doit naturellement leur être portée sur les lieux. Dès-lors tout l'argent qui sortoit de la Province pour l'aller chercher, y demeurera. D'une part, nos Berrichons deviendront bons Juges; & qui est bon Magistrat, est un homme très-précieux dans l'Etat. De l'autre, leurs appointements, quoique médiocres, & leurs épices plus fortes seront consommées dans le Pays, ainsi que le produit des griffonnages de cette armée de scorpions qui les suit; ce qui sera beaucoup pour le Berri, & qui n'étoit qu'une goutte d'eau au lieu où ce produit se consommoit autrefois. Le prix & taux de toutes ces charges de grande & petite Magistrature sera une augmentation de biens pour nos Berrichons; fonds assis sur les terres de Dom Japhet d'Arménie, mais cependant très-réels dès que l'opinion publique les a constamment établis tels.

Les Colleges, Universités, & autres établissements pour l'éducation de la jeunesse fleuriront de nouveau, & les Habitants du Pays ne seront pas obligés d'envoyer bien loin leurs enfants à grands fraix pour les élever. Le Gouverneur & les Officiers-Généraux de la Province, obligés de résider sur les lieux dans les temps où leurs Charges à la guerre & à la Cour ne les obligeront pas d'être ailleurs, consommeront encore leurs revenus, & apporteront de l'argent. Les troupes employées aux travaux publics, ou en

quartier de rafraichissement dans ces fertiles contrées, y verseront leur paye & leur travail. Telle est la mise du Souverain. Faut-il s'étonner alors si les Sujets la lui rendent avec facilité? Depuis long-temps les Etrangers s'étonnent de voir la France toujours inépuisable, tandis qu'ils l'ont vue si souvent épuisée. Ils nous disent arbitrairement gouvernés en tous les sens; & il faut avouer que d'une part la légéreté de nos propos, de l'autre certains scandales de détail, nous donnent assez l'air de quelque chose d'approchant. Il est pourtant vrai que du sein de la tyrannie il ne sortit jamais de résurrection; ils le savent, & c'est le principe de leur étonnement en nous voyant toujours renaître : mais en voici la raison toute simple : c'est que, malgré nos écarts de conduite journaliere, nous sommes de tous les Peuples de l'Europe celui qui s'éloigne le moins des principes de gouvernement ci-dessus établis. Il s'en faut bien cependant que nous y soyons, & que nous pensions même à y arriver; à cet égard mettons la main sur la conscience.

Par les inductions ci-dessus & autres semblables, il est, je crois, démontré qu'une Province peut être imposée dix fois autant qu'elle l'étoit jadis & être cependant moins foulée; & que toute l'harmonie de la finance d'un Etat consiste dans le pair de ce change fictif que j'ai établi ci-dessus, & en ce qu'une Province ne paye pas plus qu'elle ne reçoit.

C'est de ce principe que naît celui que j'ai souvent dit, que si le Roi me chargeoit du soin de ses finances (ce dont Dieu le préserve ainsi que moi, car j'ai toute ma vie eu bien de la peine à gouverner les miennes) je ne saurois

d'autre moyen pour l'enrichir, que de diminuer sa recette & augmenter sa dépense. On croira sans doute que la langue ou la tête m'ont tourné : je ne réponds pas du dernier point ; mais c'est précisément ce que j'ai voulu dire. Je diminuerois la recette aux lieux où la perception se feroit difficilement, & j'y augmenterois la dépense de l'Etat, sauf à retrouver mon compte par une diminution de dépense aux lieux où l'argent regorge de lui-même. J'expliquerai ailleurs cette idée plus au long.

Ce secret est bien simple (ainsi l'ont été les plus belles & les plus utiles de nos inventions) mais il n'embrasse pas moins tout le systême de la circulation d'un Etat. Quand il faut la force & des contraintes pour faire acquitter la dette du Peuple, signe certain que cette dette est trop forte, & que le change est au désavantage du Peuple : d'où s'ensuit que de contrainte en contrainte, on en viendra jusqu'à le ruiner tout-à-fait. On oppose à cela que le Peuple ne paye jamais volontiers, que craignant d'être plus chargé, s'il est exact, il se fait tirer l'oreille, & que les contraintes & garnisons sont plutôt de forme que de nécessité.

Je me rappelle à ce sujet un détail de cette espece, que j'eus jadis occasion de connoître. Un de mes petits amis, (& je vous avertis que ce sont les bons) faute d'autre débouché, desiroit avoir un poste de Receveur des tailles ; il étoit en passe de l'obtenir. Le voilà donc à la quête d'un petit Pérou à vendre. La Recette d'Aurillac & celle de la Rochelle vaquoient alors. Le poste d'Aurillac étoit tenu pour fort bon, celui de la Rochelle très-médiocre. Mon ami, très-honnête & peu ambitieux sur-tout du

bien d'autrui, ne fit pas beaucoup d'attention à la finance; mais regardant en bon Parisien les Provinces comme le Congo, il vint me consulter pour savoir dans lequel de ces deux Cantons on mangeoit la soupe avec une cuiller. Vous vous informez là, lui dis-je, de quel côté vient le vent, tandis que vous négligez un point très-éssentiel: mais je vous dirai, moi qui suis homme d'Etat, & profondément initié dans les secrets de la finance, que la recette d'Aurillac doit être fort au-dessus de l'autre. Il se mit à rire, & m'avoua que j'avois deviné. Or, savez-vous, repris-je, pourquoi je suis sorcier? c'est que je connois le Pays, le génie des Peuples & leurs ressources, & qu'il en est peu dans vos bureaux, ainsi que dans bien d'autres, qui ayent commencé leur cours d'arithmétique par cette premiere regle. Dans la Haute-Auvergne, Pays du ressort d'Aurillac, il y a de l'industrie, du labeur, de l'économie; & sans cela, rien que misere & pauvreté. Cela compose un Peuple mi-partie d'insolvables & de riches honteux; car l'aisance & l'envie d'avoir vont rarement chez le Paysan sans une politique très-fine en son genre. Celle de ces bonne gens est de faire les pauvres, crainte de surcharge. De tout cela il résulte que la taille une fois assise, tout le monde gémit & se plaint, & personne ne paye. Le terme expiré, à l'heure & à la minute la contrainte marche, & les collecteurs, quoiqu'aisés, & qu'au fond cette garnison soit fort chere, se gardent bien de la renvoyer en payant, attendu que ces sortes de fraix sont d'habitude, & qu'ils y comptent; au lieu qu'ils craignent, s'ils devenoient plus exacts, d'être plus chargés l'année d'ensuite, & voici pourquoi. Le Receveur qui connoît bien sur quoi

porte l'assiette de ses tailles, & que ses collecteurs sont solvables, envoye contrainte pour la forme en ce qui concerne le Roi, & pour le fond relativement à lui. Son homme ne fait que se montrer, & sert en même-temps de garnison pour quatre villages. Ne coûtât-il que deux livres par jour au lieu de quatre, comme cela se doit en conscience, c'est toujours huit livres par jour qu'il gagne, & c'est le premier argent qui paye cela. Ce fainéant ne lui coûte, au Receveur, que vingt sols par jour tout au plus, attendu qu'il a son franc repaître dans les lieux de son département : *ergo*... Je ne vous dis là que l'*a b c* de la profession ; car il est bien d'autres rubriques que vous m'apprendrez. Or, si certaines Paroisses s'avisoient d'être exactes & de payer sans attendre la contrainte, le Receveur, qui se voit ôter le plus clair de son bien, se met de mauvaise humeur, & au département prochain, entre lui, Messieurs les Elus, le Subdélégué, & autres Barbiers de la sorte, on s'arrange de façon que cette exacte Paroisse porte double faix pour lui apprendre à vivre. De tout cela il résulte que le Receveur des tailles d'Aurillac a un profit sûr, & jamais de perte à craindre. Les gens du pays d'Aunis, au contraire, sont assez volontiers brigands & débauchés, comme Habitants des bords de la mer. Ce pays abonde en denrées d'exportation, à savoir, en vins, eau-de-vie & en bled ; mais de ces deux sortes de denrées, l'une est arrêtée par son abondance, attendu que toutes les terres à portée des débouchés de la partie de la côte qu'on appelle Golfe de Gascogne & Pertuis d'Antioche sont plantées en vignes jusqu'à quinze & vingt lieues en avant dans les terres, qu'il y a plus de cette

denrée que le Nord n'en demande annuellement, & qu'elle est en conséquence obligée d'attendre que des années de stérilité lui donnent un prix. L'autre denrée est gênée par des ordonnances, & une manutention aussi irréguliere dans ses principes que nuisible dans ses conséquences. De toutes ces choses combinées il arrive que les Habitants du pays d'Aunis ne sont jamais riches, & ne peuvent devenir économes, étant sans cesse dans l'alternative du tout ou rien. En conséquence, le Receveur des tailles est, par une nécessité méchanique, obligé de veiller au recouvrement le plus prompt qui lui est possible. Dans les temps d'engorgement, il perdroit ses contraintes s'il les poussoit aussi loin que celui dont nous parlions ci-dessus; & si même il ne consentoit à attendre, il risqueroit le fonds. Quand les débouchés s'ouvrent ensuite, on lui paye les arrérages, & par conséquent ce n'est pas le temps de faire des fraix : voilà ce qui fait l'imparité réelle de ces deux postes. Mon homme qui comptoit qu'une place de Receveur des tailles ne demandoit d'autre savoir-faire que de l'exactitude à recevoir & remettre les deniers, devint sombre, fut s'informer, & bien & duement instruit, il s'enfuit, & court encore.

Cette narration un peu longue, si elle n'apprenoit quelque chose au Lecteur en passant, paroît aller contre le principe que j'ai établi, que quand il faut forcer le Peuple au payement de sa dette, c'est un signe certain que cette dette est trop forte : en effet, je mets ici sur la scene des Auvergnacs, qui par astuce seulement se font tirer l'oreille, & obligent à user de contrainte; mais prenez garde que c'est un pur dé-

faut d'administration intérieure qui les force à cette dissimulation ruineuse pour eux.

L'on convient généralement qu'un ordre vague de perception, qui tient toujours en l'air un objet de surcharge pour celui qui met à découvert son bien & son industrie, est de tous le plus fautif, le plus ruineux, & le plus semblable à la façon dont les Housards levent des contributions dans les malheureux pays qui sont en proye à leurs brigandages : tout le monde pense cela. On a même fait des tentatives pour établir la taille réelle où elle ne l'est pas ; & si le succès n'a pas suivi ces tentatives, c'est qu'on n'a pas pris cette opération à la base. Ainsi l'astuce que je suppose ici à des montagnards qui n'ont de grossier que l'habit, est une des branches de cette force employée à la levée des deniers. Mais considérez mon histoire d'un autre sens, & en tirez une conséquece réelle, à savoir, que les meilleurs pays en apparence & ceux que la nature a la plus favorisés, soit par les avantages du sol, soit aussi par ceux de la situation, sont les plus misérables en effet, si la circulation n'y est pas constamment & régulièrement établie. C'est, sans contredit, ce qu'on voit dans le fait, qui est le meilleur des argumens sur les questions où l'on dispute du droit. Dans tous les beaux pays en France, les Habitants de la campagne, le Paysan est infiniment plus misérable que dans les mauvais.

On peut donc, sans s'arrêter aux exceptions de détail, poser ce principe politique comme sûr & certain, que quand on est obligé d'employer la contrainte pour faire payer la dette du Peuple, c'est un signe que cette dette est trop forte selon les proportions ci-dessus. En

général, tout homme à son aise aime à s'acquitter; & puisque le Fisc paye avec facilité quand il y a des fonds, lui cependant qui ne peut être contraint à l'exactitude, à plus forte raison le Peuple cherchera-t-il à se libérer des fraix de la contrainte.

C'est, me dira-t-on, précisément ce qui fait la différence : la contribution du Souverain est volontaire, & l'autre est forcée; en conséquence, à forces égales, la derniere doit toujours beaucoup plus traîner que la premiere. On pourroit ainsi m'arrêter sur tous les détails de mes raisonnements, & m'obliger de la sorte à faire des volumes, tandis que je ne m'étends déja que trop. Je ne nie pas qu'un des plus puissants moyens d'accélérer la circulation des deux dettes dont il est ici question, ne fût de traiter les Peuples comme des hommes, & non comme des automates; de leur faire sentir que leur subvention, qui opere le bien général de la Société, est un tribut à la nécessité, & non au pouvoir arbitraire. Nous voyons tous les jours des Nations qui ne peuvent en aucun sens nous être comparées, nous tenir tête par des efforts prodigieux, uniquement par ce secret-là. Mais ceci est hors de mon sujet quant à présent. J'embrasse assez & trop du physique, sans m'étendre encore sur le moral.

Tout le secret donc de la vivification intérieure, est que le Prince porte sa dépense aux lieux où sa recette languit, ou que, si de plus pressants arrangements l'empêchent de suivre cette méthode, il diminue du moins cette recette en proportion du reversement qu'il y peut faire; car je ne connois bourse d'où l'on puisse toujours tirer sans y remettre.

L'Auteur des Réflexions politiques sur les Finances & le Commerce, Livre presqu'entiérement destiné à combattre un paradoxe de l'Essai politique sur le Commerce, touchant les avantages que ce dernier suppose au haussement des monnoyes, fait un raisonnement qui m'a paru terriblement arithmétique. Cet Ouvrage, que je crois fort beau, m'a tellement suffoqué de millions & milliards, qu'ils me papillotoient devant les yeux, & que mon intellect sembloit être à la table du Roi Midas le jour qu'il eut la faculté de changer tout en or. Il entreprend dans un Chapitre long & raisonné de calculer comment Louis XV. est beaucoup plus pauvre que ses prédécesseurs. Cela se rapporte assez à un certain axiome d'un Ancien, qui disoit qu'il n'y avoit rien de si fou qui n'eût été soutenu par quelque Philosophe. Quoi qu'il en soit, celui-ci ne s'en tire pas mal; mais dans un état de détractions à faire sur les revenus de Louis XV. il commence par cet article-ci. " 1°. L'Auteur du „ détail de la France dit que François I. avoit „ un cinquieme moins d'Etats que Louis XIV. „ ainsi il faut d'abord déduire pour ce cinquie- „ me 40000000.

Voilà ce qui s'appelle une politique bien dépendante de la science des nombres. Ne diroit-on pas que la terre est un champ semé de livres, sols & deniers, & qu'en étendant son empire, on s'approprie aussi la récolte. En ce cas le Roi de France ne seroit qu'un petit Prince devant le Mogol, le Czar & le Tartare. Il est cependant de fait que les Annales entieres de l'humanité ne nous montrent aucune puissance approchante de celle de Louis XIV. dans son temps de splendeur, pas même les Romains.

Qu'est la Hollande sur la carte? Je dis plus, qu'est la France sur la mappemonde?

Si toute la terre étoit cultivée & vivifiée selon mon systême, ce qui fait une idée digne de Sir Politick, encore ne seroit-il pas vrai qu'un Souverain qui accroîtroit ses Etats d'un cinquieme, devînt plus puissant en la même proportion. C'est souvent tout le contraire: non-seulement à cause du peu de convenance de certaines possessions, (car chacun sait, par exemple, que l'isle de Corse nous vaudroit mieux que les isles de Rhodes, de Crete & de Chypre ensemble;) mais encore en ce que les membres trop éloignés ou obstrués, & où le cœur ne sauroit repousser le sang & le chyle nécessaires à la nutrition & répercussion, ne sont propres qu'à épuiser la masse, & faire tomber en langueur le reste du corps.

Prenons une forme de calcul moins fautive, quoique moins arithmétique. Un Prince est puissant en proportion du nombre d'hommes auxquels ils commande, & de ce que valent & savent faire ces hommes. Pour démontrer cet article, reprenons quelques-unes des inductions ci-dessus.

Il est prouvé par les faits & par ce que nous venons de dire, qu'un Prince ne peut rien tirer de son Peuple qu'il ne soit obligé de lui rendre de la main à la main. Le Roi, selon le Livre d'or dont je parlois tout-à-l'heure, a deux cents millions de revenu. S'il vouloit, comme tout homme rangé, avoir une année de son revenu devant lui, il causeroit un étranglement singulier à la circulation; ou si ce n'est à la premiere année, elle seroit du moins totale quand il en auroit amassé trois, ce qui pourtant est bien permis.

Quand Tibere eut cette fantaisie, il fut obligé de remettre de l'argent en circulation en prêtant sur l'hypotheque des terres. Or, un Prince qui prête sur gage, selon le rite du Patriarche Joseph, qui fit faire ce commerce-là au Roi Pharaon, feroit mieux de donner, quitte à reprendre lors du besoin. Ainsi donc le Souverain ne peut recevoir qu'il ne reverse, & par conséquent toute la puissance qui gît en millions de revenus n'est autre chose que recevoir & donner, & le Prince à cet égard n'a aucun avantage sur le garde de son trésor; car nous venons de démontrer que s'il prend où il lui plaît & donne de même, il ruine tout. Or, le pouvoir de mettre le feu à sa maison ne fut jamais regardé comme un degré de puissance. Mais en supposant que cet or fût tout à lui, & qu'il pût en faire ce qu'il lui plairoit, si faudroit-il qu'il achetât des hommes pour sa gloire ou pour son plaisir. Or, les hommes achetés valent la moitié moins pour la gloire, & les femmes mêmes pour le plaisir. Le mot célebre de Cyrus: *Mes Sujets me gardent mes richesses*, n'est donc pas si romanesque que le pourroit croire un Conseil des finances; & il est vrai de dire qu'un Roi bien obéi & aimé d'un Peuple nombreux & adonné à l'Agriculture, dans un pays où la circulation est bien établie, où l'aisance est dans la sécurité plutôt que dans la consommation, où l'économie est d'habitude, de prévoyance, & jamais de nécessité absolue, où la police est exacte & févere, & où la confiance est bien établie entre le Peuple & son Souverain; le Roi, dis-je, d'un tel Etat peut se passer d'amasser des trésors, & regarder comme ses revenus tous ceux de ses Sujets. Pourquoi cela? C'est qu'en général les besoins de l'Etat ne sont

autre chose que la néceſſité d'un plus grand reverſement d'un tel ou tel autre côté; ce qui ne fait au fond qu'une accélération de circulation dans ces parties-là, & un ralentiſſement dans d'autres parties. Or, cette néceſſité ne ſauroit jamais rompre entiérement l'équilibre, ſi l'on obſerve les regles & la balance établies ci-deſſus.

Mais, dira-t-on, le Prince a des dépenſes à faire au-dehors en temps de paix, & plus encore en temps de guerre; & cette partie, qui ne ſauroit être reverſée ſur ſon Peuple, exige une plus forte balance de ſon côté.

Pourquoi cela? N'a-t-il pas auſſi des revenus qu'il tire de l'Etranger? S'agit-il ici d'ailleurs de la fortune d'un Particulier, qu'on peut aſſujettir à tous calculs de détail? Le Prince a des Ambaſſadeurs au-dehors; mais les Etrangers en ont chez lui. Il paye des ſubſides; mais c'eſt à des Puiſſances pauvres & qui rapportent bientôt cet argent, & celui qu'elles peuvent avoir d'ailleurs, pour emporter de chez nous le fond de leur luxe & de leur conſommation.

En temps de guerre, c'eſt autre choſe. Il eſt certain que ſi nous avions chez nous des haras en bon état, nous ne ſerions pas obligés de faire paſſer tant d'argent à l'Etranger pour remonter la Cavalerie, atteler l'artillerie & les vivres. Quant aux magaſins, je ne prêche ici autre choſe que de mettre nos terres en état d'y fournir, & de rendre nos communications propres à faire accourir du centre du Royaume à ſes extrémités toutes ces fournitures avec plus de facilité que nous n'aurions celles de l'Etranger. Pour ce qui eſt des expéditions éloignées, elles n'entrent point dans mon plan: perſonne n'ignore qu'elles ſont ruineuſes, & plus pour les François que

pour tous autres. Ce ſont les temps de délire du corps politique ; il n'en eſt point qui n'ait ſes maladies. Je ſais que la perfection des choſes d'ici-bas, autrement dit, la République de Platon, eſt une belle & folle idée : ainſi donc il faut des inconvénients. Il eſt des maladies indiſpenſables ; mais c'eſt beaucoup que d'en connoître la marche & d'en prévoir les effets, afin de ſavoir du moins le remede aux maux qu'on n'a pu prévenir.

La France organiſée & vivifiée ſelon mes principes, n'aura guere d'ennemis à craindre : nous ſommes aujourd'hui guéris de la manie de nous en chercher. Quant à ceux que l'envie de notre proſpérité, & la cupidité d'envahir le Commerce de l'Univers, pourroit exciter contre nous chez un Peuple fort de génie, de travail, de reſſources, & plus encore de cette vigueur d'ame qui tourne tout en paſſion, nous ne pouvons rien contre lui à cauſe de ſes barrieres : que pourra-t-il contre nous, quand notre ſageſſe voudra nous en ſervir ? Emules autrefois de notre gloire militaire, les Anglois poſſédoient alors nos Provinces les plus belliqueuſes, & ſans faire tort à leur valeur toujours reconnue, on peut dire qu'ils gagnerent des batailles par nos Gaſcons. Généreux d'ailleurs, ils ne nous haïroient pas ſi nous étions mépriſables, comme ils veulent quelquefois ſe le perſuader. Le coup d'œil de nos campagnes, l'air miſérable & deſſéché de la plupart de leurs Habitants, les irrite & leur perſuade notre aviliſſement ; mais n'euſſent-ils de déſavantage vis-à-vis de nous, que celui de regarder la Royauté comme ennemie ou ſuſpecte, tandis que nous lui ſommes unis & d'eſprit & de cœur, c'eſt un vice intérieur qui tôt ou tard

les forcera à l'action corrosive sur eux-mêmes. Mais loin de me complaire dans des idées de leur décadence, ce qui seroit voir de loin, mon systême est de regarder l'humanité entiere comme une même famille divisée en plusieurs branches. La branche ainée en Europe doit être la France. Assez & trop long-temps elle a fait voir à toutes les autres, que réunies contre elle, elles ne pouvoient l'accabler qu'en s'accablant elles-mêmes. Il est temps aujourd'hui de leur apprendre qu'elle ne veut valoir que son prix, être l'arbitre du monde pour en faire le bonheur comme celui de son Peuple, éteindre tout privilege exclusif, & n'en laisser qu'à la nature & au travail. C'est là la seule Monarchie universelle qui ne soit point un rêve.

Mais je suis moi-même émerveillé du ronflant de ma peroraison. C'est faire un beau saut de la charrue à la Monarchie universelle; Cincinnatus n'étoit rien auprès.

Ce n'est pas la derniere fois qu'on s'appercevra que je laboure un champ fort uni, & qui souffre tout; mais ne vous y trompez pas, tout est ici-bas lié par des chaînons nécessaires, & un bon Traité de l'Agriculture en grand pourroit porter le titre de la these de Pic de la Mirandole : *De omni Scibili*; à plus forte raison un Traité de la population. J'en reviens pourtant à mon principe fondamental: *Aimez, encouragez l'Agriculture*; il n'y a rien de grand & d'utile où vous ne puissiez atteindre par cette attention.



CHAPITRE III.

Justice & Police.

NOus avons dit que les liens d'un Empire étoient la force & la justice. J'ai ébauché ci-dessus comment le Prince peut tirer de son Peuple ce qui constitue la force, sans l'épuiser & par conséquent se ruiner lui-même. La Justice ne peut être assujettie de la sorte à des mouvements physiques. Il est de fait néanmoins qu'elle doit être mise en circulation & soumise aux mêmes regles, pour que l'organisation d'un Etat soit parfaite, c'est-à-dire, pour opérer la vraie prospérité. Il faut avouer encore qu'à cet égard nous laissons bien loin derriere nous toutes les autres Nations de l'Europe; mais il est en cela, comme en toute autre chose, moins question de se flatter, que de connoître le mieux & d'y tendre

La Justice n'est autre chose que la conservation des droits respectifs de chaque individu. En conséquence, qui dit la Justice, dit tout, & toutes autres parties du régime politique ne sont que des subdivisions de celle-là. Quand on a dit que les Loix devroient être immuables, on a bien dit sans doute; car l'inconstance est l'opposé diamétral de la stabilité. Les Loix de la création, conservation & régénération, sont toujours les mêmes : c'est pour nous le grand modele. Les Souverains, images ici-bas de la Divinité, ne sauroient trop l'imiter dans cette respectable uniformité. Mais de même que, selon les Loix mêmes de la nature, la masse physi-

que s'altere en certaines parties, tandis qu'elle profite dans d'autres, le corps politique éprouve de semblables variations, & l'attention du Régisseur général doit être de le suivre dans ses changements de détail, pour remédier au mal inévitable, pour ramener le bien possible.

Je m'explique par un exemple. La cupidité fut & toujours sera le principe de tous les désordres de la Société. Dans les temps grossiers elle opéroit les usurpations, les violences; dans les siecles éclairés elle agit par la subtilité, l'intrigue, la séduction. Le principe est le même, & la Loi générale contre la cupidité doit être la même aussi; mais les soins de l'attention, les moyens réprimants peuvent-ils être de la même espece? Non, sans doute.

L'abondance de l'or & des métaux a fait dans la Société les mêmes changements dans cette partie, que dans celle que nous traitions dans le Chapitre précédent. Ils sont immenses au coup d'œil dans la premiere, puisqu'au lieu de la subvention personnelle, ou en denrées périssables & d'un transport presqu'impossible, l'or en présente un d'un petit volume; propre à tous usages, & sur-tout presqu'aussi facile à tirer de loin que de près. Nous avons cependant démontré que ce n'étoit qu'une facilité donnée aux premiers moyens, & non un moyen de plus, & que si le taux & la circulation de cette espece de subvention n'étoit gouvernée par les mêmes regles qui avoient établi la premiere & sur les mêmes principes, elle ne pouvoit durer sans entraîner la ruine d'un Etat. Je démontrerai la même chose sur la Justice. Je donnerai même à cet égards quelques-unes de mes idées sur le mieux, puisque j'ai pris cette liberté sur les autres

tres

tres parties. C'eſt aux hommes verſés dans ces matieres, & à qui la Providence a départi le génie de connoître & le pouvoir d'agir, d'ajouter aux conſéquences, & d'en tirer les effets. *Erudimini, qui judicatis terram.*

Ramenons le Royaume dont nous parlions ci-deſſus, dans l'état où il ſe trouvoit avant que l'or & l'argent y euſſent établi la facilité des communications. Les Loix civiles y devoient être infiniment plus ſimples, puiſqu'on n'y connoiſſoit alors qu'une ſeule ſorte de biens, à ſavoir, la terre & ſes fruits.

Cette idée ſeule eſt capable de fixer bien des idées vagues qu'on reçoit, & qu'on répete ſans examen. On ſe plaint tous les jours de la multiplication de Loix, d'explications, de cas, de formes, & autres embarras dont le régime civil ſe charge continuellement; c'eſt une ſuite naturelle de l'extenſion dans l'eſpece & la quotité de nos biens. Sans les rapports intérieurs, les Juges-Conſuls, la Bourſe, &c. nous ſeroient inutiles. Otez le Commerce extérieur, il ne faudra plus ni Amirauté, ni Douanes. Les Avocats, les Notaires, les Procureurs ſont au double de ce qu'ils étoient: ainſi ſont les affaires; & qui n'a rien, n'a plus d'affaires. Plus un bâtiment ſe charge, plus il lui faut d'étais; plus une Ville ſe peuple, plus les réglements de Police doivent ſe multiplier. C'eſt un mal pour chaque individu, cela peut être; mais c'eſt une néceſſité pour le général. Nous aurions trop d'avantage ſur nos prédéceſſeurs, ſi, en découvrant de nouvelles ſources de biens & de commodités, nous n'avions pas acquis auſſi plus de ſoins & d'embarras. Un Souverain qui voudroit d'une part abréger le Code de ſes Sujets, & de l'autre étendre leur

industrie, chercheroit la pierre philosophale. Revenons.

Les Loix civiles seroient donc très-simples dans l'Etat privé de métaux. La distribution de la Justice seroit, comme parmi nous, un droit de la Souveraineté; mais à l'administration duquel le Prince seroit obligé de préposer des Commettants, se réservant uniquement les cas majeurs & privilégiés, & donnant d'ailleurs à ses Préposés une autorité sans bornes pour tous autres cas. Ces Préposés principaux seroient encore obligés d'en commettre d'autres dans les différents Cantons de leurs départements, en observant la même hiérarchie; & passant ainsi de subdivisions en subdivisions, toute l'organisation de la Justice & Police d'un Etat, semblable aux rayons du soleil, partiroit du centre toujours agissant, & se répandroit jusqu'à la circonférence pour tout éclairer & vivifier.

Mais attendu que, comme je l'ai dit, les débats naissent des affaires, & les affaires de l'industrie & du mouvement, il y auroit nécessairement plus de tout celà autour du Souverain d'abord, & ensuite dans les lieux où ses principaux Agents feroient leur résidence, attendu qu'il y auroit plus de moyens de fortune, plus d'activité, plus d'appas enfin pour la cupidité. C'est ainsi que les biens & les maux se compensent toujours d'eux-mêmes dans les choses d'ici-bas. Il se trouveroit donc tout naturellement que cette partie de la mise du Souverain, qui consiste en la distribution de la Justice, seroit distribuée dans les mêmes proportions que la premiere qui consiste en force & protection; c'est-à-dire, qu'aux lieux d'où le Souverain tireroit le plus de profit, il seroit aussi forcé de

fournir une portion de Justice, s'il est permis de parler ainsi, plus attentive & plus détaillée, & qu'à ceux dont il tireroit moins, il faudroit aussi moins de cette sorte de secours.

Telle étoit & devoit être naturellement l'assiette de la distribution de la Justice dans un Etat sans métaux. Nous avons dit que les métaux étoient agent utile, mais non substance dans le corps politique. Telle donc doit-elle être aujourd'hui, & le Gouvernement sage doit avoir autant d'attention pour conduire cette partie de la circulation d'après ces principes invariables, qu'il en a pour diriger en conséquence l'autre partie dont nous traitions dans le Chapitre précédent, c'est-à-dire, la Finance.

En conséquence, comme selon la constitution des choses tout le suc alimentaire reflue naturellement & nécessairement vers le cœur, & que l'emploi de celui-ci doit être de le repousser avec vigueur jusqu'aux extrémités, telle doit être aussi la marche du suc moral, & de la Justice comme de la Finance: sinon une des portions de la mise du Souverain manquera aux lieux d'où il doit tirer sa prise; bientôt cette portion entraînera l'autre, & la paralysie en sera tout aussi prompte & aussi dangereuse.

Examinons maintenant si nous ne sommes pas déja dans la voye de cette sorte d'inconvénients, & supposé que cela soit, le remede est tout trouvé par le même ordre de soins que j'ai tracé tout-à-l'heure relativement à l'autre partie.

Il faut sans doute moins de sang pour la nutrition des extrémités du corps, que pour celle des parties voisines des principes de la vie: aussi la nature y a-t-elle pourvu, & les vaisseaux se subdivisent & ramifient pour se porter dans tou-

tes les parties, selon leurs différents besoins; c'est l'état de santé. Mais ce qu'il leur en faut n'est pas moins indispensablement nécessaire, proportion gardée. La privation du suc entraîne dans ces parties l'engourdissement & la mort; & quoique cette sorte d'atteinte ne cause pas à la masse une révolution aussi subite que le feroit une obstruction dans les parties nobles, toutefois le dépérissement en est d'autant plus fâcheux, que les moyens de rétablissement s'y portent avec moins de vigueur. Il en est ainsi du défaut de circulation dans les parties éloignées du corps politique; mais nous ne parlons ici que de la partie de la circulation qu'on appelle Justice.

Le Souverain, & ce qu'on appelle le Gouvernement, sont en cela, comme en toute autre chose, le principe de la vie: les Tribunaux supérieurs sont les parties nobles; les Tribunaux du second ordre, les arteres; & ainsi du reste. Nous sommes d'abord convenus que nous tendons vers la dépopulation; nous en avons déduit les causes de détail, & désigné en quelque sorte les moyens d'y remédier. Examinant ensuite la chose en grand, nous avons touché les grosses cordes de l'harmonie politique, & surtout celle qui est le Dieu de nos jours, *la finance.* Nous en sommes à la Justice & Police: nous venons d'en ramener tout l'art & l'ensemble à ces principes simples, qui seuls en tout Art sont la route du vrai. Entrons dans les détails à cet égard. Je me permets tout, certain que je n'ai envie de choquer personne, mais au contraire d'être de quelqu'utilité à mes freres en général & en particulier.

Il est aisé de remarquer chez nous la même

strangurie dans la partie dont il s'agit, que dans toutes les autres. Les Villes, & sur-tout la Capitale, sont chargées de plaideurs, chicaneurs, &c. En même-temps que les Parlements se plaignent que toutes les affaires principales leur sont enlevées, ils se trouvent néanmoins surchargés de travail, malgré l'énorme multiplicité de leurs Officiers, dont les nouvelles créations furent une ressource dans les besoins de l'Etat, & non un effet de la nécessité. Dans le même temps, la plupart des Sénéchaussées, Présidiaux, & autres Jurisdictions subalternes des Provinces & de la Campagne, tombent & ne sont plus servies; les Charges s'y voyent doubles & triples sur la même tête; & j'en connois où un seul Officier est Chef, Membres, & Gens du Roi; de façon que, si l'on vouloit représenter à ce Tribunal, ce ne pourroit être que la scene de Maître Jacques dans l'Avare. Tout le monde sait cela comme moi. En un mot, tout plaide dans les Villes, & ce moyen de force y ramene encore une infinité d'habitants. Or, dans une foule, le plus foible est toujours le plus froissé. La Justice cependant n'est autre chose que l'appui du foible. Cette méthode donc va directement contre l'objet de la chose.

Revenons toujours à ce que c'est que la circulation. Nous avons dit que le Gouvernement devoit repousser sans cesse l'argent aux extrémités de l'Etat, parce qu'il est de l'essence de sa constitution de l'en attirer, ainsi que le cœur repompe & repousse le sang : il doit en être de même de la Justice. Le Gouvernement l'exige sans cesse des Sujets en obéissance, amour & subvention; il faut la lui rendre en jugement & police.

Mais si le cœur disoit : *Pour être sûr que le*

chyle, le suc nerveux, celui de la moëlle & des os se fassent mieux, je veux que toutes la composition s'en passe ici, il intercepteroit les fonctions de toutes les glandes, & étoufferoit lui-même par l'embarras de tant de sucs qu'il ne sauroit renvoyer que corrompus à leur destination : ainsi font tant & tant d'Arrêts du Conseil, du moins à ce qu'on prétend ; & dût-on en donner un pour *casser* mon Livre, pourvu qu'on le renvoye à ses premiers Juges, je m'en consolerai. Si le cœur disoit encore : *La poitrine me couvre ; il n'est pas juste que ses sucs se tirent de si loin, & je m'en charge. La plante des pieds se plaint de ce qu'elle est mal nourrie dans son canton ; je m'en charge aussi*, ce cœur mal avisé auroit inventé les droits de *Committimus*, & *les évocations.*

Si un homme en charge se trouve mieux à la Capitale, qu'il y demeure, & abandonne ses procès au loin à des Agents. Si des Moines prétendent que les Juges du Canton les tondent de près, c'est qu'ils ont cessé de l'être de par leur Fondateur ; qu'ils se souviennent du mot de saint Ambroise : *Le premier intérêt de l'Eglise est la charité*, & ils trouveront de bons Juges par-tout. Je sais que tout cela est fort aisé sur le papier, & qu'on me dira que ce n'est que par de bonnes & fortes raisons qu'on a fait ces changements dans l'ordre civil. Je réponds que les inconvénients de détail ne doivent point nous tirer des principes généraux, que ce sont les exceptions qui ont ouvert la porte à tous les abus, & que sans répéter ici ceux que je viens d'établir, il est de fait qu'injustice *au près* vaut mieux que justice *au loin :* eh ! quelle justice, bon Dieu ! Je laisse aux Juges, aux Inter-

pretes, aux Clients, à dire ce qu'ils en pensent.

Le Prince ne doit que ce qu'il peut; il doit à tous ses Sujets la justice la plus prompte & la plus commode. Les abus de détail appartiennent à la nature corrompue; il ne tient pas à lui qu'Adam n'ait péché : mais tous les maux de corruption, de faveur, d'ignorance, de hâte, d'impuissance, qui naissent du déplacement; tous ces maux, dis-je, sont des vices du Gouvernement. Il ne sauroit donc trop réserver sa vigilance pour les objets principaux, & renvoyer les détails à leur source. C'est un des principaux secrets pour ranimer la population.

Il est, par exemple, des Tribunaux à qui par leur création on attribua en dernier ressort les causes jusqu'à la concurrence de deux cents cinquante livres : on les a laissés en cet état, sans penser que deux cents cinquante livres d'alors représentoient mille livres d'aujourd'hui, & conséquemment on a laissé rétrecir leur ressort de trois quarts.

L'accroissement d'ailleurs des affaires, par les raisons que j'ai déduites, eût dû engager à subdiviser de nouvelles attributions à tous les Tribunaux subalternes plutôt que de leur en retrancher. Le Parlement de Paris rend la justice à un grand tiers du Royaume; le peut-il? Il assure qu'oui; & je dis que non : plus croyable en cela, parce que j'ai vu sur les lieux, dans les Cantons de son ressort les plus éloignés, combien le pauvre est à plaindre d'être menacé d'un déplacement de cent lieues, pour aller plaider dans le Pays du monde où l'argent échappe le plus promptement & le plus nécessairement des mains de l'Etranger.

Vous qui voyez un troupeau paître le chaume

voisin, enlevez un mouton à ce berger; ce pauvre homme va porter sa plainte au Juge du lieu: si ce Juge inique ou ignorant adjuge le mouton au voleur, le pauvre perd un mouton. Mais en supposant qu'à trente lieues delà on lui rende justice, il a vendu six de ses moutons pour subvenir aux fraix du voyage & de la poursuite, tandis que le reste a été mal soigné: si cette Justice en dernier ressort est à cent lieues, adieu tout le troupeau.

Pierre, au Village, est un Patriarche connu, Laurent est un frippon avéré: le Juge voisin sait cela, & en tire des conséquences au moment où ces deux hommes paroissent devant lui. La Loi le voulut ainsi, & dans sa simplicité premiere ordonna qu'on eût égard à la réputation personnelle: cette sorte de lumiere s'évanouit dans l'éloignement; la distance fait pis encore, elle tourne les différences personnelles à l'avantage du dernier. Les succès de l'honnêteté sont lents & solides, ceux de son contraire sont prompts & passagers; mais ils durent au moins le temps d'une Instance, & Laurent dévalise Pierre par les mains de la Justice. Du petit au grand, il est des *Pierre* & des *Laurent* de Villes & de Provinces. A Dieu ne plaise que je prétende inculper la vigilance du plus ancien & du plus respectable Tribunal de l'Europe; mais Paris seul donne plus d'affaires que trois Provinces; & les Provinces vastes & éloignées de son ressort, telles que l'Auvergne, le Lyonnois, le Berry, le Poitou, la Champagne, devroient avoir leurs Parlements. J'ai connu plusieurs des Parlements de Province: par-tout j'ai vu des aigles en affaires, des hommes d'une probité antique & recommandable, des principes élevés d'honneur & de

justice, une connoissance profonde des Loix, des usages & du droit public; des hommes enfin, des Magistrats, des Jurisconsultes, des Praticiens qui auroient brillé à Paris. Si d'une part l'émulation que donne un vaste Théâtre, si l'habitude des grandes affaires, & les secours qu'on tire des talents d'autrui dans un Pays où tout se rassemble, concourent à former de grands hommes dans la Capitale; de l'autre, ces avantages se trouvent compensés dans les Provinces par la paix d'un séjour plus tranquille, par l'éloignement de tous appas corrupteurs de la fortune, la facilité de l'étude & des réflexions, toutes choses refusées aux Habitants de la Capitale. Et n'est-ce rien que de multiplier dans son Pays les hommes de tête & d'étude, les hommes capables de servir l'Etat & les Particuliers? Qu'on prenne garde d'où sont sortis les Gens de Lettres & de cabinet, les Artistes célebres qui ont éclairé & illustré la Nation, on verra en général que c'est des Provinces, où de semblables écoles animent & instruisent la jeunesse.

Mais, dira-t-on, en proportion de ce que les Tribunaux subalternes sont éloignés de la Jurisdiction supérieure, ils deviennent plus forts & sont mieux servis, & les Habitants de leur ressort les regardent comme Juges souverains dans la crainte d'un déplacement qui feroit perdre également les deux Parties. Cela peut être entre deux contendants égaux, ou à-peu-près; mais sitôt que l'un des deux est plus fort que l'autre, cette crainte de sa Partie est un avantage pour lui. Or, comme le dû de la Justice est d'égaliser tout le monde, il se trouve qu'elle fait en cela précisément le contraire de son devoir. En un mot, tout ce qui attire la Justice hors des

lieux de son exercice, étrangle la circulation & desseche la Population.

La Police est une autre sorte de Justice momentanée, qui est encore moins transportable de sa nature, s'il est possible, que la Justice réglée, & qui cependant prend parmi nous la même route.

Supposé qu'on etablît un jour dans les Provinces des Préposés à la Justice, Police & Finance, (Acteurs aussi nécessaires sur le Théâtre politique que l'étoit la Rancune à la Comédie, quand il représentoit à lui tout seul le Roi, le Ministre & l'Ambassadeur, & semblables aux *Missi Dominici* des Empereurs qui détruisirent tout ordre dans l'Empire Romain, & préparerent sa chûte rapide en mettant au désespoir les Peuples des Provinces) ces gens-là seroient tout dans l'Etat, s'ils étoient ce que porteroient leur titre & leurs prétentions; & il ne faudroit que trente-deux hommes, pour gouverner tout le Royaume. Mais fût-ce le Royaume des Taupes, ils y seroient bien embarrassés. Dans le fait, ce ne seroient que frêlons dans la ruche, qui vivroient sur la part d'autrui. Les Cours des Aides, & autres de Finance, ont un ressort naturel pour cette partie; & dans les cas principaux (l'on en trouve aisément de tels aujourd'hui en fait de Finance) les compagnies ou troupes de Financiers s'adressent au Conseil pour délier le nœud Gordien. Les Parlements & autres Tribunaux de leur ressort ont la Justice & la haute-Police; & quant aux cas particuliers & momentanés, les Provinces ont leurs Officiers Royaux & Municipaux, Prévôts, &c.

Ces Chrysologues seroient donc un hors-d'œuvre à tout cela; & tout ce qu'ils pourroient

intercepter de ces portions de circulation, ne sauroit former qu'une loupe énorme & accablante s'ils étoient actifs & ambitieux, moindre, mais toujours difforme, s'ils étoient tranquilles, & ce qu'on appelle bornés. Cependant ils se mêleroient de tout dans le fait, & cette Jurisdiction bottée empiéteroit chaque jour davantage sur tout autre ordre de Jurisdiction. Qu'arriveroit-il delà? Séduction, présents, désordres, murmures, plaintes, telles que la Police en occasionna toujours; mais avec la différence, qu'au lieu que celles qui s'élevent contre les Jurisdictions réglées sont rarement accueillies de la croyance publique, la moindre voix qui parle contre un Officier isolé & absolu est sûre d'être accompagnée d'une infinité d'autres par acclamation & par écho.

D'ailleurs cette sorte de Jurisdiction, si l'on pouvoit l'appeller ainsi, se mêlant d'une part des plus petits détails, n'ayant de l'autre de Supérieurs qu'à la Cour, intercepteroit nécessairement tout ordre de Jurisdictions, & rameneroit presque toutes les affaires à la Capitale; ce qui seroit précisément la direction opposée à celle que nous avons dit qu'il falloit donner à la Justice. Delà la désertion des Provinces, d'où ceux qui seroient en état de vivre à Paris se retireroient pour toujours & que ceux qui ne pourroient transférer leur domicile quitteroient à temps du moins, & ce temps seroit quelquefois de la moitié de la vie. Il est même peut-être à considérer que cette désertion priveroit les Provinces, non-seulement de la dépense qu'y devroient faire ceux qui s'expatrieroient de la sorte, à proportion du temps de leur absence, mais encore à proportion de l'augmentation de dé-

penses que nécessiteroit l'habitation de la Capitale.

Je suppose, si l'on veut, qu'il soit nécessaire que la Cour commette la révision de la manutention de la Police & Justice dans les Provinces à des Inspecteurs passagers & amovibles, & en conséquence moins sujets à se partialiser dans le Pays. J'avertis d'abord que ce dernier motif est une chimere. On remarqua en Angleterre que trois mois après l'expulsion du Roi Jacques, les entrées particulieres du Palais du Roi Guillaume étoient dévolues aux mêmes gens qui assiégeoient ci-devant le Roi détrôné. Oh! puisque cela se trouvoit chez ce Peuple infiniment moins souple que nous, chez un Prince éclairé & si opposé de caractere & d'intérêts à son Prédécesseur, on me passera de prévoir la même chose chez les Officiers que je suppose, qui dans le fait seroient les Rois de Provinces. De quelle race, tempérament & poil que soit la Pagode, on verra toujours les mêmes gens amis, féaux & favoris de l'autorité.

Mais je veux, encore un coup, que cette autorité de révision soit nécessaire; en ce cas, les plus graves Magistrats, les Conseillers d'Etat les plus recommandables seroient-ils trop bons pour exercer un emploi d'une telle confiance & suprématie? Au lieu de cela, je suppose qu'un jeune homme, à peine sorti des bancs de l'école, achetât une Charge de passe-par-tout, qu'il s'exerçât quelques années dans une partie judiciaire, au bout desquelles il partît pour une Province, & le voilà devenu l'arbitre souverain des fortunes & des vies des Citoyens. A peine sorti d'un noviciat si fatal aux Peuples, il les laisse à un autre Commerçant, & court faire un

second apprentissage dans quelqu'autre Province différente de la premiere en mœurs, Loix, usages & industrie; apprentissage plus dangereux encore que le premier, en ce que le nouveau Préfet se croit plus habile; & quand, à force de bévues, il commence à être instruit, il retourne à la Capitale, & rentre dans l'ordre civil qu'il avoit quitté il y a vingt ans : *Hoc fonte derivata clades.* Il est très-certain qu'un Etat gouverné de la sorte déchoiroit de ses forces réelles, & que la principale cause de cette décadence seroit là trop grande autorité & confiance accordées à ces *intrus.* Il y auroit sur cette matiere dequoi faire cent volumes, dont chaque page contiendroit des raisonnements plus convaincants & des faits plus démonstratifs les uns que les autres.

Supposé que cette autorité amphibie fût nécessaire, ne suffiroit-il pas qu'on laissât en ce cas à ceux qui en seroient revêtus la direction de ce qui concerne la Finance? Cette partie sera sans doute assez étendue & importante chez nos neveux, pour en faire encore les premiers hommes de l'Etat, & en vérité je crois que c'est assez; mais la Justice & la Police sont des ressorts trop précieux & trop sacrés pour devoir en confier jamais la direction en chef à des mains profanées par la rouille des métaux. *Avilir* l'autorité, est synonime à *l'anéantir.* Les Rois pensent quelquefois pouvoir transformer les hommes par les honneurs : ils le peuvent à un certain point; mais ce point est délicat, & qui l'excede, ne tient rien. Le casque sur la tête du lion, lui rend l'air plus noble & plus fier; sur celle de l'âne, c'est une caricature risible & pitoyable.

Comme j'ai dit ailleurs que le chef-d'œuvre de l'induſtrie humaine au phyſique étoit l'Agriculture, je pourrois avancer ici que le *Droit*, proprement dit, l'eſt au moral. On ne m'a rien appris dans l'enfance, moins encore dans la jeuneſſe, & je me ſuis appris peu de choſes depuis. Il s'enſuit que tout m'étoit neuf, hors le métier unique auquel on m'avoit élevé, & pour lequel on n'a eu que faire de moi : en conſéquence, j'ai été préciſément le contraire du Sage d'Horace, qui ne doit rien admirer; car à meſure que j'ai voulu conſidérer les différents reſſorts de la Société, les Sciences, les Arts dont l'humanité s'eſt enrichie, tout m'a paru admirable & profond.

Rien cependant ne m'a plus étonné en ce genre, que le Droit. Que de lumieres naturelles! Quelle droiture de ſentiment & de réflexion démontre cette belle Science dans ſes Fondateurs, Inſtituteurs & Réformateurs! Quelle vigilance de détail a enfanté la multiplicité de procédures dont les plaideurs impatients murmurent, faute d'en connoître le principe & les conſéquences! Quel contrepoids! Quel remede aux vices naturels d'un Gouvernement Militaire en ſa conſtitution, que l'introduction des Tribunaux toujours fixes & agiſſants, ſcrupuleux conſervateurs des formes auxquelles le pouvoir éclairé a bien voulu s'aſtreindre, prévoyant le regne du pouvoir aveugle! Que de ſageſſe dans l'enſemble de cette ſtructure, ſi c'eſt l'ouvrage de la prudence! Que de bonheur dans les divers incidents qui l'ont amenée à ce point-là, ſi c'eſt un effet de hazard!

J'ai oui de glorieux deſcendants des anciens Preux ſe plaindre que notre Nation ſeule entre

les modernes avoit perdu le droit d'être jugée par ses Pairs. Je ne sais s'il ne seroit pas plus difficile de prouver ce fait que d'en disputer; mais à voir la chose dans le point de vue où je la considere, la Magistrature est un Etat à part en France, & je ne vois pas en quoi l'on peut trouver la disparité. Quand Dieu daigna se désigner un culte, il voulut aussi que ses Ministres fissent un Etat distinct & séparé de la Société. Je sais que cela a ses inconvénients; & où n'y en a-t-il pas? Je pourrois même les détailler. Faudroit-il à cet égard parler pour les petits; Je dirois que l'homme le plus charitable peut sentir intérieurement combien il lui est aisé de se surprendre à faire moins de cas d'un pauvre né obscur, que d'un homme né quelque chose. La Loi elle-même a senti qu'on ne pouvoit empêcher cette difference, & a voulu qu'on y eût égard; le pauvre est décrété de prise de corps sur les mêmes sémi-preuves qui ne portent que le décret d'ajournement contre un homme de condition.

La Loi est sage en cela, parce que l'homme domicilié a plus de choses qui sont caution à la justice de l'exercice de ses fonctions; l'homme de condition est censé avoir l'honneur en sus.

Mais l'accusé quelconque est Citoyen, il est au moins homme; la Justice une fois assurée de sa personne, cette personne lui est aussi chere que toute autre. Cette personne intéresse plus à quelques égards tous ceux à qui elle est analogue, & par conséquent un plus grand nombre d'hommes. Il faut que la Justice convainque, non-seulement du crime, mais même de l'équité de ses procédures. Le pauvre Peuple croiroit-il jamais qu'un Magistrat de profession aura

autant d'attention à quelqu'un de ſa claſſe, qu'à un homme de la claſſe du Magiſtrat, lui qui croit voir chaque jour le contraire?

D'autre part, de quel œil les Grands verront-ils la ſellette au pied d'un Tribunal occupé par leurs inférieurs? Dans une Cour célebre un Juge y voyant un Gentilhomme, & ſachant que l'Accuſé alloit avoir des Lettres de graces, dit à ſes Confreres: *Meſſieurs, allons en avant, & faiſons ſentir à la Nobleſſe notre autorité.* Ainſi donc tous les états auroient des raiſons valables pour récuſer au criminel les Magiſtrats par état, & impairs de tout le monde.

Quant au Civil, on pourroit dire auſſi qu'un Gentilhomme aura confiance en ſes ſemblables; qu'un Soldat ſera ſainement jugé par des Gens de guerre; qu'un Savetier trouvera le point réel d'une conteſtation entre gens de ſon état; que chacun ainſi craindra la Juſtice, & non ſes Juges. Mais comment compoſera-t-on les Cours deſtinées à porter des Jugements entre gens d'états différents? On voit par les exemples de la fidelle impartialité des Jurés-Experts, &c. les inconvénients où jette la néceſſité de livrer les diſcuſſions à cette ſorte de parité. S'il eſt des Nations où la Juſtice ſoit exercée ſelon ce ſyſtême de parité, je doute que la Police qui y regne faſſe honneur à cette ſpécieuſe ſpéculation.

Dans la néceſſité donc d'une diſparité indiſpenſable, le plus ſûr pour le Citoyen eſt de relever l'état de la Magiſtrature au lieu de l'avilir. Outre qu'il eſt dans la nature humaine que le reſpect du Magiſtrat ajoute beaucoup à celui qu'il eſt néceſſaire qu'on ait pour les Loix, c'eſt que, d'entre les inconvenients oppoſés que j'ai

cités

cités ci-dessus, je crois ceux qui naissent de l'envie beaucoup plus à craindre que ceux qui viennent de la dureté. Je sens que l'amour que j'ai pour les petits, est dans le cœur, & celui pour les grands, dans la réflexion; & peut-être que si je devenois premier Ministre tout-à-l'heure, si, comme je l'espere, je ne prenois pas un malin plaisir à abaisser les Grands, j'en aurois l'obligation à l'avantage d'être parvenu à l'âge mûr, dans un état de vie privée & réfléchissante.

La vénalité des Charges de Magistrature en France, a souvent aussi fait une pierre de scandale. Que les Compagnies se considerent elles-mêmes dans les temps de trouble & d'émotion, & qu'elles voyent ce qu'elles seroient, si le scrutin leur donnoit des Confreres. Que l'autorité se rappelle les siecles de fer, où l'on établit & multiplia les Jugements par Commissaires, & qu'elle juge si les Compagnies recrutées, uniquement à la nomination de la Cour, seroient autres choses que des bandes de Commissaires.

Le surhaussement du prix des Charges à un certain point, est un mal, en ce qu'il écarte des places & des Tribunaux la médiocrité de la fortune, compagne ordinaire du vrai mérite; mais le luxe & les folles ou inutiles dépenses introduites dans les mœurs des Magistrats, & qui petit à petit passeront en usage & deviendront décence, sont le vrai principe de ce mal. On se rappelle encore avec admiration la modestie & la simplicité des mœurs des Anciens Magistrats, à qui la France doit sa conservation, & la Maison Royale sa Couronne. Mais il n'en est pas moins établi aujourd'hui qu'un homme, eût-il tout le mérite des De Harlai, De Thou, Duranti, Molé, &c. ne sauroit occuper une

place de Président à Mortier à Paris, s'il n'a dequoi tenir un état considérable, & une grande table dans les Vacations, outre l'énorme prix de sa Charge qui ne lui rend rien.

Le luxe gagne cet état précieux & respectable comme les autres. Tels qu'ils sont cependant, c'est encore celui de tous où l'antique désintéressement des François s'est le mieux conservé. Nul ne fait plus pour l'Etat & ne lui coûte moins (bien entendu que je ne comprends en ceci que les Magistrats, & nullement tout l'attirail de la chicane.) Sa propre considération, beaucoup trop rétrecie selon moi, lui suffit. Je n'ai suivi qu'un procès en ma vie, mais en différents Tribunaux, & c'est bien assez pour un spéculateur; c'est bien assez, dis-je, quand on l'a perdu: je n'en dirai pas moins cependant que j'ai trouvé chez les Juges des Domestiques affables, des maîtres patients, attentifs, qui m'écoutoient, qui m'entendoient, & que je ne pouvois, en sortant, m'empêcher d'admirer & de plaindre. Tout est client & clientelle dans le Royaume : je demande en quels autres lieux & bureaux on trouve cela?

Mais les Juges ordinaires & les Tribunaux naturels eussent-ils toutes les prétentions ensemble, des vues d'ambition de toute espece, un esprit de despotisme habituel, une fierté de mœurs incompatible avec la véritable équité, le tranchant & le dur d'un Prévôt enté sur la morgue du Tribunal, une balance enfin à tout poids & à toute mesure, &c. je ne sais sur quoi l'on pourroit espérer de trouver mieux dans les Juges d'attribution & de Cour. L'Etat de l'homme en général est une maladie habituelle; mais les plus mal-sains de tous, sont ceux qui respirent l'air

le plus corrompu. Toutes choses enfin étant égales, je le répete encore; *mieux vaut injustice auprès, que justice au loin.*

Les gens partiaux trouveront peut-être que j'en accorde beaucoup à la Magistrature, & cela précisément par l'habitude contractée depuis long-temps de lui vouloir tout ôter; c'est peut-être ce qui dans d'autres temps la rendit plus portée à usurper. Je tâche de ne point confondre les êtres, & je pense en même-temps que jamais gens de Justice ne furent propres au gouvernement en grand. Mais n'est-ce rien que d'entretenir la concorde entre Citoyens, d'assurer l'état des fortunes privées, qui, prises ensemble, composent la fortune publique, de conserver le dépôt sacré des Loix, de représenter la Police authentique, de fixer l'état des Citoyens? Je l'ai dit, toute Société déclinera toujours en proportion de ce que ces fonctions y seront moins estimées.

Au reste, le ressort principal, le plus important, comme aussi le plus délicat de la Justice & Police, ce sont les *mœurs*. De même que la charité éclairée cherche moins à secourir les pauvres qu'à empêcher ses semblables de le devenir, la véritable Police, la Police digne d'un grand Prince, d'un Pere du Peuple, de l'Oint du Seigneur, consiste moins à punir les crimes qu'à sécher le germe des vices en réchauffant & faisant éclorre celui des vertus. Divine vertu! quand les hommes n'auroient ici-bas de propriété exclusive, que celle de te connoître & de t'admirer, n'en seroit-ce pas assez pour que l'humanité méritât d'être heureuse & respectée, & pour nous faire un devoir d'employer nos foibles talents à mettre dans tout leur jour ses véritables intérêts?

Il n'y a dans le monde que le vrai & le faux; c'est ce qui constitue le bien & le mal. Nos passions n'ont rien en soi qui ait un caractere décidé; elles ne sont que mobile nécessaire. Dirigez-les vers le vrai, ce sont des vertus; vers le faux, ce sont des vices. Cette direction ne peut partir dans un Etat que de son pivot, *le Prince.* Maître des biens physiques par sa puissance, il l'est aussi des biens moraux par l'opinion : *Regis ad exemplum totus componitur orbis.*

Il paroîtroit s'ensuivre de cette opinion, que tout Etat, qui a un Souverain vertueux, doit être sous l'empire de la vertu; d'où l'on pourroit conclurre que fonder des vices accrédités dans un Etat, seroit en accuser la personne du Souverain; ce qui sans doute est un sacrilege pour un Citoyen homme de bien. Mais il s'en faut bien que cette induction ne soit juste. Le soleil porte dans son sein cette chaleur vivifiante qui est l'ame de toutes productions; il la distribue également par-tout. Ici elle excite la fécondité; ailleurs elle assemble les orages; plus loin elle seche des sables arides. Le principe est uniforme & constant; les accessoires en changent les propriétés. Ce sont ces accessoires qu'il faut principalement considérer dans la constitution du corps politique. Tâchons d'en faire la recherche dans la nature des passions.

L'ardeur d'acquérir est le principal mobile de l'humanité. Toutes les passions (si l'on en excepte quelques affections brutales qui n'ont qu'un objet momentané, & qui sont trop basses pour être comprises dans l'ordre des passions) se réunissent en cet unique point. Ce bloc de passions, toutes les mêmes dans leur principe, doit né-

cessairement s'entre-choquer dans ses parties, & ce sont les éclats dangereux qui partent de ce choc (éclats propres, s'ils n'étoient réprimés, à embraser & dissoudre à chaque instant la Société) qui nécessitent l'attention de la Justice & Police.

Il n'appartient qu'à Dieu, toutefois par un miracle toujours subsistant, de contenir dans des bornes prescrites un Océan d'eaux toujours mobiles, & dont la masse paroît recevoir à chaque instant des accroissements. Ce miracle passe également l'intellect humain & son pouvoir. Un habile Ingénieur appellé pour garantir un Pays des eaux qui le noyent, n'imaginera pas de les contenir dans des retenues; ce seroit un projet fol: mais il considérera de quel côté il peut leur donner un débouché facile, & qui débarrasse le Pays submergé. Il fera mieux encore; il tâchera de les diriger de façon qu'elles puissent devenir utiles & profitables. Ces eaux sont la cupidité humaine. En vain chercheroit-on à les tarir; leur source est dans une portion de la nature indépendante du Gouvernement: plus follement encore entreprendroit-on de les contenir, leur volume croît à chaque instant; il faut changer leur cours & les diriger vers l'utilité publique.

Examinons maintenant quelle est cette utilité, purement en Calculateur & non en Philosophe. La cupidité est insatiable. Les biens physiques sont bornés, les biens moraux sont immenses: donc la cupidité doit être dirigée vers ces derniers, puisque ce n'est que par ce moyen que la cupidité de Pierre peut se satisfaire sans choquer, aigrir & combattre celle de Paul. Je dis plus; le pouvoir du Gouvernement est infi-

niment plus étendu dans le moral que dans le physique : je le prouve. Les biens physiques sont la santé, la jeunesse, la force, la beauté, la richesse, les dignités. De ces six portions, deux seulement dépendent du Gouvernement; le reste vient de la nature, qui ne reçoit de Loix que de son Instituteur. Il est vrai que le Gouvernement peut détruire les autres; mais il ne les sauroit donner. Or j'ai souvent dit que le pouvoir de détruire n'en est point un, & cela se sait, puisque le dernier des misérables peut, par un coup de désespoir, détruire un Potentat. Les biens moraux sont le désintéressement, l'honneur, la gloire, la générosité, & tout ce qui vient de la magnanimité; la probité, la Justice, la fidélité, & tout ce qui appartient à la vérité; la paix, la charité, l'amour, & tous les sentiments qui lient véritablement la Société; la vertu enfin, mot général qui comprend tous les biens d'ici-bas, & dont chaque partie est si belle & si délicieuse, que l'homme le plus corrompu ne peut s'empêcher de l'admirer dans autrui.

Ce sentiment d'admiration est une preuve du germe inné qui fermente en nous, que l'amour des faux biens, l'habitude & l'exemple ont émoussé dès l'enfance, & qui ne peut jamais être étouffé. Or, je soutiens que le Gouvernement peut par des attentions de détail, mais constantes, suivies, & toutes dirigées sur un grand plan, nous porter tous ou presque tous vers une ou plusieurs de ces vertus (car chacune d'elles va rarement seule) & faire germer en nous ce principe favorable, souverain bienfait de l'Etre suprême. Chacun sent la vérité de ce que j'affirme ici; l'Histoire la démontre par les faits : j'en déduirai quelques détails.

A l'égard de ce que je dis que ce champ est immense, & que les passions des hommes ne risquent point de s'y entre-choquer, c'est encore une vérité qui frappe l'entendement au moment où elle se présente. Qu'un homme acquiere une gloire éclatante dans le Ministere étranger ou civil, à la tête des Armées, dans la Magistrature, dans les Arts, &c. pour un petit nombre d'envieux qui en gémiront en secret, tout le reste y applaudit avec joye. Et quant à ce qui est des machinations de l'envie, examinez-en le principe, c'est presque toujours un amour bas des biens physiques.

Ce n'est plus le siecle où les Chevaliers Bayard, les Montholon, les Duranty mouroient aussi pauvres qu'ils étoient nés. Une haute réputation entraîne d'ordinaire une grande fortune, ou des places honorables, & dont le nombre est borné. Ce sont là les choses que l'envie prévoit & dévore. Crillon, Catinat, & d'autres que j'ai connus de plus près, n'avoient point d'envieux dans leur retraite; mais des admirateurs que leur vue seule enflammoit d'un utile desir de les imiter. Je ne nie pas cependant qu'il n'y ait des vocations d'envieux comme de toute autre chose. Aussi, quand j'ai dit que le Gouvernement pouvoit nous rendre tous vertueux, ai-je ajouté, *ou presque tous*; & quand j'ai choisi la gloire entre toutes les vertus pour établir mon principe, on ne peut m'accuser d'avoir choisi à mon avantage; car c'est de toutes, celle qui a le plus d'éclat, & qui par conséquent est la plus propre à exciter les contradicteurs. Mais est-il décidé que le principe, qui, corrompu, dégénere en envie, n'eût pu bien dirigé, devenir émulation? J'en doute.

Je dis donc que le pouvoir du Gouvernement a plus d'étendue sur le moral que sur le physique : je dis qu'il est de son intérêt de conquérir dans ce champ immense & sans bornes ; & s'il étoit question de prouver que l'intérêt, même physique, bien entendu devroit nous porter de ce côté-là, la démonstration seroit aisée & même triviale. Je me contenterai à cet égard de renvoyer au pas des Thermopyles, où trois cents Spartiates arrêterent un million de Perses.

Il en est ainsi de toutes les vertus : elles doublent, triplent & centuplent les forces réelles & physiques d'un Etat. En vain ferez-vous naître des hommes : si vous ne les rendez bons, sans que la foudre s'en mêle, ils s'entre-détruiront les uns les autres. Les Arabes & les Tartares ne sont pas encore assez séparés dans les déserts immenses qu'ils occupent & dévastent.

Mais la vertu est assujettie à des regles de circulation, ainsi que tous les autres ressorts politiques. La vertu du plus simple Particulier a trait dans sa sphere à l'avantage de son Canton, & par contre-coup à celui de l'Etat. Par ce rapport, le Souverain repompe toutes les vertus de la Société ; il doit aussi les rendre & les repousser jusques dans les plus bas étages. Si sa Personne, si son Conseil ne sont occupés que de l'intérêt physique, les sous-ordres, qui ont moins de principes d'élévation & d'occasion de les faire paroître, ne penseront qu'à l'intérêt aussi ; & cette idole de la basse cupidité déifiée ainsi d'hiérarchies en hiérarchies, parviendra jusqu'au Peuple, qui, borné par l'éducation, & avili par des fonctions pénibles, est moins propre à imaginer le grand & sentir le vrai, que toute autre classe de l'humanité. Dès lors plus d'obéis-

ſance que forcée & éludée par adreſſe, plus d'amour que feint & faux, plus de patriotiſme, plus d'autre lien enfin de la Société que ce vouloir incompréhenſible de la Providence, qui maintient quelquefois les Etats pour confondre notre raiſon, quand tout ſemble concourir à leur perte, juſqu'au moment où elle a décreté leur chûte, & où retirant ſa main toute-puiſſante, tout vole en éclats, comme feroit le monde entier, ſi la balance des éléments étoit perdue.

Or, comme, autant qu'il m'eſt poſſible, je prétends ramener au ſimple tous les rapports de la manutention politiqne, je ne m'écarterai pas dans la partie que je traite actuellement, de mon principe général, qui eſt que le Gouvernement ne doit ſe réſerver que les grands reſſorts de la manchine politique, perſuadé que quand ceux-là ſeront en regle dans ſes mains, les détails iront d'eux-mêmes. Si le Prince honore les hommes d'or, je ne dis pas de la protection qui eſt due à tout le monde, mais de ſa familiarité, du crédit, de ſon attention marquée, des choſes enfin qui attirent la conſidération; s'il ſourit à une méſalſiance honteuſe d'un Grand, & autoriſe par-là l'axiome des effrontés, qui diſent que c'eſt le ſeul moyen de relever la Nobleſſe; s'il permet que les ſervices ſoient meſurés au poid de l'or; ſi, quand il voudra départir quelque faveur domeſtique, il attribue au protégé quelque part & portion de finance, ſans prendre garde ſi cet heureux eſt d'un ordre à ne pas rougir de ce trafic; toutes ces choſes, & une infinité d'autres qui pourroient paroître de peu de conſéquence à l'affabilité du Prince, accroîtront à l'excès la cupidité de l'or & l'avarice, & cauſeront en conſéquence des ravages infinis dans

l'Etat. Si, au contraire, le Prince renvoyant les gens de fortune à leurs fonctions & à leurs places naturelles, réserve les distinctions, les places & la précieuse familiarité pour le mérite uniquement; si les belles actions sont honorées, les actions honnêtes remarquées, les grands talents accompagnés de grandes vertus, tirés de la foule & mis sur le flambeau; si le mérite des peres sert de titre aux enfants pour espérer, & d'encouragement; si le plus grand nom prostitué n'obtient que disgrace & marque d'indignation; bientôt vous verrez changer la face de la terre: de dignes Chefs ne placeront en sous-ordres que leurs semblables; de grades en grades, de subdivisions en subdivisions, la vertu reprendra la premiere place qui lui est si justement acquise; elle étendra ses rameaux dans toutes les parties de la Société.

Je l'ai dit, l'or est corrupteur, & il accélere à cet égard la pente naturelle de toutes les choses humaines vers leur décadence. Nous en discuterons les raisons dans la suite de cet Ouvrage. Plus notre industrie l'attire parmi nous, plus nous devons être attentifs à remédier par le régime ci-dessus, à ceux de ses effets qui sont pernicieux.

Depuis que la branche de la Maison Royale qui regne aujourd'hui est sur le trône, nous avons eu quatre regnes de Souverains doués de grandes vertus de Prince & de Particulier. Il est néanmoins de fait que nous nous sommes fort corrompus. Que seroit-ce, si ces métaux dangereux nous étoient parvenus sous des Princes cruels, injustes, avares, emportés? La corruption se glisse, revêtue des beaux noms d'adresse, d'habileté, de goût, &c. Je le répete: *Il n'y a dans*

le monde que le vrai & le faux ; c'est ce qui constitue le bien & le mal. Tout ce qui ne tend pas au vrai, loin de nous éclairer, nous aveugle d'autant plus irréparablement, que l'ignorance absolue se connoît & se défie d'elle-même, au lieu que la fausse science, enivrée de présomption, dédaigne tout ce qui n'est point elle.

Voudriez-vous me nier que nous ne nous corrompions? Suivons la trace de nos écrits, la regle est sûre. D'une part ils peignent les mœurs, de l'autre ils les font. Vous ne trouveriez d'abord que Romans de Chevalerie, romances & fabliaux jusqu'aux temps de la régénération des Lettres. Ces nouveaux dons apporterent leurs biens & leurs maux; & tandis que l'Etat se formoit par les secousses & crises domestiques qui lui causerent tant de travaux, l'histoire & les mémoires particuliers peignent l'état violent & les troubles, jeux de l'intérêt en grand, & de l'ambition. Nos Romanciers imaginoient alors; mais c'étoit encore des Cyrus, des Amadis, des Dom Galaor, preux Chevaliers, amoureux fantastiques, mais plus verbeux & plus abondants en compliments & conversations alambiquées, que ne l'étoient leurs ancêtres. Enfin, le pouvoir se réunit à son principe; & se trouvant dans des mains dignes de le régir, le calme intérieur succéda à la tempête, les Arts parurent, & bientôt fleurirent, le goût se forma, nos écrits marquerent le beau siecle autant que nos exploits. La Princesse de Cleves, & un petit nombre d'autres Romans marqués au même coin, peignoient un genre de galanterie & de mœurs inconnues à nos anciens, & déja oubliées parmi nous. Jouissant des mêmes loisirs, qu'avons-nous enfanté depuis? Certaines sciences de détails se font

perfectionnées; mais je ne parlerai que de ce qui peint les mœurs. Nos prétendus Philosophes, tantôt sous un manteau, tantôt sous un autre, quelquefois à découvert, ont attaqué les Loix divines & humaines. Nos Docteurs ont en mille manieres calculé l'intérêt, & nos Romanciers ont alambiqué le désordre & l'infamie. Pensons-nous que la honteuse mollesse qui engendre ces ouvrages monstrueux, défigure moins l'humanité que l'espece de férocité qui enfanta jadis de gigantesques Chevaleries? Mazulhim est aussi éloigné d'atteindre à l'état d'homme, que Roland le dépasse. Nos peres eussent vomi sur de telles images; elles nous amusent aujourd'hui, parce qu'elles nous ressemblent.

Non-seulement ces délires d'une imagination corrompue peignent les mœurs, mais encore ils les font. La jeunesse y puise avidement le poison d'une indigne volupté; & supposé que dans l'âge mûr on échappe à ces fatales impressions, que trouve-t-on ensuite pour nourrir l'esprit dans sa maturité? des ouvrages qui sous l'appas d'une fausse liberté mettent en question tout ce qui fut utilement mis en fait depuis deux mille ans, qui détachent l'esprit & le cœur du culte de l'Etre souverain, & du respect pour les Puissances établies; des ouvrages qui détruisent tout & n'édifient rien, qui mettent enfin le poids & la mesure aux mains de chaque individu.

C'est bien à vous, me dira-t-on, qui sans aucune mission réglez les Etats dans votre cabinet, à condamner la liberté dans les écrits. Oui, c'est à moi, qui pourrois peut-être mieux qu'un autre en faire des méchants, si je voulois. Je soumets chaque page, chaque ligne de cet

Ouvrage, au censeur le plus austere. S'il y trouve que nulle part je prêche l'esprit de discussion & d'indépendance, que j'éloigne en aucun endroit mes Lecteurs de ce qu'ils devoient à Dieu, aux Loix & au Souverain, je me soumets aux peines que méritent les Ecrivains dangereux; &, selon moi, elles ne seroient pas petites. Si pour quelque chose je m'écartois des principes de douceur & d'humanité, que je prêcherai sans cesse tant que j'aurai de la voix, ce seroit pour des hommes de ce genre. Mais non; les Ecrivains méritent, selon moi, une attention toute particuliere de la part du Gouvernement. Sitôt que j'en connoîtrois un qui viseroit à faire un mauvais usage de ses talents, je lui désignerois un autre emploi avec soin & encouragement: je le soutiendrois de la sorte contre sa propre foiblesse; & supposé qu'il fût de ce petit nombre de gens qui n'ont de talents que pour le mal, je lui arracherois telle plume, que je l'empêcherois bien de voler.

Je ne prétends point établir ici la république de Platon. Il est toujours temps d'agir à cet égard, & d'agir utilement sans pédanterie. Vainement diroit-on qu'il y a tant de mauvais Ouvrages, qu'il seroit inutile aujourd'hui d'en arrêter le cours. Heureusement tout est de mode & passager parmi nous, & à la réserve de quelques-uns, les Ouvrages les plus dangereux sont les plus promptement oubliés. Réglons nos écrits, purifions nos Théâtres, & leur donnons le ton noble qui convient à la plus brillante des Nations. Ces soins de détail portent par mille rameaux sur la masse entiere du corps politique. La vertu attaquée dans toutes les parties, doit aussi être par-tout défendue.

Mais l'article des mœurs eſt trop important pour ne pas demander un Chapitre à part. J'en ferai même deux, l'un ſous ce titre, l'autre ſous celui du luxe. Mon objet ne fut jamais de faire des traités de morale; mais les mœurs ont infiniment plus d'influence dans la Société que les Loix. C'eſt par les mœurs plus que par tout autre reſſort, que le Gouvernement peut fixer la proſpérité d'un Etat, ou en accélérer la décadence. Les mœurs donc doivent être le principal point de vue d'un Populateur.

Concluons cette partie, & diſons en ſomme que la Juſtice & la Police ſont la plus intéreſſante partie de la circulation. Les canaux de cette circulation ſont établis en France; il ne s'agit que d'en réparer les conduits, les entretenir, & en faire uſage.

CHAPITRE IV.

Les Mœurs.

LEs Mœurs, je le répete, ſont non-ſeulement le tableau vivant de l'état de la Société, mais en ſont encore le reſſort principal.

Elles en ſont le tableau. *O Ville vénale!* s'écrioit Jugurtha en ſortant de Rome, *tu aurois bientôt un Maître, ſi quelqu'un étoit aſſez riche pour t'acheter.* Ce ſcélérat endurci dans le crime, ne put ſe refuſer à un mouvement d'indignation ſur la perverſité & la corruption de ſes Juges. Mais ce ſentiment de lumiere échappé aux ténebres d'un cœur corrompu, n'avoit qu'à naître dans une ame plus noble pour y porter

le décret & les moyens de la plus complette des révolutions. César uniquement avide de gloire, eut à peine conçu que l'autorité étoit un échelon nécessaire à ses projets, qu'il comprit qu'il n'avoit qu'à tout prendre d'une main & tout donner de l'autre, pour changer en esclaves les Maîtres de l'Univers.

A remonter dans les anciens temps de Rome, la plus cruelle oppression ne put déterminer le Peuple entier à d'autre acte d'hostilité contre ses Chefs, qu'à se retirer en concours, & menacer d'abandonner les murs & le territoire de la Patrie.

Depuis il fallut l'exemple d'un pere forcé d'égorger sa fille de ses propres mains, afin de la ravir à la plus honteuse & la plus absurde des tyrannies, pour engager la Nation entiere à demander compte à ses Magistrats d'une administration & d'un pouvoir extorqué.

Dans Rome assujettie, & peu de temps après la révolution dont je parlois tout-à-l'heure, on vit les Citoyens s'entr'égorger pour la préférence disputée entre deux farceurs.

Les Loix fondamentales de Rome avoient peu changé par comparaison à l'énorme altération que ces faits annoncent dans les vrais liens de la Société : tout le changement avoit porté sur les mœurs, & telles en furent les suites.

Cette influence des mœurs sur la constitution de l'Etat n'échappa pas plus à Auguste, qui vouloit gouverner Rome en maître, qu'à Jugurtha qui la vouloit corrompre en ennemi. Quelques Loix trop dures ayant excité un murmure général, Auguste appaisa le Peuple en lui rendant le Comédien Pylade.

D'après cette esquisse tirée de l'histoire d'une

Nation que la Providence a mise plus en vue que toute autre, on peut convenir que les mœurs sont le tableau vivant de l'état de la Société. Les exemples que j'ai cités, & mille autres que je pourrois y joindre, démontrent que ce genre de thermometre n'est pas une prédiction faite après coup, mais a servi dans le temps aux hommes ambitieux, qui ont cru voir leur utilité particuliere dans le détriment de la chose publique; c'est donc un tableau réel : mais que présente ce tableau? Il dit qu'en proportion de ce que l'honnêteté est plus respectée dans les mœurs d'une Nation, tous les liens qui en forment l'union & la solidité en sont plus entiers & plus resserrés, & qu'en conséquence, à mesure que les mœurs déclinent, les liens de la Société se relâchent en proportion.

Quelles furent en effet les Loix puissantes qui transformerent tout-à-coup en Citoyens affectionnés & dévoués à la Patrie une troupe de bandits élevés dans l'exercice d'un brigandage continuel, barbares d'habitude & de volonté, lions au-dehors, esclaves au-dedans? (Tels furent les Romains du premier & du moyen âge.) Quelle force coërcitive réunit en eux des contraires si absolus? *La foi du serment, l'amour de la Patrie, le respect des foyers domestiques.*

Qu'on examine par le détail l'origine du souverain respect de ce Peuple pour ses Magistrats, de son admirable discipline à la guerre, de ses vertus de Citoyen enfin; on verra qu'elle se rapporte à ces trois principes que j'ai nommés, comme en effet tous les différents rameaux des mœurs à l'infini y tiennent & en dérivent.

Qu'on ne m'oppose pas ici le récit des dissentions continuelles & internes de ce Peuple, ora-

orageux, pour en induire que je fais un beau portrait, mais qui n'a nulle réalité. Je ne suis jamais disconvenu que les liens de toute société ne fussent de leur nature portés à tendre vers le relâchement. C'est par cela seul qu'il ne peut y avoir d'empire éternel ici-bas. Le dépérissement s'annonce & se démontre par les troubles & les dissensions, les tiraillements & les douleurs, tant qu'il y a du nerf dans la République; par l'indécence & la débauche, la gangrene & la putréfaction, dès qu'il n'y a plus que des chairs.

La fierté des Appius, l'exécrable audace de Catilina, le luxe effronté & rebutant de Trimalcion furent les mêmes symptomes de la même maladie, qui ne parurent si différents que par la diversité des corps sur lesquels le mal travailloit, c'est-à-dire, des temps de la République. Il me suffit donc de prouver que les véritables Loix d'un Etat sont les mœurs, & que, loin que ce soit la vétusté & l'oubli des Loix qui causent le relâchement des mœurs, c'est au contraire le relâchement des mœurs qui intercepte le régime des Loix, en rend vaines les dispositions, & par conséquent énerve & détruit à la fin la République.

Dans ces trois principes en effet, qui seuls formerent l'indissoluble Société Romaine, on ne voit rien qui n'appartienne aux mœurs, rien qui sente le régime distinctif des Loix. Les Loix, en un mot, ne sont que les rites particuliers des mœurs : celles-ci sont les premieres des Loix. Où les mœurs regnent, les Loix les plus simples suffisent, & sont même rarement reclamées. Où l'on néglige les mœurs, les Loix pussent-elles tout prévoir, & se multiplier en autant de ramifications qu'en produit l'inépuisable corrup-

tion humaine, elles sont sans force & sans application : *Corruptissima Respublica, plurimæ leges.*

Il s'ensuit de ce petit nombre d'inductions qu'on pourroit étendre à l'infini, toujours avec plus d'avantage pour la démonstration de cette importante & palpable vérité, que non-seulement les mœurs sont le tableau vivant de l'état de la Société, mais qu'elles en sont encore le ressort principal, comme meres, tutrices & protectrices des Loix. D'où résulte que la superintendance des mœurs est le plus bel appanage & le droit le plus sacré du Gouvernement toujours Législateur, quoi qu'on en dise, & que c'est presque la seule partie des Loix dont il doive se réserver le maniement suprême.

Mais, semblables au Protée de la fable, les mœurs s'échappent des mains qui les veulent forcer, & se transforment en représentations vaines pour éviter les chaînes dont on les vouloit étreindre. En cela, comme en toute autre chose, la contrainte est le plus défectueux des ressorts de l'autorité. Les caustiques ne servent qu'à dévorer les chairs mortes, & n'ont nulle propriété pour prévenir la corruption. Quelles sont donc les touches du clavessin politique qui répondent aux mœurs ? *Le discernement, la pudeur, & l'exemple.* Mais ces généralités conviennent mieux à un Traité de morale, objet dont je ne me suis jamais occupé, qu'à des considérations politiques. Mon plan doit nécessairement me ramener dans les détails : ils sont tous ici de la derniere importance.

C'est rarement en gros, & par des révolutions subites & sensibles, que les mœurs reçoivent une altération dangereuse. Malheur aux Etats que leur étoile destine à supporter de ces

crises violentes, qui les vieillissent plus en peu de temps que ne pourroient faire des siecles d'uniformité dans les événements. Rome en essuya deux trop consécutives, & ne put résister à la seconde. La premiere fut la destruction de Carthage. Ses guerres avec cette puissante République lui avoient fait connoître la moitié du monde ; pour la conquérir, il ne fallut qu'accabler Carthage. L'Afrique & l'Espagne, traitées comme conquêtes, altérerent le désintéressement Romain, de même que l'animosité de cette guerre en avoit altéré la bonne foi ; & dans ce temps même on vit, pour la premiere fois, couler dans Rome le sang du Citoyen. Les maux internes s'aigrissoient à mesure que les succès extérieurs devenoient plus grands ; le courage même s'en ressentit tout aussi promptement. Qu'on se rappelle les allarmes de cette Ville séditieuse lors des mauvais succès des premieres campagnes contre Persée, en comparant le danger réel de cette guerre avec les calamités auxquelles peu d'années auparavant ces mêmes Romains avoient opposé tant de courage. La seconde crise fut la conquête de l'Asie. Ses trésors & les débris de son luxe acheverent de corrompre les Romains. On les voit pendant ce peu d'années orageuses, & dont le tableau historique fait horreur, se servir tour à tour du glaive contre Mithridate & Tygrane, & du poignard contre leurs propres Citoyens. Leur fortune, décrétée par la Providence, ne put être aussi rapide que le feu que ces furieux allumerent dans leurs propres murs ; & le dernier Républicain, si tant est que Pompée en fût un, n'avoit pas eu le temps d'achever la conquête de l'Asie, quand il fit place au premier des Maî-

tres qui diſſiperent cet immenſe héritage dans moitié moins de temps qu'on n'en avoit employé à le former.

Les grandes conquêtes, les révolutions dans le gouvernement ou dans les fortunes, les ſecouſſes vives & fortes, en un mot, ſont néceſſairement le ſignal d'une altération dans les mœurs. Je laiſſe aux ſpéculatifs à examiner ſi nous n'avons rien eſſuyé de ſemblable dans notre ſiecle, & à réſoudre ſi, en ſuppoſant le fait, les mœurs parmi nous ne s'en ſont pas reſſenties.

Mais, en général, leur altération commence & ſe confirme par des degrés moins marqués. La corruption ſe gliſſe petit à petit, circule dans les veines, attaque enfin les parties nobles, & jette tout le corps politique dans des convulſions qu'on conſidere & qu'on voudroit en vain guérir dans les effets, faute d'en avoir jamais connu le principe. Il eſt donc de la derniere importance de connoître & de définir en quoi conſiſtent les mœurs : de cette notion naîtra naturellement celle des attentions de détail qui doivent veiller à leur maintien.

Rappellons-nous ici les trois principes auxquels j'ai rapporté toutes les vertus ſi célébres des anciens Romains : *la foi du ſerment*, *l'amour de la Patrie*, *le reſpect des foyers domeſtiques.* Quelqu'étrangers que ſoient à nos préjugés ceux d'un peuple ennemi fanatique de la Monarchie, nous trouverons que ces trois points renferment également toutes les vertus dont nous ſommes ſuſceptibles ; *la Religion*, *le Patriotiſme*, *les vertus civiles.* Rapprochons maintenant les objets, pour les enviſager dans les nuances qui nous ſont propres.

Il m'appartient auſſi peu de faire ici l'éloge

de la Religion, que d'en développer les dogmes, & montrer comment ils ont trait à tous les points de la prospérité publique & particuliere. Chacun sait qu'elle ordonne le respect & la soumission pour le Gouvernement; qu'elle veut que nous nous regardions tous comme freres; & nous enjoint l'attention à nos devoirs, dans des vues de tout temps puissantes sur l'esprit humain, & diamétralement opposées à celle de la cupidité. Mais fût-elle aussi défectueuse qu'elle est parfaite, il est certain que les Religions, même d'invention humaine, portoient dans leur principe & dans leur morale le caractere de la Loi naturelle empreinte dans notre ame, sceau distinctif du Créateur. La Religion donc fut toujours, & est aujourd'hui parmi nous plus que jamais, le ressort principal des mœurs.

Le dogme de la charité qu'elle recommande sur toute chose, & dans lequel se trouvent compris tous les autres, proscrit sans doute l'intolérance. Tant que le Christianisme n'a formé que des sociétés particulieres, proscrites, tolérées, ou admises dans des Etats où quelqu'autre culte dominoit, les Ministres de la Religion pouvoient assujettir ce petit nombre à des regles plus étroites, punir, séparer du troupeau, infliger, en un mot, des peines & des privations purement relatives à la Religion, & qui n'avoient nuls effets civils. Mais sitôt que cette Religion de paix est devenue dominante dans un Etat, le premier des devoirs de ses Ministres fut de fléchir la roideur du sceptre, de rendre doux & liants les chaînons de l'encensoir, d'imiter enfin leur divin Instituteur toujours & par-tout miséricordieux. En conséquence les prisons du Saint-Office ne devroient renfer-

mer que les Eccléſiaſtiques indécents ou dénonciateurs.

Ce que je dis là, tout le monde le penſe de ſang froid, quoique la paſſion ait ſouvent fait agir dans un ſens contraire; mais il ne feroit pas auſſi aiſé de décider ſi la Religion regardée comme reſſort politique (car les Princes n'y prétendent inſpection que dans ce ſens-là) doit être tolérante ou impérieuſe. Je crois néanmoins cette queſtion fixée, en diſant qu'en tout & par-tout, ſans en excepter rien, les moyens coërcitifs ſont les plus propres de tous à faire ſur l'homme un effet contraire à leur objet.

La tolérance, dans le ſens où on l'entend communément, depuis que diverſes ſectes ont déchiré l'unité de l'Egliſe Romaine, & que certains Etats les ont toutes reçues & admiſes dans leur ſein, n'eſt point de mon ſujet: je ne parle que pour nous. Il nous en a trop coûté pour nous réunir; nous ſommes en général trop étourdis & trop agiſſants, pour qu'un Citoyen qui a réfléchi puiſſe recevoir ſeulement l'idée de riſquer de retomber dans nos anciennes convulſions. La tolérance dont je parle conſiſte donc uniquement à n'apporter dans tout ce qui concerne la Religion que l'eſprit qui conſtitue ſa propre eſſence, l'eſprit de douceur & de charité.

Mais la tolérance feroit le pire des inconvénients, ſi elle alloit juſqu'à l'indifférence ſur le régime intérieur & de détail de ce mobile tout-puiſſant de l'humanité. Loin ces ſyſtêmes vains & dangereux, abus de l'eſprit & d'une Logique corrompue, qui prétendent prouver qu'une ſociété d'Athées pourroit ſubſiſter! La République de Platon n'eſt qu'un ſonge; mais c'eſt du moins une belle idée: l'autre, toute auſſi vaine,

a de plus l'inconvénient d'une absurdité complette, & de nous dégrader en pure perte. Qu'on nous ramene à l'instinct des étourneaux; nous pourrons vivre en troupe sans Religion, & parvenir aux avantages qu'ils retirent de leur société.

Un Prince irréligieux avec ostentation feroit le pire des fanatiques, un furieux en délire, incendiaire de son propre palais; un Prince indifférent sur la Religion creuse au-dessous de son trône une mine qui quelque jour n'y laissera qu'un monceau de ruines. Mais quelquefois sous le regne des Princes qui ont le plus de respect pour la Religion, & qui en donnent chaque jour des marques extérieures, le relâchement en cette partie se glisse par le détail faute d'attention à ceux de la police, & parvient à un point dangereux. J'ai fait en ce genre une remarque que je placerai ici, quoiqu'étrangere aux objets qui selon moi méritent l'inspection. Ce fut en 1667. que fut composée la troisieme Satyre de Boileau, temps où la Cour de Louis XIV. étoit la plus galante, & quinze ans avant la réforme qui fit arborer tant de chapelets à la Cour : c'est un gourmand de profession que le Poëte met sur la scene, & ce n'est sûrement pas pour la rime qu'il lui fait dire :

J'y cours, midi sonnant, au sortir de la Messe.

Le fait est que tout le monde alors alloit à la Messe tous les matins. Dans les garnisons, les Officiers plus portés cependant aux débauches d'éclat qu'ils ne le sont aujourd'hui, alloient à la Messe au sortir de chez leur Commandant. Je ne dis pas que cela fût conséquent; mais malgré tous nos raisonnements, nous ne le serons

jamais qu'en ſpéculation. Ces hommes inconſéquents, & quelquefois brutaux, ne ſouffroient pas qu'on dît un mot équivoque ſur la Religion devant eux, diſoient hautement qu'un homme ſans Religion ne pouvoit être qu'un coquin. Nous ne battons plus nos gens; mais nous ne les menons pas à la Meſſe, parce que nous ne ſommes pas dévots : nous diſſertons ſur la Religion devant eux, ſinon d'une façon très-impie, du moins ſouvent fort légérement ſur les ſuperſtitions populaires, &c. Tout cela porte coup ſur les mœurs, ſur la croyance, & ſur la fidélité publique.

En ſuppoſant le mal, me dira-t-on, où donc eſt le remede? Faut-il que le Gouvernement ou la Police établiſſent une ſorte d'inquiſition domeſtique ſur nos diſcours & nos actions privées? Que devient en ce cas la tolérance dont vous nous avez flattés d'abord? La voici. *Peccato celato è mezzo perdonato*, dit l'Italien; & ce proverbe pernicieux en morale, eſt très-juſte en politique. Il importe peu au Gouvernement que vous alliez à la Meſſe ou non les jours ordonnés, pourvu que vous alliez ailleurs ſans bruit & ſans éclat; que vous mangiez gras ou maigre chez vous, pourvu que vous prétextiez une incommodité, & ne faſſiez pas oſtentation de donner ce qu'on appelle chere de commiſſaire; que vous croyiez ou ne croyiez pas enfin, pourvu que vous ſupprimiez des diſcours qui ne pouvant jamais faire aucun profit qu'à votre vanité mal entendue, peuvent détraquer l'imagination ou les mœurs des jeunes gens, des eſprits foibles qui vous écoutent. Au fond en tout cela votre liberté d'agir & de penſer n'eſt gênée en rien d'eſſentiel, & vous n'avez pas

plus de droit à réclamer contre la foible contrainte que ce genre de police vous impose, que contre l'usage d'établir des privés pour ceux de vos besoins qui infecteroient la Société.

Cette portion essentielle des mœurs s'est-elle relâchée parmi nous? Je n'en sais rien; mais je sais que si la liberté de donner à manger en gras, qui n'étoit accordée, il y a vingt-cinq ans, qu'à un très-petit nombre d'auberges priviléġiées en faveur des étrangers, étoit devenue générale, & qu'aujourd'hui en tout temps on n'en fît difficulté dans aucune, ce seroit signal de relâchement. Si l'on accordoit des permissions aux ouvriers de s'employer les jours de Fêtes aux travaux du Roi qui ne cessent jamais; si, à cette imitation, la Ville obtenoit de pareilles dispenses pour les siens; ne seroit-ce pas assez pour donner le signal aux Particuliers de mépriser cette partie de la discipline? & comme l'extérieur est & sera toujours ce qui frappe davantage le Peuple, & que les transgressions se donnent la main ainsi que les observances, le mépris ou du moins la discussion des ordonnances de l'Eglise entreroit dans toutes les têtes. L'esprit de régularité se perd, & toute Religion réduite au pur spirituel est bientôt reléguée dans l'empire de la lune.

Il n'y a pas mille ans que voyant des ouvriers un jour de Fête chez des Religieux, je m'approchai du Pere Procureur qui étoit parmi eux, & lui demandai en vertu de quel Saint ils ne fêtoient pas celui du jour. Il me répondit que ces travaux étoient relatifs au portail de son Eglise, & que c'étoit une œuvre sainte d'édifier le Temple du Seigneur. Cet axiome, lui dis-je, est applicable à ceux qui fournissent les fonds

de cet édifice ; mais c'eſt purement une œuvre ſervile pour ces ouvriers qui y gagnent leur vie. Sur cela l'érudite Paternité me rappella que nos anciennes Egliſes n'avoient été bâties que les jours de Fête & de Dimanche. Je lui repliquai que c'étoient des corvées religieuſes, qui tenoient lieu de prieres au Peuple, & dont il ne retiroit nul ſalaire. Enfin, il fut obligé de me dire qu'ils avoient une permiſſion de Mgr. l'Archevêque. La loi eſt parlante, lui dis-je alors, & la diſpenſe eſt muette : ainſi donc vous ne péchez pas contre le Saint, mais contre la Société; ce qui, ſelon moi, eſt bien pis; & je vous condamne, ſous peine de ſcandale, à afficher en grandes lettres ſur un tableau en public, d'un côté la permiſſion de votre Evêque, de l'autre celle de la Police, ſi mieux n'aimez laiſſer ſéjourner vos pierres qui ne périclitent pas, ce qui vaudroit mieux. Cet homme me prit pour un Anabaptiſte, ou peu s'en faut.

Les abus ſe donnent la main entr'eux; on ſait cela. En ce ſens, la Philoſophie moderne ou l'art de raiſonner, l'irréligion, & le relâchement des mœurs en ce genre ſont freres : mais s'il falloit entr'eux décider lequel des deux eſt le principe de l'autre, je ſerois tenté de me déterminer pour le dernier. En effet, quoiqu'il ſoit vrai de dire que rien n'eſt plus contre la ſociété que les Livres & Traités contre la Religion, cependant (je puis en parler ſavamment, moi qui les ai tous lus) j'affirme qu'il n'en eſt aucun qui ſatisfaſſe même avec quelqu'apparence de réalité notre penchant vers l'indépendance, & qui nous offre des objections plus fortes que celles qui viennent malheureuſement en penſée ſouvent au premier moment, & qu'en langage

myſtique on appelle *tentations contre la foi.* Ces ſortes d'ouvrages d'ailleurs ſont ſecs, la plupart de mauvaiſe main, & promptement ennuyeux; ils ont endoctriné quelques bavards, mais n'ont perverti perſonne.

Ce qui porte infiniment plus ſur le général en ce genre, ce ſont ces traits indirects, ces airs de certitude puérile, ces lardons amenés à tous propos, qui, mettant en fait ce qui eſt au moins en queſtion, paroiſſent établir comme notoire & reçu de tous qu'il n'y a que le Peuple & les imbécilles qui ayent de la Religion. Il faut avouer qu'aujourd'hui on n'écrit preſque plus un mot qui ne ſoit empreint de ce timbre-là; il n'eſt diſſertation ſur des eaux chaudes, ou bouquet à Iris, où l'Auteur ne veuille inſérer ſa petite profeſſion de foi d'eſprit-fort. Ce concours apparent de tous les hommes de génie d'une Nation fait aſſurément bien des ravages; car qui échappe à l'un, lit certainement l'autre. Ces Docteurs qui n'établiſſent rien, ne ſont tenus de rien prouver; & l'on en infere ſeulement qu'il eſt permis de lever un œil curieux ſur l'objet de ſon culte, puiſque tant de gens ſenſés inſtruits le fixent & s'en moquent.

C'eſt ſans doute un grand mal pour le vulgaire; mais pour ne pas ſortir de la queſtion, quel eſt le principe de ce concours de petiteſſe dans les beaux eſprits? Il n'y a plus que le Peuple & les enfants aſſez ſots pour croire qu'ils ont découvert le ſecret de l'Egliſe. Il y a déja longtemps que Ninon Lenclos apprenant qu'un de ſes amis mouroit en incrédule, y courut pour lui ſauver cette miſere-là: elle trouva le Vicaire de la Paroiſſe qui ſortoit gendarmé de quelques propos de théâtre, dont le héros mourant avoit

prétendu signaler sa fin; elle voulut engager le Prêtre à rentrer. Ah! Madame, lui dit celui-ci qui ne la connoissoit pas, il n'y a rien à espérer de ces Savants-là. Eh! non, Monsieur, reprit Ninon, je vous réponds qu'il n'en sait pas plus que vous & moi.

Ninon, Epicurienne décidée, savoit fort bien que tous les arguments de l'incrédulité se bornent à dire non, & agir en conséquence. Nous savons personnellement aussi que tous ces Docteurs ne savent pas un mot de la question; en conséquence, ce n'est pas la persuasion qui les fait parler. Pourquoi donc se pressent-ils si fort de prendre couleur à temps & à contretemps? C'est qu'ils savent que c'est le moyen de faire accueillir leurs ouvrages par la curiosité publique. Autrefois on risquoit le fagot, ou du moins l'horreur publique & le mépris des honnêtes gens, quand, pour se faire admirer d'un petit nombre, on hazardoit de semblables traits; aujourd'hui c'est le moyen de se faire une réputation, accueillie d'abord par les foux, & dont le grand nombre est ensuite la dupe.

Il seroit donc vrai de dire que le relâchement des mœurs en ce genre est plutôt le principe de l'indécence qui regne à cet égard dans nos écrits, que celle-ci ne l'est de ce relâchement; mais le vrai point est que ces deux maux font ensemble un cercle vicieux de la plus grande conséquence pour le maintien de la Société. Cependant, comme non-seulement les écrits font portion des mœurs, mais encore en sont la partie la plus voyante, la plus contagieuse & la plus durable, il s'ensuit delà que, de toutes les négligences de la police, la plus condamnable est aussi celle qui porte vers le relâche-

ment de l'attention à purger les écrits de toute trace d'irréligion.

Je n'ignore pas tout ce qu'on oppoſe à cette inquiſition auſſi ancienne que les mœurs, & qu'on ne trouve jamais plus rigoureuſe que lorſqu'elle devient plus indiſpenſable. Gêner la liberté des écrits, dit-on, c'eſt exercer la plus odieuſe & la moins fructueuſe des tyrannies; c'eſt reſſerrer le génie, & conſéquemment donner des entraves à l'ame des Citoyens & à toutes les vertus qui en dépendent; c'eſt d'autre part gêner le commerce rapportant de la Librairie, & en renvoyer les profits chez nos voiſins qui impriment & débitent tout, & qui s'en trouvent bien. Mille autres objections de détail naiſſent de celles-là, & s'y rapportent: je crois très-aiſé d'y répondre.

Les écrits ne ſont autre choſe que le tableau de nos penſées, le regiſtre de nos idées en principes & en conſéquences; d'où s'enſuit que qui gêne indiſtinctement les écrits, tend, autant qu'il lui eſt poſſible, à perpétuer l'enfance de l'humanité, & à priver la Société de cette communication d'idées, qui, nous mettant à même de profiter des travaux de ceux qui nous ont précédés pour abréger les commencements, nous facilite la direction de toutes les forces de notre eſprit vers le progrès. En conſéquence, une tyrannie indiſtincte ſur les écrits eſt le premier des crimes de leze-humanité; mais par la même raiſon auſſi, une indifférence abſolue ſur cette partie du gouvernement eſt la plus défectueuſe des branches de l'anarchie.

Sans m'étendre ici à diſcuter ce que c'eſt que liberté, matiere auſſi aiſée à ramener à ſes vrais principes, qu'étrangere, quant au moral, au

ſujet principal de cet Ouvrage, il ſuffit de dire qu'on ne peut appeller gêne ici-bas que la ſuppreſſion de nos facultés utiles. Sans cette réſérve, la liberté dégénere en brigandage abſolu : or, cette diſtinction une fois poſée, je demande de quelle utilité peut être au Public, & à chaque individu en particulier, l'étalage des idées tranſitoires de chacun d'eux en matiere de Religion.

De deux choſes l'une; ou la Religion eſt révélée, ou elle ne l'eſt pas. Si elle eſt révélée, nous ne devons plus qu'adorer & obéir : ſes Miniſtres ſont prépoſés pour nous en inſtruire, le gouvernement pour en faire reſpecter les obſervances, & pour empêcher que les paſſions humaines, ſous ombre de zele, n'en alterent la douceur & la pureté; & tout eſt dit. Si, au contraire, c'eſt une invention humaine tiſſue d'erreurs & de preſtiges dans le droit, mais établie ſur la plus antique convention dans le fait, je demande ſi parmi ces petits éclairs d'anti-Prophetes il en eſt un ſeul qui veuille ſoutenir de ſang froid que la Société en ſeroit plus heureuſe, ſi l'on ôtoit ce frein à toute l'humanité en général. S'il s'en rencontre un aſſez fol pour cela, vous le feriez convenir également que la Patrie eſt une idée, & que *ubi benè*, *ibi Patria*; que le reſpect dû aux Souverains, n'eſt que la loi du plus fort civiliſée; que nos meres nous firent ſans penſer à nous; que notre poſtérité eſt un mot; que l'amitié n'eſt autre choſe qu'une main qui frotte l'autre; que la probité n'eſt que l'art de mettre de ſon côté les circonſtances; la pudeur, qu'une attention aux bienſéances; la foi, un lien pour les foux, & un moyen pour les honnêtes gens; qu'en un mot, chacun n'eſt ici-bas que pour ſoi. Je ne crois pas, quelqu'in-

génieux que puisse paroître ce démonstrateur, que personne soit tenté de le prier de réformer la République, & de la peupler de ses prosélytes. A ce petit nombre près cependant, & plus petit qu'on ne sauroit croire, tout le reste conviendra qu'il faut une Religion au Peuple & à tout ce qui pense en vulgaire, de quelque rang qu'il puisse être. Je le crois aussi comme eux. Cela posé, sans entrer dans la discussion des principes & de la morale de la Religion reçue, sitôt qu'elle s'amalgame avec les liens de l'Etat, de façon que depuis un espace de temps immémorial l'Etat subsiste avec elle, & peut-être par elle, c'est une démonstration de fait qu'il doit être interdit au premier Chef, & à tout Citoyen grand ou petit, de porter des atteintes publiques à cette loi premiere; défendu, dis-je, exclusivement jusqu'à l'arrivée de l'Antechrist qui doit paroître armé de forces, de miracles, & de tout ce qui peut opérer ensemble le renversement de l'ancienne Société, & l'établissement d'une nouvelle. Permis à nous d'opter alors; mais jusqu'à ce qu'il nous ait fait notifier son arrivée, il n'est nullement contre la liberté publique & privée de barrer le sifflet à ses précurseurs, puisque ne pouvant procurer un mieux ni à eux-mêmes, ni aux autres, ils ne sont propres au contraire qu'à égarer les esprits foibles & présomptueux, à éveiller la corruption humaine, & à l'affranchir du seul lien qui tôt ou tard met un frein à la cupidité.

Quant à la petite vilaine raison de commerce qu'on associe à celle que je viens de combattre, je pourrois répondre en bref, en disant qu'un commerce de corruption ressemble en profit à celui que firent les Marchands de Mar-

ſeille, qui y apporterent la peſte il y a trente-cinq ans. Mais on m'attaqueroit encore dans cette généralité, en me diſant que les Livres défendus ne nous viennent pas moins des Etrangers; qu'ils ſont d'autant plus recherchés, qu'il eſt plus difficile de les avoir; & qu'en ôtant ce profit à notre Librairie, nous le portons au double à nos voiſins. Il faut donc trancher dans le vif, & dire : 1°. Que ce prétendu déſavantage n'exiſte pas. 2°. Qu'il n'eſt pas vrai qu'on liſe autant les Livres exactement défendus, que ceux qu'on débite en toute liberté.

Je dis que ce déſavantage n'exiſte pas, & je le ſoutiens, du moins dans mon principe; car de ce qu'un ouvrage eſt parſemé de quelques traits trop marqués, ou même ſuſpects en ce genre, je n'en conclurois pas qu'il fallût le ſupprimer, quelque médiocre qu'il pût être d'ailleurs. L'amour-propre d'un Auteur commençant, ivraie de la récolte préſente, promet le bon grain de la moiſſon future. Il ne doit donc être ni révolté ni rebuté : au contraire, quelques ſoins de détail, en marquant les endroits à ſupprimer, & paroiſſant entrer en capitulation avec la paternité ſouffrante, ſauveroient l'ouvrage & l'Auteur. Je ſais toutefois qu'il en eſt d'opiniâtres, à qui un trait de plume eſt un coup de poignard : mais la menace alors d'un Souverain irrité qui ſauroit retrouver l'Ecrivain dans les entrailles de la terre, ſeroit un ſpécifique admirable; & je vous réponds que bientôt rien ne ſeroit plus orthodoxe que nos écrits. Le plus grand nombre donc de ces ouvrages paroîtroit également ſans rien perdre de leur utilité; & quant à ces avortons de libelles, qui n'ont de mérite & d'objet que leur corruption & celle

de

de la Société, leur anéantissement est un des plus grands biens que la vigilance du Gouvernement puisse lui procurer.

Il n'est donc pas vrai que l'attention de la police sur ce point essentiel fasse languir la Librairie; & quand on lui raviroit le profit de quelques Ouvrages du temps, en combien de façons ne peut-on pas lui en faire retrouver le dédommagement? Sont-ce les Ouvrages nouveaux qui ont fait valoir les Presses des Elzevirs, des Blaeu, des Vascosan, qui de nos jours ont transporté dans le fond de l'Ecosse la branche de ce commerce la plus rapportante en proportion? Cet Art, comme tout autre, a besoin de protection & d'encouragement; & le premier effet de ces deux choses doit être de le purger des vices qui peuvent le deshonorer, & le rendre nuisible.

Quant à l'objection, que la défense donne plus de vogue aux Livres dangereux, cela n'est vrai qu'en un sens, & pour un petit nombre de Livres & de Lecteurs. Je crois bien qu'une défense, qui ne consiste qu'à refuser l'approbation & même la permission tacite, & qui mollit dans la recherche & la poursuite des contrevenants, quand après cela le Livre paroît furtivement, a le même inconvénient qu'ont tous les demi-remedes dans les grands maux. Il en est de même de toutes les Loix qui demeurent sans exécution; il vaudroit mieux qu'elles n'eussent jamais été portées. Si même observant avec soin d'en empêcher l'Impression en France, on ne porte pas la même vigilance à en arrêter l'introduction, quand ils viennent des Pays étrangers, on s'expose à l'un & à l'autre des inconvénients. Mais une égale sévérité sur ces deux

choſes pareroit à tous les deux à la fois. Je ſais néanmoins qu'il eſt impoſſible de tout arrêter; mais alors ce qui s'en gliſſera ſera peu nombreux, jamais contrefait en France, & par conſéquent infiniment moins exposé à la curioſité publique. Tous les Livres bons, utiles, & diſpendieux à faire imprimer, paroîtront dans l'attitude décente que vous leur preſcrirez. Mille Auteurs châtieront eux-mêmes leur propre Ouvrage, plutôt que de livrer leur manuſcrit en Hollande à la mal-façon des Imprimeurs non dirigés; & petit à petit la vanité littéraire abandonnant ce moyen odieux de ſe diſtinguer, rentrera dans l'ordre & le reſpect dû à la Société civile. Au lieu de cela, l'audace de quelques Ecrivains principaux une fois appuyée par la conſidération due d'ailleurs à leur mérite, juſtifiée par les contorſions données au véritable ſens de leurs apophtegmes, devient le germe & la ſemence d'une infinité d'avortons qui n'imitent que les vices de ceux qui leur ont donné le ſignal; la tolérance pour les premiers aſſure l'impunité des autres. Bientôt ils ſe multiplient au point qu'on diroit d'une armée de taupes & de mulots qui ont conjuré de renverſer le Temple de Jéruſalem; & notre poſtérité effrayée, ſi elle ne vaut moins que nous, jugeant de l'eſprit du temps par les ſeuls veſtiges qui en demeureront, croira devoir le jour à une race de Sacrileges & d'Athées.

Tout l'ordre civil en général a l'intérêt le plus direct à réprimer les démonſtrations extérieures de la liberté de penſer en matiere de Religion; mais chacun des ordres diſtincts qui le compoſent, y a plus encore le ſien en particulier. En effet, ſi d'abord l'eſprit d'indépendance s'eſſaye ſur l'eſpece de domination qui

eſt le plus hors de ſa portée, c'eſt moins comme la plus contraire de toutes à nos lumieres naturelles qu'elle l'attaque, que comme celle qui a le moins de défenſeurs directs & perſonnellement intéreſſés à ſon maintien. Au fond cependant, les rangs & l'autorité d'ici-bas incommodent infiniment plus les indépendants, que ne font les hiérarchies céleſtes; & ſi les Princes & leurs Miniſtres remettoient à la Providence à venger leurs propres injures, on n'eſcaladeroit plus les cieux. Cette induction ſeroit odieuſe comme ſuppoſition; mais elle gît en fait. Qu'on examine l'état du Gouvernement dans tous les lieux où la liberté de penſer au-dehors & d'écrire eſt portée au plus haut point en ce genre, on verra que par-tout l'autorité y eſt combattue, & ſujette à de grandes variations. On pourroit me citer un Peuple chez lequel le Gouvernement eſt auſſi paiſible & chéri dans les Cantons où l'abolition de tous rites extérieurs a bien refroidi la Foi, que dans ceux livrés, comme ils diſent, à la ſuperſtition Romaine; mais je ferois remarquer auſſi que c'eſt peut-être le pays du monde où l'aveu public d'irréligion, & où la dériſion ſur cette matiere ſeroit le plus mal accueillie. Je le répete, l'intérieur au fond importe peu à l'Etat, l'extérieur ſeul eſt du diſtrict de la Police.

Quoi qu'on en diſe, rien n'eſt moins intolérant que l'eſprit de la Religion, rien ne l'eſt plus que la raiſon d'Etat. La Religion s'eſt établie & étendue ſur la ruine des anciens cultes par la douceur, par la ſainteté de ſa morale & de ſes premiers Sectateurs. Quand les Princes l'embraſſerent, ils y mêlerent la raiſon d'Etat; ils abattirent les temples que la Religion avoit

ſeulement rendu déſerts. Quand les invaſions des Habitants du Nord changerent la face de l'Europe, la Religion fut au-devant d'eux, & émouſſa une partie de leur barbarie. Quand du ſein de cette même barbarie le zele envoya des Miſſionnaires aux extrémités du Nord, ils parurent tels que les premiers Apôtres : les Auguſtins d'Angleterre, les Bonifaces d'Allemagne étoient doux, ſimples, zélés & bienfaiſants comme eux. Les Princes vinrent à l'appui de ces miſſions; & l'on doit imputer à la barbarie des mœurs, & non à la Religion, les cruelles converſions faites par les Teutoniques, & l'effrayante diſcipline établie parmi les Néophytes du Nord. Quand dans la ſuite on couronna les Miniſtres de la Religion, c'eſt à l'homme, c'eſt au ſceptre, qu'il faut attribuer leurs entrepriſes ambitieuſes auxquelles la Religion n'offroit que des prétextes ſpécieux ſeulement aux yeux des barbares : les combats en groſſirent l'effet, la lumiere les a diſſipés. Ce qu'on appella depuis troubles de Religion, ne fut que des guerres d'ambition & d'autorité. Qu'on m'en montre une ſeule dont l'effet principal ait été le changement dans l'Ordre Eccléſiaſtique. Bien peu réfléchi fut ce mot de la Reine Catherine, quand on lui annonça la perte prétendue de la bataille de Dreux : *Eh bien, nous prierons déſormais Dieu en François.* Charles I. en fut-il quitte pour abandonner les Epiſcopaux, & biffer la Lithurgie? Je ſais que les Eccléſiaſtiques ont été les ſeconds acteurs dans ces troubles, & ſouvent les plus fanatiques; mais rien n'eſt moins l'Egliſe que les Eccléſiaſtiques paſſionnés. Ils étoient barbares dans les ſiecles barbares, fougueux dans les ſiecles fougueux; mais l'Inquiſi-

tion même, ce Tribunal effrayant autrefois dans l'ordre civil, comme l'arriere-ban l'étoit à la guerre, & caduc aujourd'hui comme lui, étoit lui-même de l'institution des Princes, & contraire à l'esprit de la Religion toujours douce, simple & charitable, immuable dans ses préceptes & dans ses loix.

Les Princes donc doivent être & sont en effet infiniment plus odieux à l'esprit d'indépendance, que la Religion; & dans le fait, je défie qu'on me montre un seul Livre où l'on porte des attaques directes à celle-ci, qui ne porte en même-temps l'empreinte de cet esprit de discussion du droit des Souverains. Les uns, Philosophes libres, en raméneront le principe à un contrat respectif entre le Prince & ses Sujets, dont la moindre transgression dissout les clauses & conditions. Philosophes aveugles, qui ne pensent pas que ce principe une fois établi déchaîne le fort & terrasse le foible, au lieu de l'effet contraire qu'ils en espéroient. Le Prince est par-tout le Chef militaire, il est par-tout le distributeur des graces, & conséquemment le Chef de l'intérêt. Quel enthousiaste à cent bouches peut espérer de réunir une immensité d'hommes contre le maître de ces deux mobiles, toujours sûr de séparer qui il voudra de la foule par les liens de la crainte & de l'amour-propre? Des tyrans ont prononcé ces mots terribles & exécrables à la postérité: *Révoltez-vous, nous vous conquerrons.* Ces fléaux de l'humanité étoient de la même secte que nos Philosophes. Ils vouloient ignorer qu'il est un contrat coéternel entre l'autorité & la dépendance; contrat établi du Créateur à la créature, qui consiste en protection & sûreté de la

part de l'autorité, en obéissance & services de la part de la dépendance, & sur-tout en amour respectif de part & d'autre.

Vainement & mal à propos même établirois-je ici les principaux dogmes de cet esprit de liberté. Je viens de combattre le moins déraisonnable; il en est de tellement emportés, que de sang froid ils n'ont pas de honte de réclamer contre des tyrans fictifs *une épée & du courage.* Il est contre mes principes de relever des questions & des délires propres uniquement à réveiller des sentiments d'indignation chez les Pasteurs des humains : j'en ai dit assez pour en venir où je veux.

Je demande donc laquelle de ces deux opinions, ou de celle qu'établissent nos Philosophes, ou de celle qui regarde comme devoir l'attachement respectif entre le Prince & ses Sujets, est la plus propre à faire naître & germer dans les cœurs cet amour de la Patrie, dont j'ai fait le second principe des vertus des Romains.

La foi du serment n'étoit autre chose que le respect pour la Religion. Par elle, le Plébéien le plus séditieux dans ses murs devenoit le soldat le plus soumis, & le plus fidele à ce même Patricien qu'il menaçoit de mettre en pieces dans le *Forum*, & qui décidoit d'un coup d'œil de sa vie ou de sa mort, dès qu'il étoit enrôlé. L'amour de la Patrie n'étoit aussi qu'un mélange superstitieux de Religion, de respect, d'estime & d'attachement pour les différents ordres de la République, de tendresse pour ses proches & ses Concitoyens, & d'orgueil confondu dans la gloire de la Patrie. Pourquoi ne serions-nous pas susceptibles des mêmes sentiments? Ne peuvent-ils, sortant de l'enceinte des murs d'une

Ville, s'étendre sur le territoire entier de l'Etat? La France entiere ne peut-elle être la Patrie d'un François, & ne saurions-nous aimer notre Patrie?

Un homme, dont je me ferai toujours honneur de respecter le génie, les talents & l'érudition, a établi de nos jours dans un Ouvrage fait pour être immortel, * que *la vertu politique qui est la vertu morale dans le sens qu'elle se dirige au bien général*, n'a point de lieu dans les Monarchies; & que *l'Etat y subsiste indépendamment de l'amour de la Patrie.* Ce seroit être le Zoïle de notre siecle, que d'entreprendre de le critiquer sur-tout après sa mort; & si j'étois assez fou pour cela, je le tenterois moins sur les morceaux que je cite que sur tous autres. Ce n'est pas que je ne marche devant moi sans m'effrayer des autorités, qui toutes méritent qu'on s'arrête, mais aucune qu'on se détourne. Quelqu'admirables & fines que soient les distinctions qu'il établit dans cet endroit, quelque justes même qu'elles puissent être, je ne sais, par exemple, s'il n'a pas considéré les Monarchies plutôt dans un état de maladie, que dans leur constitution naturelle; mais sans entrer dans cet examen qui me méneroit trop loin, mon objet à moi est borné; je considere ma Patrie uniquement, & je ne crains pas de dire que de tous temps les exemples domestiques parmi nous ont démenti ses principes à cet égard.

Il est des distinctions de détail dont il étoit plus capable qu'un autre de sentir la vérité, mais dont la discussion lui étoit interdite par l'étendue du plan de son Ouvrage, & le concis de l'exécution. Par exemple, en admettant la pein-

* Voyez l'Esprit des Loix, liv. 3. chap. 5. 6. & 7.

ture également vive & vraie qu'il fait des Courtisans de tous les temps & de toutes les Nations, en lui accordant la mineure de son argument qu'il établit en ces mots : * *Or, il est très-mal-aisé que les principaux d'un Etat soient mal-bonnêtes gens, & que les inférieurs soient gens de bien; que ceux-là soient trompeurs, & que ceux-ci consentent à n'être que dupes* ; on peut en mille manieres lui disputer la conséquence qu'il en tire, qu'il est très-mal-aisé que le Peuple soit vertueux dans les Monarchies.

Dans cette spéculation en effet, il ne distingue point assez la constitution intérieure des Monarchies d'avec celle des Républiques. Celles-ci sont, pour ainsi dire, une masse, un bloc, où tout est Peuple : on en tire les Magistrats qui ne sont point corps, & ne sont distingués que comme représentants visibles des Loix. Dans cet Etat, quand les principaux sont mal-honnêtes gens, il est difficile que la corruption ne gagne les inférieurs. Mais la Monarchie est un composé de différents ordres de hiérarchies distinctes, diverses en mœurs comme en fonctions, en prérogatives, en espérances & objets d'ambition. Toutes ces variétés sont autant de barrieres contre l'épidémie de la corruption. Le Courtisan peut être un bas flatteur, sans que le Militaire, le Magistrat & le Commerçant le deviennent : l'exemple le démontre chaque jour. Nos Courtisans ont tous des emplois dans le Militaire. Si se retrouvant à la tête de leurs troupes ils ne déposent les mœurs de la Cour, loin d'y acquérir aucun crédit, ils y tombent bientôt dans le mépris : grace à notre flexibilité, la plupart y paroissent d'autres hommes, sinon ils dis-

* Ibid. chap. 5.

paroiſſent promptement, & vont ſe renfermer dans l'exercice du noble empire de l'antichambre. Or, revoyons les Courtiſans reſtreints à cette unique prérogative ; de quel droit alors les appellerions-nous les principaux de l'Etat? Sans liberté, ſans juriſdiction quelconque, ils obtiennent des graces ; ce ne ſont que des gages & des profits. Quiconque s'abſtient d'errer à Verſailles dans les appartements, ignorera à jamais leur prééminence, qui n'a nulle part autant de réalité que celle du gardien des foux au milieu de ſes huttes.

Quoi qu'il en ſoit de ces inductions, je ſoutiens que l'amour de la Patrie peut exiſter dans la Monarchie, puiſqu'il fut en vigueur parmi nous. Je ne connois pas de meilleure preuve que celle qui gît en faits. Qu'on repaſſe dans ſa mémoire une infinité de traits héroïques faits par nos Militaires pour le ſervice du Roi qu'ils n'avoient jamais vu, & n'eſpéroient jamais voir. C'eſt l'honneur, dira-t-on : diſtinction fine & juſte de l'homme que vous oſiez contredire tout-à-l'heure. Eh! qu'eſt-ce que cet honneur? Il le définit lui-même. *La nature de l'honneur*, dit-il, *eſt de demander des préférences & des diſtinctions.* Etoit-ce cela préciſément que cherchoient les Dugueſclin & les Bayard? Sans doute, me dira-t-on. Leur prud'hommie ſe préféroit aux honneurs & aux dignités ; mais elle n'en étoit pas moins un ſentiment perſonnel, & détaché de toute idée de patriotiſme. A vouloir alambiquer ainſi les ſentiments, chacun auroit raiſon mille ans durant ſans ſe rapprocher ; le papier y gagneroit, & la vérité ſeule y perdroit. Mais j'en appelle aux hommes qui la cherchent, & je ſoutiens que les Héros, les fanatiques mê-

mes des Républiques, les Horatius Coclès, les Curtius, en se dévouant pour la Patrie, avoient pareillement en vue leur distinction personnelle. Si cet amour pour sa Patrie est une passion pour les murs, un attendrissement en revoyant les foyers domestiques, le François, le plus volage des Peuples, en est moins susceptible que tout autre, & nous n'avons, en ce genre de Patriotes, que les ames foibles, les jeunes gens expatriés, & qui sont attaqués de la maladie du pays. Si c'est un attachement superstitieux & capable de fougue, je doute qu'on en voye jamais de plus forte que celle du Peuple de Paris lors de la maladie du Roi. Prosterné dans les rues, il baissoit les paturons du cheval du Courier qui apportoit les nouvelles de la convalescence. Amour du François pour son Roi, dira-t-on. Eh! c'est précisément ce qui vit en nous tous, ce qui nous fut transmis par nos peres avec le sang qui coule dans nos veines, & que j'appelle amour de la Patrie.

En effet, par où le Peuple connoit-il ses Rois? Depuis cent ans, ils n'ont presque paru dans la Capitale & dans aucune autre Ville principale du Royaume. Leurs Edits bursaux sont timbrés de leur nom, & promulgués avec toute l'authenticité possible; leurs charités sont distribuées par des Agents qui s'en font un district personnel; leurs graces sont sollicitées dans l'ombre du Palais; leurs bienfaits semblent une suite d'un courant indispensable; leurs travaux sont ignorés du grand nombre, leurs plaisirs sont vus de tous; leur bonté domestique tombe sur des frêlons altérés, dont l'avidité s'accroît de ce qui devroit la satisfaire; ils sont bons, justes, craignant Dieu, & respectant l'humanité: mais la

Majesté du trône tient dans l'éloignement leurs vertus, & l'étendue de l'Empire empêche qu'ils ne puissent par-tout pourvoir à ce que leur nom ne soit pas profané, en le faisant auteur des larmes du pauvre. Nous aimons tous le Roi cependant; & qu'entendons nous par-là? Est-ce un homme sujet aux mêmes incommodités que nous, & qui devient par ce titre l'objet d'un attachement qui va presque jusqu'à l'idolâtrie? Sans doute c'est lui, si nous regardons celui d'aujourd'hui, dont les qualités sont désormais inséparables de son titre; mais connoissons-nous son petit-fils? Savons-nous s'il aura les vertus de ses peres? Que ces têtes précieuses périclitent; vous verrez bientôt la consternation se répandre dans le Public. L'axiome impie, *Nous ne manquerons jamais de maîtres*, n'aura plus de partisans de fait, le deuil sera général, tout courra au pied de ces autels déserts huit jours auparavant.

Mais, dira-t-on, c'est que la succession fixement établie autrefois, & de façon à ne laisser jamais le trône disputable, pourroit aujourd'hui, par des arrangements particuliers, occasionner, au défaut de la Branche regnante, les plus dangereux des troubles. C'est où je vous attendois: c'est donc la Patrie que vous considérez en la personne du Roi & dans sa famille. Autant en fit autrefois Achille du Harlai, quand refusant de signer l'abolition des droits de la Maison Royale au trône, il marcha vers la prison en disant: *Mon ame est à Dieu, & mon corps au pouvoir de la violence.* Il ne connoissoit pas les Bourbons, il n'avoit pas lieu de les aimer; mais il connoissoit le droit de cette Maison à la Couronne, & savoit que l'ordre inaltérable de la

ſucceſſion eſt le premier & le principal fondement de la Monarchie.

Sans examiner, direz-vous, quel fut le principe de l'héroïſme de du Harlai, il faut convenir qu'il n'entre dans nos craintes actuelles, en ſuppoſant le cas malheureux dont vous parliez tout-à-l'heure, rien de ces motifs nobles qui compoſoient l'amour des Anciens pour leur Patrie. Nous ſommes bien, chacun aime ce qu'il a, & tous ont à perdre dans des temps de trouble & d'anarchie. L'intérêt que nous prenons au maintien de l'ordre eſt amour de la Patrie, à peu près comme l'eſt le ſoin que nous prenons de la clef de nos maiſons. Je vous en crois ſur votre parole, vous qui êtes bien; mais penſez-vous que tous les autres ſoient de même? Beaucoup de gens ſouffrent, & peuvent penſer que c'eſt à leurs dépens, & néanmoins *de par le Roi*, que vous êtes bien. Cependant en général tous aiment le Roi, & par conſéquent l'Etat & la Patrie. Ce germe de zele & d'amour qu'on croiroit quelquefois éteint, à entendre nos diſcours dont l'imprudence & la légéreté ont ſi ſouvent trompé les ennemis de l'Etat toujours étonnés de l'étendue & de la célérité de ſes reſſources; ce germe, dis-je, ſe ranime & prend feu dès la premiere étincelle qui ſe préſente : nous le voyons revivre ſous nos yeux aujourd'hui; & c'eſt, malgré tous les preſtiges de l'intérêt, le véritable, &, après la Providence, l'unique appui de la Monarchie.

Les vertus donc qui dérivent de l'amour de la Patrie, c'eſt-à-dire, toutes les vertus nobles, généreuſes & élevées, non-ſeulement peuvent exiſter parmi nous, mais y ſont encore toutes vivantes. Elles ſont dans les mœurs, s'épurent

& s'élevent avec elles, s'encrassent & déchoyent quand les mœurs tendent à leur corruption ; c'est là le point essentiel. Les moyens de les maintenir, de les étendre, dépendent ici, comme en toute autre chose, de l'exacte connoissance du principe.

Pour le mieux rapprocher de notre façon de concevoir, dépouillons-le des idées fantastiques que les récits peut-être exagérés de l'Antiquité nous ont fait attacher dès l'enfance à ce grand mot, *amour de la Patrie* ; & disons que l'ardeur pour l'intérêt Public est cela : le penchant à l'intérêt particulier est le contraire.

D'après cette définition, je parois détruire moi-même d'un trait de plume tout l'édifice que je viens d'élever. En effet, en nous regardant les uns les autres ; que dis-je, hélas ! en nous tâtant nous-mêmes, notre conscience ne nous dit-elle pas que si l'intérêt Public préféré à l'intérêt personnel est le caractere du Citoyen, il n'en est aujourd'hui plus en France ? Trois réflexions doivent nous consoler. 1°. Toute la France n'est pas encore renfermée dans la Capitale. 2°. L'on trouve encore dans cette Capitale même de ces hommes faits pour penser & sentir en grand : il en est un dans ce cabinet, & le portrait d'un autre ; j'en ai connu plusieurs autres ailleurs. 3°. Grace à la flexibilité de la Nation, & à son attrait pour tout ce qui tient & mene à la gloire, il sera toujours aisé d'y ramener le plus grand nombre.

L'intérêt privé des temps passés étoit un reste d'un plan de projets coupables ; mais qui du moins avoient, en un certain sens, un air de grandeur & d'élévation. Le rétablissement des grands fiefs, & la dépendance immédiate fut le

leurre dont la Ligue se servit pour séduire les grands Seigneurs & la Noblesse d'autrefois. Cette hydre dissipée par les vertus, l'activité & le bonheur du restaurateur de la France, laissa des traces encore de son passage. Les Gouvernements, les Places, tout enfin ce qu'on appelloit alors états & dignités, donnoit une sorte d'autorité immédiate qui mettoit le sous-ordre dans la dépendance directe du Chef, & l'engageoit à faire consister son honneur en une fidélité pour son commettant, exclusive même pour le Prince. Presque tous les objets de l'intérêt promettoient de l'autorité, & presque de l'indépendance : c'étoit, en un mot, de l'ambition alors ; aujourd'hui c'est de la cupidité, du péculat, de l'argent. Je connois ma Nation : habile à fondre & dissiper les métaux, elle n'est point faite pour les honorer d'un culte d'habitude ; & le plus léger signal la trouvera toujours toute prête à se retourner vers ses anciennes idoles, la valeur, l'intrépidité, la gloire, &, je l'ose dire, la magnanimité.

Mais il n'est de tempérament si fort, qu'un régime constant de mollesse n'affoiblisse. Dès qu'on parviendra dans un Etat à ne connoître plus de distinctions, de récompenses & de prérogatives, que payables en argent, il n'y aura plus de Héros, pas même de Citoyens ; la Nation ne sera bientôt qu'un vil amas de mercenaires & d'usuriers.

Je ne sais si cet avenir honteux n'est pas à craindre pour nos neveux : il faut avouer du moins que la progression a été bien rapide en ce genre depuis un siecle & demi. Dans le temps des grands Seigneurs, ceux-ci furent au moins aussi avides qu'on l'est aujourd'hui ; mais c'étoit

dans le genre de l'oppression, & non de la bassesse. Occupés de projets, d'ambition & d'orgueil, ils levoient dans le ressort de leurs Charges, ou dans l'étendue de leurs Domaines, les sommes attribuées à leurs Etats & Gouvernements, & souvent en étendoient abusivement les droits. Sully rendit le plus grand service à l'autorité Royale, en faisant passer au Conseil que désormais les états & pensions seroient payées au trésor royal, & défense de rien lever à cet effet sur les lieux. Mais quelles que pussent être ces levées, elles n'avoient que des objets d'ambition, & c'étoit bien après l'arrangement ci-dessus que Lesdiguieres disoit à un Gentilhomme du Duc de Montmorenci : " Que votre Maître se souvienne qu'il n'est point de grand Seigneur en France, s'il n'a deux cents mille écus d'argent comptant dans ses coffres, & dequoi armer dix mille hommes dans ses maisons. Comparons seulement cette idée du grand Seigneur avec celles qu'on s'en fait aujourd'hui, ces projets de leur avidité avec les objets de dépense qui excitent la cupidité de leurs descendants ; & mesurons, s'il se peut, la distance.

Ce n'est assurément pas en cela que la progression pourroit être contre nous. Tout bon Citoyen conviendra qu'il vaut mieux que les grands Seigneurs soient nuls, qu'en pouvoir de diviser l'Etat, & de tenir tête à leur Maître. Mais n'y a-t-il point de milieu? Ce seroit un blasphême de le dire, puisque si d'une part l'indépendance des Seigneurs menace l'Etat de trouble & même de démembrement, de l'autre leur avilissement absolu & l'anéantissement des hiérarchies est un prélude de l'anarchie totale, & le délire d'un Peuple qui, quelque temps avant que de dis-

paroître de la surface de la terre, représente impudemment les monstrueuses fêtes des Saturnales. Il est donc un milieu: notre Gouvernement l'a connu; il est nécessaire d'en considerer la marche, pour prévoir les inconvénients qui pourroient le détruire.

Louis XIV. ce Prince si grand aux yeux des contemporains, & qui sera à jamais pour la postérité un monument des forces de l'homme, comme aussi peut-être du danger de ses foiblesses, voulut que désormais personne n'exerçât de jurisdiction supérieure dans son Royaume que par lui. Il aimoit le faste & la magnificence; sa grandeur naturelle, aidée de tout ce qui a droit de nous éblouir, étouffa bientôt tout autre éclat. Tout devint planete dans l'Etat; il n'y eut plus de soleil que lui, & de lumiere que d'emprunt & de réverbere. Soigneux d'être rendu tel qu'il étoit par ses représentants, il grossit les émoluments des Charges & des Emplois, voulut que ses bienfaits servissent aux dépenses d'éclat, comme il y faisoit servir ses trésors, & en combla la mesure sur la tête de ceux qui s'en servoient à honorer leur emploi, & l'Etat par contre-coup. Par ce moyen, il parvint à ramener tout à son service; chacun s'empressa à consommer son propre Patrimoine, pour se rendre digne d'en obtenir l'équivalent en viager & pensions; & la splendeur extérieure de l'Etat fut à son plus haut point, ainsi que son union intérieure.

Jusques-là, ou à peu près, tout marche vers la solidité & la décoration de l'édifice; mais tout ici-bas peut dégénerer en abus, & les meilleures choses quelquefois plus aisément que les médiocres. En ceci, par exemple, il seroit possible

ſible que l'émulation perdant de vue la dignité & la conſidération des emplois, les occaſions qu'ils procurent de s'illuſtrer par de grands ſervices, ou de s'honorer par une habitude de prééminence dignement ſoutenue, ſe retournât viſiblement vers la ſolde de ces emplois, & en dédaignât les fonctions. Les fautes inſéparables de la grandeur, les nuages du Palais, aideroient d'eux-mêmes à cette décadence. Les Officiers de la Cour, privilégiés pour la familiarité du Prince, profiteroient de ſa bonté pour obtenir les emplois mêmes dont l'exercice devroit les éloigner. Le ſervice du Prince mis en contradiction avec le ſervice de l'homme, aura certainement le deſſous. Dès lors un repréſentant en ſous-ordre aura la commiſſion en Province, dont le Courtiſan a le titre & les émoluments. Le Prince paye le double, tandis qu'il eſt plus mal ſervi, attendu que le Grand, plus fait pour le repréſenter, demeure petit pour toujours, & que le petit, qui n'a qu'un luſtre d'emprunt, ne peut jamais ſe proportionner entiérement à la place d'un autre.

Ce n'eſt pas encore tout : on pourroit tellement s'accoutumer à voir les emplois occupés *ad honores*, qu'on ne trouveroit plus étrange de les perpétuer dans les familles par des ſurvivances : relâchement dont on ſe fût bien gardé, ſi les Titulaires les avoient exercés, puiſqu'on ne ſauroit oublier que les anciens démembrements de la Monarchie ne furent autre choſe que les gouvernements & bénéfices devenus héréditaires. Dès lors un exemple ſervant de planche à l'autre, on en viendroit à voir des enfants, non-ſeulement occuper les Charges de la Cour, qui toujours ſeront parmi nous l'objet de l'am-

bition des hommes le plus illustrés par de vrais services rendus à l'Etat, & qui demandent une dignité de maintien & de représentation dont la jeunesse est d'ordinaire incapable; mais encore en naissant Gouverneurs de Provinces, de Places, &c. le Prince seroit réduit à n'avoir de grandes graces à faire, & tes Sujets à n'en espérer, que par l'extinction de quelqu'une des familles privilégiées.

Il s'ensuivroit dès lors que ces grandes Places, si estimées autrefois par leur prééminence, par leur correspondance nécessaire avec le Prince, par les occasions de rendre des services d'éclat, si propres à former des hommes par la nécessité d'en gouverner d'autres, de manier les esprits, de faire respecter l'autorité en se respectant soi-même, &c. ne seroient plus prisées que sur le tarif de ce qu'elles rapporteroient, & que tous leurs autres avantages, utiles à l'Etat loin de lui être onéreux, seroient perdus.

D'autre part, ces bienfaits importants, autrefois encouragement pour tous en perspective, ne seroient plus qu'échelons pour un petit nombre pour atteindre à d'autres larcins. Sur cent hommes privilégiés, & bardés en naissant de Charges & de dignités, à peine s'en trouvera-t-il un qui regarde ces bienfaits prématurés du Prince comme un engagement indispensable pour lui de les mériter un jour, ou qui, parvenu à rendre des services, sache répondre à un Maître bienfaisant qui lui offre de nouvelles graces : *Sire, je suis payé d'avance.* Cette modération seroit au-dessus de l'humanité en un siecle où tout n'est que métal, sorte de chevance dont on n'a jamais assez. Au contraire, nous sommes tous enclins de notre nature à nous identifier avec nos

accessoires étrangers. Quel est l'homme, qui chargé d'un bel habit, & satisfait du privilege d'aller ainsi vêtu, tandis que tant d'autres sont couverts de haillons, n'aspire pas encore à se faire faire place en vertu de cette décoration qu'il se persuade bientôt être lui? De même un Grand qui sert, oublie qu'être Grand est sa récompense, & s'en fait un titre pour aspirer à de doubles avantages obtenus à moitié moins de services que son inférieur. Les dignités donc, autrefois objet d'émulation & portion principale du trésor de l'Etat, deviendroient patrimoine des Particuliers, charges onéreuses dans l'Etat, & prétentions contre la Société.

D'ailleurs, les Charges n'ayant plus d'exercices, pourroient bien plus aisément être réunies sur la même tête. Les Princes sont hommes; nous voyons tous avec prédilection les gens que nous avons obligés : en conséquence les graces assurent la faveur, & la faveur de nouvelles graces. Le célebre railleur Comte de Grammont demandoit un jour à Louis XIV. un écu : enquis de ce qu'il en vouloit faire, il répondit que la premiere grace coûtoit seule, & qu'il seroit bientôt un grand Seigneur s'il obtenoit celle-là. C'étoit accuser indirectement ce grand Prince de ce genre de foiblesse. La grandeur d'ame des Souverains est un piege contre eux en ce genre. *Je t'ai comblé de biens, je t'en veux accabler*, n'est que trop souvent la devise des Princes. Ce ne fut pas celle d'Elisabeth, dont le regne fut le chef-d'œuvre d'un habile gouvernement : elle suivit la devise contraire, comme Reine; & quand elle y manqua comme femme, elle eut toujours sujet de s'en repentir. Dans les temps de vigueur, les Charges se dé-

fendent d'elles-mêmes de leur réunion sur la même tête. Sully savoit répondre à son Maître qui vouloit le préposer à de nouveaux détails, qu'il étoit déja trop chargé. Dans des temps tels que nous les prévoyons ici, on n'en auroit jamais trop, attendu que les détails deviendroient nuls, & que les revenants-bons demeureroient réels.

Cependant les conducteurs naturels de l'essaim politique, devenus frêlons, non-seulement consommeroient le fonds & la subsistance de la ruche, mais encore devroient être remplacés, attendu qu'il faut que le travail se fasse. L'Etat livré à des conducteurs précaires, ne pouvant les récompenser par les dignités & les emplois désormais attribués à un petit nombre sans fonctions, seroit forcé à reconnoître les services par des attributions pécuniaires, *des pensions*. Ce mot qui n'eût jamais dû avoir d'autre objet que de soutenir la veuve & l'orphelin des bons serviteurs, & les mettre en état d'imiter leurs peres, deviendroit l'objet de toutes les prétentions, l'étiquette de tous les placets, un article enfin de bienséance dans l'inventaire de toute famille honnête, ou se prétendant telle. Dès-lors, non-seulement toute vergogne naturelle de demander quand on n'a pas besoin seroit perdue, mais on en viendroit même au point d'être forcé à exiger des pensions, comme marque de satisfaction due aux services, & de se croire déshonoré du refus de marquer ses habits d'une goutte de sang du Peuple.

Il seroit inutile de noter ici les inconvénients plus choquants de ce débordement de pensions; leur extension sur des gens infames, ou par leur conduite, ou par la profession qu'ils exercent,

leur entassement sur des têtes déja accablées de bienfaits, de survivances & de richesses. Quoiqu'au fond tous ces abus soient des suites nécessaires de l'introduction de cette frénésie, on peut néanmoins les considérer comme des surprises faites au Gouvernement, ou des effets des passions de ses arbitres; mais, quant à ceux que j'ai cités ci-dessus, il n'est personne qui ne puisse prévoir la possibilité de la progression dont je les ai fait naître.

On en viendroit donc à forcer l'honneur même à désirer l'argent. Oh! je demande si dès-lors, en conséquence de ce dont nous sommes convenus ci-dessus, il faudroit s'étonner de ce que la Patrie ne fournît plus de héros, plus même de Citoyens. En effet, je me suppose honnêtement né & doué d'une ame élevée; il s'ensuit que j'ai de l'ambition, mais honnête, & qui ne sauroit me forcer à déroger à mes principes. L'ambition dans ma Patrie ne sauroit plus avoir d'objet que de l'argent: on en distribue à la Cour sous le titre de bienfaits & de graces; on en gagne dans les Finances sous le nom d'Entreprises & de Baux; on en acquiert dans le Commerce par le travail & le bonheur. Sans contredit, l'ambitieux honnête & vergogneux se décidera d'abord pour le Commerce, qui ne surprend personne, qui est approuvé de tous; ou faute de débouchés & de talents pour cet objet de l'héroïsme du jour, dans mon hypothese il optera pour la Finance, où après quelques courbettes d'imitation, il acquerra promptement le droit d'ordonner aux autres le même manege; & ce ne sera qu'au défaut enfin de toutes ressources & de celles mêmes d'une philosophie forcée & infructueuse à l'Etat, qu'il se détermi-

nera à prendre ou à continuer la route des bienfaits & des graces, semée d'écueils & de parasites, & à chaque pas toujours plus affligeante pour l'amour-propre.

Qu'on examine d'après ce renversement d'idées, nécessité par la nature des choses dans l'esprit même du héros, l'effet qu'il doit produire dans celui de tout un Peuple en général. Sitôt que chaque profession ne sera plus estimée que par sa solde, le soldat qui ne gagne que cinq sôls par jour, ne sera qu'un goujat auprès d'un laquais, & l'Officier de même auprès d'un valet-de-chambre. On sait l'estime que les Nations marchandes ont de tout temps faite des troupes; on se doute bien de celle qu'en feroit un Peuple financier.

Nous avons à cet égard certainement décliné. Après la paix de Nimegue, le feu Roi réforma presque toute sa Cavalerie légere, & l'on conserva seulement la Compagnie Mestre de camp de chaque Régiment. En 1688. on compléta tous ces Régiments par des Compagnies nouvelles. J'ai oui dire à plusieurs vieux Officiers qui en firent alors, qu'ils formerent leurs Compagnies entieres de gens de bonne volonté; quelques-uns en menerent de surnuméraires, & la plupart en refuserent un grand nombre. Le Royaume étoit plus peuplé, dira-t-on: je le sais; mais sûrement aussi il y avoit beaucoup plus d'ardeur pour ce métier-là dans la jeunesse d'alors, & beaucoup moins pour les emplois des Fermes & des Bureaux. J'ai moi-même encore vu des restes de cette brave curiosité Françoise. Le desir d'avoir de beaux hommes pendant la paix, ayant porté les Officiers à pousser fort haut à l'envi le taux des en-

gagements, on fit une Ordonnance qui les bornoit à dix écus. Cette Loi caduque de soi, en ce que l'inspection de ses transgressions est impossible au Législateur, ne laissa pas d'établir tout naturellement son taux pendant un temps. Il importoit peu au fond à des enfants de famille, qui mangeoient dans une nuit le prix de leur engagement, qu'il fût de dix écus ou de vingt. La vanité seulement de se faire payer comme bel homme, les avoit engagés à marchander. Aujourd'hui, s'ils y taupent la veille, le lendemain ils se dégagent à tout prix; & quant à ceux qu'on veut garder, il faut les éblouir ou les surprendre.

Le principe intérieur & sourd encore de cette progression est, je le repete, la décadence de l'estime ancienne qu'on faisoit du Militaire. Or, on sait ce que furent de tous temps des soldats méprisés. Quel remede à cela, dira-t-on? Les enrichir? Quand la chose seroit possible, rien au monde n'est plus dangereux que d'allumer la cupidité du soldat. Les premiers corrupteurs de la Milice en ce genre égorgerent leur Patrie: on vit ensuite la soldatesque mettre l'Empire à l'encan. Le remede n'est point dans la chose, il est dans la totalité des mœurs. L'esprit militaire ne peut se perpétuer dans une Nation, que par l'estime attachée à sa profession. Cette estime est très-délicate, comme l'est tout ce qui tient à l'honneur. On proposoit en Suede une Loi pénale contre certains Contrebandiers, qui les forçât à être enrôlés pour toute leur vie. *Et que deviendra la dignité du nom soldat?* dit un Député de l'ordre des paysans. Beau mot, qui arrêta la promulgation de la Loi.

Souvent aussi les Loix militaires elles-mêmes

tranchent avec leur inſtitution. La peine de mort, par exemple, ne doit être employée contre gens dont le métier eſt de braver la mort, que dans le cas d'une mort infamante. Mais ces digreſſions deviendroient étrangeres à mon ſujet. Revenons. L'or prédominant, je l'ai dit, ne peut faire qu'un Peuple de mercenaires & d'uſuriers.

Tel eſt l'avenir malheureux que notre méthode actuelle pourroit nous préſager, ſi on la laiſſoit dégénérer en abus. La marche unie & ſenſible que j'en ai tracée, montre, mieux qu'il ne me conviendroit de le faire, le régime par lequel on en peut & doit prévenir les inconvénients. Mon objet eſt rempli à cet égard, ſi j'ai démontré : 1°. Que l'amour de la Patrie, & toutes les vertus qui en réſultent, peuvent exiſter parmi nous, puiſquelles y furent & ſont même encore toutes vivantes.

2°. Par quelle ſorte de relâchement on en peut éteindre le principe, & ſupprimer la trace ; d'où naiſſent, ſans que je hazarde de les preſcrire, les moyens d'en établir & perpétuer le regne.

Des trois parties que je devois traiter comme points de ralliement, auxquels ſe rapportent tous les chaînons qui compoſent les mœurs, j'en ai parcouru deux, la Religion & le Patriotiſme. Il ne me reſte plus que la troiſieme, à ſavoir, les vertus civiles.

Celles-ci paroiſſent au premier coup d'œil moins importantes que les autres ; il s'en faut bien qu'on en doive juger ainſi. Le vulgaire ne ſe mene point par les grands principes, & tout le monde eſt, ou fut, ce vulgaire. La totalité, le corps des mœurs ſe corrompt par les détails,

& c'eſt par les détails auſſi qu'il faut veiller à leur ſalut. D'ailleurs, tout fait un cercle ici-bas; tout ſe tient par des liens inviſibles, & par mille chaînons inſenſibles auſſi. De même que les vices journaliers ſont le prélude ordinaire des grands crimes, les vertus civiles préparent l'ame des Héros. La vertu d'ailleurs, toute belle qu'elle eſt, toujours foible contre l'amour-propre qui nous domine, ne pourroit rien ſur nous, ſi elle ne compatiſſoit à ſes foibleſſes. L'Acteur ſur le Théâtre ſe refroidit, ſi l'eſpoir de l'applaudiſſement du Partere ne l'excite & ne l'encourage. Les hommes céelbres en tout temps & lieu ne furent jamais que des hommes, qui montrerent, en un degré plus éminent que les autres, les qualités en vogue dans la Société parmi laquelle ils ſe firent diſtinguer. Par toutes ces raiſons réunies en ſubſtance, il eſt clair que vainement cherchera-t-on la trace des vertus nobles, généreuſes & élevées, dans une Nation où les vertus douces & civiles ſeront dans le mépris, ou même négligées.

Cette partie-ci mérite même plus de détail que les autres. Les vertus nobles, comme ayant plus d'éclat, frappent par le brillant des occaſions, & leur décadence ſe fait mieux ſentir. Elles ſont à la portée de moins de gens, & un petit nombre eſt plus aiſé à diriger que la multitude. Un Etat enfin bien conſtitué par elles, peut ſubſiſter quelque temps ſous leurs auſpices, quoiqu'après elles; au lieu que ſans mœurs civiles, tout eſt perdu.

Pour ſuivre quelqu'ordre dans les détails où je vais m'engager, & que j'abrégerai autant qu'il me ſera poſſible, il faudroit examiner les vertus civiles ſous deux points de vue; à ſavoir cel-

les qui partent du cœur, & celles qui viennent de l'esprit. Mais ces deux mobiles ont en nous une telle connexité, qu'il est difficile d'en faire une division juste. *Le cœur suit aisément l'esprit*, dit un aimable Philosophe. Il eût pu dire avec autant de vérité : L'esprit suit aisément le cœur ; & comme il est également essentiel en Politique de veiller au maintien des qualités du cœur & de celles de l'esprit, il me suffit, dans mon objet actuel, de mettre une sorte d'ordre qui me présente les détails que j'ai à traiter, puisqu'ils sont presque tous également importants.

En vain nous écrierons-nous sans cesse que l'esprit de Société s'établit chaque jour parmi nous, & en bannit tous préjugés rustiques & sauvages. En toute hypothese, il faut convenir de la signification des termes, avant de raisonner sur ce qu'ils expriment. Si l'on appelle esprit de Société, la tolérance & la privauté dans les mœurs, l'indifférence dans les sentiments, le mélange des conditions, le goût du présent, & l'oubli total du passé comme de l'avenir, j'avouerai que cet esprit voudroit se répandre ; mais je doute que ce soit là vraiment l'esprit de Société, puisque ce fut précisément celui qui précéda de peu temps la décadence & la ruine de tous les Peuples qui ont regné sur la terre. Quant à moi, je m'en tiens à ma premiere distinction, & ne trouve la sociabilité que dans les vertus, & son contraire que dans les vices.

L'amour de nos proches, par exemple, est un des premiers devoirs de la Société. Il dérive d'une juste reconnoissance mêlée de tendresse & de respect ; il nous fait connoître les sentiments du cœur sages & retenus ; il nous accoutume à

une obéiſſance noble & digne, ſeule école du commandement; il nous fait reſpecter & chérir dans ceux de nos parents qui nous ſont égaux ou même inférieurs en degrés & en avantages de la fortune, la mémoire de nos communs aïeux. Principe de vertus, en grand comme en petit, il entre d'une part pour beaucoup dans l'amour de la Patrie; de l'autre, il nous rend précieux juſques aux moindres domeſtiques & ouvriers qui ont ſervi & fourni nos peres; en un mot, c'eſt un des plus forts & des plus indiſſolubles liens de la Société.

Si donc nous avons aujourd'hui plus de reſpect pour nos peres, plus de tendreſſe pour nos proches, plus d'amour pour nos enfants, en général, qu'on n'en avoit autrefois; ſi l'on *couſine* davantage; ſi l'on remplit mieux les devoirs de bienſéance, qui ſont en ce genre le repréſentatif de ces ſentiments; j'avouerai qu'un des principaux arcs-boutants de l'eſprit de la Société ſe renforce parmi nous. Sans entrer dans la diſcuſſion de ce problême qu'il ne me convient pas d'approfondir, je ferai quelques remarques de détail, qui ont, ſelon moi, trait à la choſe.

On a de nos jours iutroduit un relâchement phyſique en ce genre, dont on n'a ſans doute pas ſenti les conſéquences, en diminuant tout-à-coup de moitié les deuils de parenté. Un frere s'eſt trouvé tout étonné de ne porter que ſix ſemaines le deuil de ſon frere; & je n'oublierai jamais que je me ſentis un tel ſerrement de cœur à la vue du premier habit de couleur au bout de ſix mois de deuil de la mort de mon pere, que je le rejettai avec frayeur, & portai le noir l'année entiere. On accorda, dit-on, ce

retranchement aux plaintes des Marchands. Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner s'il eſt de l'intérêt de l'Etat que le Regnicole conſomme des étoffes ſomptueuſes plutôt que des draps ſimples ; cet article ſe trouve ailleurs : mais il eſt du premier & du plus ſacré des intérêts, de ne pas porter un coup manifeſte & direct aux bienſéances relatives à l'amour des proches. Vainement allégueroit-on ces raiſons uſées, que le deuil doit être dans le cœur, & non dans les habits. Il en eſt de cela comme du culte dans l'eſprit, & non dans les cérémonies. Les replis du cœur échappent, & doivent échapper à l'inſpection publique ; elle n'a d'intérêt qu'à l'extérieur. L'homme d'ailleurs n'eſt frappé que par les ſens : tel s'afflige ſous des pleureuſes, qui riroit en habit de bal. L'enſemble de mille contenances maſquées produit mille autres ſentiments réels. Tout ſentiment intérieur, qui n'a nulle apparence extérieure, ne mérite aucune croyance.

Ennemi, comme je le ſuis, de tout ſyſtême tendant à mener les hommes par la contrainte, je ne ſaurois en revanche trop recommander de les porter par l'exemple & les diſtinctions vers la vertu. Puiſque le Gouvernement peut proſcrire les deuils, pourquoi ne pourroit-il pas honorer les femmes, par exemple, qui allaitent elles-mêmes leurs enfants ? Les Cuiſiniers & les Entrepreneurs du Bal de l'Opéra s'oppoſeroient peut-être à cet arrangement ; mais leur intérêt me paroît d'une médiocre conſidération dans l'Etat, en comparaiſon de tous les maux que préviendroit l'encouragement de cette méthode preſcrite par la nature. Tant de femmes détruites par les ravages du lait, tant d'enfants em-

poisonnés par les maux de leurs nourrices, l'ordre rétabli dans les mœurs des femmes, leur fécondité conservée, leur tendresse maternelle accrue par ces soins précieux, sont des objets dans la chose publique; & je sais bien que si j'en étois le maître, j'augmenterois par une loi les droits matrimoniaux de toute mere qui auroit nourri ses enfants, ou l'honorerois par telle autre distinction dont l'idée me seroit donnée par un meilleur esprit que le mien.

De l'amour de nos proches, dérive l'amitié & confraternité entre citoyens. Celle-ci est autre chose que l'amour de la Patrie, dont j'ai traité ci-devant: elle y entre comme portion du composé; mais elle n'est qu'en petit ce que l'autre est en grand, & c'est encore un des plus forts liens de la Société. Tout nous montre ici-bas ce que peut l'esprit de confraternité, & à quel point l'aggrégation à un corps particulier peut devenir une seconde nature. Cet homme, qui prêt à entrer dans la Milice n'alloit être qu'un paysan redressé, s'engage dans le Régiment de Navarre, & soudain prend l'esprit du Corps, & cette intrépidité renommée dont ce Régiment se pique. Nous sommes donc susceptibles de qualités incidentes & épidémiques, pour ainsi dire, relatives à nos engagements particuliers de société, & à ce compte un homme libre de tous engagements est celui de tous qui a le moins d'existence.

Ce penchant dérive de l'attrait vers la sociabilité, que j'ai dit autrefois être inhérent à la substance humaine. Il veut être dirigé comme tout autre, pour la plus grande utilité publique & particuliere; son point certain de direction est parallele à la gradation de nos devoirs. Les

premiers sont envers Dieu, les seconds envers la Patrie, ensuite nos proches, puis nos Concitoyens, enfin l'humanité entiere, puisque nous sommes tous freres.

En suivant cette gradation, les attachements les plus vifs ne sauroient nous porter à rien de nuisible à la Société. Un vrai Citoyen peut aimer à l'excès sa famille; s'il aime encore plus sa Patrie, il ne fera rien d'injuste ni de déplacé pour l'avancement de ses proches, & ainsi du reste. Mais au contraire si cette gradation est renversée, il n'est presque aucun attachement qui ne puisse être nuisible. Plus l'ami du genre humain sera doux & aimable, moins, s'il n'est retenu par l'idée des devoirs qui précedent celui-là, il prendra d'intérêt à sa Patrie en particulier. Celui qui aime par prédilection ses Concitoyens, regardera comme ennemie la Partie dominante de l'Etat qui impose à sa Patrie particuliere des charges dont il ne sauroit voir l'utilité en grand dans des objets qui ne l'intéressent pas, & dont il sent le poids en petit aux lieux qu'il affectionne uniquement. L'amour des proches ne sera plus qu'un assujettissement aux foiblesses & aux passions d'autrui. L'amour de la Patrie enfin, s'il n'est soumis aux grands principes de la Morale & de la Religion, peut faire des Ducs d'Albe, & les pousser à fouler aux pieds les droits les plus sacrés des gens & de l'humanité.

Ainsi chacune de ces affections si nécessaires au maintien de la Société générale & particuliere, peut devenir nuisible, si elle n'est subordonné à celles qui la doivent précéder. Mais dussent-elles être toutes aussi déplacées, aussi exclusives que celle qu'on attribue faussement

ſans doute à certains Ordres Religieux, mais avec quelque vérité à certains d'entre les individus qui les compoſent, ce monſtrueux aſſemblage d'hommes qui tendroient tous vers des affections déplacées, feroit infiniment préférable à une prétendue Société dont les membres n'en auroient aucune. C'eſt cependant à quoi conduit l'intérêt particulier, qui néceſſairement dégénere bientôt dans un Etat en intérêt perſonnel.

Je veux croire en effet que l'intérêt particulier fût d'abord & dans ſon principe un faux calcul de paſſions nobles, un deſir de préférence & de diſtinction, qu'un homme plus habile que moi a nommé l'*honneur* dans les Monarchies. Qu'en ferons-nous déſormais dans un Etat, où par un relâchement tel que celui dont j'ai ci-deſſus établi les progreſſions, toutes ces diſtinctions ſont évaluées en argent? Je veux encore que celui qui eſt livré à cet intérêt, ſe paſſionne en ce genre également pour ſoi & les ſiens; la nature des biens qu'il peut déſormais ſeuls ambitionner, le précipite bientôt dans l'intérêt perſonnel & excluſif. En effet, on peut eſpérer de perpétuer dans ſa famille les diſtinctions, les Charges, les prérogatives, la réputation même; & ce plan flatteur en idée, loin de diminuer la portion du poſſeſſeur actuel, en eſt une ſorte d'accroiſſement fictif: mais l'argent que vous conſervez à vos héritiers, eſt mort pour vous; or, pour un avare, il y a cent mille cupides; ce qui eſt très-différent, comme chacun ſait.

Sans nous étendre davantage en raiſonnements déja trop longs, conſidérons la Nation où l'or s'eſt le plus repandu, & a conſéquemment

le plus uſurpé la qualité de biens réels : & voyons ſi tous les arrangements civils, relatifs à la conſervation & au luſtre des familles, n'y ont pas plus reçu d'altération, qu'ailleurs; ſi les ſubſtitutions n'y ſont pas bornées & regardées comme injuſtes ; ſi les retraits lignagers n'y ſont pas odieux; s'il n'a pas fallu des Loix nouvelles, pour empêcher des meres diſſipatrices d'engloutir dans leur veuvage leurs portions dans les acquêts du mariage ; ſi les fonds perdus enfin, uſage monſtrueux & dénaturé, qui, loin d'être encouragé par le Gouvernement, ne devroit être toléré qu'en encourant note d'infamie, n'y ſont pas plus en vogue que par-tout ailleurs.

L'intérêt particulier dégénere donc néceſſairement en intérêt perſonnel : delà la diſſolution de toute Société; car, comme on ſait, le vice a ſes calculs & ſa philoſophie, ainſi que la vertu. Or, en me ſuppoſant le plus honnête Philoſophe apathique du Royaume, que me faut-il pour me rendre heureux, dès que mon bonheur eſt uniquement concentré en moi-même? ſanté, joye & tranquillité; les travaux & les ſoucis de l'ambition nuiroient à tout cela. L'Etat entier réſide en ma propre perſonne; je dirai, comme l'Ane de la Fable :

Et que m'importe.... à qui je ſois?
Sauvez-vous, & me laiſſez paître :
Notre ennemi, c'eſt notre maître;
Je vous le dis en bon François.

Mes Concitoyens ſont des moucherons du Pays, dont j'ai plus à me garantir, que des Maraingouins d'Amérique; mes proches, plantes du hazard, dont le voiſinage m'empêche de voir le

le soleil. Je leur fais bonne mine à tous; mais autant qu'ils me peuvent être utiles, & qu'il ne m'en coûtera pas le dérangement du moindre de mes petits calculs : tout enfin me devient indifférent sur la terre, & j'applique glorieusement à mon existence l'axiome philosophique de la force & du courage : *Si fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinæ.*

Que faire cependant pour l'avantage de la Société d'hommes bâtis de la sorte? Ils ne la troubleront pas; mais j'aimerois autant les ossements des Catacombes. Or, la perte d'un homme n'est-elle rien? Le plus digne Héros ne fut qu'un. D'ailleurs, si l'homme d'Esope en tout & par-tout, tel que je viens de le dépeindre, est un animal si rare que cette perte ne tire pas à conséquence, en est-il moins vrai qu'un germe, un soupçon de cet esprit répandu dans la généralité, estimé même dans ceux qui se distinguent en ce genre, fait un ravage singulier, en affoiblissant tous les liens à la fois de la Société? Il n'en est aucun dont la conservation ne soit très-importante à la chose publique; mais pour juger si l'apathie s'attaque aux premiers de tous, lisez, & voyez si parmi toutes les Nations passées & présentes, quand le champ libre laissé à la cupidité & les fautes du Gouvernement ont donné la prééminence à l'or, ce n'a pas été précisément l'époque des plaintes publiques contre l'usage du célibat volontaire, & le temps de ces Loix vaines, dont l'objet fut de réhabiliter les mariages.

Il résulte de cette énumération qu'on aura trouvé longue, & que j'ai cependant tâché d'abréger, attendu l'abondance de la matiere, que tous les attachements, tous les liens entre Ci-

toyens sont précieux à maintenir & aviver; qu'il importe de les diriger suivant la progression des devoirs, en les distinguant & honorant en conséquence; que sur-tout il n'est présage plus malheureux dans l'Etat pour sa durée & sa prospérité, que de les voir s'affoiblir & s'éteindre; & que la prééminence de l'or porte invinciblement la tournure des choses de ce côté-là.

Remettez l'or à sa place, c'est en général tout mon art : il est simple; mais il demande une attention bien constante & suivie dans les détails. Passons maintenant à ceux qu'il me reste à traiter, pour achever cette ébauche de l'article des mœurs.

Je les renferme tous (pour me borner) en un seul point, que j'appelle *Décence des mœurs*. Je viens de le dire, & tout le monde le pense : tout sentiment intérieur qui n'a nulle démonstration extérieure, est article de foi rejetté de tous. En vertu de quel titre une Nation prétendra-t-elle à quelque distinction dans le monde, si elle n'a aucune noblesse dans les manieres? Qui mettra d'ailleurs cette noblesse dans le cœur de ses éleves, s'ils n'en trouvent nulle trace dans les mœurs? On sait que les exemples font tout, & les préceptes rien.

On assure que Louis XIV. fut vivement blessé de trouver dans Télémaque des principes de conduite, entiérement contraires à celle qu'il avoit tenue & consacrée. En ce cas un peu de vanité & une longue habitude de flatterie avoient persuadé à ce Prince, que tout bien, en fait de Gouvernement, étoit concentré en sa personne. Le Télémaque étoit destiné à l'éducation d'un Prince, désigné par la nécessité le restaurateur économe d'un Etat épuisé par les succès & les

malheurs d'un regne long & exceſſif en tout genre. En conſéquence la modération, & les vues qui en réſultent, y ſont recommandées & illuſtrées par-deſſus toutes choſes; mais il ne ſeroit pas difficile de montrer dans ce Livre (unique en ce genre, & qui renferme plus de ſaine Politique dans quelques pages, que mon Ouvrage entier n'en ſauroit contenir) mille traits qui vantent cette nobleſſe & cette dignité de mœurs qui doivent diſtinguer la véritable grandeur. Quoi qu'il en ſoit, il n'eſt pas de mon ſujet d'examiner ſi Louis XIV. ne donna pas dans l'excès en ce genre. L'inſpection des mœurs des Rois n'appartient qu'à l'Hiſtoire, & c'eſt pour cela qu'on a dit que les Hiſtoriens devoient être les plus ſages des hommes; mais je puis dire que le goût de ce Prince pour tout ce qui tenoit du faſte & de la grandeur, donna de ſon temps un grand luſtre à la France, & ne contribua pas peu à cette haute conſidération où parvint le nom François.

Par le principe tiré de l'empire que nos ſens ont ſur nos opinions, le Gouvernement, ainſi que la Religion, a ſes rites & ſes cérémonies. L'étiquette, exercice de la Cour, qui, pouſſée trop loin, échange les Princes en pagodes, mais qui dans ſon principe fut ſi néceſſaire au maintien de l'ordre & du reſpect, dont ils doivent être toujours entourés; l'étiquette n'eſt autre choſe que la décence de mœurs des premieres têtes de l'Etat. Le pouvoir dans les Monarchies ne réſide qu'en un ſeul; mais ſon exercice eſt confié à pluſieurs. Les Magiſtratures politiques, militaires & civiles, ne ſont autre choſe qu'une émanation, une parcelle de la ſouveraine puiſſance. Si, comme on n'en ſauroit dou-

ter, la décence est nécessaire à la majesté du trône, elle doit en proportion l'être aussi à la considération de toutes les dignités préposées à l'exercice de ses devoirs & de ses droits.

D'autre part, toute Monarchie héréditaire admet nécessairement des prééminences indépendantes de l'autorité quelconque, qu'on appelle des droits du sang. La nature nous donne des maîtres que nous n'avons droit de choisir, ni de rejetter : elle donne donc parmi nous des droits distincts & séparés de la Magistrature. En effet, nos Princes du Sang, sans Gouvernements, sans Charges militaires, par le seul droit de leur naissance, sont les premieres têtes de l'Etat, & ont en cette qualité les prérogatives les plus marquées. Les autres Sujets en ont aussi de bien moindres à la vérité, mais enfin des droits héréditaires. La plus pauvre Noblesse & la plus oubliée, se croit & se fait presque croire d'un limon séparé ; & il est bon, par des raisons étrangéres ici, qu'elle le croye & le fasse croire ainsi. A commencer par le Souverain, chacun se sent presqu'aussi privilégié par son sang que par sa Charge, & les prétentions qu'on peut avoir à cet égard entrent bien au moins autant dans les calculs de notre vanité, que celles que nous attribuons à nos Places. Ces prétentions nous portent naturellement vers la décence des mœurs, plus nécessaire encore aux prééminences arbitraires, qu'à celles qui nous sont désignées par le Législateur.

Mais je veux qu'on ne soit rien, ni par la Loi, ni par le sang; on est homme du moins. Soit le vice, soit la vertu, tout nous porte à nous estimer, & à convoiter l'estime d'autrui : le vice, en ce que l'orgueil est une petitesse,

& tellement née avec nous, qu'on ne verra pas un ſeul enfant dans le plus bas âge qui ne ſoit naturellement vaniteux; la vertu, en ce que la morale nous fait ſentir l'excellence de l'homme, & nous montre à nous reſpecter nous-mêmes, & à reſpecter l'opinion d'autrui. Ainſi donc, par les raiſons déduites ci-deſſus, une décence de mœurs relative eſt de l'eſſence civile de tout être faiſant portion de la Société. Il s'enſuit delà qu'on ne ſauroit déchoir ſur cet article dans un Etat, ſans s'avilir en gros & en détail, & que l'attention en ce genre eſt un des premiers devoirs de la ſociété.

Ce n'eſt pas que je faſſe conſiſter dans le faſte des Grands, & dans la ſotte vanité des petits, ce que j'appelle décence; mais je dis qu'il importe que chacun s'eſtime aſſez pour vouloir conſerver ſon maintien naturel, & que ſi les mœurs doivent être forcées, il vaut mieux encore que ce ſoit à monter qu'à déchoir. Cette familiarité de mœurs, qui confond les rangs & les états, & qui fait coudoyer dans la rue le Magiſtrat par le crocheteur, peut être une vertu de République; du moins il n'eſt pas de mon ſujet d'examiner le pour & le contre de cette queſtion: mais c'eſt un vice dans la Monarchie. On a beau dire: les Saturnales des Romains, le maſque de Veniſe, nos Bals de l'Opéra furent des inventions du vice, qui gagne toujours au déſordre & à la confuſion. Je veux croire que dans des Sociétés une fois flétries par ce genre de licence, il fût dangereux de la ſupprimer entiérement; mais du moins faut-il empêcher que ces déſordres intermittents ne deviennent les mœurs permanentes d'une Nation.

Il ſeroit à ſouhaiter que tous les hommes

puſſent être vertueux; mais puiſque la choſe eſt impoſſible, duſſé-je être accuſé d'une morale erronée, je tiens qu'en général la publicité des mœurs arrête plus de vices que le ſcandale n'en produit. Ne confondons point la ſimplicité & la familiarité : l'une doit ſon inſtitution à la vertu, l'autre la doit au vice. Quelques Princes ſe ſont déguiſés pour connoître par eux-mêmes l'opinion du Peuple ſur leur conduite; la plupart pour en imiter la crapule & les débordements. Voulez-vous diſcerner ſi c'eſt la ſimplicité, ou la familiarité, qui bannit le faſte & la dignité de mœurs d'un Etat : il eſt un thermomêtre infaillible; c'eſt le reſpect des petits pour les Grands. La ſimplicité releve au-deſſus de ſon état un homme ordinaire; elle rend les ſupérieurs également aimables & reſpectables, & nulle part il n'y a plus de modeſtie dans les petits, qu'où regne la ſimplicité dans les Grands. Mais ſi les Hiérarchies, ſi les rangs ſe perdent dans un Etat, ſi l'uſurier & l'Hiſtorien admis à la table dès Grands, s'y trouvent de compagnie; ſi ceux-ci, cherchant un bon cuiſinier, ou une jolie femme, ou quoi que ce ſoit, deviennent pairs de ceux qui cautionnent les Fermiers de leurs terres, c'eſt la familiarité qui confond les rangs, & qui couche l'échelle de l'Etat.

Ce mélange adoucit les mœurs, dit-on, il communique la politeſſe dans tous les Etats. Sans doute tout ſe rapproche, mais tout y perd; voyez-en le tableau dans les Spectacles. Les Théâtres nobles quitterent les Héroïdes pour les Paſtorales; enſuite ſont venus la farce, les riens; d'autre part la Comédie a pris de la politeſſe; elle débite de l'eſprit & des traités de morale. Les premiers ont perdu leur grandeur

& leur dignité ſans pouvoir deſcendre à la joye naïve; l'autre a perdu ſon ſel, ſa gayeté, ſes traits ingénus, & n'a gagné que de l'ennui.

Qu'arrive-t-il de cela cependant? C'eſt que les vertus deſcendent, & que les vices montent. Penſe-t-on que ce ne ſoit rien? Que Moron diſe:

. . . . . . J'y conſens;
Il n'eſt pas généreux, mais il eſt de bon ſens.

La morale burleſque d'un valet poltron fait rire, & donne au manque du courage un ridicule qui rendra brave ſes camarades mêmes; mais que le Poëte de la bonne compagnie diſe:

Que te reviendroit-il de tant de renommée?
Rien, que la chétive lueur
Et que le peu de fumée
D'une lampe en ton honneur
Sur ton cercueil allumée,
Et le touchant plaiſir, aux pieds du grand Louis,
Enterré près Gueſclin, d'infecter Saint-Denys.

Cette morale du libertinage, maſquée du beau nom de Philoſophie, ſéduit la jeuneſſe par l'attrait du plaiſir, & lui montre comme romaneſques les vertus de ſes aïeux, & l'amour de la gloire qui leur donna l'être.

Terminons ce Chapitre par où nous l'avons commencé. Les mœurs ſont le reſſort principal d'un Etat; elles ſont les cordes de l'inſtrument politique, dont les Loix ne ſont que les ſons. Que les mœurs ſoient tendues à leur point & d'accord, les Loix feront toujours dans l'enſemble qui forme l'harmonie politique: que les mœurs ſe relâchent & ſe détendent par un point

ou par l'autre, dès lors toute l'habileté de celui qui touche l'inſtrument, ne ſauroit ramener l'uniformité des ſons.

Il faut alors remonter les mœurs. L'exemple & la police ſont les ſeuls outils propres à cela. Je ſuppoſe qu'il y eût eu un temps où la Politique eût été aſſez aveugle pour introduire l'uſage d'intercepter les couriers des autres Puiſſances : miſérable méthode, ſemblable à la puſillanimité qui fait écouter aux portes; honteux expédient, dont les Auteurs s'accuſent eux-mêmes d'envoyer par la poſte des ſemences de noirceurs & de trahiſons, puiſqu'ils craignent les envois de leurs ſemblables. Cette baſſeſſe, bornée d'abord dans l'ombre des cabinets prépoſés aux détails de la Politique étrangere, gagneroit bientôt ceux de la Politique civile. Après avoir ſervi les intérêts des Princes par cette honteuſe méthode, on en viendroit à ſervir leurs paſſions, & enfin leur curioſité; on en viendroit à ne plus rougir d'un vil attentat, qui feroit pâmer de honte un laquais qui y ſeroit ſurpris dans le cabinet de ſon maître. Comment eſpérer alors que les hommes ſe ſouviendront dans l'âge mur qu'on leur a dit dans leur enfance qu'il étoit infâme de lire une Lettre même décachetée ? Comment ſe flatter que ce principe naturel du droit des gens prévaudra ſur l'exemple & la publicité du vice contraire? Chacun s'érige en politique dans ſon cercle, & la vergogne publique ſe trouve entiérement perdue. Faites bien, écrivez, parlez, & penſez de même; vous mépriſerez les faits, les écrits, les diſcours & les penſées mêmes de vos ennemis.

Le droit des gens en grand & en petit, c'eſt là le point de vue unique, qui abrégera vos tra-

vaux & vos ſpéculations, qui fixera vos irréſolutions, qui élaguera les ſophiſmes du pour & du contre; malheureux efforts de l'eſprit humain, deſtinés à cacher les trahiſons de l'intérêt, qui obſcurciſſent des vérités plus claires que le jour, & font quelquefois ſubſiſter chez des Peuples policés des tyrannies de détail dont la barbarie auroit rougi. Ayez uniquement en tout & par-tout le droit des gens en vue : la Loi naturelle empreinte dans tous les cœurs ſe préſente ſans ceſſe aux yeux mêmes qui le fuyent, & le fait briller ſans nuage devant ceux qui le cherchent dans la pureté de cœur & d'intentions; il vous décidera dans les plus petits détails. Vous défendez le Lanſquenet & la Dupe comme dangereux, & vous permettez le Brelan; un inſtant de réflexion vous fera anathématiſer ce dernier. Pourquoi cela? C'eſt que dans les premiers, c'eſt le hazard qui décide; dans celui-ci, il entre beaucoup d'aſtuce, & il eſt important d'empêcher les Citoyens de s'habituer, même dans leurs jeux, à uſer de fineſſe pour ſe tendre des pieges réciproques.

J'ai vu jadis dans une grande Ville un Chirurgien montrer pour de l'argent une fille hermaphrodite, qu'on découvroit impudemment à tous venants. Ailleurs, un autre ayant injecté le cadavre d'une jolie perſonne, la faiſoit voir avec tout auſſi peu de ménagement. Ailleurs encore, une fille, enceinte à l'âge de huit ans, devint l'objet du concours & de la curioſité publique. Tous ces attentats contre l'honnêteté publique, furent promptement réprimés par la Police.

C'eſt ainſi que rien n'eſt petit aux yeux d'un Légiſlateur; c'eſt pareillement ainſi que les moin-

dres ressorts de la machine politique se réunissent uniformément sous la grande touche, qui n'est autre chose que la vue du bien général & universel.

Il résulte en résumé de ce dernier article, que le faste, la magnificence même, l'ornement extérieur, & la dignité dans les mœurs, loin d'être un inconvénient dans une Monarchie puissante, de l'épuiser & lui nuire, sont une preuve que tout y est à sa place, pourvu que le lustre & le brillant de la dépense soient distribués relativement, & se trouvent où ils doivent être. Dans les temps de splendeur, les gens en place font de grandes fortunes, & en jouissent au profit & à la décoration de l'Etat; dans les temps de familiarité, ceux-ci firent parade d'une prétendue modération: on vit croître les sous-ordres à vue d'œil, prodigues avec ostentation de richesses obliquement acquises. Que signifie cela? Rien autre chose, sinon que la paresse & l'engourdissement de l'ame bornoit les chefs, & que la familiarité, aurore certaine de l'anarchie, avoit persuadé aux sous-ordres qu'ils pouvoient & devoient s'égaler à leurs maîtres. Le Public n'y gagna rien; au contraire, fatigué par la cupidité des mercenaires, & livré à l'insolence des esclaves, il n'eut pas même la satisfaction de voir ses dépouilles servir à la décoration de l'Etat.

Ce seroit me mal entendre, que de me placer au rang des prôneurs du luxe, d'après ce que je viens de dire. Je sais en général, & j'ai établi ci-dessus, que la double consommation d'un individu n'est autre chose que l'homicide de son voisin, qui vivroit sur la sorte de dégât de tout ce qu'il consomme par-delà son nécessaire; mais je sais aussi qu'il est impossible d'é-

tablir dans un grand Etat cette frugalité univerſelle, & cette conſommation géométrique : & puiſqu'il faut dans une Société complette, des gens qui repréſentent, & d'autres qui ſe piquent d'une économe frugalité, je dis que c'eſt tout perdre que de confondre les êtres à cet égard, de mettre les ombres ſur les grouppes principaux, & de répandre le coloris ſur les fonds.

C'eſt néanmoins ce que fait le luxe : je vais me laver du ſoupçon d'en avoir pu être le partiſan, en dévoilant ſa marche & ſes effets ; & c'eſt ainſi que j'acheverai de développer le ſyſtême des mœurs dans un Etat, & que je mettrai ſous les yeux une infinité de détails qui auroient trop étendu ce Chapitre.

CHAPITRE V.

Du Luxe.

J'Entreprends ſans doute une tâche au-deſſus de mes forces. Je vais mettre en proſe & en calculs la répétition de tant de vaines déclamations, fruits de l'imagination chagrine & envieuſe des Poëtes & des Moraliſtes. Je réveille un vieux ſyſtême de l'eſprit démenti par le cœur, & je viens prêcher le Stoïciſme à des gens inſtruits également de la vanité des préjugés du vice & de ceux de la vertu. Ce ne ſont point des hommes corrompus que j'attaque du milieu de la rue, tandis qu'une grande cour & de triples antichambres les dérobent à de vaines clameurs ; ce ſont des hommes ingénieux, ſobres, laborieux, Philoſophes, illuſtres enfin, tels que

Melon & David Hume, qui ont dessillé les yeux du Public à cet égard, & dont j'ose ébranler les trophées. A l'égard de l'envie, qui me connoîtra saura que je ne suis, ni par mon tempérament, ni par les causes secondes, dans le cas d'être attaqué de cette maladie. Si vous avez du bien, & en jouissez mollement, l'ennui, les vapeurs & les maladies de nerfs en jouissent aussi; le tout ensemble, ce n'est pas la peine de vous rien envier. Quant à vos prophetes, les noms ne m'éblouissent pas: je sais peut-être aussi-bien qu'un autre rendre justice à leur mérite; mais chacun a ses droits à la recherche de la vérité, & j'espere démontrer qu'en plusieurs choses ils ont blâmé ce que je blâme, qu'en plusieurs autres ils ont confondu le luxe & la dépense, qu'en quelques-unes enfin ils ont mal raisonné, faute de partir d'après les vrais principes. Commençons.

Mr. Melon est, je crois, le premier qui, dans un Ouvrage raisonné, ait paru autoriser le luxe. Cela donna une vogue considérable à son Livre, & désormais il n'y eut Docteur de cercle qui ne prononçât hardiment que le luxe étoit un bien. Cependant en suivant attentivement Melon, & dans tout le cours de son Ouvrage, on voit que ce fut un bel & bon esprit, & fort éclairé sur la plupart des détails dont il traite. Il donne à gauche, selon moi, sur l'article du luxe; mais non pas autant que l'ont cru ses échos: & c'est faute de le bien entendre, qu'on le dit le prôneur absolu du luxe. C'est par lui, comme le premier, que je commencerai l'analyse des raisons de ce nouveau systême.

J'ai dit souvent, & je répéterai, que si les Partisans Philosophes du luxe, du moins ceux de l'ordre des hommes que je viens de citer, &

que je vais combattre, m'avoient entendu, nous aurions été d'accord sur presque tous nos principes. Pour commencer, il eût fallu d'abord convenir des définitions; cette méthode abrégeroit bien des disputes.

Melon dit : *Le luxe est une somptuosité extraordinaire que donnent les richesses & la sécurité d'un Gouvernement.* Cette définition arrondie paroît nette & comprendre tout, & cependant elle est contredite par le fait & par la morale : par le fait, en ce que les regnes enragés de Caligula & de Néron ont été ceux du luxe à Rome, & non pas assurément ceux de la sécurité; par la morale, en ce que justifier le luxe d'après cette définition, c'est célébrer les dissipations de Cléopatre & d'Héliogabale : or Melon étoit trop honnête homme pour avancer & soutenir cela. Tâchons donc de définir le luxe sans proscrire la dépense, & disons, plus mal sans doute, mais plus exactement : *Le luxe est l'abus des richesses.*

Ce n'est rien dire, m'objectera-t-on. Ce que vous appellez abus, je l'appelle usage; montrez l'abus, & le définissez. Je m'explique; le luxe a produit deux enfants, *la mollesse* & *le désordre.* La mollesse, on sait ce que c'est. Par le désordre en ce genre, j'entends la dépense folle, c'est-à-dire, celle qui sort des proportions de l'état & de l'âge, des points de convenance enfin, cela s'entend. Telles sont les deux branches du luxe, qui produisent des fruits si monstrueux & si étranges que l'atmosphere entier en est empoisonné; mais tout se réduit à ces deux principes, & c'est à leur rapport avec ces deux branches qu'on peut reconnoître si les dépenses tiennent à l'usage ou à l'abus.

Si Melon eût voulu faire cette distinction, il n'auroit pas cru trancher la difficulté en disant : " Ce qui étoit luxe pour nos peres, est
„ à présent commun ; & ce qui l'est pour nous,
„ ne le sera pas pour nos neveux. Et ensuite :
„ Le Paysan trouve du luxe chez le Bourgeois
„ de son village, celui-ci chez l'Habitant de la
„ Ville voisine, qui lui-même se regarde com-
„ me grossier encore devant le Courtisan.

Car que nous usions de différentes productions & ouvrages inconnus à nos peres, c'est chose très-permise : le luxe n'est pas dans la chose, il est dans l'abus. Ainsi, pour me servir de l'exemple cité par Melon, un Parvenu qui dans le temps de Henri II. auroit porté des bas de soye, étoit répréhensible, parce qu'il affectoit une recherche nullement convenable à son état, & un cordonnier qui en porte aujourd'hui, ne choque personne.

De même la progression qu'il attribue à l'opinion du luxe dans la seconde Partie de son raisonnement transcrit ci-dessus, est précisément le contraire du fait. Le Paysan alloit autrefois les Dimanches voir chez son Seigneur un miroir de Venise de deux pieds en quarré : il revenoit étonné de cette magnificence ; mais au lieu d'en être choqué & envieux, il s'approprioit une portion de ce faste. Le campagnard n'envie pas non plus l'élégance & la propreté des meubles de la Ville, & la Ville se glorifie aux yeux des Etrangers de la pompe de la Cour.

Rien de tout cela n'excite l'envie & la cupidité. D'où vient cela? C'est que tout est à sa place. Mais quand le Courtisan, sortant de son entre-sol de Versailles où il est meublé selon l'ordonnance, ou de son Palais désert où des pier-

res d'attente marquent la place des glaces, va chez un Parvenu où tout reluit d'or & d'azur, où la magnificence de la vaiſſelle & des porcelaines, la profuſion & la variété des mêts lui reprochent de toutes parts le vuide de ſa prééminence ; quand le Magiſtrat & le Bourgeois voyent dans des maiſons de campagne les boulingrins & les arbriſſeaux odorants tenir la place des fertiles moiſſons qu'on en tiroit autrefois, & réduire en chaumiere par comparaiſon l'honorable maiſon de leurs peres ; quand le Seigneur campagnard voit dans ſa Terre un frippon de Marchand de bœufs prodiguer à ſa femme des bijoux qui éblouiſſent la Dame du Château, &c. alors tous les différents ordres crient au luxe : chacun bleſſé de ſe voir ſurpaſſer par ſon inférieur naturel, s'efforce de ſe mettre à ſa place. Delà les dépenſes folles, c'eſt-à-dire, diſproportionnées aux moyens, le dérangement, la ruine, la cupidité enfin & ſes conſorts, & tous les déſordres les plus propres à ruiner entiérement la Société.

„ Lorſqu'un Etat, continue Melon, a les „ hommes néceſſaires pour les Terres, pour la „ Guerre & pour les Manufactures, il eſt utile „ que le ſurplus s'employe aux ouvrages de luxe, „ puiſqu'il ne reſte plus que cette occupation, „ ou l'oiſiveté.

Il eſt viſible qu'il confond ici, non-ſeulement la dépenſe & le luxe, l'induſtrie & la néceſſité, mais encore l'actif & le paſſif en ce genre, celui qui ouvre & celui qui conſomme. Je voudrois d'abord qu'il convînt de ce qu'il appelle *les ouvrages du luxe*, puiſqu'il les diſtingue des Manufactures. Les ouvrages des Gobelins, les tapis de la Savonnerie ſont aſſurément des richeſſes

très-estimables chez nous; mais ils seront luxe pour les Particuliers, qui s'épuisent pour donner dans ce genre de faste, ou pour ceux qui ne sont pas faits pour se servir de l'ameublement des Rois. Je suis plus facile que lui. Je n'attends pas, pour permettre que les ouvriers recherchent la perfection dans leurs ouvrages, d'être certain que l'Etat a les hommes nécessaires pour les Terres & pour les Manufactures; ce point est trop au-dessus de nos connoissances. Personne, pas même les prôneurs Philosophes du luxe, qui ne me paroissent avoir aucun principe des véritables notions à cet égard; personne, dis-je, ne sait quand l'Etat en sera à ce point de population: il suffit de savoir ce que nous avons déja répété, que les Arts du superflu, tous moins pénibles que les Arts nécessaires, attireront toujours l'humanité, & feront déserter les autres parties du travail, si le Gouvernement n'a une attention continuelle à appuyer & protéger les Arts nécessaires, & sur-tout l'Agriculture qui est le premier, & les Manufactures d'Arts grossiers qui sont les seconds. A cela près, je ne prétends ni blâmer ni resserrer les Arts perfectionnés; mais quant à l'usage qu'on fait de leurs productions, j'en voudrois bannir l'effronterie, la dissipation & le délire: & cela se peut sans rien éteindre; on le verra dans la suite de ce Traité.

Dans quel sens peut-on dire que le luxe amollit une Nation? Cela ne peut regarder le Militaire. Il est des propositions si étranges qu'elles passeroient pour folie, qui réduites en question, quoique moins sages encore, paroissent résoudre la difficulté, parce qu'elles embarrassent par leur singularité. Je crois de ce genre celle que renferme cette citation. Or, puisqu'il s'a-

s'agit ici de remettre en queſtion ce qui fut en fait de tout temps, je vais répondre en regle à celle-ci.

La partie matérielle en nous eſt une; c'eſt ce qu'on appelle corps. La partie intellectuelle ſe ſubdiviſe en trois, chez moi du moins. Ces trois ſont, le cœur, l'ame, & l'eſprit. Ces quatre parties ſont l'homme tout entier. Or, pour définir la molleſſe, c'eſt ce qui énerve le corps, avilit le cœur en l'endurciſſant, affaiſſe l'ame en portant ſon ambition vers des objets bas, affoiblit l'eſprit par l'eſpérance, la crainte & l'avidité. Si le luxe eſt propre à produire ces effets-là, il engendre certainement la molleſſe, & par conſéquent amollit une Nation *en tout*; ce qui, je crois, eſt dire *en quoi*. Reprenons à part chacune de ces ſubdiviſions; mais afin que mes démonſtrations naiſſent mieux l'une de l'autre, il eſt néceſſaire d'intervertir dans cet examen l'ordre que je viens de donner à ces opérations.

J'ai dit que le luxe tel que je l'ai défini, une fois ſouffert dans une Nation, occaſionnoit les dépenſes folles, le dérangement, la ruine & la cupidité. On ne me niera pas que ces choſes ne livrent l'eſprit aux agitations de la crainte & de l'eſpérance, & ne l'aſſerviſſent à tout ce qui peut mouvoir ces tyranniques reſſorts. Qu'on ſe rappelle les temps où de certaines Nations, d'ailleurs auſſi portées aux vertus nobles qu'aucune autre, ont été par des bizarreries du Gouvernement, ou par des météores paſſagers d'intérêt, livrées à l'action de ces deux reſſorts; qu'on ſe retrace les horreurs qui bouleverſerent alors la Société: tant & tant de fortunes ruinées, de Particuliers réduits au déſeſpoir par des ré-

volutions injustes & inouies, eussent en toute autre occasion causé des séditions & des troubles; il n'en fut rien alors. Pourquoi cela? C'est que l'intérêt avoit jetté son appas. Le déplacement que je caractérise *luxe*, étoit plus en vogue que jamais; l'esprit étoit affoibli, & ne pouvoit rien produire que d'infame. Tels furent les effets de cette révolution. On vit les Grands devenus bas, valets, agioteurs, marchands en gros & en détail; les dépositaires de la Justice payant leurs légitimes créanciers en effets discrédités; les freres dépouillant leurs freres; les maîtres servant leurs valets. On ne pouvoit voir que cela: ce sont là les troubles du luxe en fureur, troubles moins effrayants à l'œil que les massacres des séditions réelles, mais qui laissent des traces cent fois plus profondes. Qu'on jette les yeux sur les suites encore funestes de ces temps de chaos; qu'on considere l'avilissement volontaire des principaux ordres de l'Etat; les membres des corps de la nature les plus hauts à la main & les plus difficiles à réduire, faisant depuis auprès des sous-ordres plus de bassesses qu'on n'eût pu jadis imaginer d'en faire pour les arbitres du Gouvernement: on jugera que les esprits furent comme engloutis dans la servitude volontaire, & l'on connoîtra ce que c'est que les effets de la crainte & de l'espérance sur des esprits ouverts à la cupidité.

Le luxe donc qui dispose l'esprit à recevoir ces funestes impulsions, l'affoiblit. Qu'on en juge même par ses délassements; qu'on lise les brochures, qu'on voye les spectacles; on y découvrira le type de cet affoiblissement de l'esprit qui travaille pour ses semblables. Plus rien qui tienne du noble & du grand, colifichets &

enfances dans le fond, pointes & saillies dans la forme & dans le style. Tel est le fruit de l'affaissement de l'esprit dans une Nation; il porte sur tout, il abâtardit tout: & les hommes réfléchis, qui ne peuvent nier le fait à cet égard, vont, faute d'en avoir étudié le principe, en chercher la cause dans une prétendue dégradation arrivée dans la masse physique, tandis qu'il n'en est point d'autre que le dérangement dans les mœurs, qu'on appelle luxe.

Je dis encore qu'il affaisse l'ame, en portant son ambition vers des objets bas. L'amour-propre, cheville ouvrière de celles de nos passions qui méritent ce nom, n'est point l'amour de soi-même. Ce dernier n'est presque que machinal en nous; l'autre est une perfection de celui-ci, sentiment factice, & qui n'est que relatif: il nous porte au desir de nous distinguer dans notre espece; il trouve des ressources au fond des cachots, où des malheureux, sans espoir de tout autre genre de distinction, portent leurs prétentions sur l'excès de scélératesse. L'ordre nécessaire de la Société a varié cet appas, en marquant les états; & le desir de se distinguer dans sa profession, paroît la plus naturelle des ambitions. Mais l'homme toujours trop prompt à en revenir aux signes sensibles, éprouvés par le sentiment, a connu par l'expérience de tous les temps que les marques extérieures de distinction étoient en ce genre ce qui faisoit l'effet le plus prompt & le plus durable. Ce sentiment a donné l'être à la pompe des Rois, à l'extérieur des dignités. Dépouillons ces signes étrangers de la valeur que l'habitude & le consentement public leur ont donnée; que feront le manteau Ducal, le tabouret, & le cordon de l'Or-

dre? Des parures, des marottes d'enfants que le Philosophe apprécie à rien dans son cabinet, & révere à l'extérieur malgré lui-même, en sortant de chez lui.

Laissons un moment ces signes que je viens de citer comme exemple, en supposant qu'ils sont exclusifs à certains égards. Indépendamment de ces marques privilégiées, il en est grand nombre d'autres qui ne sont prohibées à tout ordre de Citoyens, que par cette sorte de vergogne qu'on appelle modestie & décence d'état. Les meubles précieux, les vêtements magnifiques, les maisons fastueuses, les équipages, la suite, &c. attirent nécessairement les regards de la multitude, & c'est ce que les hommes prennent & prendront toujours pour de la distinction. Dans leur institution primitive, ces choses devoient servir à désigner la puissance; mais dès quelles ne désignent plus que la richesse, dès-lors, selon moi, le luxe regne. L'émulation se tourne alors vers la richesse : or l'émulation de la richesse n'est autre chose que la cupidité.

C'est bien pis, si le relâchement des ressorts d'un Etat est au point que la richesse donne non-seulement le pouvoir & la liberté de se procurer ces distinctions trompeuses & voyantes, mais encore qu'elle soit un véhicule certain & indispensable aux dignités, aux honneurs & à l'autorité : mais l'Etat sera vraisemblablement au dernier période de la corruption des mœurs, si la pauvreté & même la médiocrité deviennent méprisables, & dans la vie privée, & dans les dignités, dans l'homme de mérite comme dans l'homme médiocre; si tous les états s'infectent également de cette prédilection pestilentielle pour les richesses; si l'homme de guerre

peu aisé est regardé comme la victime nécessaire de tous les dégoûts & préférences de la faveur, l'instrument subordonné de l'avancement d'un homme riche & sans mérite; si le Magistrat le plus integre & le plus éclairé n'est digne des grandes places, qu'autant qu'il peut ce qu'on appelle *s'y soutenir*; si la carriere enfin de la gloire & du désintéressement est occupée par l'or, comme celle de l'intérêt & de l'industrie: dès-lors toute espece de vertus & toute idée de gloire ne seront plus que de vains noms, oubliés comme la masse d'armes & la lance; & tout ce qui restera de forces à l'ame du Citoyen, se portera vers le desir de l'or: *Rem habeas, quocumque modo rem.*

Or, je demande, Messieurs, moi qui suis peut-être aussi orgueilleux qu'un autre, quel métier vous me conseillez de faire pour acquérir cet or qui doit tenir lieu de tout. Studieux, accoutumé au travail & aux veilles, résolu à n'épargner aucune peine pour arriver à la béatitude, quelle route prendrai-je? Sera-ce le Commerce? Je vois & je parcours l'univers, je trouve toutes les routes de l'échange comblées d'aventuriers, d'autant plus entreprenants qu'ils ne risquent que le bien d'autrui; peu délicats sur les moyens, ils tentent tout, ils employent tout; la mal-façon des Manufactures leur vaut quelques retours avantageux dont ils profitent en discréditant leur Nation; ils ne craignent, ni d'enfreindre les loix de l'Etat, ni de fausser celles de la probité: ils ont quelque succès; mais moi qui ne m'étois point fait une ame d'airain, qui, barré d'une part par les jalousies nationales, de l'autre arrêté par les chicanes ancrées dans tous les ports avec la mauvaise foi, vois mes

fonds en péril à chaque pas, je dois m'estimer heureux, si à la fin d'une vie laborieuse & économe je laisse mes enfants en état de poursuivre ma profession; & ce n'étoit pas là ce que je cherchois. Ferai-je la banque? Les tours de passe-passe de la profession sont usés & connus; & si quelque Cour ne me charge de ses remises, mon argent, en se promenant à travers les orages, ne me rapportera que dequoi vivre à peine, & toujours avec le fil de Damocles sur la tête. Tenterai-je ce qu'on appelle *les entreprises*? Eh! qui me répondra de la fidélité de mes confreres? Cartouche a bien été trahi. Je verrai net le produit de la clientelle envers d'avides patrons, des avances onéreuses & incertaines, &c. & quand il faudra partager le gâteau, j'en serai pour avoir vu de près le Pérou, sans avoir eu l'avantage d'y prendre terre. Entrerai-je dans les fermes? Oui dà, si je trouvois la porte ouverte; mais, en ce genre, la voye large n'est qu'au figuré. Que faire donc, & que faites-vous tous, vous qui n'avez pas les talents & la patience que je me suppose ici, & qui pourtant courez le même objet? Vous vendez naissance, honneur, conscience, sentiments & tout: vous les vendez non-seulement au présent, mais au futur, non-seulement à la réalité, mais à l'espérance; vous vendez ame, corps & bien, & pour peu qu'on vous achete, vous êtes encore trop payés.

Mais tandis que j'énumere les ressources de la cupidité, je m'apperçois que mon ame s'affaisse & s'appesantit sur ce tas d'ordures & d'immondices. Tel est l'effet de la cupidité, effet aussi pernicieux dans un Fermier que dans un Général d'armée ou un Chancelier de France.

Je l'ai dit ailleurs : *Le sel doit entrer dans tous les mêts, l'honneur dans toutes les professions* ; mais l'honneur ne subsistera jamais qu'avec la vergogne & la modestie. Le luxe est l'ennemi juré de celles-ci ; aussi l'est-il de l'honneur, & il n'en faut plus attendre d'aucune espece, où le luxe regnera.

J'ai dit encore, qu'il avilit le cœur en l'endurcissant : j'aurois mieux fait de dire qu'il l'étouffe. L'axiome *primò mihi* qui s'établit hautement dans des temps de corruption, fut de tout temps écrit au fond des cœurs. On se regarde toujours soi-même premiérement, & même sans le vouloir. Nos premiers besoins sont en nous, ils sont aisés à remplir : les seconds sont hors de nous ; & soit en bien, soit en mal, ils sont immenses, & toujours renaissants des efforts qu'on fait pour les satisfaire.

Quoique le bien & le mal ayent des caracteres moraux tres-distinctifs, je me permets ici de leur en donner un physique, & je l'établis en disant que les desirs sociables & qui se mêlent au bonheur d'autrui, vont au bien ; nos desirs exclusifs, au contraire, & qui nous sont propres uniquement, tournent au mal. J'ai dit que le luxe réduisoit tous nos appétits à la soif de l'or : je demande si tous les desirs qui émanent de celui-là, ne portent pas le dernier de ces caracteres. J'ai pu jadis aimer mon pere exclusivement à tous autres, l'aimer non pour lui, mais parce que je savois qu'il m'aimoit comme son bien, & que cet amour, exigeant à l'extérieur, m'étoit commode au fond, parce que je pouvois m'y fier, parce que son conseil m'étoit bon, & que son expérience m'appartenoit ; j'ai pu le respecter pour apprendre par-là aux autres à rendre au

nom qu'il m'a tranſmis, &c. Tous ces motifs étoient au fond ceux d'un cœur impregné de la lie de l'intérêt, & indigne de la pureté primitive de la portion d'être ſpirituelle que j'ai reçue des mains du Créateur ; mais tels qu'ils étoient, mon pere en profitoit dans le fait, la Société & ma famille par l'exemple. L'intérêt ſordide eſt venu déranger cet ordre apparent. Mon pere, dont je dévorois la ſucceſſion comme un bien trop long-temps retenu, tarde trop à mourir ; l'impatience me fait appercevoir qu'il me doit compte du bien de ma mere : je l'attaque, il ſe défend, l'indignation ſe joint à la douleur de me voir échapper à ſa dépendance ; je hâte ſes jours, & j'en déshonore la fin en faiſant retentir les Tribunaux du récit de ſes injuſtices : je ſcandaliſe la Société ; je donne à mes enfants l'exemple qu'ils tranſmettront à leurs neveux, & les regardant d'avance comme ennemis, j'établis hautement le principe qu'il faut ici-bas travailler pour ſon propre bonheur, & je le mets en pratique en plaçant une partie de mon bien à fonds perdu.

Ce fait allégué n'a que trop d'exemples chez les Peuples abandonnés au luxe ; je puis me diſpenſer de parcourir les autres ordres de liens de la Société. Qu'attendront des freres, d'un fils parricide ; des parents, d'un frere dénaturé ; des amis, d'un parent inſenſible ; le Prince, l'Etat & la Société, d'un homme qui n'a ni parents ni amis dès qu'il s'agit de ſon intérêt ? Et qu'eſt-ce qu'un cœur qui ne connoit ni la voix du ſang, ni le reſpect du devoir ? Ne penſons pas tous tant que nous ſommes, qui n'avons pas perſécuté notre pere, être exceptés pour cela de l'anathême général. Il faut, avant de condamner

autrui, ſe voir avec certitude digne de prendre la premiere pierre. C'eſt par cette raiſon que je n'attaque ici non-ſeulement aucun individu, mais même aucun ordre de Citoyens. Je dis que le luxe a tout fait; mais ſi je n'ai point plaidé contre mon pere, le pouvois-je? Quand je l'aurois pu, en avois-je occaſion? Diſſipoit-il ſes biens? Me refuſoit-il le néceſſaire? Si ce crime m'eſt échappé, je dois rendre grace aux circonſtances. Si j'ai ſervi mon frere, ſi j'ai reſpecté les premieres liens de la nature, ai-je également reconnu les ſeconds? Ai-je fait à mon parent pauvre le même accueil, les mêmes prévenances, qu'à celui qui étoit puiſſant? Je lui en devois davantage cependant, puiſqu'il en avoit plus de beſoin. Ai-je apprécié mes amis au tarif du mérite, ou à celui de l'eſpérance? La voix de mon propre cœur me confond dans cet examen, & je reconnois que le luxe nous a tous perdus, plus ou moins. C'eſt uniquement par-là, & non par une déchéance de la nature humaine, que nous ſommes indignes de nos peres qui avoient dégénéré de nos aïeux, & que nous donnerons le jour à des enfants plus vils encore que nous.

Ce que je dis ici, n'eſt point déclamation: chacun ſe plaint de ce que le monde, plus ſéparé que jamais en Sociétés excluſives & particulieres, n'a cependant que les apparences de l'amitié. Admis au commencement dans ces réduits particuliers, & fréquent de ma nature, je me diſois en ſortant : Ces gens-là ont bien des choſes à ſe dire quand ils ſont ſeuls, car ils ne s'en diſent gueres devant un tiers. En perſévérant, il m'eſt arrivé de me trouver de l'intérieur abſolu. Hélas! à l'exception de quelque

trait contre des rivaux, du récit de quelqu'anecdote secrete, d'une sorte de relâchement enfin de cette prudence seche que l'intérêt prodigue sans effort à ses moindres adeptes, ils n'avoient rien de plus à se dire. Rien de soi, de son cœur, de son esprit, de ses sentiments; tout cela étoit engourdi & mort par l'habitude d'être en écharpe, & j'ai cru long-temps que les gens du grand monde n'avoient pas de cœur.

Pensez-vous avoir un ami sur le Théâtre? Il en est encore, je le sais mieux qu'un autre, mais en bien petit nombre: en général vous qui chérissez cette erreur, suivez la même carriere, ayez des protections, des cabales, des intrigues, de bons avis; qu'il vous croye toujours utile à son intérêt, ou à la sorte de réputation qu'il veut y faire servir, si vous ne voulez être tristement détrompé. Si vous n'avez à lui offrir qu'un cœur sensible & une fidélité éprouvée, il vous substantera de quelques distractions, comme l'on entretient un vieux château d'une terre éloignée où l'on peut avoir affaire un jour. Il vous réservera pour les temps de philosophie, que certains restes de libre arbitre expirant lui laissent entrevoir dans un avenir, dont dix générations ne trouveroient pas la place; mais vous verrez les secrets, les confidences, les rendez-vous, les effusions de cœur, s'il en fut, passer à des gens qu'il n'aime ni n'estime au fond, & qui le lui rendent. Semblable au ramonneur qui s'aide également des deux parois pour grimper, tant de celui auquel il tourne le dos que de celui qu'il a devant lui, il oublie qu'il court risque de paroître à l'extérieur noir comme charbon, uniquement occupé d'arriver au terme de son travail.

Ne croyez pas, je vous prie, parce que j'en écris de vivacité, que je m'en fâche. J'ai assez vécu pour savoir que c'est chose indispensable, & pour avoir appris à rire de moi-même, quand par hazard une épreuve du moment vouloit m'en porter des bouffées de scandale à la tête. Cela fut de tout temps, me direz-vous. Eh! non, mille fois non; pas du moins au point où cela est aujourd'hui. Voulez-vous le sentir, & pour un temps bien près de nous: lisez les registres de la Société, seulement du siecle passé; les Lettres de Madame de Sévigné, par exemple, femme d'esprit, mais assurément des plus frivoles de son temps; vous y respirerez un air d'intérêt entre les amis & liaisons de ce temps-là, un air de prendre part aux succès & aux disgraces, qui quoique dès-lors bien affoibli sans doute, fait par le contraste mieux connoître encore la sécheresse de nos intimités d'aujourd'hui. Je n'ai donc pas dit assez en établissant que le luxe avilit le cœur; je devois dire qu'il l'étouffe & l'anéantit.

Mais il faut tout voir quand on raisonne de sang froid, & je vois encore des traces de sentiment qui me raméneront peut-être à mon expression premiere. En effet, on aime les valets, on se les débauche, on les vêtit, on les couche comme des maîtres, & l'on demande à boire dans le style des placets d'autrefois; on se pique de les charger de profits. Les testaments enchérissent les uns sur les autres en legs domestiques, sans distinction d'âge, d'ancienneté, de service, &c. & sitôt qu'un valet a eu le bonheur d'enterrer deux maîtres, sa fortune est faite. On diroit que la superstition de nos peres pour les fondations n'a fait que changer d'ob-

jet, & ce nouvel abus, également à charge aux héritiers, eſt plus affligeant encore.

On vous y prend, dira-t-on, à parler contre les pauvres. Non: je ſais tout ce qu'on doit de ſoins pour adoucir le ſort des domeſtiques, & engager leur fidélité; mais le déplacement ne fait le bonheur de perſonne. L'aiſance & la douceur de la vie domeſtique, comparée à la vie dure & néceſſiteuſe de leurs parents de la campagne, doit être une compenſation de l'engagement de leur liberté; mais prodiguer à votre cocher, qui les bras croiſés ordonne le panſement de ſes chevaux, prodiguer à ſa femme qui ſert de femme-de-chambre le double du traitement en toutes ſortes d'aiſances que faiſoient vos peres à leurs propres couſins & couſines qui leur ſervoient de Gentils-hommes & de Demoiſelles, leur aſſurer des penſions quelquefois même en les prenant, & les gratifier à la mort, comme vous feriez des domeſtiques qui auroient fidélement ſervi pendant quarante ans, c'eſt un abus qui déplace un ordre de gens voués à l'obéiſſance & à l'exactitude, & qui offenſe un millier de miſérables liés à nos devoirs, mais inconnus à notre vanité. Le luxe donc avilit le cœur: voyons s'il énerve le corps.

Perſonne ne ſait quelle eſt l'étendue des forces de l'homme exercé. Ce qu'on ſait des prodiges en ce genre des anciens athletes, de la vigueur & légéreté de nos anciens hommes-d'armes, de celle de certains de nos coureurs encore qui font des traites dans les vingt-quatre heures qu'aucun cheval en haleine ne pourroit remplir, ce qu'on voit de certains Peuples qui nagent mieux & plus long-temps que les poiſſons, tout nous dit que l'homme en tous les genres eſt

le plus fort & le plus adroit des animaux, comme le plus vivace. Ouvrons d'autre part les Annales de la molleſſe, & conſidérons à quel point de dégradation elle a porté en tout temps l'humanité : il ſeroit inutile d'en rappeller ici les différents traits.

Revenons enſuite à ma définition du luxe, & rappellons-nous que je l'ai dénommé *le déplacement dans l'extérieur de la dépenſe.* J'ai dit que ce relâchement dans l'ordre des mœurs portoit toute l'émulation inſéparable de l'humanité du côté de ce genre de diſtinction. J'ai prouvé comment cette corruption des principes tournoit à la molleſſe l'eſprit, l'ame & le cœur. Voyons comment elle y entraîne le corps.

Il ſeroit plus court de dire, en général, que jamais force de corps ne ſe trouva revêtir abſolument une ame ſans courage ; mais comme ce ſont des raiſons phyſiques qu'on me demande plutôt que des principes moraux, je vais reprendre les cauſes pour arriver aux conſéquences.

J'ai dit que la magnificence graduelle, s'il eſt permis de parler ainſi, c'eſt-à-dire, celle qui obſerve les différentes gradations & claſſes de Citoyens, n'étoit que faſte que je me garderois bien d'interdire dans un grand État, puiſque ce ſeroit ramener les Loix de Lycurgue, étouffer toute induſtrie, & qu'il ne falloit appeller luxe que le renverſement de cet ordre. Suivons les ravages que j'ai attribués à ce renverſement.

Quelqu'appétit de l'or qu'il allume dans tous les cœurs, il eſt impoſſible que les moyens que cet appétit nous inſpire à tous, nous réuſſiſſent à tous. On eſt d'ailleurs, en ce genre plus qu'en tout autre, preſſé de jouir. Plus un deſir eſt futile & bas, plus il eſt vif & prompt. Un enfant eſt

plus passionné pour son château de cartes, qu'un homme pour son Palais de marbre. De même l'impatience du héros pour la gloire le porte aux occasions, mais lui permet d'attendre qu'elles arrivent. Le Magistrat qui ambitionne la réputation de son doyen, travaille tranquillement à l'acquérir. Le Négociant qui jalouse le crédit immense de son voisin, en devient plus fidele dans ses engagements, plus exact pour ses commissionnaires, veille & attend. Mais l'homme choqué du luxe de son égal, n'a point de repos, qu'il n'ait en quelque sorte pris sa revanche. Cependant, comme tout le monde n'est pas absolument fol, l'esprit vient dans plusieurs au secours de la bourse. Delà les recherches futiles & répetées de ce qu'on appelle goût; delà les malfaçons par-tout pour épargner la matiere, & mettant tout à l'extérieur, pour faire valoir par le tour ce qui n'a nulle valeur au fond. L'épargne sur l'espace est devenue commodité, sur la profondeur élégance, sur la matiere délicatesse; & tout en est venu au point qu'un jeune chat, enfermé par malheur dans l'appartement d'un grand Seigneur, peut en son absence avoir détruit tout le mobilier, de façon que non-seulement les ornements, mais les lits, les tables, les chaises ayent besoin d'être renouvellées.

J'ai quelquefois eu une idée, que je ne donne point ici comme un raisonnement, mais à laquelle je crois qu'on trouvera quelqu'air de vérité; c'est que l'homme intellectuel se resserre en proportion de ce qu'on le presse, comme l'homme machine se courbe à mesure qu'on le charge. Les premiers hommes dont nous ayions connoissance, n'ayant qu'un ciel pur sur la tête, s'appliquerent à l'astronomie, & y réussi-

rent. Les seconds ensuite virent Jupiter sur les nues, & Iris dans l'arc-en-ciel. Les Peuples du Nord, sous un ciel nébuleux, chercherent la divinité dans les bois, & moins bornés sur les principes de dépendance & d'union, nous ont laissé les traces de la meilleure des législations ambulantes. Des forts & des châteaux sombres sortirent, dans les temps d'anarchie, la tyrannie & l'oppression. Des Palais depuis sont sortis les ordres les plus harmoniques de décoration, de police & de législation particuliere. De nos entre-sols enfin.... hélas! jé sens moi-même que j'écris dans un cabinet trop resserré, & que si j'avois à la place une belle galerie, je dirois mieux. A ce compte, en donnant à un homme le droit de placer un dais entre son plat-fond & sa personne, on lui resserreroit l'occiput. Pourquoi non?

Mais laissant à part cette imagination qui n'est pas de l'ordre des inductions par lesquelles je conduis mon raisonnement, je demande si nos appartements ainsi faits & décorés pourroient contenir un maître de la trempe de ceux d'autrefois. Le bout de l'epée du Balafré seroit encore à la troisieme antichambre, que le pommeau casseroit la glace qui domine le canapé du boudoir. Il faut donc proportionner nos armes, nos vêtements, nos gestes & jusqu'à nos révérences à l'exiguité de notre étui; cela se fait de soi-même, & la nature y pourvoit. Voici comment.

L'homme devient robuste, léger, adroit, &c. en proportion de l'exercice qu'il fait pour cela; c'est une vérité connue: mais il devient grand & gros, aussi relativement aux qualités du climat en proportion de tout cela. Considérez les

bras & la poitrine des bouchers & des forgerons, comparez-les à ceux d'un tapissier & d'un tailleur: ces deux hommes travaillent également de part & d'autre toute la journée; voyez la différence. Nous ne sommes aujourd'hui que des demi-hommes en comparaison de nos peres; pourquoi cela? Il y a, dit-on, des siecles de déchéance, où toute l'espece dégénere. En ce cas, la toise des troupes doit être forcée à baisser aussi; mais elles sont aussi élevées qu'elles l'étoient du temps de Louis XIV. Pourquoi la Cour & la Ville ne voyent-elles plus que des pigmées, ou des plantes seches & mal nourries? C'est que l'éducation & la vie particuliere des hommes de ce temps-ci est tout autre que n'étoit celle des hommes d'alors.

La débauche, dit-on, énerve les jeunes gens de trop bonne heure: ce n'est point encore cela, selon moi. Il y a sans doute plus de basse crapule, & moins de décence qu'autrefois; mais on faisoit plus d'excès qu'on n'en fait aujourd'hui. Ainsi, à cet égard, les choses étoient au moins compensées; mais on montoit à cheval, on jouoit à la paume, au mail, on battoit le fer dans des salles d'armes, on alloit à pied, & l'on ne fait plus rien de tout cela. Les jeunes gens, reçus dès l'adolescence chez les femmes, y ont apporté moins de décence & de retenue, que quand elles ne recevoient que des hommes faits: mais d'une part, ils y ont pris un air de suffisance étrinqué qui a banni l'aisance & la familiarité d'entre eux; & de l'autre, leur corps prend dès l'enfance un pli de poupée, qui arrête la croissance & supprime la vigueur. Un homme qu'on frise avec deux cents papillotes, n'a garde le lendemain de cette opération, au mo-

moment que sa tête toute musquée sort de sa boëte où elle a été conservée comme des fleurs d'Italie, d'aller risquer à la paume sa provision de quinze jours : au lieu de cela, il s'étend dans une chaise longue, & prend une brochure. Ainsi donc plus de force.

D'autre part, les femmes autrefois plus long-temps sous la tutelle domestique, & ne voyant gueres que des hommes posés, avoient quelque chose de plus mâle dans leurs plus délicates prétentions : elles faisoient cas de leur fraîcheur, de leur taille, de leur beauté ; un loup conservoit soigneusement leur teint, elles n'alloient jamais à l'air sans cela ; le soin de leur taille les obligeoit à avoir des corps qui la conservoient, soutenoient leurs reins, & ouvroient la poitrine : l'attention à conserver leur fraîcheur les faisoit vivre de régime & de choses saines, se coucher de bonne heure, &c. Au lieu de cela, la premiere jeunesse étant aujourd'hui la partie regnante de la Société, les jeunes femmes paroissent dans le monde dix ans plutôt, & à l'âge où rien n'est encore formé. Dès l'âge de onze ans, les filles ne peuvent plus souffrir le corps ; à quinze ou seize on les marie, elles vont seules dans le monde. L'embonpoint qu'on ne sauroit avoir à cet âge, est passé de mode ; un air étourdi & des yeux roulants dans la tête, constituent le joli ; & de beau, il n'y en a plus. L'assortiment de ce joli carillon est nécessairement le mouvement perpétuel ; des courses ; des soupers, des veilles, jamais de faim, jamais de sommeil. Le tempérament s'allume, la poitrine s'échauffe, & cette petite lueur précoce n'attend qu'une couche pour disparoître, & aller rejoindre quelque feu follet d'où

elle semble être sortie. Cette couche cependant est ce qui donne un successeur à une grande Maison, & voilà le plus beau sang dégénéré en asthmatique. Echappe-t-elle à la proscription presque générale de son espece ? Ce feu de jeunesse dégénere-t-il par la voye de l'ennui (l'une des maladies de nos jours) en langueur & résidence ? Etendue dans un fauteuil à six pouces de terre, où l'attitude indispensable est presque nécessairement indécente, elle paroît rentrer dans la plume, ses épaules se rapprochent en avant, la poitrine s'enfonce, le corps entier s'affaisse, & elle ne peut désormais souffrir la fatigue d'être habillée. Tels étoient les peres & meres dont nous voyons les enfants.

En vous passant les faits, me dira-t-on, nous voyons comment l'admission de la jeunesse dans la Société, ou, si vous voulez, le relâchement de la discipline domestique à cet égard ont occasionné cette sorte de renversement ; mais nous ne voyons pas ce que cela a de commun avec le luxe. Le voici.

J'ai dit que le luxe amenoit nécessairement la recherche & le colifichet. Examinez vous-même : avez-vous vu personne qui ne voulût être assorti à sa dépense ? Le ridicule sensible d'un cuistre dont l'agencement extérieur singe le Grand-Seigneur, d'un bourgeois grossier qui paye bien cher le goût des frippons qui l'encadrent dans une bordure qui lui fait jouer le magot, est un des plus piquants qu'on ait pu mettre sur le Théâtre. Les originaux qu'on en vit jadis dans le monde étoient si visiblemenr plats, qu'ils corrigerent bientôt le public de cette discordance ; & si la fortune en belle humeur n'alloit de temps en temps chercher quelque valet

d'écurie pour en faire un *arbiter elegantiarum*, le moule en feroit totalement perdu.

Tout le monde donc a cherché à fe modéler fur fes acceffoires. L'homme dont les meubles & les bijoux font guillochés, doit l'être auffi par le corps & par l'efprit. L'homme aux vernis gris-de-lin & couleur de rofe, porte fa livrée en fa robe de chambre, en fa façon de fe mettre, en fon attitude & fes mœurs. Delà les vieillards indécents, les barbes épilées, les plaifants éternels de foupers qui fe déhanchent aujourd'hui devant les petits-fils de ceux qu'ils faifoient rire il y a quarante ans. Cette marotte de jeuneffe & de légéreté une fois répandue dans une Nation, ce ne font point les adolefcents qui parviennent à la Société, c'eft la Société qui defcend à eux: or l'autorité de l'âge mûr fur la jeuneffe, & le refpect qu'il a pour la vieilleffe, font des fentiments naturels, il eft vrai, mais dépendants d'un certain régime d'habitude, & de féparation de mœurs & de familiarité.

De ces trois états ou portions de la vie de l'homme, quand les derniers fe rapprochent des prémiers, il eft tout fimple qu'ils contractent quelque chofe de leur habitude extérieure. Ce n'eft que le refpect ou la dépendance qui peuvent attirer de jeunes gens parmi les hommes mûrs, & des hommes mûrs parmi des vieillards. Ces fentiments impofent à l'afpirant une forte de contrainte, qui par l'habitude devient gravité. Quand, au contraire, l'attraction fe fait au rebours, le vieillard devient ridicule, l'homme mûr évaporé. Ces fortes de déplacements qui font la grimace, ne font pas faits pour en impofer. La jeuneffe alors prime par les graces dont la nature pallie les défauts de cet âge, &

L 2

c'eſt ce qui fait le monde renverſé. Sera-t-il poſſible alors que le pere rentrant dans ſa maiſon puiſſe en impoſer à ſon fils, lui qui vient de jouer la parade avec le camarade de cet enfant, qui affecte les mœurs de ſon âge, & qui pourroit lui ſervir de modele de fatuité, s'il n'étoit lui-même encore incertain de la mode de meubles & d'équipage qui doit le décider pour la ſaiſon prochaine? Delà ces beaux axiomes de tolérance qu'on trouve aujourd'hui dans la bouche de tout le monde : qu'il faut ſur-tout vivre pour ſoi, ne ſe gêner, ni gêner autrui, &c. Ce n'eſt pas qu'on ne fût volontiers auſſi exigeant qu'on l'étoit autrefois ; mais on auroit honte de ſe condamner ſoi-même par ſes propres préceptes. Il faut ſavoir ſe contraindre pour avoir droit d'en impoſer aux autres ; & qui le peut, ou le veut, à ce prix?

Dès-lors auſſi, ce déſordre devient contagieux comme tout autre. Lorſque mon voiſin laiſſe la bride ſur le col à ſon fils dès l'âge de quinze ans, qu'il lui permet, & croit néceſſaire la dépenſe qu'on ne faiſoit pas autrefois à quarante, le taux du mien eſt fixé, ſans quoi d'une part je paſſerai pour un pere injuſte, & de l'autre mon fils ſera élevé dans l'obſcurité. C'eſt ainſi que les Particuliers du même ordre ſe forcent la main l'un à l'autre ſur les choſes même les plus eſſentielles, & que le torrent de la Société nous jette, malgré nous-mêmes, hors des voyes.

Si donc la jeuneſſe prime aujourd'hui dans le monde, c'eſt qu'elle convient mieux que tout autre à l'agencement général des mœurs & au papillotage qui a pris en tout la place du ſolide. D'autre part, la prééminence du colifichet

n'a pas été de choix, mais forcée par le luxe. C'eſt par ces liaiſons indiſpenſables que le luxe a énervé le corps. Et ſi l'on ajoute à ces inductions déja trop alongées celles qui réſultent des effets de la recherche en tout genre de plaiſirs, la bonne chere, la muſique, les parfums, &c. on verra qu'il eſt tout ſimple qu'elle amolliſſe le corps par l'organe de tous les ſens attaqués à la fois.

Voilà donc dans quel ſens on peut dire que *le luxe amollit une Nation*, en énervant l'ame, le corps, l'eſprit & le cœur des Citoyens. Quand à cette queſtion, Melon ajoute affirmativement que *cela ne peut regarder le Militaire*. Il n'y a rien à répondre, à moins qu'on n'eût réſolu de faire un Livre pour prouver que le ſucre eſt doux, & l'abſynthe amer. Si Melon eût entendu la guerre comme il entendoit le Commerce, il auroit ſu que jamais on n'a prétendu rendre la diſcipline & la vigueur à une armée, qu'en banniſſant le luxe relatif; que les ſoldats & les ſubalternes ont leur luxe, ainſi que les autres, puiſqu'aujourd'hui chaque ſergent a ſa robe de chambre, accoûtrement que Magna trouva, il y a cinquante ans, ſi indigne d'un homme de guerre, qu'il fit bruler à la tête du camp celle d'un Aide-Major qui parut à une alerte vêtu de la ſorte; que par cette raiſon nos peres faiſoient démonter & bruler jadis nos chaiſes de poſtes; que les troupes Eſpagnoles qu'il cite, frugales par nature, étoient préciſément les meilleures de l'Europe, & le redeviendront quand on voudra : car je ne dis pas que la ſuppreſſion du luxe faſſe tout; c'eſt ſeulement celle de la racine des vices : il auroit ſu enfin, que quelque valeur & volonté que nous montrions encore dans les oc-

casions, nous & toutes les Nations de l'Europe, parce que le luxe, naturellement étranger dans le Nord, n'y a pas encore bien affermi son empire, nous valons beaucoup moins en ce genre que les gens de guerre du siecle passé. Peut-être que si, comme eux, nous étions obligés de faire trente campagnes de suite, chose impossible, vu la tournure dévorante qu'a pris la guerre de nos jours, nous nous y ferions; mais en ce cas le luxe des Villes deviendroit étranger, & paroîtroit méprisable à la partie militaire de la Nation, & elle reviendroit aux mœurs de nos peres.

Melon raisonne merveilleusement faux dans tout ce Chapitre : je ne prétends pas le suivre, & le commenter ligne par ligne; mais ses principaux axiomes me donnant occasion de développer la matiere, je les reprends l'un après l'autre à mesure qu'ils se présentent. *Le luxe*, continue-t-il, *est en quelque façon le destructeur de la paresse & de l'oisiveté. L'homme somptueux verroit bientôt la fin de ses richesses, s'il ne travailloit pour les conserver & pour en acquérir de nouvelles; il est d'autant plus engagé à remplir les devoirs de la Société, qu'il est exposé aux regards de l'envie.* Cette phrase renferme trois principes opposés à la vérité, selon moi. C'est ce que nous allons développer.

Le luxe est-il le destructeur de l'oisiveté? Ce n'est assurément pas dans ceux qui jouissent, puisque nous venons de voir qu'il la nécessite dans les mœurs & les délassements de ses adeptes. Ce pourroit être dans ceux qu'il occupe, en ce que toujours inconstant dans ses desirs, nouveau dans ses recherches, & futile dans ses ouvrages, il faut qu'on travaille sans cesse pour le satisfaire!

Cela pourroit être, si, comme le dit Melon, un millier d'hommes avoient le privilége exclusif du luxe, & que vingt millions d'autres, qui en seroient exempts, travaillassent pour leur service; mais cette distribution est un être de raison. Le luxe gagne également tous les ordres de la Société du premier au dernier, chacun dans sa proportion, & en conséquence il établit la paresse, & le desir de consommer beaucoup, & de travailler peu.

De même qu'il faut aujourd'hui vingt Commis dans tel bureau pour faire la besogne qui n'en exigeoit que quatre autrefois, il ne faut pas moins qu'un chef de cuisine, un pâtissier, un rôtisseur, & deux garçons, pour la même table à laquelle un cuisinier & son marmiton suffisoient ci-devant, & ainsi du reste.

Je l'ai dit ailleurs; tous les ouvriers se levent tard, travaillent moins, se font payer plus cher, parce qu'ils consomment davantage, & que d'autre part, le luxe toujours insatiable & toujours pressé devient dépendant de ceux qui étoient autrefois les tributaires du faste & de la dépense en regle. Le luxe donc peut à quelques égards éveiller un certain genre d'industrie changeante & recherchée, dont la nouveauté fait tout le prix; mais il est l'ennemi du travail utile & durable, & de la véritable industrie.

L'homme somptueux verroit bientôt la fin de ses richesses, s'il ne travailloit pour les conserver & pour en acquérir de nouvelles. Je pourrois disputer le principe, & dire que l'homme amolli par le luxe n'est plus capable du travail assidu, nécessaire pour préparer les breches que sa conduite fait à ses affaires, & qu'il aime mieux satisfaire sa passion aux dépens de ses fonds,

quand ses revenus n'y peuvent suffire. On ne voit que trop d'exemples de ces prétendus somptueux qui meurent endettés, après avoir dévoré des sommes immenses; & les revenus viagers, si communs aujourd'hui, ne sont autre chose que des fonds sacrifiés au luxe.

Je dirois encore que le Négociant Hollandois si puissamment riche qu'il demandoit à sa République la permission de faire à ses fraix la guerre aux Rois, fait à l'économie & à la frugalité de son Pays, se nourrissant de sa beurrée comme eût pu faire un jardinier, n'en étoit pas moins avide d'étendre son Commerce & de grossir ses fonds. Mais j'adopte le raisonnement ci-dessus, & je conviens, comme je l'ai dit ailleurs, que la partie vuide du coffre excite la cupidité, tandis que la partie pleine allume les desirs. Il faut à cet égard faire une distinction importante.

L'expérience journaliere & les exemples de tous les temps ont fait voir que l'homme le plus détraqué conserve un certain ordre de rapport entre celles mêmes de ses passions qui se croisent, un *costumé* général de conduite qui sert comme de coin & de marque distinctive à sa façon d'être. Celui qui consomme peu & lentement se contente de petits profits, & peut les attendre; *Multi pochi fanno un assai*, a dit la plus économe des Nations: mais, au contraire, celui qui consomme rapidement & avec profusion, veut acquérir & recouvrer de même; & s'il y a quelques exemples contraires à ce que je dis ici, ce sont des exceptions à la regle générale. Or, dans la totalité des choses humaines, il n'est guères de moyens prompts de faire une grande fortune pécuniaire, que la rapine; & je conviendrai avec Melon que le luxe porte

toutes les facultés de l'homme ſomptueux de ce côté-là.

L'on répete ſouvent dans le monde un raiſonnement très-abſurde à ce ſujet. Il faut bien, dit-on, que les parvenus mettent leur argent en circulation par leurs folies; ſans cela l'on n'en verroit bientôt plus. On ne veut pas comprendre que de mille hommes cupides, il n'y en a pas ſix qui le ſoient uniquement pour le plaiſir ou la manie d'entaſſer. Si ce Fermier n'avoit perdu toute crainte ou vergogne, s'il n'avoit qu'un équipage gris, qu'un domeſtique réglé & peu nombreux, qu'une maiſon modeſte, s'il n'oſoit faire des alliances que dans ſon état ou à peu près, dès-lors tout le bruit qu'il a dans la tête tomberoit, les deux tiers de ſes néceſſités actuelles ſeroient nulles, & lui & ſes ſemblables ſe croiroient heureux quand ils auroient gagné un million: en conſéquence, ſe trouvant au niveau de leurs deſirs avec quarante mille livres de rente, ils chercheroient à les mettre à l'abri des orages par une retraite ſage & meſurée. Au lieu de cela, il faut des équipages brillants du plus beau vernis, & par conſéquent ſans ceſſe renouvellés, des maiſons de ville & de campagne qui brillent à côté des Palais des Rois, un luxe de table & d'amuſements qui abſorbe des ſommes immenſes, qui éveille les deſirs monſtrueux qui vont, à la faveur de l'or, porter la corruption juſques dans les réduits les plus reculés où puiſſe ſe cacher l'innocence. Pour remplacer alors les trouées que ce luxe dévorant fait à une fortune, il faut ſe jetter dans toutes ſortes d'entrepriſes, corrompre la Cour & la Ville pour obtenir de nouvelles Places, & entaſſer dans ſa famille les emplois & les

caisses lucratives. Dès-lors le plus impudent & le plus habile à l'intrigue se trouve le plus favorisé. Chaque nouvelle ressource est mangée d'avance; le succès accroît l'audace & les déprédations de ce colosse sorti de la terre en vingt-quatre heures comme l'arbre d'aloës; son effronterie brave le ciel, & offense les hommes, & tout le crédit d'un État se trouve placé dans des mains odieuses & infidelles. Je conviens donc que le luxe éveille la rapacité dans l'homme d'argent; mais j'ajoute, & je prouve, qu'il en fait le fléau de la Société.

Melon dit le contraire, & conclut qu'il *est d'autant plus obligé à remplir les devoirs de la Société qu'il est plus exposé aux regards de l'envie.* Belle spéculation, si elle n'étoit démentie par l'expérience de tous les siecles! L'histoire & le tableau de la vie ne nous montrent que trop que ceux d'entre les hommes que la Providence a mis le plus en vue, sont ceux qui se sont le moins respectés eux-mêmes, & ont le moins respecté les autres. Mais en supposant qu'il en fût autrement (comme en effet ce que je dis ici ne peut être pris qu'en général, & il seroit aisé de me citer mille exemples contraires) si l'on trouve des hommes sages & modestes dans une prospérité disproportionnée à leurs espérances naturelles, ce sont, ou ceux qui ont fait le moindre saut & que la nature avoit mis le plus à portée de la fortune qu'ils ont obtenue, ou ceux qui y sont parvenus à force de mérite & de travail; mais un changement de fortune rapide & prodigieux est d'ordinaire le passage du tropique pour les mœurs & pour les idées. Caligula, le plus habile Courtisan d'un Prince ombrageux, devint en une nuit le plus

extravagant de tous les Empereurs. Arlequin transformé paroit le plus insolent de tous les maîtres. Ouvrez les yeux, & voyez comment les Arlequins de la Ville remplissent les devoirs de la Société.

Quand, après cela, Melon fait honneur au luxe de la témérité des Flibustiers, je m'étonne qu'il ait oublié Cartouche dans la liste de ses héros. Notre Marine militaire, & même les Jean Barth, les Dugué-Trouin, les Cassart, les Delaigle, &c. seroient bien étonnés, s'ils vivoient, de n'avoir pas pris garde au motif de leurs actions déterminées.

Les loix somptuaires ne valent rien dans un grand Etat, parce qu'elles n'y sauroient être exécutées, parce qu'une loi nulle est une loi méprisée, & que c'est un grand mal qu'une loi méprisée. Caton, que Melon injurie un peu légérement dans ce Chapitre, s'y méprit. Il sentoit la nécessité du rétablissement des mœurs: eh! qui peut lire sans horreur l'état où la cupidité & la corruption avoient réduit la Société dans ces derniers temps de la République Romaine? Son caractere dur & du vieux Romain ne lui laissoit imaginer de moyen que la contrainte des loix, & la contrainte sera toujours un mauvais moyen dans l'humanité. Si nous en étions où en étoient alors les Romains, c'est-à-dire, dans l'absolue vétusté de tous les liens de l'Etat; je me garderois bien de manifester les abus, & d'en montrer le principe. Quand un vaisseau périclite, celui qui annonce le danger tourne la tête à tout le monde, & dès-lors, loin de courir au secours, chacun s'empresse à se noyer à part un peu plus promptement; mais nous sommes en pleine vigueur, & si par l'abus de no-

tre ſanté nous courons riſque de tomber dans quelque maladie dangereuſe, j'eſpere, au milieu de cette profuſion verbeuſe d'inductions & de récits, d'établir un petit nombre de principes qui ſeroient pour nous la médecine univerſelle.

L'exemple le plus favorable que Melon choiſit pour faire voir que le luxe eſt un bien, eſt celui d'un jardinier qui vend les premiers pois à un prix exceſſif, qui fait ſon bien-être de toute l'année; mais j'ai échappé à ſon argument, en ne donnant pas dans l'excès de ceux des détracteurs du luxe qui voudroient gouverner un grand Etat comme le fut Lacédémone. En replaçant la dépenſe dans l'ordre naturel, les Princes, les Grands, les noces d'apparat, les fêtes d'Ambaſſadeurs, les hommes riches mêmes qui traitent leurs commettants, par exemple, des Tréſoriers du Clergé & des Provinces, le Banquier de la Cour qui reçoit les notables qu'il a obligés ou qui ont à faire à lui, tout cela, qui par l'ordre naturel ſe trouve autoriſé à une dépenſe de devoir plutôt que d'orgueil & de ſenſualité, mettra le taux aux primeurs. Il reſtera même encore aſſez de ſenſuels pour enchérir: mais je veux qu'ils ſe ſatisfaſſent ſans bruit, & non par vanité; ce qui eſt bien différent, quant à l'effet & à l'exemple.

J'ai répondu, je penſe, aux principaux raiſonnements du Chapitre du luxe de Melon. Il a cru ſans doute que la bonne Logique eſt rarement néceſſaire, quand il ne s'agit que d'établir un principe qui flatte les paſſions; car j'oſe dire que ce que j'ai omis dans ce Chapitre n'eſt pas plus conſéquent que ce que j'en ai cité, & que ce ſont ſes plus forts arguments que j'ai combattus. Je répete encore néanmoins, qu'il s'en

faut bien d'ailleurs que je refuse à son Livre l'estime qu'il mérite. Il pose nombre d'excellents principes, & le Chapitre même que j'ai attaqué est plein de restrictions qui montrent que l'Auteur respectoit les grands principes de mœurs & de vertus; restrictions que les amateurs de paradoxes sous-entendent très-communément.

Quant à David Hume, il saisit la matiere d'un tout autre sens : il l'examine en Philosophe rassis, impartial & de sang froid, & la traite avec cet air de sagesse & de vérité qui le rend très-estimable. Mais je ne sais, si je m'étois expliqué avec lui, s'il ne seroit pas de mon avis, en s'arrêtant au point fixe & certain par lequel j'ai défini le luxe; du moins il me semble que d'un bout à l'autre de son Traité, il confond le luxe avec la politesse, l'industrie & les arts. Je demeure d'accord avec lui de tous les bons effets qu'il attribue à ces derniers; mais, à mon sens, le luxe n'est point cela. Je sais qu'il en est l'abus & le point prochain, comme la corruption l'est de la maturité; mais quoique dans le cercle le point 360 soit le plus voisin du point 1, c'est cependant celui qui lui ressemble le moins. Cette spéculation doit être le point fixe du Gouvernement.

David Hume a bien senti que l'abus étoit bien près de l'usage, puisqu'il considere deux sortes de luxe; le luxe innocent, & le luxe vicieux. Mais pour établir cette distinction, il est obligé de greffer la modération sur une plante qui lui est absolument étrangere, & de supposer un homme qui commence par remplir ses devoirs, & qui employe tout ce qui lui reste à contenter ses appétits les plus raffinés. Je ne

crois pas que l'hippogrife réalisé fût un être plus étrange ici-bas qu'un tel homme. Chacun sait d'ailleurs qu'en saine morale le plus riche n'est sur la terre que l'administrateur d'une plus forte portion de bien, mais également obligé à la même fidélité & au même désintéressement que le plus pauvre; en conséquence les devoirs de l'opulent ont bien une proportion relative à son état & de plus d'étendue; mais au fond il n'a licitement pour lui que le nécessaire de son état, & rien pour ses fantaisies.

La supposition fautive & imaginaire que je viens de noter, à laquelle se trouve réduit un des plus habiles hommes, selon moi, qui ait écrit sur les matieres politiques, prouve qu'une mauvaise cause au fond embarrasse souvent plus un honnête homme & un homme de génie, qu'elle ne gêne un étourdi. N'eût-il pas été plus aisé de reconnoître le luxe dans la définition distinctive que je lui donne, à savoir, *le déplacement de la dépense, & l'impudence dans les mœurs?* Le luxe une fois connu, il est aisé au Gouvernement de l'arrêter, & de lui donner des bornes, sans nuire aux arts & à l'industrie.

Outre les moyens d'attention & de détail, j'en connois un général & efficace; c'est d'estimer les vertus & les talents indépendamment de la richesse. Bientôt une infinité de gens dédaigneront celle-ci, les uns par impuissance d'y atteindre, un grand nombre aussi par ce penchant naturel au bien & vers la vérité, qui ne meurt jamais en nous. On cherchera dès lors des points de distinction ailleurs, & l'émulation se portera vers les choses louables. Il en est à portée de tous les états, & plusieurs aussi qui

conviennent à tous. Or, je foutiens qu'il eft en général moins difficile d'y réuffir, que de faire utilement le voyage de la Colchide. Mais vouloir que dans un État, où non-feulement toutes les diftinctions phyfiques, mais encore les avantages moraux, tels que l'honneur, la prééminence, la gloire, &c. font exclufivement attribués à la richeffe; vouloir, dis-je, que dans un Etat conftitué de la forte tout ne tende pas à la profcription & à l'oubli de toutes vertus, prétendre qu'un tel Etat puiffe fe foutenir fans tomber vers la décadence par un mouvement de gravitation fans ceffe accélérée, c'eft un entier renverfement d'idées.

J'ai dit que la politeffe, l'induftrie & les arts n'étoient point le luxe. Je dis plus, & je foutiens que le luxe tend à les détruire entiérement. Prenons la premiere de ces propofitions, nous viendrons enfuite à l'autre; car ce funefte fléau mérite d'être examiné dans tous fes rapports.

La politeffe d'un fiecle n'a pas de miroir plus fidele que celle qui regne dans fes écrits. Térence paffe parmi les Latins pour l'Ecrivain le plus poli en fa langue. On fait combien il eft éloigné des temps où le luxe dévora cet Empire; Jules-Céfar enfuite; & quant à celui-là, l'on m'oppofera que fon temps a été le plus malheureux de fa Patrie. Diftinguons. L'âge de Céfar fut un temps de révolution; mais ce n'étoit point encore celui du luxe que j'envifage feul ici, du moins dans le fens que je lui attribue. L'ambition des Grands, la vétufté des refforts d'un Gouvernement fait pour une République très-médiocre & qui fe trouvoit avoir à régir le monde entier, cauferent alors un ébranlement qui finit par une révolution abfolue. Le fiecle d'Augufte

vanté par les gens de lettres, & qui fondoit en effet ſous des apparences de modération la Monarchie la plus abſolue, produiſit encore un grand nombre d'excellents Ecrivains. L'ancien ordre attaqué petit à petit dans l'intérieur, ſubſiſtoit encore à l'extérieur. Le ſiecle du luxe, tel que je l'entends, ne commença qu'avec l'empire de Caligula, qui diſſipa dans un an le tréſor immenſe de l'avare Tibere. Dès-lors l'extravagance ſe joignit à la corruption; on ne connut plus des mœurs ni de vergogne. On vit des affranchis, des hommes de néant, s'élever en un inſtant au faîte du pouvoir & de l'inſolence, & toutes les déprédations du luxe s'établir avec une ſorte de fureur. Je demande ſi depuis ce temps on vit aucun Ecrivain comparable pour la politeſſe à ceux du ſiecle précédent. A la réſerve du ſeul Pétrone, qui, quoiqu'échappé au mauvais goût d'alors, nous fait d'ailleurs une peinture des mœurs de ſon temps, qui fait voir quelle en étoit la politeſſe, tout le reſte n'eſt qu'enflure, recherche, jeux de mots & abus de l'eſprit, ſtyle tendu, goût dépravé, recherche du nouveau; rien de vrai, de noble, de ſolide, d'élevé, rien qui ſente la véritable urbanité, cette décence de mœurs, & ce reſpect d'autrui qui part du reſpect qu'on a de ſoi-même, rien en un mot qui dénote la vraie politeſſe.

La remarque que je fais ſur les Romains, je laiſſe au Lecteur à la faire ſur d'autres Nations qui prennent peut-être leur luxe pour la politeſſe. Le tableau de leurs mœurs que je n'ai peut-être que trop chargé ci-deſſus, offriroit encore bien des réflexions tirées d'après des principes phyſiques ſur ce ſujet; mais je me ſuis déja trop répété.

Quant à l'induſtrie, il eſt certain que la recherche l'excite en un ſens; mais il n'en eſt pas moins

moins vrai que ce n'eſt qu'une induſtrie de détail, & d'une utilité ſi éloignée qu'elle ne ſauroit jamais avoir trait à la néceſſité. L'utilité eſt cependant la vraie pierre de touche du mérite de l'induſtrie.

Il eſt trois ſortes d'induſtries. Celle qui pourvoit à la néceſſité, eſt la premiere ; celle qui ſert à l'aiſance & à la décoration, la ſeconde ; celle enfin qui ſatisfait la recherche & la curioſité, eſt la derniere. Or, je ſoutiens que le luxe n'a d'influence qu'en faveur de celle-ci.

En effet, eſt-ce au luxe que nous devons l'Agriculture, les moulins à eaux & à vent, &c. ? Eſt-ce au milieu du luxe que les Hollandois ont appris à gagner du terrein ſur la mer, & à couvrir de moiſſons les parvis du Palais d'Amphitrite ? Eſt-ce aux recherches du luxe qu'ils doivent l'invention des écluſes & des canaux ? qu'on doit ailleurs l'Art de la conſtruction des navires, les citernes, que ſais-je, toutes les inventions de l'induſtrie humaine qui ont, pour ainſi dire, changé la face de la terre ?

Les ſciences ont aſſurément aidé à les perfectionner. La Philoſophie qui comprend la Phyſique, la Géométrie, la Politique & la Morale, à donné des yeux à l'humanité qui n'avoit que des mains. Notre ſiecle, qui certainement a généralement décliné vers le luxe, ſe vante d'être plus Philoſophe qu'aucun autre, & s'il en étoit ainſi, je ſerois du moins en cela démenti par l'expérience ; mais je crois qu'il en eſt de cette prétention, comme de preſque toutes les autres qui marquent préciſément l'endroit foible du prétendant. Qu'on m'écoute un moment ; quoique j'avoue que je ſuis à cet égard le *ſutor ultrà crepidam.*

Les parties de la Physique qui ont trait à l'histoire naturelle, ont, je crois, été perfectionnées de nos jours; c'est une suite de la communication d'idées & de découvertes que l'Art de l'Imprimerie a établie entre les hommes, & qui chaque jour devient plus facile : mais celles qui ont rapport à la connoissance du globe céleste ou terrestre, à la Médecine, &c. nagent encore dans le vuide, malgré la présomptueuse certitude des adeptes en ce genre. Ils se contredisent les uns les autres. Tous, ou plusieurs, montrent de l'esprit; mais le monde n'en est ni mieux connu, ni plus sain.

La Géométrie, sœur romanesque & déshéritée de la science des calculs, s'écrie sans cesse qu'elle seule est la vraie science, puisqu'elle est la science des vérités. Elle semble uniquement destinée à nous apprendre à devenir savants de nos propres pensées, & ignorants de toute autre chose usuelle; & le monde attend en silence, & attendra long-temps, je crois, les avantages qui doivent lui revenir des travaux & des veilles de ses sectateurs.

La Politique, vieille du temps du Chancelier Bacon, de Philippe de Commines & autres, a rajeuni de nos jours : elle parle le langage des Académies, elle subdivise, elle recherche surtout en principes & en faits contradictoires les avantages de l'or, les moyens de l'avoir tout pour soi, & d'en exclurre tous autres; elle a bien de l'esprit, bien des certitudes, des docteurs : & parmi tous ces modernes je suis peut-être le premier qui ai prétendu enseigner au physique que tous les hommes étoient freres; que nul ne pouvoit faire son propre avantage exclusivement à celui d'autrui; que les princi-

pes de la justice s'accordoient en tout & partout avec ceux du véritable intérêt; que les bienfaits étoient les seules chaînes propres à l'homme; que l'harmonie politique a des regles simples, fixes & précises, au-delà desquelles la puissance ne peut rien que contre elle-même.

La Morale enfin est plus foible & plus corrompue, puisqu'à la place des Loix divines & humaines que nos peres redoutoient au moment même où ils venoient de les enfreindre, & que notre prétendue Philosophie appelle préjugés, elle donne à l'homme pour unique frein je ne sais quelle probité fantastique qui s'étend & se rétrecit selon que les objets touchent plus ou moins notre amour-propre : elle ne connoît de vertus qu'au niveau des avantages de la Société, transposant ainsi l'effet & la cause, & se réservant d'apprécier ces avantages au tarif de ses passions. Le culte à ses yeux n'est qu'une invention politique pour contenir le Peuple ; le devoir envers le Souverain n'est qu'un pacte relatif, dont la moindre contravention respective dissout les engagements. Non-seulement elle se fait de la sorte un code arbitraire & léger, mais elle le prêche; ce qui est ou le comble de l'extravagance, ou celui de la foiblesse.

Ce n'est pas que dans toutes les parties que je viens d'énumérer, il n'y ait des hommes illustres & dignes des siecles de force & vertu : cherchez-les, & voyez à quelle distance de leur porte le luxe est demeuré

Quant à l'industrie seconde qui sert à l'aisance & à la décoration, elle a trait aux Arts dont je parlerai tout-à-l'heure dans le même sens. Il ne reste donc plus au luxe que la troisieme qui satisfait la recherche & la curiosité.

Quant à celle-là, j'avouerai qu'elle la met en mouvement, mais dans le même genre & avec le même effet que j'ai attribué ailleurs à la chaux qu'on met au pied d'un arbre. Je prouverai cela quand il sera question de démontrer que le luxe est le destructeur de la politesse, de l'industrie & des Arts. Pour le présent, il me suffit d'avoir fait voir qu'il n'a rien de commun avec l'industrie véritablement utile à l'humanité.

Passons aux Arts dans le sens seulement que nous leur avons attribué ci-dessus. Sans cette distinction, ils seroient naturellement confondus avec l'industrie. J'entends donc seulement ici par les Arts, les inventions & travaux qui servent à l'aisance & à la décoration. Cette définition comprend également les Arts méchaniques & libéraux d'une part, les beaux Arts de l'autre.

Ces fruits de l'industrie humaine, estimables chacun selon son degré, tiennent les uns aux autres. Les amateurs des Arts méchaniques éclairent les Artistes; ceux-ci réforment & instruisent en détail les hommes de génie qui cultivent les Arts; mais je ne vois pas ce que les uns & les autres peuvent devoir au luxe.

J'ai déja prouvé que ce que les Arts méchaniques avoient d'utile & de solide, étoit très-étranger aux influences du luxe; j'ai dit même qu'il n'étoit propre qu'à faire dégénérer en colifichets les fruits subdivisés de ce genre d'industrie. Seront-ce donc les beaux Arts qui lui devront leurs progrès? J'en doute, sur l'exposé seul des effets que nous avons dit que le luxe faisoit sur l'humanité.

La Poésie, l'Eloquence, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, la musique même, si l'on veut, demandent une ame élevée & li-

bre. L'expérience nous a démontré que ce ne sont point ces arts-là que le temps & la recherche perfectionnent. Le beau siecle d'Athenes & de la Grece qui nous a laissé des chefs-d'œuvres inimitables depuis, parut tout-à-coup, & ne dura pas plus de cinquante ans. On en peut dire autant de celui d'Auguste & de Rome, de Léon X. & de l'Italie moderne, de Louis XIV. enfin & de la France. La nature, dit-on, fait dans de certains temps des efforts remarquables & réunis, qui produisent en même-temps des chefs-d'œuvres dans tous les genres, efforts aussi passagers que fructueux. C'est là le langage de gens qui considerent les effets, sans jamais avoir approfondi les causes. Les voici peut-être.

La barbarie est l'enfance des Nations : ses vices élimés, pour ainsi dire, par les troubles & les agitations qu'elle engendre, deviennent des vertus outrées, incommodes & deplacées ; c'est de l'audace, de la force, de l'élévation, & ces qualités turbulentes forment le caractere de la Nation. La lassitude des troubles, & la vicissitude des choses humaines amenent enfin le calme ; & souvent les hommes d'Etat qui se glorifient d'avoir forcé à l'obéissance une Nation orageuse, doivent tout à l'avantage des circonstances, à celui d'être venus à propos dans le monde, & eussent succombé plus aisément peut-être que leurs prédécesseurs, s'ils avoient été chargés de la besogne dans le même temps. Quoi qu'il en soit, les troubles forment les hommes, & donnent à chacun à peu près sa place ; il se répand dans une Nation entiere un esprit pêtri, pour ainsi dire, des qualités que j'ai remarquées ci-dessus.

Quand le calme civil paroît après de longs

orages, tous en ſont avides, chacun en connoît le prix. Mais ce germe d'élévation, autrefois nuiſible, ſe porte ſur les amuſements de la paix. Ces ſentiments nobles établiſſent la vraie politeſſe dans la Société, & le vrai génie dans les Arts. La Poéſie fait parler dignement Sertorius & Mithridate. L'Eloquence forme la langue, l'éleve, la rend nombreuſe & préciſe. La Peinture trace les triomphes d'Alexandre. La Sculpture ramene la Renommée, Milon de Crotône, les Héros de l'Antiquité. L'Architecture éleve des monuments inimitables, également ſolides, majeſtueux, & propres pour tous les âges. La Muſique enfin fait revivre les Héros fabuleux, les Roland, les Tancrede. Tout, juſqu'aux amuſements les plus frivoles, ſe reſſent du noble & du grand qui regnent dans le génie de la Nation; & comme ces deux parties ſont la baſe du vrai beau, l'on voit de toutes parts des chefs-d'œuvres qu'on regarde enſuite comme des efforts de la nature, & qui ne ſont autre choſe que la nature ſecondée par les mœurs.

Si, au contraire, le luxe venoit à s'établir, dès-lors, ſelon ma définition, les dépenſes oſtenſoires ſeroient à l'ordre de gens qui ne ſauroient avoir rien d'élevé dans le caractere. Quand Arlequin ordonne un plat, il ne lui vient en penſée que des macarons & du fromage de Parmeſan. D'autre part, le plus grand nombre eſt, par les raiſons que j'ai dites ailleurs, obligé de ſe jetter dans le colifichet; & le goût moderne & dépravé ſe répand tellement dans toute une Nation, qu'il force même les plus hautes claſſes de la Société. Dès-lors, quand les Artiſtes conſerveroient du grand dans les idées, aſſujettis au goût du Public, ils ſeroient dans le fait for-

cés à dégénérer. Le goût fantastique & nouveau se répandroit sur tout. La Poésie noble perdroit tout son simple & son harmonie, elle deviendroit ronflante & tendue; l'Eloquence ne seroit plus que pointes, recherche, & vapeur; la Peinture, *Cœlum & nubes, præterea-que nihil*, du blanc, du couleur de rose, des nuages, des enfants; la Sculpture modéleroit des amours, des colombes, &c. l'Architecture ne seroit plus que l'art de bâtir des cages à serins, en observant que la mangeoire soit en symmétrie avec la baignoire; la Musique lasse de Pastorales fardées dégénéreroit en *concetti*, en singularités, en rapports étudiés de tons effarouchés, concordants & merveilleux aux oreilles des enthousiastes du goût moderne, bruyants seulement, & sans ame pour l'auditeur simple qui ne veut que détendre & délasser son esprit, & n'est point initié aux chants de la Synagogue. Chacun avouant en tout genre qu'il n'y a plus que le neuf qui pique son goût, se trouveroit forcé de prévoir intérieurement la suppression de tout Art pour ses neveux; car il n'y a que la nature qui soit sans bornes : l'Art en a par-tout de très-étroites, & se trouve à chaque instant forcé de se replier sur lui-même, de se reproduire, & de se copier.

Par tout ce qui précede, on a vu que non-seulement le luxe n'est point la politesse, l'industrie & les arts, mais encore qu'il doit naturellement nuire à ces trois choses. Examinons les moyens physiques de cette détérioration dans leurs principes : nous remplirons ainsi le second des objets que nous nous sommes prescrits.

La vraie politesse n'est autre chose que l'expression d'une attention noble & respective qui

craint peu, qui ne demande que l'ordre, qui connoît des mesures, les observe, & en exige en même-temps. Elle étend son empire sur toutes les actions de la vie, & donne un air de décence aux expressions, aux plaisirs, à la totalité des mœurs enfin : on l'apprend par routine & par usage, on la grimace ; mais jamais elle ne sera en un degré de distinction que dans une ame au-dessus du moins des prétentions qui avilissent à un certain point. Il ne faut pas la confondre avec cette langueur, fille de la mollesse, qui évite les éclats qui effaroucheroient son oisiveté.

Nous sommes moins fiers que n'étoient nos peres, moins prompts à la main, moins sensibles à tout ce qui n'est pas personnel ; mais sommes-nous aussi polis avec les femmes, aussi exacts sur les bienséances, aussi retenus sur les discours légers qui peuvent intéresser la réputation d'autrui, aussi attentifs à observer dans nos mœurs relatives les proportions d'âge, de réputation, de dignité, de naissance ?

La politesse, telle que je viens de la détailler, ne peut être observée dans une Société composée de gens tous déplacés ou par leurs succès, ou par leur desirs. Dans un Etat, par exemple, militaire en sa constitution, & qui par une succession de siecles & d'exploits se trouve être comme le patrimoine de la plus auguste lignée qui ait subsisté dans le monde, il est impossible que la naissance d'une part, & les services militaires de l'autre ne constituent le premier grade de Citoyens : la Magistrature ensuite a une prééminence acquise par-tout où il y a des Sociétés. Ces ordres différents n'ont aucun droit naturel sur les sourees de l'or, & s'ils en retirent du

Prince qui n'eſt en ceci regardé que comme le reſſort de la machine, ce n'eſt guères que proportionnément aux dépenſes de leurs places. Ce ſont donc les dernieres claſſes qui font les fortunes pécuniaires, & qui par le moyen de l'apothéoſe de l'or prennent le pas, & font, ſans qu'on y penſe, le monde renverſé. J'ai dit d'autre part, que toutes les autres claſſes de proche en proche n'ambitionnoient plus autre choſe que cet or, principe de diſtinctions, de plaiſirs & d'honneurs; & c'eſt en vertu de cette révolution qu'il arrive que toute la Société ſe trouve déplacée; les uns par leurs ſuccès, les autres par leurs deſirs. Tel eſt client de fait, qui devroit être Patron: tel prime par ſes richeſſes, qui eſt né comme elles dans l'obſcurité & dans le ſein de la terre. Faut-il s'étonner alors ſi les hommes mêlés de la ſorte n'ont plus entr'eux les mêmes égards qu'ils avoient autrefois? Les premiers rangs ſe reſpectoient avec exactitude, & quequefois avec oſtentation; les derniers s'aimoient & ſe voyoient avec franchiſe, & quelquefois un peu ſimplement; tous ſe ſont gâtés en ſe mêlant. L'homme de Cour, qui, ſoupant chez le Financier, ſe donne par compoſition avec ſa vanité ſouffrante des airs d'aiſance & de fatuité, reçoit à peu près l'équivalent de ſa miſe en monnoye de plus bas alloi, & cependant d'égale valeur: on ſe met à ſon aiſe avec lui, comme il ne ſe gêne pas avec les autres. Cet état forcé de part & d'autre devient par l'habitude une façon d'être. Ce nouveau genre de mœurs, moins pénible de beaucoup que la politeſſe, devient bientôt général; les gens ſages reſſerrent chaque jour leur ſociété, & les foux l'étendent; de ſorte que du ſceptre à la houlette il n'y a que la droite ou

la gauche de difference. Oh! je doute qu'il soit question de politesse dans la vallée de Josaphat.

Quant à l'industrie, souvenons-nous qu'elle est fille de la nécessité & sœur du travail. Les grands efforts de l'industrie naissent des grandes nécessités. Repassons la liste des inventions importantes que j'ai citées, & l'on verra qu'elles partent toutes delà.

Chez un Peuple amolli il n'est plus que de petits desirs. Les nécessités les plus urgentes d'un paresseux, la faim & la soif, ne le portent qu'à tendre la main. De même où le luxe regne, qui fait servir, mentir & attendre, n'éprouvera jamais la vraie force de la nécessité. C'est Démétrius au pied d'un rempart qui invente des machines; ce furent les Vénitiens & les Hollandois, qui, après avoir fait reculer les mers, apprirent à les parcourir pour jetter partout des rameaux de commerce. Il faut un esprit ardent, un cœur opiniâtre, une ame infatigable, un corps robuste, des desirs vastes, de grands besoins, pour nous forcer à reconnoître l'étendue de nos ressources : or le luxe détruit tout cela.

Quant à l'industrie de recherche & de curiosité, j'ai accordé que le luxe la mettoit en mouvement; mais il la précipite nécessairement vers le néant. Dans quel ordre d'Artistes placerons-nous celui qui trouva le secret d'écrire l'Enéide entier en si petits caracteres que le volume tenoit dans une coquille de noix, ou celui qui tailla sur une amande le clocher de la Cathédrale de Strasbourg dans toutes ses parties & dimensions? C'est le symbole des arts de recherche & de curiosité; bijoux, parures, meubles, tout deviendra en filigrane, & bientôt il faudra passer au feu les ordures des maisons comme

chez les orfevres, pour retrouver les pailles de l'étoffe achetée la veille. Et qu'est-ce qu'un travail dont il ne reste rien, quand toute la partie ouvriere d'un Etat se jette de ce côté-là ? Qu'est-ce qu'un travail que la moindre strangurie dans le crédit & la circulation fait cesser tout à la fois ? Peu d'années d'une guerre, même heureuse, dérangent & mettent dans la nécessité la moitié des Artisans de Paris.

J'ai dit d'ailleurs, que d'une part le luxe augmentoit de proche en proche la dépense de tous les ordres & classes de Sujets jusqu'au moindre Artisan; & de l'autre, que la successive rapidité de ses desirs changeants rendoit la dépense tributaire de l'industrie, au lieu que celle-ci l'étoit autrefois de la dépense. Il s'ensuit delà que les ouvriers s'accoutument à surfaire leur travail dans les temps de prospérité, & montent leur dépense sur le pied du gain qu'ils font. Delà le peu d'ordre & de précautions contre la premiere calamité; au moyen de quoi le moindre ébranlement jette, faute de travail, plus d'ouvriers hors de la classe de l'industrie, que ne feroient vingt ans de guerre si le travail avoit été sur un pied fixe & réglé, & la dépense des Artisans proportionnée à des gains sages & mérités.

A l'égard des beaux Arts, il est impossible qu'ils ne dégénerent dès que le goût de la recherche prend le dessus. En effet, en tout genre le vrai beau est simple autant que noble & élevé. Il est à un point fixe & marqué, par-delà lequel on le gâte; & toutes les fois que les Artistes, en quelque genre que ce puisse être, ont voulu enchérir sur la vraie beauté, la charger d'ornements, l'embellir par les détails, & la ren-

dre susceptible de leur prétendue élégance, ils l'ont défigurée & bientôt rendue méconnoissable. C'est cependant à quoi le goût de la nouveauté force les Artistes. Premiere raison.

Le vrai beau d'ailleurs non-seulement est simple & noble, mais il est ferme & fier; son impression ébranle, agace les nerfs de la mollesse, l'effraye & la rebute. A ses yeux l'ame de Cornélie devient romanesque; elle seroit plus intéressante, si elle disoit de jolies choses. Les grands ressorts de l'éloquence ne sont point assez polis par le style, le massacre des innocents est hideux à voir; & quelque soin que le Peintre ait pris pour exprimer le désespoir, la rage, la violence, pour réunir le *costume*, pour imaginer la vraisemblance, c'est peine perdue, & ce n'est plus le temps où l'on pouvoit dire:

Il n'est point de serpent ni de monstre odieux,
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux.

Que l'Artiste peigne un œillet ou une pêche, qu'il imite fidélement quelques vaches, ou une gargotte de paysans; il verra son tableau apprécié au poids de l'or, mis au premier rang dans les cabinets des curieux, & les anciens chefs-d'œuvres des Peintres de l'Histoire relégués comme trop tristes dans les appartements de quelques vieillards. Seconde raison.

Le luxe d'ailleurs a séparé la Société, loin de la réunir. Ceci paroîtra d'abord un paradoxe; mais un moment d'examen en démontrera la vérité. Il confond les rangs, je l'avoue, & leve de la sorte certaines barrieres; mais il nous dispense des bienséances, affoiblit les liens de la nature, détruit les usages anciens, au moyens de quoi il n'y a plus d'union que de fantaisie;

ce qui équivaut à dire qu'il n'y en a plus du tout. Les Grands autrefois tenoient une ſorte de cour, les petits vivoient enſemble; les peres, les chefs de maiſon raſſembloient leurs familles en pluſieurs temps de l'année, je l'ai dit ailleurs; tout cela demandoit un certain *decorum* de ſimplicité, fort éloigné des recherches d'aujourd'hui, mais plus propre à donner aux Arts la ſorte d'eſſor qui met à ſon aiſe le génie. Des veſtibules, des ſalles, des galeries ne gênoient pas l'Architecte & le Décorateur, & c'étoit tout ce qu'il falloit à nos peres qui connoiſſoient peu de beſoins perſonnels, & ſe faiſoient bien des devoirs relatifs. Aujourd'hui, à force d'aller où l'on veut, on ne ſait bientôt plus que vouloir, & ſe conſidérant ſeul dans la nature, on voudroit la pouvoir mettre toute entiere à ſon propre uſage. A-t-on un Palais; il faut y trouver appartement d'Hyver, appartement d'été, appartement de bains, entre-ſols, cabinets, garde-robes, boudoirs, cabinets de livres, garde-robes de propreté, communications, eſcaliers dérobés, &c. Il faut des jours à tout cela, & l'Architecte déſorienté, obligé d'opter entre le Public & le Particulier qui le paye, abandonne Vitruve, & prend Dédale pour ſon maître. Il livre au Décorateur ſa cage contournée; celui-ci cherche des angles & des crochets, dérobe la cheminée, cache les portes, niche le lit, proportionne les panneaux; le vernis & les glaces font le reſte. S'il ſe trouve dans l'antique mobilier quelque beau morceau de Peinture & de Sculpture, il ne peut aller aux places, & il faut qu'il regagne le garde-meuble. Troiſieme raiſon.

Le luxe d'ailleurs appauvrit tout le monde,

en multipliant les besoins prétendus, & les rendant successifs & avides. En conséquence personne n'a plus de quoi faire travailler pour la durée, pour la prospérité, & pour l'Etat par contre-coup. Le luxe enfin multipliant les fantaisies, & ne connoissant plus d'autres regles, varie à l'infini tous ses ouvrages sans utilité. Car ainsi qu'un masque en plâtre ne sauroit représenter deux têtes à la fois, au lieu qu'un casque pouvoit servir à plusieurs personnes successivement, les dépenses qui sont moulées sur certains usages de bienséance & d'opinion, me serviront tout comme à mon pere & à mon aïeul, si les mêmes usages sont encore en vigueur; mais dès qu'il n'y a plus de regles que de fantaisie, chacun a la sienne, comme chacun a ses traits : la somptuosité de mes peres me paroit caverneuse & sombre, mon propre goût vieillit tous les dix ans, & c'est toujours à recommencer. En cet état, tout ce que je mettrois en solidité seroit jetté dans la riviere; & si je suis bon pere de famille, je dois faire construire une maison à parties brisées qui puissent se désunir avec le moins de déchet qu'il sera possible, de façon qu'après moi l'on puisse vendre le tout en détail, que l'un emporte les parquets, l'autre les lambris, un troisieme les glaces, un autre les plombs, un cinquieme les pierres, &c. & la place demeurée nue vaudra plus encore qu'on n'eût trouvé de la maison entiere, attendu qu'elle offre un champ libre pour la fantaisie d'autrui, au lieu qu'auparavant elle étoit gênée par une masse déplaisante. On connoît un célebre Senatus-consulte donné sous l'empire de Claude dans le fort des fureurs du luxe à Rome, qui défend la démolition des beaux édifi-

ees pour en vendre les matériaux. Pareil Edit en France eût sauvé Petit-Bourg, & nombre d'autres maisons de campagne & de beaux Hôtels dans Paris.

Tels sont les ravages du luxe sur les Arts & l'iudustrie; tels sont ses effets sur l'humanité en général. Je n'ai pas prétendu le combattre dans toutes ses branches, & ce n'est ici que la vingtieme partie des raisons physiques qu'il y a à lui opposer. Pour moi du moins je n'entends jamais traiter cette matiere, qu'une foule de nouvelles idées ne se présente à mon imagination, & ne vienne à l'appui de celles que j'ai tracées ici; mais j'ai seulement voulu répondre à ce que deux hommes célebres d'ailleurs, instruits & judicieux, quoique dans des degrés différents, ont écrit en sa faveur. Si dans les inductions que j'ai avancées dans cette espece de Traité, je me suis écarté de la vérité, je me trompe moi-même le premier; car j'atteste Dieu, les hommes, & ma propre existence, qui ne fut jamais flétrie d'aucun vice bas, que nul sentiment d'envie ni d'animosité ne m'a fait parler. C'est bien tout le contraire : je voudrois le bonheur général, du moins celui qui dépend de nous, & je suis persuadé qu'il ne peut se trouver que dans la modération & une sorte de modestie publique, & que ceux mêmes qui paroissent être les favoris du luxe seroient plus heureux par des mœurs contraires doucement amenées.

Si d'ailleurs je parois avoir souvent inculpé mon siecle & ma Nation, il faut d'une part pardonner à la chaleur de la composition : cette sorte de verve m'est naturelle, & sans elle je serois bien loin de pouvoir parcourir tant de pays, vu l'état de vie que je mene, bien différent de

celui d'un Ecrivain en charge. Il faut d'ailleurs pardonner à la vérité; car quoiqu'il s'en faille bien que nous ſoyons préciſément plongés dans le luxe, il eſt certain que nous courons cette carriere, & qu'il prend le deſſus parmi nous. Au reſte, ſi à travers le cahos de tant de raiſonnements jettés, pour ainſi dire, on démêle ma façon de faire, on doit voir que je ſaurois peindre, ſi je voulois préciſément cela. Eh! que ſeroit-ce, ſi j'avois traité le luxe en déclamateur; ſi je l'avois enviſagé du côté de la décadence des mœurs, de la probité, de la vérité; ſi j'avois conſidéré ſa dureté, ſes injuſtices, ſa corruption & ſes horreurs; ſi je l'avois repréſenté vomiſſant en conſommations ſuperflues le néceſſaire d'une infinité de miſérables?

Hélas! nous ſommes tous enclins à la pitié: ſi notre voiture paſſe ſur la patte d'un chien, nous ſommes tout ébranlés: mais nous n'avons que des yeux & des oreilles; le ſouvenir, le calcul & la raiſon n'ont aucune voix pour nous toucher. O Peuples civiliſés! je demande qui d'entre vous, s'il voyoit un Souverain uniquement occupé de ſes plaiſirs & de ſes fantaiſies, y ſacrifier en entier tous les revenus de la Couronne, ne diroit pas intérieurement que c'eſt un tyran inſenſé qui croit que tout eſt fait pour lui, & qui réaliſe dans le fait un ſyſtême monſtrueux? Qu'êtes-vous de plus à la tête d'un grand bien? J'ai un patrimoine, peut-être même conſidérable, & mes peres qui n'en dûrent rien à la faveur, l'ont accru petit à petit par leurs ſoins & leur économie; j'ai parcouru le détail de leurs travaux, &, du petit au grand, je n'y vois rien de ſemblable aux ſoins continuels, aux périls, à la ſervitude par laquelle les Souverains ont

acheté leur grandeur en fondant celle de l'Etat : ainsi donc, s'il est permis de comparer le droit des Souverains à celui des Particuliers, si ce n'est pas une sorte de blasphême de les peser à la même balance, j'ai moins de droit personnel à ma portion individuelle de l'Etat, que le Roi n'en a à l'Etat tout entier. Oh ! si dans le temps qu'un millier de Laboureurs travaillent à me fournir un énorme superflu relatif, je ne le regarde que comme un modique nécessaire ; si je me crois en droit d'engloutir seul, & de convertir en fantaisies arbitraires ce dont je ne suis au fond que l'administrateur, je suis dans le fait tout aussi tyran que je le puisse être, & je serois un monstre sur le trône.

Enfin, il est aisé de voir que j'ai attaqué le luxe en Citoyen & non en satyrique ; qu'il m'en a peut-être coûté pour m'arrêter en si beau chemin, & que je n'y ai été forcé que par l'idée du devoir & la crainte de blesser, sans le vouloir, quelque membre de la Société en particulier. Le luxe est, je le sais & je le prouve, le plus grand des maux de la Société ; mais comme il est très-problématique que mille Traités comme celui-ci fussent capables de percer la foule de soins qui environnent le Gouvernement, & de le décider à protéger les mœurs contre le luxe, je ne trouverois pas dans l'utilité de mon Ouvrage de quoi compenser le moindre mal qu'il auroit pu opérer.



CHAPITRE VI.

Age de la France.

ASservi dans mon Chapitre du luxe au plan que je m'étois prescrit de répondre uniquement aux raisonnements faits en sa faveur par les deux Auteurs que j'ai réfutés, je ne l'ai point considéré relativement à la consommation & à la population, ce qui néanmoins devoit être mon objet principal ; mais, à cet égard, il suffit de se souvenir des principes, & les conséquences s'en trouvent répandues dans la totalité de cet Ouvrage.

Je crains d'ailleurs d'avoir été entraîné par la matiere & par ma propre vivacité, au point de paroître le critique de mon siecle. Je ferois un bien mauvais usage de mon peu de talents, & bien contraire à mes vues & à ma façon de penser, si je montrois de l'aigreur contre mes contemporains. Je ne prêche, au contraire, que l'union & la confraternité entre Citoyens, & je proteste que les sentiments qui ont trait à cette façon de penser, sont les plus vivants de tous dans mon cœur. J'ajouterai encore que notre siecle me paroît à bien des égards en valoir tout autre, tel qu'il puisse être. Je serois au moins aussi abondant sur la preuve de cette allégation, que je puis l'avoir été sur aucune autre. Mais, je le répete, la sorte de bien public auquel je puis coopérer, est le seul objet de mon travail. Or, de quelle utilité pourroit être un étalage de nos vertus, de nos lumieres, & des

progrès que nous avons faits au-delà de ceux qu'avoient fait nos peres ? Seroit-ce de nous encourager; le courage ne nous manque pas : de nous montrer la voye de la perfection; la flatterie, ou, si l'on veut, la louange n'a jamais fait cet effet-là ; elle excite, au contraire, la présomption, principe de toute illusion.

Il n'est, dit-on, nulle vertu qui n'ait son vice à côté. Rien cependant n'est plus opposé que le vice & la vertu ; & cet axiome ne signifie autre chose, sinon qu'il n'est point de vertu qui ne puisse dégénérer en vice. C'est le vice voisin de nos vertus actuelles, qu'il est important de connoître & de prévenir. Tel est l'objet de mon travail : mais pour ôter tout prétexte à l'imputation de penchant à la satyre, & répondre à l'accusation d'être partisan de cette sorte de politique amere & transparente qui en sous-entend plus encore qu'elle n'en dit, & ne voit rien de bien dans la forme présente de la chose publique dont elle fait partie, je vais tracer ici le tableau de mes idées sur le point constant de notre prospérité actuelle.

Il est un cercle prescrit à toute le nature morale ainsi que physique, de naissance, croissance, force, déclin & mort. Ainsi sont les jours du matin au soir, les années dans leur révolution solaire, la vie de l'homme du berceau au tombeau, celle des Etats de leur fondation à leur chûte. Mais qui peut savoir quelle seroit la durée d'un Etat toujours sagement conduit ? Autant néanmoins ceux qui imaginent & cherchent l'eau de Jouvence sont des fous, autant sont sages ceux qui tâchent à se conserver sains par un régime & par un exercice propre à leur âge & à leur tempérament. Dans le grand nombre

d'hommes qui naissent, combien peu parviennent à la vieillesse ! Des accidents étrangers à notre constitution naturelle nous prématurent tous. Il en est ainsi des Etats. Aucun Peuple connu n'a fait son cercle entier; l'inattention, la malhabileté ou les vices du Gouvernement les ont tous détruits. Le Ministre supérieur est donc celui qui, considérant la machine entiere, connoît d'abord à quel point du cercle il en est. En effet, tel régime tueroit un jeune homme, qui en sauve un autre dans l'âge mur.

On m'objectera que je compose ici un Ministre idéal, ou tel qu'Esope en Lydie, isolé & spéculant au milieu de l'action & du tumulte des affaires. Oui, sans doute, je présuppose que les hommes supérieurs, semblables aux Quiétistes, savent agir dans la foule & penser seuls, & ce n'est que pour ceux-là que je parle. Mais comme mon ministere à moi est peu embarrassé de requêtes, mémoires, placets & sollicitations, j'ai trouvé le temps de faire cette étude: en voici le fruit, toujours relativement à nous.

Peu de gens, même de ceux qui y sont le plus obligés par devoir, se livrent à ce genre de spéculation. Il est pourtant vrai que rien ne se fait qu'il n'ait été préparé. Le systême d'Epicure est aussi dangereux en politique, qu'il est fautif en physique. Je l'ai dit & je le répete; des principes simples & uniformes gouvernent l'univers: il en est de même du régime des Etats. Les hommes affairés & minucieux sont de tous les moins propres à les conduire. Tout va de soi-même dans les détails; & dans le grand, tout est relatif à des principes généraux, simples, mais constants. Il importe infiniment de les connoître, & c'est la principale étude de l'homme d'Etat.

Le plan que j'établis ici de calculer & de connoître l'âge d'une Société, eſt, je crois, le plus ſûr, & le plus propre à fixer ſur ce point important les vues d'un habile pilote d'Etat. Il eſt néceſſaire de proportionner le régime, & ſur-tout les remedes, au tempérament & aux forces du malade. Julien, entêté de ramener les mœurs de l'ancienne Philoſophie dans un Empire corrompu, fut en butte aux railleries de ſon Peuple, & porta le dernier coup au culte qu'il avoit ſi fort affectionné. L'Auteur de Télémaque avoit trop de génie pour donner à ſon Eleve le tableau des mœurs de Salente, comme un original qu'il falloit copier dans un Etat tout établi; il prétendoit lui faire voir ſeulement que le travail & l'économie étoient les principes de la vraie proſpérité, & que l'éclat du faſte & de la magnificence n'étoient ſans cela qu'une fauſſe ſplendeur, qui cachoit la miſere & un engourdiſſement réel. En un mot, il importe ſur-tout de connoître le fonds ſur lequel on travaille, pour opérer avec quelqu'eſpérance raiſonnable de ſuccès.

Je ne prétends pas dire que cette idée de conſidérer l'âge de la Société ſoit de moi. Mais en général on peut avancer que, ſi quelques hommes privilégiés ont dirigé leurs vues en ce genre ſur cette ſorte de ſpéculation, il s'en faut bien qu'elle ne ſoit comptée pour quelque choſe dans le fait. Le principal vice de la plupart des calculs en ce genre, ainſi que de preſque toutes les opérations politiques, eſt que l'homme proportionne ſes vues les plus étendues à celles qui l'intéreſſent le plus, & qu'il ne peut s'empêcher de calculer la vie des Etats ſur un tarif inſenſiblement rapproché de la durée qui lui a été

prescrite à lui-même. Quoique l'expérience & la physique nous démontrent avec certitude que tout dépérit ici-bas, nous serions tentés de penser que les pyramides sont corps permanents, parce qu'elles subsistent depuis quatre mille ans sans que les altérations qui y sont survenues nous ayent été sensibles. En effet, on entend dire chaque jour: *Mais depuis le temps qu'on dit que le Royaume manque d'hommes, & que les Peuples sont surchargés, on en trouve cependant toujours, & le Peuple paye* : d'où l'on conclut, pour s'épargner la peine d'examiner, que tout cela n'est que déclamation de gens inquiets; comme si un corps qui dure depuis treize cents ans, & toujours en un état de croissance, ne pouvoit être affecté de maladies dangereuses, sans qu'un être, qui n'a à peu près que trente ans d'existence intellectuelle, & qui d'ailleurs ne donne souvent aucune sorte d'application à l'examen des symptômes intérieurs de cette maladie, pût en remarquer les effets préparatoires & en voir la catastrophe.

Il est d'autre part des préventions contraires, mais que je crois tout aussi peu fondées. On pense assez généralement en Europe & même parmi nous, que la France fut à son plus haut degré de gloire & de splendeur dans les belles années du regne de Louis XIV. & que depuis la paix de Nimegue, & sous l'empire même de ce Prince, elle n'a fait que décadencer: on induit delà, avec quelque sorte d'air de vérité, que nous fûmes alors dans l'âge de la vigueur, & que nous déclinons aujourd'hui vers la vieillesse. Ces sortes de choses ne dépendent point de l'opinion; elles gisent en faits. Qui n'a de guide à cet égard que ses propres calculs & des com-

paraiſons ſouvent peu exactes, eſt très-ſujet à s'y tromper, & à prendre un état de convaleſcence pour des marques de caducité. Je ſoutiens, moi, qu'à peine nous entrons dans l'âge mûr, & je crois pouvoir le démontrer; tâchons à cet égard de raiſonner ſur des principes plus certains, & reprenons la comparaiſon de la vie de l'homme.

Reddere qui voces jàm ſcit puer, & pede certo
Signat humum, geſtit paribus colludere; & iram
Colligit ac ponit temerè, & mutatur in horas.

La Nation Françoiſe, plus légere & plus vive que toute autre, a été plus long-temps auſſi dans ce premier âge; s'il étoit ici queſtion de faire un précis de notre Hiſtoire, je démontrerois que pendant la premiere & ſeconde Race, & même ſous la troiſieme juſqu'à Charles V. les François n'ont été que cela, quoique par intervalle ils ayent été gouvernés par de très-grands hommes, tels que Charlemagne, Philippe-Auguſte, ſaint Louis, hommes grandement ſages, qui ſervirent utilement à l'éducation de l'État enfant, & qui l'euſſent porté à un haut degré de ſplendeur, s'ils l'euſſent trouvé au point propre à cela. Car il eſt à remarquer, que de même que les Princes ſont valoir les hommes, les hommes auſſi ſont valoir leur Prince. C'eſt une vérité politique dont la démonſtration phyſique fut de tout temps ſous les yeux du monde entier, & dont les raiſons morales me meneroient trop loin.

Imberbis juvenis, tandem cuſtode remoto,
Gaudet equis, canibuſque, & aprici gramine campi.
Cereus in vitium flecti, monitoribus aſper;

Utilium tardus provisor, prodigus æris,
Sublimis, cupidusque, & amata relinquere pernix.

Charles le Sage régénéra les loix fondamentales, & leur assûra la stabilité dans l'exécution, en ajouta quelques-unes propres à corroborer la constitution de l'Etat, tel du moins qu'il subsiste aujourd'hui, & à en lier les différentes parties. La jeunesse de la France commence alors, & si l'on veut considérer les attributs que donne à cet âge la plus parfaite des descriptions qui en ait été faite, on trouvera qu'ils nous appartiennent tous jusquà la fin du regne de Louis XIV. L'Europe entiere n'a que trop accusé ce Prince d'être le *sublimis, cupidusque*; son Peuple l'a connu *prodigus æris*; & quelqu'influence que l'élévation d'ame de ce Prince ait eue sur son siecle, j'ose dire que son siecle l'a déterminé vers ce genre de gloire triomphale, que je crois mal-entendue dans celui qui ne sauroit avoir d'émules ni de rivaux.

Sur tant & tant de louanges fades & forcées qu'on lui a prodiguées, & dont on feroit un recueil de dix mille volumes, à peine y a-t-il quarante vers dans Despreaux, qui le louent dignement de ce qu'il a fait de plus noble, de tant d'établissements utiles & fastueux, de ses soins pour faire fleurir le Commerce, pour etablir une police admirable & inconnue avant lui, &c. Partout ailleurs, on ne lui parle que de lauriers, de conquêtes, de remparts, de fatigues à la guerre, & autres choses de ce genre, qui fut celui de tous où peut-être il réussit le moins en personne. Qu'eût-ce donc été s'ils avoit gagné des batailles à la tête de son armée, comme son Successeur qu'on ne loue presque que de sa bonté?

Pourquoi cela? C'eſt que c'eſt la vertu dont ſon ſiecle fait le plus de cas. Louis XIV. étoit bon, quoique fier. Il ne lui échappa jamais une parole déſobligeante pour perſonne, quoiqu'il en eût ſouvent occaſion. On l'a vu honorer de ſes larmes la mort d'un de ſes moindres domeſtiques, dont la probité & l'attachement lui étoient connus. On ne s'aviſa pas cependant de lui chanter qu'il étoit bon; ce qui pourtant eût été le premier des éloges dans un homme d'ailleurs ſi grand: mais ſon ſiècle étoit jeune encore, *utilium tardus proviſor.* Conſidérons maintenant l'âge mûr.

Converſis ſtudiis, ætas animuſque virilis
Quærit opes & amicitias, inſervit honori.

Nous voilà, ou à peu près, depuis la Régence. Qui eût dit autrefois à la Nobleſſe Françoiſe (car la Nation n'étoit alors preſque que cela) qu'un jour ſes enfants commerceroient, agioteroient même, &c. qu'on ne parleroit que de Commerce & de finances, qu'on s'occuperoit dans le réel du bonheur des Peuples? Qui eût dit à mes peres que j'écrirois ce Traité, *Converſis ſtudiis?* Quant au *Quærit opes*, nous n'y ſommes que trop, & l'objet unique du Gouvernement doit être que cette recherche ne nous épuiſe, comme elle ruine les Alchymiſtes. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt, ſelon moi, le point où nous en ſommes; *ætas animuſque virilis.* Cette démonſtration poétique pourroit néanmoins ne pas paroître à tous de l'ordre de celles qui conviennent à cet ouvrage. Tâchons donc de la raiſonner plus méthodiquement.

J'ai dit que des maladies éphémeres don-

noient ſouvent un air d'abattement à un Etat, & qu'en ce genre la convaleſcence pourroit être priſe pour la vétuſté. On ne ſauroit nier que nous n'ayions eu de ces ſortes d'accidents internes & extérieurs ; mais je crois aiſé de démontrer que ces accidents n'ont point altéré ſans remede la conſtitution de l'Etat.

Quels ſont en ce genre les ſignes de caducité ? C'eſt ſans doute l'altération abſolue des principes fondamentaux, & la diſſolution des reſſorts. Quels ſont en France les principes qui ont conſtitué & ſoutenu l'Etat ? C'eſt je crois : 1°. la perpétuité de la Maiſon regnante, & ſon droit inconteſtable de primogéniture : 2°. l'amour des Peuples pour le Souverain : 3°. le goût excluſif de la Nobleſſe pour la profeſſion militaire : 4°. cette eſpece de vanité & d'émulation Françoiſe qui s'approprie les avantages brillants de l'Etat, & qui en rend l'éclat ſolidaire, pour ainſi dire, à chaque individu : 5°. un certain ordre d'élévation qui produit la généroſité & la Nobleſſe de mœurs.

On ſent que je ne place ici dans la claſſe des principes que les avantages moraux. Le premier de ceux-ci eſt plus que jamais dans toute ſa force. J'en puis dire autant du ſecond, & ſi les occaſions qui le mettent en évidence ſont heureuſement plus rares de nos jours, les effets n'en ont pas été moins vifs & moins ſenſibles quand il y a eu lieu. Le troiſieme eſt peut-être accru en un ſens. Nous ſommes moins guerriers ſans doute que nous ne fûmes ; mais nous ſommes plus militaires. L'affluence de la jeuneſſe qui demande des emplois dans les troupes, eſt toujours plus grande ; tandis que tout a ſi conſidérablement enchéri, la ſolde & les appoin-

tements militaires demeurent ſur le même taux. S'agit-il d'une augmentation de troupes; c'eſt à qui ſacrifiera ſa fortune particuliere pour en lever de nouvelles, ſans être effrayé de la cataſtrophe d'une réforme dont on a déja vu tant d'exemples. Le quatrieme eſt, je crois, dans toute ſa vigueur, & ſuppoſé qu'il ait diminué, peut-être avions-nous quelque choſe à perdre de ce côté-là pour nous mettre à l'uniſſon des véritables devoirs de l'humanité. Le François étoit par-tout avantageux, & quelquefois inſolent. Souvent cette tournure d'eſprit lui aliéna le cœur des Etrangers, au grand détriment de nos affaires; & ſuppoſé qu'une ſorte de commencement de foibleſſe nous eût rendus moins hauts & moins exigeants, nous n'en ſerions que plus propres à jouer notre rôle naturel, & le ſeul qui puiſſe déſormais nous réuſſir, c'eſt-à-dire, à dominer l'Europe entiere par l'autorité de la douceur, de la liberté, & des vertus ſociables qui nous ſont plus naturelles qu'à toute autre Nation.

C'eſt de ce côté-là qu'à dégénéré cette ſorte de généroſité dont j'ai fait le cinquieme des principes conſtitutifs de l'Etat. Cette nobleſſe de mœurs qui tenoit de l'antique indépendance de nos peres, a decliné ſans doute en proportion de ce que l'intérêt s'eſt accru; mais l'urbanité & la politeſſe ont pris la place, & ces vertus extérieures, moins nobles dans leur principe que celles qu'elles ont remplacées, ſont en revanche d'une nature plus ſouple, plus aiſée à gouverner, & plus propre à lier la Société. Il réſulte de cet examen de détail, que les principes fondamentaux de notre proſpérité ne ſont aucunement altérés. Conſidérons dans le même ordre les reſſorts.

J'en ramene tous les détails à trois principes; à savoir, notre gayeté, notre activité, notre industrie.

Nous étions faits pour démontrer que la gayeté, qui ne paroît au premier coup d'œil qu'une propriété frivole, est cependant une qualité d'une grande ressource dans des mains vraiment politiques. Elle nous tient lieu de patience; un couplet ingénieux, une heureuse plaisanterie, font oublier aux François de vraies calamités qui jetteroient d'autres Peuples dans le découragement, ou les pousseroient à la rébellion. Tout nous réveille, tout nous ranime; un tambourin garantit du scorbut des équipages entiers de Matelots dans des voyages de long cours. Quand Mr. de Louvois apprenoit que la désertion se mettoit parmi les troupes d'une forte garnison, il l'arrêtoit en envoyant Tabarin vendre son orviétan sur la place.

Cette disposition générale à la dissipation a rendu éphémeres les fureurs de nos guerres civiles. Sans vouloir blesser une Nation respectable, je puis dire que la journée déshonorante pour nos Annales fut imaginée & ordonnée par des têtes étrangeres, & qu'à cela près, nous n'avons rien de semblable aux horreurs des factions des Guelphes & des Gibelins. Si la vengeance, monstre provenu de l'alliance de plusieurs erreurs de l'imagination; la vengeance, la plus insensée comme la plus vile des passions, plante étrangere à notre territoire, n'a jamais pu y prendre véritablement racine, nous devons en remercier la légéreté & gayeté Françoise. Un Italien me demandoit un jour par quel mot François nous rendions le mot *sicarii*, qui signifie assassins de professions & à gages; & *bacinare*,

qui exprime la cruauté de brûler les yeux avec un bassin rougi : *Monsieur*, lui dis-je, *les langues n'expriment que les pensées, & nous n'en avons point de ce genre-là.*

Notre gayeté donc, qu'on nous reproche, est non-seulement une qualité aimable qui répare en grande partie les fautes de notre étourderie, & qui nous concilie l'amitié générale même des Peuples sauvages qui nous aiment mieux que nos rivaux; mais c'est encore une ressource politique.

Un Prince à vécu, qui choqua tout-à-coup tous les préjugés à la fois : déréglé dans ses mœurs, il l'étoit encore plus dans ses discours; parfaitement au-dessus du chapitre des conséquences, il attaquoit tout à la fois la fortune, l'honneur & la vanité des corps & des Particuliers; il nous fit combattre les Nations amies, s'unit à nos éternels ennemis, bouleversa tout enfin le verre à la main : mais ce Prince qui n'avoit qu'une autorité d'emprunt que toute autre se seroit trouvé heureux de conserver sans orages, en ne la faisant valoir qu'avec toutes sortes de ménagements, étoit non-seulement homme de génie, mais homme d'esprit gai, vif, aimable, bienfaisant; il se jouoit du Gouvernement, & travailloit à son plaisir. La révolution la plus entiere qui fut jamais, ne parut à la Nation qu'une scene de Théâtre, parce que les acteurs étoient gaillards; & au bout il se trouva que des banquets de Pétrone étoit sortie une opération aussi métaphysique que le système de Platon, & qui, prodiguant aux Particuliers des richesses idéales, promettoit de libérer l'Etat de ses dettes réelles. Un Général peu décent quelquefois, mais toujours gaillard, d'une supériorité contestée, mais incontestablement destiné par la Providence à mener des Fran-

çois, se trouva à la tête de nos armées dans des temps de calamité : ses bons mots audacieux & presque fanfarons égayoient le soldat mourant de faim & manquant de souliers.

Il vint un bon moment, car il faut qu'il en vienne; le Héros qui brûloit d'être regardé comme le libérateur de la France, publia qu'il alloit la délivrer, & on le crut : les troupes ci-devant découragées marcherent dès-lors comme à des victoires certaines, & cette assurance passa en consternation chez les ennemis déja ébranlés d'une défection considérable. Ce changement d'opinion devint bientôt une régénération réelle ; on cria miracle, & ce miracle étoit celui de l'audace & de la gayeté Françoise.

A cet égard nous avons perdu, & peut-être par la raison qui fit perdre au savetier ses chansons & son somme. Le riche fait de ses richesses les cent écus du savetier ; le pauvre en desire, ou, s'il en désespere, il n'est plus bon à rien. En un mot, plus de fêtes, infiniment moins de vaudevilles, plus de danses dans les campagnes, & nous ne sommes plus gais comme nous l'étions, sans doute par la raison ci-dessus. Il nous reste la gayeté de l'âge mûr, & je ne serois pas en peine de nous rendre bientôt par la réparation des mœurs la gayeté de la premiere jeunesse avec moins de fougue que nous n'en avions autrefois.

Quant à l'activité, il seroit inutile d'en détailler les avantages. A la guerre, dans le Commerce, dans les affaires, par-tout enfin, on sait qu'elle est le premier des moyens. On n'ignore pas aussi que personne ne nous égale en ce genre. L'activité surpasse chez nous avec facilité ce que l'opiniâtreté des Nations les plus cons-

tantes leur arrache d'efforts & de travaux : il n'eſt terre étrangere, ni climats éloignés, où elle ne pénetre. *Nullus exercitus ſinè milite Gallo*, diſoient les Anciens; on pourroit dire de même : Nul vaiſſeau ſans Matelot François; nulle foire, nulle caravane, ſans Marchands François; nulle région ſans Miſſionnaire François : on en trouveroit de naturaliſés chez les Iroquois & les Caraïbes, & le Gardien du tombeau de la Mecque eſt Provençal, & peut-être couſin du Supérieur des Religieux du Saint-Sépulcre, qui eſt de la même Province.

Cette activité déſordonnée dans les exemples que j'en cite, a dans ces parties-là même bien des avantages. Elle prouve d'une part notre flexibilité, & de l'autre l'entretient; elle fait que le François dépayſé n'eſt abſolument étranger nulle part; elle peut fournir des moyens tout portés à notre cabinet; & comme le François n'oublie jamais entiérement ſa Patrie, elle rend tout l'univers tributaire en détail de cette heureuſe contrée.

Mais combien n'a-t-elle pas d'avantages plus réels! Combien de reſſources dont la célérité a dans l'occaſion étonné & déconcerté nos ennemis! On ſe ſouvient des apprêts de campagne & des préparatifs de Mr. de Louvois, qui ſembloient tout-à-coup ſortir de la terre. Louis XIV. en 1664. vouloit établir une marine, & empruntoit des Matelots aux Hollandois. En 1672. il commença la guerre, où il fit tête ſur mer comme ſur terre à l'Europe entiere liguée.

Mais cette heureuſe diſpoſition s'exerce bien plus utilement encore au-dedans du Royaume qu'au-dehors; c'eſt elle qui fait en France un objet d'ambition de ce qui ſeroit peine par-tout

ailleurs, qui fait que tout le monde cherche de l'emploi, qui soutient le bas prix de tous les services, qui unit les différentes parties de l'Etat comme si ce n'étoit qu'une seule & médiocre Province; les grands chemins y sont aussi battus que le sont les promenades ailleurs. Tout semble être rendez-vous parmi nous, & les tables d'auberges dans les grandes routes ressemblent à des repas de famille, par la liberté & l'union qui y regnent.

Cette fréquence réunit les différentes Provinces, fait marcher sur des plans uniformes l'organisation civile de l'intérieur. Où tout le monde se connoît, peu de gens se partialisent.

Nous avons un peu perdu de cette activité, depuis que le luxe a introduit l'amour des commodités. Les riches n'agissent que par leurs gens d'affaires; & s'ils sont obligés de voyager, ils se hâtent de parcourir en poste le trajet indispensable, & voudroient le pouvoir faire dans leur lit. Les auberges en conséquence sont devenues moins fréquentées par ceux qui pouvoient les indemniser des dépenses nécessaires pour se soutenir sur un bon pied. Il y avoit sous le dernier regne des Aubergistes célebres dont on se souvient encore, qui connoissoient tout le monde, qui se piquoient de traiter chacun selon son rang, qui prêtoient de l'argent aux Officiers, &c. & en général il n'étoit point rare de voir dans les Villes de ces sortes de maisons, où il y avoit l'appartement des Princes & des Cardinaux, & ainsi pour tous les rangs, d'excellents cuisiniers, & le courant à un prix très-modique, mais que la grande fréquence rendoit avantageux. Toutes ces choses sont tombées, & cette sorte de profession étant plus taxée à l'in-

l'induſtrie que toute autre, ceux qui l'exercent ſont devenus avares & chers, & infiniment moins ſoigneux que leurs prédéceſſeurs. Cette aiſance générale cependant attiroit les Etrangers chez nous, & en tout c'eſt une perte. Mais de quelque genre que ſoit l'activité, il nous en reſte encore plus qu'à toute autre Nation, & je doute même que le germe en puiſſe jamais être bien éteint chez nous. Le François eſt toujours tout prêt à aller, & tel homme noyé dans les brouillards de la Capitale paroît anéanti dans la molleſſe, qui, déplacé pour quelqu'emploi, ſe montre tout-à-coup actif & infatigable. Les détails à cet égard ſe paſſent ſans ceſſe ſous nos yeux, & chacun voit de fait qu'il s'en faut bien que nous n'ayions vieilli du côté des reſſources de l'activité.

On en peut dire de même de l'induſtrie, non-ſeulement de celle qui eſt à la ſolde du luxe & qui varie les inventions de pure curioſité, mais encore de l'induſtrie du premier ordre & qui pourvoit aux néceſſités. Ceux qui par leur état ou leur crédit ſervent néceſſairement de bureau d'adreſſe aux imaginations des gens à projets, pourroient, en viſitant leurs dépôts, l'atteſter mieux que moi. Il n'eſt ſorte d'inventions, de ſecrets, de plans en grand & en détail, qui n'ayent été conçus, trouvés, imaginés & détaillés dans des mémoires ſur leſquels l'Etat pourroit faire des tentatives très-fructueuſes, point de Manufactures ſur leſquelles on ne raffine, point de moyens d'induſtrie, enfin, qui ne ſoient l'objet de l'étude & du travail de quelqu'un. Le Commerce de l'intérieur ne demande que liberté, ſouſtraction de privileges excluſifs, & attention contre le monopole. A cela près, il n'y a lieux ſi reculés

d'où les gens à entreprises ne tentent de tirer matiere à quelqu'opération. Il s'éleve au milieu de la Capitale des Compagnies qui prennent des fermes dans tous les coins du Royaume, & souvent distantes de deux cents lieues les unes des autres, même de deux mille, car il y en a pour Saint-Domingue. En un mot, sans énumérer ici plus longuement les détails, on peut dire que l'industrie est encore toute vivante parmi nous, & qu'il ne s'agit que d'aider l'industrie honnête, & contenir celle qui, trop avide, devient nuisible par le choix des moyens.

Est-ce un corps dont les parties nobles sont saines & entieres, & dont les organes ont encore tout leur ressort, qu'on peut regarder comme prêt à tomber dans un état de caducité absolue? Il est certain qu'il n'est si forte constitution, que des excès répétés ne puissent détruire; mais un homme dans la vigueur de son âge, & qui connoît la sorte de régime qui convient à son tempérament, peut promptement rétablir ses forces épuisées, & pousser d'autant plus loin l'état florissant, qu'il a désormais échappé aux secousses du premier & du second âge plus sujets aux maladies aiguës que celui où le tempérament est formé.

C'est où nous en sommes, l'âge mûr, & il ne tient qu'à nous de montrer que c'est celui de la prospérité, & d'établir un ordre de choses, qui, suivi constamment, le feroit durer à l'infini. Cet ordre admirable dans ses effets, & composé de détails multipliés, mais qui naissent tous les uns des autres, tient à un petit nombre de principes que je répete tels que les ai établis : *Aimez & honorez l'Agriculture. Repoussez du centre aux extrémités tout ce que vous attirez*

des extrémités au centre. Méprisez le luxe ou l'indécence dans la dépense. Honorez les vertus & les talents, & ne les payez point. Tel est le résumé de tout le systême, dont j'ai détaillé l'importance & les moyens; & si par ce régime nous ne devenons dans le vrai ce que nous avons paru être en nous forçant dans le siecle passé, c'est-à-dire, la plus puissante Nation à tous égards qui ait jamais été, je consens qu'on me déclare le plus insensé des politiques. Mais j'ai pour moi l'expérience, le calcul, &, plus que tout, la certitude de l'axiome qui dit que le bien tourne toujours à bien.

Ces deux Chapitres précédents ont montré quelle étoit la sorte de maux internes par lesquels nous pouvons être attaqués. Celui-ci établit en bref la nature de notre tempérament, & pour m'exprimer dans le sens de cette spéculation, l'âge de l'Etat. Je viens de marquer en peu de mots ici la nature du régime qui lui est propre; le Chapitre suivant va traiter de quelques remedes de détail.

CHAPITRE VII.

Reversement.

TOutes les campagnes & Villes d'un Etat doivent un tribut constant & immense à la Capitale. Cet axiome, certain dans tout Etat, l'est plus en France que dans tout autre Pays. L'autorité attire naturellement tout à soi. Or, comme l'autorité du Gouvernement est mieux établie & plus absolue en France que chez tous au-

tres Peuples policés, & que la Capitale n'eſt autre choſe que la réſidence de cette autorité, il eſt tout ſimple que la balance dont il eſt ici queſtion ſoit plus forte en faveur de Paris, proportion gardée, que de toute autre Ville capitale.

Il eſt des Capitales de grands Etats qui ne peuvent en tirer les mêmes accroiſſements, faute d'une correſpondance aiſée entre la tête & les autres membres. Vienne, par exemple, épuiſera la Toſcane & les Pays-bas, ſans en tirer un profit proportionné, & cela par les raiſons déduites dans les Chapitres précédents. Madrid, qui n'a pas ce genre de déſavantages, ſera toujours inférieur à Paris par d'autres. 1°. Ses Provinces, quoique réunies & dans des rapports aiſés avec la Capitale, ne contenant preſque aucun Commerce & moins encore de population, ne peuvent lui fournir ce qu'elles n'ont pas, 2°. Madrid n'a par ſa ſituation aucun débouché de Commerce, & cet article ſera toujours le plus fort & le plus utile de tous les principes d'accroiſſement pour une Capitale. Londres eſt, dit-on, une Ville auſſi grande & auſſi peuplée que Paris, & cependant le Pays, dont elle eſt la Capitale, n'eſt qu'un tiers de la France & paſſe pour être abondant & cultivé; ce qui détruit mes principes. Cette objection mérite d'être conſidérée en détail.

1°. N'y a-t-il pas de l'exagération dans ce qu'on dit de la population de Londres? On ſait l'émulation que les Anglois ont toujours eue de nous égaler en tout.

2°. Eſt-il bien vrai que les trois Royaumes qui compoſent la Grande-Bretagne, réunis, ne faſſent qu'un tiers de la France? Car on ſait d'ailleurs les précautions, même tyranniques, que la

Puiſſance dominante a priſes pour réduire les deux autres en Provinces maltraitées.

3°. Quand il ſeroit vrai que la Grande-Bretagne ne ſeroit en étendue ou valeur que le tiers de la France, il faut lui ſuppoſer, & des Provinces plus indépendantes de la circulation intérieure que ne le ſont les nôtres, attendu qu'elles ſont preſque toutes maritimes, & d'autre part, une domination plus étendue, vu qu'elle domine ſur la mer; ce qui lui attribue des Provinces d'une merveilleuſe fécondité, comme nous dirons en parlant de l'échange extérieur.

4°. Quoique l'autorité Royale ſoit reſtreinte en Angleterre, il n'en ſubſiſte pas moins un Gouvernement, & ce Gouvernement, tel qu'il eſt, eſt peut-être celui de l'Europe le mieux ſécondé. Or, ce Gouvernement réſide à Londres; ce qui revient au même.

5°. Londres elle-même eſt plus commerçante que Paris, ou, pour mieux dire, Londres eſt commerçante, & Paris Marchand en détail. Les vaiſſeaux remontent dans la Tamiſe. Londres, en un mot, eſt en même-temps Athenes, Antioche & Alexandrie.

Mais attendu que nous ne ſommes que freres chez les autres Peuples, & que nous ſommes peres chez nous, ce n'eſt que pour nous que je parle. Or, il eſt de fait qu'on peut dire de Paris, relativement au reſte du Royaume, ce que Davila met dans un autre ſens dans la bouche d'Henri III. en voyant cette ville des hauteurs de Saint-Cloud la veille de ſa mort : *Parigi, Parigi, tu ſei capo del regno, ma capo troppo groſſo, troppo capricioſo, è neceſſario che l'evacuatione del ſangue ti riſani, è liberi tutto il regno della tua freneſia.* Ces paroles terribles,

& qui n'avoient que trop leur véritable signification dans la bouche d'un maître irrité, n'auroient qu'un sens métaphorique aujourd'hui. Le sang qui coule à présent dans nos guerres civiles, n'est autre chose que l'or & l'argent, & à cet égard on ne peut nier que Paris n'eût besoin de saignée. Quant à la frénésie qui regne dans cette Capitale, & qui delà gagne tout le reste du Royaume, heureusement ce n'est que la cupidité de l'or & de l'argent, la prééminence des richesses, la prodigalité, la fureur des dépenses folles & recherchées, &c. Mais pense-t-on que ce ne soit rien que cela, & simplement de ces maux Philosophiques propres à servir de sujet aux déclamations des esprits mélancoliques? Il s'en faut, je vous jure, que je ne sois de ceux-là; mais il est de fait que les maux de la cruauté ne sont rien auprès de ceux de la cupidité, pour la dévastation d'un Etat. Les premiers sont plus choquants aux yeux de la pitié, demeurent notés dans les annales, & par-là devenant plus rares, effrayent néanmoins par le souvenir: les autres sont sourds & lents en apparence; mais moins frappants pour l'individu, ils sont infiniment plus destructeurs pour l'espece.

Cependant la sorte de saignée que je propose ne tient aucunement à des moyens durs & violents, qui, selon moi, ne peuvent en aucun genre produire jamais rien de bon. Il en arriveroit même, selon les apparences, de cette saignée comme d'une purgation faite à propos, qui non-seulement rétablit au futur les forces réelles en rétablissant l'ordre & la circulation des humeurs, mais qui quelquefois dans le moment même rend des forces au lieu d'en ôter.

En effet, quand on renverroit dans les Pro-

vinces, pour y conſommer & faire leur Charge, tous les Officiers Royaux qui en tirent de grands appointements; tous ceux des grands Propriétaires, qui certains déſormais de ne pouvoir traiter leurs affaires contentieuſes que là, & aſſurés d'y jouir en même-temps de la conſidération & de l'aiſance, & de n'y être ſubordonnés qu'à des Chefs auxquels on n'ait pas honte d'obéir, voudroient bien aller jouir de la terre natale & de leur patrimoine; tous les plaideurs forcés, les gens qui cherchent à éluder par des protections ſurpriſes ou achetées la force des Loix & de la police de leur Canton; quand on renverroit, en un mot, les affaires, & par conſéquent la plupart des intrigants; quand les recherches de l'induſtrie de la Capitale pliées en branches, cultivées en provins, iroient pouſſer de nouvelles ſouches dans les Villes principales, je doute au fond que Paris ſe trouvât fort affoibli.

Dix greffes tirées d'un arbre vont féconder dix ſauvageons, dont la fertilité étonnera dans peu; & ſi elles euſſent demeuré ſur l'arbre nourricier, cet arbre n'en eût pas été plus vigoureux. Je dis plus: deux cents mille perſonnes (c'eſt-à-dire, un grand quart (ſortiront de Paris par ce régime; ces deux cents mille ames en produiront bientôt deux millions dans les Provinces par les moyens que j'ai dits dans ma premiere Partie: car ce Gouverneur de Province, qui ne faiſoit vivre que quinze perſonnes à Paris, en fera vivre cent cinquante en Province, & dans le même temps il n'y aura pas un homme de moins à Paris. Le vuide cauſé par les inutiles qui ſeront retournés chacun chez eux, ſera bientôt rempli par des hommes utiles & laborieux;

l'induſtrie augmentera d'autant, & la conſommation n'en ſera pas diminuée.

Mais, dira-t-on, ce ne ſont que les riches qui font travailler les pauvres, & dès que vous les chaſſez de la Capitale, vous en banniſſez du moins la partie du travail qui leur étoit relative. Objection ſpécieuſe, mais fauſſe dans l'application.

Je demande, 1°. quels ſont les riches que je chaſſe; ceux dont le patrimoine eſt éloigné, & qui conſéquemment ſeront riches là-bas, & ne le ſont point ici; ceux encore que l'Etat paye fort cher, comme prépoſés à certaine parties du Gouvernement, & qui, par un abus auſſi ſingulier dans le droit que commun dans le fait, ont les Charges *ad honores*, & le profit en réalité. Eloigné-je de la Capitale le Souverain, les Princes, les différentes caiſſes de l'Etat, les hautes Cours de Judicature, le grand Commerce, la banque, les Arts, les grandes fortunes, les grands emplois? A l'égard de l'induſtrie, il ſeroit temps de ſentir que les matieres de luxe ouvrées chez ſoi pour être conſommées par les ſiens, ne ſont qu'un abus de la richeſſe, du temps & de l'induſtrie, qui s'élevant & diſparoiſſant à chaque inſtant fait un cercle vicieux, & ne laiſſe rien après lui qu'une augmentation de dépravation dans les mœurs.

Ce ne ſont point les foux & les diſſipateurs qui éveillent & enrichiſſent l'induſtrie dans Paris. Nos modes, nos étoffes, notre bijouterie, notre main d'œuvre enfin, répandue & accréditée dans toute l'Europe, va chercher l'argent de l'Etranger, qui ſeul peut nous enrichir à bon eſcient. Car quand il ſeroit vrai qu'un Propriétaire, ruſtique dans ſa terre, devient à Paris un

arbiter elegantiarum, & donne des idées à un ouvrier, qui s'élevant ainſi au-deſſus de ſa ſphere méchanique devient un homme illuſtre dans ſon Art, & s'enrichit enſuite aux dépens de l'étranger (objection que je n'aurois pas inventée, ſi l'on ne me l'avoit faite un jour) je réponds que nous ne manquons, ni ne manquerons jamais de gens de goût; il en fourmille chez nous, & je ſuis ſûr que nous en viendrons à avoir des chaînes de puits émaillées: mais nous manquons de Laboureurs, de Paſteurs, & de Protecteurs de l'Agriculture.

En un mot, la richeſſe qu'une partie de l'Etat acquiert aux dépens de l'autre ne ſauroit être un bien, que quand cette opération tend à remettre l'équilibre politique que j'ai établi dans les précédents Chapitres. Or, puiſqu'il eſt prouvé par le fait que la nature des choſes tend à faire perdre cet équilibre en faveur de la Capitale, la vue d'un bon Gouvernement doit être le rétabliſſement du niveau de la balance, c'eſt-à-dire, de mettre tout en uſage pour diminuer la ſurcharge, & la renvoyer dans les Provinces.

En conſéquence de ce principe inconteſtable que tout l'Etat doit une balance à la Capitale, entrons dans le détail des moyens de mettre chaque province en état de la payer proportionnément à ſa diſtance, & aux moyens d'exportation qu'elle peut avoir. Nous avons dit d'abord, que l'objet perpétuel & conſtant d'un Gouvernement ſage doit être de rétablir l'équilibre politique qui s'appelle circulation, & pour cela de repouſſer par des moyens doux & de convenance tous ce qui ſurcharge inutilement la Capitale, tout ce qui ne fait pas partie phyſique & indiſpenſable de cette balance; mais

il en demeure encore assez pour qu'en peu de temps l'engagement devienne total, & pour que l'équilibre soit perdu sans ressource, si l'on ne procure avec attention à chaque Province les moyens de s'acquitter en denrées ou matieres de son crû. Tout mon systême se réduit à cette opération. En voici les ressorts résumés en peu de mots.

Il faut que les Provinces, ou territoires à portée de la Capitale, soient employées à la production des denrées comestibles journellement, & qui ne sauroient être amenées de loin; que les Provinces plus éloignées, mais mitoyennes, soient destinées à porter les denrées qui peuvent souffrir le transport; que celles enfin, qui sont hors de portée de pouvoir fournir des denrées à la Capitale, payent leur contingent en matieres ouvrées, dans lesquelles la forme emporte de beaucoup le fonds, & dont en conséquence un envoi en petit volume, eu égard à sa valeur, puisse supporter les fraix d'un transport considérable pour aller faire son payement à la Capitale.

Voilà toute l'opération extraite. De ces choses une partie se fait d'elle-même, ou du moins la nécessité en est sentie par les plus subordonnés d'entre les Ordonnateurs publics. En effet, il y a à Paris des Ordonnances de Police qu'on fait exécuter par des envoyés, qui défendent de manufacturer les denrées à une certaine distance de le Ville. Ceux, par exemple, qui achetent le beurre dans les marchés lors de l'arriere-saison, pour le faire fondre & le vendre ensuite en pots pour la provision, ne peuvent s'établir plus près de trente lieues de la Capitale; ainsi pour les œufs, &c. Cette opération très-mal digérée

en soi, puisque le seul & unique principe de la véritable économie politique est de laisser tout libre, & procurer ainsi l'abondance qui seule fait baisser efficacement les prix ; cette opération, dis-je, prouve cependant que le principe ci-dessus se fait connoître par la nécessité. Cette nécessité montre encore aux Habitants des bords de la Marne à envoyer leurs foins à Paris, à ceux du Hurepoix & du Nivernois à flotter leurs bois ; à ceux de la Basse-Normandie d'une part, & du Limousin & Haut-Poitou de l'autre, à engraisser des bestiaux qui viennent chercher la consommation. Ces parties, je le répete, vont d'elles-mêmes ; mais il n'en est pas ainsi du troisieme moyen, qui consiste à jetter des Manufactures dans les lieux qui ne peuvent nous fournir aucun produit. Cette opération mérite toute l'attention du Gouvernement, & une attention réduite en principes.

En effet, les Manufactures demandent, 1°. une complication de productions relatives. Il est inutile d'avoir de la mine, si le bois & l'eau nécessaires pour son exploitation ne se trouvent à portée ; & cet exemple, que je prends dans les matieres les plus communes, peut servir à plus forte raison pour toutes autres plus rares.

2°. L'établissement de la plupart des Manufactures demande des fonds considérables que les Particuliers ne sont pas en état de fournir, moins encore les Habitants d'un pays pauvre ; & l'on sait que c'est là, selon mon systême, que je veux transporter les Manufactures.

3°. Il faut aussi du génie : les hommes instituteurs sont rares ; jamais on ne les vit sortir du sein de la misere absolue : & ces hommes rares qu'un Gouvernement propice fait éclorre, cherche-

ront d'abord à s'établir dans les lieux les plus à portée de l'exportation & de la consommation, & refuseront constamment d'aller planter un oranger en Sibérie.

4°. Il faut une continuelle protection & attention du Gouvernement sur les Manufactures: protection, parce que l'envie, qui se promene sur les campagnes ainsi que dans les villes, ne cherche qu'à leur nuire; attention, parce qu'elles se relâchent aisément par un dépérissement naturel à toutes les choses humaines, comme aussi par des vues de paresse & de cupidité, & que la mal-façon entraîne bientôt le discrédit & la chûte des Manufactures.

De toutes ces choses combinées il s'ensuit que ce dernier moyen d'organisation ne peut être opéré que par les soins & les bienfaits d'un Gouvernement éclairé; mais il n'en est que plus vrai qu'il est de la plus grande importance & néceffité. Cela posé, réduisons en un petit nombre de points principaux les maximes & les soins de détail par lesquels le Gouvernement parviendra promptement à cette fin indispensable.

Il faut d'abord supposer ce qui est vrai, & bien consolant pour nous dans toute entreprise difficile au coup d'œil, c'est que la nature bienfaisante a doué le François d'une telle industrie & vivacité, qu'il n'y a qu'à lui désigner le but, pour qu'il fasse la moitié du chemin, sans qu'il soit nécessaire de le pousser. Le Gouvernement, image de la Providence, doit ensuite se la proposer pour exemple en un point principal, & qui a trait à tout; c'est que du cedre à l'hysope, tout est également sous sa sauve-garde & protection. De même tout est égal devant le Prince; la partie foible & affligée est celle qui a le

plus de droit à ſon attention & à ſes bienfaits ; le Rouergue lui appartient comme l'Iſle de France, & s'il vaut moins de ſa nature, c'eſt un ſigne qu'il faut le faire valoir par Art.

Pour répondre enſuite aux difficultés ci-deſſus, il eſt certain, 1°. que le choix & l'établiſſement des différentes Manufactures & la direction de cet objet immenſe n'eſt ni l'ouvrage ni le diſtrict d'un Miniſtre choiſi au hazard, qui n'ait étudié que ſes Claſſiques, & pratiqué que les gens de Paris. Il faut un homme inſtruit, s'il eſt poſſible, par lui-même, de ce que c'eſt que l'intérieur du Royaume, abordable par tous les gens à projets, & ſur-tout par ces hommes induſtrieux & actifs, qui ſous un extérieur ſimple & un langage groſſier portent une ame infatigable & un génie inventif. Il y a beaucoup à laiſſer de tout ce qui vient delà, mais il y a beaucoup à prendre auſſi ; & le vrai talent d'un Miniſtre eſt de ſavoir diſcerner les hommes, ou, pour mieux dire, les placer. Ils lui diront par leurs plaintes ce qui ne devroit pas avoir beſoin d'être dit, à ſavoir, qu'un impôt ſur l'induſtrie ſeroit la plus cruelle des opérations, ſi c'étoit l'œuvre d'un ennemi, comme elle eſt la moins réfléchie, venant d'une main amie.

Il y a peu de temps qu'ayant appris qu'un commerçant de Saint-Jean-d'Angeli avoit fait une entrepriſe conſidérable pour établir en Auvergne des fabriques d'eau-de-vie, je voulus le voir pour lui propoſer un établiſſement dans un canton auquel je m'intéreſſe, & qui manque d'induſtrie & de débouché : je me fis d'abord expliquer ſon opération. Des gens riches l'avoient aidé dans ſon entrepriſe. Il lui avoit d'a-

bord fallu transporter hommes & matériaux pour son premier établissement, & cela par des Provinces âpres de leur nature & sans communication entre elles, telles que sont le Périgord, la Vicomté de Turenne, le Haut-Querci &c. Les Auvergnacs, quoique tous batteurs de chauderons, & scieurs de long, ne lui avoient pu servir, parce que grossiers & bornés dans leur cercle d'habitude, ils ne savoient ni faire des chaudieres, ni scier le bois, & faire les bariques dans les proportions requises pour l'exportation de l'eau-de-vie. Mon homme transplanta donc ses fondeurs, tonneliers, brûleurs, & autres ouvriers de toute espece pour les alambics, les conduits, &c. Cette colonie, tant hommes que femmes, alloit à près de douze cents personnes. Il acheta toutes les maisons d'un Village, établit ses chaudieres, & parut un sorcier dans le Pays. Cependant tandis qu'hommes & femmes, nobles & roturiers, pauvres & riches venoient considérer son travail pour tâcher d'attraper son secret, il acheta les vins de tout le Canton, & répandit de l'argent pour une denrée qui n'avoit eu jusqu'alors aucune valeur.

Je lui demandai ensuite quelles étoient à cet égard ses vues de Commerce & d'exportation. Il me dit que toutes les eaux-de-vie sans nombre qui se faisoient dans les Provinces occidentales du Royaume débouchoient par la Garonne, la Dordogne, la Charante, & les Ports de la Rochelle, &c. dans l'Océan; que ces débouchés n'étoient déja que trop surchargés, chose connue; qu'au moyen de cela cependant, celles qu'on consommoit à Paris, Orléans, &c. ne pouvoient y arriver que par Nantes, attendu

que ſi l'on en vouloit faire dans ce pays-là, elles coûteroient plus cher, à cauſe que le vin y a toujours un débit aſſuré par la grande conſommation de Paris; que ſon objet donc étoit que les ſiennes deſcendiſſent à Orléans par l'Allier & la Loire, & que de calcul fait, les opérant dans un pays neuf, & épargnant les droits maritimes d'entrée & de ſortie, il y trouveroit ſon compte, quoique le trajet fût long.

Je lui expliquai enſuite mon projet, qu'il approuva, & ſon ame active parut tout-à-coup envahir ce nouvel objet. Il me dit qu'il avoit pluſieurs enfants dreſſés au travail, ſur leſquels il pouvoit compter, ce qui le mettoit en état de tenter à la fois pluſieurs entrepriſes; mais que pour le préſent on lui faiſoit des affaires qui l'inquiétoient beaucoup. Enquis de ce que c'étoit, il me dit, 1°. qu'en arrivant en Auvergne, on l'avoit taxé de douze cents livres d'induſtrie; que ce n'eût été rien, ſi cela ne ſignifioit qu'on vouloit l'en écraſer. Je lui dis à cela que l'homme d'Etat chargé des principales parties du Commerce intérieur, étoit homme vigilant, éclairé, & qui donnoit une attention toute particuliere aux moyens d'exciter l'induſtrie dans les Provinces; qu'il n'avoit qu'à s'adreſſer à lui, & que certainement il en ſeroit protégé. Eh! Monſieur, me dit-il, le moyen que je puiſſe mériter l'attention d'un Intendant des finances! Il ne verra en moi qu'un homme qui demande à être déchargé de l'induſtrie, & me renverra à l'Intendant de la Province. Je compris en effet qu'il eſt impoſſible, quand on a ouvert la porte à un abus en grand, de le réprimer enſuite par les détails. Mon homme ajouta que ce n'étoit pas encore là ce qui l'inquiétoit le plus;

mais que son établissement étoit à peine commencé, qu'on avoit voulu établir les Aides dans le pays, & qu'aussi-tôt les Peuples, dans la crainte de cette nouveauté, s'étoient ameutés contre lui; ce qui alloit le ruiner de fond en comble. Oh! quant à celui-ci, lui dis-je, je n'y ai point de réponse; & dès que vous traînez après vous cette peste, ne venez point chez nous, ni vous ni les vôtres, car je serois le premier à mander qu'on y brûlât de nuit vos cabanes. Nous aimons mieux notre pauvreté que cette rude inquisition.

Arrêtons-nous ici, & considérons les Aides sautant trois Provinces, où elles ne sont point connues, pour suivre à la piste un filet d'industrie qui s'échappe pour aller germer dans un pays sauvage. La finance livrée à sa propre rapacité ressemble à ces monstres de la fable, qui, dans l'excès d'une faim enragée, dévoroient leurs propres entrailles.

Revenons. L'homme d'Etat, tel que je le décris, tel même qu'est celui que je désignois pour protecteur à ce Commerçant, saura bientôt (en supposant que cette partie devienne le principal objet de l'attention du Gouvernement, comme elle le doit être) découvrir des moyens d'établissements utiles dans les lieux & les Cantons les plus isolés.

Quant à la seconde objection, je sais bien que les commencements de ces sortes de choses demandent des secours de la part du Gouvernement; mais indépendamment du devoir à cet égard, à quel immense intérêt ne met-on pas les sommes avancées pour ces sortes d'objets? Quelqu'un pourroit-il calculer ce qu'ont valu à la France les Manufactures des Glaces, des Gobelins,

lins, des Vanròbés; ce que vaudroit l'Art d'ouvrer les dentelles, comme à Malines & en Flandres, &c? A l'égard des hommes de génie en ce genre, ils ſont moins rares en France que par-tout ailleurs. Il en eſt de ſi ſupérieurs, qu'ils ſont rares part-tout; mais il eſt moins queſtion ici d'inventeurs que de travailleurs. Un Miniſtre attentif, & bien ſervi par des ſous-ordres qui lui reſſemblent, trouvera par-tout le germe de l'induſtrie qui ne cherche qu'à éclorre. Il ne s'agit pas ici d'ailleurs de tranſporter les montagnes ſur les plaines: il faut d'abord proportionner les premiers établiſſements à la conſommation des lieux, & que l'Habitant des campagnes trouve ſous ſa main ſes beſoins en ce genre.

Mr. Colbert n'avoit pas imaginé de tranſporter à Lourdes & à Saint-Gaudens les Manufactures des draps fins; mais on y faiſoit des bonnets, & toutes ſortes d'ouvrages de laines groſſieres propres à la conſommation du Peuple. Je cite ces lieux reculés, comme les derniers Bourgs du Royaume. Liſez le Dictionnaire de Savari, & voyez combien de milliers de branches de menue induſtrie ont ſéché depuis la mort de ce grand Miniſtre; & l'on eſt étonné que le recouvrement des revenus de l'Etat ſoit plus difficile à faire aujourd'hui que de ſon temps. Il y a cependant infiniment plus d'argent en France qu'il n'y en avoit alors; mais il eſt tout dans la Capitale. Les canaux de circulation étant interceptés, il ne reflue plus dans les Provinces, & ce qui y rentre par l'exportation de leurs denrées au-dehors, arrive en ſacs à Paris, au lieu que les caiſſes de Province payoient en papier du temps de Mr. Colbert.

Quant à ce que j'ai dit de la Sibérie, il n'en

eſt point en France. Par-tout les terres y ſont propres à toutes ſortes de productions ; par-tout on eſt au voiſinage de quelque débouché avantageux.

Ce n'eſt pas que le ſoin d'augmenter ces débouchés ne fût un des principaux objets des travaux du Roi Paſteur ; & quelque grande que ſoit la puiſſance & les moyens du Roi de France, il y auroit peut-être à cet égard à faire pour plusieurs regnes : car l'étendue du bien & du mal ne ſe découvre qu'à meſure qu'on va en avant.

Nous avons dans la premiere Partie conſidéré la France relativement à l'Agriculture uniquement; nous l'avons trouvée coupée de ruiſſeaux à l'infini en tous les ſens, & de montagnes qui leur ſervent de réſervoirs. Nous la conſidérons aujourd'hui relativement à la vivification intérieure. Nous regardons la Capitale comme le point central, d'où partent tous les rayons qui doivent ſe porter avec une égale vivacité juſqu'aux extrémités, & qui pompe auſſi par la chaleur de ſes rayons tout l'humide des différentes parties. Il s'agit de donner un libre cours à cette opération, & pour ſortir de la métaphore, de faciliter les rapports & la communication ; c'eſt ce que nous appellons *les débouchés.*

Quand nous en ferons à la partie du Commerce extérieur, nous examinerons le projet de Mr. Ormin de mettre toute la côte en ports de mer ; mais en attendant je le tranſporte dans l'intérieur. J'ai parlé ailleurs des chemins, je parle maintenant des canaux.

Les eaux, comme je l'ai dit, arroſent tout le Royaume. Ces eaux forment des rivieres navigables, & ces rivieres peuvent aiſément être

jointes les unes aux autres par des canaux. La conſtruction du canal de Languedoc ſera à jamais un des mémorables événements du regne de Louis XIV. Qu'on examine les difficultés du terrein immenſe qu'il parcourt, où ſon conſtructeur a été chercher les eaux, avec quel ſoin il a évité celles qui ſe trouvoient ſur ſa route, & qui auroient pu lui nuire; qu'on connoiſſe enfin ce que c'eſt que le Languedoc, & l'on verra que puiſqu'il a été poſſible de faire un tel ouvrage dans ce terrein inégal, pierreux & ſec, il n'eſt aucun Canton du Royaume où l'on n'en puiſſe faire. On dira peut-être: la jonction des deux mers étoit un objet digne de la dépenſe qu'on y a faite; mais on ne trouve cet objet que là. Sans doute, la communication de Long-Jumeau à Châtres ne méritoit pas une route pavée; mais en la continuant d'une & d'autre part, elle ſe trouve faire partie de la route de Paris à Orléans, & partie auſſi néceſſaire que celle qui va de la barriere au petit Mont-rouge. Ainſi le moindre canal particulier ſe trouvera, par ſes rapports avec d'autres, faire partie de la jonction des deux mers dont il eſt ſeulement ici queſtion, à ſavoir de la Capitale & des Provinces.

Je dis donc, & je le répete, qu'on trouveroit par-tout des poſſibilités, & même des facilités pour faire des canaux de communication. Or, chacun ſait quel eſt l'avantage de faciliter les tranſports par eau, tant pour épargner les frais de voiture que les chevaux de trait, &c. Ces ouvrages ſi dignes de l'attention publique paſſent pour idéaux en France, & l'on regarde les faiſeurs de projets en ce genre comme des foux d'une claſſe auſſi vaine que les Alchymiſ-

tes. L'expérience même a démontré la vérité de ce préjugé dangereux par le mauvais succès de plusieurs épreuves. Ceux en effet qui proposent ces sortes d'opérations comme faciles, & propres à faire la fortune d'actionnaires intéressés, qui ne peuvent faire que de foibles avances, & ne les veulent faire que pour peu de temps, sont ou des foux ou des frippons : mais le Roi, ou, par son ordre, les Provinces seront toujours en état de fournir à de tels travaux, fussent-ils encore plus considérables ; ils ne semeront en ce cas, que pour recueillir au centuple.

Quelqu'étendue que je donne à mes réflexions, on sentira aisément cependant que je me resserré, & que j'omets, sur tous les articles que je parcours, cent fois plus de choses que je n'en dis. Il y en a une cependant sur le sujet que je traite, qui est trop importante pour être sous-entendue.

On voit, selon mon plan, les travaux publics renaître de toutes parts dans le Royaume. Il ne faut pas croire que le petit nombre des pionniers qui vivent de ces sortes de travaux, pussent fournir à des entreprises telles que je les projette ; moins encore qu'il y fallût employer les Habitants de la campagne, ni par des voyes forcées que j'abhorre comme détestables devant Dieu & devant les hommes, ni même en les attirant par l'appas du gain. Notre nourrice a besoin de son monde & des soins journaliers qu'elle reconnoît si bien, & tout notre objet est de lui en procurer une augmentation. Si l'on pouvoit par ces travaux attirer des Etrangers, *benè fit*. Sitôt qu'ils travaillent pour nous, & se sont nourris des fruits de nos terres, ils

ſont regnicoles. Sur-tout en faudroit-il attirer des Pays où, comme en Hollande, on s'entend à ces ſortes d'ouvrages.

Mais le principal ſecours dans un Etat comme celui-ci, où le Prince a deux cents mille hommes de troupes réglées, c'eſt de les y employer. Le Soldat ameuté dans la force de l'âge, & fait à l'obéiſſance, vaut dix pionniers pour le travail, & ſur-tout pour l'audace & l'activité néceſſaires & déciſives en certains moments, dont les Ingénieurs connoiſſent mieux l'importance que nous. Le Soldat, dit-on, eſt néceſſaire dans les Places, il n'y en a pas trop; le Métier de pionnier le rouille, le rend impropre à celui des armes, lui donne l'air payſan, & les remuements de terre lui cauſent des maladies qui bientôt emportent des troupes entieres. Foibles & molles objections! Les Places en ſeconde & troiſieme ligne n'ont beſoin de garniſon que pour faire valoir la cantine, objet qui, je l'avoue, n'eſt point entré dans mes ſpéculations: en premiere ligne il en faut, mais la moitié moins. Ce n'eſt plus le temps où l'on riſque de voir commencer la guerre à l'impourvu par la ſurpriſe d'une Place: & au pis aller, ſi la Place eſt trop grande pour qu'une foible garniſon en puiſſe faire le ſervice, de cinq portes fermez-en deux. Au lieu de s'amollir dans les Places, les Soldats deviendront forts & robuſtes dans les travaux: barraqués l'Eté, & cantonnés l'Hyver, ils porteront de l'argent dans le plat Pays, & ſeront ouvriers. Ils ſe rouillent, dit-on, à la bêche: ainſi ſe rouilloient les Soldats Romains dans les temps de ſplendeur de cette célebre Milice; car ce ne fut que par leur moyen que les Romains acheverent tant de travaux utiles & prodigieux dans les

Provinces. Je dis donc que cette objection n'est pas vraie ; mais quand cela feroit, trois mois de maniement des armes redresseront des pionniers robustes & endurcis ; trois semaines de fatigues détruiront à la guerre des légions de soldats lestes & dressés, quand d'ailleurs ils ne sont point faits au travail & à la rigueur des saisons. Les remuements de terre enfin causeront des maladies, je le sais ; mais il faut que quelqu'un les fasse, ces remuements, & le soldat est proprement dans l'Etat l'homme dévoué à la mort. Mais sans trancher de la sorte, & parlant des hommes en ami qui estime le moindre d'entr'eux autant que soi-même, je dis qu'il est de nécessité d'endurcir le soldat, & qu'autrement il périra par les fatigues de la guerre, qui sont sa destination propre ; que cela posé, des travaux utiles à l'Etat sont une école qu'on est heureux de pouvoir lui procurer. On pourroit le faire avec ménagement d'abord, ayant soin de retenir son ardeur, de le faire cantonner, de le remplacer sitôt que les maladies le gagneroient : il est certain que dès la seconde ou troisieme année les soldats y seroient faits ; qu'ils ne craindroient plus rien, & qu'il sortiroit même d'entr'eux des hommes habiles, & en état de diriger les travaux, au lieu que le pionnier est toujours un animal méchanique.

En somme, nous avons les quatre éléments à souhait ; aidons à la nature propice. L'air & le feu ne nous offrent presqu'aucun objet de travail ; ils sont prêts à nous seconder d'eux-mêmes. La terre & l'eau peuvent à l'infini recevoir un plus grand degré d'utilité. Ce seroient là mes quatre chefs de Bureau, si j'étois Ministre du département de l'Agriculture.

Des quatre difficultés oppoſées à l'établiſſement des Manufactures dans les Provinces les plus éloignées de la Capitale, il ne me reſte plus à répondre qu'à la derniere, à ſavoir, qu'elles ont beſoin de l'œil protecteur & vigilant du Gouvernement, & qu'elles dépériſſent quand elles ne ſont pas ſous la main. J'en conviens; mais *Dieu eſt par-tout :* ainſi eſt le Prince dans un Gouvernement bien organiſé. Si le Roi veut ſavoir quel jour de la ſemaine paſſée j'ai ſoupé avec ma maîtreſſe, il le ſaura demain : cependant mes démarches dans cette vallée de Joſaphat ne ſont pas plus près de lui qu'elles le ſeroient ſi j'habitois à Nantes; au contraire. Pourquoi donc fait-on tout ici ? C'eſt que les exemples ont prouvé la néceſſité d'avoir dans cette Ville immenſe une police ſi bien organiſée, qu'on pût tout y ſavoir & prévoir. On a trouvé des hommes propres à monter cette machine; on les a récompenſés; on a maintenu & perfectionné l'ordre qu'ils avoient établi. Pourquoi ne pourroit-on pas ailleurs tout cela? Les plus belles inſtitutions ſeront-elles toujours des précautions contre le mal éprouvé? N'eſt-il pas temps que notre eſprit s'aiguiſe pour faire le bien?

Ce que j'en dis ici cependant, n'eſt pas pour ſoutenir qu'une attention minucieuſe, & propre à devenir inquiſition, ſoit néceſſaire pour le maintien de l'induſtrie. Je crois, au contraire, que tant & tant d'ordonnances & de réglements partis d'ici, prétextés d'après quelques abus, & ouvrant la porte à une infinité d'autres, y ont plus nui que ſervi. Je le répete; l'attention en grand eſt tout ce qui convient à un grand Gouvernement : mais cette attention voit de ſi haut, que tous les objets ſont à ſon égard à un même

point de distance. Je dis donc que les Manufactures d'une certaine recherche, & d'une perfection que rien ne peut égaler, sont mieux à la Capitale, la richesse étant à un certain ordre d'industrie ce que l'industrie est à la richesse : mais les Manufactures d'une consommation courante & usuelle doivent être à portée des matieres premieres dans les cantons où la vie & l'entretien des Ouvriers coûtent moins, & où par conséquent la main d'œuvre est à un taux raisonnable qui lui conserve la préférence ; dans les Pays enfin qui, obligés comme tous autres de rendre à César ce qui est dû à César, ne peuvent le faire avec des denrées qui ne pourroient souffrir le trajet, ou qui ne valent pas les fraix du transport.

Après cet examen des moyens de vivification des Provinces, reprenons en détail ceux du reversement.

On convient de la nécessité de repousser de la Capitale dans les Provinces le plus de moyens de consommation qu'il est possible. J'ai dit tout-à-l'heure en passant, qu'il falloit faire résider de force dans les Provinces ceux qui y possédoient des emplois lucratifs, & dont l'exercice y est nécessaire ; de gré tous ceux des grands Propriétaires qui préféreroient l'aisance & la liberté à la gêne & à l'expatriation, (& il y en auroit grand nombre, si une fois l'anathême de la fortune sur tout résident en Province étoit levé.) Ne pourroit-on pas me prêter encore ceux des Financiers dont les caisses n'ont pas trait directement au trésor Royal ?

Les Fermiers & Receveurs généraux ont leurs affaires dans les Provinces, ils font des fortunes immenses ; & à dire vrai, soit que n'ayant jamais besoin que d'un écu après l'au-

tre je ne ſois pas fort porté à envier l'argent, ſoit auſſi foibleſſe en moi, j'avouerai que n'étant pas fâché que mes Fermiers gagnent dans mes terres, je ne puis trouver étrange, quand je compare mon gazon à celui du Roi, que les ſiens deviennent des Créſus.

Il eſt vrai que des Fermiers particuliers riſquent la perte comme le gain, & ſont obligés de travailler, au lieu que les Fermiers-Généraux ne font ni l'un ni l'autre; mais d'autre part, l'état précaire de Comptable, l'envie qu'il attire toujours, la dépendance continuelle, la haine enfin de la partie miſanthrope ou malheureuſe de la Société, font de telles compenſations aux gains de ces emplois lucratifs, que ſi nous n'avions pas la baſſeſſe & la mauvaiſe politique d'attacher aux richeſſes toute autre eſpece de conſidération, ou du moins l'équivalent de cela, la plupart, j'en réponds, voudroient regagner le port au bout du bail. Dans le déſir, en un mot, de damner le moins de monde qu'il me ſeroit poſſible, je ne ſaurois confondre les Fermiers à bail avec certains maltôtiers, avec tant d'entrepreneurs fauſſaires, tant d'exacteurs ingénieux en projets & en exécution.

De quelque ſorte cependant que ſoit acquiſe leur fortune, elle exiſte, elle choque les yeux du Public dans Paris. L'exemple de tant & tant d'abus de la richeſſe, qui font preſque tout le Commerce intérieur de ce pays-là, tourne la tête à ces parvenus; l'argent ſonnant leur échappe des mains en folles dépenſes; le côté plein du coffre éveille les deſirs ou les ſuppoſe, éleve l'orgueil, enfante le délire; le côté vuide excite l'inquiétude & la cupidité. Pourquoi ces gens-là ne réſideroient-ils pas dans les Provinces,

chacun dans le canton qui lui feroit départi par fa Compagnie?

Plus civilifés que leurs prépofés, ou du moins plus circonfpects parce qu'ils ont plus à perdre, ils y brideroient leur infolence, ils commerceroient fur les lieux. S'ils achetoient des biens fonds, & fe plaifoient à y enterrer l'or, comme ils font dans leurs maifons de campagne, du moins ces dépenfes vivifieroient des cantons éloignés, y tranfporteroient les Arts, & y feroient vivre le pauvre Peuple; moins à portée des folies contagieufes, ils feroient en général plus fages: en un mot, ce feroit encore une faignée utile à Paris en faveur des Provinces. Au lieu de cela, fi le Languedoc & la Bretagne ont un Tréforier-Général, & une caiffe vivifiante par la quantité d'argent qui naturellement doit y rouler, ces Provinces permettent que ces avantages foient tranfportés à Paris par des Tréforiers ambitieux ou fenfuels; c'eft encore une folie, & de la derniere importance.

Il eft aifé de concevoir, que fi l'on pouvoit tranfporter les fumiers de Paris fur les campagnes arides, cela doubleroit les moiffons. La chofe eft impoffible. Je vais pourtant y en envoyer une partie.

N'eft-il pas vrai que fi les Invalides étoient bâtis dans un Canton du bas-Poitou, Pays fans débouchés, les mêmes fonds tirés de l'Extraordinaire des guerres qui en nourriffent quatre mille à Paris, fuffiroient pour en faire vivre le double en Poitou, & mettroient de l'argent dans cette Province ruinée. Mais, dira-t-on, l'ordre admirable qui regne dans cette maifon déchoiroit bientôt fi elle n'étoit continuellement fous les yeux du Miniftre; & d'autre part, c'eft une

décoration à la Capitale, dont l'honneur rejaillit ſur tout l'Etat: les Etrangers y viennent tous, & ne vont point parcourir les Provinces; ce monument les frappe d'admiration, & leur fait ſentir notre ſupériorité.

J'ai répondu ci-devant à la premiere de ces objections, qui ne part que de la ſuppoſition d'inattention dans le Gouvernement; article contre lequel je rougirois de donner des recettes. Quant à la ſeconde, je réponds par un trait de l'Ecriture: *In multitudine Populi dignitas Regis.* Voilà le véritable honneur. Je vous parle de proſpérité & d'indiſpenſable néceſſité, & vous me parlez de décorations & de merveilles. Ces choſes-là ſont bonnes & utiles autant que belles; mais il faut le fonds, autrement c'eſt le buſte du renard: *Belle tête, dit-il; mais de cervelle point.*

Cependant je ne parle ici des Invalides que comme exemple: mais tant des maiſons de force qui ſont au-dedans ou aux environs de la Capitale, n'occupent pas des édifices ſi faſtueux, & s'ils en ont de conſidérables, qu'on les cede à des Manufactures, & que les Habitants de Bicêtre, de la Salpêtriere, &c. ſoient tranſplantés dans des lieux où ils puiſſent être encore de quelqu'uſage, & où du moins leur conſommation & leur fumier ſervent de débouché & d'engrais, au lieu qu'ici ils ne font qu'embarras & ſcandale.

Qu'on ouvre ces célebres priſons, on y trouvera: 1°. quelques priſonniers d'Etat, ou autres, dont les crimes ne doivent pas être révélés; ceux-là ſeroient tout auſſi-bien à Pierre Enciſe, &c.

2°. Quantité de ſcélérats qui n'attendent que

la liberté de se faire pendre, & des libertins qui s'instruisent sous de si bons Maîtres. Nous parlions tantôt de travaux publics; pourquoi ces gens-là, attachés à des chaînes ambulantes, ne sont-ils pas employés à ceux de ces travaux qui pourroient être mal-sains pour des ouvriers volontaires ? Ils serviroient d'exemple, au lieu qu'ils sont oubliés dans leur obscur repaire; & le malheureux, qui, opprimé par de faux rapports & des surprises faites à l'autorité, se trouve quelquefois confondu parmi ces méchants, seroit plus en état de réclamer les secours de la pitié & des éclaircissements.

3°. Des insensés : ceux-là peuvent végéter par-tout ailleurs comme ici.

4°. Des enfants & de jeunes filles abandonnées; je parlerai de ceux-ci dans l'article des Enfants-Trouvés.

5°. Des filles de joye, qui, transportées dans des Manufactures de Province, peuvent devenir des filles de travail.

Des vieillards enfin, qui ayant consumé dans la débauche & la dissipation tout le fruit du travail courant de leur vie, & ayant toujours eu l'ambitieuse perspective de mourir à l'Hôpital, y parviennent tranquillement. Je suppose que ceux-là ne sont plus bons à rien; mais ils n'en sont pas moins propres à aller achever de pourrir dans quelque canton isolé, où l'on aura les mêmes soins d'eux, & où ils consommeront des denrées abondantes, & à bas prix.

Mais, dira-t-on, ces maisons vastes & onéreuses, quoique dotées de grands fonds, subsistent plus encore par les secours de la charité vivante; & sitôt que les Citoyens ne les auront

plus devant les yeux, cette charité tombera. Je réponds à cela :

1°. Qu'elles consómmeront moitié moins aussi, à cause de la moins-value des denrées aux lieux où je les établis.

2°. Que la charité privée se portera vers des objets plus utiles, en soutenant bien des familles malheureuses qui n'ont point abandonné la Société, & qui y souffrent.

3°. Que ces maisons ainsi éloignées seront infiniment moins surchargées. Cette fille qui craint moins l'Hôpital à terme, parce qu'elle sait que son temps fait elle se trouvera d'un saut au milieu des ressources de la débauche, éviteroit plus les occasions de faire bruit, si elle voyoit ses semblables enfermées dans un coche grillé, & remontées sur la riviere jusqu'à Nogent, d'où il n'y auroit plus ni correspondances ni facilités pour le retour. Ce vieil ivrogne qui se retire tranquillement à Bicêtre, qu'il a prévu depuis trente ans, parce qu'il voit encore delà les tours de Notre-Dame, & qu'il peut même aisément venir revoir ses amis & le cabaret, y penseroit à deux fois si le chemin de sa retraite étoit le coche d'eau de Montargis, pour aller delà prendre l'air de quelque Canton sauvage du Hurepoix. Votre plan donc, me dira-t-on, est de faire souffrir les pauvres : que Dieu me veuille envoyer tous les maux dont je négligerai de les soulager. Tout mon objet n'est que d'en diminuer le nombre, en augmentant celui des travailleurs ; & quant au fait actuel, ils seront aussi-bien traités dans les Provinces qu'ici.

J'ose avancer un principe qui paroîtra paradoxe ; mais il ne l'est point, & je le démon-

trerois vrai, s'il étoit question de faire un ouvrage sur chaque partie de celui-ci : c'est qu'en général les Hôpitaux augmentent la pauvreté au lieu de l'éteindre, & tourmentent l'humanité au lieu de la secourir.

Nous avons établi comme un fait qui ne peut être contesté que par les sourds & les aveugles, que la Population est moins grande en France qu'elle ne l'étoit autrefois. Le nombre des Hôpitaux a doublé depuis ce temps, ainsi que les fonds attribués à leur entretien, leur logement, &c. Ils regorgent tous cependant, & ne peuvent contenir le nombre de malheureux à qui ce secours est nécessaire. Où se cachoient donc autrefois tant de malades, tant d'enfants abandonnés, tant de vieillards sans pain? Je n'ai pas oui dire que les rues en fussent alors jonchées; au contraire, la mendicité errante s'est accrue depuis en genre, en nombre & en cas. Voici ce que c'est. Nous avons tous une existence précaire aujourd'hui; je dis plus, une subsistance appuyée sur le futur. Ceux qui ont des fonds, les mangent à la poursuite de la fortune; mais l'homme obligé de vivre de son travail, qui n'attend ni gouvernement, ni charges, ni intérêt dans les affaires, ni héritage, se repose sur l'idée de la charité publique; & l'axiome, *L'Hôpital n'est pas pour les chiens*, a pris la place de la vigilance de la fourmi. L'Hôtel-Dieu de Lyon n'avoit que quarante lits lors de son institution, il en demeuroit vingt de vuides; il en a huit cents à présent, & ne peut tout contenir.

J'ai vu quelque part dans un Village une espece d'œuvre ou Hôpital, dont les revenus bien économisés commençoient à être considérables

pour le lieu. Les devanciers du Seigneur, qui eſt de mes amis, avoient fait acheter une maiſon : il y avoit quatre lits pour les pauvres malades du lieu, & deux Sœurs-Griſes entretenues qui faiſoient d'ailleurs l'Ecole aux petites filles du Village. Quand ſon regne commença, le Curé, qui le ſavoit bon homme, lui repréſenta que quatre lits étoient peu, & qu'il en falloit autant pour les femmes. Ce Seigneur avoit déja remarqué (car voir eſt la meilleure voye pour ſavoir) que de ſemblables œuvres ſe trouvoient communément dans les lieux de cette eſpece les plus affainéantis. Son calcul étoit fait; il étoit dans l'âge où l'on agit; il promit au Curé qu'il pourvoiroit aux pauvres, & lui tint parole, mais par une voye dont le Paſteur a, je crois, encore la bouche ouverte, quoiqu'il y ait dix-huit ans de cela. Il commença par faire vendre la maiſon & les lits; il renvoya les ſœurs, & attira à leur place une honnête couturiere qui montre le travail aux jeunes filles; & quant aux malades qui avoient beſoin, il ordonna que ſur un certificat du Curé il leur ſeroit délivré un billet pour le Boucher de demi-livre de viande par jour, & ainſi pour le Boulanger; que le montant de ce billet ſeroit paſſé au Tréſorier, lors de la réviſion des comptes, &c. obſervant ſur-tout de faire beaucoup économiſer ces ſortes de ſecours : par ce moyen chaque pauvre malade demeura dans le ſein de ſa famille, & les Payſans commencerent à rattraper la vergogne qu'ils alloient perdre en ſe faiſant porter dans la maiſon publique. Des fonds de cette œuvre, il y en avoit partie deſtinée à marier une ou deux pauvres filles tous les ans, & le Payſan commençoit à dire : *L'œuvre ma-*

riera mes filles. Il ordonna que ces fonds ne seroient applicables qu'aux filles qui attireroient un nouvel habitant dans le lieu ; & comme ces facilités-là ne se trouvent pas tous les jours, ces dots réunies font un petit objet, qui, avec quelques menus secours de sa part, attirent un habitant. Par cette industrieuse économie les revenus de cette œuvre suffisent à tous les besoins de la Paroisse ; dans les années calamiteuses, à prêter des grains fort chers pour être rendus en nature à fort bon marché, &c. Dans les années ordinaires, de peur que les revenus accumulés ne fassent de nouveaux fonds, on les employe à bâtir des maisons qui sont ensuite vendue aux Habitants au taux du Pays, c'est-à-dire, les deux tiers moins qu'elles ne coûtent. Le lieu s'accroît d'autant ; car dès qu'un Paysan a seulement une portion de maison, il tient, & l'on évite ainsi que l'œuvre ne devienne trop riche. Cette habitude d'accroissement a banni celle de laisser dépérir les maisons anciennes. Tout le monde travaille, tout le monde est secouru, & se met le plus tard, & le moins qu'il lui est possible, à la charge publique.

Je ne prétends point que l'économique prévoyance d'un Seigneur de Village soit le modele de celle du Gouvernement ; mais du petit au grand il y a souvent de bonnes conclusions à tirer. Celle que j'induis de tout ce que j'ai dit sur les Hôpitaux, c'est que l'impudence de la mendicité est presqu'aussi destructive dans un Etat, que celle de la richesse. La charité nous est prescrite à tous, & c'est sans doute le plus fort lien de la Société ; mais elle n'est peut-être nulle part si offensée que dans les Hôpitaux. La charité est fraternelle ; en voulez-vous de beaux

beaux exemples? Voyez nos Dames qui aiment les chiens; attendent-elles qu'ils ſoient malades pour en prendre ſoin? les mettent-elles alors quatre à quatre ou ſix à ſix dans le même panier, &c? Raillerie à part, la vraie charité eſt reſpective. C'eſt avilir notre frere, que d'attendre, pour lui faire du bien, qu'il ſoit hors d'état de le reconnoître. Tels gens ſe repoſent ſur les Hôpitaux du ſoin de leurs ſemblables, qui, quelque durs qu'on les croye & qu'ils ſe croyent eux-mêmes, ſeroient dans une tournure de mœurs charitable & bienfaiſante, ſi la charité vivante étoit à la mode autour d'eux, je veux dire, ſi la miſere n'avoit d'autre reſſource. Dira-t-on que je veux induire delà qu'il ne faut point d'Hôpitaux dans les grandes Villes? J'ai bien perdu mon temps, ſi l'on me ſoupçonne encore de conſeiller les moyens extrêmes & révolutoires: je dis ſeulement que les ſecours publics doivent être proportionnés aux beſoins; que cette proportion, par une fatalité marquée, ſe rencontre toujours: mais voici comment. Ou il y a plus d'Hôpitaux, il ſe forme plus de miſérables; où il y en a moins, moins de miſere auſſi. Etabliſſez de grands Hôpitaux aux lieux où l'induſtrie ne ſauroit prendre; que les incurables y conſomment, y engraiſſent la terre; mais éloignez-les des lieux où réſide le travail: des moutons qui ont la clavelée, doivent être placés fort loin de la partie ſaine du troupeau.

J'ai promis un article des Enfants-Trouvés. Paſteurs d'humains, vous êtes trop loin de la bergerie pour ſavoir avec quelle tendreſſe un bon Fermier regarde de jeunes agneaux; mais n'avez-vous jamais fait ſemer de pépiniere dans vos parcs, & avez-vous ſenti la ſatisfaction avec

laquelle on voit pousser & grandir les jeunes plançons? C'est ici la pépiniere de l'Etat; c'est en ce genre que je trouve qu'il n'y a pas assez d'établissements dans le Royaume.

Ce ne sont point ici, comme l'on dit, les enfants de la débauche : la débauche ne fait point d'enfants; c'est la misere, le malheur, ou la foiblesse, qui vous apportent leurs enfants. De ces trois choses les deux premieres sont respectables, la troisieme excusable pour des anges, attendrissante pour des hommes. Je voudrois donc qu'il y eût, pour recevoir ces tributs précieux, des maisons dans les Capitales des Provinces, dans les Villes du second & troisieme ordre, dans les chefs-lieux de Sénéchaussée, Bailliage, Election, Viguerie, &c. que ces maisons fussent bien fondées & ordonnées, chacune selon ses proportions; que le tout fût desservi par des femmes, & qu'il n'y entrât jamais aucun homme; qu'un quartier du bâtiment fût destiné à recevoir toute personne enceinte qui voudroit s'y retirer; qu'elle y fût bien traitée, sans honte ni reproches; & qu'en sortant, celles qui seroient nécessiteuses reçussent dix écus pour prix du présent qu'elles ont fait à l'Etat; que surtout on n'établît pas certaines exclusions de territoire & de canton; car il n'est pas à croire qu'une pauvre femme qui veut se cacher, vienne accoucher dans sa Ville : mais tandis qu'elle surcharge une maison étrangere, une autre par la même raison va chez elle tenir sa place. Ce régime vaudroit mieux pour empêcher des avortements, que toutes les Ordonnances & Loix contre celles qui ne font pas des déclarations.

Vous que la Providence a chargés de tenir en bride l'humanité, souvenez-vous que la pu-

deur quelconque eſt le mords le plus efficace pour cela. Il y a autant d'eſpeces de honte qu'il y a de vertus. Toutes les fois que nous perdons une ſorte de vergogne, nous devenons vicieux ſans reſſource en un point. Qui a perdu toute honte, n'eſt plus qu'un homme à noyer. C'eſt par ce principe, plus encore que par la crainte des animoſités, que la médiſance eſt un vice très-dangereux dans la Société, & que les faiſeurs de ſatyres, de chanſons cruelles & de libelles, ſont des criminels au premier chef. Si je peche en ſecret, il y a encore de la reſſource & beaucoup; car qui n'a péché, menti, trompé? Mais ſi mon crime eſt dévoilé, mon amour-propre ſe retourne, il devient effronterie, il ſe juſtifie ſes propres vices par ſon audace, en cherchant à y faire tomber autrui, en les ſuppoſant où il ne peut les faire naître. La honte donc eſt un reſte précieux de l'innocence gémiſſante: qui nous ordonne de la perdre, nous prédeſtine criminels.

Maiſons utiles, cachez dans votre ſein des filles malheureuſes, & nous les renvoyez plus pures qu'avant qu'elles euſſent beſoin de vous, puiſque l'attendriſſement de la charité & le loiſir des réflexions les auront rendues plus honnêtes par principes, & moins confiantes.

La pauvreté malheureuſement engendre une autre ſorte de honte, & met bien des ménages dans la dure néceſſité d'expoſer leurs enfants. Je voudrois que toutes voyes fuſſent ouvertes pour les recevoir, avec toutes défenſes de perquiſition pour reconnoître les parents.

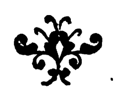
A l'égard de la deſtination de ces enfants, on peut, quant aux mâles, avoir deux objets: l'un d'en faire un corps de troupes comme les Turcs faiſoient des enfants de tributs; l'autre, de les

rendre à la terre. Le premier a quelque chose de dur. Tout le monde a de la valeur assez pour défendre soi, son bien, ou sa famille; mais tous ne sont pas nés pour le métier de soldat à gages, & c'est, selon moi, celui de tous qui devroit être le plus volontaire; d'ailleurs, il peut parmi ces enfants y en avoir plusieurs de petits & mal conformés : mais tous les hommes sont nés pour l'Agriculture; elle a des occupations de tout genre, pour toute espece de tempérament. Or, en rappellant pour cet établissement, dans Paris par exemple, ce que j'ai dit pour tous autres, qu'il faut les jetter dans les Provinces, je ne voudrois à Paris qu'un simple entrepôt : Melun pourroit fournir la grande maison où ils seroient élevés depuis un mois jusqu'à deux ans; delà jusqu'à six on les enverroit plus loin, & plus loin encore depuis six jusqu'à dix : je voudrois que dans ce dernier âge on proportionnât la nourriture & les exercices à la vie qu'ils doivent mener dans la suite, & qu'à dix ans tout honnête Laboureur, qui auroit un certificat de probité des notables de son Canton, pût venir y prendre un enfant. Cet homme s'en chargeant, donneroit son nom & sa demeure, recevroit vingt écus, & s'obligeroit d'en rendre la moitié à l'enfant à l'âge de seize ans, si cet enfant, qui n'auroit cette liberté qu'alors, vouloit le quitter, ou à tel autre âge par delà, où il voudroit se séparer de son pere adoptif. Tout homme qui de la sorte auroit un enfant de Saint-Louis, jouiroit de l'exemption de la milice pour deux de ses enfants, ou pour quatre s'il en prenoit deux, comme aussi d'exemption de capitation jusqu'à la concurrence de six livres s'il en portoit autant, étant tenu de représenter tous

les ans l'enfant au jour de Saint-Louis aux Officiers Royaux du Canton, & de renvoyer les dix écus, ſi l'enfant venoit à mourir. Je reponds qu'au moyen de ces conditions, il y auroit grande preſſe à la campagne à qui s'en chargeroit. Ces enfants ſeroient d'abord employés à garder les beſtiaux, & bientôt, ſelon leur talent & leur induſtrie, deviendroient propres aux différents travaux de la campagne.

A l'égard des filles, c'eſt autre choſe. Il y a moins de débouchés & plus de périls pour ce ſexe que pour le nôtre; mais on ſent que je multiplie ces débouchés, en lui attribuant en particulier le ſoin des Hopitaux & des Maiſons d'enfance, en multipliant les Manufactures, dont il faudroit leur laiſſer tous les Ouvrages fins & ſédentaires, comme auſſi la plupart des autres.

Au reſte, en traitant ces différents détails, je n'ai pas prétendu aſſujettir le Gouvernement à tant de menues ſpéculations; mais *la vogue vient de la poupe*, diſent les Matelots. Le Gouvernement peut ſeul donner le mouvement en grand, & toutes les parties de détail ſe conforment enſuite à l'impulſion. Pour que ce mouvement ne devienne pas intercadent, il faut qu'il parte d'après des regles fixes, & la principale à laquelle je rapporte tout, eſt le ſoin de renvoyer ſans ceſſe à la terre, puiſqu'il faut ſans ceſſe en tirer.



CHAPITRE VIII.

L'Argent doit-il être marchandise ou non?

QUoique trop abondant sans doute sur certains articles, je me suis néanmoins resserré sur une infinité d'autres tout aussi importants. Mais la matiere que je traite est immense, & n'ayant que l'utilité de la chose pour objet, j'ai souvent préféré l'inspection des détails qui sont sous les yeux de tout le monde, à l'étalage des principes plus abstraits, & que de plus habiles gens ont traités avant moi.

J'ai, par exemple, bien senti que je sous-entendois une quantité de principes qui m'offroient la plus vaste carriere. J'aurois pu démontrer par quelle opération simple l'abondance d'argent diminue naturellement la Population, en proportion de ce qu'elle augmente la consommation de chaque individu en particulier; comment aussi cette abondance, portée trop loin, bannit l'Industrie & les Arts, & jette en conséquence les Etats dans la pauvreté & la dépopulation. Delà naîtroit comment le cercle naturel de la barbarie à la décadence par la civilisation & la richesse peut être repris par un Ministre habile & attentif, & la machine remontée avant d'être à sa fin. Mais, encore un coup, il faut me borner: ceci n'est déja que trop étendu. C'est dans les détails que je triomphe, peut-être par la portée de mon génie, peut-être aussi par la nature de mes intentions. Les principes sont constants, & je ne demanderois pas mieux que

de les voir contredire. En attendant il faut terminer cette Partie par un genre de détail qui tient assez au grand, à savoir, s'il est utile ou non que l'argent soit marchandise dans un Etat.

C'est encore ici, selon l'opinion commune, un étrange paradoxe. Ce n'est pas ma faute quand j'en trouve sur mon chemin. Personne au monde ne cherche moins que moi à se singulariser par ses opinions. Je marche droit à la vérité, & ne prétends point être infaillible; mais daignez lire jusqu'au bout sans prévention.

Il ne m'appartient assurément en aucune façon de décider si l'intérêt de l'argent est permis ou non par la Religion. Pour ce qui me concerne, après avoir, ainsi que tous autres, beaucoup vacillé sur cette question, j'ai cru trouver enfin dans les Conférences de Paris sur cette matiere les éclaircissements que je souhaitois, & reconnoître qu'indépendamment de l'autorité de la Religion, les opinions de l'Ecole s'accordoient à cet égard avec la droite raison & la saine morale, & qu'il en est de ce précepte comme de tous les autres, dont l'observance, loin d'être nuisible à l'industrie, au commerce, à tout enfin ce qui peut concourir au bonheur de l'homme ici-bas, seroit le plus sûr moyen de les faire fleurir; mais comme, encore un coup, je n'ai ni l'autorité ni les lumieres nécessaires pour étendre jusques-là ma mission, laissons ce qui concerne l'intérêt de l'argent relativement à la conscience, & traitons de cette partie en ce qui compete uniquement la Société.

Il y a trois sortes de biens: à savoir, les biens non transportables, tels que les fonds, les maisons, &c. les effets commerçables, tels que les denrées, marchandises, effets mobiliers, vaiss-

feaux, &c. les rentes enfin, qui ne font autre chose que des tributs imposés sur telle ou telle autre partie des deux portions de biens. Je comprends qu'un Etat devient riche à proportion qu'il acquiert plus de biens des deux premieres classes exposées ci-dessus; mais je ne conçois pas qu'il en soit de même de la troisieme, à moins que ces rentes ne soient établies sur les fonds de l'Etranger, auquel cas il devient notre tributaire d'autant.

Quelques Calculateurs ont prétendu le contraire, & ont dit que dès que le débiteur est par sa position indépendant des loix qui constituent la sûreté du créancier, dès-lors le débiteur devient son maître, puisqu'il tient ses fonds sans pouvoir être forcé à lui payer la rente; que d'autre part il fait avec ses fonds un profit plus considérable que la rente qu'il en paye, qu'il en dispose à sa volonté, tandis que le créancier qui ne revoit sa somme que par parcelles, ne peut rien au-delà du soin de sa propre subsistance; qu'en un mot, celui qui a le crédit public, attire à soi tous les fonds, & conséquemment toute l'attention & tous les moyens de prospérité.

Ce n'est là qu'un tissu de méprises, qui prennent toutes leur source en ce que dans ces derniers temps on a plus que jamais donné dans l'erreur de prendre l'argent pour la richesse, tandis qu'il n'en est que le représentatif.

Puissiez-vous attirer tout l'argent de l'Univers chez vous, à moins que ce ne fût pour l'enfouir & le resserrer pour des temps de calamité, chose que ne savent point faire les Gouvernements d'Europe, & que je ne m'aviserai pas de leur apprendre, il n'y restera qu'autant de temps qu'il

lui en faudroit pour passer à travers un sac percé, & ira se répandre par-tout où seront les choses qu'il doit par nature représenter, au lieu qu'il n'eût été sur votre terre avare qu'un monceau lourd & inutile.

Mais pour reprendre par ordre les raisons de la prééminence attribuée à l'Etat débiteur sur l'Etat créancier, il est, dit-on, le maître des fonds, & son créancier ne pouvant lui faire la Loi, est obligé de la recevoir. Je ne connois de marché de cette espece que celui que firent les Romains avec les Gaulois, & dont le contrat fut: *Væ victis.* Mais ce contrat ne portoit point d'intérêt, & il est de fait que quiconque veut l'argent d'autrui sans lui donner ses sûretés, doit l'attendre au coin d'un bois, ou prendre sa maison d'assaut. Les sûretés donc qu'un Etat donne aux Etrangers qui lui apportent leur argent, sont les mêmes que celle qu'il donne à ses propres Citoyens.

Si le Roi de France, ou les Corps visibles, tels que le Clergé, les Pays d'Etats. &c. plaçoient vingt millions sur les fonds publics d'Angleterre, je doute qu'au courant cet argent fût plus en péril que celui qu'y auroient les Anglois naturels; parce que la sûreté de ces sortes de fonds dépendant du credit public, & de l'opinion générale qu'on a de leur solidité, tous les engagements en sont, pour ainsi dire, solidaires, & la dette la moins favorable est aussi assurée que celle qui est la plus privilégiée. Il pourroit arriver cependant que dans des temps de rupture entre les deux Nations, l'animosité & l'intérêt du moment prévalussent sur la saine politique qui se trouve toujours en tout dans la bonne foi, & sur-tout en fait de crédit, &

qu'on arrêtât les fonds de la Nation ennemie, comme on arrête les vaisseaux surpris dans ses Ports : mais c'est rarement de la sorte & à découvert, qu'une Nation devient créanciere d'une autre. Ce sont une infinité de Particuliers qui placent leurs fonds ; & quoique le tout ensemble réuni fasse un bloc considérable, le Commerce a maintenant pour ses remises tant de facilités qui toutes échappent à l'œil du Gouvernement, qu'il est impossible de démêler le vrai créancier quand il voudra se cacher. La banque cesse d'être du moment qu'elle n'est pas ouverte à tous ; elle doit donc payer aussi-tôt qu'on se présente, & ne sauroit discerner la main amie de la main ennemie. Ainsi donc, non-seulement les vingt millions que j'ai supposés ci-dessus composeront, au 4 pour 100, 800000 livres de tribut imposé à perpétuité sur les Anglois en temps de paix, mais encore en temps de guerre. Il n'est donc pas vrai que le Débiteur soit à l'abri des loix qui constituent la sûreté du créancier.

L'Angleterre ne sauroit, par exemple, faire banqueroute aux François, qu'elle ne la fasse en même-temps aux Gênois, aux Hollandois, aux Peuples du Nord & autres. Elle ne sauroit manquer aux Nations étrangeres sans se perdre d'honneur & de crédit ; ce qui est un terrible désastre, & qui paroîtroit tel à cette Nation généreuse, hautaine, & équitable quand la passion ne s'en mêle pas : mais qui pis est, si pis peut y avoir, elle ne peut manquer aux Etrangers sans manquer à ses propres Citoyens ; ce qui la jetteroit dans une révolution déplorable aux yeux de ses ennemis mêmes. Voilà donc la prétendue indépendance anéantie, ou, pour mieux

dire, changée en une dépendance absolue sous les plus grieves peines.

D'autre part, dit-on, l'Etat qui emprunte, dispose des fonds d'autrui à sa volonté, en fait des profits considérables, tandis que le créancier qui ne revoit sa somme que par parcelles, l'employe à sa subsistance, & ne peut rien contre lui.

Je pourrois répondre en général, que la plupart des Gouvernements qui furent & seront, se trouvent dirigés ou balancés de façon que le meilleur moyen de leur nuire, sans s'épuiser soi-même en efforts ruineux, seroit de leur envoyer tout l'argent qu'on veut bien sacrifier à leur faire la guerre. Philippe II. fut un Prince habile & appliqué; cependant un pareil présent le dérangea tellement, qu'il remit languissant & ruiné à son fils un Etat qu'il avoit reçu florissant de son Pere.

Mais raisonnons d'après l'expérience. Les fonds publics d'Angleterre sont aujourd'hui chargés de quatre-vingt millions sterlings de dette, somme incroyable & idéale pour tout autre que pour ceux qui la doivent. Je veux bien supposer qu'ils s'en doivent la moitié à eux-mêmes; (je ferai voir dans peu qu'un Etat se défigure en proportion de ce qu'il accroît dans son sein l'ordre des rentiers) mais les intérets de l'autre moitié de cette affreuse dette sont un tribut énorme que leur aveugle cupidité, ou, pour mieux dire, leur passion contre nous s'est imposée en faveur des Etrangers. Voyons maintenant quel emploi ils ont fait des sommes réitérées de cet emprunt accablant, & quels avantages elles leur ont procurés.

C'est à-peu-près depuis la fin du dernier sie-



cle qu'ils ont inventé cette ressource, dont ils ont tant abusé depuis. A compter depuis 1688. temps de la révolution derniere chez eux, ils ont soutenu trois guerres contre nous. La premiere, qui finit à-peu-près avec le siecle, fut un effet de l'animosité de leur Prince contre le nôtre. Si la révolution qui mit ce Prince sur le Trône étoit le prix de ces efforts, je ne serois pas en droit de leur nier cette sorte d'avantage, puisqu'ils se servirent de cette circonstance pour affermir ce qu'ils appellent leurs libertés, & la sorte de gouvernement qu'ils prétendent leur convenir le mieux : ce n'est pas à moi à leur disputer cela; mais chacun sait que cette révolution ne fut qu'un coup de théâtre, ne leur coûta rien. A cela près, pendant toute cette guerre ils n'eurent d'autre avantage que de soudoyer nos ennemis, faire promener de grandes flottes sur la mer, qui n'empêcherent pas les nôtres de tenir le champ libre à nos armateurs qui désolerent leur Commerce; & s'ils eurent sur mer quelques avantages, ils se trouverent au bout tellement compensés, qu'ils n'empêcherent pas que tous les Ports de la Monarchie d'Espagne ne se trouvassent bouclés de vaisseaux François au moment où il fallut réveiller notre faction dans le sein de cette Monarchie expirante, & faire montre de la puissance de Louis XIV.

La seconde guerre eut assurément un objet d'une importance apparente; il s'agissoit d'empêcher la réunion de la Monarchie d'Espagne avec la nôtre : les passions particulieres de ceux qui avoient intérêt à la guerre, trouverent un masque utile pour armer & épuiser toute l'Europe. Mais c'est le résultat de cette grande af-

faire que je considere uniquement. Quels avantages ont payé la surcharge énorme à laquelle les Anglois se sont soumis? Leurs dettes à la fin de cette guerre, montoient à cinquante millions sterlings. Que leur valut-elle? Quelques priviléges abusifs dans le nouveau monde. Ils me permettront d'excepter cette partie. Il est certain que les colonies Angloises s'étendent & se renforcent tellement dans l'Amérique Septentrionale, que s'ils viennent à bout de bloquer de toutes parts & par conséquent de détruire notre colonie du Canada, ce qui est leur projet actuel, ils seront seuls les maîtres de cette partie du nouveau monde, & que bientôt ils viendront à bout par les mêmes moyens d'entamer les Espagnols dans l'Amérique Méridionale, & ensuite de les en chasser : mais d'une part, je leur annonce, moi, qu'ils seront détruits chez eux de leurs propres mains avant d'avoir achevé ce voyage de Pyrrhus; de l'autre, que leurs colonies qui ne doivent leur force qu'à la liberté qu'on leur a donnée, & qui déja sont presqu'indépendantes, secoueront tout-à-fait le joug; & qu'en supposant à l'Angleterre tous les succès qu'elle dévore en espérance, il ne lui restera au bout que l'avantage d'avoir transporté l'humanité d'Europe en Amérique, comme autrefois les Romains la transplanterent d'Asie en Europe.

Enfin, quelqu'avantage que la derniere paix des Anglois avec Louis XIV. leur ait procuré en Amérique, quelqu'abus qu'ils ayent fait par l'interlope des privileges qu'ils surent obtenir, ces avantages n'ont sans doute pas eu l'effet réel qui pouvoit leur mériter ce titre, puisque pendant une paix de vingt-cinq ans qui a suivi cette

guerre, l'Etat ne s'est point libéré. Ils sont fort riches en général; mais l'Etat est endetté. Or, chacun sait que la richesse privée qui ne provient pas de la richesse publique, est un faux germe qui annonce & procure la mort. Laissons donc les fruits étrangers de cette guerre bien compensés par la nécessité d'abandonner les Indes entieres à une branche de la maison ennemie, & revenons aux avantages acquis dans notre continent.

Les Anglois ont laissé l'Espagne à un Prince de la Maison de France; Louis XIV. ne la vouloit pas pour lui: ils lui ont ôté ses possessions en Italie, qu'elle a presqu'entiérement regagnées peu après; ils l'ont encore dépouillée de la Flandres, qui l'épuisoit depuis long-temps, & qui épuisera toujours toute Puissance qui ne la conservera que comme barriere, & non comme patrimoine; ils ont obtenu la démolition de Dunkerque qu'ils nous avoient vendu cinq millions de livres, & par-là ils nous ont appris que non-seulement il le faut rétablir, mais encore profiter de tous les avantages de la nature pour faire de bons ports dans la Manche: ils ont obtenu Gibraltar & Port-Mahon; l'une de ces étapes ne leur sert qu'à regarder la terre d'Afrique avec des lunettes d'approches; l'autre leur sera enlevée au moment que les Espagnols voudront bien regarder autour d'eux.

Je ne prétends pas dire pour tout cela que cette paix ne leur ait été utile & glorieuse plus qu'aucune autre; mais considérons les circonstances dans lesquelles elle a été faite, ce qu'ils ont cédé en proportion de ce qu'ils ont reçu, & sur-tout la dette de cinquante millions sterlings qui leur est demeurée. Eh! qu'ils ne di-

sent pas que cette défection de leur part fut l'effet d'une intrigue désavouée de la Nation : jamais paix ne fut faite plus à propos ; quand on auroit démembré la France, leur en seroit-il revenu davantage ? Nous boucler, & nous renvoyer à la terre, étoit tout ce qu'ils pouvoient prétendre, & ce qu'ils ont fait pour cela étoit tout ce qu'ils pouvoient faire. Mais quand je me tromperois en cela, s'ils m'opposent la corruption de leur cabinet, je leur opposerai la langueur du nôtre, tant de mesures mal prises ou renversées par le souffle de la fortune, toutes nos forces jettées à la fois dans les Pays étrangers, en Espagne, en Italie, en Baviere & autres lieux, repoussées en même-temps partout, le François rebuté de toutes parts, la disette & la famine amenées par des causes étrangeres, un grand Roi sur son déclin, la Maison regnante frappée & séchée jusques dans sa racine ; calamités moins dans le cours ordinaire des choses, que leurs factions : les accidents humains entrent toujours dans le cours des grandes affaires, & nous ne considérons ici que la fin.

Quelques-uns voudroient attribuer à cette guerre un effet qui seroit bien important s'il étoit vrai, à parler en ennemi ; c'est d'avoir détruit notre marine de façon à ne pouvoir s'en relever, & de l'avoir réduite au point où nous la voyons. Ceux qui raisonnent ainsi, s'exagerent les faits, & connoissent mal nos ressources. Il est certain que nous reçumes en ce genre un échec considérable à Vigo ; mais celui de la Hogue dans la guerre précédente n'avoit été guères moins fort, & il ne nous empêcha pas de tenir tête à l'ennemi pendant celle-ci, & de nous mettre en état de détruire sa marine à Ma-



laga, si nous eussions su profiter jusqu'au bout de notre avantage. La décadence de la nôtre tient à des causes morales & à des causes physiques. Ces dernieres sont d'espece à ne pouvoir être détaillées sans choquer bien des gens, ainsi je m'en abstiendrai. Quant aux causes morales, les voici.

En général, tout bon Politique chez nous eût & aura toujours un œil ouvert sur les Anglois. La terre qui porte ces braves Insulaires, semble ne pouvoir nourrir que des hommes excessifs. Quand on oublieroit les anciens temps, & qu'on les supposeroit invincibles jusqu'ici chez eux, ils pourroient bien cesser de l'être en proportion de ce qu'ils deviendroient les Marchands universels; & si j'écrivois pour apprendre à détruire, je dirois que toute Puissance marchande, attaquée dans ses foyers, aura le sort de Carthage : mais il s'en faut bien que mon systême ne soit celui-là; je tiens que l'humanité ne peut prospérer que par l'union générale; elle est possible, puisque notre souverain Législateur l'a ordonnée; elle feroit le bien de tous, chose démontrée par le raisonnement & par les faits. Si quelque Puissance peut déterminer la politique vers ce genre de bonheur, c'est, sans contredit, la Puissance la plus forte, c'est nous. Le Prince sous l'Empire duquel nous avons le bonheur de vivre, à déja fait le premier pas vers cette grande opération, en établissant l'opinion de sa modération, & rendant ce sentiment propre à son Peuple : le second pas n'est autre chose que de nous faire valoir ce que nous pouvons valoir, & priser ce que nous vaudrons : le troisieme & le dernier feroit d'employer ses forces & cette considération à entretenir la paix,

la

la justice & la liberté dans le monde entier. Nous le pouvons, & ce projet n'est pas, à beaucoup près, mêlé d'opérations dépendantes de la fortune, comme l'étoit celui de la République Chrétienne enfanté par deux aussi grands hommes d'Etat qu'il en fût jamais, Henri IV. & Sulli, & conduit par eux jusqu'au moment de son exécution. J'étendrai cette idée ailleurs.

En attendant, si nous considérons les choses présentes & passées, nous verrons que depuis que les Anglois & nous faisons corps de Nation chacun de notre côté, nous avons toujours été les uns aux autres mauvais voisins : jamais nous n'avons rien gagné en les attaquant à force ouverte ; nos plus habiles politiques n'ont eu de succès ailleurs qu'en se débarrassant d'eux : mais depuis sur-tout que le regne d'Elisabeth leur donna les premieres idées du Commerce, nous avons toujours perdu d'autre part à nous unir à eux. Henri IV. fut long-temps avec eux en union de religion, & toujours en union de politique contre la Maison d'Autriche ; mais tandis qu'il ménageoit leur premier Jacques pour le faire entrer dans son idée de République aux dépens de cette Maison, les Anglois lui firent bien voir qu'ils ne vouloient d'amis qu'assujettis ; & le célebre affront fait sur mer au Duc de Sulli, Ambassadeur extraordinaire, & presque premier Ministre, fut la fumée dont leurs prétentions d'aujourd'hui sont la réalité. Le Cardinal de Richelieu, toujours occupé de la Maison d'Autriche au-dehors, voulut se lier avec la Cour d'Angleterre. Les circonstances lui furent défavorables : ses Princes qui le regardoient comme le tyran de leur Maison, rejetterent son alliance. Ce génie boute-feu se retourna ; aidé de l'esprit

de ce siecle par-tout favòrable aux projets de ce genre, il fomenta des rébellions, & les Anglois eurent ensuite tant d'affaires chez eux, qu'ils laisserent le Continent en paix. La plus étonnante des révolutions ayant fait succéder un calme silencieux & féroce à ce temps de troubles, le Cardinal Mazarin se lia avec les Anglois; mais il y laissa l'honneur, dont ce Ministre habile d'ailleurs ne faisoit pas assez de cas en politique, & Dunkerque, que nous fûmes très-heureux après de ravoir bien chérement d'un Prince facile & inappliqué.

Louis XIV. suivit à cet égard un systême tout nouveau: il voulut acheter la Cour d'Angleterre, & l'opposer dans les affaires au vœu de sa propre Nation. Ce systême lui réussit mal dans le fait, puisqu'il vit souvent le Gouvernement contraint de se déclarer contre lui; & au bout de vingt-six ans de cet état forcé, tout rompit dans sa main: les Princes lui demeurerent, & la Nation l'attaqua avec plus de fureur que jamais. Le Prince Régent vint ensuite; il avoit beaucoup de choses de son bisaïeul Henri IV. Brave, affable, gai, vif comme lui, il eut encore de commun avec ce Prince de craindre l'Espagne, & pour cette raison d'aimer les Anglois: il s'unit donc avec eux, & si l'on écoutoit les Suédois, ils diroient qu'il lui en coûta quelque chose de son honneur en politique; mais cet objet n'est rien auprès de celui que nous envisageons ici: au lieu de fournir à ses alliés son contingent en vaisseaux, il le fournit en argent, avec lequel ils augmenterent leur marine; il oublia la nôtre qui eût pu leur faire ombrage: une marine oubliée est une marine détruite; aussi commença-t-elle à déchoir entiérement.

Depuis nous devînmes économes en détail; & comme il faut bien du gaudron pour caréner un navire, cela nous dégoûta.

Il s'éleva d'ailleurs un systême dont l'effet a démontré la fausseté : l'on pensa, l'on débita hautement qu'une Marine militaire étoit trop chere & trop à charge au Royaume, & qu'attendu l'active intrépidité de nos Corsaires, nous n'avions besoin que d'une vingtaine de vaisseaux de guerre pour assurer nos côtes, & leur ouvrir la sortie de nos ports.

Pour répondre au premier de ces axiomes, il ne faut que répéter ici ce que Dutot a fait imprimer, il y a vingt ans, dans ses Réflexions politiques. Il y fait un tableau pris d'après les registres les plus authentiques de ce que coûtoit la puissante Marine de Louis XIV. dans son temps le plus florissant. Elle étoit alors composée de 115 vaisseaux de tous les rangs, 24 frégates légeres, 8 brûlots, 10 barques longues & 22 flutes, faisant en tout 179 vaisseaux de toute espece, montés de 7080 pieces de canon, de 1028 Officiers-Majors, de 7955 Officiers Mariniers, de 20618 Matelots, de 10904 soldats, sans compter 30 galeres toutes armées, aussi contenant 5600 hommes de chiourme, 240 Mariniers de rang, 935 Mariniers de rambade, & 3010 soldats. Il fait ensuite un calcul détaillé de ce que cela coûtoit de solde, de paye, d'appointements & de fraix d'armement de toute espece ; & il résulte de ce calcul que le tout armé pendant six mois de l'année, ce qui n'arrive jamais, cette formidable Marine coûteroit 7272084 livres. Après avoir pris la précaution de dire que les gages, la solde & les différentes fournitures sont à peu près aujourd'hui

ſur le même pied qu'alors, il fait encore un autre calcul des fraix de conſtruction & d'armement premier énumérés de la même ſorte; & le réſultat de ces calculs pris ſur les faits, & qui ne peuvent être taxés de faux, eſt qu'une Marine de cent vaiſſeaux de ſoixante pieces de canon chacun, ne coûteroit pas dix millions, année commune, pour toute choſe.

Cette réponſe eſt terriblement contradictoire aux faits qu'on allegue aujourd'hui : il eſt contre mes principes d'appuyer davantage ſur cela; mais il falloit brûler Dutot ou nos livres. Quant à l'axiome, qu'un quart de Marine nous ſuffit, les faits ne l'ont que trop démenti; mais ces funeſtes préjugés n'en ont pas moins porté le coup à notre Marine, dont on feroit fauſſement honneur aux efforts des Anglois dans leur derniere guerre contre Louis XIV.

Les Anglois voyant notre Marine tombée, commencerent à mettre au jour l'axiome de droit du Lion, qui depuis long-temps eſt l'ame de leurs projets :

La ſeconde, par droit, me doit échoir encor;
Ce droit, vous le ſavez, eſt le droit du plus fort.

Ils commencerent la guerre avec l'Eſpagne, & la finirent avec nous. Si dans cette guerre ils euſſent eu l'avantage d'apprendre aux François à ſe laiſſer battre, c'en ſeroit un très-réel, & d'autant plus que c'étoit choſe très-oppoſée aux faits & aux uſages précédents ſur mer; mais ils ne nous ont nulle part accablés que par le nombre, & l'on ſait que la réſiſtance ſeule contre des forces entiérement ſupérieures, encourage plus une Nation que ne feroit la victoire avec ces mêmes forces. Ils ont emmené

de nos vaisseaux en Angleterre; * ce ne sont pas les vaisseaux qui nous manqueront, quand nous voudrons relever notre marine. Peut-être faudroit-il seulement pour cela se souvenir de l'axiome qui dit : *Res nolunt malè administrari.* Les choses résistent quand on veut les conduire contre leur nature. Quoi qu'il en soit, les grandes expéditions des Anglois ont presque toutes manqué dans cette guerre, & je ne vois pas ce qu'ils ont acquis à la paix, en compensation de trente millions sterlings dont les dettes de la Nation se sont trouvées augmentées.

L'on m'opposera sans doute que par le moyen de la diminution établie des intérêts de leurs dettes, celle de 80 millions aujourd'hui ne leur est pas si pesante que l'étoit celle de 50 millions autre[illegible]s, & que la possibilité de cette opération [illegible]montré d'une part que leur crédit est assuré; & de l'autre, que, malgré les dépenses de cette guerre, l'argent n'en est que plus commun chez eux.

Je conviens que la diminution des intérêts dans un Etat est une excellente opération politique, & si je voulois établir que le Gouvernement Anglois est inappliqué & aveugle sur ses intérêts, j'avancerois un paradoxe insoutenable. J'ai seulement prétendu dire, que tout Etat qui emprunte de l'Etranger devient son tributaire d'autant. Je me suis servi de l'exemple des Anglois, comme étant de toutes les Nations celle qui a poussé le plus loin cette sorte de ressource, & qui paroît lui devoir le rang qu'elle tient aujourd'hui dans l'Europe, plus proportionné à son ambition qu'à ses forces réelles; & j'examine en détail si cette facilité

* Ceci est écrit avant la guerre présente.

ne leur a pas été plus ruineuse que profitable.

Quant aux objections actuelles, je répondrai à la premiere, que l'Europe entiere est aujourd'hui assez éclairée pour ne pas laisser profiter une Nation seule des avantages reconnus qui proviennent du baissement des intérêts, & que cette opération faite chez une des Nations commerçantes, sera par conséquent toujours le signal d'une à peu près semblable chez les Nations voisines; au moyen de quoi, comme les usages actuels prévalent bientôt sur le souvenir des usages passés, aussi-tôt que l'intérêt le plus commun dans l'Europe sera au 4 pour 100, qu'en conséquence le taux des terres, &c. se sera adapté à cette sorte de tarif, chacun ne considérera ses fonds que relativement à leur produit possible. On s'accoutumera à savoir qu'un million ne pourra rapporter que 40000 livres de rente au lieu de 50, sur lesquelles on comptoit autrefois; & partant l'Etat, qui au lieu de quatre millions d'intérêts, n'en devra plus que trois millions deux cents mille livres, n'en sera ni plus ni moins tributaire & d'opinion & même de fait.

D'ailleurs, si l'on veut bien considérer ce que c'est que l'intérêt dans la nature primitive des choses, on verra que ce n'est qu'un *interim* payé à celui qui nous prête, en attendant qu'on soit en état de se libérer. Ce dernier point est toujours l'objet de tout emprunteur qui a de la raison & de la bonne foi. Or, plus l'intérêt d'une somme baisse, plus le capital coûte à rembourser. Les fonds publics d'angleterre, c'est-à-dire, l'Angleterre en chair & en os, sera donc éternellement hipothéquée aux Etrangers, à moins qu'ils n'esperent qu'à force de baisser

les intérêts, ils deviendront si peu de chose, qu'on jouera, de guerre lasse, le fonds à pair ou non.

Il est encore à remarquer que cet arrangement économique de la diminution des intérêts ne peut à cet égard avoir lieu chez eux qu'autant que l'argent sera commun dans toute l'Europe; ce qui est précisément le contraire des vues de toute Nation marchande qui voudroit être seule riche & puissante : car si l'argent devenoit rare en Hollande & chez nous, & par conséquent notre intérêt plus haut, ou qu'il le fût ailleurs, nous retirerions notre argent de l'Angleterre pour nous l'entre-prêter, ou pour le prêter aux Etrangers pauvres, & alors gare la banque.

Un intérêt bas sur une nature de dettes, dont le fonds est exigible, prohibe désormais au débiteur tout autre arrangement que celui de travailler à se libérer du capital. Je suppose, par exemple, que les Anglois, aujourd'hui plus entreprenants que jamais, se trouvent obligés d'emprunter pour subvenir aux fraix de la guerre qu'ils nous déclarent : quelque solidité qu'ils puissent donner aux nouvelles souscriptions, ils ne trouveront pas à emprunter sur les taux où ils ont fait descendre l'intérêt chez eux par convention avec les principaux actionnaires, & en un temps où la paix générale donnoit à toutes les Nations le desir & les moyens d'amortir les dettes publiques : en supposant donc que les intérêts anciens soient au trois & demi, les nouveaux seront au quatre, & dès-lors les anciens actionnaires courront tous à la banque pour retirer leurs fonds dans l'espérance de les prêter sur le pied nouveau. L'Etat n'aura pour lors

de ressource, pour éviter un événement qui détruiroit son crédit, que de remettre l'intérêt des anciennes dettes sur le pied des nouvelles. Heureux encore, s'il ne voyoit naître le discrédit par cette opération dangereuse faite pour l'éviter. On voit par tout ceci, que la diminution des intérêts en Angleterre ne compense qu'idéalement le désavantage de l'augmentation de la dette.

A l'égard de l'objection, que l'argent est très-commun chez les Anglois, je le crois & le vois, puisqu'ils sont tous pauvres chez eux, & ne se trouvent à leur aise que quand, sortis de leur Isle, ils peuvent vivre autrement qu'au poids de l'or; mais il est inutile de répéter ici que l'argent ne nous nourrit, ni ne nous couvre, & qu'en tout genre, dès que le signe devient plus commun que la chose désignée, il perd cette propriété. Or, l'argent n'en a pas d'autre, & perd tout en perdant celle-là. Si le Public avoit cet argent, il pourroit se libérer; mais le Public n'est nulle part plus pauvre qu'où les Particuliers sont les plus riches, & ils ne lui offriront leur argent qu'à des conditions aussi onéreuses que celles qu'exigent les Etrangers.

Quelle que soit l'opinion qu'on peut avoir de la bonne foi d'une Nation, les moyens de s'en faire payer sont moins aisés que vis-à-vis d'un Particulier, ou d'un corps quelconque dans l'Etat. Les malheurs de la guerre, les événements imprévus, peuvent, sur-tout chez une Nation dont l'état de tranquillité n'a jamais duré long-temps, forcer la banqueroute. Si les terres, ou tout autre Commerce, rendent autant que les fonds publics, de deux choses l'une: ou on les préférera, sur-tout voyant la Nation obérée,

& alors plus de crédit, & cette ressource est anéantie; ou d'autre part, on ne pourra faire face aux intérêts qu'en jettant tous les moyens du Gouvernement de ce côté-là, & le total de l'Etat périra par les autres faces : la commodité de tirer son revenu en dividendes engendrera la paresse ennemie de l'Agriculture, des Manufactures, du Commerce, & enfin de tous moyens de prospérité. Entre ces deux alternatives il faut opter.

Ainsi cette énorme banque seroit la ruine de l'Etat, & il est très-vrai que toute circulation idéale est un masque trompeur. Argent & papiers, s'ils signifient trop, ne signifient rien, comme cela est arrivé en France.

Reste enfin la troisieme raison des apologistes des emprunts publics, à savoir, que qui a le crédit attire à soi tous les fonds, & conséquemment toute l'attention & tous les moyens de prospérité.

J'ai démontré par l'exemple de la Nation la plus courageuse, la plus éclairée, & la plus infatigable qui ait jamais emprunté, qu'attirer à soi tous les fonds, n'étoit pas se procurer tous les moyens de prospérité. Je pourrois même dire que charger son crédit de tous les fonds, n'est pas pour cela les attirer. En effet, on n'emprunte que pour dépenser, & la dépense prend les fonds d'une main, & de l'autre les rend à l'économie.

Je demande, par exemple, dans quel lieu manquent les 80 millions sterlings que doit l'Angleterre, dans quel Canton cette énorme épargne a intercepté la circulation. Hélas! c'est le seau des Danaïdes; & quand l'Angleterre se devroit à elle-même la dette entiere, elle n'eût

fait par cette opération & les intérêts qui en résultent, que se procurer l'indispensable nécessité de sucer sans cesse chez elle les pauvres en faveur des riches, opération diamétralement opposée aux principes d'une bonne administration, comme nous l'avons dit ailleurs.

Cette induction n'est pas encore de mon sujet actuel; mais en supposant que le crédit attire réellement les fonds, voyons de quelle nature est la sorte d'attention qui les suit, & examinons si cette attention donne la supériorité à la puissance qui emprunte, ou si, au contraire, elle ne la rendroit pas dépendante.

J'ai souvent oui dire que l'Angleterre, en faisant sans cesse son bilan à la face de l'univers, témoignoit une bonne foi qui assuroit son crédit, & faisoit voir que la Nation entiere solidaire de ses engagements, dont toute l'étendue lui étoit connue, sentoit aussi ses forces & la possibilité d'y satisfaire. Si je voulois décrier un crédit aussi nuisible à ceux qui le possedent qu'à ceux contre lesquels il est employé, je dirois que des dettes ne m'en paroissent pas plus assurées pour être connues, &, si l'on veut, cautionnées par une populace aveugle, qui tant de fois a cru dans trois jours être quitte de sa dette envers son Souverain. Par-tout ailleurs, si le vulgaire n'est pas en état de calculer la dette publique dans un caffé, comme en Angleterre, il n'en est pas moins vrai que tout ce qui a part au Gouvernement, tout homme privé même qui veut donner quelqu'application à cette sorte de spéculation, est en état de connoître à peu près les engagements publics de sa Nation. Je ne vois à la constitution Angloise qu'une seule différence réelle en ce genre; c'est que le Pu-

blic croit y décider de ses propres charges, & de l'emploi des fonds qui en proviennent. Cette opinion leur tient lieu de l'affection au Gouvernement qu'ils n'ont pas. Mais en supposant la chose absolument telle qu'ils la croyent; en admettant que jamais l'intérêt particulier ne se sert chez eux de la fougue publique pour arriver à ses fins; que dans le détail on a trouvé dans ce pays-là le secret unique de s'assurer d'une exacte fidélité dans l'administration des deniers, j'avoue que j'aurai grande confiance en l'assemblée générale d'une Nation pour conseiller le Gouvernement sur le régime intérieur; mais que, pour les affaires du dehors, il n'est Gouvernement si foible & si inappliqué qui ne les entende mieux que le Peuple. Or, il n'est rien qui soit tant affaires du dehors que la guerre ou la paix, & sur-tout la guerre Maritime.

Ceci nous meneroit trop loin, & me jetteroit dans une discussion où je n'aurois peut-être pas l'avantage. Je tranche sur cette partie, & reviens à mon fait, en disant que tout homme, toute compagnie, tout corps, tout Peuple, est caution dangereuse de grandes dettes, en proportion de ce qu'il est facile à les contracter. Or, pour connoître la nature de l'attention que s'attire le Peuple emprunteur, jugeons du grand par le petit.

On a l'œil sur son débiteur, on est aux aguets sur ses démarches; mais est-ce pour augmenter l'opinion de son crédit? au contraire, au moment où l'engagement est contracté, l'on voudroit presque que sa fortune fût immobile: on craint qu'il ne se tourne vers l'économie qui nous menaceroit d'un prompt remboursement; mais on redoute infiniment davantage qu'il ne se

charge de nouveaux engagements, & ne coure vers sa ruine. Si quelqu'accident étranger lui cause du dérangement, aussi-tôt la peur gagne les créanciers, tous accourent à la fois pour assurer leur hypotheque; ou, quand ce sont des engagements de Commerce, tous les billets sont présentés au même instant, & bientôt la crainte idéale devient une calamité réelle pour le débiteur.

Telle est la sorte d'attention que s'attire une Puissance débitrice; mais je dis plus: si un Banquier forcé à de grandes avances, ou un Négociant engagé dans de vastes entreprises, répand un grand nombre de ses billets sur la place, il ne tient qu'à l'association de quelques envieux ou Agents de change, de le prendre au dépourvu dans le moment le plus embarrassant, & d'arrêter ses opérations. Ils sémeront un bruit fâcheux, discréditeront ses billets, ou les mettant par des révirements de parties dans les mains de leurs associés, ils les feront présenter tous à la fois, & arrêteront ainsi l'opération la plus sûre & la mieux combinée. A l'application: cinq ou six têtes principales dans l'Europe pourroient, le cas y échéant, s'entendre, & jetter l'allarme dans les fonds publics d'Angleterre, & décider ainsi de la guerre & de la paix chez cette impérieuse Nation.

Il s'ensuit de tout ce que j'ai dit ci-dessus, que les dettes nationales sont, nou-seulement une ruine, mais encore une chaîne, quand elles sont contractées avec l'Etranger. J'ai dit ci-dessus ce quelles opéreroient dans l'Etat, quand même elles ne seroient que des engagements vis-à-vis les Citoyens. Ce n'est toutefois que dans ce sens-là sans doute que Mélon prétend que *les*

dettes d'un Etat sont des dettes de la main droite à la main gauche, dont le corps ne se trouve point affoibli, s'il a la quantité d'aliments nécessaires, & s'il sait les distribuer. Mais si j'écorche ma main gauche pour revêtir d'une double peau ma main droite, je m'incommoderai certainement des deux parts, & c'est précisément ce que je fais en augmentant dans l'Etat l'ordre des rentiers. Ceci mérite un examen.

Les rentiers, en les considérant en cette qualité isolée, ne sont autre chose que gens qui vivent d'un tribut imposé sur la portion d'autrui, sans autre soin que celui de recevoir & donner quittance : soit en regardant l'état primitif de l'homme condamné au travail, ou d'autre part les avantages qui reviennent à la Société de l'industrie & de l'activité des Particuliers, tout homme qui vit sans rien faire, est une chenille dans l'Etat, & c'est là proprement la définition du rentier.

L'on me dira que je pose un homme idéal; que la totalité des rentes établies dans l'Etat est distribuée sur toutes les classes & ordres de Sujets, qui tous, indépendamment de leurs rentes, s'adonnent à quelque profession, soit pour augmenter leur fortune, soit pour acquérir de la considération; qu'il est impossible que le Militaire, que le Magistrat, s'adonnent à l'Agriculture ou au Commerce, & qu'il faut bien qu'ils ayent d'ailleurs des moyens de subsistance assurés & faciles à percevoir sans se détourner de leurs emplois; que ceux mêmes à qui leur état permet de s'adonner à l'Agriculture & au Commerce, sont bien-aises d'avoir quelques revenus à l'abri des revers de ces deux professions, & qui les aident à en supporter les échecs; que ceux qui exercent

les Arts libéraux & jusques aux moindres Arts méchaniques, y ont part, & deviennent par-là moins avides & moins intéressés dans leur travail; que cela multiplie enfin les biens dans la Société, & subdivise les grosses fortunes; objet que j'ai présenté ci-devant comme nécessaire.

Telles sont à peu près toutes les raisons à m'objecter en faveur des rentes & des rentiers; elles méritent d'être examinées les unes après les autres.

1°. Je poserois un homme idéal, si je disois que dans l'Etat les rentiers sont d'un côté, & les possesseurs de fonds de l'autre, comme les justes & les méchants seront au jour du Jugement. Il est pourtant vrai que sans aller si loin, cela se pourroit voir, puisqu'en Angleterre ces deux ordres sont distincts & séparés; de sorte que leurs divers intérêts toujours contrepointés, causent dans les Parlements bien des débats dont leurs papiers publics nous instruisent, & qui sont, comme de droit, presque toujours décidés contre les intérêts des possesseurs des fonds de terre, usage dont je leur souhaiterois la continuation, si je les haïssois. Mais ce n'est point une chimere de dire qu'il y a parmi nous des gens qui jouissent d'une grosse fortune toute en revenus, soit sur le Roi, ce que j'appelle le Public, soit sur les Corps, les Communautés ou les Particuliers. Le monde en est plein, & de ceux qui ne font autre chose que recevoir & jouir: je ne prétends pas plus attaquer ceux-là que d'autres. Je sais qu'ils sont sous la sauvegarde de la bonne foi publique & particuliere: or, la bonne foi, cheville ouvriere de la Société, me trouvera toujours fidele à ses engagements, même les plus onéreux & les plus forcés, soit

dans mes Ecrits ou dans mes actions. Je dis seulement que la sorte de biens qu'on appelle rente, est celle des trois que j'ai établies ci-dessus, qui est la moins favorable, en ce que d'une part elle ne sauroit être accrue qu'aux dépens des deux autres, au lieu que les autres le sont par le travail & l'industrie; d'autre part, en ce qu'elle aide la paresse & l'inaction, ennemies réelles de la prospérité d'un Etat.

2°. Il est impossible, dit-on, que le Militaire, que le Magistrat, &c. s'adonnent à l'Agriculture & au Commerce; en conséquence il faut bien qu'ils ayent d'ailleurs des moyens de subsistance assurés & faciles à percevoir sans se détourner de leurs emplois.

Il y a bien des réponses à cela. Premiérement, je ne confonds point dans les rentes les appointements, gages & autres émoluments attachés aux charges & emplois. L'axiome, qu'il est juste que le Prêtre vive de l'Autel, me paroît de droit pour tout Citoyen dévoué à des fonctions publiques. Secondement, dans un Etat bien policé, & où le mérite aura la prééminence sur les richesses, les gens en place ne seront plus si avides de biens, & la vie modeste, inséparable de la vraie décence dans la Magistrature, sera une nouvelle source de richesse. Troisiémement, les Magistrats les plus occupés des fonctions publiques ont cependant des fonds de terre dont ils tirent le revenu, comme les autres Propriétaires, par le moyen des Fermiers. Or, comme les rentes, sur quoi qu'elles puissent être assises, ne sont prises que sur les fonds ou sur les consommations, comme les consommations, ne sont jamais chargées qu'aux dépens des fonds de terre, qui par des rapports nécessaires supportent dans le fait tou-

tes les charges, il arrivera qu'en diminuant les rentes, on augmentera les terres, & que chacun profitant de cette diminution en proportion de ce qu'il possède de terres, retrouvera par ce moyen ce qu'il perdra par la dimunition des rentes.

3°. Ceux qui s'adonnent à l'Agriculture & au Commerce, ont besoin aussi de quelqnes revenus fixes, & à l'abri des revers.

Je pourrois répondre à cela qu'en affirmant que la multiplicité des rentes est un mal dans l'Etat, je ne prétends pas inférer delà qu'il fallût les éteindre toutes, quand la chose seroit possible. J'aurois même quelque scrupule à appuyer cette opération; non que je puisse appercevoir en quoi ce seroit un mal, mais parce que d'une part il s'en faut bien que je ne croye voir tout ce qui seroit visible pour d'autres, & que de l'autre, je tiens en général qu'en toutes choses les extrêmes sont vicieux, & que ce n'est que dans un juste milieu que se trouve le vrai point. Mais pour répondre plus en regle à l'objection ci-dessus, il me semble qu'il est une sorte de fonds naturels tout aussi à l'abri des revers, que le peuvent être des impositions sur les biens d'autrui.

Ces fonds sont la modestie & l'économie. Si l'Agriculteur, si le Commerçant ont la prudence de prévoir les inconvénients naturels, inévitables dans l'ordre des choses, & que loin de dépenser les fruits ou les produits en entier d'une bonne année, ils ayent toujours en réserve dequoi faire de nouveaux fonds en cas de malheur (or, cette prudence ils l'auront, dès que l'économie sera en honneur dans l'Etat) ce régime fera le même effet que pourroit faire la por-

tion

tion de rentes qu'on leur attribuoit comme nécessaire, & avec d'autant plus d'avantage, que d'une part ces nouveaux fonds seront sur leur propre bien & non sur celui d'autrui, & que de l'autre ce que chacun met en réserve dans ses greniers ou dans ses magasins est une augmentation de richesses pour l'Etat. Or, il seroit inutile de répéter ici ce que j'ai déja longuement établi dans le cours de cet Ouvrage, à savoir, que tout ce qui nécessite l'économie & la modération dans les mœurs des Particuliers, est un bien pour l'Industrie & la Population, & par conséquent pour l'Etat.

4°. Quant à ceux qui exercent les Arts libéraux & méchaniques, je dirai des premiers ce que dit l'Italien : *Un poco di necessita* est la nourrice des grands talents. Les Arts & Métiers méchaniques sont faits pour fournir à l'Artisan une honnête subsistance, l'entretien, l'éducation & l'établissement de sa famille; & par-tout où l'on verra des Artisans faire des fortunes rapides & exorbitantes, on peut dire que le luxe regne, & que la recherche & la fantaisie l'emportent sur la décence & la nécessité : mais si le bonheur de quelques-uns leur fait amasser de grands fonds; s'ils sont représentés par un amas considérable de matériaux propres à leur profession, ce sont là des fonds réels, qui ne dépendent point de la bonne ou mauvaise foi d'autrui, & qui sont autant de richesses pour l'Etat. Et quant à ce qu'on dit, qu'un Artisan enrichi devient moins avide & moins intéressé dans son travail, c'est encore une de ces spéculations démenties par l'expérience quotidienne & universelle, & qui ne valent pas la peine d'être réfutées.

5°. Pour ce qui est enfin de l'allégation, que les rentes multiplient les biens dans la Société, & subdivisent les grosses fortunes, j'ai démontré, quant au premier point, qu'il ne pouvoit avoir lieu que dans le seul cas où les rentes sont établies sur les Etrangers, & quant au second, si l'on veut se donner la peine d'examiner la chose au fond, on verra que cet établissement est tout propre à faire l'effet contraire.

L'avare, ou, si l'on veut, l'économe, qui par une contention suivie & uniquement avantageuse pour lui est parvenu à épargner sur ses revenus dequoi se faire un fonds sur le patrimoine d'autrui, n'abandonnera pas cette utile méthode au moment où il commence à en goûter les fruits; la premiere échéance des intérêts devient pour lui un encouragement: & comme cette sorte de revenus n'est sujette à aucun des inconvénients qui interceptent quelquefois la perception des autres, bientôt les intérêts grossissent le capital, sa fortune devient la boule de neige qui grossit à vue d'œil de ce dont elle dépouille tout ce qui se rencontre en son chemin.

Mais, me dira-t-on, cet homme, tel que vous me le dépeignez, eût également été un Vampire pour toute autre sorte de fonds, & avec le même détriment pour le reste de la Société.... Point du tout: un avare amasse-t-il des effets mobiliers, des denrees, des marchandises, &c. ses magasins sont un fonds pour l'Etat. Tant qu'ils sont en substance, ils ne portent point d'intérêt; ce qui fait une grande différence pour l'accroissement de la fortune de cet homme: & bientôt sa propre avarice lui est à charge, si elle accumule ses fruits à un certain point. Sa

passion se tourne-t-elle au desir d'établir & d'accroître sa fortune en fonds de terre; il trouve de toutes parts les passions d'autrui sur son chemin : au lieu que quand il ne s'agit que de prêter son argent, elles le favorisent toutes. Chacun estime sa terre, son patrimoine & son champ au-dessus de l'évaluation publique. L'avare, tenté de s'arrondir, trouve long-temps cette estimation trop forte & trop opiniâtre. La nécessité fait-elle tomber quelqu'un dans ses rêts; il s'apperçoit aussi-tôt qu'en devenant plus grand terrien, on multiplie ses embarras dans une toute autre proportion que ses richesses. Bientôt il se dégoûte d'une administration étendue, toujours mal servie quand le maître est chiche pour ses agents. Il reconnoît ensuite qu'en plaçant ses épargnes en améliorations sur son propre fonds, elles sont plus utilement employées qu'en envahissant le fonds d'autrui; il travaille chez lui, il double son revenu, & son économie devient profitable pour l'Etat, de ruineuse qu'elle étoit.

Il est donc de raisonnement autant que de fait, comme l'expérience le démontre, que les rentes sont propres à grossir les grandes fortunes aux dépens des petites; & c'est un notable inconvénient de plus.

L'utilité prétendue des rentes ainsi combattue dans toutes les allégations possibles en sa faveur, il seroit superflu de s'étendre aussi au long sur leurs inconvénients. Dire que *le rentier est de sa nature un oisif qui jouit*, c'est dire que la plupart des maux de la Société lui sont dus. En effet, le luxe, la débauche & leur suite ne trouvent guères que dans cet ordre leurs ministres & leurs fauteurs. *Baissez le taux des rentes, éteignez-en autant que les circonstances*

pourront le permettre, vous verrez doubler l'industrie, & renaître l'économie nourrice des Etats & mere de la population.

De ces deux principes, le premier n'est pas même à notre choix, & quand nous voudrons y faire la moindre réflexion, nous nous trouverons nécessités à cette opération par la manœuvre de nos voisins. En effet, tant que le Commerce sera en concurrence (& je crois qu'il est de l'intérêt général qu'il soit toujours ainsi) il est impossible que la concurrence se soutienne, si la partie commerçante, c'est-à-dire, emprunteuse d'une des Nations, est obligée de payer de plus gros intérêts de ses fonds que les autres.

A forces égales, si deux Coureurs partent, l'un de quatre lieues de distance, & l'autre de cinq, pour atteindre au même but, certainement celui qui a l'avance d'une lieue sur son concurrent arrivera toujours le premier. Il en est de même de deux places marchandes, dont l'une trouve l'argent nécessaire pour ses avances au 4 pour 100, tandis que l'autre ne le peut avoir qu'au 5.

Si un Mercier achete l'argent au 3, il fait un profit honnête en revendant au 5; il a 2 pour cent de bénéfice clair : donc la marchandise ne sera vendue que 5 au-dessus de ce que la main d'œuvre a coûté : si le Mercier achete l'argent au 5, il sera obligé, pour faire le même profit, de revendre au 7; la marchandise sera plus chere, & conséquemment moins propre à la concurrence. Mais cette augmentation premiere ne sera pas la seule que la marchandise supportera : il faut encore y proportionner les risques devenus plus forts, les dépenses relatives plus fortes, parce qu'il est très-vrai que chaque mar-

chandise porte en détail sa part de la plus grande cherté de son signe, & que chaque main par où elle passe lui fait essuyer ses rapports avec la plus grande valeur de l'argent. Le tout ensemble calculé, l'on seroit étonné de trouver les deux tiers peut-être de différence du prix au lieu de la proportion premiere, parce que cette proportion, comme je viens de le dire, se multiplie par toutes les mains qui la supportent. Il s'ensuit de cette induction réelle, & qui ne peut être contredite, que sitôt que les Anglois & les Hollandois mettront chez eux l'intérêt de l'argent au 4, nous serons foux, ou, ce qui est synonyme, de faux sages, si nous n'en faisons autant.

J'ai oui dire que les dits & contredits étoient nécessaires en fait de procès; mais ils ne valent rien en fait d'affaires d'Etat. Un Etat ne sortira jamais de son engourdissement & de la léthargie des usages & de l'indécision, s'il n'est gouverné par des têtes tranchantes qui voyent le but, & qui y marchent à travers les broussailles, sans les prendre pour de la futaye. Je dis plus, dans le fait dont il s'agit nous avons quinze & bisque sur nos voisins, & voici pourquoi.

1°. Plus une Nation à de produit, plus elle peut agir sans tâtonner avec le Commerce, attendu que le produit est le canevas du Commerce, & que quand même ce dernier se seroit éloigné, qu'on lui fasse luire les matériaux de l'échange, il reviendra sur le champ.

Si, au contraire, les Hollandois perdent une branche de Commerce, il leur faut des peines incroyables & du bonheur encore pour la rattraper, attendu que comme ils ne sont que les voituriers de l'Univers, ils sont dépendants du produit d'autrui, à qui tout exportateur est bon.

Les Hollandois donc doivent cultiver & ménager leur Commerce, qui leur tient lieu de fonds & de forme, au lieu qu'il n'est pour nous que la forme, tandis que l'Agriculture est le fonds. Les Anglois qui ont un produit considérable en comparaison des Hollandois, nous cedent infiniment néanmoins en fait de cette richesse premiere. Le tronc de leur arbre est plus foible, & les branches plus fortes; en conséquence ils doivent plus craindre l'orage. Ainsi donc, quand ces Nations baissent chez elles l'intérêt au risque de la sorte de strangurie momentanée qui peut en arriver au Commerce, nous ne devons nullement hésiter d'en faire autant chez nous, & l'événement justifiera notre hardiesse.

2°. Mais, dira-t-on, ces sortes de baissements ne se font point en Hollande & en Angleterre par des Ordonnances; c'est l'abondance de la denrée appellée *argent*, qui d'elle-même en porte le loyer à son taux, comme il en arrive de toutes les denrées aux marché : au moyen de cela, le Gouvernement ne risque rien en aidant à des opérations qui se déterminent d'elles-mêmes par la pente des choses. Telle est la maxime que veut adopter notre Gouvernement ; puisque l'élément du Commerce est la liberté, il ne sauroit mieux faire que d'imiter en cette partie la méthode des Nations qui se prétendent libres. Le taux de la place déterminera d'abord celui des emprunts tolérés, & qui ne sont point sous la protection du Gouvernement : quand celui-ci sera bien décidé, la loi du Prince suivra l'impulsion au lieu de la donner, & de la sorte on sera certain de la stabilité de l'opération, qualité toujours à rechercher, sur-tout en fait de finance.

J'approuve cette modération : ainsi donc nous voilà d'accord, & vous convenez avec moi que sitôt qu'une sorte de convention publique aura baissé le prix de l'argent, la Loi du Prince se conformera à ce tarif de convenance; jusques-là tout est bien : j'ajoute seulement qu'il est nécessaire de placer à cet égard l'optique un peu plus loin que vous ne faites, pour ne pas se tromper à son effet. La place de Paris est un miroir très-fautif. Pourquoi cela ? C'est que presque tout ce qui emprunte sur cette place, cherche des fonds pour des objets absolument étrangers au Commerce, pour des avances de finances, pour des entreprises pour le Roi, &c. D'une part, ce sont toutes affaires exclusives, & qui par conséquent ne font aucunement regle pour le Commerce : de l'autre, ce sont opérations de finances, où il y a 50, 100 & souvent 150 pour 100 à gagner; & quand il s'agit d'emprunter pour de tels objets, on n'y regarde pas de si près. D'ailleurs, c'est le pays des foux, des débiteurs insolvables, & par conséquent des entrepreneurs téméraires. Paris, en un mot, est nécessairement une place très-fautive.

Nos places de Commerce en Province sont trop foibles & trop dépendantes des reversements du trésor, Royal pour pouvoir servir de regle. Un mouvement dans la finance, un ordre imprévu de la part des Receveurs & Fermiers-Généraux pour faire rentrer les deniers des caisses des Provinces, jettent tout-à-coup le désordre, & font disparoître l'argent de dessus les places de Nantes & de Bourdeaux. La suppression des galeres qui portoient tous les ans 1500000 livres à Marseille, a jetté cette place dans une misere dont elle ne se relevera peut-être ja-

mais. Ce n'eſt donc point encore là qu'on peut connoître le vrai tarif de l'argent.

Où donc? C'eſt à Amſterdam & à Londres. Mais c'eſt chez les Etrangers.... Les parties de l'Europe commerçante ne ſont point étrangeres les unes aux autres, relativement à la circulation. L'or vient du Pérou, & n'y retourne pas : il ne ſe perd que par deux conduits; les Indes orientales, & les bijoux & meubles. Le premier de ces débouchés ne ſera nuiſible, que quand les mines du nouveau monde viendront à tarir : *O utinam!* Le ſecond n'abſorbe rien en comparaiſon de ce dont la ſomme monétaire groſſit tous les ans. A cela près, l'argent eſt en Europe; les barrieres foibles & idéales en ce genre, qu'on appelle frontieres, ne font rien pour lui : elles ne doivent pas arrêter non plus l'homme d'Etat qui veut diriger l'or vers l'utilité de ſon Pays. Ainſi donc le Gouvernement en France, auſſi-tôt qu'il voit le taux de l'argent conſtamment baiſſé chez un de nos voiſins, doit y marquer le taux du Prince par une bonne Ordonnance.

C'eſt un moyen de plus que nous avons chez nous. Nos voiſins, infatués de leur liberté, ſeroient effrayés de l'intervention de l'autorité dans leur partie ſenſible. Tolérants d'ailleurs pour toutes les religions, il eſt arrivé chez eux de la fermentation des ſectes ce qui arrive partout de celle des paſſions, qui en fait naître de monſtrueuſes & hors de la nature, mais qui d'ailleurs émouſſe les paſſions premieres. Ainſi donc la religion & le ſcrupule y ſont relégués, pour ainſi dire, dans le ſein de quelques familles tranquilles; mais ne dominent nullement ſur la partie active de la Nation. Il en eſt tout autre-

ment parmi nous : on compte encore avec sa conscience en général dans tout ce qui n'est pas impulsion du moment, & je connois assez de monde prêteur pour pouvoir assurer qu'aussitôt que le Roi auroit fixé l'intérêt de l'argent au 4 pour 100, & défendu aux Notaires d'autoriser des emprunts à un taux plus considérable, mille gens qui pensent ne pouvoir excéder l'intérêt permis sans faire l'usure, mille autres qui font entrer dans leur probité de n'éluder en rien la Loi du Prince, se conformeroient d'eux-mêmes au nouveau tarif. D'autre part, on ne pourroit plus accepter de prêts sur contract à un taux plus fort, sans se déclarer prodigue en quelque sorte : bientôt tout le monde s'y feroit, & il n'y auroit pas moins de facilité pour les emprunts que par le passé. En effet, l'Argent y seroit ni plus ni moins, & il vaut mieux en tirer quatre ou trois & même deux pour cent, que rien du tout.

Eh! quand on se dégoûteroit de prêter son argent à un si bas intérêt, où seroit le mal? (il faudroit bien en faire quelque chose.) Les fonds de terre hausseroient de prix dans l'estime publique, ainsi que dans l'évaluation ; chacun en voudroit avoir ; les possessions s'en subdiviseroient, & conséquemment seroient mieux entretenues. Cette amélioration qu'on ne fait pas aujourd'hui sur son fonds, parce qu'elle coûteroit cent pistoles, & que cela ne bonifieroit le bien que de 20 livres de rente, se feroit avidement alors, attendu qu'on y trouveroit à placer son argent au prix courant, & avec bien plus de sûreté sur son propre fonds.

Il s'ensuit de cette induction, que le baissement des intérêts seroit une des meilleures &

des plus sûres opérations pour animer l'Agriculture. C'est que tout ce qui est bien part du même principe, & tend au même but.

D'autre part; tout objet de Commerce seroit tentant. Un homme seroit fou aujourd'hui de risquer des entreprises périlleuses pour ne pas gagner le 5 pour 100, que son argent peut lui rapporter sans risque en le plaçant sur le Roi, sur les Corps, ou sur les Particuliers. Vainement dira-t-on qu'il est obligé d'engager son argent sans retour, & sans pouvoir s'en procurer la rentrée; ce qui ne convient pas à tout le monde: mauvaise objection. Sitôt que son contrat est bon, il trouvera toujours à s'en défaire. Quand le Clergé emprunte, quelque fort que soit l'emprunt, à peine les deux tiers des prêteurs qui se présentent peuvent-ils trouver place. Si l'un de ceux dont l'argent est reçu, veut le lendemain marier sa fille ou acheter une Charge à son fils, il peut choisir un acquéreur de son contrat entre ceux qui n'ont pu trouver place, & son argent lui rentrera sur le champ.

Je dis donc que tant que ces contrats-là rapporteront cinq pour cent, il n'y aura de Commerce sage que celui qui rapporte cinq & demi; sinon ce n'est pas la peine de travailler & de risquer. Quand les contrats seront au quatre, quatre & demi suffiront au Commerce, & ainsi du reste. Ainsi donc le baissement des intérêts est une des meilleures ou plus sûres opérations pour animer & multiplier le Commerce.

Ce que je dis ici du Commerce, peut s'entendre aussi de toutes sortes d'entreprises: on les verroit se multiplier à l'infini dans l'Etat sans savoir d'où provient ce redoublement d'indus-

trie, & l'on en viendroit au point qu'on attribue aux Habitants de la Chine, où, dit-on, il y a des entrepreneurs qui fournissent la nourriture aux laboureurs dans les champs.

Les fermes des terres hausseroient à proportion de ce que les Fermiers se contenteroient d'un moindre profit, qui suffiroit désormais à toute espece d'entreprise dans l'Etat. Cet avantage très-réel pour les Particuliers deviendroit immense pour l'Etat par le haussement des fermes du Roi, & par la diminution de toutes ses dépenses mises au rabais par la multitude des concurrents.

Enfin, les Manufactures s'éleveroient de toutes parts au moyen de toutes les facilités que nous avons établies ci-dessus. Ainsi donc le baissement des intérêss est une des meilleures & des plus sûres opérations pour exciter & vivifier l'Industrie.

Il résulte de ce que dessus, 1°. que la diminution des intérêts au *prorata* du taux établi chez ses voisins, est une opération forcée partout ailleurs que dans l'Isle des aveugles.

2°. Que nous avons à côté de nous deux places dont le tarif nous avertira toujours, sans autre spéculation, du moment où cette opération est nécessaire, & du cran précis où il faut la marquer.

3°. Que par des raisons morales & Physiques, elle est moins périlleuse & plus facile chez nous que par-tout ailleurs.

4°. Que nécessairement elle animera l'Agriculture, multipliera le Commerce, & vivifiera l'Industrie.

C'est beauconp, & je crois l'avoir démontré, que de baisser les taux des rentes; mais comme

je l'ai dit, en parlant des Anglois, ce n'est libérer en rien l'Etat & les Particuliers, si l'on ne trouve le moyen de les éteindre petit à petit. Or, je crois inutile de répéter désormais qu'il n'entre dans mon systême aucune sorte de relâchement sur les principes de la bonne foi.

Plus on est grand, moins l'exacte probité doit coûter, puisque tandis que le pauvre & le foible n'ont presque d'intérêts que relatifs au nécessaire, le riche & le puissant ne traitent que du plus au moins de superflu; d'où il suit que la mauvaise foi des puissants est plus odieuse & plus impardonnable que celle du pauvre. Plus on est au-dessus des loix coërcitives, plus on risque en proportion de sa puissance à s'en affranchir. Ce que les Loix ne peuvent faire, le discrédit (excommunication civile, & Loi des loix dans l'humanité) le fait, & malheur aux Grands une fois atteints de cette lepre incurable, malheur à leur réputation, à leur fortune, à leurs entreprises: tout leur brise dans la main pour en avoir cru des guides aveugles, & faute de quelqu'application qui leur eût aisément fait découvrir dans l'exacte observation de leurs paroles la véritable voye de secouer tous engagements onéreux, & d'être en état de n'en contracter que d'utiles. En conséquence, je tiens que ce sont des esprits gauches, & des cœurs foibles ou parvers, qui les premiers ont établi dans les maximes d'Etat un relâchement qui déshonoreroit des Particuliers. Il seroit aisé de démontrer par les faits que les plus véritablement grands Rois & grands Ministres, ont été les plus honnêtes gens dans leur ordre, & que, si quelquefois ceux-là même ont manqué en certaines occasions à leurs principes, ce ne sont

pas ces faits-là qui leur ont le mieux réussi. Dès que l'intérêt seul entre dans nos calculs, le champ est ouvert au pour & au contre. On se méprend aux principes, on est trompé par les conséquences; dès-lors le tableau des maximes varie selon les circonstances. Eh! qu'est-ce qu'une grande manutention qui n'a ni objets certains ni principes? Voulez-vous savoir où gît l'intérêt toujours fixe, toujours immanquable? C'est dans l'uniformité, la vérité, la bonne foi. Tout ce qu'il y a d'avantageux ici-bas, se rapporte là. La vérité est le moyeu de la roue de l'intérêt & de la fortune. Si tant de gens se plaignent qu'elle est sans cesse mobile, & écrase ceux qu'elle a élevés, c'est que le moyeu manquant, la roue n'a plus d'appui, & bientôt vole en éclats. La vérité seule, je le sens, m'éleve dans le cours de ces spéculations au-dessus de l'étroite sphere de mon foible génie, & je ne doute pas qu'un Ministre qui en auroit assez pour agir comme je raisonne, ne sentît en pratique l'effet que je sens en théorie. Vérité, probité, bonne foi, sont les vrais appuis de tout Gouvernement. Ces vertus n'excluent ni la force, ni la prudence; au contraire, elles les dirigent, elles les décident. En conséquence, quand je dis qu'il faut éteindre les charges & les dettes de l'Etat & des Particuliers, je n'entends pas qu'on y employe aucun de ces moyens ruineux & forcés qui n'auroient jamais dû venir en la pensée des hommes d'Etat, si des circonstances accablantes & des exemples tirés des temps de barbarie ne les y avoient comme entraînés; mais l'opération est possible par des moyens seuls de régime & d'économie.

Quand je dis charges & dettes de l'Etat, ces

deux mots seroient synonymes, si réellement l'article *des charges*, considérées comme emploi, n'en étoit une très-réellement pour nous dans le sens qui signifie *fardeau*.

En lisant un état de la France aujourd'hui, on est étonné de voir qu'un individu sans charge est plus rare dans ce Royaume, que ne l'est un homme ayant charge. Or, comme il est, je crois, reçu sans contestation qu'on avilit les dignités en les multipliant, & qu'où les dignités & les emplois sont avilis, le Gouvernement s'affoiblit & perd de sa considération, il s'ensuit de ces deux axiomes, qu'indépendamment de ce que les appointements & privileges de tant de charges appauvrissent l'Etat, elles l'affoiblissent encore.

Sulli l'a dit dans ses Economies Royales; ce digne Ministre, un des plus grands peut-être qui ayent jamais paru, en ce qu'il joignoit en un degré bien rare de prudence & d'élévation, l'esprit de détail le plus inventif & le plus exact au génie du grand des affaires. Ce grand Ministre, dis-je, qui régénéra les affaires, uniquement parce qu'il fut toujours en assujettir le régime à son plan & à sa façon de faire, au lieu que les autres s'asservissent communément, en entrant dans le poste, au courant des usages, c'est-à-dire, à celui des abus, avoit coutume de mettre en abrégé le tableau des choses sous les yeux de son maître, de façon que d'un trait le Prince pût tout voir. C'est encore là la vraie pierre de touche du serviteur excellent, & supérieur par l'esprit & par le cœur.

D'ordinaire les hommes les plus capables en grand, & dont le jugement est le plus droit, sont aussi, par disposition de tempérament, les plus aisés à rebuter d'un travail épineux & de détail;

& au moyen de cette disposition qui n'échappe pas à un Courtisan ambitieux, les plus dignes Princes sont ceux qui parviennent le plus aisément à se méfier d'eux-mêmes, & à se regarder intérieurement comme dépendants du prétendu travailleur qui leur apprête la besogne, parce que cet homme leur présente la branche par les pointes, au lieu de la leur donner par la tige. Ils leur hérissent l'art de gouverner de tous les détails faits pour les Commis, tandis qu'il n'est rien de si simple de soi-même dans une machine montée, & que tout ce qui doit coûter le plus au Prince n'est que de rapporter à cinq ou six principes généraux qui constituent entre eux le bon Gouvernement, non-seulement les ordres émanés du trône, mais encore les plus ordinaires actions de sa vie, qui toutes peuvent influer beaucoup sur le bien ou le mal de l'Etat. Le vrai Ministre donc est celui qui rapportant tout à la gloire de son Maître, lui fait voir ce qui est vrai; c'est-à-dire, qu'un Prince n'est point un scribe; qu'il en paye pour être les esclaves des détails, comme il le doit être lui de l'extérieur de son Etat, & des regards de l'univers sans cesse tournés sur lui; & qu'en un mot, toutes les affaires de l'Etat lui peuvent être présentées sur une feuille de papier.

Henri IV. fut assurément un Roi des plus éclairés & des plus actifs qu'il y eût jamais, & cependant c'est ainsi que Sulli lui traçoit en quelques lignes les principaux objets du Gouvernement. Les vrais Mémoires de ce grand homme sous le titre d'*Economies Royales*, Livre qu'on ne lit plus, tant à cause du peu d'ordre des précieux matériaux qui y sont renfermés, que parce qu'on l'a depuis peu retourné en beau François,

mais qui n'eſt pas moins digne de la continuelle étude d'un homme d'Etat; ces Mémoires, dis-je, ſont pleins de précis de cette eſpece que ce grand Roi priſoit, parce qu'il étoit capable d'en faire de pareils. J'en tranſcris un ici tout au long, qui dans trente-ſix maximes renferme plus de choſes que n'en dira tout mon Ouvrage.

ÉTAT & MÉMOIRE dreſſé par commandement du Roi, & à lui baillé à votre retour du voyage de Poitou en l'année 1604. *des choſes leſquelles peuvent provenir de grands déſordres & abus, & par conſéquent auſſi apporter diverſes ſortes d'affoibliſſements aux Royaumes, Etats & Principautés ſouveraines.*

I. Augmentation de tailles, tributs & daces, *affoibliſſement d'Etat.*

II. Toutes impoſitions perſonnelles avec ſurcharge, *affoibliſſement d'Etat.*

III. Diminution de trafic, Commerce & marchandiſe, *affoibliſſement d'Etat.*

IV. Diminutions d'ouvrages, manufactures & labourages, *affoibliſſement d'Etat.*

V. Enchériſſement de vivres, & tous mauvais ménages, *affoibliſſement d'Etat.*

VI. Augmentarions de chicaneries & de formalités de la Juſtice, *affoibliſſement d'Etat.*

VII. Exceſſives uſurpations d'autorité aux Officiers, *affoibliſſement d'Etat.*

VIII. Refus d'audience aux complaignans & à tous opprimés qui demandent juſtice, *affoibliſſement d'Etat.*

IX. Feſtins, banquets, momeries, jeux & brelans, *affoibliſſement d'Etat.*

X. Indifférence entre les perſonnes de diverſe qua-

qualité & de condition, morgues & simagrées, *affoiblissement d'Etat.*

XI. Usurpations de qualités, titres & noblesses, *affoiblissement d'Etat.*

XII. Enchérissement des denrées & marchandises, *affoiblissement d'Etat.*

XIII. Surhaussement & disproportion des monnoyes, *affoiblissement d'Etat.*

XIV. Vanités, curiosités, luxe, débauches & délices, *affoiblissement d'Etat.*

XV. Indifférences en habits, ameublements & trains, *affoiblissement d'Etat.*

XVI. Excès & magnificence de bâtiments, dorures & diaprures d'iceux, *affoiblissement d'Etat.*

XVII. Fastes, ostentations, vanités, mines & simagrées dévotieuses, *affoiblissement d'Etat.*

XVIII. Indifférences aux cérémonies & honneurs rendus à cause des parentages & visites, *affoiblissement d'Etat.*

XIX. Délices, jeux, brelans, affiquets, cabinets & débauches de femmes, filles & garçons, *affoiblissement d'Etat.*

XX. Tolérance de vices, luxe, pompes & bombances, *affoiblissement d'Etat.*

XXI. Tolérance aux grands Officiers de faire en leurs charges tout ce que bon leur semble, *affoiblissement d'Etat.*

XXII. Excès de salaires aux Ministres de Justice, finances, police, Avocats & Procureurs, *affoiblissement d'Etat.*

XXIII. Grandes guerres sans besoin ni nécessité, *affoiblissement d'Etat.*

XXIV. Absolue disposition des Souverains par un Particulier ou plusieurs, *affoiblissement d'Etat.*

XXV. Mépris des gens de qualité, capacité, mérite & service, *affoibliſſement d'Etat.*

XXVI. Les exceſſives affections des Rois & Princes en de certaines ſortes d'exercices, plaiſirs & paſſe-temps, & quelques particuliers, *affoibliſſement d'Etat.*

XXVII. Les vicieuſes inclinations des Miniſtres d'Etat, mignons & favoris des Souverains, *affoibliſſement d'Etat.*

XXVIII. Toutes tolérances d'omiſſions & mépris des bonnes loix, coutumes & uſages utiles, *affoibliſſement d'Etat.*

XXIX. Toutes trop exactes recherches de vieilles erreurs, fautes & mauvais uſages qui ne ſe voyent plus avec préjudice, *affoibliſſement d'Etat.*

XXX. Toutes augmentations de loix, édits & ordonnances non abſolument néceſſaires, *affoibliſſement d'Etat.*

XXXI. Tous accroiſſements de droits, gages, attributions, augmentations & privileges, *affoibliſſement d'Etat.*

XXXII. Toutes ſortes d'augmentations d'Officiers en toutes ſortes de charges & fonctions, *affoibliſſement d'Etat.*

XXXIII. Toutes nouvelles créations de Cours ſouveraines, *affoibliſſement d'Etat.*

XXXIV. Tous exceſſifs enrichiſſements de Miniſtres maniant les affaires publiques, *affoibliſſement d'Etat.*

XXXV. Toutes vies oiſives, fainéantes & voluptueuſes, *affoibliſſement d'Etat.*

XXXVI. Tous mépris de loix, conſtitutions, ordonnances & bonnes pratiques, *affoibliſſement d'Etat.*

Je ne doute pas qu'après cette lecture, des

Critiques de cabinet ne trouvassent, & peu d'ordre, & des répétitions dans ces notes, sans songer que le style de l'esprit & celui de la vraie politique sont deux, & que Sulli, selon les apparences, avoit peu le temps de compasser ses phrases : mais si l'on veut se donner la peine de relire ce peu de notes, d'attribuer ce qui a l'air de répétitions aux nécessités du temps, & même du tempérament du très-digne Roi qui demandoit des vérités à un homme sévere, on verra que rien n'est de trop dans cette esquisse.

Quel dommage que Sulli eût eu le temps d'écrire aussi longuement que moi ! mais six de ses maximes, à savoir, les premiere, troisieme, quatrieme, vingtieme, vingt-cinquieme & trente-deuxieme, renferment tout ce que j'ai dit & tout ce qui me reste à dire. Quand on ne me sauroit pas gré d'avoir ressuscité, pour ainsi dire, ce Mémoire, on devroit du moins me le pardonner, ne fût-ce que pour appuyer mes spéculations de l'autorité d'un des hommes du monde qui a le plus supérieurement & utilement pratiqué en ce genre. La maxime trente-deuxieme est la seule qui ait trait à mon sujet actuel. Qu'auroit dit Sulli, s'il eût seulement vu notre Almanach Royal d'aujourd'hui ? Je sais que cette multiplicité de Charges est une des traces des temps fâcheux, où l'on fut obligé de multiplier les ressources à quelque prix que ce pût être ; mais je ne puis croire qu'il ne fût aisé de la supprimer petit à petit, & néanmoins en peu d'années, en commençant par leur ôter tout exercice, tous droits & privileges, & ne leur conservant que le revenu de leur finance. Les moyens de remboursement se présente-

roient ensuite en foule, dès qu'on feroit attentif à n'en laisser échapper aucun.

Quant à ce qui est des dettes de l'Etat, outre celles du Roi, j'y fais entrer celles des Corps, des Villes, & de tout ce qui peut s'appeller *Communautés*.

La diminution des intérêts feroit d'abord un grand acheminement au remboursement du principal, en le rendant moins onéreux. Ensuite la liquidation de ces dettes, objet qui dans mes principes doit être moins rapportant que jamais, ne laisseroit pas cependant d'en libérer une grande partie.

En effet, en style de Finances on ne considere gueres, à moins que la faveur ne s'en mêle, certains reliquats d'engagements onéreux que le Roi a été dans le temps obligé de contracter avec des gens d'affaires, que comme des prétentions surannées; & comme on voit que ces gens ont fait de grandes fortunes dans leurs entreprises, on croit le Roi quitte au fond, ou l'on ne solde avec eux qu'à leur désavantage, & qu'autant que la moitié de la somme aura acheté des protecteurs. On ne considere pas en cela que c'est avertir les futurs entrepreneurs qu'ils doivent faire leur main dès qu'ils le pourront, & mettre dans les marchés, en sus du profit, la perte des reliquats. La bonne foi publique penseroit tout autrement, & régleroit ces sortes de dettes comme entre pairs à la bourse. Si l'entrepreneur a prévariqué dans son entreprise, qu'il soit pendu sans miséricorde; mais de crainte de souiller le Gouvernement du soupçon d'avoir voulu enrichir le trésor de la dépouille de ce misérable, que ce qui lui est dû selon les clauses de son marché, soit distribué

à ses héritiers au rebours des successions ordinaires, c'est-à-dire, en commençant par les plus éloignés. Dès lors vous aurez élagué, par un seul acte de justice, la moitié de ces demandants. Tous ceux qui sentiront leur cas verreux, se hâteront d'obtenir décharge, & de donner quittance; & n'y seroit pas reçu qui voudroit, si ces entrepreneurs avoient affaire à moi : l'on payeroit, & l'on seroit payé. Quant à ceux qui ont satisfait à leurs engagements, je ne leur en retrancherois pas un sol, eussent-ils des millions : mais comme la soif de l'or est celle des hydropiques, ces richards ne manqueront jamais de parents qu'ils voudront mettre sur la même voye de fortune; & c'est en ce genre-là seulement que faisant pour le Roi ce qu'on appelle des affaires, on feroit acheter les emplois lucratifs de la Finance par de fortes cessions de reliquats loyalement dûs & réglés.

Il est néanmoins des cas qui, quoique rares, ne sont cependant pas sans exemple, & même de nos jours, où les récompenses honorifiques doivent essayer d'ancrer l'honneur, même sur le territoire naturel du lucre. Un homme qui, riche du fruit de ses premiers travaux, employe volontairement ensuite ses talents acquis par un long usage pour le service de sa Patrie, sans en retirer d'autre fruit que la réputation d'avoir bien servi, mérite la plus haute considération. Ceux qui menoient les armées Romaines à la guerre, & ceux qui étoient chargés du soin de leur subsistance, étoient du même ordre. Il n'est presqu'aucune profession dont on ne pût bannir l'obscure cupidité, & mettre à sa place une sorte d'héroïsme.

Les dettes courantes, & qu'on appelleroit crian-

des pour un Particulier, une fois nettoyées, les différentes dépenses qu'on payeroit au courant en argent comptant, diminueroient presque de moitié; grande avance pour l'opération tendante à libérer l'Etat.

Les dépenses des Corps & des Villes réglées pareillement, & conduites avec une exacte économie en tout ce qui n'a pas trait au Public, fourniroient bientôt des fonds aux remboursements. Les principales de ces dépenses consistent aux payements des rentes; & l'opération seule du baissement des intérêts feroit tout-à-coup une richesse publique. Je suppose, par exemple, que le Languedoc doive 50 millions, qui au 5 pour 100 font d'intérêt 2500000 livres; l'intérêt réduit demain au 4, ce n'est plus que 2 millions, & les 500000 livres restant font un premier remboursement; & si l'intérêt venoit à 3, comme je suis sûr qu'on l'y mettroit en quatre ans en France, si l'on vouloit, ce seroit un million par an. Ce million remboursé éteint autant d'intérêt, & bientôt la somme, faisant le fer à cheval, nettoyeroit dans peu toutes les dettes.

Mais quelle allarme parmi les Rentiers! Sitôt que les Corps solides remboursent, chacun employe tout son crédit pour n'être pas dans le cas; ce ne sont que murmures parmi ceux sur qui cela tombe: ce seroit bien pis alors qu'on rembourseroit de toutes parts. Oh! j'avoue que ces sortes de plaintes me trouveroient un cœur d'airain. Mais prenez garde qu'une telle désolation est au fond une allégresse publique, puisque c'est une augmentation de crédit, un véritable trésor amassé; puisque, dès que les Corps ouvriront une caisse d'emprunt, on y courra de toutes parts.

Il falloit jadis faire des taxes pour avoir de l'argent; c'étoit le cas de se plaindre : il falloit créer des Charges onéreuses, vendre les privileges, la Justice, la Noblesse à des usuriers, avilir & multiplier les dignités, créer des rentes viageres, c'est-à-dire, ériger un temple à la dissipation & à la vanité dénaturée, faire des loteries ruineuses quelquefois pour l'État, &c. Demain vous en faut-il? il ne faut que dire aux Corps du Royaume : les frontieres sont menacées, l'honneur du pavillon François est attaqué, ouvrez vos caisses; aussi-tôt les banques, les Etudes des Notaires, les coffres-forts, les bourses, les caves des Particuliers repoussent l'or de toutes parts. Ce métal, mis en fusion par la confiance publique, roule à grands flots, & vient se rendre dans les caisses principales de l'Etat. C'est là le point où Cyrus vouloit être, quand il disoit : *J'ai donné mes trésors à garder à mes Sujets.*

A l'égard des remboursements, pour que personne n'eût à se plaindre, je garderois une exacte balance : les dernieres dettes seroient les premieres remboursées, sans qu'aucune préférence y entrât pour rien; & peut-être que ces premiers-là seroient les plus heureux, car leur somme leur rentreroit au temps où les autres emplois de l'argent ne seroient pas encore au feu. L'on sent bien d'ailleurs que si d'une part la diminution des intérêts doit aider aux remboursements, ceux-ci de l'autre faciliteroient la diminution des intérêts. C'est ainsi qu'en toutes choses les biens de la société font un cercle entr'eux, ainsi que les maux.

J'ai, à ce sujet, souvent oui dire qu'une importante réflexion avoit arrêté l'opération du baissement des intérêts en France; c'étoit la

crainte que les Etrangers qui ont beaucoup de fonds sur nos places de commerce ne vinssent tout-à-coup à les retirer, & d'un trait de plume à nous mettre en désordre. Un souris niais seroit toute ma réponse à une semblable allégation, si j'étois dans le cas de pouvoir décider sur cet article; mais petit personnage que je suis, il faut que je me donne la peine de répondre.

Il suffiroit, je crois, de dire que les Anglois qui ont, à ce qu'il me semble, au moins cinquante fois plus de fonds étrangers chez eux que nous, n'ont pas été arrêtés par cette crainte quand ils ont voulu baisser très-rapidement, & de plus d'un tiers, l'intérêt de leurs fonds publics; mais s'il faut à notre prudence des raisons de détail pour la rassurer, en voici:

1°. Il n'est pas vrai que ce soient les fonds étrangers qui fassent aller notre commerce: je le répete, cela n'est pas vrai. Les têtes de chambres de commerce qui alleguent ces sortes de choses, ont eux-mêmes des rentes, des maisons, &c. & craignent d'en voir baisser le revenu: l'intérêt particulier leur fait avancer un fait contre l'intérêt public, dont ils ne craignent pas qu'on cave à fond la vérité. Mais quand cela feroit, qu'ai-je proposé ci-dessus? rien autre chose que de baisser en proportion de ce que feront Londres & Amsterdam. Or, céla posé, croit-on que le dépit des Etrangers les oblige à retirer leurs fonds qui leur vaudroient autant que chez eux, pour le rapporter dans leur Patrie, où tous les placements sont remplis, & où ils ne leur rapporteroient rien?

2°. L'Ordonnance sur la diminution des intérêts ne porteroit que sur les dettes autorisées par la Loi, & non sur les arrangements furtifs,

qu'on appelle *taux de l'argent sur la place* : en conséquence, les Négociants seroient bien les maîtres de supporter leurs anciens engagements sur le taux primitif; d'où s'ensuit que le commerce n'est en façon quelconque à consulter sur cette opération.

Où les Etrangers ont le plus de fonds parmi nous, c'est en contrats non exigibles sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, sur les Provinces, les Corps, &c. Tous ces Corps n'ont emprunté que sous l'autorité du Prince, qui n'a point garanti aux prêteurs l'éternelle permanence de leurs prêts. Tout ce qu'ils peuvent exiger de la bonne foi de leurs débiteurs, c'est d'être les premiers remboursés au *prorata* de ce dont on sera en état de se libérer; & c'est, j'en suis sûr, une faveur qu'ils n'ambitionneront pas. Les arrangements économiques du débiteur augmentent la confiance du créancier.

Reléguons donc cette importante difficulté dans la classe des *si* & des *mais*, *remora* des esprits médiocres; & revenons à nos arrangements intérieurs, sans crainte qu'ils soient barrés par qui que ce puisse être.

On sent que la libération des particuliers, s'il est permis de parler ainsi, est une suite de celle de l'Etat, & des Corps & Villes.

1°. Les dettes publiques diminuant, les charges diminuent aussi.

2°. L'économie publique encourage, & nécessite même celle des Particuliers.

3°. Ce reflux d'argent vers sa source opéreroit d'une façon douce, solide & stable, ce que la folie du systême a fait en vapeur révolutoire, passagere & soufrée. Le prix des terres & des effets réels montant en proportion de ce que les

effets fictifs deviendroient rares, & de ce qu'il n'y auroit plus de vrais biens que les biens naturels, le fonds & l'industrie; un Particulier obéré vendroit une ferme, un Seigneur une terre, trois fois sa valeur d'aujourd'hui, & payeroit ses créanciers, réduits à employer leur argent à améliorer, ou la terre, ou le commerce en grand & en détail. L'on deviendroit riche de son travail & de son économie, chacun selon son état; ce qui est le vrai point favorable à la population.

Une telle opération n'a pas besoin d'être conduite à son dernier terme, pour qu'on en ressente les bons effets. Il suffiroit que la direction des choses eût pris ce tour-là, pour que la résurrection fût visible de toutes parts. Mais en supposant le projet entier accompli, l'Etat, les Corps, & les Villes entiérement libérées, l'extinction totale des rentes enfin, à la réserve de celles qui seroient établies sur les Etrangers, je demande si cela diminueroit d'un écu les revenus de la France & des François.

Mais, dira-t-on, tout l'argent des Particuliers passera chez l'Etranger. Tout! vous vous trompez; car tant qu'il y aura des terres & de l'industrie sous votre Empire, on aimera mieux placer son argent auprès de soi, que de l'envoyer sous une Domination étrangere: mais quand cela seroit, encore un coup ce ne seroit qu'un bien, puisque ce seroit autant de tributs que vous imposeriez à vos voisins.

Considérons d'autre part ce qui se passeroit au-dedans. L'Etat, libéré de tant de charges onéreuses, n'auroit pas besoin de tant d'impositions, & laisseroit respirer les Sujets en temps calme, sauf à augmenter les levées de deniers au besoin, au lieu de se servir d'emprunts & de

moyens extraordinaires. Les Corps, les Provinces & les Villes moins imposées par le Souverain, & délivrées de tous intérêts, se verroient libres d'employer leurs revenus à la bonification de leurs fonds.

Combien d'ouvrages d'une utilité premiere se présenteroient alors à des Administrateurs éclairés! Combien de rivieres à rendre navigables, de canaux à construire, de ports à récurer, de chemins à percer & consolider, de manufactures à établir, de pepinieres à entretenir, d'hôpitaux d'Incurables, de maisons d'Enfants-Trouvés, à construire & à doter! Quelle élégance, quelle perfection ne mettroit-on pas dans les choses mêmes de pure décoration, qui honorent un siecle, qui affectionnent les Citoyens à la Patrie, qui attirent les Etrangers, &c. S'agiroit-il de faire un portique, un temple, un théâtre, des promenades, des quais, des fontaines; l'on ne seroit plus gêné par le sentiment continuel de la misere & de la surcharge publique; on donneroit l'essor au génie des artistes, & l'on se rappelleroit que qui travaille pour le Public, doit vouer son ouvrage à l'immortalité.

Ce que les Provinces feroient pour le Public, les Particuliers le feroient pour leur famille, & sur leur patrimoine. Ne pouvant augmenter sa fortune qu'en bonifiant son fonds, on tireroit de la terre mille ressources aujourd'hui inconnues. Les machines pour élever les eaux sur les terres, nous arriveroient de la Chine plutôt que les toiles peintes; & quand je ramene les inventions utiles de si loin, je ne pense pas qu'on négligeât celles qui se trouvent en Europe, & dont nous profitons si peu.

Les entreprises du commerce intérieur & ex-

térieur étant, après la culture des terres, les seuls moyens de placement pour l'argent, elles se multiplieroient à l'infini, & cependant deviendroient rares en proportion du nombre de gens qui voudroient s'y intéresser. En conséquence tout Entrepreneur, ou toute Compagnie qui se formeroit pour un objet de travail, auroit doubles & triples fonds en comparaison de l'étendue qu'elle pourroit donner à son entreprise serrée de toutes parts par les tentatives & les efforts d'autrui. Delà, plus de banqueroutes d'une part; de l'autre, l'on mettroit en solidité ce que l'on tâche de mettre aujourd'hui en étendue. La concurrence animeroit l'industrie de tous côtés, & celle-ci tendroit à la perfection; un petit gain seroit regardé comme l'utile & l'agréable fruit d'un grand travail; & c'est quand on en est à ce point, qu'un Etat est à son plus haut degré de population & de prospérité.

Arrêtons-nous un moment, & considérons si d'après ce tableau, dont on m'a vu broyer & placer les couleurs, & que j'ai tâché de rendre aussi vrai que je le vois, il ne seroit pas possible de concilier les principes des Théologiens sur l'usure avec la nécessité du commerce.

Il est de fait, que la pratique de l'Eglise en général, & les plus saines Ecoles de Théologie en particulier, ont toujours condamné tout prêt d'argent; car dans le fait, le prêt à contract de constitution est une aliénation absolue du fonds sous une redevance annuelle; & lorsque l'on veut en faire le remboursement, il ne peut être considéré que comme un rachat pécuniaire de cette redevance: à telles enseignes, que si depuis la passation du contrat l'intérêt

où la redevance a baissé, comme on le voit aux contrats sur la ville de Paris, le rachat baisse en proportion, & l'on a aujourd'hui pour 16000 livres un contrat qui en coûta jadis 32. Le contrat de constitution n'est donc point un prêt à intérêt.

Des deux restrictions comprises sous l'emblême *damnum emergens & lucrum cessans*, la premiere sort entiérement du fait en question, puisqu'elle ne peut s'entendre que d'une Compagnie de commerce : sitôt qu'on s'associe au gain & à la perte d'une entreprise, qu'on fournisse son contingent en argent, en vaisseaux ou en marchandises, la chose est absolument égale, pourvu qu'il n'y ait d'ailleurs rien que d'équitable dans la convention ; & puisque Dieu nous a ordonné le travail, l'Eglise est bien éloignée de le défendre.

Quant au *lucrum cessans*, si j'ose en dire mon avis, il a fort l'air d'une condescendance ecclésiastique, qui a plus d'apparence que de réalité. En effet on entend par ce mot que sitôt que pour obliger le tiers en son besoin je prête mon argent qui eût pu me profiter ailleurs, je puis en retirer un intérêt. Oh ! je demande qui ne peut par cette restriction se faire à cet égard une fausse conscience ? Si j'ai des dettes, je puis prêter à intérêt, parce que cet argent, si je ne l'eusse prêté, payeroit mes dettes ; si je ne dois rien, je pouvois encore acheter un domaine qui m'auroit procuré du bénéfice ; si je n'entends rien au régime des biens fonds, je pouvois acheter des bestiaux, qui, vendus après le glandage, m'auroient fait profit ; si, citadin absolu, la terre & ses produits, le commerce & ses entreprises me sont inconnus & m'effrayent, je pouvois

avoir à un inventaire des meubles qui me coûteront au double chez l'ouvrier, quand mon argent me sera rentré ; si rien de tout cela ne me convient, mon argent devant moi & à ma disposition m'auroit donné une tranquillité & une aisance que je n'ai plus, & qu'on me doit payer : ainsi de classe en classe, il ne se trouveroit au monde prêteur à jour, qui, par le moyen du *lucrum cessans*, ne fût en sûreté de conscience.

Mais, encore un coup, en supposant qu'il soit vrai que l'Evangile & ses Ministres condamnent, sans aucune restriction, tout prêt d'argent à intérêt, je soutiens que c'est faute d'avoir examiné la chose dans son principe qu'il est demeuré constant chez les grands & les petits, chez les hommes instruits comme chez les ignorants, que cet anathême, qui vient de trop haut pour qu'il puisse être changé, est absolument incompatible avec le commerce. Cette opinion est très-dangereuse pour la Religion, tant par sa généralité, que parce qu'il est impossible de se refuser au sentiment, à l'expérience & à la démonstration de l'utilité du commerce. Mais dès qu'il est démontré que la diminution de l'intérêt est un avantage incontestable pour le commerce, il s'ensuit nécessairement que l'extinction de tout intérêt seroit un plus grand avantage encore.

Remettons-nous devant les yeux le tableau d'un Etat au point de prospérité où je l'ai conduit tout-à-l'heure, d'un Etat libéré de toutes dettes, & où par conséquent l'intérêt de l'argent seroit au taux le plus bas, & voyons si le commerce n'y seroit pas aussi florissant que par-tout ailleurs sans prêt d'argent.

Quelle nécessité dans cet Etat pourroit for-

cer quelqu'un à jetter des billets sur la place? Seroit-ce le Souverain pour les besoins de l'Etat? Le haussement des impositions & la facilité des recouvrements lui seroient un moyen assuré. En faudroit-il d'extraordinaires? les Corps & les Villes n'auroient qu'à offrir des contrats. Seroient-ce les commerçants? Sitôt qu'un négociant habile & bien en correspondances auroit un projet de commerce, il trouveroit dans sa famille, dans ses amis, par-tout enfin mille associés soumis qui s'offriroient à courir les risques de son entreprise. Un homme industrieux, un habile artiste imagineroit-il une nouvelle manufacture ou quelqu'ouvrage utile? Les gens riches l'aideroient de leurs fonds, pour y trouver quelque profit direct ou indirect. Un Particulier voudroit-il établir ses enfants, acheter une Charge, &c? Il trouveroit dix prêteurs à contrat pour un. Un jeune ouvrier, un détaillant voudroit-il s'établir? Les commerçants en gros lui feroient des avances, puisque le détaillant est presque aussi nécessaire à la fabrique, que la fabrique l'est au détaillant.

Je ne vois personne enfin qui s'en trouvât gêné, que les dissipateurs, les agioteurs, & les commerçants en banqueroute, tous gens à noyer, s'il étoit un homme au monde qui fût incorrigible.

C'est ainsi qu'en examinant le vrai fond des choses, on trouveroit qu'en tout & par-tout les plus saines loix de la morale sont les plus sûrs moyens de l'intérêt. Mais il est temps de finir cette seconde Partie de mon essai. Quoique je m'y sois plus éloigné encore de mon Texte que dans la premiere, c'est pourtant lui qui m'a guidé. Il y auroit mille choses importantes à dire

encore sur la prospérité intérieure d'un Etat; mais je crains de n'avoir été que trop long. Mes principes choquent en tant d'endroits les opinions reçues, que je n'aurois fait qu'une partie de mon devoir, si j'avois négligé de les étendre, & de les porter au point de démonstration que je suis capable de leur donner. Le tout cependant se réduit jusqu'à présent à un petit nombre de principes pratiques, & les voici:

1°. Aimez & honorez l'Agriculture.

2°. Repoussez du centre aux extrémités tout ce que vous attirez des extrémités au centre.

3°. Méprisez le luxe & l'indécence dans la dépense.

4°. Honorez les vertus & les talents, & ne les payez point.

5°. Baissez le taux de l'intérêt, *éteignez les rentes.*

Telles sont les meres-branches auxquelles se rapportent tous les rameaux de la vivification intérieure, & d'où doit naître la vraie prospérité, *l'immense population.*

Fin de la seconde Partie.

TABLE

Des Chapitres contenus dans cette ſeconde Partie.

Fin de la Table de la ſeconde Partie.



